U d'/ of Ottawa
39003002585106

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/livresiiideshist00taci

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

Ces livres ont été expliqués littéralement, annotés et revus pour la traduction française par M. de Parnajon, professeur au lycée Saint-Louis.

14856. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

LES

AUTEURS LATINS

EXPLIQUÉS D'APRÈS UNE MÉTHODE NOUVELLE

PAR DEUX TRADUCTIONS FRANÇAISES

L'UNE LITTÉRALE ET JUXTALINÉAIRE PRÉSENTANT LE MOT A MOT FRANÇAIS
EN REGARD DES MOTS LATINS CORRESPONDANTS
L'AUTRE CORRECTE ET PRÉCÉDÉE DU TEXTE LATIN

avec des arguments et des notes

PAR UNE SOCIÉTÉ DE PROFESSEURS
ET DE LATINISTES

TACITE

LIVRES I, II DES HISTOIRES

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887

ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
ANNEXE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Universitas
BIBLIOTHECA

AVIS

RELATIF A LA TRADUCTION JUXTALINÉAIRE

On a réuni par des traits les mots français qui traduisent un seul mot latin.

On a imprimé en *italique* les mots qu'il était nécessaire d'ajouter pour rendre intelligible la traduction littérale, et qui n'ont pas leur équivalent dans le latin.

Enfin, les mots placés entre parenthèses, dans le français, doivent être considérés comme une seconde explication, plus intelligible que la version littérale.

PA
6705
.A6 B1
1887

ARGUMENT ANALYTIQUE

DES DEUX PREMIERS LIVRES DES *HISTOIRES*

Les livres I et II des *Histoires* renferment le récit des événements qui se sont passés dans la première moitié de l'an de Rome 822 (69 ans ap. J.-C.).

LIVRE I

Après une préface (ch. I) où Tacite proteste de son impartialité, il annonce le sujet de son ouvrage (III-IV), et fait le tableau de la situation à Rome, dans les armées et dans les provinces, à la mort de Néron (IV-XII). La sévérité de Galba lui aliène les prétoriens et l'on apprend que les légions de Germanie se sont révoltées contre lui. Il croit remédier au mal en adoptant Pison, homme de mœurs antiques, de préférence à Othon, ancien favori de Néron (XII-XXI).

Othon, encouragé par ses familiers et par les astrologues, fondant d'ailleurs les plus grandes espérances sur ses intrigues déjà anciennes auprès des soldats, se décide à profiter du trouble pour se faire proclamer empereur. Vingt-trois soldats seulement le saluent empereur, et il fait ratifier sans opposition par les prétoriens cette élection singulière (XXI-XXIX).

Malgré les efforts de Pison en faveur de son père adoptif, malgré la décision du sénat qui se prononce en sa faveur, Galba hésite, est surpris et tué par les partisans d'Othon (XXIX-XLII). Le sénat et le peuple, tout prêts à acclamer le vainqueur, prodiguent les flatteries à Othon. Portraits de Pison et de Galba (XLII-L).

A peine Othon est-il proclamé que le bruit de la révolte de Vitellius se répand dans Rome. Celui-ci, excité par ses lieutenants Cécina et Valens, se décide à marcher sur l'Italie. Ses

lieutenants partent les premiers avec deux armées qui commettent mille excès en Gaule et chez les Helvètes (L-LXXI).

Othon se conduit en homme de cœur. Il renonce à tout arrangement avec Vitellius, et, après s'être occupé du soin de régler tout à Rome pendant son absence, il se propose d'attaquer la Gaule narbonnaise. Avant de partir, il recommande la république au sénat et harangue le peuple, qui le couvre d'applaudissements (LXXI-XC).

LIVRE II

Pendant ces événements, l'armée d'Orient songe de son côté à choisir un empereur. Titus, qui était parti pour Rome afin de saluer Galba au nom de Vespasien, apprend à Corinthe l'avènement d'Othon et retourne auprès de son père, en passant par Paphos, où l'oracle lui révèle ses destinées (ch. I-IV). Malgré la confiance qu'ils en ressentent, malgré les bonnes dispositions et les ressources de leurs armées, les deux généraux Mucien et Vespasien se décident à attendre le résultat de la lutte entre Othon et Vitellius (V-VII).

Sur ces entrefaites un faux Néron est tué par Asprénas (VIII-IX) et le délateur Annius Faustus est condamné (X).

La guerre commence d'une manière heureuse pour Othon : il remporte des succès dans les Alpes Maritimes, sa flotte menace la Narbonnaise, le procurateur de Corse qui voulait se déclarer pour Vitellius est tué par les habitants (XI-XVII). Mais l'arrivée et les progrès de Cécina dans l'Italie supérieure forcent Othon à modifier ses plans : la lutte se concentrera dans la vallée du Pô (XVII). Après une série d'opérations autour de Plaisance et de Crémone, dans lesquelles l'avantage reste aux troupes d'Othon (XVIII-XXIV), Cécina est encore battu par Suétonius Paulinus, au combat des *Castors* (XXIV-XXVII).

Mais Valens est arrivé sur le théâtre de la guerre, et, malgré la mutinerie de ses soldats, il a fait sa jonction avec Cécina (XXVII-XXX). C'est la fin des succès pour l'armée d'Othon. Suétonius Paulinus lui conseille en vain de gagner du temps; l'empereur ordonne qu'on livre enfin une bataille décisive, et en même temps il se retire à Brixellum avec une partie des troupes d'élite (XXX-XXXIII). Les Othoniens, une première fois battus sur les bords du Pô, vont imprudemment, malgré Suétonius Paulinus, se heurter aux forces vitelliennes auprès de Bédriac (XXXIII-XL). Bataille de Bédriac (XLI-XLIII). L'armée d'Othon est battue et se réconcilie avec celle de Vitellius (XLIV-XLVI). Othon

refuse à la fidélité des soldats qui lui restent de continuer la lutte et se tue (XLVI-LI).

Pendant que le sénat et le peuple acclament le nom de Vitellius, celui-là avec résignation, celui-ci avec enthousiasme, pendant que l'armée victorieuse commet en Italie toutes sortes d'excès et de crimes (LI-LVII), le nouvel empereur se décide à quitter Lyon, où il a fêté l'annonce de sa victoire par des festins et des exécutions (LVII-LXIV). Il fait vers l'Italie un voyage triomphal, riant lui-même du désordre et de l'indiscipline de ses troupes et croyant suffisant, pour se garantir du mécontentement des vaincus, de licencier les prétoriens et de déplacer les légions d'Othon (LXV-LXX). Il visite le champ de bataille de Bédriac (LXX).

Cependant les dernières hésitations de Vespasien avaient été levées par Mucien (LXXI-LXXVIII); il est proclamé en Égypte, en Judée, en Syrie, et il voit les rois de l'Orient, tributaires de Rome, se déclarer pour lui (LXXVIII-LXXXIII). En même temps qu'il fait ses derniers préparatifs, il apprend l'adhésion des armées de Mésie, de Pannonie et de Dalmatie (LXXXIV-LXXXVII).

A Rome, Vitellius ne songe qu'à jouir du pouvoir; il abandonne à Cécina et à Valens la direction des affaires, laisse le désordre s'établir dans l'armée, et sort à peine de son apathie en apprenant la défection des légions d'Orient et du Danube (LXXXVIII-XCVII). Il se décide à faire partir ses troupes pour la haute Italie avec Valens et Cécina : c'est là que va l'attaquer l'armée du Danube. Mais déjà Cécina a résolu d'abandonner son parti et il négocie avec Lucilius Bassus les conditions de sa trahison (XCVIII-CI).

CORNELII TACITI

HISTORIARUM

LIBER I

I. Initium mihi operis Servius Galba iterum Titus Vinius consules erunt[1]. Nam post conditam urbem octingentos et viginti[2] prioris ævi annos multi auctores rettulerunt, dum res populi Romani memorabantur, pari eloquentia ac libertate : postquam bellatum apud Actium atque omnem potentiam ad unum conferri pacis interfuit, magna illa ingenia cessere ; simul veritas pluribus modis infracta, primum inscitia rei publicæ ut alienæ, mox libidine assentandi aut rursus odio adversus dominantes : ita neutris cura posteritatis inter infensos vel obnoxios. Sed ambi-

I. Je commencerai mon ouvrage au deuxième consulat de Servius Galba, qui eut pour collègue T. Vinius. Les huit cent vingt ans écoulés depuis la fondation de Rome jusqu'à cette époque n'ont pas manqué d'historiens; et, tant que l'histoire fut celle du peuple romain, elle fut écrite avec autant d'éloquence que de liberté. Mais après la bataille d'Actium, quand le pouvoir d'un seul devint une condition de la paix, ces grands génies disparurent. Plusieurs causes d'ailleurs altérèrent la vérité : d'abord l'ignorance d'intérêts politiques où l'on n'avait plus de part; ensuite l'esprit d'adulation; quelquefois aussi la haine du pouvoir. Ou esclaves ou ennemis, tous oubliaient également la postérité. Mais

TACITE

HISTOIRES

LIVRE I

I. Consules
Servius Galba iterum
Titus Vinius
erunt mihi
initium operis.
Nam post urbem conditam
octingentos et viginti annos
ævi prioris
multi auctores
rettulerunt
eloquentia ac libertate pari,
dum res populi Romani
memorabantur :
postquam bellatum
apud Actium
atque interfuit pacis
omnem potentiam
conferri ad unum,
illa magna ingenia cessere;
simul veritas
infracta pluribus modis,
primum inscitia
rei publicæ
ut alienæ,
mox libidine assentandi
aut rursus
odio adversus dominantes:
ita inter infensos
aut obnoxios
cura posteritatis
neutris.

I. Les consuls [conde-fois
Servius Galba *consul* pour-la-se-
et Titus Vinius
seront pour moi
le commencement de l'ouvrage.
Car après la ville fondée
pendant huit-cent vingt ans
du temps précédent
beaucoup d'auteurs
ont rapporté *les faits* [égale,
avec une éloquence et une liberté
tant-que les affaires du peuple ro-
étaient racontées : [main
après-qu'on eut combattu
auprès d'Actium
et *qu'*il importa à la paix
tout pouvoir
être conféré à un *seul homme,*
ces grands génies disparurent;
en-même-temps la vérité
fut tronquée de plusieurs manières,
d'abord par l'ignorance
de la chose publique
comme *nous étant* étrangère,
puis par la passion de flatter
ou au-contraire [naient :
par la haine contre ceux qui domi-
ainsi au milieu d'*écrivains* hostiles
ou serviles
le souci de la postérité
ne fut ni-aux-uns-ni-aux-autres.

tionem scriptoris facile averseris, obtrectatio et livor pronis auribus accipiuntur; quippe adulationi fœdum crimen servitutis, malignitati falsa species libertatis inest. Mihi Galba, Otho, Vitellius nec beneficio nec injuria cogniti. Dignitatem nostram a Vespasiano inchoatam, a Tito auctam, a Domitiano longius provectam non abnuerim : sed incorruptam fidem professis neque amore quisquam et sine odio dicendus est. Quod si vita suppeditet[1], principatum divi Nervæ et imperium Trajani, uberiorem securioremque materiam, senectuti seposui, rara temporum felicitate, ubi sentire quæ velis et quæ sentias dicere licet.

II. Opus aggredior opimum casibus, atrox prœliis, discors seditionibus, ipsa etiam pace sævum. Quattuor prin-

l'écrivain qui fait sa cour éveille assez la défiance, tandis que la détraction et l'envie trouvent des oreilles toujours ouvertes. C'est que la flatterie porte le honteux caractère de la servitude; la malignité plaît par un faux air d'indépendance. Pour moi, Galba, Othon, Vitellius ne me sont connus ni par le bienfait ni par l'injure. Vespasien commença mes honneurs; Titus y ajouta, Domitien les accrut encore, j'en conviens; mais un historien qui se consacre à la vérité doit parler de chacun sans amour et sans haine. Que s'il me reste assez de vie, j'ai réservé pour ma vieillesse un sujet plus riche et plus paisible, le règne de Nerva et l'empire de Trajan; rares et heureux temps, où il est permis de penser ce qu'on veut, et de dire ce qu'on pense.

II. J'aborde une époque féconde en catastrophes, ensanglantée de combats, déchirée par les séditions, cruelle même durant la

Sed averseris	Mais tu pourrais-repousser
facile	facilement
ambitionem scriptoris,	le désir-de-plaire de l'écrivain,
obtrectatio et livor	la détraction et l'envie
accipiuntur	sont reçues
auribus pronis;	par des oreilles tendues-en-avant;
quippe crimen fœdum	car l'accusation honteuse
servitutis	de servitude
inest adulationi,	est-attachée à l'adulation,
falsa species	une fausse apparence
libertatis	d'indépendance
malignitati.	à la malignité.
Galba, Otho, Vitellius	Galba, Othon, Vitellius
cogniti mihi	*n'ont été* connus à (de) moi
nec beneficio	ni par le bienfait
nec injuria.	ni par l'injure.
Non abnuerim	Je n'aurais pas nié
nostram dignitatem	notre dignité
inchoatam a Vespasiano,	commencée par Vespasien,
auctam a Tito,	accrue par Titus,
provectam longius	*avoir été* portée plus loin
a Domitiano :	par Domitien :
sed quisquam	mais qui-que-ce-soit
est dicendus	est devant être représenté
neque amore	et-non avec-amour
et sine odio	et sans haine
professis	pour *ceux* qui ont-fait-profession
fidem incorruptam.	d'une sincérité incorruptible.
Quod si vita suppeditet,	Que si *ma* vie est-suffisante,
seposui senectuti	j'ai réservé pour *ma* vieillesse
principatum divi Nervæ	le principat du divin Nerva
et imperium Trajani,	et le règne de Trajan,
materiam uberiorem	sujet plus riche
securioremque,	et plus sûr (moins dangereux),
felicitate rara temporum,	par un bonheur rare de temps,
ubi licet sentire	où il est-permis de penser
quæ velis	*ce* que tu peux-vouloir
et dicere	et de dire
quæ sentias.	*ce* que tu peux-penser.
II. Aggredior opus	II. J'aborde une œuvre
opimum casibus,	féconde en malheurs,
atrox prœliis	terrible par les combats,
discors seditionibus,	en-désaccord par les séditions,
sævum etiam pace ipsa.	cruelle aussi dans la paix même.

cipes[1] ferro interempti; trina bella civilia[2], plura externa ac plerumque permixta; prosperæ in Oriente, adversæ in Occidente res; turbatum Illyricum, Galliæ nutantes, perdomita Britannia et statim missa; coortæ in nos Sarmatarum ac Suevorum gentes, nobilitatus cladibus mutuis Dacus, mota prope etiam Parthorum arma falsi Neronis ludibrio. Jam vero Italia novis cladibus vel post longam seculorum seriem repetitis afflicta : haustæ aut obrutæ urbes[3] fecundissima Campaniæ ora; et urbs incendiis vastata, consumptis antiquissimis delubris, ipso Capitolio civium manibus incenso. Pollutæ cærimoniæ, magna adulteria; plenum exiliis mare, infecti cædibus scopuli[4]. Atrocius in urbe sævitum : nobilitas, opes, omissi gestique honores pro crimine et ob virtutes certissimum exitium.

paix : quatre princes tombant sous le fer; trois guerres civiles, beaucoup d'étrangères, et souvent des guerres étrangères et civiles tout ensemble; des succès en Orient, des revers en Occident; l'Illyrie agitée; les Gaules chancelantes; la Bretagne entièrement conquise et bientôt délaissée; les populations des Sarmates et des Suèves levées contre nous; le Dace illustré par ses défaites et les nôtres; le Parthe lui-même prêt à courir aux armes pour un fantôme de Néron; et en Italie des calamités nouvelles ou renouvelées après une longue suite de siècles; des villes abîmées ou ensevelies sous leurs ruines, dans la partie la plus riche de la Campanie; Rome désolée par le feu, voyant consumer ses temples les plus antiques; le Capitole même brûlé par la main des citoyens; les cérémonies saintes profanées; l'adultère dans les grandes familles; la mer couverte de bannis; les rochers souillés de meurtres; des cruautés plus atroces dans Rome : noblesse, opulence, honneurs refusés ou reçus, comptés pour autant de crimes, et la vertu devenue le plus irrémissible de tous; les déla-

Quattuor principes	Quatre princes
interempti ferro ;	mis-à-mort par le fer ;
trina bella civilia,	trois guerres civiles,
plura externa	de plus nombreuses étrangères
ac plerumque permixta ;	et la-plupart-du-temps mélangées ;
res prosperæ in Oriente,	des affaires prospères en Orient,
adversæ in Occidente ;	contraires en Occident ;
Illyricum turbatum,	l'Illyrie troublée,
Galliæ nutantes,	les Gaules chancelantes,
Britannia perdomita	la Bretagne soumise-d'un-bout-à- [l'autre
et statim missa ;	et aussitôt abandonnée ;
gentes Sarmatarum	les nations des Sarmates
ac Suevorum	et des Suèves
coortæ in nos,	levées-ensemble contre nous,
Dacus nobilitatus	le Dace illustré
cladibus mutuis,	par *nos* défaites réciproques,
arma etiam Parthorum	les armes même des Parthes
prope mota	presque mises-en-mouvement
ludibrio falsi Neronis.	par le jouet d'un faux Néron.
Jam vero Italia	Puis d'autre-part l'Italie
afflicta cladibus novis	frappée par des calamités nouvelles
vel repetitis	ou renouvelées
post longam seriem sæculorum :	après une longue suite de siècles :
urbes haustæ aut obrutæ	des villes abîmées ou englouties,
ora fecundissima	dans la région la plus fertile
Campaniæ ;	de la Campanie ;
et urbs vastata incendiis,	et la ville désolée par des incendies
delubris antiquissimis	les temples les plus anciens
consumptis,	ayant été consumés,
Capitolio ipso	le Capitole lui-même
incenso	ayant été brûlé
manibus civium.	par les mains des citoyens.
Cærimoniæ	Les cérémonies-religieuses
pollutæ,	souillées,
magna adulteria ;	de grands adultères ;
mare plenum exiliis,	la mer pleine d'exils (d'exilés),
scopuli infecti cædibus.	les rochers teints par les meurtres.
Sævitum atrocius	*Il fut* sévi plus atrocement
in urbe :	dans la ville :
nobilitas, opes,	noblesse, richesses,
honores omissi gestique	charges refusées et remplies [tion
pro crimine	en-guise-de (tenant lieu d') accusa-
et exitium certissimum	et la perte très certaine
ob virtutes.	pour les vertus.

Nec[1] minus præmia delatorum invisa quam scelera, cum alii sacerdotia et consulatus ut spolia adepti, procurationes alii et interiorem potentiam, agerent, verterent cuncta odio et terrore. Corrupti[2] in dominos servi, in patronos liberti; et quibus deerat inimicus, per amicos oppressi.

III. Non tamen adeo virtutum sterile seculum, ut non et bona exempla prodiderit. Comitatæ profugos liberos matres, secutæ maritos in exilia conjuges; propinqui audentes, constantes generi, contumax etiam adversus tormenta servorum fides, suprema clarorum virorum necessitate[3], ipsa necessitas fortiter tolerata, et laudatis antiquorum mortibus pares exitus. Præter multiplices rerum humanarum casus cælo terraque prodigia et fulminum monitus et futurorum præsagia, læta, tristia, ambigua, manifesta;

teurs, dont le salaire ne révoltait pas moins que les forfaits, se partageant comme un butin sacerdoces et consulats, régissant les provinces, régnant au palais, menant tout au gré de leur caprice, par haine ou par peur; les esclaves armés contre leurs maîtres, les affranchis contre leurs patrons; enfin ceux à qui manquait un ennemi, accablés par leurs amis.

III. Ce siècle toutefois ne fut pas si stérile en vertus qu'on n'y vît briller aussi quelques beaux exemples. Des mères accompagnèrent la fuite de leurs enfants, des femmes suivirent leurs maris en exil; on vit des parents intrépides, des gendres courageux, des esclaves d'une fidélité invincible aux tortures; alors que des têtes illustres étaient soumises à la dernière de toutes les épreuves, cette épreuve même supportée sans faiblesse, et des trépas comparables aux plus belles morts de l'antiquité. A ce concours inouï d'événements humains se joignirent des prodiges dans le ciel et sur la terre, et les voix prophétiques de la foudre, et mille signes de l'avenir, heureux ou sinistres, certains ou équi-

Et præmia delatorum
non minus invisa
quam scelera,
cum adepti alii
sacerdotia et consulatus,
ut spolia,
alii procurationes
et potentiam
interiorem,
agerent,
verterent cuncta
odio et terrore.
Servi corrupti
in dominos,
liberti in patronos;
et quibus deerat inimicus,
oppressi per amicos.

III. Non tamen seculum
adeo sterile virtutum,
ut non prodiderit
et bona exempla.
Matres comitatæ
liberos profugos,
conjuges secutæ
maritos in exilia;
propinqui audentes,
generi constantes,
fides servorum
contumax
etiam adversus tormenta,
necessitate suprema
virorum clarorum,
necessitas ipsa
tolerata fortiter
et exitus pares
mortibus antiquorum
laudatis.
Præter casus multiplices
rerum humanarum,
cælo terraque
et monitus fulminum
et præsagia futurorum,
læta, tristia,
ambigua, manifesta;

Et les récompenses des délateurs
non moins odieuses
que *leurs* crimes,
attendu que ayant acquis les uns
les sacerdoces et les consulats,
comme des dépouilles,
les autres les intendances
et la puissance
intérieure (dans le palais),
ils menaient,
bouleversaient tout
par la haine et la terreur.
Les esclaves *furent* gagnés
contre les maîtres
les affranchis contre les patrons;
et *ceux* à qui manquait un ennemi
accablés par *leurs* amis.

III. Ni toutefois le siècle ne *fut*
si stérile en vertus,
qu'il n'ait transmis
aussi de bons exemples.
Des mères ayant accompagné
leurs enfants fugitifs,
des épouses ayant suivi
leurs maris dans *leurs* exils;
des parents hardis,
des gendres fermes,
la fidélité des esclaves
résistant
même contre les tortures,
et dans la nécessité suprême
de personnages illustres,
cette nécessité même
supportée courageusement,
et des fins pareilles
aux morts des anciens
qui ont été louées.
Outre les accidents multiples
des choses humaines,
dans le ciel et sur terre
et avertissements des foudres,
et présages des choses futures,
heureux, sinistres,
équivoques, clairs;

nec enim unquam atrocioribus populi Romani cladibus magisve justis[1] indiciis approbatum est non esse curæ deis securitatem nostram, esse ultionem[2].

IV. Ceterum antequam destinata componam, repetendum videtur, qualis status urbis, quæ mens exercituum, quis habitus provinciarum, quid in toto terrarum orbe validum, quid ægrum fuerit, ut non modo casus[3] eventusque rerum, qui plerumque fortuiti sunt, sed ratio etiam causæque noscantur. Finis Neronis ut lætus primo gaudentium impetu fuerat, ita varios motus animorum non modo in urbe apud patres, aut populum, aut urbanum militem[4], sed omnes legiones ducesque conciverat, evulgato imperii arcano posse principem alibi quam Romæ fieri. Sed patres læti, usurpata statim libertate licentius ut erga principem novum et absentem; primores equitum[5]

voques. Non, jamais plus horribles calamités du peuple romain ni plus clairs arrêts de la puissance divine ne prouvèrent au monde que si les dieux sont indifférents à notre sécurité, ils n'oublient pas de nous punir.

IV. Mais, avant d'entrer dans ces grands récits, il convient d'exposer la situation de Rome, l'esprit des armées, l'état des provinces, celui du monde entier, et quelles parties de ce grand corps étaient saines ou languissantes; afin que, ne se bornant pas à connaître les péripéties et le succès des affaires, qui sont souvent l'ouvrage du hasard, on en découvre la marche et les ressorts cachés. La fin de Néron, après les premiers transports de la joie publique, agita diversement les esprits non seulement du sénat, du peuple, des troupes de la ville, mais encore des légions et des généraux : le secret de l'État venait d'être révélé; un empereur pouvait se faire autre part que dans Rome. Le sénat se réjouissait et, sans perdre un instant, il s'était ressaisi d'une liberté, plus indépendante et plus hardie sous un prince nouveau et absent.

nec enim
est approbatum unquam
cladibus atrocioribus
populi Romani
indiciisve magis justis
nostram securitatem
non esse curæ deis,
ultionem esse.
IV. Ceterum
antequam componam
destinata,
videtur repetendum,
qualis fuerit status urbis,
quæ mens exercituum,
quis habitus provinciarum,
quid validum,
quid ægrum
in toto orbe terrarum,
ut non modo
casus
eventusque rerum,
qui plerumque
sunt fortuiti,
sed etiam ratio et causæ
noscantur.
Ut finis Neronis
fuerat lætus
primo impetu gaudentium,
ita conciverat
varios motus animorum
non modo in urbe,
apud patres, aut populum,
aut militem urbanum,
sed omnes legiones
ducesque,
arcano imperii evulgato
principem posse fieri
alibi quam Romæ.
Sed patres
læti,
libertate usurpata statim
licentius
ut erga principem
novum et absentem;

ni en-effet
il *ne* fut prouvé jamais
par des désastres plus terribles
du peuple romain
ou par des indices plus réguliers
notre sécurité
n'être pas à souci aux dieux,
notre punition *l'*être.
IV. D'ailleurs
avant-que je compose [jeté),
les choses projetées (le sujet pro-
il *me* paraît *être* à reprendre,
quelle fut la situation de la ville,
quel l'esprit des armées,
quel l'état des provinces,
quelle *partie fut* solide,
quelle *fut* malade
dans tout le globe des terres,
afin-que non seulement
les accidents
et les issues des choses,
qui la-plupart-du-temps
sont fortuits,
mais encore la raison et les causes
soient connues.
De-même-que la fin de Néron
avait été agréable [réjouissant,
dans le premier élan de ceux se-
ainsi elle avait excité
divers mouvements des esprits
non seulement dans la ville,
chez les sénateurs, ou le peuple,
ou le soldat urbain,
mais *chez* toutes les légions
et *chez tous* les chefs, [vélé
le secret de l'empire ayant été ré-
un empereur pouvoir être fait
ailleurs qu'à Rome. [dis-je),
Mais les sénateurs (les sénateurs
étaient joyeux, [champ
la liberté ayant été pratiquée sur-le-
plus hardiment [prince
comme *il arrive* à-l'égard-d'un
nouveau et absent;

proximi gaudio patrum; pars populi integra et magnis domibus annexa, clientes libertique damnatorum et exsulum in spem erecti : plebs sordida et circo ac theatris sueta, simul deterrimi servorum, aut qui adesis bonis per dedecus Neronis alebantur, mæsti et rumorum avidi.

V. Miles urbanus longo Cæsarum sacramento imbutus et ad destituendum Neronem arte magis et impulsu[1] quam suo ingenio traductus, postquam neque dari donativum sub nomine Galbæ promissum[2] neque magnis meritis ac præmiis eundem in pace quem in bello locum, præventamque gratiam intellegit apud principem a legionibus[3] factum, pronus ad novas res scelere insuper Nymphidii Sabini præfecti imperium sibi molientis agitatur. Et Nymphidius quidem in ipso conatu oppressus; sed quamvis capite defectionis ablato manebat plerisque militum

Les principaux de l'ordre équestre éprouvaient une joie presque égale à celle des sénateurs. La partie saine du peuple, liée d'intérêt aux grandes familles, les clients, les affranchis des condamnés et des bannis, renaissaient à l'espérance; la populace accoutumée au cirque et aux théâtres, et avec elle la lie des esclaves, et les dissipateurs ruinés, qui vivaient de l'opprobre de Néron, étaient consternés et recueillaient avidement tous les bruits.

V. Les soldats prétoriens, attachés aux Césars par un long respect du serment militaire, et dont la foi n'avait manqué à Néron que par l'effet d'une surprise et d'une impulsion étrangère, ne voyant pas arriver les largesses promises au nom de Galba, comprenant d'ailleurs que la paix ne donnerait pas lieu, comme la guerre, aux grands services et aux grandes récompenses, et qu'ils étaient devancés dans la faveur d'un prince ouvrage des légions, inclinaient d'eux-mêmes aux nouveautés; et la perfidie de leur préfet Nymphidius Sabinus, qui conspirait pour se faire empereur, nourrissait de plus en plus cet esprit séditieux. Nymphidius, il est vrai, périt dans l'essai de son crime. Mais oique la révolte

primores equitum
proximi gaudio
patrum;
pars populi integra
et annexa magnis domibus,
clientes libertique
damnatorum et exsulum
erecti in spem :
sordida plebs
et sueta circo et theatris,
simul deterrimi servorum,
aut qui
bonis adesis
alebantur
per dedecus Neronis,
mæsti
et avidi rumorum.

V. Miles urbanus
imbutus longo sacramento
Cæsarum
et traductus
ad destituendum Neronem
magis arte et impulsu
quam suo ingenio,
postquam intellegit
neque donativum promissum
sub nomine Galbæ
dari
neque eundem locum
in pace
magnis meritis ac præmiis
quem in bello,
gratiamque præventam
apud principem
factum a legionibus,
pronus ad res novas,
agitatur insuper
scelere præfecti
Nymphidii Sabini
molientis sibi imperium.
Et Nymphidius quidem
oppressus in conatu ipso;
sed quamvis capite defectionis
ablato,

les principaux des chevaliers
étaient très-rapprochés de la joie
des sénateurs;
la partie du peuple saine
et liée aux grandes maisons,
les clients et les affranchis
des condamnés et des exilés
étaient ranimés à l'espérance :
la vile populace [théâtres,
et accoutumée au cirque et aux
ensemble les pires des esclaves,
ou *ceux* qui
leurs biens ayant été mangés
étaient nourris
au-moyen-du déshonneur de Néron,
étaient tristes
et avides de rumeurs.

V. Le soldat urbain (prétorien)
pénétré d'un long serment
des (qui l'attachait aux) Césars
et amené
à abandonner Néron
plutôt par artifice et impulsion
que par son inclination,
après-qu'il voit
ni le don promis
sous le nom de Galba
n'être donné
ni le même lieu *être*
dans la paix [récompenses
aux grands services et aux *grandes*
que dans la guerre,
et la faveur *avoir été* accaparée
auprès d'un empereur
créé par les légions,
porté aux choses nouvelles
est agité en-outre
par la scélératesse du préfet
Nymphidius Sabinus
préparant à lui-même l'empire.
Et Nymphidius à-la-vérité
fut accablé dans *cet* effort même;
mais quoique la tête de la révolte
ayant (eût) été enlevée,

conscientia, nec deerant sermones senium atque avaritiam Galbæ increpantium. Laudata olim et militari fama celebrata severitas ejus angebat aspernantes veterem disciplinam atque quattuordecim annis a Nerone assuefactos ut haud minus vitia principum amarent quam olim virtutes verebantur. Accessit Galbæ vox pro re publica honesta, ipsi anceps, legi a se militem, non emi; nec enim ad hanc formam cetera[1] erant.

VI. Invalidum senem Titus Vinius et Cornelius Laco, alter deterrimus mortalium, alter ignavissimus, odio flagitiorum oneratum contemptu inertiæ destruebant. Tardum Galbæ iter[2] et cruentum, interfectis Cingonio Varrone consule designato et Petronio Turpiliano consulari : ille ut Nymphidii socius, hic ut dux Neronis, inauditi atque

eût perdu son chef, il restait à la plupart des soldats le sentiment inquiet de leur complicité. Il ne manquait pas de voix qui murmuraient contre la vieillesse et l'avarice de Galba. Sa sévérité, célébrée jadis dans les camps par tous les éloges de la renommée, alarmait des esprits dégoûtés de l'ancienne discipline, et qui avaient appris sous Néron, par une habitude de quatorze ans, à aimer les vices des princes, autant qu'autrefois ils respectaient leurs vertus. Ajoutons ce que dit Galba, « qu'il choisissait les soldats et ne les achetait point » ; parole qui honorait ses principes politiques aux dépens de sa sûreté ; car le reste ne répondait pas à cette maxime.

VI. Le faible vieillard était livré à T. Vinius et à Cornélius Lacon, l'un le plus méchant, l'autre le plus lâche des hommes, qui, amassant sur lui la haine due aux forfaits et le mépris qu'attire l'indolence, le perdaient de concert. La marche de Galba avait été lente et ensanglantée : il avait fait mourir Cingonius Varron, consul désigné, et Pétronius Turpilianus, homme consulaire. Accusés, celui-là d'avoir été complice de Nymphidius,

conscientia
manebat plerisque militum,
nec sermones increpantium
senium
atque avaritiam Galbæ
deerant.
Severitas ejus
laudata olim
et celebrata fama militari
angebat aspernantes
veterem disciplinam
atque assuefactos a Nerone
quattuordecim annis
ut amarent
vitia principum
haud minus quam olim
verebantur virtutes.
Vox Galbæ
honesta pro re publica,
anceps ipsi,
militem legi,
non emi a se,
accessit ;
nec enim cetera erant
ad hanc formam.

VI. Titus Vinius
et Cornelius Laco,
alter deterrimus,
alter ignavissimus mortalium,
destruebant
contemptu inertiæ
invalidum senem
oneratum odio
flagitiorum.
Iter Galbæ tardum
et cruentum,
Cingonio Varrone
consule designato
et Petronio Turpiliano
consulari
interfectis :
ille ut socius
Nymphidii,
hic ut dux Neronis,

la conscience *de leur culpabilité*
restait à la plupart des soldats,
ni les discours de *ceux* qui atta-
la vieillesse [quaient
et l'avarice de Galba
ne manquaient.
La sévérité de lui
louée jadis
et répandue par la rumeur militaire
tourmentait *les soldats* repoussant
l'ancienne discipline
et habitués par Néron
pendant quatorze ans
à-ce-qu'ils aimassent (à aimer)
les vices des princes
non moins qu'autrefois
ils respectaient *leurs* vertus.
Une parole de Galba [blique,
honorable eu-égard-à la chose pu-
dangereuse pour lui-même,
le soldat être choisi,
n'être point acheté par lui,
s'-ajouta *à cela*;
ni en-effet le reste *n'était*
selon cette formule.

VI. Titus Vinius
et Cornélius Lacon,
l'un le plus mauvais,
l'autre le plus lâche des mortels,
ruinaient
par le mépris de la lâcheté *de l'un*
le faible vieillard
chargé de la haine
des turpitudes *de l'autre.*
La marche de Galba *avait été* lente
et sanglante,
Cingonius Varron
consul désigné
et Petronius Turpilianus,
consulaire
ayant été mis-à-mort :
celui-là comme complice
de Nymphidius,
celui-ci comme général de Néron,

indefensi, tanquam innocentes perierant. Introitus in urbem trucidatis tot millibus[1] inermium militum infaustus omine atque ipsis etiam qui occiderant formidolosus. Inducta legione Hispana, remanente ea quam e classe Nero conscripserat, plena urbs exercitu insolito[2]; multi ad hoc numeri e Germania ac Britannia et Illyrico, quos idem Nero electos præmissosque ad claustra Caspiarum[3] et bellum, quod in Albanos parabat, opprimendis Vindicis cœptis revocaverat : ingens novis rebus materia, ut non in unum aliquem prono favore, ita audenti parata.

VII. Forte congruerat ut Clodii Macri et Fontei Capitonis cædes nuntiarentur. Macrum in Africa haud dubie turbantem Trebonius Garutianus procurator jussu Galbæ,

celui-ci général sous Néron, tous deux périrent avec les honneurs de l'innocence, sans avoir été ni entendus ni défendus. Son entrée dans Rome, que signala le massacre de tant de milliers de soldats désarmés, fut d'un présage malheureux, et jusqu'aux meurtriers frémirent d'épouvante. Une légion d'Espagne était entrée avec lui; celle que Néron avait levée sur la flotte n'était pas sortie; Rome était pleine d'une milice inaccoutumée, grossie encore de nombreux détachements venus de Germanie, de Bretagne, d'Illyrie. Néron les avait choisis et fait partir en avant pour les portes Caspiennes et la guerre qu'il préparait contre les Albaniens; puis il les avait rappelés pour étouffer la révolte de Vindex. C'était un puissant moyen de révolutions; et, sans favoriser de préférence aucun intérêt, cette multitude était à la disposition du premier audacieux.

VII. Le hasard voulut qu'on apprît dans ce même temps le meurtre de Clodius Macer et celui de Fonteius Capiton. Macer, on n'en peut douter, troublait en Afrique la paix de l'empire : le pro-

pericrant tanquam innocentes,
inauditi
atque indefensi.
Introitus in urbem
tot millibus militum inermium
trucidatis
infaustus omine
atque formidolosus ipsis etiam
qui occiderant.
Legione Hispana
inducta,
ea quam Nero
conscripserat e classe
remanente,
urbs plena exercitu insolito ;
ad hoc
multi numeri
e Germania ac Britannia
et Illyrico,
quos electos præmissosque
ad claustra
Caspiarum
et bellum quod parabat
in Albanos,
idem Nero revocaverat
cœptis Vindicis
opprimendis :
ingens materia
rebus novis,
et ut
non favore
prono in aliquem unum,
ita parata
audenti.

VII. Forte congruerat
ut cædes Clodii Macri
et Fontei Capitonis
nuntiarentur.
Procurator
Trebonius Garutianus
jussu Galbæ
Macrum turbantem
in Africa
haud dubie,

avaient péri comme des innocents,
n'ayant-pas-été-entendus
et n'ayant-pas-été-défendus.
Son entrée dans la ville
tant de milliers de soldats désarmés
ayant été égorgés
fut sinistre par le présage
et effrayante pour ceux-mêmes
qui avaient tué.
Une légion espagnole
ayant été introduite,
celle que Néron
avait levée de la flotte
restant [inaccoutumée ;
la ville *était* pleine d'une milice
outre cela
beaucoup de détachements
de la Germanie et de la Bretagne
et de l'Illyrie,
lesquels choisis et envoyés-en-avant
vers les fermetures
des *portes* Caspiennes
et pour la guerre qu'il préparait
contre les Albaniens,
le même Néron avait rappelés
pour les entreprises de Vindex
devant être étouffées :
grande matière (ressource)
pour des choses nouvelles,
et de-même-que
elle n'était pas d'une faveur
portée vers quelqu'un,
ainsi *elle était* prête
pour qui oserait.

VII. Par hasard il s'-était rencontré
que les meurtres de Clodius Macer
et de Fonteius Capiton
fussent annoncés.
Le procurateur
Trébonius Garutianus
avait tué par l'ordre de Galba
Macer excitant-des-troubles
en Afrique
non d'une-manière-douteuse,

Capitonem in Germania, cum similia cœptaret, Cornelius Aquinus et Fabius Valens legati legionum interfecerant, antequam juberentur. Fuere qui crederent Capitonem, ut avaritia et libidine fœdum ac maculosum, ita cogitatione rerum novarum abstinuisse, sed a legatis bellum suadentibus, postquam impellere nequiverint, crimen ac dolum ultro compositum, et Galbam mobilitate ingenii, an ne altius scrutaretur, quoquo modo acta, quia mutari non poterant, comprobasse. Ceterum utraque cædes sinistre accepta, et inviso semel principi seu bene seu male facta parem invidiam afferebant. Venalia cuncta, præpotentes liberti[1], servorum manus subitis avidæ et tanquam apud senem festinantes, eademque novæ aulæ mala, æque gra-

curateur Trébonius Garutianus le mit à mort par ordre de Galba. Capiton, essayant de remuer en Germanie, fut tué sans ordre par Cornélius Aquinus et Fabius Valens, lieutenants de légions. Plusieurs ont cru que Capiton, flétri d'ailleurs de toutes les souillures de l'avarice et de la débauche, n'avait conçu aucune pensée de révolte ; mais que les deux lieutenants après avoir essayé vainement de pousser à la guerre, préparèrent de concert son accusation et sa perte ; et que Galba, soit légèreté d'esprit, soit pour éviter des recherches dangereuses, approuva sans examen ce qui était sans remède. Au reste, ces deux meurtres laissèrent une impression fâcheuse ; et le prince une fois odieux, le bien et le mal qu'il faisait excitaient un égal mécontentement. Tout était aux enchères, les affranchis étaient tout puissants ; d'avides esclaves dévoraient à l'envi une fortune soudaine, et se hâtaient sous un vieillard. C'était dans la nouvelle cour tous les désordres

Cornelius Aquinus
et Fabius Valens
legati legionum
interfecerant,
antequam juberentur,
Capitonem in Germania,
cum cœptaret
similia.
Fuere qui crederent
ut Capitonem
foedum ac maculosum
avaritia et libidine,
ita abstinuisse
cogitatione rerum novarum,
sed crimen ac dolum
compositum ultro
a legatis suadentibus
bellum,
postquam nequiverint
impellere,
et Galbam
mobilitate ingenii,
an ne scrutaretur
altius,
comprobasse
acta
quoquo modo,
quia non poterant
mutari.
Ceterum utraque cædes
accepta sinistre,
et facta
seu bene seu male
afferebant parem invidiam
principi semel inviso.
Cuncta venalia,
liberti præpotentes,
manus servorum avidæ
subitis
et festinantes
tanquam apud senem,
malaque novæ aulæ
eadem,
æque gravia,

Cornélius Aquinus
et Fabius Valens
lieutenants de légions,
avaient tué,
avant qu'ils reçussent-l'-ordre,
Capiton en Germanie,
attendu-qu'il commençait
des choses semblables.
Il *y* eut *des gens* qui croyaient
de-même-que Capiton *avoir été*
hideux et souillé
par l'avarice et la débauche,
ainsi s'-être tenu-éloigné
de la pensée de choses nouvelles,
mais l'accusation et la machination
avoir été arrangées spontanément
par les lieutenants conseillant
la guerre,
après-qu'ils ne purent
y pousser,
et Galba
par légèreté d'esprit, [châtât pas
ou-peut-être pour qu'il ne recher-
trop profondément,
avoir approuvé
les choses faites
de quelque manière que-ce-fût,
puisqu'elles ne pouvaient
être changées.
Du-reste l'un-et-l'autre meurtre
fut reçu d'une manière-fâcheuse,
et les choses faites
soit bien soit mal
apportaient une égale haine
au prince *devenu* une-fois odieux.
Tout *était* à-vendre, [sants,
les affranchis *étaient* tout-puis-
les mains des esclaves avides
dans *ces changements* soudains
et se-hâtant [lard,
comme *il arrive* auprès d'un vieil-
et les maux de la nouvelle cour
les mêmes *que ceux de l'ancienne*
également pesants,

via, non æque excusata. Ipsa ætas Galbæ irrisui ac fastidio erat assuetis juventæ Neronis et imperatores forma ac decore corporis, ut est mos vulgi, comparantibus.

VIII. Et hic quidem Romæ, tanquam in tanta multitudine, habitus animorum fuit. E provinciis Hispaniæ præerat Cluvius Rufus, vir facundus et pacis artibus, bellis inexpertus. Galliæ super memoriam Vindicis obligatæ recenti dono Romanæ civitatis[1] et in posterum tributi levamento[2]. Proximæ tamen Germanicis exercitibus Galliarum civitates[3] non eodem honore habitæ, quædam etiam finibus ademptis pari dolore commoda aliena ac suas injurias metiebantur. Germanici exercitus, quod periculosissimum in tantis viribus, solliciti et irati superbia recentis victoriæ[4] et metu tanquam alias partes fovissent tarde a Nerone desciverant, nec statim pro Galba Verginius. An imperare

de l'ancienne; on en souffrait autant, on les excusait moins. La vieillesse même de Galba était l'objet d'un moqueur et superbe dégoût, pour des hommes accoutumés à la jeunesse de Néron, et qui jugeaient les princes, comme le peuple les juge, sur la beauté du corps et les grâces extérieures.

VIII. Voilà quelle était, dans l'immense population de Rome, la disposition dominante des esprits. Quant aux provinces, l'Espagne obéissait à Cluvius Rufus, homme éloquent, doué des talents de la paix, mais qui n'avait pas encore fait ses preuves à la guerre. Déjà liées par le souvenir de Vindex, les Gaules l'étaient encore par le don récent du droit de cité romaine, et la diminution d'impôts accordée pour l'avenir. Cependant les cités gauloises les plus voisines des armées de Germanie, traitées avec moins de faveur ou même privées d'une partie de leur territoire, mesuraient avec l'œil d'un égal dépit les avantages d'autrui et leurs propres injures. Les armées de Germanie nourrissaient deux sentiments redoutables avec de si grandes forces, l'inquiétude et le mécontentement : enorgueillies qu'elles étaient d'une victoire récente, et craignant le reproche d'avoir favorisé un autre parti. Elles avaient tardé à se détacher de Néron, et Verginius ne s'était pas aussitôt déclaré pour Galba : on doutait s'il n'avait pas voulu

non excusata æque.
Ætas ipsa Galbæ
erat irrisui ac fastidio
assuetis
juventæ Neronis
et comparantibus imperatores
forma ac decore corporis,
ut est mos vulgi.

VIII. Et hic fuit quidem
habitus animorum Romæ,
tanquam in tanta multitudine.
E provinciis
Cluvius Rufus, vir facundus,
et artibus pacis,
inexpertus bellis,
præerat Hispaniæ.
Galliæ,
super memoriam Vindicis,
obligatæ dono recenti
civitatis Romanæ
et levamento tributi
in posterum.
Civitates tamen Galliarum
proximæ exercitibus
Germanicis
non habitæ eodem honore,
quædam etiam
finibus ademptis,
metiebantur pari dolore
commoda aliena
ac suas injurias.
Exercitus Germanici
solliciti et irati,
quod periculosissimum
in tantis viribus,
superbia victoriæ recentis
et metu,
tanquam fovissent
alias partes
desciverant tarde
a Nerone;
nec Verginius
statim
pro Galba.

non excusés également.
L'âge même de Galba
était à dérision et à dégoût
à des *hommes* habitués
à la jeunesse de Néron [reurs
et comparant *entre eux* les empe-
par la forme et la beauté du corps,
comme est la coutume du vulgaire.

VIII. Et tel fut certes
l'état des esprits à Rome, [tude.
comme dans une si-grande multi-
Des (dans les) provinces,
Cluvius Rufus, homme éloquent,
et *doué* des talents de la paix,
non-éprouvé par les guerres,
commandait l'Espagne.
Les Gaules,
outre le souvenir de Vindex,
étaient liées par le don récent
du droit de cité romaine
et par un allègement de tribut
pour l'avenir.
Toutefois les cités des Gaules
les plus-proches des armées
germaniques [me honneur,
n'ayant pas été traitées avec le mê-
certaines même [vé,
leur territoire *leur* ayant été enle-
mesuraient avec un égal dépit
les avantages d'-autrui
et leurs *propres* injures.
Les armées germaniques
inquiètes et irritées,
ce qui *est* très-dangereux
dans (avec) de si-grandes forces,
par l'orgueil d'une victoire récente
et par la crainte
comme-si elles avaient fomenté
un autre parti
s'-étaient détachées lentement
de Néron;
ni Verginius *ne s'était prononcé*
immédiatement
pour Galba.

noluisset dubium : delatum ei a milite imperium conveniebat. Fonteium Capitonem occisum etiam qui queri non poterant, tamen indignabantur. Dux deerat, abducto Verginio[1] per simulationem amicitiæ; quem non remitti atque etiam reum esse tanquam suum crimen accipiebant.

IX. Superior exercitus[2] legatum Hordeonium Flaccum spernebat, senecta ac debilitate pedum invalidum, sine constantia, sine auctoritate; ne quieto quidem milite regimen : adeo furentes infirmitate retinentis ultro accendebantur. Inferioris Germaniæ legiones diutius sine consulari fuere, donec missu Galbæ A. Vitellius aderat, censoris Vitellii ac ter consulis filius : id satis videbatur. In Britannico exercitu nihil irarum : non sane aliæ legiones per omnes civilium bellorum motus innocentius

l'empire; on était sûr que le soldat le lui avait offert. Enfin le meurtre de Capiton indignait ceux même qui n'avaient pas le droit de s'en plaindre. Un chef manquait toutefois : Verginius, appelé à la cour sous un faux-semblant d'amitié, était retenu, accusé même, et l'armée voyait dans ce traitement sa propre accusation.

IX. Celle du Haut-Rhin méprisait son général Hordéonius Flaccus, vieux, tourmenté de la goutte, sans caractère, sans autorité. Dans une armée paisible, il ne commandait pas; sa molle résistance achevait d'enflammer une armée déjà furieuse. Les légions de la Basse-Germanie furent assez longtemps sans chef consulaire. Enfin Aulus Vitellius arriva de la part du prince. Il était fils de Vitellius, censeur, trois fois consul, et ce titre parut suffisant. Il n'y avait aucun signe de mécontentement parmi les troupes de Bretagne. Et ces légions furent sans contredit celles qui, dans tous les mouvements des guerres civiles, se maintinrent le plus

Dubium
an noluisset imperare :
conveniebat
imperium delatum ei
a milite.
Etiam qui non poterant
queri,
indignabantur tamen
Fonteium Capitonem occisum.
Dux deerat,
Verginio abducto
per simulationem amicitiæ;
quem non remitti,
atque etiam esse reum,
accipiebant,
suum crimen.

IX. Exercitus superior
spernebat legatum
Hordeonium Flaccum,
invalidum senecta
ac debilitate pedum,
sine constantia,
sine auctoritate;
regimen
ne milite quidem quieto;
adeo furentes
accendebantur ultro
infirmitate retinentis.
Legiones
Germaniæ inferioris
fuere diutius
sine consulari,
donec, missu
Galbæ,
Aulus Vitellius aderat,
filius Vitellii
censoris ac ter consulis :
id videbatur satis.
In exercitu Britannico
nihil irarum :
sane non aliæ legiones
egerunt innocentius
per omnes motus
bellorum civilium,

Il était douteux
s'il n'avait pas-voulu être-empereur:
on était-d'accord
l'empire *avoir été* offert à lui
par le soldat.
Même *ceux* qui ne pouvaient
se-plaindre,
s'-indignaient cependant
Fonteius Capiton *avoir été* tué.
Un chef manquait,
Verginius ayant été emmené
par feinte d'amitié;
lequel n'être pas renvoyé,
et même être accusé,
les soldats recevaient *comme*
leur *propre* accusation.

IX. L'armée supérieure
méprisait le lieutenant
Hordéonius Flaccus,
infirme par la vieillesse
et la débilité des pieds,
sans fermeté,
sans autorité ;
nulle direction
pas même le soldat *étant* tranquille;
tant *ces soldats* furieux
étaient enflammés en-outre
par la faiblesse de qui *les* retenait
Les légions
de la Germanie inférieure
furent plus-longtemps
sans consulaire,
jusqu'à-ce-que, par l'envoi
de (fait par) Galba,
Aulus Vitellius fût arrivé,
fils de Vitellius
censeur et trois-fois consul :
cette *mesure* paraissait suffisante.
Dans l'armée britannique
point de colères :
certes point d'autres légions
ne se-comportèrent plus-honnêtement
pendant tous les mouvements
des guerres civiles,

egerunt, seu quia procul et Oceano divisæ, seu crebris expeditionibus doctæ hostem potius odisse. Quies et Illyrico, quanquam excitæ a Nerone legiones, dum in Italia cunctantur, Verginium legationibus adissent; sed longis spatiis discreti exercitus, quod saluberrimum est ad continendam militarem fidem, nec vitiis nec viribus miscebantur.

X. Oriens adhuc immotus. Suriam et quattuor legiones obtinebat Licinius Mucianus, vir secundis adversisque juxta famosus. Insignes amicitias juvenis ambitiose coluerat; mox attritis opibus, lubrico statu, suspecta etiam Claudii iracundia, in secretum Asiæ sepositus tam prope ab exule fuit quam postea a principe. Luxuria, industria, comitate, arrogantia, malis bonisque artibus mixtus : nimiæ voluptates, cum vacaret; quotiens expedierat,

irréprochables ; soit à cause de la distance et de l'Océan qui les tenait isolées, soit parce qu'étant souvent en campagne, elles avaient appris à ne haïr que l'ennemi. Même repos en Illyrie, quoique les légions que Néron en avait appelées eussent, pendant un séjour prolongé dans l'Italie, essayé des négociations auprès de Verginius. Au reste, séparées par de longs intervalles, ce qui est la meilleure garantie de la foi militaire, les armées ne pouvaient ni mêler leurs vices, ni réunir leurs forces.

X. L'Orient était encore immobile. La Syrie et quatre légions recevaient les ordres de Licinius Mucien, homme également fameux par ses prospérités et par ses disgrâces. Jeune, il avait cultivé ambitieusement d'illustres amitiés. Un temps vint où, ses richesses étant épuisées, sa fortune chancelante, lui-même en doute s'il n'avait pas encouru le déplaisir de Claude, on l'envoya languir au fond de l'Asie, aussi près de l'exil alors qu'il le fut depuis du rang suprême. C'était un mélange de mollesse et d'activité, de politesse et d'arrogance, de bonnes qualités et de mauvaises : des voluptés sans retenue au temps du loisir, au besoin

seu quia procul,
et divisæ Oceano,
seu doctæ
expeditionibus crebris
odisse potius hostem.
Quies et Illyrico,
quanquam legiones
excitæ a Nerone,
dum cunctantur in Italia,
adissent Verginium
legationibus;
sed exercitus,
discreti longis spatiis,
quod est
saluberrimum
ad fidem militarem
continendam,
miscebantur
nec vitiis nec virtutibus.

X. Oriens
adhuc immotus.
Licinius Mucianus,
vir juxta famosus,
secundis adversisque
obtinebat Suriam
et quattuor legiones.
Juvenis coluerat
ambitiose
amicitias insignes;
mox opibus attritis,
statu lubrico,
iracundia Claudii
suspecta etiam,
sepositus
in secretum Asiæ,
fuit tam prope
ab exule
quam postea principe.
Mixtus luxuria, industria,
comitate, arrogantia,
artibus malis bonisque :
voluptates nimiæ,
cum vacaret;
quotiens expedierat,

soit parce-qu'elles *étaient* loin
et séparées par l'Océan,
soit-qu'*elles fussent* instruites
par des expéditions fréquentes
à haïr plutôt l'ennemi.
Repos aussi dans l'Illyrie,
quoique les légions
appelées par Néron,
tandis-qu'elles s'-attardent en Italie,
se-fussent adressés à Verginius
par des députations;
mais les armées
séparées par de longs intervalles,
ce qui est
la *condition* la-plus-salutaire
pour la fidélité militaire
devant être maintenue,
*n'*étaient mêlées *aux autres*
ni par les vices ni par les vertus.

X. L'Orient
était encore immobile.
Licinius Mucien,
homme également fameux,
par *ses* prospérités et *ses* revers,
occupait la Syrie
et (avait sous lui) quatre légions.
Jeune il avait cultivé
en-vue-de-plaire
des amitiés illustres; [broyées,
puis *ses* ressources ayant été
dans une situation glissante,
la colère de Claude *contre lui*
étant même soupçonnée,
relégué
dans une *partie* retirée de l'Asie,
il fut aussi près
de l'exilé (de l'exil) [pire).
que plus-tard du prince (de l'em-
Il était mêlé de mollesse, d'activité
d'affabilité, d'arrogance,
de qualités mauvaises et bonnes:
des voluptés excessives,
lorsque loisir-était *à lui;*
toutes-les-fois-qu'il était-utile,

magnæ virtutes; palam laudares, secreta male audiebant : sed apud subjectos, apud proximos, apud collegas variis illecebris potens, et cui expeditius fuerit tradere imperium quam obtinere. Bellum Judæicum Flavius Vespasianus (ducem eum Nero delegerat) tribus legionibus administrabat. Nec Vespasiano adversus Galbam votum aut animus : quippe Titum filium ad venerationem cultumque ejus miserat, ut suo loco memorabimus. Occulta fati[1] et ostentis ac responsis destinatum Vespasiano liberisque ejus imperium post fortunam credidimus.

XI. Ægyptum copiasque, quibus coerceretur, jam inde a divo Augusto equites Romani obtinent loco regum : ita visum expedire provinciam aditu difficilem, annonæ fecundam, superstitione ac lascivia discordem et mobilem,

de grandes vertus; des dehors qu'on aurait loués, et sous ces dehors une vie qu'on déchirait; du reste, auprès de ses inférieurs, de ses amis, de ses collègues, puissant en séductions de tout genre; homme enfin qui trouva plus commode de donner l'empire que de le garder. Vespasien (c'est Néron qui l'avait choisi) conduisait avec trois légions la guerre de Judée. Ce chef ne formait pas un vœu, pas une pensée contre Galba. Même il avait envoyé son fils Titus, comme nous le dirons dans la suite, pour lui porter ses hommages et faire partie de sa cour. Que les secrets du destin, révélés par des prodiges et des oracles eussent destiné l'empire à Vespasien et à ses enfants, nous l'avons cru après son élévation.

XI. Quant à l'Égypte, des chevaliers romains commandent depuis Auguste les troupes chargées de la garder, et y tiennent lieu de rois. La politique a jugé qu'une province d'un accès difficile, l'un des greniers de Rome, entretenue par la superstition

magnæ virtutes ;
laudares
palam,
secreta
audiebant male :
sed potens
illecebris variis
apud subjectos,
apud proximos,
apud collegas,
et cui fuerit expeditius
tradere imperium
quam obtinere.
Flavius Vespasianus
(Nero delegerat eum ducem)
administrabat
tribus legionibus
bellum Judæicum.
Nec votum aut animus
Vespasiano
adversus Galbam :
quippe miserat
filium Titum
ad venerationem
cultumque ejus,
ut memorabimus suo loco.
Credidimus
post fortunam
occulta fati
et imperium destinatum
Vespasiano liberisque ejus
ostentis ac responsis.

XI. Equites Romani
obtinent jam inde
a divo Augusto
loco regum
Ægyptum
copiasque
quibus coerceretur :
visum expedire ita
retinere domui
provinciam difficilem aditu,
fecundam annonæ,
discordem et mobilem

de grandes vertus ;
tu *l'*aurais loué
ouvertement (pour ce qu'on voyait),
les *parties* cachées *de la vie*
entendaient mal (avaient mauvais
d'ailleurs puissant [renom) :
par des séductions variées
auprès de *ses* subordonnés, [rang),
auprès de *ses* proches (ceux de son
auprès de ses collègues,
et *tel* qu'il lui fut plus commode
de donner l'empire
que de *le* posséder.
Flavius Vespasien
(Néron avait choisi lui *pour* chef)
dirigeait
avec trois légions
la guerre judaïque (contre les Juifs).
Ni vœu ou (ni) intention
n'était à Vespasien
contre Galba :
car il avait envoyé
son fils Titus
pour vénération
et hommage de celui-ci, [lieu.
comme nous *le* rapporterons en son
Nous avons cru
après *sa* fortune [*voilés*
les secrets du destin *avoir été dé-*
et l'empire *avoir été* destiné
à Vespasien et aux enfants de lui
par des présages et des réponses.

XI. Des chevaliers romains
occupent depuis lors
à savoir depuis le divin Auguste
à la place de rois
l'Égypte
et (commandent) les troupes [nue :
par lesquelles elle pût-être-conte-
il a paru être-utile ainsi [*sans*
de garder pour la maison *des Cé-*
une province difficile d'accès,
féconde en blé,
en-discorde et changeante

insciam legum, ignaram magistratuum, domui retinere. Regebat tum Tiberius Alexander, ejusdem nationis. Africa ac legiones in ea interfecto Clodio Macro, contentæ qualicumque principe post experimentum domini minoris[1]. Duæ Mauretaniæ, Rætia, Noricum, Thracia et quæ aliæ procuratoribus cohibentur, ut cuique exercitui vicinæ, ita in favorem aut odium contactu valentiorum agebantur. Inermes provinciæ atque ipsa in primis Italia, cuicumque servitio exposita, in pretium belli cessuræ erant.

Hic fuit rerum Romanarum status, cum Servius Galba iterum Titus Vinius consules inchoavere annum sibi ultimum, rei publicæ prope supremum.

XII. Paucis post Kalendas Januarias diebus Pompei Propinqui procuratoris a Belgica litteræ afferuntur : supe-

et la licence des mœurs dans l'amour de la discorde et des révolutions, étrangère aux lois, ignorant ce que c'est que magistrats, devait rester sous la main du prince. Elle avait alors pour gouverneur un homme né dans son sein, Tibérius Alexander. L'Afrique et ses légions venaient de voir périr Clodius Macer. Après avoir fait l'essai d'un maître subalterne, elles s'en tenaient au chef que reconnaîtrait l'empire. Les deux Mauritanies, la Rhétie, la Norique, la Thrace, toutes les provinces régies par des procurateurs partageaient les sentiments de l'armée la plus voisine, amies ou ennemies, suivant l'impulsion qu'elles recevaient d'une force au-dessus d'elles. Les pays sans défense, et l'Italie plus qu'aucun autre, à la merci du premier occupant, devaient être le prix de la victoire.

Voilà où en étaient les affaires de l'empire quand Servius Galba, consul pour la seconde fois, et Titus Vinius ouvrirent l'année, qui fut la dernière pour eux, et pensa l'être pour la république.

XII. Peu de temps après les kalendes de janvier, le procurateur Pompéius Propinquus annonça de Belgique que les légions de la

superstitione ac lascivia,
insciam legum,
ignaram magistratuum.
Tiberius Alexander,
ejusdem nationis,
regebat tum.
Africa
et legiones in ea
Clodio Macro interfecto,
contentæ principe
qualicumque
post experimentum
domini minoris.
Duæ Mauretaniæ,
Rætia, Noricum, Thracia
et aliæ quæ
cohibentur
procuratoribus,
ut vicinæ
cuique exercitui,
ita agebantur
in favorem aut odium,
contactu valentiorum.
Provinciæ inermes
atque in primis
Italia ipsa
exposita servitio
cuicumque
erant cessuræ
in pretium belli.
Hic fuit status
rerum Romanarum,
cum consules
Servius Galba iterum
Titus Vinius
inchoavere annum
ultimum sibi,
prope supremum
rei publicæ.
XII. Paucis diebus
post Kalendas Januarias
litteræ procuratoris
Pompei Propinqui
afferuntur a Belgica :

par superstition et déréglement,
ignorante des lois,
ne-connaissant-pas de magistrats.
Tibérius Alexander,
de *la* même nation
la gouvernait alors.
L'Afrique
et les légions *qui* y *étaient*
Clodius Macer ayant été tué,
étaient contentes d'un prince
quelconque
après l'essai
d'un maître moindre.
Les deux Mauritanies,
la Rhétie, la Norique, la Thrace
et les autres *provinces* qui
sont-contenues
par des procurateurs,
selon-qu'*elles étaient* voisines
à chaque (à telle ou telle) armée,
ainsi étaient portées
à la faveur ou à la haine,
par le contact de plus-puissants.
Les provinces sans-armées
et surtout
l'Italie elle-même,
exposée à une servitude
quelconque
étaient devant échoir
en (pour) prix de la guerre.
Tel fut l'état
des affaires romaines,
lorsque les consuls [seconde-fois
Servius Galba *qui l'était* pour-la-
et Titus Vinius
commencèrent une année
la dernière pour eux-mêmes,
et presque suprême
pour la chose publique.
XII. Peu de jours
après les calendes de-janvier
une lettre du procurateur
Pompéius Propinquus
est apportée de Belgique :

rioris Germaniæ legiones rupta sacramenti reverentia imperatorem alium flagitare et senatui ac populo Romano arbitrium eligendi permittere, quo seditio mollius acciperetur. Maturavit ea res consilium Galbæ, jam pridem de adoptione secum et cum proximis agitantis. Non sane crebrior tota civitate sermo per illos menses fuerat, primum licentia ac libidine talia loquendi, dein fessa jam ætate Galbæ. Paucis judicium aut rei publicæ amor : multi stulta spe[1], prout quis amicus vel cliens, hunc vel illum ambitiosis rumoribus destinabant, etiam, in Titi Vinii odium, qui in dies quanto potentior, eodem actu invisior erat. Quippe hiantes in magna fortuna amicorum cupidi-

Haute-Germanie, trahissant la foi du serment, demandaient un autre empereur, et toutefois, afin de pallier leur sédition, laissaient au sénat et au peuple la faculté de l'élire. Cette nouvelle hâta l'accomplissement d'un dessein que dès auparavant Galba méditait en lui-même et agitait avec ses amis, celui de se donner un fils adoptif. Il n'était même rien, depuis plusieurs mois, dont on parlât davantage dans toute sa ville, grâce à la licence de l'opinion, avide de ces sortes d'entretiens, et aux années dont le faix pesait sur Galba. Peu de conjectures étaient dictées par la justice ou l'amour du bien public, beaucoup par de folles espérances. Chacun, dans ses prédictions intéressées, désignait ou son ami ou son patron ; des noms même furent prononcés en haine de Vinius, plus détesté chaque jour, à mesure qu'il devenait plus puissant. Car ces cupidités dévorantes qu'une grande fortune éveille dans les amis qui l'entourent, la facilité de Galba les

legiones	*annonçant* les légions
Germaniæ superioris	de la Germanie supérieure
reverentia sacramenti	le respect du serment
rupta	étant rompu
flagitare alium imperatorem	réclamer un autre empereur
et permittere	et laisser
senatui ac populo Romano	au sénat et au peuple romain
arbitrium eligendi,	la liberté de choisir,
quo seditio	afin-que-par-là la sédition
acciperetur mollius.	fût reçue avec-plus-d'indulgence.
Ea res maturavit	Cette circonstance hâta
consilium Galbæ	la résolution de Galba
agitantis jam pridem	agitant depuis longtemps *le dessein*
secum	avec-lui-même
et cum proximis	et avec ses proches (ceux qui l'ap-
de adoptione.	au-sujet-d'une adoption.
Sane sermo crebrior	Assurément *bruit* plus fréquent
non fuerat tota civitate	n'avait été dans toute la ville
per illos menses,	pendant ces mois-là,
primum licentia	d'abord par la licence
et libidine	et la passion
loquendi talia,	de parler de telles choses,
dein ætate jam fessa	puis par l'âge déjà fatigué
Galbæ.	de Galba.
Judicium	Un jugement *sain*
aut amor rei publicæ	ou l'amour de la chose publique
paucis;	*était* à peu;
multi spe stulta	beaucoup par un espoir déraison-
destinabant	désignaient
rumoribus ambitiosis	par des rumeurs intéressées
hunc vel illum,	celui-ci ou celui-là,
prout quis amicus,	selon-que quelqu'un *était* ami
aut cliens,	ou client *de tel ou tel*,
etiam in odium	même en haine
Titi Vinii,	de Titus Vinius,
qui erat in dies	qui était *de jours* en jours
invisior	plus odieux
eodem actu	par le même progrès (d'autant)
quanto potentior.	qu'*il était* plus puissant.
Quippe facilitas ipsa Galbæ	Car la facilité même de Galba
intendebat	augmentait
cupiditates hiantes	les cupidités béantes (dévorantes)
amicorum	de *ses* amis
in magna fortuna,	dans une grande fortune,

tates ipsa Galbæ facilitas intendebat, cum apud infirmum et credulum minore metu et majore præmio peccaretur.

XIII. Potentia principatus divisa in Titum Vinium consulem et Cornelium Laconem prætorii præfectum; nec minor gratia Icelo Galbæ liberto, quem anulis[1] donatum equestri nomine Marcianum vocitabant. Ibi[2] discordes et rebus minoribus sibi quisque tendentes circa consilium eligendi successoris in duas factiones scindebantur. Vinius pro M. Othone, Laco atque Icelus consensu non tam unum aliquem fovebant quam alium. Neque erat Galbæ ignota Othonis ac Titi Vini amicitia; et rumoribus nihil silentio transmittentium quia Vinio vidua[3] filia, cælebs Otho, gener ac socer destinabantur. Credo et rei publicæ curam subisse frustra a Nerone translatæ, si apud Othonem relin-

redoublait encore; prince faible et crédule, sous lequel le mal se faisait avec moins de crainte et plus de profit.

XIII. Le pouvoir impérial était partagé entre le consul Vinius et le préfet du prétoire Cornélius Lacon. Icélus, affranchi de Galba, n'était pas moins en crédit; il venait de recevoir l'anneau d'or, et son nom parmi les chevaliers était Marcianus. Dans cette circonstance ceux qui étaient déjà divisés et allaient chacun à leur but dans les affaires moins graves, se séparaient, pour le choix d'un héritier de l'empire, en deux factions rivales. Vinius agissait pour Othon; Lacon et Icélus d'intelligence le repoussaient plutôt qu'ils n'en soutenaient un autre. L'amitié d'Othon et de Vinius n'était pas d'ailleurs ignorée de Galba; et ceux à qui nulle remarque n'échappe, voyant que la fille de Vinius était veuve et la main d'Othon libre, faisaient déjà des deux amis un gendre et un beau-père. Peut-être Galba songea-t-il aussi à la république vainement sauvée de Néron, si Othon devait en rester maître.

cum peccaretur
apud infirmum et credulum
metu minore
et præmio majore.

XIII. Potentia principatus
divisa
in consulem Titum Vinium
et Cornelium Laconem
præfectum prætorii;
nec gratia minor
Icelo liberto Galbæ,
quem donatum anulis
vocitabant Marcianum
nomine equestri.
Discordes
et tendentes quisque sibi
rebus minoribus
scindebantur ibi
in duas factiones
circa consilium
successoris eligendi,
Vinius pro Marco Othone,
Laco atque Icelus.
fovebant consensu
non tam aliquem unum
quam alium.
Neque amicia
Othonis ac Titi Vini
erat ignota Galbæ,
et destinabantur
rumoribus
transmittentium nihil
silentio
gener ac socer,
quia filia vidua
Vinio,
Otho cælebs.
Credo
et curam rei publicæ
subisse,
translatæ frustra
a Nerone,
si relinqueretur
apud Othonem.

attendu-qu'on faisait-le-mal
auprès d'un *prince* faible et crédule
avec une crainte moindre
et un avantage plus-grand.

XIII. Le pouvoir du principat
était partagé
entre le consul Titus Vinius
et Cornélius Lacon,
préfet du prétoire;
ni crédit moindre *n'était*
à Icélus affranchi de Galba,
lequel *Icélus* gratifié des anneaux
on appelait Marcianus
d'un nom équestre.
En-désaccord
et tendant chacun pour soi
dans les affaires moins-importantes
ils étaient divisés là (dans cette oc-
en deux factions [casion)
à-propos-du projet
d'un successeur à élire,
Vinius *était* pour Marcus Othon,
Lacon et Icélus
protégaient d'intelligence
non pas tant quelqu'un
qu'un autre.
Ni l'amitié
d'Othon et de Titus Vinius,
n'était inconnue à Galba;
et ils étaient désignés
par les rumeurs
de *ceux* qui *ne* passent rien
sous silence
comme gendre et beau-père,
parce-qu'une fille veuve
était à Vinius,
*et qu'*Othon *était* célibataire.
Je crois
aussi le souci de la chose publique
être entré-dans *l'esprit de Galba*,
transférée en vain,
de (des mains de) Néron,
si elle était laissée
chez (au pouvoir d') Othon.

queretur. Namque Otho pueritiam incuriose, adulescentiam petulanter egerat, gratus Neroni æmulatione luxus, eoque jam Poppæam Sabinam, principale scortum, ut apud conscium libidinum deposuerat, donec Octaviam uxorem amoliretur. Mox suspectum in eadem Poppæa in provinciam Lusitaniam specie legationis seposuit. Otho, comiter administrata provincia, primus in partes transgressus nec, donec bellum fuit, segnis, et inter præsentes splendidissimus, spem adoptionis statim conceptam acrius in dies rapiebat, faventibus plerisque militum, prona in eum aula Neronis ut similem.

XIV. Sed Galba post nuntios Germanicæ seditionis, quanquam nihil adhuc de Vitellio certum, anxius quonam exercituum vis erumperet, ne urbano quidem militi con-

Othon avait contre lui une enfance abandonnée, une jeunesse scandaleuse, et la faveur de Néron, qu'une émulation de débauches lui avait acquise. Aussi était-ce à lui, comme au confident de ses voluptés, que ce prince avait donné en garde la courtisane impériale Sabina Poppéa, en attendant qu'il se fût délivré d'Octavie son épouse. Bientôt, le soupçonnant d'abuser de son dépôt, il l'avait exilé en Lusitanie sous le nom de gouverneur. Après une administration douce et populaire, Othon passa le premier dans le parti de Galba. Il y montra de l'activité, et, tant que dura la guerre, il effaça par sa magnificence toute la suite du prince. L'espoir d'une adoption qu'il conçut dès lors, il l'embrassait chaque jour avec plus d'ardeur, encouragé par les vœux de la plupart des soldats, agréable surtout à la cour de Néron, auquel il ressemblait.

XIV. La nouvelle des troubles de Germanie n'apprenait encore rien de certain au sujet de Vitellius. Toutefois Galba, ne sachant par quels coups éclaterait l'audace des armées, ne se fiant pas même aux soldats de la ville, eut recours au seul remède qu'il

Namque Otho egerat
pueritiam incuriose,
adulescentiam petulanter,
gratus Neroni
æmulatione luxus,
eoque jam
deposuerat
Poppæam Sabinam,
scortum principale,
ut apud conscium
libidinum,
donec amoliretur
Octaviam uxorem.
Mox seposuit
in provinciam Lusitaniam
specie legationis
suspectum
in eadem Poppæa.
Otho,
provincia administrata
comiter,
transgressus primus
in partes,
nec segnis,
donec bellum fuit,
et splendidissimus
inter præsentes,
rapiebat acrius
in dies
spem adoptionis
conceptam statim,
plerisque militum faventibus,
aula Neronis
prona in eum
ut similem.

XIV. Sed Galba
post nuntios
seditionis Germanicæ,
quanquam nihil adhuc
certum de Vitellio,
anxius quonam erumperet
vis exercituum,
ne confisus quidem
militi urbano,

Et en-effet Othon avait mené
son enfance avec-insouciance,
sa jeunesse avec-emportement,
agréable à Néron
par émulation de débauche,
et par cette *raison* alors
il (Néron) avait mis-en-dépôt *chez lui*
Poppéa Sabina,
courtisane impériale,
comme chez le complice
de *ses* passions,
jusqu'à-ce-qu'il éloignât
Octavie *son* épouse.
Puis il relégua
dans la province *de* Lusitanie
sous prétexte de légation
Othon devenu suspect
à-propos-de la même Poppéa.
Othon,
sa province ayant été administrée
doucement,
ayant passé le premier
dans le parti *de Galba*,
et-n'*ayant* point *été* inactif,
tant-que la guerre fut,
étant le plus brillant
parmi les *personnages* présents,
saisissait plus-vivement
de jours en jours
l'espoir de l'adoption
conçu immédiatement,
la plupart des soldats *le* favorisant,
la cour de Néron
étant disposée pour lui
comme *pour un prince* semblable.

XIV. Mais Galba
après les nouvelles
de la sédition germanique,
quoique rien encore
ne fût certain au-sujet-de Vitellius,
inquiet où s'-élancerait (irait)
la violence des armées,
ne se-fiant pas même
au soldat urbain,

fisus, quod remedium unicum rebatur, comitia imperii transigit; adhibitoque super Vinium ac Laconem Mario Celso, consule designato, ac Ducenio Gemino præfecto urbis, pauca præfatus de sua senectute, Pisonem Licinianum arcessi jubet, seu propria electione, sive, ut quidam crediderunt, Lacone instante, cui apud Rubellium Plautum exercita cum Pisone amicitia ; sed callide ut ignotum fovebat, et prospera de Pisone fama consilio ejus fidem addiderat. Piso M. Crasso et Scribonia genitus, nobilis utrimque, vultu habituque moris antiqui, ex æstimatione recta severus, deterius interpretantibus tristior habebatur : ea pars morum ejus, quo suspectior sollicitis, adoptanti placebat.

XV. Igitur Galba, apprehensa Pisonis manu, in hunc modum locutus fertur : « Si te privatus lege curiata apud

crût efficace, celui de désigner un empereur. Ayant donc appelé Vinius et Lacon, et avec eux le consul désigné Marius Celsus et Ducénius Géminus préfet de Rome, il dit quelques mots de sa vieillesse, et ordonna qu'on fît venir Pison Licinianus. On ignore si ce choix était le sien, ou s'il lui avait été arraché, comme quelques-uns l'ont cru, par les instances de Lacon, qui chez Rubellius Plautus s'était lié d'amitié avec Pison. Au reste, protecteur adroit, Lacon parlait de celui-ci comme d'un inconnu, et la bonne réputation du candidat donnait du poids à ses conseils. Pison, né de M. Crassus et de Scribonia, appartenait à deux familles illustres, et retraçait dans son air et son maintien les mœurs du vieux temps; à le bien juger, son humeur était sévère, elle semblait dure à des yeux prévenus. Ce trait de son caractère plaisait au prince adoptant, par l'ombrage même qu'en prenaient des consciences inquiètes.

XV. Quand Pison fut entré, Galba lui prit la main et lui parla, dit-on, de cette manière : « Si j'étais simple citoyen, et que je

transigit comitia imperii,
quod rebatur
remedium unicum;
et super Vinium ac Laconem,
Mario Celso, consule designato,
adhibito
ac Ducenio Gemino
præfecto urbis,
præfatus pauca
de sua senectute,
jubet Pisonem Licinianum
arcessi,
seu propria electione,
sive, ut quidam crediderunt,
Lacone instante,
cui amicitia exercita
cum Pisone
apud Rubellium Plautum;
sed fovebat callide
ut ignotum,
et fama prospera
de Pisone
addiderat fidem
consilio ejus.
Piso genitus
Marco Crasso et Scribonia,
nobilis utrimque,
vultu habituque
moris antiqui,
severus
ex æstimatione recta,
habebatur tristior
interpretantibus
deterius :
ea pars morum ejus
placebat adoptanti,
quo suspectior
sollicitis.

XV. Igitur Galba,
manu Pisonis apprehensa,
fertur locutus
in hunc modum :
« Si privatus adoptarem te
lege curiata,

tient les comices de l'empire,
ce qu'il croyait
le remède unique;
et outre Vinius et Lacon,
Marius Celsus, consul désigné,
ayant été appelé
et (ainsi que) Ducénius Géminus,
préfet de la ville,
ayant dit-d'abord peu *de mots*
sur sa vieillesse,
il ordonne Pison Licinianus
être mandé,
soit par *son* propre choix,
soit, comme certains ont cru,
Lacon *le* pressant,
par qui amitié *avait été* pratiquée
avec Pison
auprès de Rubellius Plautus;
mais il *le* protégeait habilement
comme *s'il eût protégé* un inconnu,
et la renommée favorable
sur Pison
avait ajouté du crédit
au conseil de lui.
Pison né
de Marcus Crassus et de Scribonia,
noble des-deux-côtés,
d'un visage et d'un maintien
de la coutume antique,
sévère
d'après une appréciation droite,
était regardé-comme trop-morose
par *ceux* qui interprétaient
les choses en pire :
cette partie des mœurs de lui
plaisait au *prince* adoptant,
par *cette raison* qu'*elle était* plus-suspecte
à *ceux étant* inquiets.

XV. Donc Galba,
la main de Pison ayant été prise,
est rapporté avoir parlé
en cette manière :
« Si simple-particulier j'adoptais toi
par une loi curiate

pontifices[1], ut moris est, adoptarem, et mihi egregium erat[2] Gnæi Pompei et M. Crassi subolem in penates meos adsciscere, et tibi insigne Sulpiciæ ac Lutatiæ decora nobilitati tuæ adjecisse : nunc me deorum hominumque consensu ad imperium vocatum præclara indoles tua et amor patriæ impulit, ut principatum, de quo majores nostri[3] armis certabant, bello adeptus quiescenti offeram, exemplo divi Augusti, qui sororis filium Marcellum, dein generum Agrippam, mox nepotes suos, postremo Tiberium Neronem privignum in proximo sibi fastigio collocavit. Sed Augustus in domo successorem quæsivit, ego in re publica, non quia propinquos aut socios belli non habeam, sed neque ipse imperium ambitione accepi, et judicii mei documentum sit non meæ tantum necessitudines, quas tibi postposui, sed et tuæ. Est tibi frater pari nobilitate, natu major,

t'adoptasse selon l'usage, devant les pontifes et avec la sanction des curies, ce serait encore une gloire pour moi de faire entrer dans ma maison le descendant de Crassus et de Pompée, et pour toi un beau privilège d'ajouter à ta noblesse l'illustration des Sulpicius et des Lutatius. Mais la volonté des dieux et des hommes m'ayant fait empereur, tes grandes qualités et l'amour de la patrie m'ont décidé à t'appeler du sein du repos à ce rang suprême, que nos ancêtres se disputaient par les armes, et que la guerre m'a donné. Ainsi le divin Auguste y appela d'abord son neveu Marcellus, puis son gendre Agrippa, ensuite ses petits-fils, enfin Tibère, fils de sa femme, et les plaça près du faîte de sa grandeur. Toutefois Auguste chercha un successeur dans sa maison, moi dans la république. Ce n'est pas que je n'aie des parents ou des compagnons d'armes; mais je ne dois pas l'empire à des considérations personnelles; et la preuve que j'en dispose avec un jugement impartial, c'est la préférence que je te donne, non sur les miens seulement, mais même sur les tiens. Tu as un frère, aussi noble que toi, né avant toi, digne de ce haut rang, si tu ne

apud pontifices,
ut est moris,
et erat egregium mihi
adsciscere in meos penates
subolem Gnæi Pompei
et Marci Crassi,
et insigne tibi
adjecisse tuæ nobilitati
decora
Sulpiciæ ac Lutatiæ :
nunc tua indoles
præclara
et amor patriæ impulit
me vocatum ad imperium
consensu
deorum hominumque,
ut adeptus bello
principatum,
de quo nostri majores
certabant armis,
offeram quiescenti,
exemplo divi Augusti,
qui collocavit in fastigio
proximo sibi
Marcellum filium sororis,
dein generum Agrippam,
mox suos nepotes,
postremo Tiberium Neronem
privignum.
Sed Augustus
quæsivit successorem in domo,
ego in re publica,
non quia non habeam
propinquos aut socios belli,
sed neque ipse accepi
imperium ambitione,
et documentum mei judicii
sit
non tantum meæ necessitudines
quas postposui tibi,
sed et tuæ.
Frater est tibi
nobilitate pari,
major natu,

devant les pontifes,
comme il est d'usage,
et il était (il aurait été) glorieux [pour moi
d'introduire dans mes pénates
la postérité de Gnéus Pompée
et de Marcus Crassus,
et beau pour toi
d'avoir ajouté à ta noblesse
les illustrations
de la *noblesse* Sulpicia et Lutatia :
aujourd'hui ton caractère
remarquable
et l'amour de la patrie a (ont pous- [sé)
moi appelé à l'empire
par le consentement
des dieux et des hommes,
afin-qu'ayant acquis par la guerre
le principat,
au-sujet duquel nos ancêtres
luttaient par les armes,
je *l'*offre à *toi* vivant-en-repos,
à l'exemple du divin Auguste,
qui plaça dans le faîte
le-plus-rapproché de lui-même
Marcellus le fils de *sa* sœur,
puis *son* gendre Agrippa,
puis ses petits-fils,
enfin Tibère Néron
son beau-fils.
Mais Auguste
chercha un successeur dans *sa* mai- [son,
moi dans la république,
non que je n'aie
des proches ou des compagnons de [guerre,
mais ni moi-même je *n'*ai reçu
l'empire par ambition,
et qu'une preuve de mon jugement
soit
non seulement mes liens-de-pa- [renté
que j'ai sacrifiés à toi,
mais encore les tiens.
Un frère est à toi
d'une noblesse pareille,
plus grand par l'âge,

dignus hac fortuna, nisi tu potior esses. Ea ætas tua, quæ cupiditates adulescentiæ jam effugerit, ea vita, in qua nihil præteritum excusandum habeas. Fortunam adhuc tantum adversam[1] tulisti : secundæ res acrioribus stimulis animos explorant, quia miseriæ tolerantur, felicitate corrumpimur. Fidem, libertatem, amicitiam, præcipua humani animi bona, tu quidem eadem constantia retinebis, sed alii per obsequium imminuent; irrumpet adulatio, blanditiæ *et*, pessimum veri affectus venenum, sua cuique utilitas. Etiam si ego ac tu simplicissime inter nos hodie loquimur, ceteri libentius cum fortuna nostra quam nobiscum : nam suadere principi quod oporteat multi laboris, assentatio erga quemcumque principem sine affectu peragitur.

XVI. « Si immensum imperii corpus stare ac librari sine

l'étais davantage. L'âge où tu es a échappé déjà aux passions de la jeunesse; ta vie passée n'a rien à se faire pardonner. Jusqu'ici tu n'as soutenu que la mauvaise fortune; la bonne a pour essayer les âmes de plus fortes épreuves. Car les misères se supportent; le bonheur nous corrompt. La bonne foi, la franchise, l'amitié, ces premiers biens de l'homme, tu les cultiveras sans doute avec une constance inaltérable; mais d'autres les étoufferont sous de vains respects. A leur place pénètreront de toutes parts l'adulation, les feintes caresses, et ce mortel ennemi de tout sentiment vrai, l'intérêt personnel. Aujourd'hui même nous nous parlons l'un à l'autre avec simplicité; tout le reste s'adresse à notre fortune plus volontiers qu'à nous. Il faut le dire aussi : donner à un prince de bons conseils est une tâche pénible; être le servile approbateur de tous les princes, on le peut sans que le cœur s'en mêle.

XVI. « Si ce corps immense de l'État pouvait se soutenir et

dignus hac fortuna,
nisi tu esses potior.
Tua ætas ea,
quæ effugerit jam
cupiditates adulescentiæ,
vita ea,
in qua habeas
nihil præteritum excusandum.
Tulisti adhuc
tantum fortunam adversam:
res secundæ
explorant animos
stimulis acrioribus,
quia miseriæ
tolerantur,
corrumpimur
felicitate.
Tu quidem retinebis
eadem constantia
fidem, libertatem, amicitiam,
bona præcipua
animi humani,
sed alii imminuent
per obsequium;
adulatio irrumpet,
blanditiæ,
et utilitas sua cuique,
pessimum venenum
affectus veri.
Etiam si ego ac tu
loquimur hodie inter nos
simplicissime,
ceteri libentius
cum nostra fortuna
quam nobiscum:
nam suadere principi
quod oporteat
multi laboris,
assentatio
erga principem quemcumque
peragitur sine affectu.

XVI. Si corpus immensum
imperii
posset stare ac librari

digne de cette fortune-ci,
si toi tu n'étais préférable.
Ton âge *est* tel,
qu'il ait échappé déjà
aux passions de la jeunesse,
ta vie *est* telle,
qu'en elle tu *n'*aies
rien de passé à excuser.
Tu as porté jusqu'ici
seulement la fortune contraire:
les choses prospères
font-connaître les esprits
par des aiguillons plus-vifs,
parce-que les malheurs
sont supportés,
et que nous sommes corrompus
par le bonheur.
Toi certes tu conserveras
avec la même fermeté
bonne-foi, liberté, amitié,
biens principaux
de l'âme humaine,
mais d'autres *les* affaibliront
par *leur* complaisance;
l'adulation fera-irruption,
ainsi que les caresses,
et l'intérêt propre à chacun,
le pire poison
d'un sentiment vrai.
Bien que moi et toi [nous
nous parlions aujourd'hui entre
très-franchement,
les autres *parlent* plus-volontiers
avec notre fortune
qu'avec-nous:
car conseiller à un prince
ce qu'il faut
est d'une grande peine,
l'approbation
envers un prince quelconque
est accomplie sans sentiment.

XVI. Si le corps immense
de l'empire
pouvait se-tenir et être équilibré

rectore posset, dignus eram, a quo res publica inciperet : nunc eo necessitatis jam pridem ventum est, ut nec mea senectus conferre plus populo Romano possit quam bonum successorem nec tua plus juventa quam bonum principem. Sub Tiberio et Gaio et Claudio unius familiæ[1] quasi hereditas fuimus : loco libertatis erit quod eligi cœpimus. Et finita Juliorum Claudiorumque domo optimum quemque adoptio inveniet. Nam generari et nasci a principibus fortuitum nec ultra æstimatur : adoptandi judicium integrum, et si velis eligere, consensu monstratur. Sit ante oculos Nero, quem longa Cæsarum serie tumentem non Vindex cum inermi provincia aut ego cum una legione, sed sua immanitas, sua luxuria cervicibus publicis depulerunt : neque erat adhuc damnati principis exemplum. Nos bello

garder son équilibre sans un modérateur suprême, j'étais digne de recommencer la république. Mais tel est depuis longtemps le cours de la destinée, que ni ma vieillesse ne peut offrir au peuple romain de plus beau présent qu'un bon successeur, ni ta jeunesse lui donner rien de plus qu'un bon prince. Sous Tibère, sous Gaïus et sous Claude, Rome fut comme le patrimoine d'une seule famille. L'élection qui commence en nous tiendra lieu de liberté. A présent que la maison des Jules et des Claudes n'est plus, l'adoption ira chercher le plus digne. Naître du sang des princes est une chance du hasard, devant laquelle tout examen s'arrête : celui qui adopte est juge de ce qu'il fait; s'il veut choisir, la voix publique l'éclaire. Que Néron soit devant tes yeux : ce superbe héritier de tant de Césars, ce n'est pas Vindex à la tête d'une province désarmée, ce n'est pas moi avec une seule légion, c'est sa barbarie, ce sont ses débauches qui l'ont renversé de dessus nos têtes : or il n'y avait point encore d'exemple d'un prince condamné. Nous que la guerre et l'opinion ont faits ce que nous

sine rectore,	sans modérateur,
eram dignus,	j'étais digne,
a quo res publica inciperet:	que par moi la république commençât:
nunc est ventum	maintenant on est venu
eo necessitatis,	à-ce-point de nécessité,
ut nec mea senectus	que ni ma vieilesse
possit conferre plus	*ne* peut apporter plus
populo Romano	au peuple romain
quam bonum successorem	qu'un bon successeur
nec tua juventa plus	ni ta jeunesse plus
quam bonum principem.	qu'un bon prince.
Sub Tiberio et Gaio et Claudio	Sous Tibère et Gaius et Claude
fuimus quasi	nous avons été en-quelque-sorte
hereditas unius familiæ :	l'héritage d'une seule famille :
erit loco libertatis	*ce* sera en-guise de liberté
quod cœpimus	que nous commençons (nous sommes les premiers)
eligi.	à être élus.
Et domo Juliorum	Et la maison des Jules
Claudiorumque	et des Claudes
finita,	étant finie,
adoptio inveniet	l'adoption trouvera
quemque optimum.	chacun le meilleur.
Nam generari	Car être engendré
et nasci a principibus	et naître de princes
fortuitum,	*est* chose fortuite,
nec æstimatur ultra;	et il n'est pas examiné au-delà;
judicium adoptandi	le jugement de l'acte-d'adopter
integrum,	*est* entier,
et si velis eligere,	et si tu veux choisir,
monstratur	*le choix* est indiqué
consensu.	par l'accord-de-tous
Nero sit ante oculos,	Que Néron soit devant *tes* yeux,
quem tumentem	lequel gonflé (enorgueilli)
longa serie Cæsarum	d'une longue suite de Césars
non Vindex	non-pas Vindex
cum provincia inermi	avec une province désarmée
aut ego cum una legione,	ou moi avec une seule légion,
sed sua immanitas,	mais sa barbarie,
sua luxuria	sa débauche
depulerunt cervicibus publicis:	ont renversé-de-dessus les têtes publiques :
neque exemplum	ni exemple
principi damnati	d'un prince condamné
erat adhuc.	*n'était* encore.
Nos adsciti bello	Nous appelés par la guerre

et ab æstimantibus adsciti cum invidia quamvis egregii erimus. Ne tamen territus fueris, si duæ legiones in hoc concussi orbis motu nondum quiescunt : ne ipse quidem ad securas res accessi, et audita adoptione desinam videri senex, quod nunc mihi unum objicitur. Nero a pessimo quoque semper desiderabitur : mihi ac tibi providendum est, ne etiam a bonis desideretur. Monere diutius neque temporis hujus, et impletum est omne consilium, si te bene elegi. Utilissimus idem ac brevissimus bonarum malarumque rerum dilectus est cogitare quid aut volueris sub alio principe aut nolueris; neque enim hic, ut gentibus quæ regnantur, certa dominorum domus et ceteri servi, sed imperaturus es hominibus qui nec totam servitutem pati possunt nec totam libertatem. »

sommes, les vertus les plus éminentes ne nous sauveraient pas de l'envie. Ne t'effraye pas cependant, si deux légions sont encore émues d'une secousse qui a remué l'univers. Ni moi non plus je n'ai pas trouvé l'empire sans orages; et, quand on saura ton adoption, je cesserai de paraître vieux, seul reproche qu'on me fasse aujourd'hui. Néron sera toujours regretté des méchants; c'est à nous deux de faire en sorte qu'il ne le soit pas aussi des gens de bien. De plus longs avis ne sont pas de saison; et l'œuvre du conseil est accomplie tout entière, si j'ai fait un bon choix. Le moyen le plus sûr et le plus court de juger ce qui est bien ou mal est d'examiner ce que tu as voulu ou condamné sous un autre prince. Car il n'en est pas ici comme dans les monarchies, où une famille privilégiée est maîtresse absolue, et tout le reste, esclave. Tu commanderas à des hommes qui ne peuvent souffrir ni une entière servitude, ni une entière liberté. »

et ab æstimantibus	et par *ceux* qui *nous* appréciaient
erimus cum invidia	nous serons avec (exposés à) l'envie
quamvis egregii.	quoiqu'*étant* distingués.
Ne tamen fueris territus,	N'aie pourtant pas été effrayé,
si duæ legiones	si deux légions
in hoc motu	dans ce mouvement
orbis concussi	de l'univers secoué
nondum quiescant :	ne sont pas-encore tranquilles :
ne ipse quidem	moi-même non plus
accessi	je *ne* me suis approché
ad res securas,	vers des affaires paisibles,
et adoptione audita	et *cette* adoption étant apprise
desinam videri senex,	je cesserai de paraître vieux,
unum quod	seule chose qui
objicitur mihi nunc.	est reprochée à moi maintenant.
Nero desiderabitur semper	Néron sera regretté toujours
a quoque pessimo :	par chaque *homme* très-mauvais :
est providendum mihi ac tibi	il est à veiller à moi et à toi
ne desideretur etiam	afin-qu'il ne soit pas regretté aussi
a bonis.	par les bons.
Neque monere diutius	Ni avertir plus longtemps
est hujus temporis,	*n'*est de (ne convient à) ce temps-ci,
et omne consilium	et tout conseil
est impletum,	est rempli (accompli),
si elegi te bene.	si j'ai choisi toi bien.
Dilectus rerum	Le choix des choses
bonarum malarumque	bonnes et mauvaises
utilissimus	le-plus-utile
idem ac brevissimus	le même aussi le-plus-court
est cogitare	est de réfléchir
quid volueris	quelle chose tu as voulue
aut nolueris	ou tu n'as pas voulue
sub alio principe ;	sous un autre prince ;
neque enim hic,	ni en-effet ici,
ut gentibus	comme pour les nations
quæ regnantur,	qui sont gouvernées-par-des-rois,
certa domus	*il y a* une maison déterminée
dominorum,	de maîtres,
et ceteri servi,	et tous-les-autres *sont* esclaves,
sed es imperaturus	mais tu es devant commander
hominibus	à des hommes
qui possunt pati	qui *ne* peuvent souffrir
nec totam servitutem	ni une entière servitude
nec totam libertatem. »	ni une entière liberté. »

Et Galba quidem hæc ac talia, tanquam principem faceret, ceteri tanquam cum facto loquebantur.

XVII. Pisonem ferunt statim intuentibus et mox conjectis in eum omnium[1] oculis nullum turbati aut exsultantis animi motum prodidisse. Sermo erga patrem imperatoremque reverens, de se moderatus; nihil in vultu habituque mutatum, quasi imperare posset magis quam vellet. Consultatum inde, pro rostris an in senatu an in castris[2] adoptio nuncuparetur. Iri in castra placuit : honorificum id militibus fore, quorum favorem ut largitione et ambitu male acquiri, ita per bonas artes haud spernendum. Circumsteterat interim Palatium publica exspectatio, magni secreti impatiens, et male coercitam famam supprimentes augebant.

Ainsi parlait Galba en homme qui faisait un empereur; les autres s'exprimèrent comme si cet empereur était déjà sur le trône.

XVII. On dit que Pison vit se tourner sur lui les regards du conseil, et plus tard ceux de la multitude, sans donner aucun signe de trouble ni d'allégresse. Sa réponse fut respectueuse envers son père et son prince, mesurée par rapport à lui-même. Nul changement dans son air ni dans son maintien; il semblait mériter l'empire plutôt que le vouloir. On délibéra si l'on choisirait la tribune, ou le sénat, ou le camp, pour y déclarer l'adoption. On résolut d'aller au camp : « cette préférence honorerait les soldats, dont la faveur, mal acquise par l'argent et la brigue, n'est pas à dédaigner quand on l'obtient par de bonnes voies. » Cependant la curiosité publique assiégeait le palais, attendant avec impatience une grande révélation; et le secret, vainement retenu, éclatait par le mystère même dont on voulait le couvrir.

Et Galba quidem
hæc atque talia,
tanquam faceret principem,
ceteri loquebantur
tanquam
cum facto.

XVII. Ferunt Pisonem
intuentibus
statim
et mox
oculis omnium
conjectis in eum
prodidisse
nullum motum
animi turbati
aut exsultantis.
Sermo reverens
erga patrem
imperatoremque,
moderatus de se;
nihil mutatum
in vultu habituque,
quasi posset imperare
magis quam vellet.
Inde consultatum
adoptio nuncuparetur
pro rostris
an in senatu
an in castris.
Placuit iri
in castra :
id fore honorificum
militibus,
quorum favorem
ut acquiri male
largitione et ambitu,
ita haud spernendum
per artes bonas.
Interim exspectatio publica
circumsteterat Palatium
impatiens magni secreti,
et supprimentes famam
male coercitam
augebant.

Et Galba certes
disait ces *paroles* et d'*autres* telles,
comme-s'il faisait un empereur,
les autres parlaient
comme
avec un *empereur déjà* fait.

XVII. On rapporte Pison
ceux qui étaient là le regardant
aussitôt
et ensuite
les yeux de tous
ayant été jetés sur lui
*n'*avoir manifesté
aucun mouvement
d'âme troublée
ou palpitante *de joie*.
Son discours *fut* respectueux
à-l'égard-de *son* père
et de *son* empereur,
mesuré sur lui-même ;
rien de changé
dans *son* visage et *son* maintien,
comme-s'il était-capable de régner
plus qu'il *ne le* désirait.
Puis *il fut* délibéré
si l'adoption serait prononcée
devant la tribune-aux-harangues
ou dans le sénat
ou dans le camp.
On fut-d'-avis d'aller
dans le camp :
cela devoir être honorable
pour les soldats,
desquels la faveur
comme être acquise mal
par les largesses et la brigue,
ainsi n'être pas à dédaigner
par des moyens honnêtes.
Cependant l'attente publique
avait entouré le palais
impatiente d'un grand secret,
et cherchant-à-étouffer un bruit
mal retenu [tait).
ils *l'*augmentaient (on l'augmen-

XVIII. Quartum Idus Januarias, fœdum imbribus diem, tonitrua et fulgura et cælestes minæ ultra solitum turbaverant. Observatum id antiquitus comitiis dirimendis non terruit Galbam quo minus in castra pergeret, contemptorem talium ut fortuitorum seu quæ fato manent, quamvis significata, non vitantur. Apud frequentem militum contionem imperatoria brevitate adoptari a se Pisonem more divi Augusti et exemplo militari, quo vir virum legeret, pronuntiat. Ac ne dissimulata seditio in majus crederetur, ultro asseverat quartam et duoetvicesimam legiones, paucis seditionis auctoribus, non ultra verba ac voces errasse et brevi in officio fore. Nec ullum orationi aut lenocinium addit aut pretium. Tribuni tamen centurionesque

XVIII. La journée du dix janvier fut des plus orageuses : la pluie, le tonnerre, les éclairs, toutes les menaces du ciel la troublèrent à l'envi. Ces phénomènes, qui anciennement rompaient les comices, n'empêchèrent pas Galba de se rendre au camp. Il les méprisait comme l'œuvre du hasard ; ou peut-être telle est la force de la destinée que, même averti, on ne songe pas à la fuir. Là, en présence des cohortes assemblées, il déclare avec la brièveté du commandement qu'il adopte Pison, à l'exemple du divin Auguste, et dans le même esprit qu'à la guerre un brave en choisit un autre. Et de peur que la révolte, s'il n'en parlait pas, ne fût grossie par la crédulité, il se hâta d'assurer « que la quatrième et la vingt-deuxième légion, égarées par quelques séditieux, s'étaient permis tout au plus des murmures indiscrets, et qu'elles seraient bientôt rentrées dans le devoir. » A ce discours il n'ajouta ni caresses ni présents. Les tribuns cependant, les centurions, et les

XVIII. Tonitrua
et fulgura
et minæ cælestes
turbaverant
ultra solitum
quartum diem Idus Januarias,
fœdum imbribus.
Id observatum
antiquitus
comitiis
dirimendis
non terruit Galbam
quo minus pergeret
in castra,
contemptorem talium
ut fortuitorum,
seu, quæ manent
fato,
non vitantur,
quamvis significata.
Apud contionem frequentem
militum
pronuntiat
brevitate imperatoria
Pisonem adoptari a se
more divi Augusti
et exemplo militari,
quo vir
legeret virum.
Ac ne seditio
dissimulata
crederetur in majus,
asseverat ultro
legiones quartam
et duoetvicesimam,
paucis auctoribus seditionis,
non errasse ultra
verba ac voces
et fore brevi
in officio.
Nec addit orationi
ullum aut lenocinium
aut pretium.
Tribuni tamen centurionesque

XVIII. Des coups-de-tonnerre
et des éclairs
et des menaces célestes
avaient troublé
au-delà-de l'ordinaire [vier,
le quatrième jour des Ides de-jan-
hideux (attristé) par des averses.
Ce *fait* observé (dont on tenait
anciennement [compte)
pour les comices
devant être rompus
n'effraya pas Galba
au point qu'il ne se-rendît
dans le camp,
contempteur de tels *phénomènes*
comme fortuits, [tendent
soit-que, *les maux* qui *nous* at-
par l'arrêt-du-destin,
ne soient pas évités,
quoique ayant été annoncés.
Devant l'assemblée nombreuse
des soldats
il déclare
avec une brièveté de-général
Pison être adopté par lui
à la manière du divin Auguste
et selon l'exemple militaire,
par lequel un homme
pouvait-choisir un *autre* homme.
Et de-peur-que la sédition
ayant été (si elle était) dissimulée,
ne fût crue en plus-grand (plus
il affirme en-outre [grave),
les légions quatrième
et vingt-deuxième,
peu *étant* auteurs de la sédition,
ne s'être pas égarées au-delà
des paroles et des murmures
et devoir être bientôt
dans le devoir.
Et il n'ajoute à *son* discours
aucune ou caresse
ou libéralité. [rions
Les tribuns cependant et les centu-

et proximi militum grata auditu respondent, per ceteros mæstitia ac silentium, tanquam usurpatam etiam in pace donativi necessitatem bello perdidissent. Constat potuisse conciliari animos quantulacumque parci senis liberalitate : nocuit antiquus rigor et nimia severitas, cui jam pares non sumus.

XIX. Inde apud senatum non comptior Galbæ, non longior quam apud militem sermo; Pisonis comis oratio, et patrum favor aderat : multi voluntate, effusius, qui noluerant, medii ac plurimi obvio obsequio, privatas spes agitantes sine publica cura. Nec aliud sequenti quatriduo, quod medium inter adoptionem et cædem fuit, dictum a Pisone in publico factumve. Crebrioribus in dies Germanicæ defectionis nuntiis et facili civitate ad accipienda cre-

soldats placés le plus près de lui, répondirent par des félicitations. Les autres gardèrent un morne silence. Ils croyaient perdre en temps de guerre ces largesses dont l'usage avait consacré la nécessité même durant la paix. Il est constant que la moindre libéralité, échappée à la parcimonie du vieux prince, aurait pu lui concilier les esprits : il les aliéna par cette sévère et antique rigidité, trop forte pour nos mœurs.

XIX. Le discours de Galba devant les sénateurs ne fut ni plus paré ni plus long que devant les soldats. Celui de Pison fut civil, et le sénat l'entendit avec faveur. Beaucoup applaudissaient franchement; ceux qui avaient formé d'autres vœux n'en montraient que plus de zèle; les indifférents, et c'était le grand nombre, spéculaient sur l'empressement de leurs hommages, sans donner une pensée à l'État. Pison, dans les quatre jours suivants, qui séparèrent son adoption de sa mort, ne dit plus rien, ne fit plus rien en public. De nouveaux avis arrivaient à chaque instant sur la révolte de Germanie, et trouvaient un facile accueil dans une

proximique
militum
respondent grata auditu;
mæstitia et silentium
per ceteros,
tanquam perdidissent bello
necessitatem donativi
usurpatam etiam in pace.
Constat
animos potuisse conciliari
liberalitate
quantulacumque
senis parci :
rigor antiquus nocuit
et severitas nimia,
cui non sumus jam
pares.

XIX. Inde apud senatum
sermo Galbæ
non comptior,
non longior
quam apud militem;
oratio Pisonis comis,
et favor patrum
aderat;
multi voluntate :
qui noluerant,
effusius,
medii
ac plurimi
obsequio obvio,
agitantes spes privatas
sine cura
publica.
Nec aliud dictum
factumve in publico
a Pisone,
quatriduo sequenti,
quod fuit medium
inter adoptionem et cædem.
Nuntiis
defectionis Germanicæ
crebrioribus in dies,
et civitate facili

et les-plus-près *de lui*
parmi les soldats [entendre;
répondent des choses agréables à
la tristesse et le silence
règnent parmi les autres, [guerre
comme-s'ils avaient perdu par la
la nécessité du don
usitée même dans la paix.
Il est-constant
les esprits avoir pu être gagnés
par une libéralité
si-petite-qu'elle-fût
du vieillard parcimonieux :
une rigueur antique *lui* nuisit
et (ainsi qu') une sévérité excessive,
que nous sommes plus
capables-de-supporter.

XIX. Puis devant le sénat
le discours de Galba
ne *fut* pas plus-paré,
ne *fut* pas plus-long
que devant le soldat;
la harangue de Pison *fut* affable,
en-outre la faveur des sénateurs
était-avec *lui*; [lonté :
beaucoup *le favorisaient* par vo-
ceux qui n'avaient-pas-voulu *cela*,
avec plus d'effusion, [rents)
les intermédiaires (les indiffé-
et *qui étaient les* plus nombreux
avec une complaisance empressée,
agitant des espérances person-
sans souci [nelles
public (de l'intérêt public).
Ni autre chose ne *fut* dit
ou fait en public
par Pison, [suivit,
dans l'espace-de-quatre-jours qui
lequel fut intermédiaire
entre l'adoption et le meurtre.
Les nouvelles
de la révolte germanique [jours,
étant plus-fréquentes *de jours* en
et la ville *étant* facile (disposée)

dendaque omnia nova, cum tristia sunt, censuerant patres mittendos ad Germanicum exercitum legatos. Agitatum secreto, num et Piso proficisceretur, majore prætextu, illi auctoritatem senatus, hic dignationem Cæsaris laturus. Placebat et Laconem prætorii præfectum simul mitti : is consilio intercessit. Legati quoque (nam senatus electionem Galbæ permiserat) fœda inconstantia nominati, excusati, substituti, ambitu remanendi aut eundi, ut quemque metus vel spes impulerat.

XX. Proxima pecuniæ cura ; et cuncta scrutantibus justissimum visum est inde repeti ubi inopiæ causa erat. Bis et vicies millies sestertium[1] donationibus Nero effuderat : appellari singulos jussit, decuma parte liberalitatis apud quemque eorum relicta. At illis vix decumæ super portio-

ville disposée à croire toutes les nouvelles, quand elles sont mauvaises. Le sénat fut d'avis qu'on envoyât des députés à l'armée rebelle. On délibéra dans un conseil secret si Pison n'irai pas aussi, pour donner plus de poids à l'ambassade en joignant à l'autorité du sénat la dignité d'un César. On voulait y envoyer avec lui le préfet du prétoire Lacon : celui-ci fit échouer le projet. Le choix des députés, remis par le sénat à l'empereur, offrit une honteuse inconstance de nominations, de démissions, de remplacements selon que la crainte ou l'ambition faisait briguer à chacun la faveur de rester ou de partir.

XX. Le premier soin fut ensuite de trouver de l'argent; et, tout bien examiné, rien ne parut plus juste que de s'adresser à ceux d'où venait la détresse publique. Néron avait prodigué deux milliards deux cent millions de sesterces en libéralités. Galba fit redemander ces dons, en laissant à chacun la dixième partie de ce qu'il avait reçu. Mais ce dixième, à peine le possédaient-ils encore

ad omnia nova
accipienda credendaque,
cum sunt tristia,
patres censuerant
legatos mittendos
ad exercitum Germanicum.
Agitatum secreto,
an et Piso proficisceretur,
laturus majore prætextu,
hic dignationem Cæsaris,
illi auctoritatem senatus.
Placebat et Laconem
præfectum prætorii
mitti :
is intercessit consilio.
Legati quoque
(nam senatus
permiserat electionem
Galbæ)
nominati, excusati,
substituti
fœda inconstantia,
ambitu remanendi
aut eundi,
ut metus vel spes
impulerat quemque.
XX. Cura pecuniæ
proxima;
et est visum justissimum
scrutantibus cuncta
repeti inde
ubi causa inopiæ
erat.
Nero effuderat donationibus
bis et vicies millies
sestertium :
jussit
appellari
singulos,
decuma parte liberalitatis
relicta
apud quemque eorum.
At decumæ portiones,
super erant vix illis,

à toutes-les-choses nouvelles,
devant être accueillies et crues,
lorsqu'elles sont fâcheuses,
les sénateurs avaient décrété
des députés devoir être envoyés
vers l'armée germanique.
Il fut agité secrètement,
si Pison aussi ne partirait pas,[nité,
devant porter avec plus de solen-
celui-ci la dignité d'un César,
ceux-là l'autorité du sénat.
On était-d'avis aussi Lacon
préfet du prétoire
y être envoyé :
celui-ci s'-opposa au projet.
Les députés aussi
(car le sénat
en avait abandonné le choix
à Galba)
furent nommés, excusés,
remplacés,
avec une honteuse inconstance,
par la brigue pour rester
ou pour partir,
selon-que la crainte ou l'espérance
avait poussé chacun.
XX. Le soin de l'argent
fut le-plus-proche (le premier);
et il parut le-plus-juste
à *eux* examinant tout
l'argent être repris de-là
où la cause du manque *d'argent*
était. [ralités
Néron avait répandu par ses libé-
vingt-deux mille-fois
cent mille de sesterces : [*reçus*
il ordonna *ceux qui les avaient*
être appelés
les-uns-après-les-autres,
la dixième partie de la libéralité
étant laissée
auprès de (à) chacun d'eux.
Mais les dixièmes parties
restaient à-peine à eux,

nes[1] erant, iisdem erga aliena sumptibus quibus sua prodegerant, cum rapacissimo cuique ac perditissimo non agri aut fœnus, sed sola instrumenta vitiorum[2] manerent. Exactionibus triginta equites Romani præpositi, novum officii genus et ambitu ac numero onerosum : ubique hasta et sector[3] et inquieta urbs [actionibus]. Ac tamen grande gaudium, quod tam pauperes forent quibus donasset Nero quam quibus abstulisset. Exauctorati[4] per eos dies tribuni, e prætorio Antonius Taurus et Antonius Naso, ex urbanis cohortibus Æmilius Pacensis, e vigilibus[5] Julius Fronto. Nec remedium in ceteros fuit, sed metus initium, tanquam per artem et formidine singuli pellerentur, omnibus suspectis.

XXI. Interea Othonem, cui compositis rebus nulla spes, omne in turbido consilium, multa simul exstimulabant, luxuria etiam principi onerosa, inopia vix privato tole-

aussi prompts à dévorer le bien d'autrui que le leur. Les plus avides, qui étaient aussi les plus débauchés, n'avaient conservé ni terres ni revenus ; il ne leur restait que l'attirail de leurs vices. Trente chevaliers romains furent chargés de faire restituer : nouvelle espèce de magistrats, dont l'émulation et le nombre se firent rudement sentir. Ce n'était partout que piques entourées d'acheteurs. Les encans ne laissaient pas de repos à la ville. Toutefois ce fut une grande joie de voir ceux que Néron avait enrichis, aussi pauvres que ceux qu'il avait dépouillés. Pendant ces mêmes jours on congédia plusieurs tribuns : deux parmi les prétoriens, Antonius Taurus et Antonius Nason ; un dans les cohortes urbaines, Émilius Pacensis ; un dans les gardes de nuit, Julius Fronton. Bien loin de ramener les autres, cet exemple éveilla leurs inquiétudes ; ils y virent une politique timide qui, les craignant tous, les chassait en détail.

XXI. Othon cependant, sans espérance dans un état de choses régulier, tournait toutes ses pensées vers le désordre. Mille motifs l'excitaient à la fois : un luxe onéreux même pour un prince, une indigence à peine supportable pour un particulier, la colère contre

iisdem sumptibus
erga aliena
quibus prodegerant
sua,
cum non agri aut fœnus,
sed instrumenta sola vitiorum
manerent cuique
rapacissimo ac perditissimo.
Triginta equites Romani
præpositi exactionibus,
novum genus officii,
onerosum ambitu
ac numero :
ubique hasta et sector
et urbs inquieta actionibus.
Ac tamen
grande gaudium,
quod quibus Nero donasset
essent tam pauperes
quam quibus abstulisset.
Tribuni exauctorati
per eos dies,
e prætorio
Antonius Taurus
et Antonius Naso,
ex cohortibus urbanis
Æmilius Pacensis,
e vigilibus
Julius Fronto.
Nec fuit remedium
in ceteros,
sed initium metus,
tanquam, omnibus suspectis,
pellerentur singuli
per artem
et formidine.

XXI. Interea multa simul,
luxuria
onerosa etiam principi,
inopia vix toleranda
privato,
ira in Galbam,
invidia in Pisonem
exstimulabant Othonem,

par-suite-des mêmes dépenses
avec les *biens* d'-autrui [prodigué
que celles par lesquelles ils avaient
les leurs,
attendu-que ni terres ou revenu,
mais les instruments seuls de *leurs*
restaient à chacun [vices
le-plus-rapace et le-plus-perverti.
Trente chevaliers romains
furent préposés aux recherches,
nouveau genre d'office,
pesant par le-désir-de-plaire
et par le nombre *de ses membres :*
partout la pique et l'acquéreur
et la ville agitée par des poursuites.
Et pourtant
grande *était* la joie, [avait donné
de-ce-que *ceux* auxquels Néron
étaient aussi pauvres
que *ceux* auxquels il avait ôté.
Des tribuns *furent* congédiés
pendant ces jours,
du prétoire
Antonius Taurus,
et Antonius Nason,
des cohortes urbaines
Émilius Pacensis,
des vigiles (gardes-de-nuit)
Julius Fronton.
Ni *ce* ne fut un remède
à-l'égard-des autres,
mais un commencement de crainte,
comme-si, tous *étant* suspects,
ils étaient chassés les uns-après-
par-le-moyen-d'artifice [les-autres
et par-suite-de la peur.

XXI. Cependant beaucoup *de*
un luxe [*motifs* à-la-fois,
onéreux même pour un prince,
une indigence à-peine supportable
pour un particulier,
la colère contre Galba,
la jalousie contre Pison
excitaient Othon,

randa, in Galbam ira, in Pisonem invidia; fingebat et metum, quo magis concupisceret : prægravem se Neroni fuisse, nec Lusitaniam rursus et alterius exilii honorem exspectandum. Suspectum semper invisumque dominantibus qui proximus destinaretur. Nocuisse id sibi apud senem principem, magis nociturum apud juvenem ingenio trucem et longo exilio efferatum. [Occidi Othonem posse.] Proinde agendum audendumque, dum Galbæ auctoritas fluxa, Pisonis nondum coaluisset. Opportunos magnis conatibus transitus rerum, nec cunctatione opus, ubi perniciosior sit quies quam temeritas. Mortem omnibus ex natura æqualem oblivione apud posteros vel gloria distingui; ac si nocentem innocentemque idem exitus maneat, acrioris viri esse merito perire.

Galba, la jalousie contre Pison. Il se forgeait même des craintes, afin d'irriter ses désirs. « N'avait-il pas fait ombrage à Néron ! et fallait-il attendre qu'on le renvoyât en Lusitanie subir l'honneur d'un nouvel exil ? Toujours la défiance et la haine du maître poursuivaient le successeur que lui destinait la renommée. Cette idée l'avait perdu auprès du vieux prince; que serait-ce avec un jeune homme d'un naturel farouche, aigri par un long bannissement? La vie d'Othon n'était pas à l'abri du poignard; il fallait donc agir, il fallait oser, pendant que Galba chancelait, avant que Pison fût affermi. Les époques de transition étaient favorables aux grandes entreprises. Pourquoi balancer alors que le repos est plus dangereux que la témérité? La mort, tous la reçoivent égale aux yeux de la nature; l'oubli ou la gloire, voilà l'unique différence. Et après tout, s'il lui fallait innocent ou coupable également périr, il y avait plus de courage à mériter son destin. »

cui nulla spes	auquel nul espoir *n'était*
rebus compositis,	les choses étant arrangées,
omne consilium	tout dessein *était fondé*
in turbido;	sur le trouble;
fingebat et metum,	il *se* forgeait aussi de la crainte
quo concupisceret magis :	afin-qu'il désirât davantage:
se fuisse prægravem	*rappelant* soi avoir été très-pesant
Neroni,	à Néron,
nec Lusitaniam rursus	ni la Lusitanie de-nouveau
et honorem alterius exilii	et l'honneur d'un second exil
exspectandum.	ne devoir être attendu.
Qui destinaretur	*Celui* qui était désigné
proximus	*comme* le-plus-proche
semper suspectum	*être* toujours suspect
invisumque dominantibus.	et odieux à *ceux* qui dominent.
Id nocuisse sibi	Cela avoir nui à lui-même
apud senem principem,	auprès-d'un vieux prince,
nociturum magis	*cela* devoir nuire davantage
apud juvenem	auprès d'un jeune
trucem ingenio	farouche de nature
et efferatum longo exilio.	et aigri par un long exil.
Othonem posse occidi.	Othon pouvoir être tué.
Perinde agendum	Ainsi-donc *être* à agir
audendumque,	et *être* à oser,
dum auctoritas Galbæ	tandis-que l'autorité de Galba
fluxa,	*était* flottante,
Pisonis	*que celle* de Pison
nondum coaluisset.	ne s'-était pas-encore fortifiée.
Transitus rerum,	Les passages des choses
opportunos	*être* favorable
magnis conatibus,	aux grands efforts,
nec opus cunctatione,	ni *être* besoin d'hésitation,
ubi quies sit perniciosior	*là* où le repos est plus-pernicieux
quam temeritas.	que la témérité.
Mortem æqualem omnibus	La mort égale pour-tous
ex natura	d'après la nature
distingui	être distinguée
oblivione vel gloria	par l'oubli ou la gloire
apud posteros;	auprès de la postérité;
ac si idem exitus	et si la même fin
maneat	attend
nocentem innocentemque,	le coupable et l'innocent,
perire merito	périr à-juste-titre
esse viri acrioris.	être *le fait* d'un homme plus-vif.

XXII. Non erat Othonis mollis et corpori similis animus. Et intimi libertorum servorumque, corruptius quam in privata domo habiti, aulam Neronis et luxus, adulteria, matrimonia ceterasque regnorum libidines avido talium, si auderet, ut sua ostentantes, quiescenti ut aliena exprobrabant, urgentibus etiam mathematicis, dum novos motus et clarum Othoni annum observatione siderum affirmant, genus hominum potentibus infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostra et vetabitur semper et retinebitur[1]. Multos secreta Poppææ mathematicos, pessimum principalis matrimonii instrumentum, habuerant : e quibus Ptolemæus Othoni in Hispania comes, cum superfuturum eum Neroni promisisset, postquam ex eventu fides, conjectura

XXII. Othon n'avait pas l'âme efféminée comme le corps. Les affranchis et les esclaves de son intime confiance, gâtés par un régime trop corrupteur pour une maison particulière, étalaient à ses regards la cour de Néron et ses délices, les adultères, les mariages, les autres fantaisies du pouvoir absolu. Toutes ces jouissances, si chères à ses désirs, étaient à lui, s'il osait; à un autre, s'il préférait un indigne repos. Les astrologues le pressaient de leur côté : ils avaient vu dans le ciel des révolutions nouvelles, et ils annonçaient une année glorieuse pour Othon : espèce d'hommes qui trahit la puissance, trompe l'ambition, et qui toujours proscrite dans Rome s'y maintiendra toujours. Le cabinet de Poppéa avait entretenu beaucoup de ces devins, détestable ameublement d'un ménage impérial. L'un d'eux, Ptolémée, accompagnant Othon en Espagne, lui avait prédit qu'il survivrait à Néron. Quand l'événement eut donné crédit à ses paroles, il alla plus loin : guidé par ses propres conjectures et par les réflexions qu'il entendait

XXII. Animus Othonis
non erat mollis
et similis corpori.
Et intimi
libertorum servorumque
habiti corruptius
quam in domo privata,
ostentantes
aulam et luxus Neronis,
adulteria, matrimonia,
ceterasque libidines
regnorum,
ut sua,
si auderet,
avido talium,
exprobrabant,
ut aliena,
quiescenti,
mathematicis etiam
urgentibus,
dum affirmant
observatione siderum
novos motus
et annum clarum Othoni,
genus hominum
infidum potentibus,
fallax sperantibus,
quod semper
et vetabitur et retinebitur
in nostra civitate.
Secreta Poppææ
habuerant
multos mathematicos,
instrumentum pessimum
matrimonii principalis :
e quibus
Ptolemæus comes Othoni
in Hispania,
cum promisisset
eum superfuturum Neroni,
postquam fides
ex eventu,
persuaserat jam
conjectura

XXII. L'âme d'Othon
n'était pas molle
et semblable à *son* corps.
D'ailleurs les-plus-intimes
de *ses* affranchis et de *ses* esclaves
tenus dans-un-état-plus-corrompu
qu'ils ne le sont dans une demeure
montrant-avec-affectation [privée,
la cour et les débauches de Néron,
les adultères, les mariages,
et les autres fantaisies
des règnes (du pouvoir absolu),
comme siens (à lui),
s'il osait,
à *Othon* avide de tels *excès*,
les reprochaient, [d'autres),
comme étrangers (abandonnés à
à *lui* se-tenant-en-repos,
les astrologues aussi
le pressant,
tandis-qu'ils affirment [tres
par-suite-de l'observation des as-
de nouveaux troubles
et l'année glorieuse pour Othon,
espèce d'hommes
infidèle aux puissants,
trompeuse pour *ceux* qui espèrent,
laquelle toujours
et sera proscrite et sera gardée
dans notre ville. [péa-
Les appartements *secrets* de Pop-
avaient eu
beaucoup d'astrologues,
attirail détestable
d'un mariage impérial :
parmi lesquels *astrologues* [Othon
Ptolémée *ayant été* compagnon à
en Espagne,
lorsqu'il eut promis
lui devoir survivre à Néron,
après-que crédit *fut à lui*
par-suite-de l'événement,
lui avait persuadé alors
par conjecture

jam et rumore senium Galbæ et juventam Othonis computantium persuaserat fore ut in imperium adsciscerentur. Sed Otho tanquam peritia et monitu fatorum prædicta accipiebat, cupidine ingenii humani libentius obscura credendi. Nec deerat Ptolemæus, jam et sceleris instinctor, ad quod facillime ab ejus modi voto transitur.

XXIII. Sed sceleris cogitatio incertum an repens : studia militum jam pridem spe successionis aut paratu facinoris affectaverat, in itinere[1], in agmine, in stationibus vetustissimum quemque militum nomine vocans ac memoria Neroniani comitatus contubernales appellando ; alios agnoscere, quosdam requirere et pecunia aut gratia juvare, inserendo sæpius querellas et ambiguos de Galba sermones quæque alia turbamenta vulgi. Labores itinerum, inopia

faire sur le grand âge de Galba et la jeunesse d'Othon, il lui persuada qu'il serait appelé à l'empire. Othon recevait cette prédiction comme un oracle de la science et une révélation des destins : tant l'homme est avide de croire, surtout le merveilleux. Ptolémée d'ailleurs n'épargnait pas ses conseils, qui déjà étaient ceux du crime ; et en de pareils desseins, du vœu au crime le passage est facile.

XXIII. On ne sait toutefois si l'idée de la révolte lui vint soudainement. Il y avait longtemps qu'espérant succéder à l'empire ou songeant à s'en emparer, il briguait la faveur des gens de guerre. Pendant la marche vers Rome, et dans les campements, il appelait par leur nom les vieux soldats, et faisant allusion au temps où il était comme eux à la suite de Néron, il les nommait ses camarades. Il reconnaissait les uns, s'informait des autres, les aidait de son argent ou de son crédit, mêlant souvent à ses discours des plaintes, des mots équivoques sur Galba, et tout ce qui peut agiter la multitude. La fatigue des marches, la disette des vivres, la

et rumore computantium
senium Galbæ
et juventam Othonis
fore ut adsciscceretur
in imperium.
Sed Otho accipiebat
tanquam prædicta
peritia
et monitu fatorum,
cupidine ingenii humani
credendi libentius
obscura.
Nec Ptolemæus deerat
jam et instinctor sceleris,
ad quod transitur
facillime
ab voto ejus modi.

XXIII. Sed incertum
an cogitatio sceleris
repens :
jam pridem affectaverat
studia militum
spe successionis
aut paratu facinoris,
vocans nomine
in itinere,
in agmine,
in stationibus,
quemque militum
vetustissimum
ac appellando contubernales
memoria
comitatus Neroniani;
agnoscere alios,
requirere quosdam
et juvare
pecunia aut gratia,
inserendo sæpius querellas
et sermones ambiguos
de Galba,
aliaque quæ turbamenta
vulgi.
Labores itinerum,
inopia commeatuum,

et par la rumeur de *ceux* qui cal-
la vieillesse de Galba [culaient
et la jeunesse d'Othon
devoir-arriver qu'il serait appelé
à l'empire.
Mais Othon accueillait *ces choses*
comme prédites
par l'habileté
et par l'avis des destins, [main
par-suite-du désir de l'esprit hu-
de croire plus-volontiers
les choses obscures.
Ni Ptolémée ne faisait-défaut,
déjà même instigateur du crime,
auquel on passe
très-facilement
d'un vœu de cette sorte.

XXIII. Mais *il est* incertain
si la pensée du crime
fut soudaine : [ché
depuis longtemps il avait recher-
les penchants des soldats [*trône*
dans l'espoir de la succession *au*
ou par préparation du crime,
appelant par *son* nom
en voyage,
en marche,
dans les campements,
chacun des soldats
très-vieux [tente
et *les* nommant *ses* camarades-de-
par le souvenir
de l'escorte néronienne;
et lui de reconnaître les uns,
d'en rechercher certains
et de *les* aider
de *son* argent ou de *son* crédit, [tes
intercalant plus-souvent des plain-
et des discours équivoques
sur Galba, [moyens-de-trouble
et les autres choses qui *sont* des
de la multitude.
Les fatigues des marches,
la disette des vivres,

commeatuum, duritia imperii atrocius accipiebantur, cum Campaniæ lacus et Achaiæ urbes classibus adire soliti Pyrenæum et Alpes et immensa viarum spatia ægre sub armis eniterentur.

XXIV. Flagrantibus jam militum animis velut faces addiderat Mævius Pudens, e proximis Tigellini. Is mobilissimum quemque ingenio aut pecuniæ indigum et in novas cupiditates præcipitem alliciendo eo paulatim progressus est, ut per speciem, convivii quotiens Galba apud Othonem epularetur, cohorti excubias agenti viritim centenos nummos[1] divideret; quam velut publicam largitionem Otho secretioribus apud singulos præmiis intendebat, adeo animosus corruptor, ut Cocceio Proculo speculatori[2], de parte finium cum vicino ambigenti, universum vicini agrum sua pecunia emptum dono dederit, per socordiam præfecti, quem nota pariter et occulta fallebant.

dureté du commandement donnaient lieu à d'amères réflexions, lorsqu'aux lacs de Campanie et aux villes de la Grèce, qu'ils visitaient naguère portés par des flottes, ils comparaient les Alpes et les Pyrénées, et ces routes interminables, où il leur fallait cheminer laborieusement courbés sous le faix des armes.

XXIV. Mévius Pudens, un des familiers de Tigellinus, avait pour ainsi dire, mis le feu à ces mécontentements déjà si animés. Séduisant d'abord les caractères les plus remuants, et ceux que le besoin d'argent précipitait dans l'amour de la nouveauté, il en vint insensiblement au point que, sous prétexte de donner un repas à la cohorte de garde, chaque fois que Galba soupait chez Othon, il lui distribuait cent sesterces par tête. Ces largesses en quelque sorte publiques, Othon en augmentait l'effet par des dons secrets et individuels; corrupteur si hardi qu'un soldat de la garde, Coccéius Proculus, étant en procès avec un de ses voisins pour les limites d'un champ, il acheta tout entier de son argent le champ de ce voisin, et en fit présent au soldat. Et tout cela était souffert par la stupide insouciance d'un préfet, auquel échappaient les choses les mieux connues comme les plus cachées.

duritia imperii
accipiebantur
atrocius,
cum soliti
adire classibus,
lacus Campaniæ
et urbes Achaiæ
eniterentur ægre
sub armis
Pyrenæum et Alpes
et spatia immensa viarum.

XXIV. Mævius Pudens
e proximis Tigellini
addiderat faces
animis jam flagrantibus
militum.
Is alliciendo quemque
mobilissimum ingenio
aut indigum pecuniæ
et præcipitem
in res novas,
est progressus paullatim eo
ut, quotiens Galba
epularetur apud Othonem,
divideret viritim
cohorti agenti excubias
mummos centenos
per speciem convivii;
quam largitionem
velut publicam
Otho intendebat
præmiis secretioribus
apud singulos,
corruptor adeo animosus,
ut dederit dono
speculatori Cocceio Proculo,
ambigenti cum vicino
de parte finium
agrum universum vicini
emptum sua pecunia,
per socordiam præfecti,
quem nota
pariter et occulta
fallebant.

la dureté du commandement
étaient reçues (interprétées)
d'une-manière-plus-triste,
lorsque accoutumés
à aller sur des flottes
vers les lacs de la Campanie
et les villes de l'Achaïe (de la Grèce)
ils gravissaient péniblement
sous les armes
les Pyrénées et les Alpes
et des étendues infinies de routes.

XXIV. Mévius Pudens
des intimes de Tigellinus
avait ajouté des brandons
aux esprits déjà enflammés
des soldats.
Celui-ci attirant chacun
très-mobile de caractère
ou manquant d'argent
et par-suite-porté
à des choses nouvelles,
s'avança peu-à-peu à-ce-point
que, toutes-les-fois-que Galba
soupait chez Othon,
il distribuait par-homme
à la cohorte montant la garde
des sesterces cent-pour-chacun
sous prétexte de repas;
laquelle largesse
en-quelque-sorte publique
Othon augmentait
par des avantages plus secrets
auprès-de (à) chacun-en-particu-
corrupteur tellement ardent, [lier,
qu'il donna en don
au spéculateur Coccéius Proculus
en-contestation avec un voisin
au-sujet-d'une partie de limites
le champs tout-entier du voisin
acheté de son argent,
grâce-à l'apathie du préfet,
auquel les choses connues [chées
également aussi (ainsi que) les ca-
échappaient.

XXV. Sed tum e libertis Onomastum futuro sceleri præfecit, a quo Barbium Proculum tesserarium[1] speculatorum et Veturium optionem eorundem perductos, postquam vario sermone callidos audacesque cognovit, pretio et promissis onerat, data pecunia ad pertentandos plurium animos. Suscepere duo manipulares imperium populi Romani transferendum, et transtulerunt. In conscientiam facinoris pauci adsciti : suspensos ceterorum animos diversis artibus stimulant, primores militum per beneficia Nymphidi ut suspectos, vulgus et ceteros ira et desperatione dilati totiens donativi. Erant quos memoria Neronis ac desiderium prioris licentiæ accenderet : in commune omnes metu mutandæ militiæ terrebantur.

XXVI. Infecit ea tabes legionum quoque et auxiliorum motas jam mentes, postquam vulgatum erat labare Ger-

XXV. Le crime une fois résolu, il en confia l'exécution à son affranchi Onomaste, qui lui amena Barbius Proculus, tesséraire des gardes, et Véturius, officier subalterne du même corps. Othon les sonda sur des objets divers, et quand il les sut audacieux et rusés, il les combla de dons et de promesses, et leur remit de l'argent pour acheter des complices. Deux soldats prirent sur eux de transférer l'empire des Romains, et ils le transférèrent. Ils ne découvrirent qu'à un petit nombre de confidents le coup qu'ils préparaient. Quant aux autres, ils ébranlaient de mille manières leur fidélité chancelante, insinuant aux principaux militaires que les bienfaits de Nymphidius les rendaient suspects, irritant la foule des soldats par le désespoir d'obtenir jamais la gratification tant de fois différée. Quelques esprits s'enflammaient par le souvenir de Néron, et le regret d'une licence dont le temps n'était plus. Enfin une crainte commune les effrayait tous, celle de passer dans un service inférieur.

XXVI. La contagion gagna jusqu'aux esprits des légions et des auxiliaires, émus déjà par la nouvelle que l'armée de Germanie

XXV. Sed tum præfecit
sceleri futuro
Onomastum e libertis,
a quo
Barbium Proculum
tesserarium speculatorum
et Veturium optionem
eorundem
adductos,
postquam cognovit
sermone vario
callidos audacesque,
onerat pretio et promissis,
pecunia data
ad animos plurium
pertentandos.
Duo manipulares suscepere
imperium populi Romani
transferendum,
et transtulerunt,
Pauci adsciti
in conscientiam facinoris :
stimulant diversis artibus
animos suspensos ceterorum,
primores militum
ut suspectos
per beneficia Nymphidi,
vulgus et ceteros
ira et desperatione
donativi totiens dilati.
Erant quos memoria Neronis
ac desiderium
licentiæ prioris
accenderet :
omnes in commune
terrebantur metu
militiæ mutandæ.

XXVI. Ea tabes infecit
mentes jam motas
legionum quoque
et auxiliorum,
postquam erat vulgatum
fidem exercitus Germanici
labare.

XXV. Mais alors il préposa
au crime futur
Onomaste de *ses* affranchis,
par lequel
Barbius Proculus
tesséraire des spéculateurs
et Véturius sous-officier
des mêmes
lui ayant été amenés,
après-qu'il *les* eut reconnus
par un entretien varié
rusés et audacieux,
il *les* comble d'argent et de promesses,
de l'argent *leur* ayant été donné
pour les esprits de plus nombreux
devant être sondés.
Deux soldats se-chargèrent
de l'empire du peuple romain
devant être transféré,
et ils *le* transférèrent.
Peu *furent* appelés
dans la confidence du forfait :
ils excitent par divers moyens
les esprits en-suspens des autres,
les premiers des soldats
comme suspects
à-cause des bienfaits de Nymphidius,
la multitude et les autres
par la colère et par le désespoir
du don tant-de-fois différé.
Il *en* était que la mémoire de Néron
et le regret
de la licence première
enflammait (enflammaient) :
tous en commun
étaient effrayés par la crainte
du service-militaire à changer.

XXVI. Cette contagion infecta
les esprits déjà émus
des légions aussi
et des auxiliaires,
après-qu'il eut été répandu
la fidélité de l'armée germanique
chanceler.

manici exercitus fidem. Adeoque parata apud malos seditio, etiam apud integros dissimulatio fuit, ut postero iduum *Jan.* die[1] redeuntem a cena Othonem rapturi fuerint, ni incerta noctis et tota urbe sparsa militum castra nec facilem inter temulentos consensum timuissent, non rei publicæ cura, quam fœdare principis sui sanguine sobrii parabant, sed ne per tenebras, ut quisque Pannonici vel Germanici exercitus militibus oblatus esset, ignorantibus plerisque, pro Othone destinaretur. Multa erumpentis seditionis indicia per conscios oppressa : quædam apud Galbæ aures præfectus Laco elusit, ignarus militarium animorum consiliique quamvis egregii, quod non ipse afferret, inimicus et adversus peritos pervicax.

XXVII. Octavo decimo Kalendas Februarias sacrificanti pro æde Apollinis Galbæ haruspex Umbricius tristia exta

n'était pas ferme dans le devoir. La sédition était si bien concertée entre les méchants, et les plus fidèles lui laissaient un si libre cours, que le lendemain, le treize janvier, comme Othon revenait d'un souper, ils l'auraient entraîné au camp, s'ils n'eussent craint les erreurs de la nuit, la distance des quartiers militaires épars dans toute la ville, la difficulté de s'entendre au milieu de l'ivresse. Ce n'est pas qu'ils eussent aucun souci de la république, puisqu'ils se préparaient de sang-froid à la souiller du meurtre de son chef ; mais ils voulaient éviter que le premier qui serait offert aux soldats de Pannonie ou du Rhin ne fût, dans les ténèbres, proclamé pour Othon, que la plupart ne connaissaient pas. Beaucoup de signes qui trahissaient la conjuration furent étouffés par les complices : et si quelques bruits parvinrent aux oreilles de Galba, l'impression en fut éludée par le préfet Lacon, homme ignorant de l'esprit des camps, ennemi de tout bon conseil qu'il n'avait pas donné, opposant l'obstination à l'expérience.

XXVII. Le quinze janvier, Galba sacrifiant au temple d'Apollon, l'aruspice Umbricius lui dénonça des entrailles menaçantes, des

Seditioque fuit
adeo parata
apud malos,
dissimulatio
etiam apud integros,
ut postero
die iduum Januariarum
fuerint rapturi Othonem
redeuntem a cena,
ni timuissent
incerta noctis
et castra militum
sparsa tota urbe
nec consensum facilem
inter temulentos,
non cura rei publicæ,
quam parabant sobrii
fœdare sanguine
sui principis,
sed ne per tenebras,
ut quisque esset oblatus
militibus exercitus
Pannonici vel Germanici,
destinaretur pro Othone,
plerisque ignorantibus.
Multa indicia
seditionis erumpentis
oppressa per conscios:
præfectus Laco
elusit quædam
apud aures Galbæ,
ignarus
animorum militarium
inimicusque consilii,
quamvis egregii,
quod ipse non afferret,
et pervicax
adversus peritos.

XXVII. Decimo octavo
Kalendas Februarias
haruspex Umbricius prædicit
Galbæ sacrificanti
pro æde Apollinis
exta tristia

Et la sédition fut (était)
tellement préparée
chez les mauvais,
et la dissimulation
même chez les intacts (les bons),
que le *jour* suivant
jour des Ides de-janvier
ils auraient enlevé Othon
revenant du souper,
s'ils n'avaient craint
les incertitudes de la nuit,
et les quartiers des soldats
épars par toute la ville
et l'entente non facile
entre *gens* ivres,
non par souci de la république,
qu'ils se-préparaient non-ivres (de
à souiller du sang [sang-froid)
de son prince, [nèbres,
mais de-peur-qu'au milieu des-té-
selon-que chacun aurait été offert
aux soldats de l'armée
pannonique ou germanique,
il *ne* fût désigné à-la-place-d'Othon,
la plupart ne-*le*-connaissant-pas.
Beaucoup d'indices
de la sédition éclatant
furent étouffés par les complices:
le préfet Lacon [*bruits*
éluda (montra l'inanité de) certains
parvenus aux oreilles de Galba,
ignorant *qu'il était*
des esprits militaires
et ennemi d'un conseil
quoique distingué (quoique bon),
que lui-même n'apporterait pas,
et obstiné
à-l'égard-des *gens* habiles.

XXVII. Le dix-huitième *jour*
avant les calendes de-février
l'aruspice Umbricius prédit
à Galba sacrifiant
devant le temple d'Apollon
des entrailles *de victimes* sinistre

et instantes insidias ac domesticum hostem prædicit, audiente Othone (nam proximus adstiterat) idque ut lætum e contrario et suis cogitationibus prosperum interpretante. Nec multo post libertus Onomastus nuntiat exspectari eum ab architecto et redemptoribus, quæ significatio coeuntium jam militum et paratæ conjurationis convenerat. Otho, causam digressus requirentibus, cum emi sibi prædia vetustate suspecta eoque prius exploranda finxisset, innixus liberto per Tiberianam domum in Velabrum[1], inde ad milliarium aureum[2] sub ædem Saturni pergit. Ibi tres et viginti speculatores consalutatum imperatorem ac paucitate salutantium trepidum et sellæ festinanter impositum strictis mucronibus rapiunt; totidem ferme milites in itinere aggregantur, alii conscientia, plerique miraculo, pars clamore et gaudiis[3], pars silentio, animum ex eventu sumpturi.

embûches dressées, un ennemi domestique. Othon, placé tout près, entendait ces paroles, et, prenant pour lui le sens opposé, il en tirait un augure favorable à ses desseins. Bientôt l'affranchi Onomaste lui annonce que l'architecte l'attend avec les entrepreneurs; c'était le mot convenu, pour dire que les soldats se rassemblaient, et que la conjuration était prête. Interrogé sur la cause de son départ, Othon prétexte l'achat d'une maison, dont la vétusté lui est suspecte, et qu'il veut examiner d'abord. Ensuite appuyé sur le bras de son affranchi, il se rend par le palais de Tibère au Vélabrum et de là au milliaire d'or, près le temple de Saturne. Là vingt-trois soldats de la garde le saluent empereur, et, tout tremblant à la vue de leur petit nombre, le jettent dans une litière, mettent l'épée à la main, et l'enlèvent. Leur troupe se grossit en chemin d'à peu près autant de soldats; quelques-uns complices, la plupart étonnés et curieux, les uns poussant des cris et avec des démonstrations de joie, les autres suivant en silence, et attendant l'événement pour trouver du courage.

et insidias instantes
et hostem domesticum,
Othone audiente
(nam adstiterat proximus)
interpretanteque e contrario
id ut lætum
et prosperum
suis cogitationibus.
Nec multo post
libertus Onomastus
nuntiat eum exspectari
ab architecto et redemptoribus,
quæ significatio
militum coeuntium jam
et conjurationis paratæ
convenerat.
Otho, cum finxisset
requirentibus causam
digressus,
prædia suspecta vetustate
emi sibi,
eoque exploranda prius,
innixus liberto
pergit per domum Tiberianam
in Velabrum,
inde ad milliarium aureum
sub ædem Saturni.
Ibi tres et viginti speculatores
mucronibus strictis
rapiunt
consalutatum imperatorem
ac trepidum
paucitate salutantium
et impositum sellæ
festinanter;
tolidem ferme milites
aggregantur in itinere.
alii conscientia,
alii miraculo,
pars clamore
et gaudiis,
pars silentio,
sumpturi animum
ex eventu.

et des embûches menaçantes
et un ennemi domestique,
Othon entendant
(car il s'-était placé très-proche)
et interprétant au contraire
cela comme heureux
et favorable
à ses pensées.
Ni beaucoup après
l'affranchi Onomastus
annonce lui être attendu [neurs,
par l'architecte et les entrepre-
laquelle indication
des soldats se-rassemblant déjà
et de la conjuration prête
était convenue.
Othon, comme il eut feint
à *ceux* qui demandaient la cause
de *son* départ,
des biens suspects par *leur* vétusté
être achetés par lui, [d'abord,
et par cette *raison être* à examiner
appuyé-sur *son* affranchi
poursuit par la maison de-Tibère
au Vélabre,
puis au milliaire d'-or
près du temple de Saturne.
Là trois et vingt spéculateurs
les épées tirées
enlèvent *lui*
salué empereur
et tremblant [qui saluaient,
à-cause-du petit-nombre de *ceux*
et placé-dans une litière
à-la-hâte;
autant à-peu-près de soldats
se joignent *à eux* dans la marche,
les uns par complicité, [*chose*,
la plupart par l'étrangeté *de la*
une partie avec cri
et démonstrations-de-joie,
une partie en silence,
devant prendre du courage
de l'événement.

XXVIII. Stationem in castris agebat Julius Martialis tribunus. Is magnitudine subiti sceleris, an corrupta latius castra et, si contra tenderet, exitium metuens præbuit plerisque suspicionem conscientiæ; anteposuere ceteri quoque tribuni centurionesque præsentia dubiis et honestis, isque habitus animorum fuit ut pessimum facinus auderent pauci, plures vellent, omnes paterentur.

XXIX. Ignarus interim Galba et sacris intentus fatigabat alieni jam imperii deos, cum affertur rumor rapi in castra incertum quem senatorem, mox Othonem esse qui raperetur, simul ex tota urbe ut quisque obvius fuerat, alii formidine augentes, quidam minora vero [1], ne tum quidem obliti adulationis. Igitur consultantibus placuit pertentari animum cohortis, quæ in Palatio stationem agebat,

XXVIII. Le tribun Julius Martialis faisait la garde dans le camp. Interdit par la grandeur et la soudaineté de l'attentat, ou craignant peut-être que la corruption ne fût trop étendue, et que sa résistance ne servît qu'à le perdre, il donna lieu de soupçonner qu'il était du complot. Les autres tribuns et tous les centurions préférèrent aussi un présent sûr à un avenir douteux et honorable. Et telle fut la disposition des esprits dans cette coupable entreprise que peu l'osèrent, beaucoup la voulurent, tous la souffrirent.

XXIX. Galba, sans rien savoir, et tout entier à son pieux office, fatiguait de ses prières les dieux d'un empire qui n'était plus à lui. Tout à coup le bruit se répand que les troupes enlèvent on ne sait quel sénateur; bientôt l'on désigne Othon; et des témoins oculaires accourent à la fois de toute la ville, exagérant le danger, ou bien le diminuant; car alors même quelques-uns pensaient encore à flatter. On délibéra donc; et l'on crut bon de sonder les dispositions de la cohorte qui était de garde au palais,

XXVIII. Julius Martialis
tribunus
agebat stationem in castris.
Is magnitudine
sceleris subiti,
an metuens
castra corrupta latius,
et exitium,
si tenderet contra,
præbuit plerisque
suspicionem conscientiæ;
ceteri tribuni quoque
et centuriones
anteposuere præsentia
dubiis et honestis,
isque fuit habitus animorum
ut pauci auderent
facinus pessimum,
plures vellent,
omnes paterentur.

XXIX. Interim Galba
ignarus
et intentus sacris
fatigabat deos
imperii
alieni jam,
cum rumor affertur
senatorem incertum quem
rapi in castra,
mox qui raperetur,
esse Othonem,
simul
ex tota urbe,
ut quisque fuerat
obvius,
alii augentes formidine,
quidam
minora vero,
ne obliti quidem tum
adulationis.
Placuit igitur consultantibus
animum cohortis,
quæ agebat stationem in Palatio,
pertentari,

XXVIII. Julius Martialis
tribun
montait la garde dans le camp.
Celui-ci à-cause-de la grandeur
du crime soudain,
ou-peut-être craignant
le camp corrompu plus au-loin,
et *sa* perte,
s'il s'-efforçait en-sens-contraire
fournit à la plupart
le soupçon de complicité;
les autres tribuns aussi
et *les autres* centurions
préférèrent les choses présentes
à des choses douteuses et honorables,
et tel fut l'état des esprits
que peu osaient
un forfait exécrable,
plus *le* voulaient,
tous *le* souffraient.

XXIX. Cependant Galba
ignorant *ce qui se passait*
et attentif aux sacrifices
fatiguait *de ses prières* les dieux
d'un empire
qui-ne-lui-appartenait plus,
lorsque le bruit est apporté
un sénateur, *être* incertain lequel,
être entraîné dans le camp
puis *celui* qui était entraîné
être Othon,
en-même-temps *des gens accourant*
de toute la ville,
selon-que chacun avait-été
sur-le-chemin *des soldats,*
les uns exagérant par peur,
certains *rapportant*
des choses moindres que le vrai,
n'ayant pas oublié même alors
la flatterie.
Il plut donc à *ceux* qui délibéraient
l'esprit de la cohorte,
qui montait la garde au palais,
être sondé,

nec per ipsum Galbam, cujus integra auctoritas majoribus remediis servabatur. Piso pro gradibus domus vocatos in hunc modum allocutus est : « Sextus dies agitur[1], commilitones, ex quo ignarus futuri, et sive optandum hoc nomen sive timendum erat, Cæsar adscitus sum, quo domus nostræ aut rei publicæ fato, in vestra manu positum est, non quia meo nomine tristiorem casum paveam ut qui adversas res expertus cum maxime discam ne secundas quidem minus discriminis habere : patris et senatus et ipsius imperii vicem doleo, si nobis aut perire hodie necesse est aut, quod æque apud bonos miserum est, occidere. Solacium proximi motus habebamus incruentam Urbem et res sine discordia translatas : provisum adoptione videbatur, ut ne post Galbam quidem bello locus esset.

mais sans que Galba se montrât en personne : on ménageait son autorité pour la trouver entière en de plus grands besoins. Pison fit assembler les soldats devant les degrés du palais, et leur parla de cette manière : « Braves compagnons, il y a cinq jours que sans être dans le secret de l'avenir, et sans savoir si ce titre était à désirer ou à craindre, j'ai été fait César; heureusement ou non pour notre maison ou pour l'État, c'est vous qui en déciderez. Ce n'est pas que je redoute personnellement une triste catastrophe : j'ai connu la mauvaise fortune, et j'apprends aujourd'hui que la bonne n'est pas moins périlleuse. C'est mon père, c'est le sénat, c'est l'empire même que je plains, s'il faut que nous recevions aujourd'hui la mort, ou, par un malheur aussi cruel à tout homme de bien, s'il faut que nous la donnions. Le dernier ébranlement nous laissait une consolation : Rome n'en fut point ensanglantée, et la révolution s'accomplit sans discorde. Mon adoption semblait avoir pourvu à ce que, même après Galba, la guerre fût impossible.

nec per Galbam ipsum,
cujus auctoritas
servabatur integra
majoribus remediis.
Piso est allocutus
in hunc modum
vocatos
pro gradibus domus:
« Sextus dies agitur,
ex quo, commilitones,
ignarus futuri,
et sive hoc nomen
erat optandum
sive timendum,
sum adscitus Cæsar,
quo fato
nostræ domus
aut rei publicæ
est positum in vestra manu,
non quia timeam
meo nomine
casum tristiorem,
ut qui
expertus res adversas
discam cum maxime
ne secundas quidem
habere
minus discriminis :
doleo vicem
patris et senatus
et imperii ipsius,
si est necesse nobis
aut perire hodie
aut occidere,
quod est æque miserum
apud bonos.
Habebamus solacium
proximi motus
Urbem incruentam
et res translatas
sine discordia :
videbatur provisum adoptione,
ut ne post Galbam quidem
locus esset bello.

et-non par Galba lui-même,
dont l'autorité
était réservée entière
pour de plus grands remèdes.
Pison harangua
en cette manière
les soldats appelés
devant les degrés du palais :
« Le sixième jour est mené,
depuis que, compagnons-d'armes,
ignorant de l'avenir,
et soit-que ce titre
fût à désirer
soit-qu'*il fût* à craindre,
j'ai été adopté *comme* César,
avec quelle destinée
de (pour) notre maison
ou de (pour) la république,
cela est placé dans votre main,
non que je craigne
en mon nom (pour mon compte)
une catastrophe plus triste,
en *homme* qui
ayant éprouvé les choses contraires
apprends maintenant précisément
pas même les choses prospères
avoir
moins de péril :
je plains le sort
de *mon* père et du sénat
et de l'empire lui-même,
s'il est nécessaire à nous
ou de périr aujourd'hui
ou de tuer,
ce qui est également malheureux
auprès (aux yeux) des bons.
Nous avions *pour* consolation
du dernier mouvement
la Ville non-ensanglantée
et les affaires transférées
sans discorde :
il paraissait pourvu par l'adoption
à-ce-que pas même après Galba
lieu *ne* fût à la guerre.

XXX. « Nihil arrogabo mihi nobilitatis aut modestiæ; neque enim relatu virtutum in comparatione Othonis opus est. Vitia, quibus solis gloriatur, evertere imperium, etiam cum amicum imperatoris ageret. Habitune et incessu an illo muliebri ornatu mereretur imperium? Falluntur quibus luxuria specie liberalitatis imponit : perdere iste sciet, donare nesciet. Stupra nunc et comessationes et feminarum cœtus volvit animo : hæc principatus præmia putat, quorum libido ac voluptas penes ipsum sit, rubor ac dedecus penes omnes; nemo enim unquam imperium flagitio quæsitum bonis artibus exercuit. Galbam consensus generis humani, me Galba consentientibus vobis Cæsarem dixit. Si res publica et senatus et populus vacua nomina sunt, vestra, commilitones, interest ne imperatorem pessimi faciant. Legionum seditio adversus duces suos audita est

XXX. « Je ne ferai point vanité de ma naissance ou de mes mœurs. Citer des vertus quand on se compare à Othon n'est pas chose nécessaire. Les vices dont il fait toute sa gloire ont renversé l'empire, alors même qu'il n'en était qu'au rôle de favori. Est-ce par ce maintien et cette démarche, est-ce par cette parure efféminée, qu'il mériterait le rang suprême! Ils se trompent, ceux que son faste éblouit par un air de générosité : il saura perdre; donner, il ne le saura jamais. D'infâmes plaisirs, de scandaleux festins, des sociétés de femmes, voilà ce qu'il rêve aujourdhui; c'est là qu'il met le bonheur de régner, bonheur dont les joies, les voluptés seraient pour lui seul; l'opprobre et la honte pour tous. Non, jamais pouvoir acquis par le crime ne fut vertueusement exercé. Galba fut nommé César par la voix du genre humain; moi, par celle de Galba soutenue de votre assentiment. Si la république, si le sénat, si le peuple, ne sont plus que de vains noms, il vous importe, à vous, braves compagnons d'armes, que les derniers des hommes ne fassent pas un empereur. On a vu quelquefois les légions se révolter contre leurs chefs; vous, votre foi et votre

XXX. Arrogabo mihi
nihil
nobilitatis aut modestiæ;
neque enim est opus
relatu virtutum
in comparatione Othonis.
Vitia,
quibus solis gloriatur,
evertere imperium,
etiam cum ageret
amicum imperatoris.
Mereretur ne imperium
habitu et incessu
an illo ornatu muliebri?
Falluntur
quibus luxuria imponit
specie liberalitatis:
iste sciet perdere,
nesciet donare.
Volvit nunc animo
stupra et comessationes
et cœtus feminarum:
putat hæc
præmia principatus,
quorum libido et voluptas
sit penes ipsum,
rubor et dedecus
penes omnes;
nemo enim
exercuit unquam
artibus bonis
imperium acquisitum flagitio.
Consensus generis humani
dixit Galbam Cæsarem,
Galba me
vobis consentientibus.
Si res publica
et senatus et populus
sunt vacua nomina,
interest vestra, commilitones,
ne pessimi faciant
imperatorem.
Seditio legionum
adversus suos duces

XXX. Je *ne* m'arrogerai
rien (aucune supériorité)
de noblesse ou de modération;
ni en-effet il *n'*est besoin
d'un exposé de vertus [Othon.
dans une comparaison de (avec)
Les vices,
desquels seuls il se-glorifie,
ont renversé l'empire,
même lorsqu'il faisait
l'ami de l'empereur.
Mériterait-il l'empire
par *son* maintien et *sa* démarche
ou par cette parure féminine?
Ils se trompent
ceux auxquels *son* luxe *en* impose
par une apparence de libéralité:
celui-là saura perdre,
il ne-saura-pas donner.
Il roule maintenant dans *son* esprit,
amours-infâmes et parties-de-dé-
et réunions de femmes: [bauches
il pense ces choses *être*
les avantages du principat,
desquels la fantaisie et le plaisir
serait (seraient) à lui-même (à lui
la honte et l'oppobre [seul),
seraient à tous;
personne en-effet
*n'*a exercé jamais
par des moyens honorables
un empire acquis par le scandale.
Le consentement du genre humain
a nommé Galba César,
Galba m'*a nommé César*
vous *y* consentant.
Si la république
et le sénat et le peuple
sont de vains noms, [d'armes,
il importe à vous, compagnons-
que les-plus-mauvais ne fassent pas
un empereur.
Une sédition des légions
contre leurs chefs

aliquando : vestra fides famaque illæsa ad hunc diem mansit. Et Nero quoque vos destituit[1], non vos Neronem. Minus triginta transfugæ et desertores, quos centurionem aut tribunum sibi eligentes nemo ferret, imperium assignabunt? Admittitis exemplum? et quiescendo commune crimen facitis? Transcendet hæc licentia in provincias, et ad nos scelerum exitus, bellorum ad vos pertinebunt. Nec est plus quod pro cæde principis quam quod innocentibus datur, sed perinde a nobis donativum ob fidem quam ab aliis pro facinore accipietis. »

XXXI. Dilapsis speculatoribus, cetera cohors non aspernata contionantem, ut turbidis rebus evenit, forte magis et nullo adhuc consilio rapit signa, *quam* quod postea creditum est, insidiis et simulatione. Missus et Celsus Marius ad electos Illyrici exercitus, Vipsania in porticu[2] tenden-

honneur sont encore sans reproche. Néron lui-même vous manqua le premier, et non vous à Néron. Quoi! une trentaine au plus de déserteurs et de transfuges, qu'on ne verrait pas sans indignation se choisir un centurion ou un tribun, disposeront de l'empire! Et vous autoriserez cet exemple et en souffrant ce crime vous en ferez le vôtre! Cette licence, croyez-moi, passera dans les provinces ; et, si c'est à nos périls que se trament les complots, c'est aux vôtres que se feront les guerres. Rien de plus cependant ne vous est promis pour tuer un prince que pour rester innocents. Vous recevrez de nous le don militaire comme prix de la fidélité, aussi bien que des rebelles comme salaire du crime. »

XXXI. Ceux qu'on nomme *spéculateurs*, s'étant dispersés, le reste de la cohorte l'entendit sans murmurer et leva ses enseignes ; ce fut sans doute, comme il arrive dans les alarmes subites un premier mouvement où il n'entrait encore aucun dessein : on a cru depuis que c'était une feinte et une trahison. Marius Celsus fut envoyé vers le détachement de l'armée d'Illyrie qui avait son quartier sous le portique Vipsanien. L'ordre fut donné aux primi-

est audita aliquando :
vestra fides famaque
mansit ad hunc diem
illæsa.
Et Nero quoque
vos destituit,
non vos Neronem.
Minus triginta
transfugæ et desertores,
quos nemo ferret
eligentes sibi
centurionem aut tribunum,
assignabunt imperium ?
Admittitis exemplum ?
et facitis quiescendo
crimen commune ?
Hæc licentia transcendet
in provincias,
et exitus scelerum
pertinebunt ad nos,
bellorum ad vos.
Nec quod datur
pro cæde principis
est plus quam
quod innocentibus,
sed accipietis a nobis
donativum ob fidem
perinde quam ab aliis
pro facinore.

XXXI. Speculatoribus
dilapsis,
cetera cohors
non aspernata contionantem
rapit signa forte
et nullo consilio adhuc,
ut evenit rebus turbidis,
magis quam insidiis
et simulatione,
quod est creditum postea.
Et Celsus Marius
missus ad electos
exercitus Illyrici,
tendentes
in porticu Vipsania ;

a été entendue (citée) quelquefois :
votre fidélité et *votre* réputation
est restée (sont restées) jusqu'à ce
intacte (intactes). [jour
Et Néron même
vous abandonna,
et non vous Néron.
Moins *de* trente
transfuges et déserteurs,
que personne ne supporterait
élisant pour soi
un centurion ou un tribun,
assigneront-ils l'empire,
Admettez-vous un *tel* exemple ?
et faites-vous en restant-en-repos
le crime commun *à vous-mêmes ?*
Cette licence passera
dans les provinces,
et les issues des crimes
aboutiront à nous,
celles des guerres à vous.
Ni *ce* qui est donné
pour le meurtre d'un prince
*n'*est plus que
ce qui *sera donné* à *vous* innocents,
mais vous recevrez de nous
un don pour *votre* fidélité
de-même-que des autres
pour un crime.

XXXI. Les spéculateurs
s'-étant dispersés
le reste de la cohorte [guant
n'ayant pas dédaigné *lui* haran-
enlève les enseignes par hasard
et sans aucun dessein encore,
comme il arrive dans les choses
plutôt que par embûches [troublées,
et feinte,
ce qui fut cru dans-la-suite.
Celsus Marius aussi
fut envoyé vers les *soldats* détachés
de l'armée illyrique,
campant
dans le portique Vipsanien ;

tes; præceptum Amulio Sereno et Domitio Sabino primipilaribus[1] ut Germanicos milites e Libertatis atrio[2] arcesserent. Legioni classicæ diffidebatur, infestæ ob cædem commilitonum, quos primo statim introitu trucidaverat Galba. Pergunt etiam in castra prætorianorum tribuni Cetrius Severus, Subrius Dexter, Pompeius Longinus, si incipiens adhuc et necdum adulta seditio melioribus consiliis flecteretur. Tribunorum Subrium et Cetrium adorti milites minis, Longinum manibus coercent exarmantque, quia non ordine militiæ, sed e Galbæ amicis, fidus principi suo et desciscentibus suspectior erat. Legio classica nihil cunctata prætorianis adjungitur; Illyrici exercitus electi Celsum infestis pilis proturbant. Germanica vexilla[3] diu nutavere, invalidis adhuc corporibus et placatis animis, quod

pilaires Amulius Sérénus et Domitius Sabinus d'amener du temple de la Liberté les soldats de Germanie : on ne se fiait pas à ceux de la légion de marine, aigris par le massacre qu'avait fait Galba de leurs camarades à son entrée dans Rome. Enfin les tribuns Cétrius Sévérus, Subrius Dexter, Pompéius Longinus, allèrent au camp même des prétoriens pour essayer si la sédition naissante et qui n'avait pu grandir encore ne céderait pas à de meilleurs conseils. Les deux premiers n'essuyèrent que des menaces ; quant à Longinus, les soldats le saisirent à main forte et le désarmèrent parce qu'élevé au grade de tribun avant son rang et par l'amitié de Galba, il était fidèle à son prince, et à ce titre suspect aux rebelles. La légion de marine court sans hésiter se joindre aux prétoriens. Le détachement d'Illyrie chasse Celsus à coups de traits. Les soldats de Germanie balancèrent longtemps : rappelés brusquement d'Alexandrie, où Néron les avait envoyés pour l'y atten-

præceptum primipilaribus	*il fut* enjoint aux primipilaires
Amulio Sereno	Amulius Sérénus
et Domitio Sabino	et Domitius Sabinus
ut arcesserent	qu'ils fissent-venir
ex atrio Libertatis	du portique de la Liberté
milites Germanicos.	les soldats germaniques.
Diffidebatur legioni classicæ,	On se-défiait de la légion marine,
infestæ ob cædem	ennemie à-cause du massacre
commilitonum,	de *ses* compagnons-d'-armes,
quos Galba trucidaverat	que Galba avait égorgés
statim primo introitu.	aussitôt *sa* première (dès son) entrée.
Tribuni prætorianorum	Les tribuns des prétoriens
Cetrius Severus,	Cétrius Sévérus,
Subrius Dexter,	Subrius Dexter,
Pompeius Longinus,	Pompeius Longinus,
pergunt etiam in castra,	se-rendent aussi dans le camp,
si seditio	*pour voir* si la sédition
incipiens adhuc	commençant encore
et necdum adulta	et non-encore grandie
flecteretur	serait fléchie
melioribus consiliis.	par de meilleurs conseils.
Milites adorti	Les soldats ayant abordé
minis	avec menaces
Subrium et Cetrium	Subrius et Cétrius
tribunorum,	d'entre les tribuns,
coercent manibus Longinum	retiennent de *leurs* mains Longinus
exarmantque,	et *le* désarment,
quia non ordine militiæ,	parce-que *tribun* non par ordre de service,
sed ex amicis	mais *comme étant* des amis
Galbæ,	de Galba,
erat fidus suo principi	il était fidèle à son prince
et suspectior	et-par-suite plus suspect
desciscentibus.	aux rebelles.
Legio classica	La légion marine
cunctata nihil	*n'*ayant hésité en rien
adjungitur prætorianis;	se joint aux prétoriens;
electi exercitus Illyrici	les *soldats* détachés de l'armée illyrique
proturbant Celsum	chassent Celsus
pilis infestis.	avec des javelots ennemis.
Vexilla	Les enseignes (les détachements)
Germanica	germaniques
nutavere diu,	chancelèrent longtemps,
corporibus adhuc invalidis	les corps *étant* encore faibles,
et animis placatis,	et les esprits étant calmés,

eos a Nerone Alexandriam præmissos atque inde reversos longa navigatione ægros impensiore cura Galba refovebat.

XXXII. Universa jam plebs Palatium implebat, mixtis servitiis et dissono clamore cædem Othonis et conjuratorum exitium poscentium, ut si in circo aut theatro ludicrum aliquod postularent: neque illis judicium aut veritas, quippe eodem die diversa pari certamine postulaturis, sed tradito more quemcumque principem adulandi licentia acclamationum et studiis inanibus.

Interim Galbam duæ sententiæ distinebant: Titus Vinius manendum intra domum, opponenda servitia, firmandos aditus, non eundum ad iratos censebat : daret malorum pænitentiæ, daret bonorum consensui spatium. Scelera impetu, bona consilia mora valescere. Denique eundi ultro,

dre, leurs corps épuisés par cette longue navigation n'avaient pas encore recouvré leurs forces, et les soins empressés de Galba pour les refaire avaient calmé leurs esprits.

XXXII. Déjà le peuple entier, pêle-mêle avec les esclaves, remplissait le palais, demandant par des cris confus la mort d'Othon et le supplice des conjurés, comme ils auraient demandé au cirque ou au théâtre un spectacle de leur goût. Et ce n'était chez eux ni choix ni conviction (ils allaient, avant la fin du jour, exprimer avec la même chaleur des vœux tout opposés); mais ils suivaient l'usage reçu de flatter indistinctement tous les princes par des acclamations effrénées et de vains empressements.

Galba cependant flottait entre deux avis. Celui de Vinius était « de rester au palais, d'y armer les esclaves, d'en fortifier les avenues, de ne pas affronter des courages irrités ». Il voulait « qu'on laissât du temps au repentir des méchants, au concert des bons. Le crime a besoin de se hâter; la sagesse prépare lentement ses triomphes. Enfin, si, plus tard, il faut se hasarder, on le pourra

quod Galba refovebat
cura impensiore
eos ægros longa navigatione,
præmissos
Alexandriam a Nerone
atque reversos inde.

XXXII. Jam plebs universa
implebat Palatium,
servitiis mixtis
et clamore dissono
poscentium
cædem Othonis
et exitium conjuratorum,
ut si postularent
in circo aut theatro
aliquod ludicrum :
neque judicium aut veritas
illis,
quippe postulaturis
diversa eodem die
pari certamine,
sed more tradito
adulandi principem
quemcumque
licentia acclamationum
et inanibus studiis.

Interim duæ sententiæ
distinebant Galbam :
Titus Vinius censebat
manendum intra domum,
servitia
opponenda,
aditus firmandos,
non eundum
ad iratos :
daret spatium
pœnitentiæ malorum,
daret
consensui bonorum :
scelera valescere impetu,
bona consilia mora.
Denique eandem facultatem
eundi
ultro

parce-que Galba ranimait
avec un soin plus-appliqué [tion,
eux épuisés par une longue naviga-
ayant été envoyés-en-avant
à Alexandrie par Néron
et étant revenus de-là.

XXXII. Déjà le peuple tout-entier
remplissait le palais,
des esclaves *y* étant mêlés
et (ainsi que) le cri confus
de ceux qui demandaient
le meurtre d'Othon
et la perte des conjurés,
comme s'ils réclamaient
au cirque ou au théâtre
quelque jeu :
ni discernement ou sincérité
n'était à eux,
en-effet devant réclamer
des choses contraires le même jour
avec une égale ardeur,
mais la coutume étant transmise
de flatter un prince
quelconque
par la licence des acclamations
et de vains empressements.

Cependant deux avis
tenaient-en-sens-contraire Galba :
Titus Vinius était-d'-avis [palais,
devoir être resté dans-l'intérieur du
les esclaves
devoir être opposés *aux rebelles*,
les avenues devoir être fortifiées
ne devoir pas être marché
contre des gens irrités :
qu'il donnât du temps
au repentir des méchants,
qu'il *en* donnât
à l'accord des bons : [tuosité,
les crimes se-fortifier par l'impé-
les bons conseils par le délai.
Enfin la même possibilité
d'aller [ve
de-soi-même (de prendre l'offensi

si ratio sit, eandem mox facultatem, regressum, si pæniteat, in aliena potestate.

XXXIII. Festinandum ceteris videbatur, antequam cresceret invalida adhuc conjuratio paucorum : trepidaturum etiam Othonem, qui furtim digressus, ad ignaros [1] illatus, cunctatione nunc et segnitia terentium tempus imitari principem discat. Non exspectandum, ut compositis castris forum invadat et prospectante Galba Capitolium adeat, dum egregius imperator cum fortibus amicis janua ac limine tenus domum cludit, obsidionem nimirum toleraturus. Et præclarum in servis auxilium, si consensus tantæ multitudinis et, quæ plurimum valet, prima indignatio elanguescat. Proinde intuta, quæ indecora; vel si cadere necesse sit, occurrendum discrimini : id Othoni invidiosius

toujours; mais le retour, si l'on s'est trop engagé, c'est d'autrui qu'il dépend »

XXXIII. D'autres pensaient, « qu'il fallait agir avant de laisser prendre des forces à cette conjuration faible encore et peu nombreuse; que l'épouvante saisirait même Othon, qui furtivement échappé du temple, porté dans le camp vers des soldats dont il n'était pas connu, profitait maintenant, pour étudier le rôle d'empereur, de tout le temps perdu dans ces lâches délais. Attendrait-on que, maître paisible du camp, il envahît le Forum et montât au Capitole, à la vue de Galba, tandis que ce grand capitaine, retranché avec ses intrépides amis derrière la porte de son palais, se préparerait sans doute à y soutenir un siége? Quel merveilleux secours on tirerait des esclaves, si l'ardeur d'une immense multitude et sa première indignation toujours si redoutable venaient à languir et s'éteindre! Oui, le parti le plus honteux était aussi le moins sûr; et, fallût-il tomber, il était beau de braver le péril : Othon

mox,
si ratio sit,
regressum, si pæniteat,
in potestate aliena.

XXXIII. Videbatur ceteris
festinandum,
antequam
conjuratio paucorum
adhuc invalida
cresceret :
Othonem etiam trepidaturum,
qui digressus furtim,
illatus
ad ignaros,
discat nunc
imitari principem
cunctatione et segnitia
terentium tempus.
Non exspectandum
ut castris compositis
invadat forum
et adeat Capitolium
Galba prospectante,
dum egregius imperator
cludit domum
tenus janua ac limine
cum amicis fortibus,
toleraturus nimirum
obsidionem.
Et præclarum auxilium
in servis,
si consensus
tantæ multitudinis
et prima indignatio
quæ valet plurimum
elanguescat.
Proinde
quæ indecora
intuta;
vel si sit necesse cadere,
occurrendum discrimini :
id
invidiosius
Othoni

devoir être plus tard,
si raison *en* était,
le retour, si on se-repentait,
être au pouvoir d'-autrui.

XXXIII. Il paraissait aux autres
être à se-hâter,
avant-que
la conjuration d'un petit-nombre
encore faible
grandît :
Othon même devoir se-troubler,
lui qui sorti furtivement,
porté [saient-pas,
vers *des soldats* qui-ne-*le* connais-
apprend maintenant
à imiter (faire) le prince
par l'hésitation et la nonchalance
de *ceux* perdant le temps.
N'*être* pas à attendre
que le camp ayant été calmé
il se-jette-sur le forum
et aille au Capitole
Galba regardant,
tandis-que remarquable général
il (Galba) ferme *sa* maison
jusqu'à la porte et au seuil
avec *ses* amis courageux,
devant soutenir sans-doute
un siège.
Et un beau secours
devoir être dans les esclaves,
si l'accord
d'une si-grande multitude
et la première indignation
qui est-forte le-plus
venait-(venaient) à-languir.
Ainsi-donc
les choses qui *étaient* honteuses
être non-sûres;
ou s'il est nécessaire de tomber,
être à courir-au-devant du péril :
cela
être plus-propre-à-exciter-la-haine
contre Othon

et ipsis honestum. Repugnantem huic sententiæ Vinium Laco minaciter invasit, stimulante Icelo privati odii pertinacia in publicum exitium.

XXXIV. Nec diutius Galba cunctatus speciosiora suadentibus accessit. Præmissus tamen in castra Piso, ut juvenis magno nomine, recenti favore et infensus Tito Vinio, seu quia erat, seu quia irati ita volebant; et facilius de odio creditur. Vixdum egresso Pisone occisum in castris Othonem vagus primum et incertus rumor; mox, ut in magnis mendaciis, interfuisse se quidam et vidisse affirmabant, credula fama inter gaudentes et incuriosos. Multi arbitrabantur compositum auctumque rumorem mixtis jam Othonianis, qui ad evocandum Galbam læta falso vulgaverint.

XXXV. Tum vero non populus tantum et imperita plebs

en serait plus haï, eux-mêmes plus honorés. » Vinius combattait cet avis; Lacon l'assaillit de menaces, et Icélus animait Lacon : lutte opiniâtre entre des haines privées qui tournait à la ruine publique.

XXXIV. Galba, sans balancer davantage, se rangea du côté qui promettait le plus d'honneur. Toutefois il fut décidé que Pison le précéderait dans le camp : on comptait sur le grand nom de ce jeune homme et sur sa popularité toute nouvelle encore; on le choisissait aussi comme ennemi de Vinius, soit qu'il le fût en effet, ou que ceux qui l'étaient eux-mêmes le désirassent ainsi; or dans le doute, c'est la haine qui se présume. A peine était-il sorti qu'on annonce qu'Othon vient d'être tué dans le camp. Ce n'était d'abord qu'un bruit vague et incertain; bientôt, comme il arrive dans les grandes impostures, des hommes affirment qu'ils étaient présents, qu'ils ont vu; et la nouvelle est accueillie avec toute la crédulité de la joie ou de l'indifférence. Plusieurs ont pensé que cette fable avait été inventée et répandue par des amis d'Othon, mêlés d'avance à la foule, et qui, pour attirer Galba hors du palais, l'avaient flatté d'une agréable erreur.

XXXV. Au reste, ce ne furent pas seulement les applaudisse-

et honestum ipsis.
Laco invasit minaciter
Vinium repugnantem
huic sententiæ,
Icelo stimulante
pertinacia odii privati
in exitium publicum.
XXXIV. Nec Galba cunctatus
diutius
accessit suadentibus
speciosiora.
Piso tamen
præmissus
in castra,
ut juvenis
magno nomine
favore recenti
et infensus Tito Vinio,
seu quia erat,
seu quia irati,
volebant ita;
et creditur facilius
de odio.
Pisone vixdum egresso
primum rumor
vagus et incertus
Othonem occisum in castris;
mox, ut
in magnis mendaciis,
quidam affirmabant
se interfuisse et vidisse,
fama credula
inter gaudentes
et incuriosos.
Multi arbitrabantur
rumorem compositum
auctumque Othonianis
mixtis jam,
qui vulgaverint falso
læta
ad evocandum Galbam.
XXXV. Tum vero
non tantum populus
et plebs imperita

et honorable pour eux-mêmes.
Lacon se-jeta avec-menaces
sur Vinius s'-opposant
à cet avis,
Icélus *l'*excitant
par l'opiniâtreté d'une haine privée
à la ruine publique.
XXXIV. Et Galba n'ayant pas hésité
plus-longtemps
se-rangea-vers *ceux* qui conseillaient
des choses plus honorables.
Pison cependant
fut envoyé-en-avant
dans le camp,
comme *étant* un jeune-homme
d'un grand nom
d'une faveur récente
en-outre hostile à Titus Vinius,
soit parce-qu'il était *irrité*,
soit parce-que *ceux* qui étaient irrités
le voulaient ainsi;
et on croit plus facilement
au-sujet-de la haine.
Pison étant sorti à-peine
d'abord un bruit *se répand*
vague et incertain,
Othon avoir été tué dans le camp;
puis, comme *il arrive*
dans les grandes impostures,
quelques-uns affirmaient
soi avoir assisté et avoir vu,
la renommée *étant* crédule
parmi des *gens* qui se-réjouissent
et *des gens* indifférents.
Beaucoup pensaient *dans la suite*
ce bruit *avoir été* inventé
et grossi par des Othoniens
étant mêlés déjà *à la foule*,
lesquels répandirent faussement
des *nouvelles* heureuses
pour appeler-au-dehors Galba.
XXXV. Mais alors
non seulement le peuple
et la multitude ignorante

in plausus et immodica studia, sed equitum plerique ac senatorum, posito metu incauti, refractis Palatii foribus ruere intus ac se Galbæ ostentare, præreptam sibi ultionem querentes; ignavissimus quisque et, ut res docuit, in periculo non ausurus nimii verbis, linguæ feroces[1] : nemo scire et omnes affirmare, donec inopia veri et consensu errantium victus, sumpto thorace, Galba irruenti turbæ neque ætate neque corpore sistens sella levaretur[2]. Obvius in Palatio Julius Atticus speculator cruentum gladium ostentans occisum a se Othonem exclamavit; et Galba : « Commilito, inquit, quis jussit? » insigni animo ad coercendam militarem licentiam, minantibus intrepidus, adversus blandientes incorruptus.

ments du peuple et les transports immodérés d'une aveugle multitude qui éclatèrent alors. La plupart des chevaliers et des sénateurs, passant de la crainte à l'imprudence, brisent les portes du palais, se précipitent au dedans, et courent se faire voir de Galba, en se plaignant qu'on leur ait dérobé l'honneur de le venger. Les plus lâches, les moins capables, comme l'effet le prouva, de rien oser en face du péril, étaient pleins de jactance, intrépides en paroles. Personne ne savait rien; tout le monde affirmait. Enfin, dans l'impuissance de connaître la vérité, vaincu par cette unanimité d'erreur, Galba prend sa cuirasse; et, comme il n'était ni d'âge ni de force à soutenir les flots impétueux de la multitude, il se fait porter en litière. Il était encore dans le palais, quand un soldat de la garde, Julius Atticus, vint à sa rencontre, et, lui montrant son épée toute sanglante, s'écria qu'il venait de tuer Othon : « Camarade, dit Galba, qui te l'a commandé? » vigueur singulière d'un chef attentif à réprimer la licence militaire, et qui ne se laissait pas plus corrompre à la flatterie qu'effrayer par les menaces.

in plausus	*se-jeter* dans des applaudissements
et studia	et des empressements
immodica,	immodérés,
sed plerique	mais la plupart
equitum ac senatorum,	des chevaliers et des sénateurs,
incauti	*devenus* imprudents
metu posito,	*leur* crainte ayant été déposée,
foribus Palatii	les portes du palais
refractis	ayant été brisées
ruere intus,	se-jeter à-l'intérieur
ac se ostentare	et se montrer-avec-affectation
Galbæ,	à Galba,
querentes ultionem	se-plaignant la vengeance
præreptam sibi,	*avoir été* ravie-d'-avance à soi,
quisque ignavissimus	chacun très-lâche
et, ut res docuit,	et, comme l'événement *le* montra,
non ausurus in periculo	ne devant pas oser dans le péril,
nimii verbis,	exagéré en parole,
feroces linguæ :	belliqueux en langage :
nemo scire	personne ne-savoir *rien*
et omnes affirmare,	et tous assurer,
donec Galba	jusqu'à-ce-que Galba
inopia veri	par le manque de la vérité
et victus consensu	et vaincu par l'accord
errantium,	de *ceux* qui se-trompaient,
thorace sumpto,	*sa* cuirasse ayant été prise,
levaretur sella,	fut emporté dans une litière,
sistens neque ætate	ne-pouvant-résister ni par *son* âge
neque corpore	ni par *son* corps
turbæ irruenti.	à la foule se-précipitant.
Speculator Julius Atticus	Le spéculateur Julius Atticus
obvius in Palatio	se-présentant *à lui* dans le palais
ostentans gladium cruentum,	montrant une épée sanglante
exclamavit	s'-écria
Othonem occisum a se;	Othon *avoir-été* tué par lui-même;
et Galba :	et Galba :
« Commilito, inquit,	« Compagnon-d'armes, dit-il,
quis jussit ? »	qui *l'*a ordonné ? »
animo insigni	*étant* (car il était) d'un courage [remarquable
ad licentiam militarem	pour la licence militaire
coercendam,	devant être réprimée,
intrepidus minantibus,	intrépide contre *ceux* qui menaçaient
incorruptus	incorruptible
adversus blandientes.	à-l'égard-de *ceux* qui flattaient.

XXXVI. Haud dubiæ jam in castris omnium mentes tantusque ardor, ut non contenti agmine et corporibus in suggestu[1], in quo paulo ante aurea Galbæ statua fuerat, medium inter signa Othonem vexillis circumdarent. Nec tribunis aut centurionibus adeundi locus : gregarius miles caveri insuper præpositos jubebat. Strepere cuncta clamoribus et tumultu et exhortatione mutua, non tanquam in populo ac plebe, variis segni adulatione vocibus, sed ut quemque affluentium militum aspexerant, prensare manibus, complecti armis[2], collocare juxta[3], præire sacramentum, modo imperatorem militibus, modo milites imperatori commendare. Nec decrat Otho protendens manus adorare vulgus, jacere oscula et omnia serviliter pro dominatione. Postquam universa classicorum legio sacra-

XXXVI. Dans le camp, les sentiments n'étaient plus douteux ni partagés. L'ardeur était si grande pour Othon que les soldats, non contents de se presser autour de lui et de l'entourer de leurs corps, l'élevèrent sur le tribunal où peu auparavant était la statue d'or de Galba, l'y placèrent à côté des aigles, et l'environnèrent de leurs drapeaux. Ni tribuns ni centurions ne pouvaient approcher de ce lieu. Les simples soldats s'avertissaient même l'un l'autre de se défier des chefs. Tout retentissait de cris tumultueux, d'exhortations mutuelles ; et ce n'étaient pas, comme parmi le peuple et la multitude, les clameurs diverses d'une oisive adulation : à mesure qu'ils voient un nouveau compagnon accourir du dehors, c'est à qui lui prendra les mains, l'embrassera de ses armes, le placera près de soi, lui dictant le serment, et recommandant tour à tour l'empereur aux soldats, les soldats à l'empereur. Othon de son côté, tendant les mains vers la foule, saluait respectueusement, envoyait des baisers, faisait, pour devenir maître, toutes les bassesses d'un esclave. Quand toute la légion de marine lui eut prêté ser-

XXXVI. Mentes omnium
haud jam dubiæ
in castris
ardorque tantus,
ut non contenti
agmine et corporibus
circumdarent vexillis
Othonem medium inter signa
in suggestu,
in quo fuerat paulo ante
statua aurea Galbæ.
Nec locus adeundi
tribunis aut centurionibus :
gregarius miles
jubebat insuper
præpositos caveri.
Cuncta strepere
clamoribus et tumultu
et exhortatione mutua,
non tanquam in populo
ac plebe,
vocibus variis
segni adulatione,
sed ut aspexerant
quemque militum affluentium,
prensare manibus,
complecti armis,
collocare juxta
præire
sacramentum,
commendare modo
imperatorem militibus,
modo milites imperatori.
Nec Otho deerat,
protendens manus
adorare vulgus,
jacere oscula,
et omnia serviliter
pro dominatione.
Postquam legio universa
classicorum
accepit
sacramentum
ejus,

XXXVI. Les intentions de tous
n'*étaient* plus douteuses
dans le camp
et l'ardeur *était* si-grande,
que non contents [*leurs* corps
de (l'entourer) de *leur* troupe et de
ils entouraient d'étendards
Othon placé-au-milieu entre les
sur le tribunal, [enseignes
sur lequel avait été peu avant
la statue d'-or de Galba.
Ni moyen d'approcher [rions :
n'*était* aux tribuns ou aux centu-
le simple soldat
ordonnait en-outre
les chefs être tenus-en-défiance.
Tout retentir
de cris et de tumulte
et d'exhortation mutuelle,
non comme dans le peuple
et la multitude,
de paroles variées
par une basse adulation,
mais à-mesure-qu'ils avaient aperçu
chacun des soldats accourant,
de *le* saisir de *ses* mains
de *l'*embrasser avec *ses* armes,
de le placer près-de *soi* [répéter)
de prononcer-avant *lui* (de lui faire
le serment,
de recommander tantôt
l'empereur aux soldats,
tantôt les soldats à l'empereur.
Ni Othon ne manquait,
tendant-en-avant les mains
de vénérer la multitude,
*d'*envoyer des baisers,
et *de faire* tout servilement
pour la domination.
Après-que la légion tout-entière
des soldats-de-marine
eut accepté (eut consenti)
le serment (au serment)
de lui (prêté en son nom),

mentum ejus accepit, fidens viribus, et quos adhuc singulos exstimulaverat, accendendos in commune ratus pro vallo castrorum ita cœpit :

XXXVII. « Quis ad vos processerim, commilitones, dicere non possum, quia nec privatum me vocare sustineo princeps a vobis nominatus, nec principem alio imperante. Vestrum quoque nomen in incerto erit, donec dubitabitur, imperatorem populi Romani in castris an hostem habeatis. Auditisne ut pœna mea et supplicium vestrum simul postulentur? Adeo manifestum est neque perire nos neque salvos esse nisi una posse; et cujus lenitatis est Galba, jam fortasse promisit, ut qui nullo poscente tot millia innocentissimorum militum[1] trucidaverit. Horror animum subit, quotiens recordor feralem introitum et hanc solam Galbæ victoriam, cum in oculis urbis decumari deditos juberet, quos deprecantes in fidem acceperat.

ment, il prit confiance en ses forces, et, croyant qu'il était bon d'enflammer en commun ceux qu'il n'avait encore animés qu'en particulier, il les harangue ainsi devant les retranchements :

XXXVII. « Qui suis-je au moment où je parais devant vous, braves compagnons? je ne saurais le dire. M'appeler homme privé, je ne le dois pas, nommé prince par vous; prince, je ne le puis, un autre ayant le pouvoir. Votre nom à vous-mêmes sera contesté, tant qu'on doutera si c'est le chef ou l'ennemi de l'empire que vous avez dans votre camp. Entendez-vous comme on demande à la fois mon châtiment et votre supplice? Tant il est vrai que nous ne pouvons ni périr ni être sauvés qu'ensemble. Et Galba, peut-être, avec l'humanité que vous lui connaissez, a déjà promis notre mort; n'a-t-il pas, sans que personne lui demandât ce crime, égorgé par milliers des soldats innocents? Mon âme frémit d'horreur en se retraçant la funèbre image de son entrée, et cette journée de carnage, la seule victoire de Galba, où sous les yeux de Rome il faisait décimer des suppliants qu'il avait reçus en grâce. Entré

fidens viribus,
et ratus
quos exstimulaverat adhuc
singulos,
accendendos in commune
cœpit ita
pro vallo castrorum :
XXXVII. « Non possum
dicere, commilitones,
quis processerim ad vos,
quia nominatus princeps
a vobis
sustineo nec vocare me
privatum,
nec principem alio imperante.
Vestrum nomen quoque
erit in incerto,
donec dubitabitur,
habeatis in castris
hostem an imperatorem
populi Romani.
Auditisne ut mea pœna
et vestrum supplicium
postulentur simul ?
Adeo est manifestum
nos posse neque perire,
neque esse salvos
nisi una;
et Galba,
lenitatis cujus est
promisit fortasse jam,
ut qui
nullo poscente
trucidaverit tot millia
militum innocentissimorum.
Horror subit animum,
quotiens recordor
introitum feralem
et hanc solam victoriam Galbæ,
cum juberet
deditos,
quos deprecantes acceperat
in fidem,
decumari in oculis urbis.

confiant en *ses* forces,
et ayant pensé
ceux qu'il avait excités jusque-là
les-uns-après-les-autres,
devoir être enflammés en commun
il commença ainsi
devant le retranchement du camp :
XXXVII. « Je ne puis
dire, compagnons-d'armes,
quel je suis venu vers vous,
parce-que nommé prince
par vous
je *n'*ose ni appeler moi
simple-particulier,
ni prince un autre commandant.
Votre nom même
sera dans l'incertitude,
tant-qu'il sera douté
si vous avez dans *votre* camp
l'ennemi ou l'empereur
du peuple romain.
Entendez-vous comme mon châtiment
et votre supplice
sont demandés en-même-temps ?
Tant il est manifeste
nous *ne* pouvoir ni périr,
ni être saufs
sinon ensemble;
et Galba,
de la douceur dont il est,
a promis *cela* peut-être déjà,
en *homme* qui
personne ne *le* demandant,
a égorgé tant de milliers
de soldats très-innocents.
L'horreur pénètre *mon* âme,
toutes-les-fois-que je me-rappelle
cette entrée funèbre
et cette seule victoire de Galba,
lorsqu'il ordonnait
des *gens* qui s'-étaient rendus
lesquels suppliant il avait reçus
en soumission,
être décimés sous les yeux de la ville.

His auspiciis urbem ingressus, quam gloriam ad principatum attulit nisi occisi Obultronii Sabini et Cornelii Marcelli in Hispania, Betui Chilonis in Gallia, Fontei Capitonis in Germania, Clodii Macri in Africa, Cingonii in via, Turpiliani in urbe, Nymphidi in castris? Quæ usquam provincia, quæ castra sunt nisi cruenta et maculata aut, ut ipse prædicat, emendata et correcta? nam quæ alii scelera, hic remedia vocat, dum falsis nominibus severitatem pro sævitia, parcimoniam pro avaritia, supplicia et contumelias vestras disciplinam appellat. Septem a Neronis fine menses[1] sunt et jam plus rapuit Icelus quam quod Polycliti et Vatinii et Ægialii petierunt[2]. Minore avaritia ac licentia grassatus esset T. Vinius, si ipse imperasset; nunc et subjectos nos habuit tanquam suos et viles ut alienos. Una illa domus suf-

sous de tels auspices, quelle gloire a-t-il apportée au trône impérial, que celle d'avoir tué Obultronius Sabinus et Cornélius Marcellus en Espagne, Bétuus Chilon en Gaule, Fontéius Capiton en Germanie, Clodius Macer en Afrique, Cingonius sur la route, Turpilianus dans la ville, Nymphidius dans le camp? Quelle province, quelle armée n'est sanglante de sa cruauté, souillée de sa honte, ou, s'il faut l'en croire, épurée, corrigée par ses réformes? Car ce qui est crime pour d'autres est remède à ses yeux; corrupteur du langage qui appelle sévérité la barbarie, économie l'avarice, discipline vos supplices et votre humiliation. Sept mois sont à peine écoulés depuis la fin de Néron, et déjà Icélus a plus ravi de trésors que les Polyclète, les Vatinius, les Égialius n'en ont sollicité. La tyrannie de Vinius aurait été moins avide et moins capricieuse, s'il eût régné lui-même; régnant en sous-ordre, il a usé de nous comme de sa chose, abusé comme de celle d'autrui. La seule fortune de

Ingressus urbem	Entré dans la ville
his auspiciis,	sous ces auspices
quam gloriam attulit	quelle gloire a-t-il apportée
ad principatum	au principat
nisi Obultronii Sabini	sinon *celle* d'Obultronius Sabinus
et Cornelii Marcelli	et de Cornélius Marcellus
occisi in Hispania,	tué (tués) en Espagne,
Betui Chilonis in Gallia,	de Bétuus Chilon *tué* en Gaule,
Fontei Capitonis	de Fontéius Capiton
in Germania,	*tué* en Germanie,
Clodii Macri in Africa,	de Clodius Macer *tué* en Afrique,
Cingonii in via,	de Cingonius tué sur la route,
Turpiliani in urbe,	de Turpilianus *tué* dans la ville,
Nymphidi in castris?	de Nymphidius tué dans le camp?
Quæ provincia usquam,	Quelle province quelque-part,
quæ castra sunt	quel camp est
nisi cruenta et maculata,	sinon ensanglanté et souillé,
aut, ut ipse	ou, comme lui-même
prædicat,	*le* dit-hautement
emendata et correcta?	épuré et corrigé?
Nam hic vocat remedia,	Car celui-ci appelle remèdes,
quæ alii scelera,	*ce* que les autres *appellent* crimes,
dum falsis nominibus	tandis-que par de faux noms
appellat severitatem	il nomme la sévérité
pro sævitia,	au-lieu-de la cruauté,
parcimoniam pro avaritia,	l'économie au-lieu-de l'avarice,
supplicia	*vos* supplices
et vestras contumelias	et vos affronts
disciplinam.	discipline.
Septem menses sunt	Sept mois sont
a fine Neronis,	depuis la fin de Néron,
et jam Icelus rapuit plus	et déjà Icélus a ravi plus
quam quod Polycliti	que *ce* que les Polyclète
et Vatinii et Ægialii	et les Vatinius et les Égialius
petierunt.	ont sollicité.
Titus Vinius esset grassatus	Titus Vinius aurait procédé [dre,
avaritia ac licentia minore,	avec une avarice et une licence moin-
si imperasset ipse;	s'il avait commandé lui-même;
nunc habuit nos	maintenant il a traité nous [lui)
et subjectos ut suos	et *en* sujets comme siens (étant à
et viles	et *en gens* de-nul-prix
ut	comme
alienos.	étrangers (ne lui appartenant pas).
Illa domus una	Cette maison seule

ficit donativo, quod vobis nunquam datur et quotidie exprobratur.

XXXVIII. « Ac ne qua saltem in successore Galbæ spes esset, arcessivit ab exilio quem tristitia et avaritia sui simillimum judicabat. Vidistis, commilitones, notabili tempestate etiam deos infaustam adoptionem aversantes. Idem senatus, idem populi Romani animus est : vestra virtus exspectatur, apud quos omne honestis consiliis robur et sine quibus quamvis egregia invalida sunt. Non ad bellum vos nec ad periculum voco : omnium militum arma nobiscum sunt. Nec una cohors togata[1] defendit nunc Galbam, sed detinet : cum vos aspexerit, cum signum meum acceperit, hoc solum erit certamen, quis mihi plurimum imputet. Nullus cunctationis locus est in eo consilio, quod non potest laudari nisi peractum. »

Aperiri deinde armamentarium jussit. Rapta statim arma, sine more et ordine militiæ, ut prætorianus aut le-

cet homme suffirait à ces largesses qu'on ne vous donne jamais, que sans cesse on vous reproche. »

XXXVIII. « Et de peur de nous laisser du moins une espérance dans son successeur, Galba mande, du fond de l'exil, celui qu'il a jugé, par sa dureté et son avarice, être un second lui-même. Vous avez vu, braves compagnons, se déchaîner les tempêtes, et les dieux même réprouver une sinistre adoption. L'indignation est la même dans le sénat, la même dans le peuple romain. On n'attend plus que votre vaillance : en elle est toute la force des conseils généreux; sans elle les plus nobles volontés languissent impuissantes. Ce n'est ni à la guerre ni au danger que je vous appelle : tout ce qui est soldat et armé est avec nous. Qu'est-ce, autour de Galba, qu'une seule cohorte en toges? Elle ne le défend pas, elle le tient prisonnier. Quand elle vous apercevra, quand elle aura reçu de moi le signal, si elle combat avec vous, ce sera de zèle à mériter ma reconnaissance. Loin de nous toute hésitation dans un dessein qui, pour être loué, veut d'abord être accompli. »

Il fit ensuite ouvrir l'arsenal. Aussitôt on se jette sur les armes, sans ordre, sans distinction de corps. Le légionnaire revêt l'armure

sufficit donativo,
quod nunquam datur vobis
et exprobratur cotidie.
XXXVIII. Ac ne saltem
qua spes esset
in successore Galbæ,
arcessivit ab exilio
quem judicabat
simillimum sui
tristitia et avaritia.
Vidistis, commilitones,
etiam deos aversantes
tempestate notabili.
adoptionem infaustam.
Animus senatus est idem,
idem populi Romani:
vestra virtus exspectatur,
apud quos omne robur
consiliis honestis
et sine quibus
quamvis egregia
sunt invalida.
Non voco vos ad bellum.
nec ad periculum:
arma omnium militum
sunt nobiscum.
Nec una cohors togata
defendit nunc Galbam,
sed detinet:
cum aspexerit vos,
cum acceperit meum signum,
hoc solum certamen erit,
quis imputet mihi plurimum.
Nullus locus cunctationis
est in eo consilio,
quod non potest laudari,
nisi perfectum. »
Deinde jussit
armamentarium aperiri.
Arma rapta statim,
sine more et ordine
militiæ,
ut prætorianus
aut legionarius

suffit au don,
qui n'est jamais donné à vous
et *vous* est reproché chaque-jour.
XXXVIII. Et de-peur-qu'au-moins
quelque espérance *ne* fût
dans le successeur de Galba,
il a mandé de l'exil
celui qu'il jugeait
le-plus-semblable à lui-même
par la morosité et l'avarice.
Vous avez vu, compagnons-d'armes,
même les dieux repoussant
par une tempête remarquable
cette adoption sinistre.
*L'*esprit du sénat est le même,
le même *l'esprit* du peuple romain:
votre courage est attendu,
vous chez lesquels *est* toute la force
pour les desseins honorables
et sans lesquels
les résolutions quoique belles
sont impuissantes.
Je n'appelle pas vous à la guerre
ni au danger:
les armes de tous les soldats
sont avec-nous.
Ni une seule-cohorte en-toges
ne défend maintenant Galba,
mais elle *le* retient:
lorsqu'elle aura aperçu vous,
lorsqu'elle aura reçu mon mot-d'ordre,
cette seule lutte sera,
qui portera-à-mon-compte le plus.
Aucune place de (à) l'hésitation
*n'*est dans ce dessein,
qui ne peut être loué,
sinon exécuté. »
Ensuite il ordonna
l'arsenal être ouvert.
Les armes *furent* enlevées aussitôt
sans l'usage et l'ordre
du service-militaire,
de-telle-sorte-que le prétorien
ou le légionnaire

gionarius insignibus suis distingueretur; miscentur auxiliaribus galeis scutisque, nullo tribunorum centurionumve adhortante, sibi quisque dux et instigator; et præcipuum pessimorum incitamentum quod boni mærebant.

XXXIX. Jam exterritus Piso fremitu crebrescentis seditionis et vocibus in urbem usque resonantibus, egressum interim Galbam et foro appropinquantem assecutus erat; jam Marius Celsus[1] haud læta rettulerat, cum alii in Palatium redire, alii Capitolium petere, plerique rostra occupanda censerent, plures tantum sententiis aliorum contra dicerent, utque evenit in consiliis infelicibus, optima viderentur quorum tempus effugerat. Agitasse Laco ignaro Galba de occidendo Tito Vinio dicitur, sive ut pœna ejus animos militum mulceret, seu conscium Othonis credebat, ad postremum vel odio. Hæsitationem attulit

du prétorien : le Romain prend le casque et le bouclier de l'auxiliaire. Ni tribun ni centurion n'exhorte le soldat; chaque homme est à lui-même son chef et son conseil, et ils avaient pour s'animer le premier encouragement des méchants, la consternation des gens de bien.

XXXIX. Déjà Pison, ramené précipitamment par le bruit de la sédition toujours croissante et les clameurs qui retentissaient jusque dans la ville, avait rejoint Galba qui venait de sortir et approchait du Forum; déjà Marius Celsus avait rapporté des nouvelles malheureuses. Les uns étaient d'avis de rentrer au palais; d'autres, de gagner le Capitole; la plupart, de s'emparer des rostres; plusieurs se bornaient à tout contredire; et, comme il arrive dans les conseils où le malheur préside, le parti qui semblait le meilleur était toujours celui dont le moment venait de passer. Lacon proposa, dit-on, à l'insu de Galba, de tuer Vinius, soit pour calmer les soldats par le châtiment de cet homme, soit qu'il le crût complice d'Othon, soit enfin pour assouvir sa haine.

distingueretur suis insignibus;
miscentur
galeis scutisque
auxiliaribus,
nullo tribunorum
centurionumve
adhortante,
quisque dux et instigator
sibi,
et præcipuum incitamentum
pessimorum
quod boni mærebant.

XXXIX. Jam Piso exterritus
fremitu seditionis
crebrescentis
et vocibus resonantibus
usque in urbem
assecutus erat Galbam
egressum interim
et appropinquantem foro;
jam Marius Celsus
rettulerat haud læta,
cum alii censerent
redire in Palatium,
alii petere Capitolium,
plerique
rostra occupanda,
plures contra dicerent tantum
sententiis aliorum,
utque evenit in consiliis
infelicibus,
optima viderentur
quorum tempus effugerat.
Laco dicitur agitasse
de Tito Vinio
occidendo
Galba ignaro,
sive ut pœna ejus
mulceret animos militum,
seu credebat
conscium Othonis,
vel ad postremum odio.
Tempus ac locus
attulit hæsitationem,

fut distingué par ses insignes;
ils se mêlent (s'arment pêle-mêle)
avec des casques et des boucliers
d'-auxiliaires,
aucun des tribuns
ou des centurions
ne les exhortant,
chacun *étant* chef et instigateur
pour lui-même,
et le principal encouragement
des plus-mauvais
était que les bons s'-affligeaient.

XXXIX. Déjà Pison épouvanté
par le tumulte de la sédition
croissante
et par les clameurs retentissant
jusque dans la ville
avait rejoint Galba
sorti pendant-ce-temps
et approchant du forum;
déjà Marius Celsus [heureuses,
avait rapporté des *nouvelles* non
alors-que les uns étaient-d'-avis
de rentrer au palais,
les autres de gagner le Capitole,
la plupart
des rostres devant être occupés,
que plusieurs contredisaient seu-
les avis des autres, [lement
et comme il arrive dans les conseils
malheureux, [saient
les choses les meilleures parais-
celles dont le moment avait fui.
Laco est dit avoir agité *la ques-*
au-sujet-de Titus Vinius [*tion*
devant être tué
Galba ne-*le*-sachant-pas,
soit afin-que le châtiment de lui
adoucît les esprits des soldats,
soit-qu'il *le* crût
complice d'Othon,
ou enfin par haine.
Le temps et le lieu [tion,
apporta (apportèrent) de l'hésita-

Universitas
BIBLIOTHECA

tempus ac locus, quia initio cædis orto difficilis modus; et turbavere consilium trepidi nuntii ac proximorum diffugia, languentibus omnium studiis, qui primo alacres fidem atque animum ostentaverant.

XL. Agebatur huc illuc Galba, vario turbæ fluctuantis impulsu, completis undique basilicis ac templis, lugubri prospectu. Neque populi aut plebis ulla vox, sed attoniti vultus et conversæ ad omnia aures, non tumultus, non quies, quale magni metus et magnæ iræ silentium est. Othoni tamen armari plebem nuntiabatur : ire præcipites et occupare pericula jubet. Igitur milites Romani, quasi Vologesum aut Pacorum avito Arsacidarum solio depulsuri ac non imperatorem suum inermem et senem trucidare pergerent, disjecta plebe, proculcato senatu, truces armis, rapidi equis forum irrumpunt. Nec illos Capitolii

Le temps et le lieu furent cause qu'on hésita, de peur que le massacre, une fois commencé, ne s'arrêtât plus; et ce dessein fut rompu par l'effroi des survenants, la dispersion du cortège, la tiédeur de tous ceux qui d'abord étalaient avec le plus d'ostentation leur zèle et leur courage.

XL. Galba errait à la merci du hasard, emporté par les flots d'une multitude mobile et incertaine, tandis que de toutes les basiliques, de tous les temples, une foule également pressée regardait ce lugubre spectacle. Et pas une voix ne partait du milieu des citoyens ou de la populace. La stupeur était sur les visages; les oreilles étaient inquiètes et attentives. Point de tumulte, et cependant point de calme : c'était le silence des grandes terreurs ou des grandes colères. On n'en venait pas moins annoncer à Othon que le peuple s'armait : il ordonne aux siens de courir en toute hâte et de prévenir le danger. Aussitôt le soldat romain, du même zèle que si c'était Vologèse ou Pacorus qu'il allait renverser du trône des Arsacides, et non son empereur, un homme sans armes, un vieillard, qu'il voulût massacrer, disperse la multitude, foule aux pieds le sénat, et terrible, le fer en main, courant de toute la vitesse des chevaux, se précipite dans le Forum.

quia initio cædis
orto
modus difficilis;
et nuntii trepidi
turbavere consilium
ac diffugia
proximorum,
studiis omnium
qui primo ostentaverant
alacres
fidem atque animum
languentibus.

XL. Galba agebatur
huc illuc,
impulsu vario
turbæ fluctuantis,
basilicis ac templis
completis undique,
prospectu lugubri.
Neque ulla vox
populi aut plebis,
sed vultus attoniti
et aures conversæ ad omnia,
non tumultus, non quies,
quale est silentium
magni metus
et magnæ iræ.
Nuntiabatur tamen Othoni
plebem armari;
jubet ire præcipites
et occupare pericula.
Igitur milites Romani
quasi depulsuri
solio avito Arsacidarum
Vologesum aut Pacorum
ac non pergerent trucidare
suum imperatorem
inermem et senem,
plebe disjecta,
senatu proculcato,
truces armis,
rapidi equis
irrumpunt forum.
Nec aspectus Capitolii

parce-que le commencement
s'-étant élevé [carnag
la mesure *serait* difficile;
et des messagers effrayés
troublèrent *ce* dessein
et (ainsi que) les dispersions
des plus proches,
les empressements de tous *ceux*
qui d'abord avaient étalé
vifs (avec vivacité)
leur fidélité et *leur* courage
languissant (venant à languir).

XL. Galba était poussé
çà *et* là,
par l'impulsion changeante
d'une foule flottante,
les basiliques et les temples
étant remplis de-tous-côtés,
le spectacle *étant* lugubre.
Ni aucune voix *n'*était
du peuple ou de la multitude,
mais des visages étonnés [*bruits*,
et des oreilles tournées vers tous *les*
ni tumulte, ni calme,
tel qu'est le silence
d'une grande crainte
et d'une grande colère.
Il était annoncé pourtant à Othon
la multitude s'armer;
il ordonne *les siens* aller en-avant
et prévenir les dangers.
Donc des soldats romains, [ser
comme-s'*ils étaient* devant renver-
du trône héréditaire des Arsacides
Vologèse ou Pacorus
et n'allaient pas égorger
leur empereur
désarmé et vieux,
la multitude étant dispersée,
le sénat étant foulé-aux-pieds,
terribles par *leurs* armes,
rapides par *leurs* chevaux
se-précipitent-dans le forum.
Ni l'aspect du Capitole

aspectus et imminentium templorum religio et priores et futuri principes terruere quo minus facerent scelus, cujus ultor est quisquis successit.

XLI. Viso comminus armatorum agmine vexillarius comitatæ Galbam cohortis (Attilium Vergilionem fuisse tradunt) dereptam Galbæ imaginem[1] solo afflixit : eo signo manifesta in Othonem omnium militum studia, desertum fuga populi forum, destricta adversus dubitantes tela. Juxta Curtii lacum[2] trepidatione ferentium Galba projectus e sella ac provolutus est. Extremam ejus vocem, ut cuique odium aut admiratio fuit, varie prodidere : alii suppliciter interrogasse quid mali meruisset et paucos dies exsolvendo donativo deprecatum; plures obtulisse ultro percussoribus jugulum : agerent[3] ac ferirent, si ita e re publica videretur. Non interfuit occidentium quid diceret.

Ni l'aspect du Capitole, ni la sainteté de ces temples qui dominaient sur leurs têtes, ni les princes passés ou à venir ne détournèrent ces furieux d'un crime qui a son vengeur naturel dans tout successeur à l'empire.

XLI. En voyant approcher une foule de gens armés, le porte-etendard de la cohorte qui accompagnait Galba (il se nommait, dit-on, Attilius Vergilion) arrache de son enseigne l'image de l'empereur et la jette par terre. A ce signal, tous les soldats se déclarent aussitôt pour Othon. Le peuple en fuite laisse le Forum désert; les glaives étincellent, et quiconque balance est menacé de la mort. Arrivé près du lac Curtius, Galba fut renversé de sa chaise par la précipitation de ses porteurs, et roula sur la poussière. Ses dernières paroles ont été diversement rapportées par la haine ou l'admiration. Suivant quelques-uns, il demanda d'une voix suppliante quel mal il avait fait, et pria qu'on lui laissât quelques jours pour payer le don militaire. Suivant le plus grand nombre, il présenta lui-même sa gorge aux assassins, les exhortant à frapper, si c'était pour le bien de la république. Les meurtriers trouvèrent que ces paroles étaient indifférentes. On n'est pas

et religio templorum
imminentium
et principes priores et futuri
terruere illos
quo minus facerent scelus,
cujus est ultor
quisquis successit.

XLI. Agmine armatorum
viso comminus
vexillarius cohortis
comitatæ Galbam
(tradunt fuisse
Attilium Vergilionem)
afflixit solo
imaginem Galbæ dereptam :
eo signo
studia omnium militum
in Othonem
manifesta,
forum desertum fuga populi,
tela destricta
adversus dubitantes.
Juxta lacum Curtii
Galba projectus e sella
trepidatione ferentium
ac provolutus est.
Prodidere varie
extremam vocem ejus,
ut odium aut admiratio
fuit cuique :
alii interrogasse
suppliciter
quid mali meruisset
et deprecatum paucos dies
donativo
exsolvendo ;
plures obtulisse ultro
jugulum percussoribus :
agerent ac ferirent,
si videretur ita
e re publica.
Non interfuit
occidentium
quid diceret.

et (ni) le caractère-sacré des temples
qui dominent *le forum* [turs
et (ni) les princes précédents et fu-
ne les effrayèrent [un crime
au-point-qu'ils ne commissent pas
dont est vengeur
quiconque a succédé *à l'empire*.

XLI. Une foule de *gens* armés
ayant été vue de-près
le vexillaire de la cohorte
qui avait accompagné Galba
(on rapporte *lui* avoir été
Attilius Vergilion)
jeta-contre le sol [*seigne :*
l'image de Galba arrachée de *l'en-*
à ce signal [dats
les empressements de tous les sol-
pour Othon
furent manifestes. [peuple,
le forum abandonné par la fuite du
les armes tirées
contre *ceux* qui hésitaient.
Auprès du lac de Curtius
Galba *fut* jeté hors de *sa* litière
par le trouble de *ceux* qui *le* por-
et fut roulé-en-avant, [taient
On rapporta diversement
la dernière parole de lui,
selon-que haine ou admiration
fut à chacun :
les uns *disent lui* avoir demandé
d'une-manière-suppliante
quoi de mal il avait mérité
et avoir sollicité peu de jours
pour la gratification
devant être payée ; [tanément
plus *disent lui* avoir offert spon-
la gorge aux assassins : [passent,
disant qu'ils agissent et qu'ils frap-
s'il paraissait *être* ainsi
dans-l'intérêt-de la chose publique.
Il n'importa pas
à *ceux* qui tuaient
quelle chose il disait.

De percussore non satis constat : quidam Terentium evocatum[1], alii Lecanium ; crebrior fama tradidit Camurium quintæ decimæ legionis militem impresso gladio jugulum ejus hausisse. Ceteri crura brachiaque (nam pectus tegebatur) fœde laniavere; pleraque vulnera feritate et sævitia trunco jam corpori adjecta.

XLII. Titum inde Vinium invasere, de quo et ipso ambigitur, consumpseritne vocem ejus instans metus, an proclamaverit non esse ab Othone mandatum ut occideretur. Quod seu finxit formidine seu conscientiam conjurationis confessus est, huc potius ejus vita famaque inclinat, ut conscius sceleris fuerit cujus causa erat. Ante ædem divi Julii jacuit primo ictu in poplitem, mox ab Julio Caro legionario milite in utrumque latus transverberatus.

XLIII. Insignem illa die virum Sempronium Densum

d'accord sur celui qui le tua. Les uns nomment l'évocat Térentius, d'autres, Lécanius. La tradition la plus répandue, c'est que Camurius, soldat de la quinzième légion, lui enfonça son épée dans la gorge. Les autres s'acharnèrent sur ses bras et ses cuisses (car la poitrine était couverte), et les déchirèrent affreusement. La plupart des coups furent portés par une brutale et froide cruauté, lorsque déjà la tête était séparée du tronc.

XLII. On fondit ensuite sur Vinius, dont la fin donne aussi lieu à quelques doutes. On ignore si le saisissement lui étouffa la voix, ou s'il s'écria qu'Othon n'avait pas ordonné sa mort : paroles qui pouvaient être un mensonge dicté par la crainte, ou l'aveu qu'il avait part à la conjuration. Sa vie et sa réputation porteraient de préférence à le croire complice d'un crime dont il était cause. Il tomba devant le temple de Jules César, frappé d'un premier coup au jarret, puis achevé par Julius Carus, soldat légionnaire, qui le perça de part en part.

XLIII. Notre siècle vit ce jour-là un homme qui l'honore, Sem-

Non satis constat
de percussore :
quidam
evocatum Terentium,
alii Lecanium ;
fama crebrior tradidit
Camurium militem
quintæ decimæ legionis,
gladio impresso
hausisse jugulum ejus.
Ceteri laniavere fœde
crura brachiaque
(nam pectus tegebatur) ;
pleraque vulnera
adjecta feritate
et sævitia
corpori jam trunco.

XLII. Inde invasere
Titum Vinium,
de quo et ipso
ambigitur,
metusne instans
consumpserit vocem ejus,
an proclamaverit
non mandatum esse ab Othone
ut occideretur.
Quod seu finxit
formidine,
seu confessus est
conscientiam conjurationis,
vita famaque ejus
inclinat potius
huc,
ut fuerit conscius sceleris
cujus erat causa.
Jacuit primo ictu
in poplitem
ante ædem divi Julii,
mox transverberatus
in utrumque latus
ab legionario milite Julio Caro.

XLIII. Nostra ætas vidit
virum insignem illa die
Sempronium Densum.

La chose n'est pas bien avérée
au-sujet-du meurtrier :
quelques-uns *disent que ce fut*
l'évocat Térentius,
d'autres Lécanius ;
un bruit plus répandu a rapporté
Camurius soldat
de la quinzième légion,
son épée ayant été enfoncée
avoir percé le cou de lui.
Les autres déchirèrent hideusement
ses jambes et *ses* bras
(car sa poitrine était couverte) ;
la plupart des blessures
furent ajoutées par férocité
et cruauté
à *son* corps déjà tronqué (décapité).

XLII. De-là ils se-jetèrent-*sur*
Titus Vinius,
au-sujet duquel aussi lui-même
il est-mis-en-doute,
si la crainte qui *le* pressait
étouffa la voix de lui,
ou-s'il s'-écria
n'avoir pas été ordonné par Othon
qu'il fût tué.
Laquelle chose soit-qu'il ait inventée
par peur,
soit-qu'il ait avoué
la complicité de la conjuration,
la vie et la réputation de lui
incline (inclinent) de-préférence
vers-ceci,
qu'il ait été complice du crime
dont il était la cause.
Il tomba du premier coup
sur le jarret
devant le temple du divin Jules,
puis *il fut* transpercé
sur l'un-et-l'-autre côté
par le soldat légionnaire Julius Carus.

XLIII. Notre siècle vit
un homme remarquable ce jour-là
Sempronius Densus.

ætas nostra vidit. Centurio is prætoriæ cohortis, a Galba custodiæ Pisonis additus, stricto pugione occurrens armatis et scelus exprobrans ac modo manu modo voce vertendo in se percussores quanquam vulnerato Pisoni effugium dedit. Piso in ædem Vestæ pervasit exceptusque misericordia publici servi et contubernio ejus abditus non religione nec cærimoniis sed latebra imminens exitium differebat, cum advenere missu Othonis nominatim in cædem ejus ardentis[1] Sulpicius Florus e Britannicis cohortibus nuper *a* Galba civitate donatus, et Statius Murcus speculator, a quibus protractus Piso in foribus templi trucidatur.

XLIV. Nullam cædem Otho majore lætitia excepisse, nullum caput tam insatiabilibus oculis perlustrasse dicitur, seu tum primum levata omni sollicitudine mens vacare gaudio cœperat, seu recordatio majestatis in Galba,

pronius Densus. Centurion d'une cohorte prétorienne et chargé par Galba d'escorter Pison, il se jette, un poignard à la main, au-devant des soldats armés, et, leur reprochant leur crime, les menaçant du geste et de la voix pour attirer tous les coups sur lui seul, il donne à Pison le temps de fuir. Pison parvint à se sauver dans le temple de Vesta, où il fut accueilli par la pitié d'un esclave public, et caché dans la demeure de cet homme. Là, moins protégé par la religion et la sainteté du lieu que par l'obscurité de sa retraite, il reculait l'instant d'une mort inévitable, lorsque arrivèrent, envoyés par Othon, dont la fureur en voulait spécialement à sa vie, deux assassins, Sulpicius Florus, soldat des cohortes britanniques, récemment admis par Galba aux droits de citoyen, et le spéculateur Statius Murcus. Arraché par eux de son asile, Pison fut massacré à la porte du temple.

XLIV. De toutes les morts annoncées à Othon, nulle autre ne le réjouit, dit-on, plus vivement, et aucune tête ne fut plus longtemps l'objet de ses insatiables regards; soit que son âme, délivrée pour la première fois de toute inquiétude, pût enfin s'abandonner à la joie, ou que le souvenir de la majesté dans Galba, de l'amitié dans

is centurio
cohortis prætoriæ,
additus a Galba
custodiæ Pisonis,
pugione stricto,
occurrens armatis
et exprobrans scelus
ac vertendo in se
percussores
modo manu modo voce,
dedit effugium Pisoni
quanquam vulnerato.
Piso pervasit
in ædem Vestæ,
exceptusque misericordia
servi publici
et abditus contubernio ejus
differebat
non religione nec cærimoniis
sed latebra
exitium imminens,
cum advenere
missu Othonis
ardentis nominatim
in cædem ejus,
Sulpicius Florus,
e cohortibus Britannicis
donatus nuper a Galba
civitate,
et speculator Statius Murcus,
a quibus Piso
protractus
trucidatur in foribus templi.

XLIV. Otho dicitur
excepisse nullam cædem
lætitia majore,
perlustrasse nullum caput
oculis tam insatiabilibus,
seu mens
levata tum primum
omni sollicitudine
cœperat vacare gaudio,
seu recordatio
majestatis in Galba,

Celui-ci centurion
de la cohorte prétorienne
attaché par Galba
à la garde de Pison,
son poignard étant tiré,
se-présentant aux *gens* armés
et *leur* reprochant *leur* crime
et tournant contre lui-même
les meurtriers [voix,
tantôt par la main tantôt par la
donna moyen-de-fuir à Pison
quoique blessé.
Pison se-sauva
dans le temple de Vesta,
et accueilli par la compassion
d'un esclave public
et caché dans la loge de celui-là,
il reculait
non par la religion ni les cérémonies
mais par *sa* cachette,
une mort imminente,
lorsqu'arrivèrent
par l'envoi d'Othon [ment)
ardent nommément (particulière-
au meurtre de lui
Sulpicius Florus
des cohortes britanniques
gratifié récemment par Galba
du droit-de-cité,
et le spéculateur Statius Murcus,
par lesquels Pison
ayant-été-tiré-dehors
est égorgé à la porte du temple.

XLIV. Othon est dit
n'avoir reçu (appris) aucun meurtre
avec une joie plus grande,
n'avoir parcouru aucune tête
avec des yeux si insatiables,
soit-que *son* esprit
dégagé alors pour-la-première-fois
de toute inquiétude
commençât à s'-adonner à la joie,
soit-que le souvenir
de la majesté dans Galba,

amicitiæ in Tito Vinio quamvis immitem animum imagine tristi confuderat; Pisonis ut inimici et æmuli cæde lætari jus fasque credebat. Præfixa contis capita gestabantur inter signa cohortium juxta aquilam legionis[1], certatim ostentantibus cruentas manus qui occiderant, qui interfuerant, qui vere, qui falso ut pulchrum et memorabile facinus jactabant. Plures quam centum viginti libellos præmium exposcentium ob aliquam notabilem illa die operam Vitellius postea invenit, omnesque conquiri et interfici jussit, non honori Galbæ, sed tradito principibus more, munimentum ad præsens, in posterum ultionem.

XLV. Alium crederes senatum, alium populum : ruere cuncti in castra, anteire proximos, certare cum præcurrentibus, increpare Galbam, laudare militum judicium, exosculari Othonis manum; quantoque magis falsa erant quæ fiebant, tanto plura facere. Nec aspernabatur

Vinius, l'eût offusquée, toute cruelle qu'elle était, de sinistres images, tandis que le meurtre d'un rival et d'un ennemi lui donnait un plaisir sans scrupule et sans remords. Attachées à des piques, les trois têtes furent portées en triomphe parmi les enseignes des cohortes, auprès de l'aigle de la légion; et pendant ce temps accouraient à l'envi, montrant leurs mains sanglantes, et ceux qui avaient fait les meurtres, et ceux qui s'y étaient trouvés, et mille autres qui se vantaient de ce mérite, vrai ou supposé, comme d'un exploit brillant et mémorable. Plus de cent vingt requêtes, où l'on demandait le prix de quelque notable service rendu ce jour-là, tombèrent dans la suite aux mains de Vitellius. Il en chercha les auteurs et les fit mettre à mort; non par honneur pour Galba, mais selon la politique ordinaire des princes, qui croient assurer ainsi leur vie ou leur vengeance.

XLV. Déjà tout était changé : on aurait cru voir un autre sénat, un autre peuple. Tout le monde se précipite vers le camp; on lutte de vitesse pour se devancer ou s'atteindre; on charge Galba d'imprécations; on vante le choix judicieux de l'armée; on baise la main d'Othon; et plus le zèle est faux, plus on en prodigue les vaines ap-

amicitiæ in Tito Vinio,
confuderat imagine tristi
animum quamvis immitem ;
credebat jus,
fasque
lætari cæde Pisonis
ut inimici et æmuli.
Capita præfixa contis
gestabantur
inter signa cohortium
juxta aquilam legionis,
ostentantibus certatim
manus cruentas
qui occiderant,
qui interfuerant,
qui jactabant vere,
qui falso
facinus
ut pulchrum et memorabile.
Vitellius invenit postea
plures quam centum viginti
libellos
exposcentium præmium
ob aliquam operam notabilem
illa die,
jussitque omnes
conquiri et interfici,
non honori Galbæ,
sed more
tradito principibus,
munimentum ad præsens,
ultionem in posterum.

XLV. Crederes
senatum alium,
populum alium :
cuncti ruere in castra,
anteire proximos,
certare cum præcurrentibus,
increpare Galbam,
laudare judicium militum,
exosculari manum Othonis ;
facereque tanto plura
quanto quæ fiebant
erant magis falsa.

de l'amitié dans Titus Vinius,
eût troublé d'une image triste
son âme quoique cruelle ;
il croyait *être* un droit
et une chose-permise-par-la-religion
de-se réjouir du meurtre de Pison
comme *son* ennemi et *son* rival.
Les têtes fixées-à-l'extrémité de piques
étaient portées
entre les enseignes des cohortes
auprès de l'aigle de la légion,
ceux-là montrant à l'envi
leurs mains sanglantes
qui avaient tué,
et ceux qui avaient assisté,
et ceux qui se-vantaient avec-raison,
et ceux qui *se vantaient* à-tort
de *cet* acte
comme beau et mémorable.
Vitellius trouva dans-la-suite
plus que (de) cent vingt
requêtes
de *gens* réclamant une récompense
pour quelque service notable
rendu en ce jour-là,
et il ordonna tous *ces gens*
être recherchés et tués,
non pour l'honneur de Galba,
mais par une coutume
transmise aux princes,
sûreté pour le présent,
vengeance pour l'avenir.

XLV. Tu aurais cru
le sénat *être* autre,
le peuple *être* autre :
tous se-précipiter dans le camp
dépasser *ceux* qui-étaient-auprès,
lutter avec *ceux* qui-couraient-devant,
accuser Galba,
louer le discernement des soldats,
baiser la main d'Othon ;
et faire d'autant plus de choses
que les choses qui étaient faites
étaient plus fausses.

singulos Otho, avidum et minacem militum animum voce vultuque temperans. Marium Celsum, consulem designatum et Galbæ usque in extremas res amicum fidumque, *ad* supplicium expostulabant, industriæ ejus innocentiæque quasi malis artibus infensi. Cædis et prædarum initium et optimo cuique perniciem quæri apparebat, sed Othoni nondum auctoritas inerat ad prohibendum scelus; jubere jam poterat. Ita simulatione iræ vinciri jussum et majores pœnas daturum affirmans præsenti exitio subtraxit.

XLVI. Omnia deinde arbitrio militum acta : prætorii præfectos sibi ipsi legere, Plotium Firmum e manipularibus quondam, tum vigilibus præpositum et incolumi adhuc Galba partes Othonis secutum; adjungitur Licinius Proculus, intima familiaritate Othonis suspectus consilia ejus fovisse. Urbi Flavium Sabinum præfecere, judicium Nero-

parences. Othon ne rebutait personne, modérant de sa voix et de ses regards l'emportement d'une troupe avide et menaçante. Le consul désigné Marius Celsus, ami de Galba et fidèle à ce prince jusqu'au dernier instant, avait pour crime à leurs yeux ses talents et son innocence, et ils demandaient sa tête avec fureur. Il était facile de voir qu'ils ne cherchaient que l'occasion de commencer le pillage et les assassinats, et que la vie de tous les gens de bien était menacée. Si Othon n'était pas encore assez puissant pour empêcher le crime, il pouvait déjà l'ordonner. Il feint la colère, fait charger Marius de chaînes, et, assurant qu'il le garde pour un supplice plus rigoureux, il le dérobe à la mort.

XLVI. Tout le reste se fit au gré de soldats. Ils se choisirent eux-mêmes des préfets du prétoire. Le premier fut Plotius Firmus, jadis manipulaire et alors commandant des gardes nocturnes, qui même avant la chute de Galba s'était déclaré pour Othon. Ils lui associèrent Licinius Proculus, intime ami de ce dernier et suspect d'avoir secondé son entreprise. Ils donnèrent à Flavius Sabinus la préfecture de Rome, par respect pour le choix de Néron, sous

Nec Otho aspernabatur
singulos,
temperans voce vultuque
animum avidum et minacem
militum.
Expostulabant ad supplicium
Marium Celsum,
consulem designatum
et amicum fidumque Galbæ
usque in res extremas,
infensi industriæ
innocentiæque ejus
quasi malis artibus.
Apparebat
initium cædis
et prædarum
et perniciem cuique optimo
quæri,
sed auctoritas
nondum inerat Othoni
ad scelus prohibendum ;
jam poterat jubere.
Ita subtraxit
exitio præsenti
jussum simulatione iræ
vinciri
et affirmans
daturum pœnas majores.

XLVI. Deinde omnia acta
arbitrio militum :
prætorii sibi legere ipsi
præfectos,
Plotium Firmum
quondam e manipularibus,
tum præpositum vigilibus,
et secutum partes Othonis
Galba adhuc incolumi ;
Licinius Proculus adjungitur,
suspectus
intima familiaritate Othonis
fovisse consilia ejus.
Præfecere urbi
Flavium Sabinum,
secuti judicium Neronis,

Ni Othon ne repoussait
eux-venant-successivement,
modérant de la voix et du regard
l'esprit avide et menaçant
des soldats.
ils réclamaient pour le supplice
Marius Celsus,
consul désigné
et ami et fidèle à Galba
jusque dans les choses dernières,
hostiles à l'activité
et au désintéressement de lui
comme à de mauvaises qualités.
Il était-évident
le commencement du carnage
et des pillages [meilleur
et la perte pour chaque *citoyen* le
être cherchés,
mais l'autorité
n'était pas-encore à Othon
pour le crime devant être écarté;
déjà il pouvait *l'*ordonner.
Ainsi il déroba
à une mort présente
lui condamné avec feinte de colère
à être enchaîné
affirmant aussi [grandes.
lui devoir subir des peines plus

XLVI. Ensuite tout *fut* fait
par le caprice des soldats : [mêmes
les prétoriens se choisirent eux-
leurs préfets,
Plotius Firmus
jadis des simples-soldats,
alors préposé aux veilleurs,
et ayant suivi le parti d'Othon
Galba *étant* encore sauf;
Licinius Proculus *lui* est adjoint,
suspect [d'Othon
par-suite-de l'intime familiarité
d'avoir fomenté les desseins de lui.
Ils mirent-à-la-tête-de la ville
Flavius Sabinus,
ayant suivi le jugement de Néron,

nis secuti, sub quo eandem curam obtinuerat, plerisque Vespasianum fratrem in eo respicientibus. Flagitatum ut vacationes[1] præstari centurionibus solitæ remitterentur; namque gregarius miles ut tributum annuum pendebat. Quarta pars manipuli sparsa per commeatus aut in ipsis castris vaga, dum mercedem centurioni exsolveret, neque modum oneris quisquam neque genus quæstus pensi habebat : per latrocinia et raptus aut servilibus ministeriis[2] militare otium redimebant. Tum locupletissimus quisque miles labore ac sævitia fatigari, donec vacationem emeret. Ubi sumptibus exhaustus socordia insuper elanguerat, inops pro locuplete et iners pro strenuo in manipulum redibat; ac rursus alius atque alius, eadem egestate ac licentia corrupti, ad seditiones et discordias et ad extremum bella civilia ruebant. Sed Otho ne vulgi largitione centu-

lequel il avait eu le même emploi; plusieurs aussi regardaient en Sabinus son frère Vespasien. On demanda instamment la remise des droits qu'on payait aux centurions pour exemption de service. C'était comme un tribut annuel levé sur le simple soldat. Le quart de chaque manipule était épars loin des drapeaux, ou promenait son oisiveté dans le camp même, pourvu que le centurion eût reçu le prix des congés; et l'on ne mettait ni proportion dans les charges, ni scrupule dans les moyens d'y suffire. C'était par le brigandage et le vol, ou avec le profit des plus serviles emplois, que le soldat se rachetait de son devoir. S'il s'en trouvait un qui fût riche, on l'excédait de travaux et de mauvais traitements, jusqu'à ce qu'il achetât son congé. Épuisé par cette dépense, amolli par l'inaction, il revenait au manipule pauvre et fainéant, de riche et laborieux qu'il en était parti. Bientôt un autre lui succédait, puis un troisième; et corrompus tour à tour par le besoin et la licence, ils couraient à la sédition, à la discorde, et, pour dernier terme, à la guerre civile. Othon, pour ne pas faire aux soldats une grâce qui aliénât le cœur des centurions, promit qu'il

sub quo obtinuerat	sous lequel il avait eu
eandem curam,	la même surveillance (intendance),
plerisque respicientibus in eo	la plupart regardant en lui.
fratrem Vespasianum.	*son* frère Vespasien.
Flagitatum ut	*Il fut* demandé-instamment que
vacationes	les congés
solitæ præstari	ayant-coutume d'être payés
centurionibus	aux centurions
remitterentur;	fussent remis;
namque gregarius miles	car le simple soldat
pendebat ut tributum annuum.	payait comme un tribut annuel.
Quarta pars manipuli	La quatrième partie du manipule
sparsa per commeatus,	*était* éparse par des congés
aut vaga in castris ipsis,	ou errante dans le camp même,
dum exsolveret mercedem	pourvu-qu'elle payât un prix
centurioni,	au centurion,
neque quisquam	ni qui-que-ce soit [considération),
habebat pensi	n'avait de considéré (ne prenait en
modum oneris	la proportion du fardeau
neque genus quæstus :	ni le genre de bénéfice :
redimebant otium militare	ils s'achetaient le loisir militaire
per latrocinia et raptus	au-moyen-de brigandages et de ra-
aut ministeriis servilibus.	ou par des métiers serviles. [pines
Tum quisque miles	Puis chaque soldat
locupletissimus	très-riche
fatigari labore	être fatigué par le travail
ac sævitia,	et les mauvais-traitements,
donec emeret vacationem.	jusqu'-à-ce-qu'il achetât un congé.
Ubi exhaustus sumptibus	Dès-qu'épuisé par les dépenses
elanguerat insuper	il s'-était amolli en-outre
socordia,	par l'inaction,
redibat in manipulum	il revenait au manipule
inops pro locuplete	pauvre au-lieu-de riche,
et iners pro strenuo;	et indolent au-lieu-d'actif;
ac rursus alius atque alius,	et de-nouveau un autre et un autre,
corrupti	étant corrompus
eadem egestate	par la même pauvreté
ac licentia,	et *la même* licence; [tions
ruebant ad seditiones	ils se-précipitaient vers les sédi
et discordias	et les discordes,
et ad extremum bella civilia.	et à la fin *vers* les guerres civiles.
Sed Otho ne	Mais Othon de-peur-que
averteret animos	il *ne* détournât les esprits
centurionum	des centurions

rionum animos averteret, fiscum suum vacationes annuas exsoluturum promisit, rem haud dubie utilem et a bonis postea principibus perpetuitate disciplinæ firmatam. Laco præfectus, tanquam in insulam seponeretur, ab evocato, quem ad cædem ejus Otho præmiserat, confossus; in Marcianum Icelum ut in libertum palam animadversum.

XLVII. Exacto per scelera die novissimum malorum fuit lætitia. Vocat senatum prætor urbanus[1], certant adulationibus ceteri magistratus, accurrunt patres : decernitur Othoni tribunicia potestas et nomen Augusti et omnes principum honores, annitentibus cunctis abolere convicia ac probra, quæ promiscue jacta hæsisse animo ejus nemo sensit : omisisset offensas an distulisset, brevitate imperii in incerto fuit. Otho cruento adhuc foro per stragem jacentium in Capitolium atque inde in Palatium vectus concedi

payerait de son trésor impérial les congés annuels : règlement d'une utilité incontestable, et que les bons princes ont consacré depuis par une pratique constante. On feignit de reléguer dans une île le préfet Lacon; mais un évocat envoyé par Othon l'attendit sur la route, et le perça de son glaive. Marcianus Icélus n'étant qu'un affranchi, on l'exécuta publiquement.

XLVII. La journée s'était passée dans le crime; le dernier des maux fut de la finir dans la joie. Le préteur de la ville convoque le sénat; les autres magistrats font assaut de flatteries. Les sénateurs accourent; on décerne à Othon la puissance tribunitienne, le nom d'Auguste et tous les honneurs des princes. C'est à qui fera oublier ses invectives et ses insultes; et personne ne s'aperçut que ces traits, lancés confusément, fussent restés dans le cœur d'Othon. Avait-il pardonné l'injure ou différé la vengeance? la brièveté de son règne n'a pas permis de le savoir. Othon s'avance au travers du Forum encore ensanglanté et des cadavres gisants sur la poussière. Porté au Capitole et de là au palais, il permit

largitione vulgi,
promisit suum fiscum
exsoluturum
vacationes annuas,
rem utilem
haud dubie
et firmatam a bonis principibus
perpetuitate disciplinæ.
Præfectus Laco,
tanquam seponeretur
in insulam,
confossus ab evocato,
quem Otho præmiserat
ad cædem ejus;
animadversum palam
in Marcianum Icelum
ut in libertum.

par une largesse (de) faite à la [multitude
promit son fisc
devoir payer
les congés annuels,
chose utile
non d'une-manière-douteuse
et confirmée par les bons princes
par la continuité de la règle.
Le préfet Lacon,
comme-s'il était relégué
dans une île,
fut percé par un évocat,
qu'Othon avait envoyé-devant
pour le meurtre de lui;
il fut sévi ouvertement
contre Marcianus Icélus
comme contre un affranchi.

XLVII. Die exacto
per scelera
novissimum malorum
fuit lætitia.
Prætor urbanus
vocat senatum,
ceteri magistratus
certant adulationibus,
patres accurrunt :
potestas tribunicia
decernitur Othoni
et nomen Augusti
et omnes honores principum,
cunctis annitentibus
abolere convicia ac probra,
quæ jacta promiscue
nemo sensit
hæsisse animo ejus :
fuit in incerto
brevitate imperii
omisisset offensas
an distulisset.
Otho vectus
foro adhuc cruento
per stragem jacentium
in Capitolium
atque inde in Palatium

XLVII. Le jour ayant été passé
au-milieu des crimes
le dernier des maux
fut la joie.
Le préteur urbain
appelle le sénat,
tous-les-autres magistrats
rivalisent en flatteries,
les sénateurs accourent :
la puissance tribunitienne
est décernée à Othon
et (ainsi que) le nom d'Auguste
et tous les honneurs des princes,
tous s'-efforçant
d'effacer les injures et les outrages,
lesquels lancés confusément
personne ne s'-aperçut
être restés dans l'âme de lui :
il fut dans l'incertitude
par-suite-de la brièveté du règne
s'il avait oublié *ces* offenses
ou-s'il avait différé *de les venger*.
Othon porté
par le forum encore sanglant
à travers l'abatis de *corps* gisant
dans le Capitole
et de-là dans le palais

corpora sepulturæ cremarique permisit. Pisonem Verania uxor ac frater Scribonianus, Titum Vinium Crispina filia composuere, quæsitis redemptisque capitibus, quæ venalia interfectores servaverant.

XLVIII. Piso unum et tricesimum ætatis annum explebat, fama meliore quam fortuna. Fratres ejus Magnum Claudius, Crassum Nero interfecerant : ipse diu exul, quadriduo Cæsar, properata adoptione ad hoc tantum majori fratri prælatus est, ut prior occideretur. Titus Vinius quinquaginta septem annos variis moribus egit. Pater illi prætoria familia, maternus avus e proscriptis. Prima militia infamis : legatum Calvisium Sabinum habuerat, cujus uxor mala cupidine visendi situm castrorum, per noctem mili-

qu'on enlevât les corps et qu'ils fussent mis au bûcher. Pison fut enseveli par sa femme Vérania et Scribonianus son frère; Vinius, par sa fille Crispina. Il fallut chercher et acheter leurs têtes, que les meurtriers avaient gardées pour les vendre.

XLVIII. Pison achevait la trente et unième année d'une vie dont la renommée est plus à envier que la fortune. Deux de ses frères avaient péri, Magnus par la main de Claude, Crassus par celle de Néron. Lui-même longtemps exilé, quatre jours César, n'eut sur son frère aîné la préférence d'une adoption précipitée, que pour être tué le premier. Vinius vécut cinquante-sept ans avec des mœurs diverses. Son père était d'une famille honorée de la préture ; son aïeul maternel avait été proscrit sous les triumvirs. Ses premières armes, qu'il fit sous Calvisius Sabinus, le laissèrent déshonoré. La femme de ce chef, follement curieuse de voir l'intérieur du camp, s'y glissa de nuit en habit de soldat,

permisit
corpora concedi
sepulturæ
cremarique.
Uxor Verania
ac frater Scribonianus
composuere Pisonem,
filia Crispina
Titum Vinium,
capitibus quæsitis
redemptisque,
quæ interfectores
servaverant venalia.

XLVIII. Piso explebat
unum et tricesimum annum
ætatis,
fama meliore
quam fortuna.
Interfecerant
fratres ejus
Claudius Magnum,
Nero Crassum :
ipse diu exul,
Cæsar quatriduo,
prælatus est fratri majori
adoptione properata
ad hoc tantum,
ut occideretur prior.
Titus Vinius egit
quinquaginta septem annos
moribus variis.
Pater illi
familia prætoria,
avus maternus
e proscriptis.
Infamis
prima militia :
habuerat legatum
Calvisium Sabinum,
cujus uxor
mala cupidine visendi
situm castrorum,
ingressa per noctem
habitu militari,

permit
les corps être remis
pour la sépulture
et être brûlés.
Sa femme Verania
et *son* frère Scribonianus
ensevelirent Pison,
sa fille Crispina
ensevelit Titus Vinius,
leurs têtes ayant été cherchées
et ayant été rachetées,
lesquelles *têtes* les meurtriers
avaient gardées à-vendre.

XLVIII. Pison accomplissait
la trente et unième année
de *son* âge,
avec une réputation meilleure
que *sa* fortune.
Claude et Néron avaient tué
les frères de lui
Claude *avait tué* Magnus,
Néron *avait tué* Crassus :
lui-même longtemps exilé,
César l'espace-de-quatre-jours,
fut préféré à *son* frère aîné
par une adoption précipitée
pour cela seulement,
pour qu'il fût tué le premier.
Titus Vinius passa (vécut)
cinquante-sept ans
avec des mœurs diverses.
Le père à lui
était d'une famille de-préteurs,
son aïeul maternel
était des proscrits.
Il avait été décrié
par *sa* première campagne :
il avait eu *pour* général
Calvisius Sabinus,
dont la femme
par le mauvais désir d'aller-voir
la disposition d'un camp,
étant entrée pendant la nuit
sous un costume militaire,

tari habitu ingressa, cum vigilias et cetera militiæ munia eadem lascivia temerasset, in ipsis principiis stuprum ausa est : criminis hujus reus Titus Vinius arguebatur. Igitur jussu Gaii Cæsaris oneratus catenis, mox mutatione temporum dimissus, cursu honorum inoffenso legioni post præturam præpositus probatusque, servili deinceps probro respersus est tanquam scyphum aureum in convivio Claudii furatus, et Claudius postera die soli omnium Vinio fictilibus ministrari jussit. Sed Vinius pro consule Galliam Narbonensem severe integreque rexit; mox Galbæ amicitia in abruptum tractus, audax, callidus, promptus et, prout animum intendisset, pravus aut industrius, eadem vi. Testamentum Titi Vinii magnitudine opum irritum; Pisonis supremam voluntatem paupertas firmavit.

et après avoir, avec la même indiscrétion, affronté les gardes et porté sur tous les détails du service des regards téméraires, elle osa se prostituer dans l'enceinte même des aigles, et Vinius fut accusé d'être son complice. L'empereur Gaïus le fit charger de chaînes ; mais bientôt les temps changèrent, et Vinius, redevenu libre, parcourut sans obstacle la carrière des honneurs. Il eut, après sa préture, le commandement d'une légion, et s'y fit estimer. Dans la suite il fut entaché d'un opprobre fait pour des esclaves : on le soupçonna d'avoir volé une coupe d'or à la table de Claude ; et le lendemain Claude ordonna que, de tous les convives, le seul Vinius fût servi en vaisselle de terre. Proconsul de la Gaule narbonnaise, il la gouverna toutefois avec fermeté et désintéressement. Bientôt la faveur de Galba le précipita sans retour ; audacieux, rusé, entreprenant, et, selon qu'il tournait l'activité de son âme, portant dans le bien ou dans le mal une égale énergie. Le testament de Vinius demeura sans effet à cause de ses grandes richesses ; la pauvreté de Pison protégea ses dernières volontés.

cum temerasset	lorsqu'elle eut profané *par sa pré-*
vigilias	les postes-des-gardes [*sence*
et cetera munia	et les autres fonctions
militiæ	du service-militaire
eadem lascivia,	avec la même effronterie,
ausa est stuprum	osa *commettre* un adultère
in principiis ipsis.	dans le quartier-général lui-même.
Titus Vinius arguebatur	Titus Vinius était accusé
reus hujus criminis.	*comme* coupable de ce crime.
Igitur oneratus catenis	Donc chargé de chaînes
jussu Gaii Cæsaris,	par l'ordre de Gaius César,
mox dimissus	puis relâché
mutatione temporum,	par-suite du changement des temps,
præpositus legioni	préposé à une légion
post præturam	après la préture
cursu honorum	par une carrière d'honneurs
inoffenso	non-traversée
probatusque,	et approuvé (s'étant fait estimer),
respersus est deinceps	il fut couvert ensuite
probro servili,	d'un opprobre servile,
tanquam furatus,	comme ayant dérobé
scyphum aureum	une coupe d'-or
in convivio Claudii,	dans un festin de Claude,
et Claudius	et Claude
die postera	le jour suivant
jussit ministrari	ordonna être servi
fictilibus	dans des *vases* de terre
Vinio soli omnium.	à Vinius seul de tous.
Sed Vinius pro consule	Mais Vinius proconsul
rexit Galliam Narbonensem	gouverna la Gaule narbonnaise
severe integreque ;	sévèrement et intègrement ;
mox tractus in abruptum	puis entraîné dans l'abîme
amicitia Galbæ,	par l'amitié de Galba,
audax, callidus, promptus,	audacieux, rusé, résolu,
et, prout	et, selon-que
intendisset animum,	il avait dirigé *son* esprit,
pravus aut industrius,	pervers ou actif,
eadem vi.	avec la même force.
Testamentum Titi Vinii	Le testament de Titus Vinius
irritum	*fut* nul
magnitudine	par-suite-de la grandeur
opum ;	des richesses ;
paupertas firmavit	la pauvreté confirma
supremam voluntatem Pisonis.	la dernière volonté de Pison.

XLIX. Galbæ corpus diu neglectum et licentia tenebrarum plurimis ludibriis vexatum dispensator Argius e prioribus servis humili sepultura in privatis ejus hortis contexit. Caput per lixas calonesque suffixum laceratumque ante Patrobii tumulum (libertus is Neronis punitus a Galba fuerat) postera demum die repertum et cremato jam corpori admixtum est. Hunc exitum habuit Servius Galba, tribus et septuaginta annis quinque principes prospera fortuna emensus et alieno imperio felicior quam suo. Vetus in familia nobilitas [1], magnæ opes : ipsi medium ingenium, magis extra vitia quam cum virtutibus. Famæ nec incuriosus nec venditator; pecuniæ alienæ non appetens, suæ parcus, publicæ avarus; amicorum libertorumque, ubi in bonos incidisset, sine reprehensione patiens, si mali forent, usque ad culpam ignarus. Sed claritas

XLIX. Le corps de Galba, longtemps abandonné, fut, dans la licence des ténèbres, le jouet de mille outrages. Enfin Argius, intendant de ce prince et l'un de ses anciens esclaves, lui donna dans les jardins qu'il avait avant d'être empereur une humble sépulture. Sa tête, que des vivandiers et des valets d'armée avaient attachée à une pique et déchirée cruellement, fut retrouvée le lendemain seulement devant le tombeau de Patrobius, un affranchi de Néron puni par Galba. On en mêla les cendres à celles du corps, qui déjà était brûlé. Telle fut la fin de Servius Galba, qui, dans une carrière de soixante-treize ans, traversa cinq règnes toujours favorisé de la fortune, et plus heureux sous l'empire d'autrui que sur le trône. Il tenait de sa famille une antique noblesse et une grande opulence; d'ailleurs génie médiocre, exempt de vices plutôt que vertueux; sans indifférence pour la renommée et sans ostentation de vaine gloire, ne désirant point le bien d'autrui, économe du sien, avare de celui de l'État; avec ses amis et ses affranchis, d'une faiblesse sans crime, quand ils se rencontraient gens de bien; d'un aveuglement inexcusable, s'ils étaient méchants. Au reste, il dut une chose à l'éclat de sa naissance et au

XLIX. Dispensator Argius
e prioribus servis
contexit humili sepultura
in hortis privatis ejus
corpus Galbæ
neglectum diu
et vexatum
plurimis ludibriis
licentia tenebrarum.
Caput suffixum
per lixas calonesque
laceratumque
repertum
die postera demum
ante tumulum Patrobii
(is libertus Neronis
fuerat punitus a Galba)
et admixtum est
corpori jam cremato.
Servius Galba
habuit hunc exitum,
emensus quinque principes
tribus et septuaginta annis
fortuna prospera
et felicior imperio alieno
quam suo.
Vetus nobilitas,
magnæ opes in familia :
ipsi ingenium medium,
magis extra vitia
quam cum virtutibus.
Nec incuriosus nec venditator
famæ;
non appetens pecuniæ alienæ,
parcus suæ,
avarus publicæ;
patiens amicorum
libertorumque
sine reprehensione,
ubi incidisset in bonos,
ignarus
usque ad culpam,
si forent mali.
Sed claritas natalium

XLIX. *Son* intendant Argius
de *ses* premiers (anciens) esclaves
couvrit d'une humble sépulture
dans les jardins privés de lui
le corps de Galba
négligé longtemps
et maltraité
par de nombreux outrages
par-suite-de la licence des ténèbres.
Sa tête attachée-à *une pique*
par des vivandiers et des goujats
et déchirée
fut trouvée
le jour suivant seulement
devant le tombeau de Patrobius
(celui-ci affranchi de Néron
avait été puni par Galba)
et fut réunie
au corps déjà brûlé.
Servius Galba
eut cette fin, [règnes)
ayant traversé cinq princes (cinq
pendant soixante-treize ans
avec une fortune prospère [trui
et plus-heureux sous le règne d'-au-
que par le sien.
Une ancienne noblesse, [famille :
de grandes richesses dans *sa*
à lui-même un génie médiocre,
plus en-dehors des vices
qu'avec des vertus.
Ni insouciant ni *ne* faisant-parade
de la renommée;
ne désirant pas l'argent d'-autrui,
économe du sien,
avare de *l'argent* public;
endurant avec *ses* amis
et *ses* affranchis
sans (encourir de) blâme,
quand il était tombé sur des bons,
ignorant *de ce qu'ils faisaient*
jusqu'à la faute,
s'ils étaient méchants.
Mais l'illustration de *sa* naissance

natalium et metus temporem obtentui, ut, quod segnitia erat, sapientia vocaretur. Dum vigebat ætas, militari laude apud Germanias floruit. Pro consule Africam moderate, jam senior citeriorem Hispaniam pari justitia continuit, major privato visus, dum privatus fuit, et omnium consensu capax imperii, nisi imperasset.

L. Trepidam urbem ac simul atrocitatem recentis sceleris, simul veteres Othonis mores paventem novus insuper de Vitellio nuntius exterruit, ante cædem Galbæ suppressus, ut tantum superioris Germaniæ exercitum descivisse crederetur. Tum duos omnium mortalium impudicitia, ignavia, luxuria deterrimos velut ad perdendum imperium fataliter electos non senatus modo et eques, quis aliqua pars et cura rei publicæ, sed vulgus quoque palam mærere. Nec jam recentia sævæ pacis exempla, sed repetita

malheur des temps : c'est que l'indolence de son caractère passa pour sagesse. Dans la vigueur de l'âge, il s'illustra par les armes en Germanie. Proconsul, il gouverna l'Afrique avec modération, déjà vieux, il fit respecter à l'Espagne citérieure le même esprit de justice ; élevé par l'opinion au-dessus de la condition privée, tant qu'il n'en sortit pas ; et, de l'aveu de tous, digne de l'empire, s'il n'eût pas régné.

L. Rome effrayée tremblait à l'aspect du crime qui venait de l'ensanglanter, et au souvenir des anciennes mœurs d'Othon, lorsque pour surcroît de terreur elle apprit la révolte de Vitellius, dont on avait caché la nouvelle jusqu'à la mort de Galba, pour laisser croire que la défection se bornait à l'armée de la Haute-Germanie. C'est alors qu'on déplora la fatalité qui semblait avoir choisi pour perdre l'empire du monde les deux hommes les plus impudiques, les plus lâches, les plus dissolus. Et non seulement le sénat et les chevaliers, qui ont quelque part et prennent quelque intérêt aux affaires publiques, mais la multitude même éclatait en gémissements. On ne parlait plus des récentes cruautés d'une paix sanguinaire : c'est dans les guerres civiles

et metus temporum
obtentui,
ut quod erat segnitia,
vocaretur sapientia.
Dum ætas vigebat,
floruit laude militari
apud Germanias.
Pro consule
continuit Africam moderate,
jam senior
Hispaniam citeriorem
pari justitia,
visus major privato,
dum fuit privatus,
et capax imperii
consensu omnium,
nisi imperasset.

L. Insuper novus nuntius
de Vitellio,
suppressus ante cædem Galbæ,
ut crederetur
exercitum tantum
Germaniæ superioris
descivisse,
exterruit urbem trepidam
ac paventem simul
atrocitatem sceleris recentis,
simul veteres mores
Othonis.
Tum non modo senatus
et eques,
quis aliqua pars
et cura rei publicæ,
sed vulgus quoque
mærere palam
duos deterrimos
omnium mortalium
impudicitia, ignavia, luxuria,
electos fataliter,
velut ad imperium perdendum.
Nec jam loquebantur
exempla recentia
pacis sævæ,
sed memoria bellorum civilium

et la crainte des (qu'inspiraient les)
furent à excuse, [temps
de-sorte-que *ce* qui était indolence,
était appelé sagesse.
Tandis-que *son* âge était-vigoureux
il se-distingua par la gloire mili-
dans les Germanies. [taire
Proconsul [tion,
il contint l'Afrique avec-modéra-
déjà plus vieux
il contint l'Espagne citérieure
avec la même justice, [ticulier,
ayant paru plus-grand qu'un par-
tant-qu'il fut un particulier,
et capable (digne) de l'empire
du consentement de tous,
s'il n'eût pas été-empereur.

L. En-outre un nouveau message
touchant Vitellius,
supprimé avant le meurtre de Galba
afin-que l'on crût
l'armée seulement
de la Germanie supérieure
avoir fait-défection,
épouvanta la ville alarmée
et effrayée en-même-temps
de l'atrocité du crime récent,
en-même-temps des anciennes
d'Othon. [mœurs
Alors non seulement le sénat
et le chevalier (les chevaliers),
auxquels *était* quelque part
et souci de la chose publique,
mais la foule même
s'-affliger ouvertement
les deux plus-mauvais
de tous les mortels
par l'impudicité, la lâcheté, le luxe,
avoir été élus fatalement [perdu.
comme pour l'empire devant être
Ni ils ne parlaient plus
des exemples récents,
d'une paix cruelle,
mais le souvenir des guerres civiles

bellorum civilium memoria, captam totiens suis exercitibus urbem, vastitatem Italiæ, direptiones provinciarum, Pharsaliam ac Mutinam, Philippos et Perusiam, nota publicarum cladium nomina, loquebantur. Prope eversum orbem, etiam cum de principatu inter bonos certaretur, sed mansisse Gaio Julio, mansisse Cæsare Augusto victore imperium; mansuram fuisse sub Pompeio Brutoque rem publicam : nunc pro Othone an pro Vitellio in templa ituros? utrasque impias preces, utraque detestanda vota inter duos, quorum bello solum id scires, deteriorem fore qui vicisset[1]. Erant qui Vespasianum et arma Orientis augurarentur; et, ut potior utroque Vespasianus, ita bellum aliud atque alias clades horrebant. Et ambigua de Vespasiano fama; solusque omnium ante se principum in melius mutatus est.

LI. Nunc initia causasque motus Vitelliani expediam.

qu'on allait chercher des souvenirs. Rome tant de fois prise par ses propres armées, la dévastation de l'Italie, le pillage des provinces, et Pharsale, et Philippes, et Pérouse, et Modène, tous ces noms illustrés par les désastres publics, étaient dans toutes les bouches. « On avait vu l'univers presque renversé de la secousse, alors même que c'étaient de grands hommes qui se disputaient le pouvoir. Et toutefois après la victoire de César, après la victoire d'Auguste, l'empire était resté debout. Sous Pompée et Brutus, la république n'aurait pas cessé d'être. Mais Othon, mais un Vitellius, pour lequel des deux irait-on dans les temples? Ah! toutes les prières seraient impies, tous les vœux sacrilèges entre des rivaux dont le combat n'aboutirait qu'à montrer le plus méchant dans le vainqueur. » Quelques-uns voyaient de loin Vespasien, et l'Orient en armes. Mais si on préférait Vespasien aux deux autres, on frémissait à l'idée que c'était une guerre et des malheurs de plus. La réputation de Vespasien était d'ailleurs équivoque ; et de tous les princes, il est le premier que le trône ait rendu meilleur.

LI. J'exposerai maintenant la naissance et les causes du sou-

repetita,
urbem captam totiens
suis exercitibus,
vastitatem Italiæ,
direptiones provinciarum,
Pharsaliam ac Mutinam,
Philippos et Perusiam,
nomina nota
cladium publicarum.
Orbem prope eversum,
etiam cum certaretur
inter bonos
de principatu,
sed imperium mansisse
Gaio Julio,
mansisse
Cæsare Augusto victore,
rempublicam mansuram fuisse
sub Pompeio Brutoque :
nunc ituros
in templa
pro Othone an pro Vitellio?
utrasque preces
impias,
utraque vota detestanda
inter duos
bello quorum
scires id solum
fore deteriorem
qui vicisset.
Erant qui augurarentur
Vespasianum et arma Orientis;
et, ut Vespasianus
potior utroque,
ita horrebant
aliud bellum atque alias clades.
Et fama
ambigua de Vespasiano;
solusque omnium principum
ante se
mutatus est in melius.

LI. Nunc expediam
initia causasque
motus Vitelliani.

étant repris,
de la ville prise tant-de-fois
par ses armées,
de la dévastation de l'Italie,
des pillages des provinces,
de Pharsale et de Modène,
de Philippes et de Pérouse,
noms connus
de désastres publics.
Le monde *avoir été* presque bou- [leversé,
même lorsqu'on disputait
entre les bons
au-sujet-du premier-rang,
mais l'empire avoir subsisté
Gaius Julius *étant vainqueur*,
avoir subsisté
César Auguste *étant* vainqueur,
la république avoir dû subsister
sous Pompée et Brutus :
maintenant devoir aller (iraient-ils)
dans les temples
pour Othon ou pour Vitellius?
l'une-et-l'autre prière
devoir être impie,
l'un-et-l'autre vœu exécrable
entre deux *rivaux*
par la lutte desquels
tu saurais cela seulement
celui-là devoir être le-plus-mau- [vais
qui aurait vaincu.
Il *en* était qui pressentaient
Vespasien et les armes de l'Orient;
et, de-même-que Vespasien
était préférable à l'un-et-à-l'autre,
de-même ils redoutaient
une autre guerre et d'autres désas- [tres.
D'ailleurs la renommée
était équivoque au-sujet-de Vespa- [sien
et seul de tous les princes
avant lui
il fut changé en mieux.

LI. Maintenant j'expliquerai
les commencements et les causes
du mouvement vitellien.

Cæso cum omnibus copiis Julio Vindice ferox præda gloriaque exercitus, ut cui sine labore ac periculo ditissimi belli victoria evenisset, expeditionum feracium[1] præmia quam stipendia malebat. Diu infructuosam et asperam militiam toleraverant ingenio loci cælique et severitate disciplinæ, quam in pace inexorabilem discordiæ civium resolvunt, paratis utrinque corruptoribus et perfidia impunita. Viri, arma, equi ad usum et ad decus supererant. Sed ante bellum centurias tantum suas turmasque noverant; exercitus finibus provinciarum discernebantur : tum adversus Vindicem contractæ legiones, seque et Gallias expertæ, quærere rursum arma novasque discordias; nec socios, ut olim, sed hostes et victos vocabant. Nec deerat pars Galliarum, quæ Rhenum accolit, easdem partes secuta ac tum

lèvement de Vitellius. Julius Vindex avait péri avec toutes ses troupes. Ivre de gloire et chargée de butin, l'armée qui, sans fatigue ni péril avait remporté cette riche victoire, ne parlait plus que d'expéditions lucratives : la solde n'était rien, elle voulait des dépouilles. Elle avait porté longtemps le poids d'un service ingrat et laborieux, dans un pays pauvre, sous un ciel âpre et une discipline sévère : or la discipline, inflexible dans la paix, se relâche dans les discordes civiles, où des deux côtés les corrupteurs sont tout prêts, et les traîtres impunis. Hommes, armes, chevaux, on en avait assez pour le besoin, assez même pour la représentation. Mais avant la guerre chaque soldat ne connaissait que sa centurie ou son escadron; les limites des provinces séparaient aussi les armées. Depuis que, réunies contre Vindex, les légions eurent appris à se connaître et elles-mêmes et les Gaules, elles cherchaient une nouvelle guerre, de nouvelles dissensions. Ce n'était plus comme auparavant le nom d'alliés qu'elles donnaient aux Gaulois, mais celui d'ennemis et de vaincus. La partie de la Gaule qui touche au Rhin partageait cet esprit. Elle avait embrassé la même cause que l'armée, et c'est de là que partaient

Julio Vindice cæso	Julius Vindex ayant été massacré
cum omnibus copiis,	avec toutes *ses* troupes,
exercitus ferox	l'armée fière
præda gloriaque	de butin et de gloire
malebat præmia	aimait-mieux les récompenses
expeditionum feracium	d'expéditions fructueuses
quam stipendia,	que les soldes (la solde),
ut cui	comme *une armée* à laquelle
evenisset	était échue
sine labore ac periculo	sans fatigue et danger
victoria belli ditissimi.	la victoire d'une guerre très-riche.
Toleraverant diu	Ils avaient supporté longtemps
militiam	un service
infructuosam et asperam	infructueux et rude
ingenio loci cælique	par la nature du lieu et du ciel
et severitate disciplinæ,	et par la sévérité de la discipline,
quam inexorabilem in pace	laquelle inexorable dans la paix
discordiæ civium	les discordes des citoyens
resolvunt,	détendent,
corruptoribus paratis	des corrupteurs *étant* prêts
utrinque	de-l'un-et-l'autre-côté
et perfidia impunita.	et la perfidie *étant* impunie.
Viri, arma, equi	Hommes, armes, chevaux
supererant ad usum	étaient-en-abondance pour le besoin
et ad decus.	et pour l'ornement.
Sed ante bellum	Mais avant la guerre
noverant tantum	ils connaissaient seulement
suas centurias turmasque;	leurs centuries et *leurs* escadrons;
exercitus discernebantur	les armées étaient divisées
finibus provinciarum:	par les limites des provinces:
legiones contractæ tum	les légions ayant été réunies alors
adversus Vindicem,	contre Vindex,
expertæ seque et Gallias,	[les Gaules, ayant éprouvé et elles-mêmes et
quærere rursum	chercher de-nouveau
arma	des armes (des guerres)
novasque discordias;	et de nouvelles discordes;
nec vocabant	et ils n'appelaient plus *les Gaulois*
socios,	alliés,
ut olim,	comme autrefois,
sed hostes et victos.	mais ennemis et vaincus.
Nec pars Galliarum,	Ni la partie des Gaules,
quæ accolit Rhenum,	qui habite-près du Rhin,
deerat,	*ne* faisait-défaut,
secuta easdem partes	[*mée* ayant suivi le même parti *que l'ar-*

acerrima instigatrix adversum Galbianos; hoc enim nomen, fastidito Vindice, indiderant. Igitur Sequanis Æduisque ac deinde, prout opulentia civitatibus inerat, infensi, expugnationes urbium, populationes agrorum, raptus penatium hauserunt animo, super avaritiam et arrogantiam, præcipua validiorum vitia, contumacia Gallorum irritati, qui remissam sibi a Galba quartam tributorum partem et publice donatos in ignominiam exercitus, jactabant. Acessit callide vulgatum, temere creditum, decumari legiones et promptissimum quemque centurionum dimitti. Undique atroces nuntii, sinistra ex urbe fama; infensa Lugdunensis colonia et pertinaci pro Nerone fide[1] fecunda rumoribus; sed plurima ad fingendum credendumque materies in ipsis castris, odio, metu, et, ubi vires suas respexerant, securitate.

maintenant les plus violentes instigations contre les Galbiens : tel est le nom que, par dédain pour Vindex, on avait donné au parti de ce chef. Animé contre les Séquanes, les Éduens et les autres cités, d'une haine qu'il mesurait à leur opulence, le soldat repaissait sa pensée de la prise des villes, de la désolation des campagnes, du pillage des maisons. A l'avarice et à l'arrogance, vices dominants de qui se sent le plus fort, se joignait, pour aigrir les esprits, l'insolence des Gaulois qui, en se vantant que Galba leur avait remis le quart des tributs et donné les récompenses publiques, prenaient plaisir à braver l'armée. Le mal s'accrut du bruit adroitement semé, légèrement accueilli, qu'on allait décimer les légions et congédier les centurions les plus braves. De toutes parts venaient des nouvelles menaçantes; la renommée n'apportait de Rome que de sinistres récits; la colonie lyonnaise était mécontente, et, dans son opiniâtre attachement à Néron, il n'était sorte de rumeurs dont elle ne fût la source. Mais le mensonge et la crédulité avaient dans les camps surtout un fonds inépuisable : la haine, la crainte, et, à côté de la crainte, la réflexion qui compte ses forces et se sent rassurée.

ac tum	et alors
instigatrix acerrima	instigatrice très-acharnée
adversus Galbianos;	contre les Galbiens;
indiderant enim	ils *leur* avaient donné en-effet
hoc nomen	ce nom
Vindice fastidito.	Vindex ayant été dédaigné.
Igitur infensi	Donc hostiles
Sequanis Æduisque	aux Séquanes et aux Éduens
ac deinde, prout opulentia	et ensuite, selon-que l'opulence
inerat civitatibus,	était-dans les cités,
hauserunt animo	ils avaient saisi par l'esprit
expugnationes urbium,	des prises-d'assaut de villes,
populationes agrorum,	des ravages de champs,
raptus penatium,	des pillages de pénates,
irritati,	ayant été irrités,
super avaritiam	outre *leur* avarice
et arrogantiam,	et *leur* arrogance,
vitia præcipua validiorum,	vices principaux des plus-forts,
contumacia Gallorum,	par l'insolence des Gaulois,
qui jactabant	qui publiaient
in ignominiam exercitus	pour l'affront de l'armée
quartam partem tributorum	la quatrième partie des tributs
remissam sibi a Galba	*avoir été* remise à eux par Galba
et donatos	et *soi avoir été* gratifiés
publice.	officiellement.
Accessit	*A cela* s'-ajouta *un bruit*
callide vulgatum,	habilement répandu,
temere creditum,	légèrement cru,
legiones decumari	les légions être décimées
et quemque centurionum	et chacun des centurions
promptissimum	très-résolu
dimitti.	être congédié.
Undique nuntii atroces,	De-toute-part des nouvelles terribles,
fama sinistra ex urbe;	bruit sinistre *venant* de Rome;
colonia Lugdunensis infensa	la colonie lyonnaise hostile
et fide pertinaci	et d'une fidélité opiniâtre
pro Nerone	pour Néron
fecunda rumoribus;	*était* féconde en rumeurs;
sed materies plurima	mais la matière la-plus-abondante
ad fingendum credendumque	pour inventer et croire
in castris ipsis,	*était* dans le camp même,
odio, metu,	par-suite-de la haine, de la crainte,
et securitate,	et de la sécurité,
ubi respexerant suas vires.	dès-qu'ils avaient regardé leurs forces.

LII. Sub ipsas superioris anni Kalendas Decembres Aulus Vitellius inferiorem Germaniam ingressus hiberna legionum cum cura adierat : redditi plerisque ordines, remissa ignominia, allevatæ notæ; plura ambitione, quædam judicio, in quibus sordes et avaritiam Fontei Capitonis adimendis assignandisve militiæ ordinibus integre mutaverat. Nec consularis legati mensura, sed in majus omnia accipiebantur. Et *ut* Vitellius apud severos humilis, ita comitatem bonitatemque faventes vocabant, quod sine modo, sine judicio donaret sua, largiretur aliena; simul aviditate ei parendi[1], ipsa vitia pro virtutibus interpretabantur. Multi in utroque exercitu sicut modesti quietique,

LII. Entré dans la Basse-Germanie vers les kalendes de décembre de l'année précédente, Vitellius avait visité avec soin les quartiers d'hiver des légions, rendant la plupart des grades enlevés, remettant les peines ignominieuses, adoucissant les notes trop sévères; souvent par politique, quelquefois par justice. C'est ainsi que, condamnant la sordide avarice avec laquelle Capiton donnait ou ôtait les emplois militaires, il en répara les injustices avec une impartiale équité. Et ces actes, qui étaient après tout ceux d'un lieutenant consulaire, l'armée en exagérait l'importance. Pour les hommes graves, Vitellius était rampant; la prévention le trouvait affable: elle appelait bonté généreuse la profusion sans mesure ni discernement avec laquelle il donnait son bien, prodiguait celui des autres. J'ajouterai que le désir ardent de lui obéir faisait ériger ses vices mêmes en vertus. S'il y avait dans l'une et l'autre armée beaucoup d'esprits sages et paisibles,

LII. Aulus Vitellius	LII. Aulus Vitellius
ingressus	entré
Germaniam inferiorem	dans la Germanie inférieure
sub Kalendas ipsas	vers les calendes mêmes
Decembres	de-décembre
anni superioris	de l'année précédente
adierat cum cura	avait visité avec soin
hiberna	les quartiers-d'-hiver
legionum :	des légions :
ordines redditi	les grades *furent* rendus
plerisque,	à la plupart,
ignominia remissa,	les peines-infamantes remises,
notæ	les notes (peines-disciplinaires)
allevatæ ;	allégées ;
plura	*il avait fait* la plupart *de ces choses*
ambitione,	par désir-de-plaire,
quædam judicio,	quelques-unes par discernement,
in quibus mutaverat	dans lesquelles il avait changé
sordes et avaritiam	la ladrerie et l'avarice
Fontei Capitonis	de Fonteius Capiton
ordinibus militiæ	pour les grades de la milice
adimendis assignandisve	étant ôtés ou assignés
integre.	impartialement.
Nec omnia accipiebantur	Et tous *ces actes* n'étaient pas reçus
mensura	selon la mesure
legati consularis,	d'un lieutenant consulaire,
sed omnia	mais tous
in majus.	en plus-grand (tous exagérés).
Et ut Vitellius	Et de-même-que Vitellius
humilis	*était* bas
apud severos,	aux-yeux des *gens* sévères,
ita faventes	ainsi *ceux* qui *le* favorisaient
vocabant	appelaient
comitatem bonitatemque,	douceur et bonté,
quod donaret sua,	qu'il donnât ses *biens*,
largiretur aliena,	prodiguât *ceux* d'-autrui,
sine modo, sine judicio ;	sans mesure, sans discernement ;
simul aviditate	en-même-temps par avidité
parendi ei,	d'obéir à lui,
interpretabantur vitia ipsa	ils interprétaient *ses* vices mêmes
pro virtutibus.	en-guise de vertus.
Sicut multi	De-même-que-beaucoup *étaient*
in utroque exercitu	dans l'une-et-l'autre armée
modesti quietique,	modérés et paisibles,

ita mali et strenui. Sed profusa cupidine et insigni temeritate legati legionum Alienus Cæcina et Fabius Valens; e quibus Valens infensus Galbæ, tanquam detectam a se Verginii cunctationem, oppressa Capitonis consilia ingrate tulisset, instigare Vitellium, ardorem militum ostentans : ipsum celebri ubique fama, nullam in Flacco Hordeonio moram; adfore Britanniam, secutura Germanorum auxilia; male fidas provincias, precarium seni imperium et brevi transiturum : panderet modo sinum et venienti Fortunæ occurreret. Merito dubitasse Verginium equestri familia, ignoto patre, imparem, si recepisset imperium, tutum, si recusasset : Vitellio tres patris consulatus, censuram, collegium Cæsaris[1] et imponere jam pridem imperatoris digna-

il n'y en avait pas moins de pervers et de remuants. Mais nulle ambition n'était plus effrénée, nulle audace plus entreprenante, que celle des commandants de légions Aliénus Cécina et Fabius Valens. Valens se trouvait mal récompensé d'avoir dénoncé les irrésolutions de Verginius, étouffé les complots de Capiton; et, pour se venger de Galba, il animait Vitellius en lui vantant l'ardeur des gens de guerre. Il lui montrait « sa renommée remplissant tout l'empire, Hordéonius incapable de lui opposer d'obstacle, la Bretagne et les auxiliaires de Germanie disposés à le seconder, la foi des provinces chancelante, la précaire autorité d'un vieillard toute prête à tomber de ses mains. Qu'avait-il à faire, sinon de tendre les bras à la fortune et d'aller au devant d'elle? Hésiter en un tel dessein convenait à Verginius, d'une famille de chevaliers, fils d'un père inconnu : l'empire accepté l'accablait; refusé, le laissait sans péril. Mais Vitellius! un père trois fois consul, censeur, collègue de César, avait depuis longtemps mis sur son front l'éclat du rang suprême, et lui avait ravi la sécurité de la

ita	de-même *beaucoup étaient*
mali et strenui.	mauvais et remuants.
Sed legati legionum	Mais les lieutenants des légions
Alienus Cæcina	Aliénus Cécina,
et Fabius Valens	et Fabius Valens
cupidine profusa	*étaient* d'une ambition effrénée
et temeritate insigni;	et d'une témérité insigne;
e quibus Valens	parmi lesquels Valens
infensus Galbæ,	hostile à Galba
tanquam	comme-si [sance
tulisset ingrate	il avait supporté sans-reconnais-
cunctationem Verginii	l'hésitation de Verginius
detectam a se,	découverte par lui-même,
consilia Capitonis	*et* les desseins de Capiton
oppressa,	étouffés,
instigare Vitellium,	exciter Vitellius, [dats :
ostentans ardorem militum :	en *lui* montrant l'ardeur des sol-
ipsum fama	lui-même (Vitellius) d'une renom-
celebri ubique,	répandue partout, [mée
nullam moram	aucun obstacle
in Flacco Hordeonio;	dans Flaccus Hordéonius;
Britanniam adfore,	la Bretagne devoir arriver,
auxilia Germanorum	les auxiliaires d'entre les Germains
secutura;	devoir suivre;
provincias male fidas,	les provinces mal fidèles,
imperium precarium	l'empire *être* précaire
seni	pour un vieillard
et transiturum brevi;	et devoir passer bientôt;
panderet modo	qu'il ouvrit seulement
sinum	le pli-de-sa-robe
et occurreret	et qu'il se-présentât
Fortunæ venienti.	à la Fortune qui venait.
Verginium familia equestri,	Verginius d'une famille équestre,
patre ignoto,	d'un père inconnu,
imparem,	incapable,
si recepisset imperium,	s'il avait reçu l'empire,
tutum, si recusasset,	en-sûreté, s'il *l'*avait refusé,
dubitasse merito;	avoir hésité avec-raison;
tres consulatus,	les trois consulats,
censuram patris,	la censure de son père,
collegium Cæsaris	*et son* titre-de-collègue de César
et imponere jam pridem	et imposer depuis long-temps
Vitellio	à Vitellius
dignationem imperatoris	la dignité d'un empereur

tionem et auferre privati securitatem. Quatiebatur his segne ingenium, ut concupisceret magis quam ut speraret.

LIII. At in superiore Germania Cæcina, decorus juventa, corpore ingens, animi immodicus, scito sermone, erecto incessu, studia militum illexerat. Hunc juvenem Galba, quæstorem in Bætica, impigre in partes suas trangressum legioni præposuit; mox compertum publicam pecuniam avertisse ut peculatorem flagitari jussit. Cæcina ægre passus miscere cuncta et privata vulnera rei publicæ malis operire statuit. Nec deerant in exercitu semina discordiæ, quod et bello adversus Vindicem universus adfuerat, nec nisi occiso Nerone translatus in Galbam atque in eo ipso sacramento vexillis inferioris Germaniæ præventus erat. Et Treveri ac Lingones, quasque alias civitates atrocibus

condition privée. » Ces paroles étaient comme autant de secousses données à cette âme indolente, qui désirait cependant plus qu'elle n'espérait.

LIII. Dans la Haute-Germanie, Cécina, brillant de jeunesse, d'une taille imposante, d'une ambition sans mesure, avait par la séduction de ses discours et la noblesse de sa démarche gagné le cœur des soldats. Questeur en Bétique, il accourut des premiers sous les drapeaux de Galba, qui le mit à la tête d'une légion. Bientôt instruit qu'il avait détourné des deniers publics, ce prince ordonna qu'il fût traduit en justice. Cécina, plutôt que de le souffrir, résolut de tout bouleverser, et de cacher ses blessures privées sous les maux de l'État. L'armée renfermait déjà des semences de discorde. Elle avait marché tout entière contre Vindex, et n'était passée qu'après la mort de Néron sous l'obéissance de Galba. Encore avait-elle été devancée au serment par les détachements de la Basse-Germanie. De plus les Trévires, les Lingons et les autres peuples que Galba avait frappés d'édits menaçants ou

et auferre securitatem
privati.
Ingenium segne
quatiebatur his,
ut concupisceret
magis quam ut speraret.
LIII. At
in Germania superiore
Cæcina, decorus juventa,
ingens corpore,
immodicus animi,
illixerat studia
militum
sermone scito,
incessu erecto.
Galba præposuit legioni
hunc juvenem,
quæstorem in Bætica,
transgressum impigre
in suas partes;
mox jussit
compertum avertisse
pecuniam publicam
flagitari
ut peculatorem.
Cæcina passus ægre
statuit miscere cuncta
et operire vulnera privata
malis rei publicæ.
Nec semina discordiæ
deerant in exercitu,
quod et adfuerat
universus
bello adversus Vindicem,
nec translatus in Galbam
nisi Nerone occiso,
atque erat præventus
in sacramento eo ipso
vexillis
Germaniæ inferioris.
Et Treveri ac Lingones,
quasque alias civitates
Galba perculerat
edictis atrocibus

et *lui* enlever la sécurité
d'un particulier.
Ce caractère indolent
était secoué par ces *propos*,
de-telle-sorte-qu'il convoitait
plus qu'il n'espérait.
LIII. Mais
dans la Germanie supérieure
Cécina, beau de jeunesse,
grand de corps,
immodéré d'esprit (dans son ambition),
avait gagné les penchants
des soldats
par un langage habile,
une démarche élevée (noble).
Galba préposa à une légion,
celui-ci jeune *encore*,
questeur dans la Bétique,
ayant passé promptement
dans son parti;
puis il ordonna
lui convaincu d'avoir détourné
de l'argent public
être cité *en justice*
comme concussionnaire.
Cecina ayant souffert *cela* avec-peine
résolut de bouleverser tout
et de couvrir *ses* blessures privées
par les maux de la chose publique.
Ni les semences de discorde
ne manquaient dans l'armée,
parce-que et elle avait assisté-tout-entière
à la guerre contre Vindex,
et-n'avait pas passé à Galba
sinon Néron tué,
et avait été prévenue
dans le serment même
par des détachements
de la Germanie inférieure.
Et les Trévires et les Lingons,
et *les cités* lesquelles autres cités
Galba avait frappées
par des édits cruels

edictis aut damno finium Galba perculerat, hibernis legionum propius miscentur : unde seditiosa colloquia et inter paganos corruptior miles et in Verginium favor cuicumque alii profuturus.

LIV. Miserat civitas Lingonum vetere instituto dona legionibus dextras[1], hospitii insigne. Legati eorum in squalorem mœstitiamque compositi per principia, per contubernia, modo suas injurias, modo vicinarum civitatium præmia, et, ubi pronis militum auribus accipiebantur, ipsius exercitus pericula et contumelias conquerentes accendebant animos. Nec procul seditione aberant, cum Hordeonius Flaccus abire legatos, utque occultior digressus esset, nocte castris excedere jubet. Inde atrox rumor, affirmantibus plerisque interfectos, ac, ni sibi ipsi consulerent, fore ut acerrimi militum et præsentia conquesti per tenebras et

d'une diminution de territoire, voisins de cette armée, se mêlaient chaque jour à ses quartiers d'hiver. De là des entretiens séditieux, et l'esprit du soldat gâté par le commerce des habitants, et la popularité de Verginius prête à passer à qui voudrait en profiter.

LIV. La cité des Lingons, d'après un ancien usage, avait envoyé en présent aux légions deux mains entrelacées, symbole d'hospitalité. Ses députés, couverts de deuil et avec une contenance abattue, parcouraient la place d'armes, allaient de tentes en tentes, se plaignant tour à tour de leurs propres disgrâces et du bonheur des cités voisines; puis, voyant le soldat prêter l'oreille, ils en venaient aux périls et aux humiliations de l'armée elle-même, et enflammaient ainsi les esprits. Déjà tout annonçait une sédition prochaine, lorsque Hordéonius Flaccus ordonna aux députés de retourner chez eux; et, afin de cacher leur départ, il les fit sortir du camp pendant la nuit. De là d'affreux soupçons : on assura qu'ils avaient été massacrés, et que, si on n'y prenait garde, les plus braves soldats, tous ceux qui s'étaient permis quelques laintes, seraient égorgés dans les ténèbres, à l'insu de leur

aut damno finium,
miscentur propius
hibernis legionum :
unde colloquia seditiosa
et miles corruptior
inter paganos
et favor in Verginium
profuturus
alii cuicumque.

LIV. Civitas Lingonum
miserat
vetere instituto
dona legionibus
dextras, insigne hospitii.
Legati eorum
compositi in squalorem
mæstitiamque
conquerentes per principia,
per conturbernia,
modo suas injurias,
modo præmia
civitatium vicinarum,
et, ubi accipiebantur
auribus pronis
militum,
pericula et contumelias
exercitus ipsius,
accendebant animos.
Nec aberant procul
seditione,
cum Hordeonius Flaccus
jubet legatos abire,
utque digressus
esset occultior,
excedere castris nocte.
Inde rumor atrox,
plerisque affirmantibus
interfectos,
ac, ni consulerent ipsi
sibi,
fore ut acerrimi militum
et conquesti
præsentia
occiderentur per tenebras

ou d'une perte de territoire,
se mêlent de plus près
aux quartiers-d'-hiver des légions :
d'-où des entretiens séditieux
et le soldat plus corrompu
au-milieu des gens-du-pays
et la faveur pour Verginius
devant profiter
à un autre quelconque.

LIV. La cité des Lingons
avait envoyé
selon une ancienne coutume
comme dons aux légions
des mains, symbole d'hospitalité.
Les députés d'eux
arrangés en extérieur-négligé
et en tristesse [place-d'armes,
se-plaignant *en allant* dans la
dans les tentes, [tre eux),
tantôt de leurs torts (des torts con-
tantôt des récompenses
des (accordées aux) villes voisines,
et, quand ils étaient accueillis
par les oreilles penchées (complai-
des soldats, [santes)
des périls et des affronts
de l'armée elle-même,
enflammaient les esprits.
Ni ils n'étaient-éloignés loin
de la sédition,
lorsque Hordéonius Flaccus
ordonne les députés s'-en-aller.
et pour que le départ
fût plus secret,
sortir du camp la nuit.
De-là une rumeur affreuse,
la plupart assurant
les députés avoir été tués,
et, s'ils ne veillaient eux-mêmes
pour eux-mêmes, [soldats
devoir arriver que les plus vifs des
et s'-étant plaints
des choses présentes [bres
seraient tués à-la-faveur des téné-

inscitiam ceterorum occiderentur. Obstringuntur inter se tacito fœdere legiones, adsciscitur auxiliorum miles, primo suspectus tanquam circumdatis cohortibus alisque impetus in legiones pararetur, mox eadem acrius volvens, faciliore inter malos consensu ad bellum quam in pace ad concordiam.

LV. Inferioris tamen Germaniæ legiones sollemni[1] kalendarum Januariarum sacramento pro Galba adactæ, multa cunctatione et raris primorum ordinum vocibus, ceteri silentio proximi cujusque audaciam exspectantes, insita mortalibus natura, propere sequi quæ piget inchoare. Sed ipsis legionibus inerat diversitas animorum : primani quintanique turbidi adeo, ut quidam saxa in Galbæ imagines jecerint; quinta decima ac sexta decima legiones nihil ultra fremitum et minas ausæ initium erumpendi circumspectabant. At in superiore exercitu[2] quarta et duoetvicesima

camarades. Les légions se donnent secrètement leur foi. La ligue formée, on y reçoit les auxiliaires, qui, suspects d'abord, comme pouvant servir à écraser les légions ainsi enveloppées d'escadrons et de cohortes, furent bientôt les plus ardents à conspirer avec elles : tant l'accord des méchants pour la guerre est plus facile que leur union dans la paix!

LV. Cependant les légions de la Basse-Germanie prêtèrent à Galba le serment accoutumé des kalendes de janvier. Ce ne fut pas sans hésiter beaucoup, et des premiers rangs seulement partirent quelques acclamations isolées. Dans tous les autres, chacun attendait en silence qu'un plus hardi que soi commencât la révolte; car telle est la nature de l'homme : on se hâte de suivre un exemple que l'on n'oserait donner. Du reste, l'animosité n'était pas la même dans toutes les légions. La première et la cinquième étaient si agitées qu'on y lança des pierres contre les images de Galba. La quinzième et la seizième, sans rien hasarder que des menaces, regardaient autour d'elles si quelqu'un éclaterait. Le signal partit de l'armée du Haut-Rhin. Le jour même des kalendes de janvier, la quatrième et la vingt-deuxième légion, can-

et inscitiam ceterorum.
Legiones obstringuntur inter se
fœdere tacito,
miles auxiliorum
adsciscitur,
primo suspectus,
tanquam cohortibus alisque
circumdatis
impetus pararetur
in legiones,
mox volvens eadem
acrius,
consensu inter malos
faciliore ad bellum,
quam in pace ad concordiam.

LV. Legiones tamen
Germaniæ inferioris adactæ
sacramento sollemni
kalendarum Januariarum,
multa cunctatione
et raris vocibus
primorum ordinum,
ceteri exspectantes silentio
audaciam cujusque proximi,
natura
insita mortalibus,
sequi propere
quæ piget inchoare.
Sed diversitas animorum
inerat legionibus ipsis :
primani
quintanique
adeo turbidi,
ut quidam jecerint saxa
in imagines Galbæ :
legiones quinta decima
ac sexta decima
ausæ nihil ultra
fremitum et minas
circumspectabant
initium erumpendi.
At in exercitu superiore
legiones quarta
et duoetvicesima

et de (à) l'insu de tous-les-autres.
Les légions sont liées entre elles
par un pacte tacite,
le soldats des auxiliaires,
est appelé-comme *complice*,
d'abord suspect,
comme-si des cohortes et des escadrons
étant placés-autour
une attaque était préparée
contre les légions,
puis roulant les mêmes *projets*
plus-vivement,
l'accord entre les méchants
étant plus-facile pour la guerre,
que dans la paix pour la concorde.

LV. Les légions cependant
de la Germanie inférieure *furent*
par le serment annuel
des kalendes de-janvier,
obligées
avec beaucoup d'hésitation
et de rares acclamations
des premiers rangs,
les autres attendant en silence
la hardiesse de celui plus proche,
cette disposition-naturelle
étant innée aux mortels,
de suivre promptement
les choses qu'on a-peine à commencer.
Mais la diversité des sentiments
était-dans les légions elles-mêmes :
les soldats-de-la-première
et de-la-cinquième-légion
tellement agités,
que quelques-uns jetèrent des pierres
contre les images de Galba ;
les légions quinzième
et seizième
*n'*ayant osé rien au-delà
du murmure et des menaces
attendaient
le commencement (le signal) d'éclater.
Mais dans l'armée supérieure
les légions quatrième
et vingt-deuxième

legiones, iisdem hibernis[1] tendentes, ipso kalendarum Januariarum die dirumpunt imagines Galbæ, quarta legio promptius, duoetvicesima cunctanter, mox consensu. Ac ne reverentiam imperii exuere viderentur, senatus populique Romani obliterata jam nomina sacramento advocabant, nullo legatorum tribunorumve pro Galba nitente, quibusdam, ut in tumultu, notabilius turbantibus. Non tamen quisquam in modum contionis aut suggestu locutus; neque enim erat adhuc cui imputaretur.

LVI. Spectator flagitii Hordeonius Flaccus consularis legatus aderat, non compescere ruentes, non retinere dubios, non cohortari bonos ausus, sed segnis, pavidus et socordia innocens. Quattuor centuriones duoetvicesimæ legionis, Nonius Receptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus, Calpurnius Repentinus, cum protegerent Galbæ

tonnées dans le même lieu, brisèrent les images du prince. La quatrième était la plus décidée ; la vingt-deuxième suivit en hésitant ; bientôt leur ardeur fut égale. Et, afin qu'on ne pût pas dire qu'ils dépouillaient le respect dû à l'autorité suprême, ils invoquèrent dans leur serment les noms depuis longtemps oubliés du sénat et du peuple romain. Pas un des lieutenants ni des tribuns ne fit un effort en faveur de Galba. On en vit même dans ce tumulte se signaler par leur turbulence. Personne ne harangua cependant, ou ne monta sur une tribune : on n'avait point encore auprès de qui s'en vanter.

LVI. Spectateur de ce honteux attentat, le proconsul Hordéonius Flaccus regardait faire, n'osant ni réprimer les séditieux, ni retenir les indécis, ni encourager les bons ; mais lâche, tremblant, et d'une incapacité qui l'absout de trahison. Quatre centurions de la vingt-deuxième légion, Nonius Réceptus, Donatius Valens, Romilius Marcellus, Calpurnius Répentinus, défendaient les images

tendentes
iisdem hibernis,
die ipso
kalendarum Januariarum
dirumpunt imagines Galbæ,
quarta legio promptius,
duoctvicesima cunctanter,
mox consensu.
Ac ne viderentur
exuere reverentiam imperii,
advocabant sacramento
nomina jam obliterata
senatus populique Romani,
nullo legatorum
tribunorumve
nitente pro Galba,
quibusdam,
ut in tumultu,
turbantibus
notabilius.
Non tamen quisquam
locutus
in modum contionis
aut suggestu;
neque enim erat adhuc
cui imputaretur.

LVI. Hordeonius Flaccus
legatus consularis
aderat
spectator flagitii,
non ausus compescere
ruentes,
non retinere dubios,
non cohortari bonos,
sed segnis, pavidus
et innocens socordia.
Quattuor centuriones
duoetvicesimæ legionis
Nonius Receptus,
Donatius Valens,
Romilius Marcellus,
Calpurnius Repentinus,
cum protegerent
imagines Galbæ,

campant
dans les mêmes quartiers-d'hiver,
le jour même
des calendes de-janvier
brisent les images de Galba,
la quatrième légion plus-résolû-[ment,
la vingt-deuxième avec-hésitation,
puis *toutes deux* avec accord.
Et de peur-qu'elles ne parussent
dépouiller le respect de l'autorité,
elles invoquaient par serment
les noms déjà oubliés
des sénateurs et du peuple romain,
aucun des lieutenants
ou des tribuns
ne s'-efforçant pour Galba,
quelques-uns,
comme *il arrive* dans le tumulte,
excitant-le-trouble
plus-notablement.
Ni cependant quelqu'un
ne parla
en manière de harangue
ou sur le tribunal;
ni en-effet il n'*y* avait encore
à qui *cela* fût-mis-en-compte.

LVI. Hordéonius Flaccus
lieutenant consulaire
était-présent
spectateur du scandale,
n'ayant pas osé réprimer
ceux qui se-précipitaient,
ni retenir les indécis
ni encourager les bons,
mais lâche, tremblant
et innocent par stupidité.
Quatre centurions
de la vingt-deuxième légion,
Nonius Réceptus,
Donatius Valens,
Romilius Marcellus,
Calpurnius Répentinus,
comme ils défendaient
les images de Galba,

imagines, impetu militum abrepti vinctique. Nec cuiquam ultra fides aut memoria prioris sacramenti, sed quod in seditionibus accidit, unde plures erant, omnes fuere.

Nocte, quæ kalendas Januarias secuta est, in coloniam Agrippinensem [1] aquilifer quartæ legionis epulanti Vitellio nuntiat, quartam et duoetvicesimam legiones projectis Galbæ imaginibus in senatus ac populi Romani verba jurasse. Id sacramentum inane visum; occupari nutantem fortunam et offerri principem placuit. Missi a Vitellio ad legiones legatosque, qui descivisse a Galba superiorem exercitum nuntiarent; proinde aut bellandum adversus desciscentes aut, si concordia et pax placeat, faciendum imperatorem : et minore discrimine sumi principem quam quæri.

LVII. Proxima [2] legionis primæ hiberna erant et promp-

de Galba; les soldats les entraînent avec violence et les chargent de fers. Dès lors pas un qui restât fidèle, ou se souvînt de son premier serment. Il arriva ce qui arrive dans les séditions : tout se rangea du côté où était le grand nombre. La nuit d'après les kalendes de janvier, le porte-aigle de la quatrième légion se rend à Cologne, trouve Vitellius à table et lui annonce que la quatrième et la vingt-deuxième ont foulé aux pieds les images de Galba et juré obéissance au sénat et au peuple romain. Ce serment parut sans conséquence : on jugea qu'il fallait prévenir la fortune irrésolue et offrir un chef à l'empire. Vitellius fait savoir à ses légions et à ses lieutenants « que l'armée du Haut-Rhin vient d'abandonner Galba ; qu'il faut donc ou la combattre comme rebelle, ou, si l'on préfère la concorde et la paix, se hâter de faire un prince : or le péril est moindre à se donner un empereur qu'à le chercher. »

LVII. Les quartiers de la première légion étaient les plus voi-

abrepti impetu
militum
vinctique.
Nec fides aut memoria
prioris sacramenti
ultra cuiquam,
sed quod accidit
in seditionibus,
omnes fuere
unde plures erant.
Nocte, quæ secuta est
kalendas Januarias,
aquilifer quartæ legionis
nuntiat
in coloniam Agrippinensem
Vitellio epulanti,
legiones quartam
et duoetvicesimam,
imaginibus Galbæ projectis,
jurasse in verba
senatus ac populi Romani.
Id sacramentum
visum inane;
placuit
fortunam nutantem
occupari
et principem offerri.
Missi
a Vitellio
ad legiones legatosque,
qui nuntiarent
exercitum superiorem
descivisse a Galba;
proinde aut bellandum
adversus desciscentes,
aut, si concordia et pax
placeat,
imperatorem faciendum:
et principem sumi
discrimine minore
quam quæri.
LVII. Hiberna
primæ legionis
erant proxima

furent entraînés par l'impétuosité
des soldats
et enchaînés.
Ni la foi ou le souvenir
du premier serment [soit,
ne fut au-delà (plus) à qui-que-ce-
mais *ce* qui arrive
dans les séditions,
tous furent (passèrent) [étaient.
du-côté-où les plus nombreux
La nuit qui suivit
les calendes de-janvier [gion,
le porte-aigle de la quatrième lé-
va-annoncer
dans la colonie d'-Agrippine
à Vitellius soupant,
les légions quatrième
et vingt-deuxième, [tées,
les images de Galba ayant été je-
avoir juré sur les paroles (au nom)
du sénat et du peuple romain.
Ce serment
parut vain ;
il plut (on fut d'avis)
la fortune chancelante
être prévenue
et un prince être proposé.
Des messagers furent envoyés
par Vitellius
aux légions et aux lieutenants,
qui annonçassent
l'armée supérieure
s'-être séparée de Galba ;
ainsi-donc ou *être* à combattre
contre *ceux* qui se-séparaient,
ou, si la concorde et la paix
plaisait (plaisaient),
un empereur *être* à faire :
et un prince être pris (accepté)
avec un péril moindre
qu'être cherché.
LVII. Les quartiers-d'hiver
de la première légion
étaient les plus voisins

tissimus e legatis Fabius Valens. Is die proximo[1] coloniam Agrippinensem cum equitibus legionis auxiliariorumque ingressus imperatorem Vitellium consalutavit. Secutæ ingenti certamine ejusdem provinciæ legiones ; et superior exercitus, speciosis senatus populique Romani nominibus relictis, tertio nonas Januarias Vitellio accessit : scires illum priore biduo non penes rem publicam fuisse. Ardorem exercituum Agrippinenses, Treveri, Lingones æquabant, auxilia, equos, arma, pecuniam offerentes, ut quisque corpore, opibus, ingenio validus. Nec principes modo coloniarum aut castrorum, quibus præsentia ex affluenti et parta victoria magnæ spes, sed manipuli quoque et gregarius miles viatica sua et balteos phalerasque[2], insignia armorum argento decora, loco pecuniæ tradebant, instinctu et impetu et avaritia.

sins, et parmi les lieutenants, Fabius Valens était le plus ardent. Dès le lendemain il entra dans Cologne avec la cavalerie de la légion et celle des auxiliaires, et salua Vitellius empereur. Le reste de l'armée suivit avec une merveilleuse émulation, et celle du Haut-Rhin, laissant là ces noms spécieux de sénat et de peuple romain, se donna le trois janvier à Vitellius ; c'est assez dire que pendant les deux jours précédents elle n'était pas à la république. Les Agrippiniens, les Trévires, les Lingons, rivalisaient d'ardeur avec les gens de guerre, offrant troupes, chevaux, armes et argent. C'était à qui payerait de sa personne, de sa fortune, de ses talents; et ce zèle ne se bornait pas aux principaux des colonies ou de l'armée qui, déjà dans l'abondance, espéraient encore de la victoire un plus riche avenir. Les manipules même et les simples soldats donnaient à défaut d'argent leurs provisions de route, leurs baudriers, leurs décorations et les métaux précieux qui garnissaient leurs armes, prodigues par entraînement, par passion, par intérêt.

et promptissimus e legatis
Fabius Valens.
Is die proximo ingressus
coloniam Agrippinensem
cum equitibus legionis
auxiliariorumque
consalutavit Vitellium
imperatorem.
Legiones ejusdem provinciæ
secutæ ingenti certamine;
et exercitus superior,
nominibus speciosis
senatus populique Romani
relictis,
accessit Vitellio
tertio Nonas Januarias :
scires
illum non fuisse
penes rem publicam
biduo priore.
Agrippinenses,
Treveri, Lingones
æquabant ardorem exercituum,
offerentes auxilia,
equos, arma, pecuniam,
ut quisque validus,
corpore, opibus,
ingenio.
Nec modo principes
coloniarum aut castrorum,
quibus præsentia
ex affluenti,
et
magnæ spes
victoria parta,
sed manipuli quoque
et gregarius miles
tradebant loco pecuniæ
sua viatica
et balteos phalerasque,
insignia armorum
decora argento,
instinctu et impetu
et avaritia.

et le plus résolu des lieutenants
Fabius Valens.
Celui-ci le jour suivant étant entré
dans la colonie d'-Agrippine
avec les cavaliers de la légion
et des auxiliaires
salua-avec *eux* Vitellius
empereur.
Les légions de la même province
suivirent avec une grande émula-
et l'armée supérieure, [tion;
les noms spécieux
du sénat et du peuple romain
étant laissés,
se-rangea-du-côté de Vitellius
le troisième *jour* des nones de-
tu aurais su *par là* [janvier :
elle n'avoir pas été
au-pouvoir de la république
l'espace-de-deux-jours précédent.
les Agrippiniens,
les Trévires, les Lingons
égalaient l'ardeur des armées,
offrant troupes-auxiliaires
chevaux, armes, argent,
selon-que chacun *était* fort
par le corps, les ressources,
l'ingéniosité.
Et-non seulement les principaux
des colonies ou du camp,
auxquels les *biens* présents [ment,)
étaient d'abondance (surabondam-
et *auxquels étaient*
de grandes espérances [acquise,
la victoire étant (si la victoire était)
mais les manipules même
et le simple soldat
livraient au-lieu-d'argent
leurs provisions-de-route
et *leurs* baudriers et *leurs* phalères,
les ornements de *leurs* armes
embellis par l'argent,
par entraînement et élan
et par cupidité (calcul d'intérêt).

LVIII. Igitur laudata militum alacritate Vitellius ministeria principatus per libertos agi solita in equites Romanos disponit, vacationes centurionibus ex fisco[1] numerat, sævitiam militum plerosque ad pœnam exposcentium sæpius approbat, raro[2] simulatione vinculorum frustratur. Pompeius Propinquus procurator Belgicæ statim interfectus; Julium Burdonem Germanicæ classis præfectum astu subtraxit. Exarserat in eum iracundia exercitus, tanquam crimen ac mox insidias Fonteio Capitoni struxisset. Grata erat memoria Capitonis, et apud sævientes occidere palam, ignoscere non nisi fallendo licebat : ita in custodia habitus et post victoriam demum, sedatis jam militum odiis, dimissus est. Interim ut piaculum objicitur centurio Crispinus. Sanguine Capitonis *se* cruentaverat eoque et postulantibus manifestior et punienti vilior fuit.

LVIII. Vitellius, après avoir loué l'empressement des troupes, distribue à des chevaliers romains les charges du palais, jusque-là confiées à des affranchis. Il paye aux centurions, avec l'argent du fisc, le prix des congés. La fureur du soldat voulait des victimes : il lui en abandonna plusieurs ; il lui en déroba à peine quelques-unes, sous prétexte de les mettre en prison. Pompéius Propinquus, procurateur de Belgique, fut un de ceux qu'il laissa tuer sur-le-champ. Il sauva par ruse Julius Burdon, commandant de la flotte romaine en Germanie. Ce chef était en butte à la colère de l'armée, qui l'accusait d'avoir supposé des crimes, puis dressé des embûches à Fontéius Capiton. La mémoire de Capiton était chérie ; et avec ces furieux, si l'on pouvait tuer ouvertement, il fallait se cacher pour faire grâce. Burdon fut gardé en prison : et après la victoire, quand les haines furent calmées, on le relâcha. En attendant on livra pour victime expiatoire le centurion Crispinus, qui avait trempé ses mains dans le sang de Capiton, et qui par là était mieux désigné à la vengeance et coûta moins à sacrifier.

LVIII. Igitur Vitellius
alacritate militum laudata
disponit in equites Romanos
ministeria principatus
solita agi
per libertos,
numerat centurionibus ex fisco
vacationes,
approbat sæpius
frustratur raro
simulatione vinculorum,
sævitiam militum
exposcentium plerosque
ad pœnam.
Pompeius Propinquus
procurator Belgicæ
interfectus statim:
subtraxit astu
Julium Burdonem.
præfectum classis Germanicæ.
Iracundia exercitus
exarserat in eum,
tanquam struxisset crimen
ac mox insidias
Fonteio Capitoni.
Memoria Capitonis
erat grata,
et licebat occidere palam
apud sævientes,
non ignoscere
nisi fallendo:
ita habitus est in custodia.
et dimissus
demum post victoriam,
odiis militum
sedatis jam.
Interim centurio Crispinus
objicitur ut piaculum.
Se cruentaverat
sanguine Capitonis,
eoque fuit et manifestior
postulantibus
et vilior
punienti.

LVIII. Donc Vitellius
l'ardeur des soldats ayant été louée
distribue entre chevaliers romains
les offices du principat
ayant-coutume d'être exercés
par des affranchis,
il paie aux centurions sur le fisc
les congés,
approuve plus (le plus) souvent
frustre rarement [prisonnement)
par une feinte de chaînes (d'em-
la cruauté des soldats
réclamant de nombreuses *victimes*
pour le châtiment.
Pompéius Propinquus
procurateur de la Belgique
fut tué sur-le-champ;
il déroba par ruse *à leur fureur*
Julius Burdon,
préfet de la flotte germanique.
La colère de l'armée
s'-était allumée contre lui, [sation
comme-s'il avait dressé une accu-
et ensuite un piège
à Fonteius Capiton.
La mémoire de Capiton
était agréable, [ment
et il était-permis de tuer ouverte-
auprès de (avec) *eux* étant-furieux,
non de pardonner
sinon en *les* trompant:
ainsi il fut tenu en prison
et relâché
seulement après la victoire,
les haines des soldats
étant calmées alors.
Cependant le centurion Crispinus
est offert comme victime-expiatoire.
Il s'était ensanglanté
du sang de Capiton,
et par là il était et plus en-vue
pour *ceux* demandant *vengeance*
et de-moins-de-prix
pour *celui* qui punissait.

LIX. Julius deinde Civilis periculo exemptus, præpotens inter Batavos, ne supplicio ejus ferox gens alienaretur Et erant in civitate Lingonum octo Batavorum cohortes, quartæ decimæ legionis auxilia, tum discordia temporum a legione digressæ, prout inclinassent, grande momentum sociæ aut adversæ. Nonium, Donatium, Romilium, Calpurnium centuriones, de quibus supra rettulimus, occidi jussit, damnatos fidei crimine, gravissimo inter desciscentes. Accessere partibus Valerius Asiaticus, Belgicæ provinciæ legatus, quem mox Vitellius generum adscivit, et Junius Blæsus, Lugdunensis Galliæ rector, cum Italica legione et ala Tauriana[1] Lugduni tendentibus. Nec in Ræticis copiis mora quo minus statim adjungerentur : ne in Britannia quidem dubitatum.

LX. Præerat Trebellius Maximus per avaritiam ac sordes

LIX. Julius Civilis fut sauvé du même péril. Cet homme était puissant parmi les Bataves, et l'on craignit que sa mort n'aliénât une nation si fière. Or, il y avait au pays des Lingons huit cohortes de ce peuple, formant les auxiliaires de la quatorzième légion, dont elles étaient séparées par le désordre des temps; et elles ne pouvaient manquer, amies ou ennemies, de mettre un grand poids dans la balance. Les centurions Nonius, Donatius, Romilius, Calpurnius, dont j'ai parlé plus haut, furent mis à mort, comme coupables de fidélité, le plus grand des crimes aux yeux de la rébellion. Le parti se grossit de Valérius Asiaticus, lieutenant de la province belgique, dont Vitellius fit bientôt son gendre, et de Junius Blésus, gouverneur de la Gaule lyonnaise, qui livra la légion italique et la cavalerie de Turin, en cantonnement à Lyon. Les troupes de Rhétie ne tardèrent pas un instant à suivre cet exemple, et même en Bretagne personne n'hésita.

LX. Cette province avait pour chef Trébellius Maximus, méprisé

LIX. Deinde Julius Civilis
exemptus periculo,
præpotens inter Batavos,
ne gens ferox
alienaretur
supplicio ejus.
Et octo cohortes Batavorum,
auxilia
quartæ decimæ legionis,
erant in civitate Lingonum,
tum digressæ a legione
discordia temporum,
grande momentum
sociæ aut adversæ,
prout inclinassent.
Jussit centuriones,
Nonium, Donatium,
Romilium, Calpurnium,
de quibus rettulimus supra,
occidi,
damnatos crimine fidei,
gravissimo
inter desciscentes.
Partibus accessere
Valerius Asiaticus,
legatus provinciæ Belgicæ,
quem Vitellius
adscivit mox generum,
et Junius Blæsus,
rector Galliæ Lugdunensis,
cum legione Italica
et ala Tauriana,
tendentibus Lugduni.
Nec mora
in copiis Ræticis
quo minus adjungerentur
statim:
ne in Britannia quidem
dubitatum.

LX. Trebellius Maximus
præerat
contemptus invisusque
exercitui
per avaritiam ac sordes,

LIX. Ensuite Julius Civilis
fut arraché au péril,
étant très-puissant chez les Bataves,
de-peur-que *cette* nation belli-
ne fût indisposée [queuse
par le supplice de lui.
Et huit cohortes de Bataves,
auxiliaires
de la quatorzième légion,
étaient dans l'état des Lingons,
alors séparées de la légion
par le désordre des temps,
grand poids
alliées ou contraires,
selon-qu'elles auraient incliné.
Il ordonna les centurions
Nonius, Donatius,
Romilius, Calpurnius, [haut,
desquels nous avons parlé plus-
être tués, [délité,
condamnés pour accusation de fi-
la plus grave
parmi *ceux* qui se-révoltent.
Au parti s'-ajoutèrent
Valérius Asiaticus,
lieutenant de la province belgique,
lequel Vitellius
s'-adjoignit bientôt *comme* gendre,
et Junius Blésus,
gouverneur de la Gaule lyonnaise,
avec la légion italique
et l'aile (la cavalerie) de-Turin,
campés à Lyon.
Ni retard *ne fut*
dans les troupes rhétiques
qu'elles ne se joignissent
immédiatement:
pas même en Bretagne
il ne fut hésité.

LX. Trébellius Maximus
y commandait
méprisé et haï
de l'armée
pour *son* avarice et *sa* ladrerie,

contemptus exercitui invisusque. Accendebat odium ejus Roscius Cælius legatus vicesimæ legionis, olim discors, sed occasione civilium armorum atrocius proruperat. Trebellius seditionem et confusum ordinem disciplinæ Cælio, spoliatas et inopes legiones Cælius Trebellio objectabat, cum interim fœdis legatorum certaminibus modestia exercitus corrupta eoque discordiæ ventum, ut auxiliarium quoque militum conviciis proturbatus et, aggregantibus se Cælio cohortibus alisque, desertus Trebellius ad Vitellium perfugerit. Quies provinciæ, quanquam remoto consulari, mansit : rexere legati legionum, pares jure, Cælius audendo potentior.

LXI. Adjuncto Britannico exercitu, ingens viribus opibusque Vitellius duos duces, duo itinera bello destinavit : Fabius Valens allicere, vel, si abnuerent, vastare Gallias et Cottianis Alpibus[1] Italiam irrumpere, Cæcina propiore

et haï de l'armée pour sa sordide avarice; et cette haine, Roscius Célius, commandant de la vingtième légion, l'enflammait de plus en plus. Dès longtemps ennemi du général, Célius avait profité des guerres civiles pour éclater avec plus de violence. Trébellius lui reprochait un esprit séditieux et le camp livré à la confusion : et à son tour il reprochait à Trébellius la misère des légions dépouillées par ses rapines. Au milieu de ces honteuses querelles des chefs, la subordination périt dans l'armée; et le désordre fut tel que Trébellius, poursuivi par d'insolentes clameurs, même par les auxiliaires, abandonné des cohortes et de la cavalerie qui se rangèrent autour de son rival, se réfugia auprès de Vitellius. La province resta paisible, malgré l'éloignement du chef consulaire. Les lieutenants des légions gouvernaient avec des droits égaux et une puissance inégale : celle de Célius s'augmentait de son audace.

LXI. Accru de l'armée de Bretagne, muni de forces redoutables et d'immenses ressources, Vitellius désigna deux chefs de guerre et deux routes à tenir. Valens eut ordre de gagner les Gaules au parti, ou, si elles résistaient, de les ravager, et de pénétrer en Italie par les Alpes Cottiennes. Cécina prenant le chemin le plus

Roscius Cælius
legatus vicesimæ legionis
accendebat
odium ejus,
discors olim,
sed proruperat atrocius
occasione
armorum civilium.
Trebellius objectabat Cælio
seditionem
et ordinem disciplinæ confusum,
Cælius Trebellio
legiones spoliatas et inopes,
cum interim
modestia exercitus
corrupta certaminibus fœdis
legatorum,
ventumque eo discordiæ
ut Trebellius
proturbatus conviciis
quoque militum auxiliarium,
et desertus,
cohortibus alisque
se aggregantibus Cælio,
perfugerit ad Vitellium.
Quies provinciæ mansit,
quanquam consulari remoto :
legati legionum
rexere,
pares jure,
Cælius potentior audendo.

LXI. Exercitu Britannico
adjuncto,
Vitellius
ingens viribus opibusque
destinavit bello
duos duces, duo itinera :
Fabius Valens jussus
allicere Gallias,
vel, si abnuerent, vastare,
et irrumpere Italiam
Alpibus Cottianis,
Cæcina degredi
transitu propiore,

Roscius Célius
lieutenant de la vingtième légion
enflammait
la haine de (contre) lui,
en-désaccord depuis-longtemps,
mais il avait éclaté plus violem-
par l'occasion [ment
des armes (guerres) civiles.
Trébellius reprochait à Célius
sa sédition (son esprit séditieux)
et l'ordre du service troublé,
Célius *reprochait* à Trébellius
les légions dépouillées et pauvres,
alors-que pendant-ce-temps
la subordination de l'armée [ses
était gâtée par les rivalités honteu-
des lieutenants
et on *en* vint à-ce-point de discorde
que Trébellius
chassé par les insultes
même des soldats auxiliaires,
et abandonné,
les cohortes et les escadrons
se joignant à Célius,
s'-enfuit vers Vitellius. [sista.
La tranquillité de la province sub-
quoique le consulaire étant éloigné :
les lieutenants des légions
la gouvernèrent,
égaux en droit,
Célius plus puissant par l'audace.

LXI. L'armée britannique
s'étant jointe *à lui*,
Vitellius
grand en forces et en ressources
désigna pour la guerre
deux chefs, deux routes :
Fabius Valens reçut-l'ordre
d'attirer les Gaules, [ger,
ou, si elles refusaient, de *les* rava-
et de pénétrer-en Italie
par les Alpes Cottiennes,
Cécina de descendre
par un passage plus proche.

transitu Pœninis jugis[1] degredi jussus. Valenti inferioris exercitus electi cum aquila quintæ legionis[2] et cohortibus alisque, ad quadraginta millia armatorum data; triginta millia Cæcina e superiore Germania ducebat, quorum robur legio unaetvicesima fuit. Addita utrique Germanorum auxilia, e quibus Vitellius suas quoque copias supplevit, tota mole belli secuturus.

LXII. Mira inter exercitum imperatoremque diversitas : instare miles, arma poscere, dum Galliæ trepident, dum Hispaniæ cunctentur : non obstare hiemem neque ignavæ pacis moras; invadendam Italiam, occupandam urbem; nihil in discordiis civilibus festinatione tutius, ubi facto magis quam consulto opus esset. Torpebat Vitellius et fortunam principatus inerti luxu ac prodigis epulis præsumebat, medio diei temulentus et sagina gravis cum ta-

court, devait descendre par les Alpes Pennines. L'élite de l'armée du Bas-Rhin, avec l'aigle de la cinquième légion et les auxiliaires tant à pied qu'à cheval, formèrent à Valens un corps de quarante mille hommes. Cécina en conduisit trente mille tirés de l'armée supérieure, et dont la force principale consistait dans la vingt-unième légion. A chacun de ces deux corps furent ajoutés des auxiliaires germains, dont Vitellius recruta aussi des troupes que lui-même allait mener à cette grande entreprise, voulant y peser de tout le poids de la guerre.

LXII. Il y avait entre l'armée et le général un merveilleux contraste. Le soldat impatient demande à combattre, tandis que la Gaule est en alarme, tandis que l'Espagne balance. Il veut : « qu'on brave l'hiver, qu'on ne s'arrête point à de lâches négociations; c'est l'Italie qu'il faut envahir, c'est Rome qu'il faut prendre; rien dans les discordes civiles n'est plus sûr que la célérité : il y faut des actions bien plus que des conseils ». Vitellius, dans un stupide engourdissement, préludait par l'affaissement de la mollesse et les excès de la table aux jouissances du rang suprême, ivre dès le milieu du jour et gorgé de nourriture. Et cependant

jugis Pœninis.
Electi exercitus inferioris
cum aquila quintæ legionis
et cohortibus
alisque
ad quadraginta millia
armatorum
data Valenti;
Cæcina ducebat
triginta millia
e Germania superiore,
quorum robur fuit
unaetvicesima legio.
Auxilia Germanorum
addita utrique,
e quibus Vitellius
supplevit quoque suas copias,
secuturus
tota mole belli.

LXII. Mira diversitas
inter exercitum
imperatoremque :
miles instare,
poscere arma,
dum Galliæ trepident,
dum Hispaniæ
cunctentur;
non hiemem,
neque moras ignavæ pacis
obstare;
Italiam invadendam,
urbem occupandam ;
nihil tutius festinatione
in discordiis civilibus,
ubi esset opus facto
magis quam consulto.
Vitellius torpebat
et præsumebat
fortunam principatus
luxu inerti
ac epulis prodigis,
temulentus medio diei,
et gravis sagina,
cum tamen

par les chaînes Pennines.
Des détachés de l'armée inférieure
avec l'aigle de la cinquième légion
et des cohortes
et des escadrons
jusqu'à quarante milliers
d'*hommes* armés
furent donnés à Valens;
Cécina *en* conduisait
trente milliers
de la Germanie supérieure,
dont la force fut
la vingt-et-unième légion.
Des troupes-auxiliaires de Germains
furent ajoutées à l'un-et-à-l'autre,
desquels Vitellius
recruta aussi ses troupes,
devant suivre
avec toute la masse de la guerre.

LXII. Merveilleux contraste
entre l'armée
et l'empereur :
le soldat presser,
demander les armes (la bataille),
tandis-que les Gaules s'-agitent,
tandis-que les Espagnes
hésitent;
ni l'hiver,
ni les retards d'une lâche paix
ne faire-obstacle;
l'Italie devoir être envahie,
la ville devoir être occupée;
rien de plus sûr que la hâte
dans les discordes civiles,
là-où il était besoin d'action
plutôt que de délibération.
Vitellius était-engourdi
et goûtait-à-l'-avance
la fortune du principat
par une mollesse inactive
et des festins ruineux,
ivre au milieu du jour,
et appesanti par la graisse
alors-que cependant

men ardor et vis militum ultro ducis munia implebat, ut si adesset imperator et strenuis vel ignavis spem metumve adderet. Instructi intentique signum profectionis exposcunt; nomen Germanici Vitellio statim additum; Cæsarem se appellari etiam victor prohibuit. Lætum augurium Fabio Valenti exercituique, quem in bellum agebat, ipso profectionis die aquila leni meatu, prout agmen incederet, velut dux viæ prævolavit, longumque per spatium is gaudentium militum clamor, ea quies interritæ alitis fuit, ut haud dubium magnæ et prosperæ rei omen acciperetur.

LXIII. Et Treveros quidem ut socios securi adiere : Divoduri[1] (Mediomatricorum id oppidum est) quanquam omni comitate exceptos subitus pavor rapuit[2]; raptis repente armis ad cædem innoxiæ civitatis, non ob prædam aut spoliandi cupidine sed furore et rabie iere[3], causis

l'ardeur et l'enthousiasme des soldats, suppléant à l'inaction du chef, animaient tout, comme si, présent lui-même, il eût excité les braves par l'espérance, les lâches par la crainte. Les apprêts terminés et chacun à son poste, on demande le signal du départ. Vitellius reçut dès cet instant le surnom de Germanicus ; quant au nom de César, il le refusa même après la victoire. Un signe d'heureux augure apparut à Valens et à l'armée qu'il menait aux combats. Le jour même du départ, un aigle planant doucement devant les bataillons en marche, semblait par son vol leur indiquer la route; et tels furent pendant un long espace les cris de joie du soldat, telle la sécurité de l'intrépide oiseau, qu'on en tira le présage infaillible d'un grand et favorable succès.

LXIII. On passa chez les Trévires, comme chez des alliés, sans la moindre inquiétude. A Divodurum, ville des Médiomatriques, malgré l'accueil le plus obligeant, une terreur subite les saisit, et l'on courut aux armes pour égorger un peuple innocent. Et ce n'était ni la soif de s'enrichir, ni le plaisir de piller, mais une fureur, une rage dont la cause était inconnue, et par là même le

ardor et vis militum
implebat ultro
munia ducis,
ut si imperator adesset
et adderet spem metumve
strenuis vel ignavis.
Instructi intentique
exposcunt signum profectionis;
nomen Germanici
additum statim Vitellio;
etiam victor prohibuit
se appellari Cæsarem.
Lætum augurium
Fabio Valenti exercituique
quem agebat in bellum,
die ipso profectionis
aquila prævolavit
velut dux viæ,
meatu leni,
prout agmen incederet,
perque longum spatium
is fuit clamor
militum gaudentium,
ea quies
alitis interritæ,
ut acciperetur
omen haud dubium
rei magnæ et prosperæ

LXIII. Et quidem adiere
Treveros,
securi ut socios :
Divoduri
(id est oppidum
Mediomatricorum)
pavor subitus rapuit
quanquam exceptos
omni comitate;
armis repente raptis
iere ad cædem
civitatis innoxiæ,
non ob prædam
aut cupidine spoliandi
sed furore et rabie,
causis incertis,

l'ardeur et la violence des soldats
remplissait spontanément
les devoirs du chef,
comme si le général était-présent
et ajoutait (donnait) espoir ou
aux actifs ou aux lâches. [crainte
Disposés et attentifs
ils réclament le signal du départ ;
le nom de Germanicus
fut ajouté aussitôt à Vitellius ;
même vainqueur il défendit
soi être appelé César.
Heureux augure
pour Fabius Valens et l'armée
qu'il conduisait à la guerre,
le jour même du départ
un aigle vola-en-avant
comme guide du chemin,
avec un vol tempéré,
à-mesure-que l'armée avançait,
et pendant un long espace
tel fut le cri
des soldats se-réjouissant,
telle la tranquillité
de l'oiseau non-effrayé,
que *cela* était reçu *comme*
un présage non douteux
d'un événement grand et prospère.

LXIII. Et de-fait ils arrivèrent-
les Trévires, [chez
tranquilles comme chez des alliés :
à Divodurum
(c'est la place-forte
des Médiomatriques)
une peur soudaine saisit *eux*
quoique ayant été accueillis
avec toute affabilité; [à-coup
leurs armes ayant été saisies tout-
ils allèrent au massacre
d'une cité innocente,
non à-cause-du butin
ou par le désir de dépouiller
mais par folie et rage,
les causes *en étant* incertaines,

incertis, eoque difficilioribus remediis, donec precibus ducis mitigati ab excidio civitatis temperavere; cæsa tamen ad quattuor millia hominum, isque terror Gallias invasit, ut venienti mox agmini universæ civitates cum magistratibus et precibus[1] occurrerent, stratis per vias feminis puerisque, quæque alia placamenta hostilis iræ non quidem in bello, sed pro pace tendebantur.

LXIV. Nuntium de cæde Galbæ et imperio Othonis Fabius Valens in civitate Leucorum[2] accepit. Nec militum animus in gaudium aut formidine permotus : bellum volvebat. Gallis cunctatio exempta est : in Othonem ac Vitellium odium par, ex Vitellio et metus. Proxima Lingonum[3] civitas erat, fida partibus. Benigne excepti modestia certavere, sed brevis lætitia fuit cohortium intemperie, quas a legione quarta decima, ut supra memoravimus, digressas

remède plus difficile. Sans les prières du général qui les calmèrent enfin, la ville était anéantie. Encore n'y eut-il pas moins de quatre mille hommes massacrés. Un tel effroi s'empara des Gaules, qu'à l'approche de l'armée les populations entières accouraient avec leurs magistrats pour demander grâce. On ne voyait que femmes et enfants prosternés sur la route; et toutes les autres images qui désarment la colère d'un ennemi, ces peuples, qui n'étaient pas en guerre, les étalaient pour obtenir la paix.

LXIV. La nouvelle de l'assassinat de Galba et de l'élévation d'Othon parvint à Valens dans le pays des Leuques. Le soldat n'en conçut ni joie ni frayeur; il ne rêvait que la guerre. Quant aux Gaulois leur incertitude n'avait plus de motifs; et, s'ils haïssaient également Vitellius et Othon, ils craignaient de plus Vitellius. La cité la plus voisine était celle des Lingons, dont on était sûr. Généreusement accueillie, l'armée lutta de bons procédés; mais cette joie fut courte à cause de l'indiscipline des cohortes, séparées, comme je l'ai déjà dit, de la quatorzième légion, et dont Valens

eoque remediis difficilioribus,
donec mitigati
precibus ducis
temperavere
ab excidio civitatis ;
ad quattuor millia hominum
cæsa tamen,
isque terror
invasit Gallias,
ut mox civitates universæ
cum magistratibus et precibus
occurrerent agmini
venienti,
feminis puerisque,
stratis per vias,
aliaque placamenta quæ
iræ hostilis
tendebantur
non quidem in bello,
sed pro pace.

LXIV. Fabius Valens
accepit in civitate Leucorum
nuntium de cæde Galbæ
et imperio Othonis.
Nec animus militum
permotus in gaudium
aut formidine :
volvebat bellum.
Cunctatio exempta est
Gallis :
odium par
in Othonem et Vitellium,
ex Vitellio et metus.
Civitas Lingonum
erat proxima,
fida partibus.
Excepti benigne
certavere
modestia,
sed lætitia fuit brevis
intemperie cohortium,
quas digressas
a quarta decima legione,
ut memoravimus

et par là les remèdes plus difficiles,
jusqu'à-ce-que adoucis
par les prières du chef
ils s'-abstinrent
de la destruction de la ville;
jusqu'à quatre milliers d'hommes
furent massacrés cependant,
et une telle terreur
envahit les Gaules,
qu'ensuite les villes entières
avec magistrats et prières
se-présentaient à l'armée
arrivant,
enfants et femmes,
étant couchés sur les routes,
et les autres apaisements qui *existent*
de la colère ennemie
étaient tendus (présentés)
non certes dans la guerre,
mais pour *obtenir* la paix.

LXIV. Fabius Valens
reçut dans la cité des Leuques
la nouvelle touchant le meurtre de Galba
et l'empire d'Othon.
Ni l'esprit des soldats
ne fut ému en joie
ou par l'épouvante :
il roulait la guerre *dans sa pensée*.
L'hésitation fut ôtée
aux Gaulois :
haine égale *était à eux*
contre Othon et Vitellius,
de Vitellius *était* aussi la crainte.
La cité des Lingons
était la plus voisine,
fidèle au parti.
Accueillis avec-bienveillance
ils (les soldats) luttèrent
de modération,
mais la joie fut courte
par l'indiscipline des cohortes,
lesquelles séparées
de la quatorzième légion,
comme nous l'avons raconté

exercitui suo Fabius Valens adjunxerat. Jurgia primum, mox rixa inter Batavos et legionarios, dum his aut illis studia militum aggregantur. Prope in prœlium exarsere, ni Valens animadversione paucorum oblitos jam Batavos imperii admonuisset. Frustra adversus Æduos quæsita belli causa : jussi pecuniam atque arma deferre gratuitos insuper commeatus præbuere. Quod Ædui formidine, Lugdunenses gaudio [1] fecere. Sed legio Italica et ala Tauriana abductæ : cohortem octavam decimam Lugduni, solitis sibi hibernis, relinqui placuit. Manlius Valens legatus Italicæ legionis, quanquam bene de partibus meritus, nullo apud Vitellium honore fuit : secretis eum criminationibus infamaverat Fabius ignarum et, quo incautior deciperetur, palam laudatum.

avait accru ses forces. De mutuelles invectives amenèrent entre les Bataves et les légionnaires une querelle qui partagea l'armée et serait devenue un combat sanglant, si Valens, par quelques châtiments, n'eût rappelé les Bataves à l'obéissance qu'ils avaient oubliée. On chercha en vain un prétexte de guerre avec les Éduens. Sommés d'apporter de l'argent et des armes, ils y ajoutèrent gratuitement des vivres. Ce que les Éduens firent par crainte, Lyon le fit par enthousiasme. On en retira la légion italique et la cavalerie de Turin ; on y laissa la dix-huitième cohorte, dont ce lieu était le cantonnement ordinaire. Manlius Valens, commandant de la légion italique, quoique ayant bien mérité du parti, ne reçut de Vitellius aucune marque de faveur. Fabius Valens l'avait noirci par de secrètes délations, l'accusant à son insu, et, pour mieux le tromper, affectant de le louer.

supra,
Fabius Valens adjunxerat
suo exercitui.
Jurgia primum,
mox rixa
inter Batavos et legionarios,
dum studia militum
aggregantur
his aut illis.
Exarsere
prope in prœlium,
ni Valens admonuisset
animadversione paucorum
Batavos
oblitos jam
imperii.
Causa belli
quæsita frustra
adversus Æduos :
jussi deferre
pecuniam atque arma
præbuere insuper
commeatus gratuitos.
Lugdunenses fecere gaudio
quod Ædui formidine.
Sed legio Italica
et ala Tauriana
abductæ :
placuit
octavam decimam cohortem
relinqui Lugduni
hibernis
solitis sibi.
Manlius Valens,
legatus legionis Italicæ,
quanquam meritus bene
de partibus,
fuit nullo honore
apud Vitellium :
Fabius infamaverat
secretis criminationibus
eum ignarum,
et laudatum palam,
quo deciperetur incautior.

plus-haut,
Fabius Valens avait réunies
à son armée.
Des querelles d'abord *s'élevèrent*,
puis une rixe
entre les Bataves et les légionnaires,
tandis-que les penchants des soldats
s'attachent
à ceux-ci ou à ceux-là.
Ils s'-enflammèrent
presque jusqu'au combat,
si Valens n'eût averti
par le châtiment d'un petit-nombre
les Bataves
ayant oublié déjà [commandement).
le commandement (l'obéissance au
Un prétexte de guerre
fut cherché en-vain
contre les Éduens :
ayant-reçu-ordre d'apporter
de l'argent et des armes
ils fournirent en-outre
des vivres gratuits.
Les Lyonnais firent avec joie
ce que les Éduens *faisaient* par
Mais la légion italique [peur.
et l'escadron de-Turin
furent emmenés :
il plut (on décida)
la dix-huitième cohorte
être laissée à Lyon,
dans le quartier-d'-hiver
habituel à elle.
Manlius Valens,
lieutenant de la légion italique,
quoique ayant mérité bien
du parti,
ne fut d'aucune considération
auprès de Vitellius :
Fabius avait diffamé
par de secrètes accusations
lui ignorant *de cela*,
et loué ouvertement, [voyant.
afin qu'il fût trompé plus imprè-

LXV. Veterem inter Lugdunenses *et Viennenses* discordiam proximum bellum[1] accenderat. Multæ in vicem clades, crebrius infestiusque, quam ut tantum propter Neronem Galbamque pugnaretur. Et Galba reditus Lugdunensium occasione iræ in fiscum verterat; multus contra in Viennenses honor : unde æmulatio et invidia et uno amne discretis conexum odium. Igitur Lugdunenses exstimulare singulos militum et in eversionem Viennensium impellere, obsessam ab illis coloniam suam, adjutos Vindicis conatus, conscriptas nuper legiones in præsidium Galbæ referendo. Et ubi causas odiorum prætenderant, magnitudinem prædæ ostendebant; nec jam secreta exhortatio, sed publicæ preces : irent ultores, exscinderent sedem Gallici belli; cuncta illic externa[2] et hostilia; se coloniam Romanam et partem exercitus et prosperarum adversa-

LXV. Il régnait entre Vienne et Lyon d'anciennes discordes que la dernière guerre avait rallumées. Le sang versé de part et d'autre, le nombre et l'acharnement des combats, annonçaient d'autres motifs que le seul intérêt de Galba et de Néron. Galba d'ailleurs, tirant profit de sa vengeance, avait réuni au fisc les revenus de Lyon, tandis qu'il prodiguait aux Viennois toute sorte de faveurs. De là des rivalités, des jalousies, et, comme un seul fleuve sépare les deux peuples, des haines toujours aux prises. Les Lyonnais, s'adressant à chacun des soldats, les animent de leurs passions et les excitent à exterminer les Viennois, en leur rappelant que « ceux-ci ont assiégé leur colonie, secondé les projets de Vindex, levé tout récemment des légions pour soutenir Galba ». Et après avoir exposé ces motifs de haine, ils étalaient aux yeux du soldat la richesse du butin. Bientôt ce ne sont plus de secrètes exhortations : ils les conjurent publiquement « de marcher à une juste vengeance, d'anéantir ce foyer de la guerre des Gaules. Là, rien qui ne fût étranger et ennemi; eux au contraire étaient une colonie romaine, une portion de l'armée, les compagnons de leurs prospérités et de leurs disgrâces. Ah! si la

LXV. Proximum bellum
accenderat veterem discordiam
inter Lugdunenses
et Viennenses.
Multæ clades in vicem,
crebrius
infestiusque
quam ut pugnaretur
tantum propter Neronem
Galbamque.
Et Galba,
occasione iræ
verterat in fiscum
reditus Lugdunensium;
contra multus honor
in Viennenses;
unde æmulatio et invidia;
et odium conexum
discretis uno amne.
Igitur Lugdunenses
exstimulare singulos militum
et impellere in eversionem
Viennensium,
referendo suam coloniam
obsessam ab illis,
conatus Vindicis adjutos,
legiones conscriptas nuper
in præsidium Galbæ.
Et ubi prætenderant
causas odiorum,
ostendebant
magnitudinem prædæ;
nec jam
exhortatio secreta,
sed preces publicæ:
irent ultores,
exscinderent sedem
belli Gallici:
illic cuncta
externa et hostilia;
se coloniam Romanam
et partem exercitus
sociosque rerum
prosperarum adversarumque;

LXV. La dernière guerre [corde
avait enflammé une ancienne dis-
entre les Lyonnais
et les Viennois. [d'autre,
Beaucoup de défaites de-part-et
plus fréquemment
et avec-plus-d'acharnement
que pour qu'il fût combattu
seulement à-cause-de Néron
et de Galba.
D'ailleurs Galba
par l'occasion de *sa* colère
avait détourné dans le fisc
les revenus des Lyonnais;
au-contraire beaucoup d'honneurs
pour les Viennois;
d'-où rivalité et jalousie
et haine unie [fleuve.
à *ces peuples* séparés par un seul
Donc les Lyonnais
exciter chacun des soldats
et *les* pousser à la destruction
des Viennois,
en rappelant leur colonie
assiégée par eux,
les efforts de Vindex secondés,
des légions enrôlées récemment
pour le secours de Galba.
Et après-qu'ils avaient exposé
les causes de haines,
ils montraient
la grandeur du butin;
et *ce* n'*était* plus déjà
une exhortation secrète,
mais des prières publiques:
qu'ils allassent *en* vengeurs,
qu'ils détruisissent le siège
de la guerre gauloise;
là-bas tout *être*
étranger et hostile; [maine
eux-mêmes *être* une colonie ro-
et une partie de l'armée
et compagnons des affaires
heureuses et mauvaises;

rumque rerum socios; si fortuna contra daret, iratis ne relinquerentur.

LXVI. His et pluribus in eundem modum perpulerant, ut ne legati quidem ac duces partium restingui posse iracundiam exercitus arbitrarentur, cum haud ignari discriminis sui Viennenses, velamenta et infulas præferentes, ubi agmen incesserat, arma, genua, vestigia prensando flexere militum animos; addidit Valens trecenos singulis militibus sestertios[1]. Tum vetustas dignitasque coloniæ valuit, et verba Fabi salutem incolumitatemque Viennensium commendantis æquis *mox* auribus accepta; publice tamen armis multati, privatis et promiscuis copiis juvere militem. Sed fama constans fuit ipsum Valentem magna pecunia emptum. Is diu sordidus, repente dives mutationem fortunæ male tegebat, avarensis egestate longa cupi-

fortune était contraire, seraient-ils don abandonnés à la merci de voisins furieux? »

LXVI. Ces discours et mille autres semblables avaient tellement animé les esprits, que les lieutenants eux-mêmes et les chefs du parti ne croyaient pas possible d'apaiser la colère de l'armée. Cependant les Viennois, trop certains du péril qui les menaçait, s'avancent sur son passage, tenant en main les bandelettes et les autres symboles de la douleur suppliante; et là, se jetant aux pieds des soldats, s'attachant à leurs armes, embrassant leurs genoux, ils viennent à bout de les fléchir. Valens ajouta un don de trois cents sesterces par tête; et alors on sentit ce que méritait d'égards une si ancienne colonie; alors les paroles de Valens, recommandant à ses troupes la vie et la sûreté des Viennois, trouvèrent des oreilles favorables. Toutefois le pays fut désarmé, et les particuliers fournirent aux soldats toute sorte de provisions. Ce fut un bruit accrédité, que Valens s'était fait acheter le premier pour une grosse somme d'argent. Longtemps misérable, devenu riche tout à coup, il déguisait mal son changement de fortune; effréné dans ses désirs, qu'avait allumés une longue pri-

si fortuna
daret contra,
ne relinquerentur
iratis.

LXVI. Perpulerant
his
et pluribus
in eundem modum,
ut ne legati quidem
ac duces partium
arbitrarentur
iracundiam exercitus
posse restingui,
cum Viennenses
haud ignari sui discriminis,
præferentes
velamenta et infulas,
ubi agmen incesserat
flexere animos militum,
prensando arma,
genua, vestigia;
Valens addidit
trecenos sestertios
singulis militibus.
Tum vetustas
dignitasque coloniæ valuit,
et verba Fabi
commendantis salutem
incolumitatemque Viennensium
accepta mox
auribus æquis.
Multati tamen publice
armis,
juvere militem copiis
privatis et promiscuis.
Sed fama constans fuit,
Valentem ipsum emptum
magna pecunia.
Is diu sordidus,
dives repente
tegebat male
mutationem fortunæ,
immoderatus cupidinibus
accensis longa egestate,

si la fortune
donnait contre (était contraire),
qu'ils ne fussent pas abandonnés
à des *rivaux* irrités.

LXVI. Ils avaient poussé *les soldats*
par ces *discours*
et plusieurs *autres*
en la même manière,
tellement que pas même les lieutenants
et les chefs du parti
ne pensaient
la colère de l'armée
pouvoir être éteinte,
lorsque les Viennois
n'ignorant pas leur péril,
portant-devant *eux*
voiles et bandelettes,
là-où l'armée s'-était avancée,
fléchirent les esprits des soldats
en saisissant *leurs* armes,
leurs genoux, *leurs* pieds;
Valens ajouta
trois-cents sesterces
pour chaque soldat.
Alors l'ancienneté
et la dignité de la colonie prévalut,
et les paroles de Fabius
recommandant le salut
et la sûreté des Viennois
furent reçues bientôt
avec des oreilles bienveillantes.
Privés cependant officiellement
d'armes,
ils aidèrent le soldat par des provisions
privées et mêlées (de toute espèce).
Mais le bruit constant fut,
Valens lui-même *avoir été* acheté
par un grand (beaucoup d') argent.
Celui-ci longtemps sale,
devenu riche tout-à-coup
cachait mal
son changement de fortune,
immodéré par des désirs
allumés par une longue privation,

dinibus immoderatus et, inopi juventa, senex prodigus. Lento deinde agmine per fines Allobrogum ac Vocontiorum[1] ductus exercitus, ipsa itinerum spatia et stativorum mutationes venditante duce, fœdis pactionibus adversus possessores agrorum et magistratus civitatium, adeo minaciter, ut Luco (municipium id Vocontiorum est) faces admoverit, donec pecunia mitigaretur. Quotiens pecuniæ materia deesset, stupris et adulteriis exorabatur. Sic ad Alpes perventum.

LXVII. Plus prædæ ac sanguinis per Cæcinam haustum. Irritaverant turbidum ingenium Helvetii, Gallica gens olim armis mox memoria nominis clara, de cæde Galbæ gnari et Vitellii imperium abnuentes. Initium bello fuit avaritia ac festinatio unaetvicesimæ legionis; rapuerant pecuniam missam in stipendium castelli, quod olim Hel-

vation, et, après une jeunesse indigente, vieillard prodigue. L'armée, poursuivant lentement sa route, traversa le pays des Allobroges et des Voconces; et pendant ce temps le général trafiquait des marches et des séjours, faisant avec les possesseurs des terres et les magistrats des villes de honteuses transactions, qu'il appuyait de menaces terribles. C'est ainsi qu'à Luc, municipe des Voconces, il tint des torches allumées contre la ville, jusqu'à ce qu'on l'eût apaisé avec de l'argent. Quand l'argent manquait, la prostitution et l'adultère étaient le prix qu'il mettait à sa clémence. On parvint de la sorte au pied des Alpes.

LXVII. Cécina ravit plus de dépouilles et versa plus de sang. Sa prompte et fougueuse colère s'était émue contre les Helvétiens, nation gauloise, célèbre jadis par le courage et le nombre de ses guerriers et maintenant par de glorieux souvenirs, qui, ne sachant pas encore le meurtre de Galba, refusait obéissance à Vitellius. La guerre fut allumée par l'avarice et la précipitation de la vingt-unième légion. Ce corps avait enlevé un convoi d'argent destiné à la solde d'une garnison qui depuis longtemps était fournie et

et senex prodigus,
juventa inopi.
Deinde exercitus ductus
agmine lento
per fines
Allobrogum ac Vocontiorum,
duce venditante
spatia ipsa itinerum
et mutationes stativorum,
fœdis pactionibus
adversus possessores agrorum
et magistratus civitatium,
adeo minaciter,
ut admoverit faces Luco
(id est municipium
Vocontiorum),
donec mitigaretur
pecunia.
Quotiens
materia pecuniæ
deesset,
exorabatur stupris
et adulteriis.
Perventum sic ad Alpes.

LXVII. Plus prædæ
ac sanguinis
haustum per Cæcinam.
Helvetii, gens Gallica
clara olim armis,
mox memoria nominis,
ignari
de cæde Galbæ,
et abnuentes imperium
Vitellii,
irritaverant
ingenium turbidum.
Avaritia ac festinatio
unaetvicesimæ legionis
fuit initium
belli;
rapuerant
pecuniam missam
in stipendium castelli,
quod Helvetii

et vieillard prodigue,
sa jeunesse *ayant été* pauvre.
Puis l'armée *fut* conduite
par une marche lente
à-travers le territoire
des Allobroges et des Voconces,
son chef vendant
les longueurs mêmes des marches
et les changements d'étapes,
par de honteuses conventions
avec les possesseurs des terres
et les magistrats des cités,
tellement d'-une-façon-menaçante,
qu'il approcha les torches de Luc
(c'est le municipe
des Voconces),
jusqu'à-ce-qu'il fût adouci
par de l'argent.
Toutes-les-fois-que
la matière de l'argent
manquait,
il était fléchi par des prostitutions
et des adultères.
On parvint ainsi aux Alpes.

LXVII. Plus de butin
et de sang
fut puisé par Cécina.
les Helvètes, nation gauloise,
célèbre jadis par *ses* armes,
puis par le souvenir de *son* nom
ignorants
au-sujet-du meurtre de Galba,
et repoussant l'autorité
de Vitellius,
avaient irrité
ce caractère turbulent.
La cupidité et la précipitation
de la vingt-unième légion
fut (furent) commencement
à la guerre;
ils (les soldats) avaient enlevé
l'argent envoyé
pour la paye d'une forteresse,
que les Helvètes

vetii suis militibus ac stipendiis tuebantur. Ægre id passi Helvetii, interceptis epistulis, quæ nomine Germanici exercitus ad Pannonicas legiones ferebantur, centurionem et quosdam militum in custodia retinebant. Cæcina belli avidus proximam quamque culpam, antequam pœniteret, ultum ibat. Mota propere castra, vastati agri, direptus longa pace in modum municipii exstructus locus, amœno salubrium aquarum usu frequens[1]; missi ad Rætica auxilia nuntii ut versos in legionem Helvetios a tergo aggrederentur.

LXVIII. Illi ante discrimen feroces, in periculo pavidi, quanquam primo tumultu Claudium Severum ducem legerant, non arma noscere, non ordines sequi, non in unum consulere. Exitiosum adversus veteranos prœlium, intuta obsidio dilapsis vetustate mœnibus; hinc Cæcina

entretenue par la nation helvétique. Les Helvétiens indignés avaient à leur tour intercepté les lettres qu'on portait de la part des légions du Rhin à celles de Pannonie, et retenaient prisonniers un centurion et quelques soldats. Avide de guerre, Cécina punissait la première faute commise, avant qu'on eût le temps de se repentir. Il lève le camp, ravage le pays, livre au pillage un lieu qui, à la faveur d'une longue paix, s'était accru en forme de ville, et dont les eaux, renommées par leur agrément et leur salubrité, attiraient une foule d'étrangers. Enfin, il envoie l'ordre aux auxiliaires cantonnés en Rhétie d'attaquer les Helvétiens par derrière, pendant que la légion les combattrait en face.

LXVIII. Intrépides avant le moment critique, les Helvétiens tremblèrent à la vue du péril. Dans le premier tumulte, ils avaient nommé Claudius Sévérus général; mais ils ne savaient ni manier leurs armes, ni garder leurs rangs, ni agir de concert. Un combat avec de vieilles troupes était leur perte; un siège ne se pouvait guère soutenir derrière des murs tombant de vétusté. D'un côté,

tuebantur olim
suis militibus
ac stipendiis.
Helvetii passi id
ægre,
epistulis interceptis,
quæ ferebantur
nomine exercitus Germanici
ad legiones Pannonicas,
retinebant in custodia
centurionem
et quosdam milites.
Cæcina avidus belli
ibat ultum
quamque culpam proximam,
antequam pœniteret.
Castra mota propere,
agri vastati,
locus exstructus
in modum municipii
longa pace,
frequens
usu amœno
aquarum salubrium,
direptus;
nuntii missi
ad auxilia Rætica
ut aggrederentur a tergo
Helvetios
versos in legionem.

LXVIII. Illi
feroces ante discrimen,
pavidi in periculo,
quanquam primo tumultu
legerant ducem
Claudium Severum,
non noscere arma,
non sequi ordines
non consulere in unum.
Prœlium adversus veteranos
exitiosum,
obsidio intuta
mœnibus dilapsis vetustate.
Hinc Cæcina

gardaient depuis-longtemps
avec leurs soldats
et *leurs* payes.
Les Helvètes ayant supporté cela
avec-peine,
les lettres ayant été interceptées,
lesquelles étaient portées
au nom de l'armée germanique
aux légions pannoniques,
retenaient en prison
un centurion
et quelques soldats.
Cécina avide de guerre
allait venger
chaque faute la plus proche,
avant-qu'*on* se-repentît.
Le camp *fut* levé à-la-hâte,
les terres dévastées,
un lieu élevé
en manière de municipe
par une longue paix,
fréquenté
à-cause-de l'usage agréable
d'eaux salutaires,
fut pillé;
des messagers *furent* envoyés
aux auxiliaires rhétiques,
afin-qu'ils attaquassent par le dos
les Helvètes
tournés contre la légion.

LXVIII. Ceux-là (les Helvètes)
belliqueux avant la crise,
craintifs dans le danger,
quoique dans le premier tumulte
ils eussent choisi *pour* chef
Claudius Sévérus,
ne-pas connaître les armes,
ne-pas suivre les rangs,
ne-pas délibérer en commun.
Un combat *contre* des vétérans
eût été funeste,
un siège non-sûr (insoutenable)
les murs étant ruinés par la vétuste.
D'un-côté Cécina

cum valido exercitu, inde Ræticæ alæ cohortesque et ipsorum Rætorum juventus, sueta armis et more militiæ exercita. Undique populatio et cædes; ipsi medio vagi, abjectis armis, magna pars saucii aut palantes, in montem Vocetium[1] perfugere; ac statim immissa cohorte Thræcum depulsi et consectantibus Germanis Rætisque per silvas atque in ipsis latebris trucidati. Multa hominum millia cæsa, multa sub corona[2] venundata. Cumque dirutis omnibus Aventicum[3], gentis caput, justo agmine peteretur, missi qui dederent civitatem, et deditio accepta. In Julium Alpinum e principibus ut concitorem belli Cæcina animadvertit; ceteros veniæ vel sævitiæ Vitellii reliquit.

LXIX. Haud facile dictu est, legati Helvetiorum minus placabilem imperatorem an militem invenerint. Civitatis

Cécina les pressait avec une puissante armée; de l'autre, s'avançaient les escadrons et les cohortes de Rhétie, soutenus de la jeunesse même de ce canton, qui était aguerrie et formée aux exercices militaires. Ce n'était partout que dévastation et carnage. Dans ce vaste désordre, errant à l'aventure, jetant leurs armes, les Helvétiens, en grande partie blessés ou épars, se réfugièrent sur le mont Vocétius. Une cohorte de Thraces détachée contre eux les en chassa aussitôt. Dès lors, poursuivis sans relâche par les Germains et les Rhétiens, ils furent massacrés dans les bois et jusque dans les retraites les plus cachées. Plusieurs milliers d'hommes furent tués, plusieurs milliers vendus comme esclaves. Après avoir tout détruit, on marchait en bon ordre sur Aventicum, capitale du pays. Les habitants offrirent, par députés, de se rendre à discrétion, et cette offre fut acceptée. Cécina punit Julius Alpinus, un des principaux de la nation, comme auteur de la guerre. Il réserva les autres à la clémence ou aux rigueurs de Vitellius.

LXIX. On aurait peine à dire si ce fut l'empereur ou le soldat que les Helvétiens trouvèrent le plus inexorable. Les soldats veu-

cum exercitu valido,
inde alæ
cohortesque Ræticæ
et juventus Rætorum ipsorum,
suetæ armis
et exercita more militiæ.
Undique populatio
et cædes;
ipsi vagi medio,
armis abjectis,
magna pars
saucii aut palantes,
perfugere
in montem Vocetium;
ac depulsi statim
cohorte Thræcum
immissa
et Germanis Rætisque
consectantibus
trucidati per silvas
et in latebris ipsis.
Multa millia hominum
cæsa,
multa venundata sub corona.
Cumque omnibus dirutis
Aventicum, caput gentis,
peteretur
agmine justo,
missi
qui dederent civitatem,
et deditio accepta.
Cæcina animadvertit
in Julium Alpinum
e principibus
ut concitorem belli;
reliquit ceteros veniæ
vel sævitiæ Vitellii.

LXIX. Haud est facile dictu,
legati Helvetiorum
invenerint imperatorem
an militem
minus placabilem.
Poscunt
excidium civitatis,

avec une armée puissante,
d'un-autre côté les escadrons
et les cohortes rhétiques
et la jeunesse des Rhètes eux-mêmes
accoutumée aux armes
et exercée par l'habitude du ser-
De-toute-part dévastation
et carnage;
eux-mêmes errants au milieu,
leurs armes ayant été jetées,
une grande partie
blessés ou débandés,
se-réfugièrent
sur le mont Vocétius;
et chassés aussitôt
par une cohorte de Thraces
envoyée-contre *eux*
et les Germains et les Rhètes
les poursuivant
ils furent égorgés au-milieu des forêts
et dans *leurs* cachettes mêmes.
Beaucoup de milliers d'hommes
furent massacrés
beaucoup vendus sous la couronne.
Et comme tout ayant été détruit
Aventicum, capitale de la nation,
était gagnée
par une armée régulière,
des députés furent envoyés
qui livrassent la cité,
et *leur* soumission *fut* reçue.
Cécina sévit
contre Julius Alpinus
l'un des principaux
comme instigateur de la guerre;
il laissa les autres à l'indulgence
ou à la cruauté de Vitellius.

LXIX. Il n'est pas facile à être dit
si les députés des Helvètes
trouvèrent l'empereur
ou le soldat
moins facile-à-apaiser.
Les soldats réclament
la destruction de la ville,

excidium poscunt, tela ac manus in ora legatorum intentant. Ne Vitellius quidem verbis et minis temperabat, cum Claudius Cossus, unus ex legatis, notæ facundiæ, sed dicendi artem apta trepidatione occultans atque eo validior, militis animum mitigavit. Mox, ut est vulgus mutabile subitis et tam pronum in misericordiam, quam immodicum sævitia fuerat, effusis lacrimis et meliora constantius postulando impunitatem salutemque civitati impetravere.

LXX. Cæcina paucos in Helvetiis moratus dies, dum sententiæ Vitellii certior fieret, simul transitum Alpium parans, lætum ex Italia nuntium accipit alam Silianam[1], circa Padum agentem sacramento Vitellii accessisse. Pro consule Vitellium Siliani in Africa habuerant; mox a Nerone, ut in Ægyptum præmitterentur, exciti et ob bellum Vindicis revocati ac tum in Italia manentes,

lent qu'on extermine la nation; ils dressent la pointe de leurs armes contre le visage des députés, les insultent de la main. Vitellius lui-même n'épargnait ni les paroles menaçantes, ni les gestes, quand l'un de ces députés, Claudius Cossus, connu par son éloquence, mais qui sut cacher habilement son art sous un trouble qui le rendit plus puissant, parvint à calmer les soldats. Telle est la multitude, sensible à l'impression du moment, et aussi prompte à s'attendrir qu'elle avait été excessive dans sa cruauté. Ils implorèrent Vitellius les larmes aux yeux, et, plus persévérants dans une demande plus juste, ils obtinrent l'impunité et le salut d'une nation proscrite.

LXX. Après être demeuré quelques jours en Helvétie pour attendre la décision de Vitellius et se préparer au passage des Alpes, Cécina reçut d'Italie l'agréable nouvelle que l'aile de cavalerie Siliana, cantonnée sur le Pô, venait de prêter serment à Vitellius. Elle l'avait eu pour général en Afrique lorsqu'il y était proconsul. Mandée par Néron pour le précéder en Égypte, rappelée ensuite à cause du soulèvement de Vindex et restée en

intentant tela ac manus
in ora legatorum.
Ne Vitellius quidem
temperabat verbis et minis,
cum Claudius Cossus,
unus ex legatis,
facundiæ notæ,
sed occultans artem dicendi
trepidatione
apta
atque eo validior,
mitigavit animum militis.
Mox, ut vulgus est
mutabile subitis
et tam pronum
in misericordiam,
quam fuerat immodicum
sævitia,
lacrimis effusis
et postulando
constantius
meliora
impetravere civitati
impunitatem salutemque.

LXX. Cæcina
moratus paucos dies
in Helvetiis,
dum fieret certior
sententiæ Vitellii,
parans simul
transitum Alpium,
accipit ex Italia
lætum nuntium
alam Silianam,
agentem circa Padum,
accessisse sacramento Vitellii.
Siliani habuerant in Africa
Vitellium pro consule;
mox exciti a Nerone
ut præmitterentur
in Ægyptum
et revocati
ob bellum Vindicis,
ac tum manentes in Italia.

dirigent *leurs* armes et *leurs* mains
contre les visages des députés.
Pas même Vitellius [menaces,
ne s'-abstenait de paroles et de
lorsque Claudius Cossus,
l'un des députés,
d'une éloquence connue,
mais cachant le talent de parler
sous un trouble
approprié *aux circonstances*
et par cela plus puissant,
adoucit l'esprit du soldat.
Puis, comme la multitude est
changeante dans les *situations*
et aussi portée [imprévues
à la compassion,
qu'elle avait été immodérée
dans *sa* fureur,
des larmes ayant été répandues
et en demandant
avec plus-de-persistance
des choses meilleures
ils obtinrent pour *leur* cité
impunité et salut.

LXX. Cécina
étant resté peu de jours
chez les Helvètes,
jusqu'à-ce-qu'il devînt plus certain
de la décision de Vitellius,
préparant en-même-temps
le passage des Alpes,
reçoit d'Italie
une heureuse nouvelle
l'aile (la cavalerie) silianienne,
séjournant autour du Pô, [lius.
avoir accédé au serment de Vitel-
Les Silianiens avaient eu en Afrique
Vitellius *comme* proconsul;
puis mandés par Néron [avant
pour-qu'ils fussent envoyés-en-
en Égypte
et ayant été rappelés
à-cause-de la guerre de Vindex,
et alors restant en Italie,

instinctu decurionum, qui Othonis ignari, Vitellio obstricti robur adventantium legionum et famam Germanici exercitus attollebant, transiere in partes et ut donum aliquod novo principi firmissima transpadanæ regionis municipia Mediolanum ac Novariam et Eporediam et Vercellas adjunxere. Id Cæcinæ per ipsos compertum. Et quia præsidio alæ unius latissima Italiæ pars defendi nequibat, præmissis Gallorum Lusitanorumque et Britannorum cohortibus et Germanorum vexillis cum ala Petriana[1], ipse paulum cunctatus est, num Ræticis jugis in Noricum flecteret adversus Petronium Urbicum[2] procuratorem, qui concitis auxiliis et interruptis fluminum pontibus fidus Othoni putabatur. Sed metu ne amitteret præmissas jam cohortes alasque, simul reputans plus gloriæ retenta Italia, et ubicumque certatum foret, Nori-

Italie, elle fut entraînée par ses décurions, qui, ne connaissant pas Othon, et devant tout à Vitellius, ne parlaient que des forces redoutables qui s'avançaient à grands pas et de la haute renommée des légions germaniques. Ce corps fit donc sa soumission, et, pour offrir son présent au nouveau prince, il lui donna les meilleures places du pays au delà du Pô, Milan, Novarre, Ivrée, Verceilles. Cécina en fut instruit par eux-mêmes; et, comme la plus vaste contrée de l'Italie ne pouvait être défendue par une seule division de gens à cheval, il y envoya ses cohortes de Gaulois, de Lusitaniens, de Bretons, et les vexillaires germains avec l'aile Pétriana. Il balança quelque temps s'il irait lui-même par les montagnes de Rhétie attaquer en Norique le procurateur Pétronius Urbicus, qu'on croyait dévoué à la cause d'Othon, parce qu'il rassemblait des forces et rompait les ponts. Mais il craignit de perdre les cohortes et la cavalerie envoyées en avant; il pensa d'ailleurs qu'il y aurait plus de gloire à conserver l'Italie, et que quel que fût le théâtre des combats, la Norique serait une des

nstinctu decurionum,
qui ignari Othonis,
obstricti Vitellio
attollebant robur
legionum adventantium
et famam
exercitus Germanici,
transiere in partes
et adjunxere ut aliquod donum
novo principi
municipia firmissima
regionis transpadanæ,
Mediolanum ac Novariam
et Eporediam et Vercellas.
Id compertum Cæcinæ
per ipsos.
Et quia
pars latissima Italiæ
nequibat defendi
præsidio unius alæ,
cohortibus Gallorum
Lusitanorumque
et Britannorum
et vexillis Germanorum
cum ala Petriana
præmissis,
ipse cunctatus est paulum,
num flecteret in Noricum
jugis Ræticis
adversus procuratorem
Petronium Urbicum,
qui, auxiliis concitis
et pontibus fluminum
interruptis,
putabatur fidus Othoni.
Sed metu ne amitteret
cohortes alasque
jam præmissas,
simul reputans
plus gloriæ
Italia retenta,
et ubicumque
foret certatum,
Noricos cessuros

à l'instigation des décurions,
qui ignorants d'Othon,
attachés à Vitellius
exaltaient la force
des légions approchant à-grands-pas
et la renommée
de l'armée germanique,
passèrent dans le parti
et ils ajoutèrent comme un don
au nouveau prince
les municipes les plus forts
de la région transpadane,
Milan et Novarre
et Ivrée et Verceilles.
Cela *fut* su de Cécina
par eux-mêmes.
Et parce-que
la partie la plus large de l'Italie
ne-pouvait être défendue
par le secours d'un seul corps-de-
des cohortes de Gaulois [cavalerie,
et de Lusitaniens
et de Bretons [de Germains
et des étendards (des détachements)
avec l'aile (la cavalerie) de-Pétrianus
ayant été envoyés-en-avant,
lui-même hésita un-peu,
s'il se-détournerait vers la Norique
par les chaînes rhétiques
contre le procurateur
Pétronius Urbicus,
qui, des auxiliaires ayant été réunis
et les ponts des fleuves
ayant été coupés,
était réputé fidèle à Othon.
Mais par la crainte qu'il ne perdît
ses cohortes et *ses* escadrons
déjà envoyés-en-avant,
en-même-temps réfléchissant
plus de gloire *devoir être*
l'Italie ayant été conservée,
et en-quelque-lieu-que
il aurait été combattu,
les Noriques devoir passer.

cos in cetera victoriæ præmia cessuros, Pœnino itinere subsignanum militem[1] et grave legionum agmen hibernis adhuc Alpibus traduxit.

LXXI. Otho interim contra spem omnium non deliciis neque desidia torpescere : dilatæ voluptates, dissimulata luxuria et cuncta ad decorem imperii composita, eoque plus formidinis afferebant falsæ virtutes et vitia reditura. Marium Celsum, consulem designatum, per speciem vinculorum sævitiæ militum subtractum, acciri in Capitolium jubet : clementiæ titulus e viro claro et partibus inviso petebatur. Celsus constanter servatæ erga Galbam fidei crimen confessus, exemplum ultro imputavit. Nec Otho quasi ignosceret, sed deos testes mutuæ reconciliationis adhibens[2], statim inter intimos amicos habuit, et mox bello inter duces delegit; mansitque Celso velut fataliter etiam

conquêtes de la victoire. Il prit donc le chemin des Alpes Pennines, et cette pesante infanterie légionnaire franchit, pendant que l'hiver y régnait encore, ces sommets escarpés.

LXXI. Othon cependant, contre l'attente générale, ne languissait pas dans les délices ni dans la mollesse. Il remit les plaisirs à un autre temps, et, dissimulant son goût pour la débauche, il sut mettre dans toute sa conduite la dignité du rang suprême : nouveau sujet de crainte pour qui songeait que ces vertus étaient fausses, et que les vices reviendraient. J'ai dit que, pour soustraire le consul désigné, Marius Celsus, à la fureur des soldats, il avait pris le prétexte de le mettre en prison. Il le fait appeler au Capitole. Il voulait se donner les honneurs de la clémence avec un homme d'un grand nom et odieux au parti qui l'avait élevé. Celsus accepta courageusement le reproche d'avoir été fidèle à Galba, et s'en fit même un titre à la confiance d'Othon. L'empereur à son tour évita l'air d'un ennemi qui pardonne, et prenant les dieux à témoin de leur mutuelle réconciliation, il l'admit sur-le-champ au nombre de ses plus intimes amis, et bientôt après il le choisit pour l'un de ses généraux. Celsus, comme par une loi de sa destinée, lui garda une fidélité également constante, égale-

in cetera præmia
victoriæ,
traduxit itinere Pœnino
militem subsignanum
et agmen grave legionum
Alpibus adhuc hibernis.

LXXI. Interim Otho
contra spem omnium
non torpescere deliciis
neque desidia :
voluptates dilatæ,
luxuria dissimulata,
et cuncta composita
ad decorem imperii,
falsæque virtutes
et vitia reditura
afferebant eo plus formidinis.
Jubet Marium Celsum,
consulem designatum,
subtractum sævitiæ militum
per speciem
vinculorum,
acciri in Capitolium :
titulus clementiæ
petebatur
e viro
claro et inviso partibus.
Celsus confessus constanter
crimen fidei servatæ
erga Galbam,
imputavit ultro
exemplum.
Nec Otho quasi ignosceret,
sed adhibens deos
testes
mutuæ reconciliationis,
habuit statim
inter amicos intimos,
et delegit mox bello
inter duces;
fidesque integra
et infelix
mansit Celso
velut fataliter

dans les autres avantages
de la victoire,
fit-passer par la route Pennine
le soldat légionnaire
et l'armée pesante des légions
les Alpes *étant* encore dans-l'-hiver.

LXXI. Cependant Othon
contre l'attente de tous
ne-pas s'engourdir par les délices
ni par la paresse :
les plaisirs *furent* différés,
la débauche dissimulée,
et tout arrangé
pour la convenance de l'empire,
et *ses* fausses vertus
et *ses* vices qui devaient revenir
apportaient d'autant plus de ter-
Il ordonne Marius Celsus, [reur.
consul désigné,
soustrait à la fureur des soldats
sous l'apparence
de chaînes (de prison),
être mandé au Capitole :
la gloire de la clémence
était cherchée
de (dans la personne d')un homme
illustre et odieux au parti.
Celsus ayant avoué avec-fermeté
l'accusation de la foi gardée
à-l'-égard-de Galba,
porta-en compte (se fit honneur de)
l'exemple *qu'il avait donné.*
Et Othon non comme-s'il pardon-
mais appelant les dieux [nait,
comme témoins
de *leur* mutuelle réconciliation,
*l'*eut aussitôt
parmi *ses* amis intimes,
et *le* choisit ensuite pour la guerre
parmi les chefs;
et une fidélité entière
et malheureuse
resta à Celsus
comme fatalement

pro Othone fides integra et infelix. Læta primoribus civitatis, celebrata in vulgus Celsi salus ne militibus quidem ingrata fuit, eandem virtutem admirantibus cui irascebantur.

LXXII. Par inde exultatio disparibus causis consecuta, impetrato Tigellini exitio. Sophonius Tigellinus obscuris parentibus, fœda pueritia, impudica senecta, præfecturam vigilum et prætorii et alia præmia virtutum, quia velocius erat, vitiis adeptus, mox crudelitatem, deinde avaritiam, virilia scelera, exercuit, corrupto ad omne facinus Nerone, quædam ignaro ausus, ac postremo ejusdem desertor ac proditor : unde non alium pertinacius ad pœnam flagitaverunt, diverso affectu, quibus odium Neronis inerat et quibus desiderium. Apud Galbam Titi Vinii potentia defensus prætexentis servatam ab eo filiam. Haud dubie servaverat, non clementia, quippe tot interfectis, sed effu-

ment malheureuse. Agréable aux grands, célébrée par le peuple, la grâce de Celsus ne déplut pas même aux soldats, admirateurs de cette même vertu qui excitait leur colère.

LXXII. Des transports semblables éclatèrent bientôt pour une cause différente, le châtiment de Tigellinus. Sophonius Tigellinus, né de parents obscurs, était flétri par une enfance prostituée et une vieillesse impudique. Parvenu au commandement des gardes nocturnes et des cohortes prétoriennes, enrichi de toutes les récompenses de la vertu, qu'il avait obtenues par le chemin bien plus court du vice, il ne tarda pas à signaler sa cruauté, puis son avarice, et à se montrer homme pour le crime; corrupteur de Néron, et qui, après l'avoir formé à tous les attentats et osé plus d'un forfait à son insu, finit par l'abandonner et le trahir. Aussi nul supplice ne fut-il demandé avec plus d'obstination, pour des motifs opposés, et par ceux qui haïssaient Néron et par ceux qui le regrettaient. Sous Galba, Vinius avait soutenu Tigellinus de son crédit, en représentant qu'il lui devait les jours de sa fille. Il est vrai qu'il l'avait sauvée de la mort, non par humanité (il en avait tué tant d'autres), mais pour se ménager un asile dans l'avenir

etiam pro Othone.
Salus Celsi
læta primoribus civitatis,
celebrata in vulgus,
fuit ingrata
ne militibus quidem,
admirantibus eandem virtutem
cui irascebantur.

LXXII. Inde exultatio par
consecuta causis disparibus,
exitio Tigellini impetrato.
Sophonius Tigellinus
parentibus obscuris,
pueritia fœda,
senecta impudica,
adeptus vitiis,
quia erat velocius,
præfecturam vigilum
et prætorii
et alia præmia virtutum,
exercuit mox crudelitatem,
deinde avaritiam,
scelera virilia,
Nerone corrupto
ad omne scelus,
ausus quædam
ignaro,
ac postremo desertor
ac proditor ejusdem :
unde, quibus
odium Neronis inerat
et quibus desiderium,
non flagitaverunt alium
pertinacius
ad pœnam,
affectu diverso.
Defensus apud Galbam
potentia Titi Vinii
prætexentis filiam
servatam ab eo.
Servaverat haud dubie,
non clementia,
quippe tot interfectis,
sed effugium

aussi pour Othon.
Le salut de Celsus
agréable aux premiers de l'état,
célébré dans la multitude,
ne fut désagréable
pas même aux soldats,
admirant *cette* même vertu
contre laquelle ils étaient irrités.

LXXII. Puis un transport pareil
suivit par des causes différentes,
la perte de Tigellinus ayant été [obtenue.
Sophonius Tigellinus
de parents obscurs,
d'une enfance souillée,
d'une vieillesse impudique,
ayant acquis par *ses* vices,
parce que *c'*était plus prompt *ainsi*,
la préfecture des veilleurs
et du prétoire
et d'autres récompenses des vertus,
exerça bientôt-après *sa* cruauté,
puis *son* avarice,
crimes virils,
Néron ayant été corrompu *par lui*
à *commettre* tout crime,
ayant osé certains *forfaits*
*Néron l'*ignorant,
et enfin déserteur
et traître du même *prince :*
d'-où, *ceux* auxquels
la haine de Néron était
et *ceux* auxquels *en était* le regret,
ne réclamèrent pas un autre
avec-plus-d'insistance
pour le châtiment,
avec un sentiment différent. [Galba
Il avait été défendu auprès de
par la puissance de Titus Vinius
alléguant *sa* fille
avoir été sauvée par lui.
Il *l'*avait sauvée assurément,
non par bonté,
tant d'*autres* en-effet ayant été tués,
mais *comme* moyen-de-salut

gium in futurum, quia pessimus quisque diffidentia præsentium mutationem pavens adversus publicum odium privatam gratiam præparat : unde nulla innocentiæ cura, sed vices impunitatis. Eo infensior populus, addita ad vetus Tigellini odium recenti Titi Vinii invidia, concurrere ex tota urbe in Palatium ac fora, et, ubi prima[1] vulgi licentia, in circum ac theatra effusi seditiosis vocibus strepere, donec Tigellinus accepto apud Sinuessanas aquas[2] supremæ necessitatis nuntio inter stupra concubinarum et oscula et deformes moras sectis novacula faucibus infamem vitam fœdavit etiam exitu sero et inhonesto.

LXXIII. Per idem tempus expostulata ad supplicium Calvia Crispinilla variis frustrationibus et adversa dissimulantis principis fama periculo exempta est. Magistra libidinum Neronis, transgressa in Africam ad instigandum

Car les plus grands scélérats se défient du présent, et, toujours en crainte des révolutions, ils aiment à se faire de la reconnaissance privée un appui contre la haine publique. De là un commerce d'impunité, où l'innocence n'est comptée pour rien. Le peuple en était d'autant plus implacable, et sa haine invétérée pour Tigellinus s'aggravait de son indignation récente contre Vinius. De toutes les parties de la ville on court au palais et dans les places; le cirque et les théâtres, où la licence de la multitude se déchaîne d'abord, retentissent de cris séditieux. Enfin, Tigellinus reçut aux eaux de Sinuesse l'arrêt qui lui ordonnait de mourir. Là, entouré de ses concubines et après avoir cherché dans leurs caresses et leurs embrassements de honteux délais, il se coupa la gorge avec un rasoir, et acheva de souiller une vie infâme par une mort tardive et déshonorée.

LXXIII. La clameur publique demandait en même temps le supplice de Calvia Crispinilla. Le prince, par différents subterfuges et une connivence qui ne lui fit pas honneur, la tira de ce danger. ntendante des plaisirs de Néron, cette femme était passée en Afrique pour exciter Macer à la révolte, et avait essayé ouverte-

n futurum,
quia quisque pessimus
diffidentia præsentium
pavens mutationem
præparat
gratiam privatam
adversus odium publicum,
unde nulla cura
innocentiæ,
sed vices impunitatis.
Populus infensior eo,
invidia recenti Titi Vinii
addita ad vetus odium
Tigellini,
concurrere ex tota urbe,
in Palatium ac fora,
et effusi in circum
ac theatra,
ubi licentia vulgi
prima,
strepere vocibus seditiosis,
donec Tigellinus,
nuntio necessitatis supremæ
accepto
apud aquas Sinuessanas,
inter stupra et oscula
concubinarum
et moras deformes,
faucibus sectis novacula
fœdavit etiam
vitam infamem
exitu sero et inhonesto.

LXXIII. Per idem tempus
Calvia Crispinilla
expostulata ad supplicium
exempta est periculo
variis frustrationibus
et fama adversa
principis dissimulantis.
Magistra libidinum
Neronis,
transgressa in Africam
ad Clodium Macrum
instigandum in arma

pour l'avenir,
parce-que chacun très mauvais
par défiance des choses présentes
craignant un changement
acquiert-à-l'avance
de la reconnaissance privée
contre la haine publique;
d'-où nul souci
de l'innocence,
mais échanges d'impunité.
Le peuple plus hostile par cela,
la haine récente pour Titus Vinius
ayant été ajoutée à l'ancienne ani-
de (contre) Tigellinus, [mosité
accourir de toute la ville
dans le palais et les places,
et répandus dans le cirque
et les théâtres,
où la licence de la multitude
est la première (éclate d'abord),
faire-du-bruit par des propos sédi-
jusqu'à-ce que Tigellinus, [tieux
la nouvelle de la nécessité suprême
ayant été *reçue*
aux eaux de-Sinuesse, [baisers
au-milieu des prostitutions et des
de concubines
et de retards honteux, [rasoir
la gorge ayant été coupée avec un
souilla encore
une vie infâme
par une fin tardive et déshonorante

LXXIII. Dans le même temps
Calvia Crispinilla
réclamée pour le supplice
fut arrachée au péril
par divers subterfuges
et avec un bruit contraire (fâcheux)
du (pour le) prince qui dissimulait.
Directrice des débauches
de Néron,
ayant passé en Afrique
pour Clodius Macer
devant être poussé aux armes

in arma Clodium Macrum famem[1] populo Romano haud obscure molita, totius postea civitatis gratiam obtinuit, consulari matrimonio subnixa et apud Galbam, Othonem, Vitellium illæsa, mox potens pecunia et orbitate, quæ bonis malisque temporibus juxta valent.

LXXIV. Crebræ interim et muliebribus blandimentis infectæ ab Othone ad Vitellium epistulæ offerebant pecuniam et gratiam et quemcunque quietis locum prodigæ vitæ legisset; paria Vitellius ostentabat : primo mollius, stulta utrinque et indecora simulatione, mox quasi rixantes stupra et flagitia in vicem objectavere, neuter falso. Otho, revocatis quos Galba miserat legatis, rursus ad utrumque Germanicum exercitum et ad legionem Italicam easque quæ Lugduni agebant copias specie senatus misit. Legati apud Vitellium remansere, promptius quam ut retenti

ment d'affamer le peuple romain; ce qui ne l'empêcha pas d'être plus tard en crédit auprès de la ville entière. Un mariage consulaire lui valut cette faveur; et, tranquille sous Galba, Othon, Vitellius, elle eut après eux toute la puissance d'une personne riche et sans héritiers, deux avantages aussi grands dans les meilleurs temps que dans les plus mauvais.

LXXIV. Othon cependant écrivait coup sur coup à Vitellius des lettres toutes pleines des avances les plus humiliantes, lui offrant argent, faveurs, et la retraite qu'il voudrait choisir pour s'y livrer en repos à ses profusions. Vitellius le tentait par les mêmes appâts. Bientôt aux mutuelles douceurs d'une stupide et honteuse dissimulation succédèrent les injures : ils se reprochèrent tous deux des impuretés et des crimes, et tous deux se rendaient justice. Othon fit revenir les députés de Galba, et en envoya d'autres sous le nom du sénat, aux armées de Germanie, à la légion italique et aux troupes cantonnées à Lyon. Ces députés restèrent dans le camp de Vitellius trop aisément pour y paraître captifs

molita haud obscure
famem populo Romano,
obtinuit postea
gratiam totius civitatis,
subnixa matrimonio consulari
et illæsa
apud Galbam,
Othonem, Vitellium,
mox potens
pecunia et orbitate,
quæ valent juxta
temporibus bonis malisque.

LXXIV. Interim epistulæ
ab Othone ad Vitellium
crebræ et infectæ
blandimentis muliebribus
offerebant
pecuniam et gratiam
et locum quietis quemcunque
legisset
vitæ prodigæ;
Vitellius ostentabat
paria;
primo mollius
simulatione stulta
et indecora
utrinque,
mox quasi rixantes
objectavere in vicem
stupra et flagitia,
neuter falso.
Otho, legatis revocatis
quos Galba miserat,
misit rursus
specie senatus
ad utrumque exercitum
Germanicum
et ad legionem Italicam
easque copias
quæ agebant Lugduni.
Legati remansere
apud Vitellium
promptius quam ut viderentur
retenti;

ayant préparé non obscurément
la famine pour le peuple romain,
elle eut ensuite
la faveur de toute la cité,
appuyée-sur un mariage consulaire
et non-attaquée
auprès de (sous) Galba
Othon, Vitellius,
plus-tard puissante
par l'argent et le manque-d'-enfants,
avantages qui valent également
dans les temps bons et mauvais.

LXXIV. Cependant des lettres
d'Othon à Vitellius
fréquentes et imprégnées
de cajoleries féminines
lui offraient
argent et faveur
et un lieu de repos quelconque-que
il aurait choisi
pour une vie prodigue;
Vitellius *lui* montrait (offrait)
des *avantages* pareils;
d'abord avec-plus-de-douceur
par une hypocrisie sotte
et déshonnête
de-part-et-d'autre,
puis comme se-querellant
ils *se* reprochèrent tour-à-tour
prostitutions et scandales,
ni-l'unn-i-l'autre à-tort.
Othon, les députés ayant été rappelés
que Galba avait envoyés,
en envoya *d'autres* à-son-tour
sous l'apparence (de nom) du sénat
à l'une-et-l'autre armée
germanique
et à la légion italique
et à ces troupes
qui séjournaient à Lyon.
Les députés restèrent
auprès de Vitellius,
plus aisément que pour qu'ils paraussent
avoir été retenus;

viderentur; prætoriani, quos per simulationem officii legatis Otho adjunxerat, remissi antequam legionibus miscerentur. Addidit epistulas Fabius Valens nomine Germanici exercitus ad prætorias et urbanas cohortes, de viribus partium magnificas et concordiam offerentes; increpabat ultro, quod tanto ante[1] traditum Vitellio imperium ad Othonem vertissent.

LXXV. Ita promissis simul ac minis tentabantur, ut bello impares, in pace nihil amissuri; neque ideo prætorianorum fides mutata. Sed insidiatores ab Othone in Germaniam, a Vitellio in urbem missi. Utrisque frustra fuit, Vitellianis impune, per tantam hominum multitudinem mutua ignorantia fallentibus; Othoniani novitate vultus, omnibus in vicem gnaris, prodebantur. Vitellius litteras ad Titianum fratrem Othonis composuit, exitium ipsi filioque ejus minitans, ni incolumes sibi mater ac

Othon leur avait donné comme par honneur une suite de prétoriens; elle fut renvoyée avant d'avoir communiqué avec les légions. Valens lui remit des lettres au nom de l'armée de Germanie pour les cohortes de la ville et du prétoire; il y exaltait les forces du parti, et offrait aux cohortes paix et union. Il se plaignait même qu'elles eussent transporté à Othon l'empire donné si longtemps auparavant à Vitellius.

LXXV. Ainsi elles étaient attaquées à la fois par menaces et par promesses, comme trop faibles pour soutenir la guerre, et sûres de ne rien perdre en acceptant la paix. La fidélité des prétoriens n'en fut point ébranlée. Othon et Vitellius prirent le parti d'envoyer des assassins, l'un en Germanie, l'autre à Rome, et tous deux sans succès. Les émissaires de Vitellius demeurèrent impunis, perdus qu'ils étaient dans une si grande multitude d'hommes inconnus l'un à l'autre. Ceux d'Othon furent trahis par la nouveauté de leur visage au milieu de soldats qui se connaissaient tous. Vitellius écrivit à Titianus, frère d'Othon, que sa vie et celle de son fils lui répondraient de la sûreté de sa mère et de ses en-

prætoriani quos Otho
adjunxerat legatis
per simulationem officii,
remissi antequam
miscerentur legionibus.
Fabius Valens
addidit epistulas
nomine exercitus Germanici
ad cohortes prætorias
et urbanas,
magnificas
de viribus partium
et offerentes concordiam :
increpabat ultro
quod vertissent
ad Othonem
imperium traditum Vitellio
tanto ante.

LXXV. Ita tentabantur
promissis simul
ac minis,
ut impares bello,
nihil amissuri in pace;
neque fides prætorianorum
mutata ideo.
Sed insidiatores missi
ab Othone in Germaniam,
a Vitellio in urbem.
Fuit frustra
utrisque,
impune Vitellianis
fallentibus
per tantam multitudinem
hominum
ignorantia mutua;
Othoniani prodebantur
novitate vultus,
omnibus gnaris in vicem.
Vitellius composuit litteras,
ad Titianum
fratrem Othonis,
minitans exitium
ipsi filioque ejus
ni mater et liberi

les prétoriens qu'Othon
avait adjoints aux députés
sous prétexte d'honneur,
furent renvoyés avant-que
ils fussent mêlés aux légions.
Fabius Valens
leur donna-en-outre des lettres
au nom de l'armée germanique
pour les cohortes prétoriennes
et urbaines,
lettres magnifiques
sur les forces du parti,
et offrant l'entente :
il *leur* reprochait en-outre
qu'elles eussent tourné
vers Othon
l'empire remis à Vitellius
tellement auparavant

LXXV. Ainsi elles étaient tentées
par des promesses en-même-temps
et des menaces,
comme incapables de la guerre,
ne devant rien perdre dans la paix
ni la fidélité des prétoriens
ne fut changée pour-cela.
Mais des assassins *furent* envoyés
par Othon en Germanie,
par Vitellius dans la ville.
Ce fut inutilement
pour les-uns-et-les-autres,
impunément pour les Vitelliens
trompant (échappant aux regards),
au-milieu d'une si-grande multitude
d'hommes
grâce-à l'ignorance mutuelle;
les Othoniens étaient trahis
par la nouveauté de *leur* visage,
tous *se* connaissant réciproquement
Vitellius composa une lettre
pour Titianus
frère d'Othon,
menaçant de la mort
lui-même et le fils de lui,
à-moins-que *la* mère et les enfants

liberi servarentur. Et stetit domus utraque, sub Othone incertum an metu : Vitellius victor clementiæ gloriam tulit.

LXXVI. Primus Othoni fiduciam addidit ex Illyrico nuntius jurasse in eum Delmatiæ ac Pannoniæ et Mœsiæ legiones. Idem ex Hispania allatum, laudatusque per edictum Cluvius Rufus : et statim cognitum est conversam ad Vitellium Hispaniam. Ne Aquitania quidem, quanquam ab Julio Cordo in verba Othonis obstricta, diu mansit. Nusquam fides aut amor : metu ac necessitate huc illuc mutabantur. Eadem formido provinciam Narbonensem ad Vitellium vertit, facili transitu ad proximos et validiores. Longinquæ provinciæ et quicquid armorum mari dirimitur penes Othonem manebant, non partium studio, sed erat grande momentum in nomine urbis ac prætexto senatus,

fants. Les deux familles furent respectées. On doute si de la part d'Othon ce ne fut point un effet de la crainte ; Vitellius eut, comme vainqueur, la gloire de la clémence.

LXXVI. Le premier événement qui donna de la confiance à Othon fut l'avis reçu de l'Illyricum que les légions de Dalmatie, de Pannonie, de Mésie, venaient de lui jurer obéissance. Une nouvelle semblable arriva d'Espagne, et Cluvius Rufus en fut remercié par un édit. L'instant d'après, on sut que l'Espagne était passée sous l'autorité de Vitellius. L'Aquitaine, entraînée par Julius Cordus dans le parti d'Othon, lui fit un serment qu'elle ne garda pas davantage. Nulle part il n'y avait de fidélité ni d'affection : la crainte et la nécessité faisaient ou rompaient les engagements. La même crainte donna la province de Narbonne à Vitellius : on passe aisément à celui qui est le plus près et qu'on voit le plus fort. Les provinces éloignées et toutes les forces d'outre-mer restaient sous les lois d'Othon. Ce n'était point attachement à son parti ; mais Rome et le sénat étaient pour sa cause une re-

servarentur sibi
incolumes.
Et utraque domus
stetit,
incertum sub Othone
an metu :
Vitellius victor
tulit gloriam clementiæ.

LXXVI. Primus nuntius
ex Illyrico
legiones Delmatiæ
ac Pannoniæ et Mœsiæ
jurasse in eum
addidit fiduciam Othoni.
Idem allatum
ex Hispania,
Cluviusque Rufus laudatus
per edictum :
et statim cognitum est
Hispaniam conversam
ad Vitellium.
Ne Aquitania quidem,
quanquam obstricta
ab Julio Cordo
in verba Othonis,
mansit diu.
Nusquam fides aut amor :
mutabantur huc
illuc
metu ac necessitate.
Eadem formido
vertit ad Vitellium
provinciam Narbonensem,
transitu facili
ad proximos
et validiores.
Provinciæ longinquæ
et quicquid armorum
dirimitur mari
manebant penes Othonem,
non studio partium,
sed grande momentum erat
in nomine urbis
ac prætexto senatus,

ne fussent gardés pour lui
sains-et-saufs.
Et l'une-et-l'autre maison
subsista (fut respectée),
il est incertain sous Othon
si *ce fut* par crainte :
Vitellius vainqueur
remporta la gloire de la clémence.

LXXVI. La première nouvelle
venue de l'Illyricum
les légions de Dalmatie
et de Pannonie et de Mésie
avoir juré en lui
ajouta de la confiance à Othon.
La même *nouvelle* fut apportée
d'Espagne,
et Cluvius Rufus loué
par un édit :
puis aussitôt-après on connut
l'Espagne *s'être* tournée
vers Vitellius.
Pas même l'Aquitaine,
quoique liée
par Julius Cordus
sur les paroles d'Othon,
ne resta longtemps *fidèle*.
Nulle-part fidélité ou affection :
on changeait en-ce-sens-ci
ou en-ce-sens-là
par crainte et par nécessité.
La même épouvante
tourna vers Vitellius
la province narbonnaise,
le passage *étant* facile
vers *ceux qui sont* les plus proches
et plus forts.
Les provinces éloignées
et tout-ce-qui d'armes (d'armées)
est séparé par la mer
restaient au-pouvoir-d'Othon,
non par zèle de parti,
mais un grand poids était
dans le nom de la ville (de Rome)
et dans le prestige du sénat,

et occupaverat animos prior auditus. Judæicum exercitum Vespasianus, Suriæ legiones Mucianus sacramento Othonis adegere; simul Ægyptus omnesque versæ in Orientem provinciæ nomine ejus tenebantur. Idem Africæ obsequium, initio Carthagine orto : neque exspectata Vipstani Aproniani proconsulis auctoritate, Crescens, Neronis libertus (nam et hi malis temporibus partem se rei publicæ faciunt), epulum plebi ob lætitiam recentis imperii obtulerat, et populus pleraque sine modo festinavit. Carthaginem ceteræ civitates secutæ.

LXXVII. Sic distractis exercitibus ac provinciis, Vitellio quidem ad capessendam principatus fortunam bello opus erat, Otho ut in multa pace munia imperii obibat, quædam

commandation puissante. Son nom d'ailleurs s'était le premier emparé des esprits. Vespasien dans la Judée, en Syrie Mucien, reçurent pour Othon le serment de leurs troupes. L'Égypte et toutes les provinces orientales les reconnaissaient également. L'Afrique n'était pas moins soumise; c'est Carthage qui avait donné le signal. Sans attendre l'autorisation du proconsul Apronianus Vipstanus, Crescens, affranchi de Néron (car dans les temps malheureux cette espèce d'hommes se mêle aussi aux affaires publiques), avait offert à la multitude un banquet pour fêter l'avènement du nouveau prince; le peuple fit le reste avec la dernière précipitation. Les autres villes imitèrent Carthage.

LXXVII. Les armées et les provinces étant ainsi divisées, Vitellius avait certes besoin de la guerre pour se mettre en possession de la souveraine puissance; Othon en faisait tous les actes comme en pleine paix. Et dans ces actes il soutenait quelquefois la dignité

et occupaverat animos	et il s'-était emparé des esprits
auditus	*son nom* ayant été entendu
prior.	le premier.
Adegere	*Vespasien et Mucien* contraignirent
sacramento Othonis	au serment de (à) Othon
Vespasianus	Vespasien
exercitum Judæicum,	l'armée judaïque,
Mucianus legiones Suriæ;	Mucien les légions de Syrie;
simul Ægyptus	en-même-temps l'Égypte
omnesque provinciæ	et toutes les provinces
versæ in Orientem	tournées vers l'Orient
tenebantur nomine ejus.	étaient tenues par le nom de lui.
Idem obsequium Africæ,	Même soumission de l'Afrique,
initio orto	le commencement s'-*en*-étant élevé
Carthagine;	à Carthage;
neque auctoritate	ni l'autorisation
proconsulis Vipstani Aproniani	du proconsul Vipstanus Apronianus
exspectata,	ayant été attendue,
Crescens, libertus Neronis	Crescens, affranchi de Néron
(nam et hi	(car ceux-ci aussi
temporibus malis	dans les temps malheureux
se faciunt partem	se font partie
rei publicæ),	de la chose publique),
obtulerat epulum	avait offert un festin
plebi	à la multitude
ob lætitiam	à-cause-de la joie
recentis imperii,	du nouveau règne,
et populus	et le peuple
festinavit pleraque	hâta la plupart des choses
sine modo.	sans mesure.
Ceteræ civitates	Toutes-les autres cités
secutæ Carthaginem.	suivirent Carthage.
LXXVII. Exercitibus	LXXVII. Les armées
ac provinciis	et les provinces
distractis sic,	étant ainsi divisées,
opus erat bello Vitellio	besoin était de guerre à itellius
quidem	à la vérité
ad fortunam	pour la fortune (la dignité)
principatus	du principat
capessendam,	devant être saisie,
Otho obibat	Othon accomplissait
munia imperii,	les devoirs de l'empire
ut in multa pace,	comme dans une grande paix,
quædam	quelques-uns

ex dignitate rei publicæ, pleraque contra decus ex præsenti usu properando. Consul cum Titiano fratre in Kalendas Martias[1] ipse; proximos menses Verginio destinat ut aliquod exercitui Germanico delenimentum; jungitur Verginio Pompeius Vopiscus prætexto veteris amicitiæ, plerique Viennensium honori datum interpretabantur. Ceteri consulatus ex destinatione Neronis aut Galbæ mansere, Cælio ac Flavio Sabinis in *Kal.* Julias, Arrio Antonino et Mario Celso in Septembres, quorum honoribus ne Vitellius quidem victor intercessit. Sed Otho pontificatus auguratusque honoratis jam senibus cumulum dignitatis addidit, aut recens ab exilio reversos nobiles adulescentulos avitis aut paternis sacerdotiis in solacium recoluit. Redditus Cadio Rufo, Pedio Blæso, Scævino Prisco senatorius locus; repetundarum criminibus sub Claudio ac Nerone ceciderant :

de l'empire ; mais plus souvent encore il y dérogeait par le besoin de se hâter. Il se nomma consul avec Titianus, son frère, jusqu'aux kalendes de mars. Il désigna Verginius pour les deux mois suivants, voulant tenter par ce choix l'armée de Germanie. A Verginius il donna pour collègue Pompéius Vopiscus, sous prétexte d'honorer une ancienne amitié : beaucoup pensèrent que son vrai motif était de flatter les Viennois. Les autres consulats demeurèrent à ceux qu'avaient désignés Néron ou Galba : aux deux Sabinus, Célius et Flavius, jusqu'au premier juillet, à Marius Celsus et Arrius Antoninus, jusqu'au premier septembre. La victoire même de Vitellius ne changea rien à cet ordre. Othon décora d'un nouveau lustre des vieillards blanchis dans les honneurs, en les faisant augures ou pontifes ; et de jeunes nobles à peine revenus de l'exil rentrèrent, pour consolation de leur disgrâce, dans les sacerdoces d'un aïeul ou d'un père. La dignité sénatoriale fut rendue à Cadius Rufus, à Pédius Blésus, à Scévinus Priscus, condamnés sous Claude et Néron comme concussionnaires. On

ex dignitate rei publicæ,
properando pleraque
contra decus
ex usu præsenti.
Ipse consul
cum fratre Titiano
in Kalendas Martias;
destinat menses proximos
Verginio
ut aliquod delenimentum
exercitui Germanico;
Verginio jungitur
Pompeius Vopiscus
prætexto veteris amicitiæ,
plerique interpretabantur
datum honori
Viennensium.
Ceteri consulatus mansere
ex destinatione
Neronis aut Galbæ,
Sabinis, Cælio ac Flavio
in Kalendas Julias,
Arrio Antonino et Mario Celso
in Septembres,
honoribus quorum
ne quidem Vitellius victor
intercessit.
Sed Otho addidit
cumulum dignitatis
senibus jam honoratis
pontificatus
auguratusque,
aut recoluit
in solacium
sacerdotiis
avitis aut paternis
nobiles adulescentulos
reversos recens ab exilio.
Locus senatorius redditus
Cadio Rufo, Pedio Blæso,
Scævino Prisco;
ceciderant
sub Claudio ac Nerone
criminibus repetundarum:

selon la dignité de la chose publi-
hâtant la plupart [que,
contre la bienséance
selon l'utilité présente.
Lui-même *fut* consul
avec *son* frère Titianus
jusqu'aux calendes de-Mars;
il destine les mois suivants
à Verginius
comme une séduction
pour l'armée germanique;
à Verginius est joint
Pompéius Vopiscus
sous prétexte d'ancienne amitié,
la plupart interprétaient
cela avoir été donné à l'honneur
des Viennois.
Les autres consulats restèrent
selon la désignation
de Néron ou de Galba,
aux Sabinus, Célius et Flavius
jusqu'aux calendes de-Juillet, [sus
à Arrius Antoninus et à Marius Cel-
jusqu'à *celles* de-septembre,
aux honneurs desquels
pas même Vitellius vainqueur
ne s'-opposa.
De-plus Othon ajouta
comme comble de dignité
à des vieillards déjà honorés
des pontificats
et des charges-d'augure,
ou il revêtit
en-guise-de consolation
des sacerdoces
d'-aïeul ou paternels
de nobles jeunes-gens
revenus récemment de l'exil.
Le rang sénatorial *fut* rendu
à Cadius Rufus, à Pédius Blésus,
à Scévinus Priscus;
ils étaient tombés
sous Claude et Néron
par des accusations de concussion:

placuit ignoscentibus verso nomine, quod avaritia fuerat, videri majestatem, cujus tum odio etiam bonæ leges[1] peribant.

LXXVIII. Eadem largitione civitatium quoque ac provinciarum animos aggressus Hispaliensibus et Emeritensibus[2] familiarum adjectiones, *Lanciensibus*[3] universis civitatem Romanam, provinciæ Bæticæ Maurorum civitates dono dedit; nova Cappadociæ, nova jura Africæ, ostentui magis quam mansura. Inter quæ necessitate præsentium rerum et instantibus curis excusata ne tum quidem immemor amorum statuas Poppææ per senatus consultum reposuit; creditus est etiam de celebranda Neronis memoria agitavisse spe vulgum alliciendi. Et fuere qui imagines Neronis proponerent : atque etiam Othoni quibusdam diebus populus et miles, tanquam nobilitatem ac decus adstruerent, Neroni Othoni acclamavit. Ipse in suspenso tenuit, vetandi metu vel agnoscendi pudore.

voulut bien, en leur pardonnant, changer pour eux le nom des choses ; et ce qui avait été rapine s'appela lèse-majesté, mot odieux en haine duquel on laissait périr ainsi les meilleures lois.

LXXVIII. Ses grâces intéressées s'étendirent sur des villes même et sur des provinces. Les colonies d'Hispalis et d'Émérita furent accrues de nouvelles familles; il donna le droit de cité romaine à tous les habitants de Lancia, et fit présent à la province Bétique du pays des Maures. Il accorda de nouveaux priviléges à la Cappadoce, de nouveaux à l'Afrique; concessions faites pour éblouir plutôt que pour durer. Au milieu de ces actes, excusés par les nécessités présentes et la difficulté des conjonctures, trouvant encore des pensées pour de vaines amours, il fit relever par décret du sénat les statues de Poppée. On crut qu'il avait songé à rendre aussi des honneurs à la mémoire de Néron, dans la vue de s'attacher la multitude. Il est certain que quelques-uns exposèrent en public les images de ce prince : même dans certains jours, le peuple et le soldat, croyant donner au nouvel empereur plus de noblesse et de lustre, le saluèrent des noms réunis de Néron Othon. Il ne s'expliqua point sur ce titre, n'osant le refuser ou rougissant de l'accepter.

placuit ignoscentibus
nomine verso,
quod fuerat avaritia,
videri majestatem,
cujus odio tum
etiam bonæ leges peribant.

LXXVIII. Aggressus
eadem largitione
animos civitatium quoque
ac provinciarum
dedit dono Hispaliensibus
et Emeritensibus
adjectiones familiarum,
Lanciensibus universis
civitatem Romanam,
provinciæ Bæticæ
civitates Maurorum;
nova jura Cappadociæ,
nova Africæ,
magis ostentui
quam mansura.
Inter quæ excusata
necessitate rerum præsentium
et curis instantibus
ne tum quidem immemor
amorum
reposuit
per consultum senatus
statuas Poppææ;
creditus est etiam agitavisse
de memoria Neronis
celebranda
spe alliciendi vulgum.
Et fuere qui proponerent
imagines Neronis:
atque etiam quibusdam diebus
populus et miles
acclamavit Neroni Othoni,
tanquam adstruerent
nobilitatem ac decus.
Ipse tenuit in suspenso,
metu vetandi
vel pudore
agnoscendi.

il plut à *ceux* qui *leur* pardonnaient
le nom *des choses* étant changé,
ce qui avait été cupidité,
passer-pour *lèse*-majesté,
en haine de laquelle alors
même les bonnes lois périssaient.

LXXVIII. Ayant attaqué
avec la même libéralité
les esprits des cités aussi
et des provinces
il donna en présent aux Hispaliens
et aux Éméritains
des adjonctions de familles,
aux Lanciens tous-ensemble
la bourgeoisie romaine,
à la province Bétique
les cités des Maures;
de nouveaux droits à la Cappadoce,
de nouveaux à l'Afrique,
plus pour la montre
que devant durer.
Parmi lesquelles *mesures* excusées
par la nécessité des choses présen-
et par les soucis pressants [tes
pas même alors oublieux
de *ses* amours
il releva
par une délibération du sénat
les statues de Poppée;
il fut cru même avoir songé
touchant (à) la mémoire de Néron
devant être célébrée [tude.
dans l'espoir de séduire la multi-
Et il *y en* eut qui exposaient
des images de Néron:
et même certains jours
le peuple et le soldat
acclamèrent Néron Othon,
comme-si ils *lui* ajoutaient
noblesse et éclat.
Lui-même tint *la chose* en suspens,
par crainte de défendre
ou par honte
de reconnaître (d'accepter).

LXXIX. Conversis ad civile bellum animis externa sine cura habebantur. Eo audentius Rhoxolani, Sarmatica gens, priore hieme cæsis duabus cohortibus, magna spe Mœsiam irruperant, ad novem millia equitum, ex ferocia et successu prædæ magis quam pugnæ intenta. Igitur vagos et incuriosos tertia legio adjunctis auxiliis repente invasit. Apud Romanos omnia prœlio apta : Sarmatæ dispersi cupidine prædæ aut graves onere sarcinarum et lubrico itinerum adempta equorum pernicitate velut vincti cædebantur. Namque mirum dictu, ut sit omnis Sarmatarum virtus velut extra ipsos. Nihil ad pedestrem pugnam tam ignavum : ubi per turmas advenere, vix ulla acies obstiterit. Sed tum humido die et soluto gelu neque conti neque gladii, quos prælongos utraque manu regunt, usui, lapsantibus equis

LXXIX. Les esprits, tournés à la guerre civile, ne songeaient plus aux dangers du dehors. Enhardis par cette négligence, les Rhoxolans, nation sarmate, après avoir massacré l'hiver précédent deux cohortes romaines, s'étaient jetés pleins d'espérance sur la Mésie, au nombre de neuf mille cavaliers, tous animés d'une audace que doublait le succès, et plus occupés de butin que de combat. Pendant qu'ils erraient sans prévoyance, la troisième légion, soutenue des auxiliaires, les assaillit tout à coup. Du côté des Romains, tout était disposé pour l'action; les Sarmates, dispersés par l'ardeur de piller ou surchargés de bagages, et ne pouvant tirer parti de la vitesse de leurs chevaux dans des chemins glissants, se laissaient égorger comme des hommes enchaînés : car c'est une chose étrange à quel point tout le courage des Sarmates semble être hors d'eux-mêmes. Rien de si lâche pour combattre à pied; quand leurs bandes arrivent à cheval, il est peu de troupes en bataille capables de résister. C'était un jour de pluie et de dégel : ni les piques, ni ces longs sabres qu'ils tiennent à deux mains, ne pouvaient leur servir, à cause des faux pas de leurs chevaux et

LXXIX. Animis conversis
ad bellum civile
externa habebantur
sine cura.
Audentius eo
Rhoxolani, gens Sarmatica
duabus cohortibus cæsis
hieme priore,
irruperant Mœsiam
magna spe,
ad novem millia equitum.
ex ferocia et successu
magis intenta prædæ
quam pugnæ.
Igitur tertia legio
auxiliis adjunctis
invasit repente
vagos et incuriosos.
Apud Romanos
omnia apta prœlio :
Sarmatæ dispersi
cupidine prædæ
aut graves
onere sarcinarum,
et pernicitate equorum
adempta
lubrico itinerum,
cædebantur velut vincti.
Namque mirum dictu
ut omnis virtus
Sarmatarum
sit velut extra ipsos.
Nihil tam ignavum
ad pugnam pedestrem ;
ubi advenere per turmas,
vix ulla acies
obstiterit.
Sed tum die humido
et gelu soluto
neque conti neque gladii ;
quos prælongos
regunt utraque manu,
usui,
equis lapsantibus

LXXIX. Les esprits étant tournés
vers la guerre civile [traités
les *affaires* étrangères étaient
sans soin. [*raison*
Plus audacieusement par cette
les Roxholans, nation sarmate,
deux cohortes ayant été massacrées
l'hiver précédent,
avaient envahi la Mésie
avec un grand espoir,
jusqu'à neuf milliers de cavaliers,
par suite de *leur* fierté et de *leur*
plus attentifs au butin [succès
qu'au combat.
Donc la troisième légion
des auxiliaires *lui* ayant été adjoints
attaqua tout à coup
eux errants et sans-souci.
Chez les Romains [le combat :
toutes choses *étaient* prêtes pour
les Sarmates dispersés
par le désir du butin
ou appesantis
par le poids des bagages,
et la vitesse des chevaux
étant ôtée (perdue)
par le glissant des chemins,
étaient égorgés comme enchaînés.
Car *il est* étonnant à être dit
comme toute la valeur
des Sarmates [mêmes.
est en-quelque-sorte hors-d'eux-
Rien de si lâche
pour un combat à-pied ; [drons
quand ils sont arrivés en esca-
à peine aucune ligne-de-bataille
aurait résisté.
Mais alors la journée *étant* humide
et la gelée étant relâchée
ni les piques ni les épées,
lesquelles très longues
ils manient de l'une-et-l'autre main
n'étaient à usage,
leurs chevaux glissant

et catafractarum pondere. Id principibus et nobilissimo cuique tegimen, ferreis laminis aut præduro corio consertum, ut adversus ictus impenetrabile, ita impetu hostium provolutis inhabile ad resurgendum; simul altitudine et mollitia nivis hauriebantur. Romanus miles facilis lorica[1] et missili pilo aut lanceis assultans, ubi res posceret, levi gladio inermem Sarmatam (neque enim scuto defendi mos est) comminus fodiebat, donec pauci, qui prœlio superfuerant, paludibus abderentur. Ibi sævitia hiemis aut vulnerum[2] absumpti. Postquam id Romæ compertum, M. Aponius Mœsiam obtinens triumphali statua, Fulvus Aurelius et Julianus Tettius ac Numisius Lupus, legati legionum, consularibus ornamentis donantur, læto Othone et gloriam in se trahente, tanquam et ipse felix bello et suis ducibus suisque exercitibus rem publicam auxisset.

du poids de leurs cataphractes. C'est une armure que portent les chefs et la noblesse : des lames de fer ou des bandes du cuir le plus dur en forment le tissu ; mais, impénétrable aux coups, elle ôte au guerrier abattu par le choc des ennemis la facilité de se relever ; ajoutons la neige molle et profonde où ils s'engloutissaient. Le soldat romain, vêtu d'une cuirasse plus souple, envoyait son javelot ou chargeait avec la lance ; et, tirant au besoin sa courte épée, il en perçait le Sarmate découvert; car ce peuple ne connaît pas l'usage du bouclier. Enfin le peu qui échappèrent du combat se cachèrent dans des marais, où la rigueur du froid et les suites de leurs blessures les firent tous périr. Quand cette nouvelle fut connue à Rome, M. Aponius, gouverneur de Mésie, fut récompensé par une statue triomphale; Fulvus Aurélius, Julianus Tettius et Numisius Lupus, commandants de légions, reçurent les ornements consulaires. Othon se réjouissait, et, s'attribuant l'honneur de ce succès, il se faisait gloire d'être aussi un prince heureux à la guerre, et d'avoir par ses généraux et par ses armées agrandi la république.

et pondere catafractarum.	et le poids des cataphractes.
Id tegimen principibus	*C'est* une armure pour les chefs
et cuique nobilissimo,	et pour chacun très noble,
consertum laminis ferreis	entrelacée de lames de-fer
aut corio præduro,	ou de cuir très-dur,
ut impenetrabile	comme impénétrable
adversus ictus,	contre les coups,
ita inhabile ad resurgendum	aussi incommode pour se-relever
provolutis	pour *ceux* abattus
impetu hostium ;	par le choc des ennemis ; [tis
simul hauriebantur	en-même-temps ils étaient englou-
altitudine et mollitia nivis.	par la profondeur et la mollesse de
Miles Romanus	Le soldat romain [la neige.
facilis lorica	souple avec *sa* cuirasse [lancer
et assultans pilo missili	et assaillant avec le pilum facile-à-
aut lanceis,	ou avec des lances,
ubi res posceret,	quand la circonstance *le* demandait,
fodiebat comminus levi gladio	perçait de-près de *sa* légère épée
Sarmatam inermem	le Sarmate désarmé
(neque enim est mos	(ni en-effet il *n'est* coutume *a lu*
defendi scuto),	d'être protégé par un bouclier),
donec pauci	jusqu'à-ce-que peu
qui superfuerant prœlio,	qui avaient survécu au combat,
abderentur paludibus.	se cachassent dans les marais.
Ibi absumpti	Là *ils furent* détruits [blessures.
sævitia hiemis aut vulnerum.	par la violence du froid ou des
Postquam id compertum	Après-que cela *fut* su
Romæ,	à Rome,
Marcus Aponius	Marcus Aponius
obtinens Mœsiam	gouvernant la Mésie
statua triumphali,	*est gratifié* d'une statue triomphale,
Fulvus Aurelius	Fulvus Aurélius
et Julianus Tettius	et Julianus Tettius
ac Numisius Lupus,	et Numisius Lupus,
legati legionum,	lieutenants de légions,
donantur	sont gratifiés
ornamentis consularibus,	des ornements consulaires,
Othone læto,	Othon *étant* joyeux,
et trahente gloriam in se,	et attirant la gloire à lui,
tanquam et ipse	comme-si et lui-même
felix bello	*avait été* heureux dans la guerre
et auxisset rem publicam	et avait accru la chose publique
suis ducibus	par ses généraux
suisque exercitibus.	et par ses armées.

LXXX. Parvo interim initio, unde nihil timebatur, orta seditio prope Urbi excidio fuit. Septimam decimam cohortem e colonia Ostiensi in Urbem acciri Otho jusserat; armandæ ejus cura Vario Crispino tribuno e prætorianis data. Is quo magis vacuus quietis castris jussa exsequeretur, vehicula cohortis incipiente nocte onerari aperto armamentario jubet. Tempus in suspicionem, causa in crimen, affectatio quietis in tumultum evaluit, et visa inter temulentos arma cupidinem sui movere. Fremit miles et tribunos centurionesque proditionis arguit, tanquam familiæ senatorum ad perniciem Othonis armarentur, pars ignari et vino graves, pessimus quisque in occasionem prædarum, vulgus, ut mos est, cujuscunque motus novi cupidum; et obsequia meliorum nox abstulerat. Resistentem seditioni

LXXX. Cependant une circonstance indifférente fit naître, du côté dont on se défiait le moins, une sédition qui pensa tourner à la ruine de Rome. Othon avait ordonné qu'on amenât d'Ostie la dix-septième cohorte, et le soin de l'armer était remis à Varius Crispinus, l'un des tribuns du prétoire. Celui-ci, croyant exécuter plus paisiblement ses ordres pendant que tout serait tranquille dans le camp, fit ouvrir l'arsenal et charger à l'entrée de la nuit les voitures de la cohorte. L'heure parut suspecte, le motif criminel, et un excès de précaution devint une cause de tumulte. La vue des armes tenta les courages échauffés par le vin. Le soldat éclate en murmures et accuse de trahison les centurions et les tribuns : on armait, disaient-ils, les esclaves des sénateurs pour assassiner Othon. Et quelques-uns parlaient de la sorte sans y penser et troublés par l'ivresse : les méchants ne cherchaient qu'une occasion de pillage; la foule suivait son caractère, avide de tout ce qui est mouvement et nouveauté; quant aux gens sages, la nuit privait de leur bon exemple. Le tribun voulut résister aux séditieux; ils le massacrent avec les centurions les plus

LXXX. Interim seditio
orta
parvo initio,
unde nihil timebatur,
fuit prope excidio
Urbi.
Otho jusserat
septimam decimam cohortem
acciri e colonia Ostiensi
in Urbem;
cura ejus armandæ
data Vario Crispino
tribuno e prætorianis.
Is quo exsequeretur jussa
magis vacuus
castris quietis,
jubet armamentario aperto
vehicula cohortis
onerari nocte incipiente.
Tempus evaluit
in suspicionem,
causa in crimen,
affectatio quietis
in tumultum,
et arma visa
inter temulentos
movere cupidinem sui.
Miles fremit
et arguit proditionis
tribunos centurionesque,
tanquam familiæ senatorum
armarentur
ad perniciem Othonis,
pars ignari
et graves vino,
quisque pessimus
in occasionem prædarum,
vulgus, ut mos est,
cupidum motus novi
cujuscunque,
et nox abstulerat
obsequia meliorum.
Obtruncant tribunum
resistentem seditioni

LXXX. Cependant une sédition
s'-étant élevée
d'un petit commencement,
d'-où rien n'était craint,
fut presque à ruine
à la ville.
Othon avait ordonné
la dix-septième cohorte
être mandée de la colonie d'-Ostie
dans la ville;
le soin d'elle devant être armée
avait été donné à Varius Crispinus
tribun d'entre les prétoriens.
Celui-ci afin-qu'il exécutât les or-
plus libre [dres
le camp *étant* tranquille,
ordonne l'arsenal ayant été ouvert
les chariots de la cohorte
être chargés la nuit commençant.
Le temps se-fortifia (se tourna for-
en soupçon, [tement)
la cause en motif-d'accusation,
la recherche de la tranquillité
en tumulte,
et les armes vues
au-milieu-de *gens* ivres
excitèrent le désir d'elles-mêmes.
Le soldat murmure
et accuse de trahison
tribuns et centurions, [teurs
comme-si les esclaves des séna-
étaient armés
pour la perte d'Othon,
les uns ignorant *ce qu'ils faisaient*
et appesantis par le vin,
chacun le plus mauvais [tin),
pour l'occasion des proies (du bu-
la multitude, comme coutume est,
avide d'un mouvement nouveau
quelconque,
et la nuit avait enlevé (paralysé)
les obéissances des meilleurs.
Ils massacrent le tribun
résistant à la sédition

tribunum et severissimos centurionum obtruncant; rapta arma, nudati gladii; insidentes equis Urbem ac palatium petunt.

LXXXI. Erat Othoni celebre convivium primoribus feminis virisque; qui trepidi, fortuitusne militum furor an dolus imperatoris, manere ac deprehendi an fugere et dispergi periculosius foret, modo constantiam simulare, modo formidine detegi, simul Othonis vultum intueri; utque evenit inclinatis ad suspicionem mentibus, cum timeret Otho, timebatur. Sed haud secus discrimine senatus quam suo territus et præfectos prætorii ad mitigandas militum iras statim miserat et abire propere omnes e convivio jussit. Tum vero passim magistratus projectis insignibus, vitata comitum et servorum frequentia, senes feminæque per te-

fermes, s'emparent des armes, montent à cheval, et courent l'épée nue à la main vers la ville et le palais.

LXXXI. Othon donnait un repas où se trouvaient beaucoup d'hommes et de femmes du premier rang. Les convives alarmés ne savent si cette furie de la soldatesque est l'ouvrage du hasard ou une ruse de l'empereur, s'il est plus dangereux de rester et d'être enveloppés ou de fuir et de se disperser. Tour à tour feignant la constance ou trahis par leur frayeur, ils cherchaient à lire sur le visage d'Othon; et, comme il arrive quand les âmes sont tournées à la défiance, Othon inspirait des craintes qu'il ressentait lui-même. Non moins effrayé du péril des sénateurs que du sien propre, il avait envoyé dès le premier moment les deux préfets du prétoire pour calmer la colère des soldats, et il fit sortir promptement les convives. Alors tout fuit en désordre : des magistrats, jetant les marques de leur dignité et se dérobant aux gens de leur suite, des vieillards, des femmes, erraient au

et severissimos centurionum;
arma rapta,
gladii nudati;
insidentes equis
petunt Urbem ac palatium.

LXXXI. Convivium celebre
feminis virisque
primoribus
erat Othoni;
qui
trepidi,
furorne militum
fortuitus,
an dolus imperatoris,
foret periculosius
manere ac deprehendi
an fugere et dispergi,
modo simulare constantiam,
modo detegi formidine,
simul intueri
vultum Othonis;
utque evenit
mentibus inclinatis
ad suspicionem,
cum Otho timeret,
timebatur.
Sed territus
haud secus
discrimine senatus
quam suo,
et miserat statim
præfectos prætorii
ad iras militum
mitigandas
et jussit omnes
abire propere e convivio.
Tum vero passim
magistratus
insignibus projectis,
frequentia
comitum et servorum
vitata,
senes feminæque
petivere per tenebras

et les plus sévères des centurions;
les armes *furent* saisies,
les épées mises-à-nu;
montés-sur des chevaux
ils gagnent la ville et le palais.

LXXXI. Un repas nombreux
en femmes et en hommes
du-premier-rang
était à Othon;
lesquels *convives* [ble),
troublés (se demandant-avec-trou-
si la fureur des soldats
était fortuite
ou une ruse de l'empereur,
s'il était plus dangereux
de rester et d'être pris
ou de fuir et de se disperser,
tantôt feindre l'assurance,
tantôt être trahi par la peur,
en-même-temps regarder-vers
le visage d'Othon;
et comme il arrive
les esprits étant inclinés
au soupçon,
alors-qu'Othon craignait,
il était craint.
Mais effrayé
non autrement (non moins)
par le danger du sénat
que par le sien,
et il avait envoyé aussitôt
les préfets du prétoire
pour les colères des soldats
devant être apaisées
et il ordonna tous les *convives*
sortir promptement du festin.
Mais alors çà-et-là
des magistrats
leurs insignes ayant été jetés,
le grand-nombre [esclaves
de *leurs* compagnons et de *leurs*
ayant été évité,
des vieillards et des femmes
gagnèrent au-milieu des ténèbres

nebras diversa urbis itinera, rari domos, plurimi amicorum tecta et ut cuique humillimus cliens, incertas latebras petivere.

LXXXII. Militum impetus ne foribus quidem palatii coercitus, quo minus convivium irrumperent, ostendi sibi Othonem expostulantes, vulnerato Julio Martiale tribuno et Vitellio Saturnino præfecto legionis dum ruentibus obsistunt. Undique arma et minæ, modo in centuriones tribunosque, modo in senatum universum, lymphatis cæco pavore animis, et quia neminem unum destinare iræ poterant, licentiam in omnes poscentibus, donec Otho contra decus imperii toro insistens precibus et lacrimis ægre cohibuit, redieruntque in castra inviti neque innocentes. Postera die velut capta urbe clausæ domus, rarus per vias

milieu des ténèbres et gagnaient à la hâte des quartiers opposés. Peu rentrèrent dans leurs maisons; la plupart se sauvèrent chez leurs amis ou cherchèrent sous le toit du plus obscur de leurs clients une retraite inconnue.

LXXXII. La violence des soldats ne respecta pas même les portes du palais; ils se précipitèrent dans la salle du festin en demandant à grands cris qu'on leur fît voir Othon. Le tribun Julius Martialis et Vitellius Saturninus, préfet d'une légion, furent blessés en essayant de les arrêter. De toutes parts les armes étincellent, les menaces retentissent, tantôt contre les centurions et les tribuns, tantôt contre le sénat tout entier. Une peur aveugle égarait les esprits; et comme ils ne pouvaient dire quelle victime exigeait leur colère, ils demandaient pleine licence contre tout le monde. Il fallut que le prince, oubliant la majesté de son rang, montât sur un lit de table, d'où, à force de larmes et de prières, il parvint avec peine à les contenir. Ils retournèrent au camp malgré eux, et n'y retournèrent pas innocents. Le lendemain, Rome offrit l'aspect d'une ville prise : les maisons étaient fermées,

itinera diversa urbis
rari domos,
plurimi tecta
amicorum,
et ut cliens humillimus
cuique,
latebras incertas.

des routes opposées de la ville,
de clairsemés (peu) *leurs* maisons,
les plus nombreux les demeures
de *leurs* amis,
et selon-qu'un client très humble
était à chacun,
des cachettes ignorées.

LXXXII. Impetus militum
ne coercitus quidem
foribus palatii,
quo minus irrumperent
convivium,
expostulantes Othonem
ostendi sibi,
tribuno Julio Martiale
vulnerato
et præfecto legionis
Vitellio Saturnino,
dum obsistunt
ruentibus.
Undique
arma et minæ
modo in centuriones
tribunosque,
modo in senatum universum,
animis lymphatis
pavore cæco,
et quia poterant
destinare iræ
neminem unum,
poscentibus licentiam
in omnes,
donec Otho
contra decus
imperii
insistens toro
cohibuit ægre
precibus et lacrimis,
redieruntque in castra
inviti neque innocentes.
Die postera
velut urbe capta
domus clausæ,
populus rarus per vias,

LXXXII. L'impétuosité des sol-
ne *fut* pas même arrêtée
par les portes du palais,
qu'ils ne pénétrassent dans
la salle-du-festin,
exigeant Othon
être montré à eux-mêmes,
le tribun Julius Martialis
ayant été blessé
et (ainsi que) le préfet de la légion
Vitellius Saturninus,
tandis-qu'ils s'opposent
aux *soldats* se-précipitant.
De-toutes-parts
des armes et des menaces
tantôt contre les centurions
et les tribuns,
tantôt contre le sénat tout-entier,
les esprits étant égarés
par une peur aveugle,
et parce-qu'ils *ne* pouvaient
désigner pour *leur* colère
personne seul (en particulier),
demandant la licence
contre tous,
jusqu'à-ce-qu'Othon
contrairement à la dignité
de l'empire
se-tenant-debout-sur un lit-de-table
les arrêta avec-peine
par des prières et des larmes,
et ils retournèrent dans le camp
malgré-eux et-non innocents.
Le jour suivant
comme la ville ayant été prise
les maisons fermées,
le peuple rare dans les rues,

populus, mæsta plebs, dejecti in terram militum vultus ac plus tristitiæ quam pænitentiæ. Manipulatim allocuti sunt Licinius Proculus et Plotius Firmus præfecti, ex suo quisque ingenio mitius aut horridius. Finis sermonis in eo, ut quina millia nummum[1] singulis militibus numerarentur : tum Otho ingredi castra ausus. Atque illum tribuni centurionesque circumsistunt, abjectis militiæ insignibus otium et salutem flagitantes. Sensit invidiam miles et compositus in obsequium auctores seditionis ad supplicium ultro postulabat.

LXXXIII. Otho, quanquam turbidis rebus et diversis militum animis, cum optimus quisque remedium præsentis licentiæ posceret, vulgus et plures seditionibus et ambitioso imperio læti per turbas et raptus facilius ad civile bellum impellerentur, simul reputans non posse principa-

les rues désertes, le peuple consterné; et les regards des soldats baissés vers la terre annonçaient plus de mécontentement que de repentir. Les préfets Proculus et Plotius parlèrent aux différents manipules, chacun avec la douceur ou la sévérité de son caractère. La conclusion de ces discours fut de compter à chaque soldat cinq mille sesterces. Othon osa pour lors se hasarder dans leur camp : à son entrée, les centurions et les tribuns l'environnent, jettent à ses pieds les marques de leur grade et implorent comme une faveur le repos et la vie. Les soldats sentirent le reproche et, avec tous les dehors de la soumission, ils demandèrent les premiers qu'on livrât au supplice les auteurs du désordre.

LXXXIII. Othon voyait la tranquillité détruite et les soldats partagés de sentiments : les uns demandaient un prompt remède à la licence; le grand nombre, enclin aux séditions, aimait dans le pouvoir une ambitieuse faiblesse; et rien n'était plus efficace que le trouble et le pillage pour entraîner cette multitude à la guerre civile. Un empire acquis par le crime ne pouvait d'ailleurs être

plebs mæsta;
vultus militum
dejecti in terram
ac plus tristitiæ
quam pænitentiæ.
Præfecti Licinius Proculus
et Plotius Firmus
allocuti sunt manipulatim,
quisque mitius
aut horridius
ex suo ingenio.
Finis sermonis in eo
ut quina millia nummum
numerarentur
singulis militibus :
tum Otho ausus
ingredi castra.
Atque tribuni centurionesque
circumsistunt illum,
insignibus militiæ
abjectis
flagitantes otium
et salutem.
Miles sensit invidiam
et compositus in
obsequium
postulabat ultro
ad supplicium
auctores seditionis.

LXXXIII. Otho,
quanquam rebus turbidis
et animis militum
diversis,
cum quisque optimus
posceret remedium
licentiæ præsentis,
vulgus et plures
læti seditionibus
et imperio ambitioso
impellerentur facilius
ad bellum civile
per turbas et raptus,
reputans simul
principatum quæsitum scelere

la multitude affligée;
les regards des soldats
baissés vers la terre
et plus de mécontentement
que de repentir.
Les préfets Licinius Proculus
et Plotius Firmus
leur parlèrent par-manipule,
chacun plus doucement
ou plus durement
selon son caractère.
La fin du discours *consista* en cela
que cinq milliers de sesterces
étaient comptés
à chaque soldat :
alors Othon osa
entrer dans le camp.
Et les tribus et les centurions
entourent lui,
les insignes du service-militaire
ayant été jetés
demandant le repos
et la vie. [*situation*
Le soldat comprit l'odieux *de la*
et arrangé en (affectant la)
soumission
il demandait de-lui-même
pour le supplice
les auteurs de la sédition.

LXXXIII. Othon,
quoique les choses étant troublées
et les sentiments des soldats
divisés,
attendu-que chacun le meilleur
demandait un remède
de la licence présente, [breux
que la multitude et les plus nom-
heureux des séditions
et d'un pouvoir cherchant-à-flatter
étaient poussés plus facilement
à la guerre civile [ges,
au moyen-des troubles et des pilla-
songeant en-même-temps
un principat acquis par le crime

tum scelere quæsitum subita modestia et prisca gravitate retineri, sed discrimine urbis et periculo senatus anxius, postremo ita disseruit : « Neque ut affectus vestros in amorem mei accenderem, commilitones, neque ut animum ad virtutem cohortarer (utraque enim egregie supersunt), sed veni postulaturus a vobis temperamentum vestræ fortitudinis et erga me modum caritatis. Tumultus proximi initium non cupiditate vel odio[1], quæ multos exercitus in discordiam egere, ac ne detrectatione quidem aut formidine periculorum : nimia pietas vestra acrius quam considerate excitavit; nam sæpe honestas rerum causas, ni judicium adhibeas, perniciosi exitus consequuntur. Imus ad bellum : num omnes nuntios palam audiri, omnia consilia cunctis præsentibus tractari ratio rerum aut occasionum velocitas patitur? Tam nescire quædam milites

maintenu par une réforme soudaine et un retour à l'antique sévérité. Toutefois, alarmé de la position critique de Rome et des périls du sénat, il tint enfin ce discours : « Je ne suis venu, braves compagnons, ni pour réchauffer dans vos cœurs l'amour de ma personne, ni pour allumer le courage dans vos âmes; ces deux sentiments sont portés chez vous à un glorieux excès : c'est de tempérer le feu de ce courage, de mettre des bornes à cette affection, que je viens vous prier. Le dernier tumulte n'est l'œuvre ni de la cupidité ni de la haine, deux causes qui ont poussé tant d'armées à la discorde. La mauvaise volonté ou la crainte des périls n'y eurent pas plus de part. C'est votre attachement excessif qui, avec plus d'ardeur que de réflexion, a excité cet orage; car souvent les plus nobles intentions, si la prudence ne les dirige, ont de funestes succès. Nous allons à la guerre : faudra-t-il que toutes les nouvelles soient lues publiquement, que tous les conseils se tiennent en présence de l'armée? La conduite des affaires, le vol si rapide de l'occasion ne le permettent pas. Il est des choses que le soldat doit ignorer, comme il en est qu'il doit savoir. Oui, le

non posse retineri
modestia subita
et prisca gravitate,
sed anxius
discrimine urbis
et periculo senatus,
disseruit postremo ita :
« Veni, commilitones,
neque ut accenderem
vestros affectus
in amorem mei,
neque ut cohortarer animum
ad virtutem
(utraque enim
supersunt egregie),
sed postulaturus a vobis
temperamentum
vestræ fortitudinis
et modum caritatis
erga me.
Initium proximi tumultus
non cupiditate
vel odio,
quæ egere in discordiam
multos exercitus,
ac ne quidem detrectatione
aut formidine periculorum :
vestra pietas nimia
excitavit acrius
quam considerate ;
nam sæpe
exitus perniciosi consequuntur
causas honestas rerum,
ni adhibeas judicium.
Imus ad bellum :
num ratio rerum
aut velocitas occasionum
patitur omnes nuntios
audiri palam,
omnia consilia tractari
cunctis præsentibus ?
Oportet milites
tam nescire
quam scire quædam ;

ne pouvoir être conservé
par une modération soudaine
et l'ancienne gravité,
mais inquiet
de la situation-critique de la ville
et du péril du sénat,
discourut enfin ainsi :
« Je *ne* suis venu, compagnons-[d'armes,
ni afin-que j'enflammasse
vos sentiments
pour l'amour de moi,
ni pour-que j'exhortasse *votre* âme
au courage,
(*ces* deux *sentiments* en-effet
surabondent particulièrement),
mais devant demander de vous
modération
de votre valeur
et mesure d'affection
envers moi.
Le commencement du dernier tu-[multe
n'*est* pas *né de* la cupidité
ou de la haine,
qui ont poussé à la discorde
beaucoup d'armées,
et pas-même du refus
ou de la crainte des périls :
votre attachement excessif
*l'*a excité plus vivement
que prudemment ;
car souvent
des succès funestes suivent
des causes honorables de choses,
si tu n'*y* appliques le jugement.
Nous allons à la guerre :
est-ce-que la conduite des affaires
ou la rapidité des occasions
souffre toutes les nouvelles
être entendues publiquement,
tous les projets être traités
tous étant présents ?
Il faut les soldats
aussi-bien ignorer
que savoir certaines choses ;

quam scire oportet; ita se ducum auctoritas, sic rigor disciplinæ habet, ut multa etiam centuriones tribunosque tantum juberi expediat. Si, cur jubeantur, quærere singulis liceat, pereunte obsequio etiam imperium intercidit. An et illic nocte intempesta rapientur arma? Unus alterve perditus ac temulentus (neque enim plures consternatione proxima insanisse crediderim) centurionis ac tribuni sanguine manus imbuet, imperatoris sui tentorium irrumpet?

LXXXIV. « Vos quidem istud pro me : sed in discursu ac tenebris et rerum omnium confusione patefieri occasio etiam adversus me potest. Si Vitellio et satellitibus ejus eligendi facultas detur quem nobis animum, quas mentes imprecentur[1], quid aliud quam seditionem et discordiam optabunt? ne miles centurioni, ne centurio tribuno obse-

respect des chefs et la rigueur de la discipline veulent que les centurions mêmes et les tribuns ne reçoivent souvent que des ordres. Si chacun peut s'enquérir des raisons de ce qu'on lui commande, la subordination périssant, l'autorité périt avec elle. Ira-t-on aussi, quand l'ennemi sera devant nous, courir aux armes au milieu de la nuit? Un ou deux misérables, égarés par l'ivresse (car je ne puis en soupçonner davantage d'une coupable frénésie), iront-ils tremper leurs mains dans le sang d'un tribun ou d'un centurion, forcer la tente de leur empereur?

LXXXIV. « C'est pour moi, je le sais, que s'armèrent vos bras ; mais ces courses tumultueuses, les ténèbres, la confusion, peuvent ouvrir au crime des chances contre moi. Si Vitellius et les satellites qui l'entourent pouvaient avec des imprécations nous inspirer au gré de leur haine, quel autre esprit nous souffleraient-ils que la discorde et la sédition? Combien ils voudraient voir le soldat désobéir au centurion, le centurion au tribun, afin que tous,

ita se habet	ainsi se comporte
auctoritas ducum,	l'autorité des chefs
sic rigor disciplinæ,	ainsi la rigueur de la discipline,
ut expediat	qu'il convient
etiam centuriones tribunosque	même les centurions et les tribuns
tantum juberi	seulement recevoir-des-ordres
multa.	dans beaucoup *de cas.*
Si liceat singulis	s'il était-permis à chacun
quærere cur	de chercher pourquoi
jubeantur,	ils reçoivent-des-ordres
obsequio pereunte	l'obéissance périssant
imperium etiam intercidit.	le commandement aussi tombe.
An et illic	Est-ce-que aussi là-bas
arma rapientur	les armes seront saisies
nocte intempesta?	la nuit *étant* profonde?
Unus alterve	*Est-ce qu'*un ou deux
perditus ac temulentus	pervers et ivres
(neque enim crediderim	(ni en-effet je n'aurais cru
plures insanisse	plus avoir été égarés-par-la-folie
consternatione proxima)	dans le trouble précédent)
imbuet manus sanguine	imprégneront *leurs* mains du sang
centurionis ac tribuni,	d'un centurion et d'un tribun,
irrumpet tentorium	pénétreront dans la tente
sui imperatoris?	de leur empereur?
LXXXIV. Vos quidem	LXXXIV. Vous certes
istud pro me :	*vous faites* cela pour moi :
sed	mais
in discursu	dans une course-en-différents-côtés
ac tenebris	et dans les ténèbres
et confusione	et dans la confusion
omnium rerum	de toutes choses
occasio potest patefieri	une occasion peut s'ouvrir
etiam adversus me.	même contre moi.
Si facultas detur	Si faculté était donnée
Vitellio et satellitibus ejus	à Vitellius et aux satellites de lui
eligendi quem animum,	de choisir quel esprit,
quas mentes imprecentur	quelles pensées ils souhaiteraient
nobis,	à nous,
quid aliud optabunt	quelle autre chose désireront-ils
quam seditionem	que la sédition
et discordiam?	et la discorde?
ne miles obsequatur	que le soldat n'obéisse pas
centurioni,	au centurion
ne centurio tribuno,	ni le centurion au tribun,

quatur, hinc confusi pedites equitesque in exitium ruamus. Parendo potius, commilitones, quam imperia ducum sciscitando res militares continentur et fortissimus in ipso discrimine exercitus est, qui ante discrimen quietissimus. Vobis arma et animus sit : mihi consilium et virtutis vestræ regimen relinquite. Paucorum culpa fuit, duorum pœna erit. Ceteri abolete memoriam fœdissimæ noctis; nec illas adversus senatum voces ullus usquam exercitus audiat. Caput imperii et decora omnium provinciarum[1] ad pœnam vocare non hercule illi, quos cum maxime Vitellius in nos ciet, Germani audeant. Ulline Italiæ alumni et Romana vere juventus, ad sanguinem et cædem depoposcerint ordinem, cujus splendore et gloria sordes et obscuritatem Vitellianarum partium præstringimus? Nationes aliquas occupavit Vitellius, imaginem quandam exercitus habet; senatus

cavaliers et fantassins confondus, courussent pêle-mêle à leur perte! C'est en exécutant, braves compagnons, plutôt qu'en discutant les ordres de ses chefs, qu'on réussit à la guerre; et l'armée la plus soumise avant le combat est aussi la plus courageuse au moment du danger. Les armes et la vaillance, voilà votre partage; laissez-moi le conseil et le soin de diriger votre ardeur. Peu furent coupables; deux seulement seront punis. Que le reste abolisse à jamais la mémoire d'une nuit déshonorante, et que nulle autre armée ne sache quelles paroles ont été proférées contre le sénat. Dévouer aux supplices un ordre qui est la tête de l'empire, l'élite et l'honneur de toutes les provinces, non, c'est ce que n'oseraient pas même ces Germains que Vitellius soulève aujourd'hui contre nous. Et des enfants de l'Italie, une jeunesse vraiment romaine, demanderaient le sang et le massacre de ce corps glorieux dont la splendeur, illustrant notre cause, fait honte à l'obscure abjection du parti de Vitellius! Ce rebelle a surpris quelques nations, il a une apparence d'armée; mais le sénat est avec

hinc pedites equitesque	*que* par-suite fantassins et cavaliers
ruamus confusi	nous nous-élancions confondus
in exitium.	à *notre* perte.
Res militares, commilitones,	Les choses de-la-guerre, compagnons-d'armes,
continentur potius	sont contenues (consistent) plutôt
parendo	dans *le* obéir
quam sciscitando	que dans *le* questionner
imperia ducum,	sur les ordres des chefs,
et exercitus est fortissimus	et l'armée est la plus brave
in discrimine ipso,	dans le danger même,
qui quietissimus	laquelle *est* la plus calme
ante discrimen.	avant le danger.
Arma et animus	Que les armes et le courage
sit vobis:	soit (soient) à vous :
relinquite mihi consilium	laissez-moi la délibération
et regimen vestræ virtutis.	et la direction de votre valeur.
Culpa fuit paucorum,	La faute a été de peu,
pœna erit duorum.	le châtiment sera de deux.
Ceteri abolete memoriam	*Vous* les autres effacez le souvenir
noctis fœdissimæ;	d'une nuit très-honteuse;
nec ullus exercitus usquam	ni qu'aucune armée quelque-part
audiat illas voces	n'entende *parler de* ces paroles
adversus senatum.	contre le sénat.
Illi Germani,	Ces Germains,
quos Vitellius ciet in nos	que Vitellius soulève contre nous
cum maxime,	maintenant précisément,
non audeant hercule	n'oseraient pas par Hercule
vocare ad pœnam	appeler au châtiment
caput imperii	la tête de l'empire
et decora	et les illustrations
omnium provinciarum.	de toutes les provinces.
Ulline alumni Italiæ,	Est-ce-qu'aucuns nourrissons de l'Italie
et juventus vere Romana	et une jeunesse vraiment romaine
depoposcerint	auraient-demandé
ad sanguinem et cædem	pour le sang et le carnage
ordinem	un ordre
splendore et gloria cujus	par la splendeur et la gloire duquel
præstringimus	nous éblouissons
sordes et obscuritatem	la bassesse et l'obscurité
partium Vitellianarum?	du parti vitellien?
Vitellius occupavit	Vitellius a surpris
aliquas nationes;	quelques nations;
habet	il a
quandam imaginem exercitus;	une certaine apparence d'armée;

nobiscum est : sic fit ut hinc res publica, inde hostes rei publicæ constiterint. Quid? vos pulcherrimam hanc urbem domibus et tectis et congestu lapidum stare creditis? Muta ista et inanima intercidere ac reparari promiscua sunt : æternitas rerum et pax gentium et mea cum vestra salus incolumitate senatus firmatur. Hunc auspicato a parente et conditore Urbis nostræ institutum et a regibus usque ad principes continuum et immortalem, sicut a majoribus accepimus, sic posteris tradamus; nam ut ex vobis senatores, ita ex senatoribus principes nascuntur. »

LXXXV. Et oratio *apta*[1] ad perstringendos mulcendosque militum animos et severitatis modus (neque enim in plures quam in duos animadverti jusserat) grate accepta, compositique ad præsens qui coerceri non poterant. Non

nous, et par cela même la république est de ce côté, de l'autre ses ennemis. Pensez-vous que cette reine des cités consiste dans un assemblage de toits et de maisons, dans un amas de pierres? Ces ouvrages muets et inanimés périssent chaque jour, et chaque jour on les relève. L'éternité de l'empire, la paix de l'univers, mon salut et le vôtre, dépendent de la conservation du sénat. Institué sous les auspices des dieux par le père et le fondateur de Rome, il a duré florissant et immortel depuis les rois jusqu'aux Césars : transmettons-le à nos descendants tel que nous l'avons reçu de nos ancêtres. Car, si c'est de vos rangs que sortent les sénateurs, c'est du sénat que sortent les princes. »

LXXXV. Ce discours d'une autorité douce et réprimante à la fois, cette modération qui borna les sévérités au châtiment de deux coupables, furent reçus avec faveur, et calmèrent pour le moment des esprits que l'on ne pouvait contraindre. Rome cepen-

senatus est nobiscum :	le sénat est avec-nous :
sic fit ut	par-suite il arrive que
hinc res publica	d'un-côté la chose publique
inde hostes	de-l'-autre les ennemis
rei publicæ	de la chose publique
constiterint.	se sont-placés (se tiennent).
Quid? vos creditis	Quoi? vous pensez-vous
hanc urbem pulcherrimam	cette ville très belle
stare domibus et tectis	consister en maisons et en toits
et congestu lapidum?	et en amas de pierres?
Ista muta et inanima	Ces *objets* muets et inanimés
sunt promiscua	sont indifférents à (peuvent indif-
intercidere	tomber [féremment
ac reparari :	et être relevés :
æternitas rerum	l'éternité des choses (de l'empire)
et pax gentium	et la paix des nations
et mea salus cum vestra	et mon salut avec le vôtre
firmatur	est assuré (sont assurés)
incolumitate senatus.	par la conservation du sénat.
Sicut accepimus	De-même-que nous avons reçu
a majoribus,	de *nos* ancêtres,
sic tradamus	ainsi transmettons
posteris	à *nos* descendants
hunc institutum	ce *sénat* institué
auspicato	sous-d'heureux-auspices
a parente et conditore	par le père et le fondateur.
nostræ Urbis,	de notre ville
et continuum et immortalem	et continu et immortel
a regibus usque ad principes;	des rois jusqu'aux empereurs;
nam ut senatores	car comme les sénateurs
nascuntur ex vobis,	naissent de vous,
principes ex senatoribus.	les princes *naissent* des sénateurs.
LXXXV. Et oratio apta	LXXXV. Et *ce* discours propre
ad animos militum	aux esprits des soldats
perstringendos	devant être saisis
mulcendosque	et devant être adoucis
et modus severitatis	et la modération de la sévérité
(neque enim jusserat	(ni en-effet il *n'*avait ordonné
animadverti in plures	être sévi contre plus
quam in duos)	que contre deux)
accepta grate,	*furent* accueillis avec-plaisir,
quique non poterant	et *ceux* qui ne pouvaient
coerceri	être réprimés
compositi ad præsens.	*furent* apaisés pour le présent.

tamen quies Urbi redierat : strepitus telorum et facies belli. Et, militibus ut nihil in commune turbantibus, ita sparsis per domos occulto habitu et maligna cura in omnes quos nobilitas aut opes aut aliqua insignis claritudo rumoribus objecerat, Vitellianos quoque milites venisse in Urbem ad studia partium noscenda plerique credebant; unde plena omnia suspicionum et vix secreta domuum sine formidine. Sed plurimum trepidationis in publico, ut quemque nuntium fama attulisset, animum vultumque conversis, ne diffidere dubiis ac parum gaudere prosperis viderentur. Coacto vero in curiam senatu arduus rerum omnium modus, ne contumax silentium, ne suspecta libertas; et privato Othoni nuper atque eadem dicenti[1] nota adulatio. Igitur versare sen-

dant n'était pas redevenue tranquille : le bruit des armes en bannissait le repos, et l'on voyait partout l'image de la guerre. Les soldats réunis n'excitaient plus de tumulte public; mais épars et déguisés, ils pénétraient dans les maisons, affectant un intérêt perfide pour ceux que leur noblesse, leur opulence, ou quelque éclatante distinction, avait exposés aux discours de la malignité. On crut même que des soldats de Vitellius s'étaient glissés dans Rome pour étudier l'esprit des différents partis. Aussi tout était plein de défiances, et le foyer domestique était à peine un asile contre la crainte. Mais c'est en public que la terreur était à son comble. A chaque nouvelle qu'apportait la renommée, on composait son esprit et son visage, de peur de laisser voir ou trop d'inquiétude si elle était fâcheuse, ou trop peu de joie si elle était bonne. Surtout dans les assemblées du sénat, rien de plus difficile que de ménager tellement sa conduite que le silence ne parût pas hostile et la liberté séditieuse. Quant à la flatterie, Othon, naguère homme privé et flatteur lui-même, en connaissait le mensonge. On retournait donc ses pensées, on les tourmentait de mille

Quies tamen
non redierat Urbi:
strepitus telorum,
et facies belli.
Et, ut militibus
turbantibus nihil
in commune,
ita sparsis
per domos
habitu occulto
et cura maligna
in omnes quos nobilitas
aut opes
aut aliqua claritudo insignis
objecerat rumoribus,
plerique credebant
milites quoque Vitellianos
venisse in Urbem
ad studia partium
noscenda;
unde omnia
plena suspicionum
et vix
secreta domuum
sine formidine.
Sed plurimum trepidationis
in publico,
conversis
animum vultumque,
ut fama attulisset
quemque nuntium,
ne viderentur
diffidere dubiis
ac gaudere parum prosperis.
Senatu vero
coacto in curiam,
modus omnium rerum
arduus,
ne silentium contumax,
ne libertas suspecta;
et adulatio nota
Othoni nuper privato
atque dicenti eadem.
Igitur versare sententias

Le calme cependant
n'était pas revenu à la ville :
le bruit des armes [*tout.*
et l'aspect de la guerre *étaient par-*
D'ailleurs, d'un côté les soldats
ne troublant rien (n'excitant aucun
en commun, [trouble)
d'autre part étant répandus
dans les maisons
sous un costume qui *les* cachait
et avec un souci malveillant
contre tous *ceux* que leur noblesse
ou *leurs* richesses
ou quelque illustration éclatante
avait exposés aux rumeurs,
la plupart croyaient
des soldats mêmes vitelliens
être venu dans la ville
pour les dispositions des parties
devant être étudiées;
d'-où toutes choses
pleines de soupçons
et à-peine
les intérieurs des familles
sans crainte.
Mais le plus de trouble
était dans le public,
tous étant changés
d'esprit et de visage, [porté
selon-que la renommée avait ap-
chaque nouvelle,
de-peur-qu'ils ne parussent
se-défier des choses douteuses,
et se-réjouir trop-peu des prospères
Le sénat d'autre part
étant rassemblé dans la curie,
la mesure de (en) toutes choses
était difficile, [belle,
de-peur-que le silence ne *fût* re-
que la liberté ne *fût* suspecte ;
en-outre la flatterie *était* connue
à Othon naguère particulier
et disant les mêmes *flatteries.*
Donc retourner *leurs* pensées

tentias et huc atque illuc torquere, hostem ac parricidam Vitellium vocantes, providentissimus quisque vulgaribus conviciis, quidam vera probra jacere, in clamore tamen et ubi plurimæ voces, aut tumultus verborum sibi ipsi obstrepentes.

LXXXVI. Prodigia insuper terrebant diversis auctoribus vulgata : in vestibulo Capitolii omissas habenas bigæ, cui Victoria institerat, erupisse cella Junonis majorem humana speciem, statuam divi Julii in insula Tiberini amnis sereno et immoto die ab occidente in orientem conversam[1], prolocutum in Etruria bovem, insolitos animalium partus, et plura alia rudibus seculis etiam in pace observata, quæ nunc tantum in metu audiuntur. Sed præcipuus et cum præsenti exitio etiam futuri pavor subita inundatione Tiberis, qui immenso auctu proruto ponte sublicio ac

manières pour appeler Vitellius ennemi et parricide. Les plus prudents se bornaient à des invectives communes : quelques-uns hasardaient d'injurieuses vérités, mais parmi les clameurs de cent voix confuses, ou avec une volubilité bruyante qui couvrait leurs propres paroles.

LXXXVI. Des prodiges dont les récits venaient de sources diverses, redoublaient encore les alarmes. Dans le vestibule du Capitole, la Victoire laissa échapper, dit-on, les rênes de son char. Un fantôme d'une taille plus qu'humaine sortit tout à coup du sanctuaire de Junon ; la statue de Jules César, placée dans l'île du Tibre, se trouva tournée, par un temps calme et serein, d'occident en orient ; un bœuf parla dans l'Étrurie ; plusieurs animaux engendrèrent des monstres. J'omets beaucoup d'autres merveilles, observées en pleine paix dans les siècles grossiers, et dont on n'entend parler maintenant que dans les temps d'alarmes. Mais un phénomène plus terrible et qui, à la peur de l'avenir, ajoutait le mal présent, fut le subit débordement du Tibre. Le fleuve, accru sans mesure, rompit le pont Sublicius, et, arrêté par cette masse de débris, il

et torquere huc atque illuc,
vocantes Vitellium
hostem ac parricidam,
quisque providentissimus
conviciis vulgaribus,
quidam jacere
vera probra,
tamen
in clamore
et ubi voces
plurimæ,
sibi obstrepentes ipsi
aut tumultus verborum.

et *les* tourner ici et là,
appelant Vitellius
ennemi et parricide,
chacun très-prévoyant
avec des injures banales,
quelques-uns lancer
de réels reproches-infamants,
toutefois
dans le cri (au milieu des cris)
et là où les voix
sont les plus nombreuses, [même s
ou se couvrant-par-le-bruit eux-
dans la confusion des paroles.

LXXXVI. Insuper prodigia
vulgata auctoribus diversis
terrebant :
in vestibulo Capitolii
habenas bigæ,
cui Victoria institerat,
omissas,
speciem majorem
humana
erupisse cella Junonis,
statuam divi Julii
in insula amnis Tiberini
conversam ab occidente
in orientem
die sereno et immoto,
bovem prolocutum
in Etruria,
partus animalium insolitos,
et plura alia
observata etiam in pace
seculis rudibus,
quæ nunc
audiuntur
tantum in metu.
Sed pavor præcipuus
et cum exitio præsenti
etiam futuri
Tiberis
subita inundatione,
qui ponte sublicio
proruto auctu immenso

LXXXVI. En-outre des prodiges
répandus par des auteurs divers
effrayaient :
dans le vestibule du Capitole
les rênes du char-à-deux-chevaux
sur lequel la Victoire était montée,
avoir été lâchées,
un fantôme plus grand
qu'un *fantôme* humain [non,
s'-être élancé du sanctuaire de Ju-
une statue du divin Jules
dans l'île du fleuve *du* Tibre
avoir été tournée de l'occident
vers l'orient
par un jour serein et calme,
un bœuf *avoir* parlé
en Étrurie, [ordinaires,
des enfantements d'animaux extra-
et plusieurs autres *phénomènes*
observés même dans la paix
dans les siècles grossiers,
qui maintenant
sont entendus (racontés)
seulement dans la crainte.
Mais le sujet-de-peur principal
et avec la ruine présente [venir
sujet de peur même de (pour) l'a-
fut le Tibre
par une inondation subite,
qui le pont de-bois [énorme
ayant été renversé par une crue

strage obstantis molis refusus, non modo jacentia et plana urbis loca, sed secura ejus modi casuum implevit; rapti e publico plerique, plures in tabernis et cubilibus intercepti. Fames in vulgus inopia quæstus et penuria alimentorum. Corrupta stagnantibus aquis insularum fundamenta, dein remeante flumine dilapsa. Utque primum vacuus a periculo animus fuit, id ipsum, quod paranti expeditionem Othoni campus Martius et via Flaminia iter belli esset obstructum, a fortuitis vel naturalibus causis in prodigium et omen imminentium cladium vertebatur.

LXXXVII. Otho lustrata urbe et expensis belli consiliis, quando Pœninæ Cottiæque Alpes et ceteri Galliarum aditus Vitellianis exercitibus claudebantur, Narbonensem Galliam

franchit ses rives et inonda non seulement les parties basses de la ville, mais les quartiers où l'on redoutait le moins un pareil fléau. Beaucoup de malheureux furent surpris dans les rues et entraînés; plus encore furent submergés dans leurs boutiques ou dans leurs lits. La famine se répandit parmi le peuple, causée par le défaut de commerce et la disette des vivres. Des maisons, dont le séjour des eaux avait ruiné les fondements, tombèrent quand le fleuve se retira. Dès que le péril eut cessé de préoccuper les esprits, on remarqua que, dans un moment où Othon se préparait à la guerre, le champ de Mars et la voie Flaminia, qui étaient son chemin pour entrer en campagne, lui avaient été fermés; et cet effet d'une cause fortuite ou naturelle parut un prodige, avant-coureur des revers qui le menaçaient.

LXXXVII. Après avoir purifié la ville et délibéré sur la conduite de la guerre, Othon, voyant les Alpes Pennines et Cottiennes, et les autres passages d'Italie en Gaule, fermés par les troupes de Vitellius, résolut d'attaquer la province narbonnaise. Il avait une

ac refusus strage	et refoulés par l'abatis (les débris)
molis obstantis,	de *cette* masse s'opposant *à son*
implevit non modo	remplit non seulement [*cours.*
loca urbis	les endroits de la ville
jacentia et plana,	unis et plats,
sed secura	mais *ceux qui étaient* sans-crainte
casuum ejus modi :	d'accidents de cette sorte ;
plerique rapti	beaucoup *furent* enlevés
e publico,	de *la voie* publique,
plures intercepti	plus *furent* surpris
in tabernis	dans *leurs* boutiques
et cubilibus.	et (ou) dans *leurs* lits. [titude
Fames in vulgus	La famine *se répandit* dans la mul-
inopia quæstus	par le défaut de gain
et penuria alimentorum.	et la pénurie d'aliments.
Fundamenta insularum	Des fondations d'ilôts-de-maisons
corrupta	*furent* gâtées (minées)
aquis stagnantibus,	par les eaux stagnantes,
dein dilapsa	puis tombèrent-en-ruines
flumine remeante.	le fleuve retournant *dans son lit.*
Utque primum	Et dès-que pour-la-première-fois
animus fuit vacuus	l'esprit fut dégagé
a periculo,	du péril,
id ipsum,	cette *circonstance* même,
quod campus Martius	que le champ de-Mars
et via Flaminia	et la voie Flaminiene
iter belli	chemin de (pour aller à) la guerre
esset obstructum	avait été obstrué [tion,
Othoni paranti expeditionem,	pour Othon préparant une expédi-
vertebatur a causis	était détourné de causes
fortuitis vel naturalibus	fortuites ou naturelles
in prodigium et omen	en prodige et en présage
cladium imminentium.	de désastres imminents.
LXXXVII. Otho	LXXXVII. Othon
urbe lustrata	la ville ayant été purifiée
et consiliis belli	et les plans de guerre
expensis,	ayant été pesés,
quando Alpes	vu-que les Alpes
Pœninæ Cottiæque	Pennines et Cottiennes
et ceteri aditus Galliarum	et les autres avenues des Gaules
claudebantur	étaient fermées
exercitibus Vitellianis,	par les armées vitelliennes,
statuit aggredi	résolut d'attaquer
Galliam Narbonensem	la Gaule narbonnaise

aggredi statuit classe valida et partibus fida, quod reliquos cæsorum ad pontem Mulvium et sævitia Galbæ in custodia habitos in numeros legionis composuerat, facta et ceteris spe honoratioris in posterum militiæ. Addidit classi urbanas cohortes et plerosque e prætorianis, vires et robur exercitus atque ipsis ducibus consilium et custodes. Summa expeditionis Antonio Novello, Suedio Clementi primipilaribus, Æmilio Pacensi, cui ademptum a Galba tribunatum reddiderat, permissa. Curam navium Moschus libertus retinebat ad observandam honestiorum fidem [immutatus[1]]. Peditum equitumque copiis Suetonius Paulinus, Marius Celsus, Annius Gallus rectores designati. Sed plurima fides Licinio Proculo prætorii præfecto. Is urbanæ militiæ impiger, bellorum insolens, auctoritatem Paulini,

bonne flotte, et il s'était assuré de sa fidélité en tirant des prisons où la cruauté de Galba les avait retenus les soldats de marine échappés au massacre du pont Milvius, et en formant avec ces débris le cadre d'une légion. En même temps, il avait donné aux autres l'espoir de parvenir plus tard à un service plus honoré. Avec les troupes navales, il embarqua les cohortes urbaines et un grand nombre de prétoriens qui devaient être le nerf et la force de l'armée, les conseillers et les surveillants des généraux mêmes. La conduite de l'expédition fut confiée aux primipilaires Antonius Novellus et Suédius Clémens, et au tribun Émilius Pacensis, destitué par Galba, rétabli par Othon. L'affranchi Moscus conserva l'intendance de la flotte, avec une inspection secrète sur des hommes plus honorables que lui. Quant à l'armée de terre, Suétonius Paulinus, Marius Celsus et Annius Gallus furent désignés pour la commander. Mais l'homme de confiance était Licinius Proculus, préfet du prétoire. A Rome officier vigilant, à la guerre chef sans expérience. Proculus accusait tour à tour le crédit de

classe valida	*sa* flotte *étant* forte
et fida partibus,	et fidèle à *son* parti,
quod composuerat	par-ce-qu'il avait réuni
in numeros legionis	en cadres de légion
reliquos cæsorum	les restes des *soldats* égorgés
ad pontem Mulvium	auprès du pont Milvius
et habitos in custodia	et tenus en prison
sævitia Galbæ,	par la cruauté de Galba,
spe facta	l'espoir ayant été fait (donné)
et ceteris	aussi aux autres
in posterum	pour l'avenir
militiæ honoratioris.	d'un service plus-honoré.
Addidit classi	Il ajouta à la flotte
cohortes urbanas	les cohortes urbaines
et plerosque e prætorianis,	et la plupart des prétoriens,
vires et robur exercitus	forces et vigueur de l'armée
atque consilium et custodes	et conseil et gardes
ducibus ipsis.	pour les généraux eux-mêmes.
Summa	La direction-suprême
expeditionis	de l'expédition
permissa Antonio Novello,	*fut* confiée à Antonius Novellus,
Suedio Clementi	*et* à Suédius Clémens,
primipilaribus,	primipilaires,
Æmilio Pacensi	à Émilius Pacensis
cui reddiderat tribunatum	à qui il avait rendu le tribunat
ademptum a Galba.	enlevé par Galba.
Libertus Moscus retinebat	L'affranchi Moscus conservait
curam navium,	le soin des navires,
immutatus,	non-changé,
ad fidem	pour la fidélité
honestiorum	de *gens* plus honorables *que lui*,
observandam.	devant être surveillée.
Suetonius Paulinus	Suétonius Paulinus
Marius Celsus, Annius Gallus	Marius Celsus, Annius Gallus
designati rectores	*furent* désignés *comme* directeurs
copiis peditum	aux troupes des fantassins
equitumque.	et des cavaliers.
Sed plurima fides	Mais la-plus-grande confiance *était*
Licinio Proculo	en Licinius Proculus
præfecto prætorii.	préfet du prétoire.
Is impiger militiæ urbanæ,	Celui-ci actif dans le service urbain,
insolens bellorum,	sans-habitude des guerres,
criminando	accusant
auctoritatem Paulini,	l'autorité de Paulinus,

vigorem Celsi, maturitatem Galli, ut cuique erat, criminando, quod facillimum factu est, pravus et callidus bonos et modestos anteibat.

LXXXVIII. Sepositus per eos dies Cornelius Dolabella in coloniam Aquinatem[1], neque arta custodia neque obscura, nullum ob crimen, sed vetusto nomine et propinquitate Galbæ monstratus. Multos e magistratibus, magnam consularium partem Otho, non participes aut ministros bello, sed comitum specie secum expedire jubet, in quis et Lucium Vitellium eodem quo ceteros cultu, nec ut imperatoris fratrem nec ut hostis. Igitur motæ urbis curæ : nullus ordo metu aut periculo vacuus. Primores senatus ætate invalida et longa pace desides, segnis et oblita bellorum nobilitas, ignarus militiæ eques, quanto magis occultare et abdere pavorem nitebantur, manifestius pavidi. Nec deerant e

Suétonius, la vigueur de Celsus, la maturité de Gallus, et, en faisant un crime à chacun de ses avantages, il obtenait le facile triomphe de la méchanceté adroite sur la vertu modeste.

LXXXVIII. En ce même temps, Cornélius Dolabella fut confiné dans la colonie d'Aquinum et soumis à une surveillance qui n'était ni étroite ni déguisée. On ne trouvait aucun reproche à lui faire; mais l'ancienneté de son nom et sa parenté avec Galba le désignaient aux soupçons. Othon donna ordre à beaucoup de magistrats, à une grande partie des consulaires, de se tenir prêts à le suivre, non pour partager les périls ou les soins de la guerre, mais sous le seul prétexte de l'accompagner. De ce nombre était L. Vitellius : Othon fut le même pour lui que pour les autres, sans le traiter comme le frère ni d'un empereur ni d'un ennemi. Cependant les alarmes redoublèrent dans Rome : nul ordre qui fût à l'abri de la crainte ou du péril. Les premiers du sénat étaient affaiblis par l'âge et engourdis par une longue paix; la noblesse avait désappris la guerre au sein de l'oisiveté; les chevaliers ne l'avaient jamais sue; chacun s'efforçait de cacher et de renfermer sa frayeur, et leurs efforts ne faisaient que la trahir. Ce n'est pas

vigorem Celsi,
maturitatem Galli,
ut erat
cuique,
pravus et callidus
anteibat bonos et modestos,
quod est facillimum factu.

LXXXVIII. Per eos dies
Cornelius Dolabella sepositus
in coloniam Aquinatem.
custodia neque arta
neque obscura,
ob nullum crimen,
sed monstratus nomine vetusto
et propinquitate Galbæ.
Otho jubet
multos e magistratibus,
magnam partem consularium
expedire secum,
non participes
aut ministros bello,
sed specie
comitum,
in quis
et Lucium Vitellium,
eodem cultu
quo ceteros,
nec ut fratrem imperatoris
nec ut hostis.
Igitur curæ urbis
motæ:
nullus ordo vacuus
metu aut periculo.
Primores senatus
ætate invalida
et desides longa pace,
nobilitas segnis
et oblita bellorum
eques ignarus militiæ,
pavidi manifestius,
quanto nitebantur magis
occultare
et abdere pavorem.
Nec deerant

la vigueur de Celsus,
la maturité de Gallus,
selon-qu'*une de ces qualités* était
à chacun,
pervers et rusé [modestes,
prenait-le-pas-sur les bons et les
chose qui est très-facile à faire.

LXXXVIII. Pendant ces jours-là
Cornélius Dolabella *fut* relégué
dans la colonie aquinate,
avec une surveillance ni étroite
ni obscure,
pour nul grief,
mais désigné par *son* nom ancien
et par la parenté de Galba.
Othon ordonne
beaucoup des magistrats,
une grande partie des consulaires
partir avec-lui,
non *comme* prenant-part
ou agents pour la guerre,
mais sous le prétexte (le titre)
de compagnons,
parmi lesquels
aussi Lucius Vitellius,
avec le même traitement-honorable
que tous-les-autres, [reur
et-non comme le frère d'un empe-
ni comme *celui* d'un ennemi.
Donc les soucis de la ville
furent excités:
nul ordre n'*était* exempt
de crainte ou de péril.
Les premiers du sénat
d'un âge affaibli
et engourdis par une longue paix,
la noblesse oisive
et ayant oublié les guerres,
le chevalier ignorant du service,
étaient effrayés plus visiblement,
d'autant qu'ils s'-efforçaient plus
de cacher
et de dissimuler *leur* frayeur.
Ni *des gens* ne manquaient

contrario qui ambitione stolida conspicua arma, insignes equos, quidam luxuriosos apparatus conviviorum et irritamenta libidinum ut instrumentum belli mercarentur. Sapientibus quietis et rei publicæ cura; levissimus quisque et futuri improvidus spe vana tumens; multi afflicta fide in pace anxii[1], turbatis rebus alacres et per incerta tutissimi.

LXXXIX. Sed vulgus et magnitudine nimia communium curarum expers populus sentire paulatim belli mala, conversa in militum usum omni pecunia, intentis alimentorum pretiis, quæ motu Vindicis haud perinde plebem attriverant, secura tum urbe et provinciali bello, quod inter legiones Galliasque velut externum fuit. Nam ex quo divus Augustus res Cæsarum composuit, procul et in unius sollicitudinem aut decus populus Romanus bellaverat : sub Tiberio et Gaio

qu'on n'en vît au contraire, qui, par une folle vanité, achetaient de belles armes et de superbes chevaux, ou composaient leur équipage de guerre de tout l'attirail d'une table somptueuse et d'un luxe corrupteur. Les sages songeaient au repos et à la république; les esprits légers et imprévoyants s'enivraient de vaines espérances; une foule de gens ruinés, inquiets pendant la paix, se réjouissaient du désordre et trouvaient leur sûreté parmi les hasards.

LXXXIX. Du reste, la multitude et la partie du peuple étrangère aux soucis trop relevés de la politique, commençaient à ressentir les maux de la guerre. Les besoins de l'armée absorbaient tout l'argent; le prix des vivres était augmenté : deux fléaux que la révolte de Vindex n'avait pas fait éprouver au même point. Car alors Rome demeura tranquille, et la querelle, engagée aux extrémités d'une province, entre les légions et les Gaules, semblait une guerre étrangère. En effet, depuis que l'empereur Auguste eut affermi le pouvoir des Césars, le peuple romain n'avait livré que des combats lointains, sujets pour un seul d'inquiétude et de gloire : sous Tibère et sous Gaïus, les malheurs de la paix frap-

e contrario
qui ambitione stolida
mercarentur arma conspicua,
equos insignes,
quidam apparatus luxuriosos
conviviorum
et irritamenta libidinum
ut instrumentum belli.
Cura quietis et rei publicæ
sapientibus ;
quisque levissimus
et improvidus futuri
tumens vana spe ;
multi anxii in pace
fide afflicta,
alacres
rebus turbatis
et tutissimi per incerta.

LXXXIX. Sed vulgus
et populus expers
curarum communium
magnitudine nimia
sentire paulatim
mala belli,
omni pecunia conversa
in usum militum,
pretiis alimentorum
intentis,
quæ motu Vindicis
haud attriverant perinde
populum
urbe tum secura
et bello provinciali,
quod fuit inter
legiones Galliasque
velut externum,
Nam ex quo divus Augustus
composuit
res Cæsarum,
populus Romanus
bellaverat procul
et in sollicitudinem
aut decus unius :
sub Tiberio et Gaio

au contraire
qui par une ostentation sotte [bles,
achetaient des armes remarqua-
des chevaux insignes, [tueux
quelques-uns des appareils somp-
de festins
et des stimulants des passions
comme un attirail de guerre.
Le souci du repos et de la chose
était aux sages; [publique
chacun très-léger
et imprévoyant de l'avenir
était gonflé d'un vain espoir ;
beaucoup inquiets dans la paix
leur crédit étant ruiné,
étaient joyeux
les choses étant troublées [titudes.
et très-en-sûreté parmi les incer-

LXXXIX. Mais la multitude
et le peuple étranger
aux soucis communs (publics)
à-cause-de *leur* grandeur excessive
sentir peu-à-peu
les maux de la guerre,
tout l'argent étant tourné
à l'usage des soldats,
les prix des vivres
étant augmentés, [Vindex
maux qui lors du mouvement de
n'avaient pas accablé de-même
le peuple,
la ville *étant* alors tranquille
et la guerre *étant* provinciale,
laquelle eut-lieu entre
les légions et les Gaules
comme *une guerre* étrangère.
Car depuis que le divin Auguste
eut organisé
les affaires (l'empire) des Césars,
le peuple romain
avait fait-la-guerre au-loin
et pour le souci
ou l'honneur d'un seul :
sous Tibère et Gaïus

tantum pacis adversa *ad* rem publicam pertinuere[1]; Scriboniani contra Claudium incepta simul audita et coercita; Nero nuntiis magis et rumoribus quam armis depulsus. Tum legiones classesque et, quod raro alias, prætorianus urbanusque miles in aciem deducti; Oriens Occidensque et quicquid utrinque virium est a tergo, si ducibus aliis bellatum foret, longo bello materia. Fuere qui proficiscenti Othoni moras religionemque nondum conditorum ancilium[2] afferrent; aspernatus est omnem cunctationem ut Neroni quoque exitiosam : et Cæcina jam Alpes transgressus exstimulabat.

XC. Pridie Idus Martias, commendata patribus republica, reliquias Neronianarum sectionum[3] nondum in fiscum conversas revocatis ab exsilio concessit, justissimum donum et in speciem magnificum, sed festinata jam pridem exac-

pèrent seuls le public. L'entreprise de Scribonianus contre Claude était réprimée avant qu'on en sût la nouvelle. De simples messages, des bruits populaires, plutôt que les armes, renversèrent Néron. Mais ici les légions, les flottes, et, ce qui était presque sans exemple, les cohortes du prétoire et de la ville menées aux batailles, l'Orient et l'Occident apparaissant en seconde ligne avec toutes leurs forces, offraient, si l'on eût combattu sous d'autres chefs, la matière d'une longue guerre. Lorsque Othon voulut partir, quelques-uns lui opposèrent un scrupule religieux : les anciles n'étaient pas encore replacés dans le sanctuaire. Il rejeta tous les délais, comme ayant déjà causé la perte de Néron. Cécina d'ailleurs, arrivé en deçà des Alpes, l'aiguillonnait puissamment.

XC. La veille des ides de mars, après avoir recommandé la république au sénat, il abandonna aux citoyens rappelés de l'exil ce qui n'était pas encore entré dans l'épargne sur les biens repris aux donataires de Néron : présent des plus justes et en apparence des plus magnifiques, mais stérile en effet, tant on avait depuis

tantum adversa pacis
pertinuere ad rempubiicam :
incepta Scriboniani
contra Claudium
audita et coercita simul;
Nero depulsus
nuntiis et rumoribus
magis quam armis.
Tum legiones classesque
et, quod raro
alias,
miles prætorianus urbanusque
deducti in aciem,
Oriens Occidensque
et quicquid est virium
utrimque,
a tergo,
materia longo bello,
si bellatum foret
aliis ducibus.
Fuere qui afferrent
Othoni proficiscenti
moras religionemque
ancilium
nondum conditorum;
aspernatus est
omnem cunctationem,
ut exitiosam
quoque Neroni :
et Cæcina
transgressus jam Alpes
exstimulabat.

XC. Pridie idus Martias,
republica commendata
patribus,
concessit
revocatis ab exilio
reliquias sectionum
Neronianarum
nondum conversas in fiscum,
donum justissimum
et magnificum in speciem,
sed sterili usu,
exactione festinata

seulement les malheurs de la paix
s'-étendirent jusqu'à la république :
les tentatives de Scribonianus
contre Claude [même-temps;
furent apprises et réprimées en-
Néron *fut* renversé
par des nouvelles et des rumeurs
plus que par les armes.
Alors les légions et les flottes
et, *ce* qui *arrive* rarement
en-d'autres-circonstances,
le soldat prétorien et urbain
furent menés à la bataille,
l'Orient et l'Occident
et tout-ce-qui est de forces
de-l'un-et-l'autre-côté [gne),
étaient en arrière (en seconde li-
matière pour une longue guerre,
si la-guerre-avait-été-faite
par d'autres chefs.
Il *y en* eut qui apportaient
à Othon partant
des-motifs-de-retard et le scrupule
des boucliers-sacrés
non-encore enfermés;
il repoussa
toute hésitation,
comme *ayant été* funeste
aussi à Néron :
et Cécina
ayant passé déjà les Alpes
*l'*aiguillonnait.

XC. La veille des ides de-Mars,
la république ayant été recom-
aux sénateurs [mandée
il abandonna
aux *citoyens* rappelés de l'exil
les restes des confiscations
de-Néron [fisc,
non-encore tournées (portées) au
don très-juste
et magnifique en apparence,
mais stérile dans l'usage,
la perception ayant été hâtée

tione usu sterili. Mox vocata contione majestatem urbis et consensum populi ac senatus pro se attollens, adversum Vitellianas partes modeste disseruit, inscitiam potius legionum quam audaciam increpans, nulla Vitellii mentione, sive ipsius ea moderatio, seu scriptor orationis sibi metuens contumeliis in Vitellium abstinuit, quando, ut in consiliis militæ Suetonio Paulino et Mario Celso, ita in rebus urbanis Galeri Tracheli ingenio Othonem uti credebatur; et erant qui genus ipsum orandi noscerent, crebro fori usu celebre et ad implendas populi aures latum et sonans. Clamor voccsque vulgi ex more adulandi nimiæ et falsæ : quasi dictatorem Cæsarem aut imperatorem Augustum prosequerentur, ita studiis votisque certabant, nec metu aut

longtemps pressé les restitutions. Ensuite il convoqua le peuple; et, après avoir exalté la majesté de Rome et le consentement du sénat et du peuple romain déclarés pour sa cause, il discourut avec ménagement du parti contraire, accusant l'ignorance plutôt que l'audace des légions; du reste, sans nommer Vitellius, soit modération de sa part, soit que l'auteur de la harangue se fût interdit toute invective par crainte pour lui-même. Car si, en matière de guerre, Othon prenait conseil de Suétonius et de Celsus, il passait aussi pour emprunter les talents de Galérius Trachélus dans les affaires civiles. On crut même reconnaître sa manière pompeuse, retentissante, faite pour emplir l'oreille, qu'un fréquent exercice du barreau avait rendue célèbre. Les acclamations du peuple, inspirées par la flatterie, en eurent l'exagération et la fausseté. Le dictateur César et l'empereur Auguste n'auraient pas excité un plus bruyant concert d'applaudissements et de vœux. Et ce n'était ni crainte ni amour : une émulation de servitude

jam pridem.
Mox contione vocata
attollens majestatem urbis
et consensum
populi ac senatus
pro se,
disseruit modeste
adversum partes Vitellianas,
increpans inscitiam
potius quam audaciam
legionum,
nulla mentione Vitellii,
sive ea moderatio
ipsius,
seu scriptor orationis
metuens sibi
abstinuit contumeliis
in Vitellium,
quando, ut credebatur
Othonem uti
in consiliis militiæ
Suetonio Paulino
et Mario Celso,
ita
in rebus urbanis
ingenio Galeri Tracheli;
et erant qui
noscerent
genus ipsum orandi,
celebre usu crebro
fori,
et latum
ad aures populi
impiendas
et sonans.
Clamor vocesque vulgi
nimiæ et falsæ
ex more adulandi:
certabant ita
studiis votisque
quasi prosequerentur
dictatorem Cæsarem
aut imperatorem Augustum,
nec metu aut amore,

depuis longtemps.
Puis l'assemblée ayant été convo- [quée
exaltant la majesté de la ville
et le consentement
du peuple et du sénat
pour lui (en sa faveur),
il discourut avec-modération
contre le parti vitellien,
accusant l'ignorance
plutôt que l'audace
des légions,
sans aucune mention de Vitellius,
soit-que ce *fût* modération
de lui-même,
soit-que l'auteur de la harangue
craignant pour lui-même
se-fût abstenu d'outrages
contre Vitellius,
vu-que, de-même-qu'il était cru
Othon se servir
dans les conseils de la guerre
de Suétonius Paulinus
et de Marius Celsus,
ainsi *il était cru se servir*
dans les affaires urbaines
du talent de Galérius Trachélus;
et *des gens* étaient qui
reconnaissaient
sa manière même de parler,
célèbre par une pratique fréquente
du barreau,
et abondante
pour les oreilles du peuple
devant être remplies
et retentissante.
La clameur et les paroles de la foule
furent excessives et fausses
selon la coutume de flatter (de la
ils luttaient ainsi [flatterie) :
d'empressements et de vœux,
comme-s'ils escortaient
le dictateur César
ou l'empereur Auguste,
ni par crainte ou par amour,

amore, sed ex libidine servitii : ut in familiis, privata cuique stimulatio et vile jam decus publicum. Profectus Otho quietem urbis curasque imperii Salvio Titiano fratri permisit.

LIBER II

I. Struebat jam fortuna in diversa parte terrarum initia causasque imperio, quod varia sorte lætum rei publicæ aut atrox, ipsis principibus prosperum vel exitio[1] fuit. Titus Vespasianus e Judæa, incolumi adhuc Galba, missus a patre causam profectionis officium erga principem et maturam petendis honoribus juventam ferebat, sed vulgus fingendi avidum disperserat accitum in adoptionem. Materia sermonibus senium et orbitas principis et intemperantia civitatis, donec unus eligatur, multos destinandi. Augebat famam ipsius Titi ingenium quantæcumque fortunæ capax,

éveillait, comme dans les troupes d'esclaves, toutes les bassesses privées ; pour l'honneur public, on n'y songeait plus. Othon en partant confia le repos de la ville et les soins de l'empire à Salvius Titianus, son frère.

LIVRE II

I. Déjà la fortune jetait dans une autre partie du monde les fondements d'une domination nouvelle qui, dans la variété de ses destins, fit la joie ou la terreur de Rome, le bonheur ou la perte des princes qui l'exercèrent. Galba vivait encore lorsque Titus Vespasianus partit de Judée par l'ordre de son père. Le but avoué de son voyage était de féliciter le prince et de briguer les honneurs pour lesquels son âge était mûr. Mais le vulgaire, avide de conjectures, le disait appelé pour une illustre adoption. Ces bruits avaient leur source dans la vieillesse d'un empereur sans enfants, et dans l'empressement de la voix publique à nommer, pour un seul choix à faire, une foule de candidats. Tout concourait à désigner Titus, un génie au niveau de la plus haute fortune, les grâces

sed ex libidine servitii :
ut in familiis,
stimulatio privata
cuique,
et decus publicum
jam vile.
Otho profectus
permisit fratri
Salvio Titianio
quietem urbis
curasque imperii.

mais par passion de servitude :
comme dans les troupes-d'esclaves,
un stimulant particulier
était à chacun,
et l'honneur public
alors de-nul-prix.
Othon parti
confia à *son* frère
Salvius Titianus
le repos de la ville
et les soins de l'empire.

LIVRE II

I. Jam fortuna struebat
in parte diversa terrarum
initia causasque
imperio,
quod sorte varia
fuit lætum aut atrox
rei publicæ,
prosperum vel exitio
principibus ipsis.
Titius Vespasianus
missus e Judæa a patre,
Galba adhuc incolumi,
ferebat causam profectionis
officium erga principem
et juventam maturam
honoribus petendis,
sed vulgus
avidum fingendi
disperserat
accitum in adoptionem.
Senium et orbitas
principis
et intemperantia civitatis
destinandi multos,
donec unus eligatur,
materia sermonibus.
Ingenium Titi
capax fortunæ
quantæcumque

I. Déjà la fortune disposait
dans une partie éloignée des terres
des commencements et des causes
pour une domination,
laquelle par un sort varié
fut heureuse ou terrible
pour la chose publique,
prospère ou à perte
pour les princes eux-mêmes.
Titus Vespasianus
envoyé de Judée par *son* père,
Galba *étant* encore sauf, [part
alléguait *comme* cause de *son* dé-
le devoir envers le prince
et *sa* jeunesse mûre [cherchés,
pour les honneurs devant être re-
mais la multitude
avide d'inventer
avait répandu *le bruit* [tion.
lui avoir été appelé pour l'adop-
La vieillesse et le manque-d'-enfants
du prince
et le désir-immodéré de la cité
d'*en* désigner plusieurs,
jusqu'à-ce-qu'un-seul soit choisi,
était matière à bruits.
Le génie de Titus
capable-de-porter une fortune
quelque-grande-qu'elle-fût

decor oris cum quadam majestate, prosperæ Vespasiani res, præsaga responsa, et inclinatis ad credendum animis loco ominum etiam fortuita. Ubi Corinthi, Achaiæ urbe, certos nuntios accepit de interitu Galbæ (et aderant qui arma Vitellii bellumque affirmarent), anxius animo, paucis amicorum adhibitis, cuncta utrinque perlustrat : si pergeret in urbem, nullam officii gratiam in alterius honorem suscepti, ac se Vitellio sive Othoni obsidem fore; sin rediret, offensam haud dubiam victoris, sed incerta adhuc victoria et concedente in partes patre filium excusatum; sin Vespasianus rem publicam susciperet, obliviscendum offensarum de bello agitantibus.

II. His ac talibus inter spem metumque jactatum spes

du visage relevées par un certain air de grandeur, les exploits de Vespasien, des réponses prophétiques, et mille faits indifférents qui tiennent lieu d'oracles à la crédulité prévenue. Ce fut à Corinthe, en Achaïe, qu'il apprit avec certitude la mort de Galba. Quelques-uns même annonçaient comme indubitable le soulèvement de Vitellius et la guerre. Incertain de ce qu'il ferait, il assembla quelques amis et balança avec eux les conseils opposés : « S'il allait à Rome, on ne lui saurait nul gré d'un hommage apporté pour un autre, et lui-même deviendrait l'otage ou de Vitellius ou d'Othon. S'il retournait sur ses pas, il offensait infailliblement le vainqueur. Mais la victoire était encore indécise, et le père, en se déclarant pour un parti, porterait avec lui l'excuse de son fils. Que si Vespasien prenait l'empire pour lui-même, une offense n'était rien quand on songeait à la guerre. »

II. Dans ce combat de crainte et d'espérance, l'espérance l'em-

augebat
famam ipsius,
decor oris
cum quadam majestate,
res prosperæ
Vespasiani,
responsa præsaga,
et etiam fortuita
loco ominum
animis inclinatis
ad credendum.
Ubi accepit Corinthi,
urbe Achaiæ,
nuntios certos
de interitu Galbæ
(et aderant qui affirmarent
arma Vitellii
bellumque),
anxius animo,
paucis amicorum adhibitis,
perlustrat cuncta
utrinque :
si pergeret in urbem,
nullam gratiam
officii suscepti
in honorem alterius,
ac se fore obsidem
Vitellio sive Othoni;
sin rediret,
offensam victoris
haud dubiam,
sed victoria
adhuc incerta
et patre concedente
in partes
filium excusatum;
sin Vespasianus
susciperet rem publicam,
obliviscendum offensarum
agitantibus de bello.
II. Spes vicit
jactatum his
ac talibus
inter spem metumque.

augmentait
la réputation de lui-même,
ainsi que la beauté du visage
avec une certaine majesté,
et les affaires prospères
de Vespasien,
et des réponses prophétiques,
et même des choses fortuites
en-guise de présages
les esprits étant inclinés
à croire.
Dès-qu'il eut reçu à Corinthe,
ville d'Achaïe,
des nouvelles certaines
sur la mort de Galba [maient
(et il *y* avait-là *des gens* qui affir-
les armes (la prise d'armes) de Vi-
et la guerre), [tellius
inquiet par l'esprit,
peu d'amis ayant été appelés,
il parcourt (examine) toutes *les ré-*
dans-les-deux sens : [*solutions*
s'il poursuivait *son voyage* à Rome,
aucun gré *ne devoir être*
d'un devoir entrepris
en l'honneur d'un autre,
et soi devoir être otage
à Vitellius ou à Othon;
si-au-contraire il retournait,
le mécontentement du vainqueur
ne *devoir* pas *être* douteux,
mais la victoire
étant encore incertaine
et le père passant
dans un parti
le fils *devoir être* excusé;
si-au-contraire Vespasien
se-chargeait-de la chose publique,
être à oublier les mécontentements
pour *ceux* songeant à la guerre.
II. L'espérance vainquit
lui ballotté par ces *motifs*
et par d'*autres* tels
entre la crainte et l'espérance.

vicit. Fuerunt qui accensum desiderio Berenices reginæ vertisse iter crederent; neque abhorrebat a Berenice juvenilis animus, sed gerendis rebus nullum ex eo impedimentum. Lætam voluptatibus adulescentiam egit, suo quam patris imperio moderatior. Igitur oram Achaiæ et Asiæ ac læva maris prævectus, Rhodum et Cyprum insulas, inde Suriam audentioribus spatiis[1] petebat. Atque illum cupido incessit adeundi visendique templum Paphiæ Veneris, inclutum per indigenas advenasque. Haud fuerit longum initia religionis, templi ritum[2], formam deæ (neque enim alibi sic habetur) paucis disserere.

III. Conditorem templi regem Aerian vetus memoria, quidam ipsius deæ nomen id perhibent. Fama recentior tradit a Cinyra sacratum templum deamque ipsam con-

porta. Plusieurs attribuèrent son retour en Orient à un désir extrême de revoir Bérénice. Il est certain que son jeune cœur n'était pas insensible aux attraits de cette reine; mais sa passion ne le détournait pas de soins plus importants. Il permit à sa jeunesse les amusements de la volupté, plus retenu pendant son règne que sous celui de son père. Titus côtoya donc la Grèce et l'Asie, et, laissant à gauche la mer qui en baigne les rivages, il cingla par des routes plus hardies de l'île de Rhodes vers celle de Chypre, et de là en Syrie. A Chypre il fut curieux de visiter le temple de la Vénus de Paphos, célèbre par le concours des indigènes et des étrangers. Je ferai sur l'origine de ce culte, les cérémonies du temple, la forme de la déesse, qui n'est nulle part ainsi représentée, une courte digression.

III. Le fondateur du temple fut, suivant la tradition la plus ancienne, le roi Aérias; nom que quelques-uns prétendent au contraire être celui de la déesse. Une opinion plus moderne est que le temple fut consacré par Cinyras, au lieu même où aborda Vénus

Fuerunt qui crederent
vertisse iter
accensum desiderio
reginæ Berenices,
neque animus juvenilis
abhorrebat a Berenice,
sed nullum impedimentum
ex eo
rebus gerendis.
Egit adulescentiam
lætam voluptatibus,
moderatior suo imperio
quam patris.
Igitur prævectus
oram Achaiæ et Asiæ
ac læva maris,
petebat insulas
Rhodum et Cyprum,
inde Suriam
spatiis audentioribus.
Atque cupido
adeundi visendique
templum
Veneris Paphiæ
inclutum
per indigenas advenasque
incessit illum.
Haud fuerit longum
disserere paucis,
initia religionis,
ritum templi,
formam deæ
(neque enim
habetur sic alibi).

III. Vetus memoria
regem Aerian
conditorem templi,
quidam perhibent
id nomen
deæ ipsius.
Fama recentior tradit
templum sacratum
a Cinyra
deamque ipsam

Il *y en* eut qui croyaient
lui avoir changé de route
enflammé par le regret
de la reine Bérénice,
ni *son* cœur jeune
n'était-éloigné de Bérénice,
mais aucun obstacle
ne survint de ce *fait* [nistrées.
pour les choses devant être admi-
Il passa une jeunesse
joyeuse par les plaisirs,
plus retenu dans son règne
que *dans celui* de *son* père.
Donc ayant côtoyé
la côte d'Achaïe et d'Asie
et les *parties* à-gauche de la mer,
il gagnait les îles
de Rhodes et *de* Chypre,
puis la Syrie
par des distances plus hardies.
Et le désir
d'aller-vers et de visiter
le temple
de la Vénus paphienne
célèbre
parmi les indigènes et les étrangers
s'-empara de lui.
Il n'aurait pas été long
de discourir en peu *de mots*
sur les origines du culte,
le rite (les cérémonies) du temple,
la forme de la déesse
(ni en-effet
elle *n'*est représentée ainsi ailleurs).

III. Une ancienne tradition
rapporte le roi Aérias
être le fondateur du temple,
quelques-uns rapportent
ce nom *être celui*
de la déesse elle-même.
Un bruit plus récent transmet
le temple *avoir été* consacré
par Cinyras
et la déesse elle-même

ceptam mari huc appulsam; sed scientiam artemque haruspicum accitam et Cilicem Tamiram intulisse, atque ita pactum, ut familiæ utriusque posteri[1] cærimoniis præsiderent. Mox, ne honore nullo regium genus peregrinam stirpem antecelleret, ipsa quam intulerant scientia hospites cessere : tantum Cinyrades sacerdos consulitur. Hostiæ, ut quisque vovit, sed mares deliguntur; certissima fides hædorum fibris. Sanguinem aræ obfundere vetitum : precibus et igne puro[2] altaria adolentur, nec ullis imbribus quanquam in aperto[3] madescunt. Simulacrum deæ non effigie humana, continuus orbis latiore initio tenuem in ambitum metæ modo exsurgens; sed ratio in obscuro.

IV. Titus spectata opulentia donisque regum quæque

après que la mer l'eut conçue. On ajoute que la science des aruspices et les secrets de cet art y vinrent du dehors, apportés par le Cilicien Tamiras, et qu'il fut réglé que les descendants de ces deux familles présideraient de concert à tous les soins du culte. Bientôt, pour qu'il ne manquât à la maison royale aucune prééminence sur une race étrangère, les nouveaux venus renoncèrent à la science qu'ils avaient apportée, et le prêtre que l'on consulte est toujours un descendant de Cinyras. Toute victime est reçue, pourvu qu'elle soit mâle. C'est aux entrailles des chevreaux qu'on a le plus de confiance. Il est défendu d'ensanglanter les autels; des prières et un feu pur sont tout ce qu'on y offre, et, quoiqu'en plein air, jamais la pluie ne les a mouillés. La déesse n'est point représentée sous la figure humaine; c'est un bloc circulaire qui, s'élevant en cône, diminue graduellement de la base au sommet. La raison de cette forme est ignorée.

IV. Après avoir contemplé la richesse du temple, les offrandes

conceptam mari
appulsam huc;
sed scientiam
artemque haruspicum
accitam,
et Cilicem Tamiram
intulisse,
atque pactum ita,
ut posteri
utriusque familiæ
præsiderent cærimoniis.
Mox, ne genus regium
antecelleret
nullo honore
stirpem peregrinam,
hospites cessere
scientia ipsa
quam intulerant :
tantum sacerdos
Cinyrades
consulitur.
Hostiæ,
ut quisque vovit,
sed mares deliguntur;
fides certissima
fibris hædorum.
Vetitum
obfundere aræ sanguinem;
altaria adolentur
precibus et igne puro,
nec madescunt
ullis imbribus
quanquam in aperto.
Simulacrum deæ
non effigie humana,
orbis continuus
initio latiore
exsurgens modo metæ
in ambitum tenuem;
sed ratio
in obscuro.
IV. Titus
opulentia spectata
donisque regum

ayant été conçue par la mer
avoir été poussée là;
mais la science
et l'art des aruspices
avoir été amenés *du dehors*,
et le Cilicien Tamiras
les avoir introduits,
et *avoir été* convenu ainsi,
que les descendants
de l'une-et-l'autre famille
présidassent aux cérémonies.
Puis, de-peur-que la race royale
ne précédât *pas*
par aucun (par tout) honneur
une souche (une famille) étrangère,
les hôtes cédèrent
la science même
qu'ils avaient apportée.
seulement le prêtre
descendant-de-Cinyras
est consulté.
Les victimes *sont*,
selon-que chacun *les* a vouées,
mais les mâles sont choisis;
la confiance la plus sûre [vreaux.
est aux (dans les) fibres des che-
Il est défendu
de verser-sur l'autel du sang;
les autels sont chargés (honorés)
par les prières et un feu pur,
et-ne s'-humectent
par aucunes pluies
quoique à découvert.
Le simulacre de la déesse
n'est pas de forme humaine,
c'est un rond continu
d'une base plus large [mide
s'élevant à la manière d'une pyra-
en un cercle mince;
mais la raison *de cette forme*
est restée dans l'obscurité.
IV. Titus
la richesse ayant été contemplée
ainsi-que les offrandes des rois

alia lætum antiquitatibus Græcorum genus incertæ vetustati affingit, de navigatione primum consulit. Postquam pandi viam et mare prosperum accepit, de se per ambages interrogat cæsis compluribus hostiis. Sostratus (sacerdoti id nomen erat) ubi læta et congruentia exta magnisque consultis annuere deam videt, pauca in præsens et solita respondens, petito secreto futura aperit. Titus aucto animo ad patrem pervectus suspensis provinciarum et exercituum mentibus ingens rerum fiducia accessit.

Profligaverat bellum Judæicum Vespasianus, oppugnatione Hierosolymorum reliqua, duro magis et arduo opere ob ingenium montis et pervicaciam superstitionis, quam quo satis virium obsessis ad tolerandas necessitates superesset. Tres, ut supra memoravimus, ipsi Vespasiano legiones erant, exercitæ bello; quattuor Mucianus obtinebat in

des rois, et toutes ces antiquités que la vanité des Grecs fait remonter à des époques inconnues, Titus consulta d'abord sur sa navigation. Quand il eut appris que la route s'ouvrait devant lui et que la mer était propice, il sacrifia un grand nombre de victimes, et fit sur lui-même des questions enveloppées. Sostrate (c'était le nom du prêtre), voyant un accord parfait des signes les plus heureux, et sûr que la déesse avait pour agréable cette haute consultation, répond en peu de mots et dans le style ordinaire, puis il demande un entretien secret et déroule le tableau de l'avenir. Titus, plein d'un courage nouveau, rejoignit son père, et, dans un moment où l'esprit des armées et des provinces était en suspens, il jeta dans la balance des affaires tout le poids de sa propre confiance.

Vespasien avait amené à son terme la guerre de Judée; il ne restait plus qu'à forcer Jérusalem, rude et pénible entreprise, à cause de sa situation escarpée et de son fanatisme opiniâtre; car d'ailleurs les assiégés n'avaient plus contre le fer et la faim que de faibles ressources. J'ai déjà dit que Vespasien avait trois légions, aguerries par les combats. Mucien en commandait quatre et ne

quæque alia genus Græcorum
lætum antiquitatibus
affingit vetustati incertæ,
consulit primum
de navigatione.
Postquam accepit
viam pandi
et mare prosperum,
interrogat de se
per ambages
compluribus hostiis cæsis.
Ubi Sostratus
(id erat nomen sacerdoti)
videt exta læta
et congruentia
deamque annuere
magnis consultis,
respondens in præsens
pauca
et solita,
secreto
petito
aperit futura.
Titus animo aucto
pervectus ad patrem
accessit
ingens fiducia rerum
mentibus suspensis
provinciarum et exercituum.
Vespasianus profligaverat
bellum Judæïcum,
oppugnatione Hierosolymorum
reliqua,
opere duro et arduo
magis ob ingenium montis
et pervicaciam superstitionis,
quam quo satis virium
superesset obsessis
ad necessitates tolerandas,
Tres legiones erant,
ut memoravimus supra,
Vespasiano ipsi,
exercitæ bello;
Mucianus obtinebat quattuor

et les autres choses que la race des
qui-se-plaît aux antiquités [Grecs
attribue à une ancienneté incertai-
consulte d'abord [ne,
au-sujet-de la navigation.
Après-qu'il eut appris
la route être ouverte
et la mer *être* propice,
il interroge sur lui-même
par des détours [molées.
plusieurs victimes ayant été im-
Dès-que Sostrate
(c'était le nom au prêtre)
voit les entrailles favorables
et s'-accordant [ment
et la déesse donner-son-assenti-
à de grands projets,
répondant pour le moment
des choses peu-nombreuses
et habituelles,
un *entretien* secret
ayant été demandé [turs.
il *lui* découvre les *événements* fu-
Titus *son* courage s'-étant accru
ayant été porté vers *son* père
s'-ajouta [dans les choses
comme grand sujet-de-confiance
pour les esprits en-suspens
des provinces et des armées.
Vespasien avait terminé
la guerre judaïque,
le siège de Jérusalem
restant,
opération dure et ardue
plus par la nature de la montagne
et l'opiniâtreté de la superstition
que parce-que assez de forces
restait aux assiégés
pour les besoins à supporter.
Trois légions étaient, [haut,
comme nous *l'*avons rapporté plus-
à Vespasien lui-même,
exercées par la guerre;
Mucien *en* commandait quatre

pace, sed æmulatio et proximi exercitus gloria depulerat segnitiam, quantumque illis roboris discrimina et labor, tantum his vigoris addiderat integra quies et inexperti belli amor[1]. Auxilia utrique cohortium alarumque et classes regesque ac nomen dispari fama celebre.

V. Vespasianus acer militiæ anteire agmen, locum castris capere, noctu diuque consilio ac, si res posceret, manu hostibus obniti, cibo fortuito, veste habituque vix a gregario milite discrepans; prorsus, si avaritia abesset antiquis ducibus par. Mucianum e contrario magnificentia et opes et cuncta privatum modum supergressa extollebant; aptior sermone dispositu provisuque civilium rerum peritus : egregium principatus temperamentum, si demptis

faisait pas la guerre; mais l'émulation et la gloire de l'armée voisine les avaient sauvées de la mollesse, et autant les soldats de Vespasien s'étaient endurcis parmi les dangers et les travaux, autant les autres avaient acquis de cette vigueur que donnent le repos et le désir de faire la guerre pour la première fois. Les deux généraux avaient chacun de leur côté des auxiliaires, infanterie et cavalerie, des flottes, des rois, et à des titres divers un nom également célèbre.

V. Vespasien était un guerrier infatigable, toujours le premier dans les marches, choisissant lui-même les campements, opposant nuit et jour à l'ennemi ou sa prudence ou son bras, content de la plus vile nourriture, et dans ses vêtements et son extérieur se distinguant à peine du simple légionnaire, enfin, à l'avarice près, comparable aux capitaines de l'ancienne république. Mucien faisait voir des mœurs tout opposées. Un air de grandeur et d'opulence, un faste au-dessus de la condition privée, rehaussaient l'éclat de son rang. Plus adroit dans son langage, il excellait à disposer les ressorts et à préparer le succès des affaires civiles. Otez à chacun

in pace,
sed æmulatio
et gloria exercitus proximi
depulerat segnitiam,
quantumque discrimina
et labor
roboris illis,
tantum quies integra
et amor belli inexperti
addiderat vigoris
his.
Auxilia cohortium
alarumque
et classes regesque
ac nomen celebre
fama dispari
utrique.

V. Vespasianus
acer militiæ
anteire agmen,
capere locum
castris,
obniti hostibus
noctu diuque consilio.
ac, si res posceret,
manu,
cibo fortuito,
discrepans vix
a gregario milite
veste habituque,
prorsus, par antiquis ducibus,
si avaritia abesset.
E contrario
magnificentia et opes
et cuncta supergressa
modum privatum
extoliebant Mucianum;
aptior sermone,
peritus
rerum civilium
dispositu
provisuque :
egregium temperamentum
principatus,

en paix,
mais l'émulation
et la gloire de l'armée voisine
avait (avaient) chassé la mollesse,
et autant les périls
et la fatigue
avaient ajouté de force à ceux-là,
autant un repos non-entamé
et le désir de la guerre non-éprouvée
avait (avaient) ajouté de vigueur
à ceux-ci.
Des secours de cohortes
et d'escadrons
et des flottes et des rois
et un nom célèbre
par une renommée différente
étaient à-l'un-et-à-l'autre.

V. Vespasien
actif dans le service-militaire
marcher-à-la-tête de l'armée,
choisir l'emplacement
pour le camp,
s'-opposer aux ennemis
nuit et jour par le conseil,
et, si la circonstance *le* demandait,
par le bras,
content d'une nourriture fortuite,
différant à peine
du simple soldat
par le vêtement et l'extérieur,
enfin, égal aux anciens capitaines,
si l'avarice était-absente.
Au contraire
la magnificence et les richesses
et tout ayant dépassé
la mesure privée (d'un particulier)
rehaussaient Mucien;
il était plus apte par (à) la parole,
habile-dans
les choses civiles
par le talent-d'-organisation
et par la prévoyance :
remarquable mélange [cières),
du principat (des qualités prin-

utriusque vitiis solæ virtutes miscerentur. Ceterum hic Suriæ, ille Judææ præpositus, vicinis provinciarum administrationibus invidia discordes, exitu demum Neronis positis odiis in medium consuluere, primum per amicos, dein præcipua concordiæ fides Titus prava certamina communi utilitate aboleverat, natura atque arte compositus alliciendis etiam Muciani moribus. Tribuni centurionesque et vulgus militum industria, licentia, per virtutes, per voluptates, ut cuique ingenium, adsciscebantur.

VI. Antequam Titus adventaret, sacramentum Othonis acceperat uterque exercitus, pernicibus, ut assolet, nuntiis et tarda mole civilis belli, quod longa concordia quietus Oriens tunc primum parabat. Namque olim validissima inter se civium arma in Italia Galliave viribus Occidentis

d'eux ses vices, et réunissez leurs vertus, de cet heureux mélange sortirait un prince accompli. Gouverneur l'un de Syrie, l'autre de Judée, et divisés par la jalousie, effet de ce voisinage politique, ils se rapprochèrent à la mort de Néron et concertèrent leurs démarches. Ce fut d'abord par l'entremise de quelques amis; ensuite Titus, le principal lien de leur foi mutuelle, fit céder à l'intérêt commun de fâcheuses rivalités : esprit conciliateur que la nature et l'art avaient doué de séductions irrésistibles pour Mucien lui-même; quant aux tribuns, aux centurions, aux soldats, il attirait diversement les différents caractères : régularité, licence, vertus, plaisirs, tout en lui concourait à gagner les cœurs.

VI. Avant le retour de Titus, les deux armées avaient prêté serment d'obéissance à Othon. De pareils ordres arrivent toujours avec rapidité, et les apprêts d'une guerre civile entraînent des lenteurs. C'était la première dont l'Orient, longtemps soumis et paisible, méditât le dessein. Jusqu'alors les plus formidables chocs de Romains contre Romains avaient commencé en Italie ou en Gaule, avec les forces de l'Occident. Pompée, Cassius, Brutus et

si vitiis utriusque
demptis
virtutes solæ miscerentur.
Ceterum hic præpositus Suriæ,
ille Judææ,
discordes invidia
administrationibus vicinis
provinciarum,
exitu demum Neronis
odiis positis
consuluere in medium
primum per amicos,
dein Titus
fides præcipua concordiæ
aboleverat utilitate communi
certamina prava,
compositus
natura atque arte
moribus etiam Muciani
alliciendis.
Tribuni centurionesque
et vulgus militum
adsciscebantur
industria, licentia,
per virtutes, per voluptates,
ut ingenium cuique.

VI. Antequam Titus
adventaret,
uterque exercitus
acceperat
sacramentum Othonis,
nuntiis pernicibus,
ut assolet,
et mole belli civilis
tarda,
quod Oriens
quietus longa concordia
parabat tunc primum.
Namque olim
arma validissima
civium inter se
cœpta in Italia
Galliave
viribus Occidentis;

si les vices de-l'un-et-l'autre
ayant été ôtés [blées
les vertus seules étaient rassem-
D'ailleurs celui-ci étant préposé à
celui-là à la Judée, [la Syrie
divisés par la jalousie [nes
à-cause-des administrations voisi-
de provinces,
à la mort seulement de Néron
leurs haines ayant été déposées
ils délibérèrent en commun
d'abord par des amis,
puis Titus
garantie principale de concorde
avait effacé par l'intérêt général
des rivalités mauvaises,
ayant été préparé
par la nature et par l'art
au caractère même de Mucien
devant être séduit.
Les tribuns et les centurions
et la multitude des soldats
étaient appelés *à lui* (gagnés)
par *son* activité, *sa* licence,
par ses vertus, *ses* voluptés, [cun.
selon-que le caractère *était* à cha-

VI. Avant-que Titus
arrivât,
l'une-et-l'autre armée
avait accepté
le serment d' (à) Othon,
les nouvelles *étant* rapides,
comme il est-coutume,
et la masse de la guerre civile
étant lente *à soulever*,
laquelle *guerre* l'Orient
paisible par une longue concorde
préparait alors pour-la première-
Car autrefois [fois.
les armes (les prises d'armes) les
des citoyens entre eux [plus fortes
avaient été commencées en Italie
ou en Gaule
avec les forces de l'Occident;

cœpta; et Pompeio, Cassio, Bruto, Antonio, quos omnes trans mare secutum est civile bellum, haud prosperi exitus fuerant, auditique sæpius in Suria Judæaque Cæsares quam inspecti. Nulla seditio legionum, tantum adversus Parthos minæ, vario eventu; et, proximo civili bello[1], turbatis aliis inconcussa ibi pax, dein fides erga Galbam. Mox, ut Othonem ac Vitellium scelestis armis res Romanas raptum ire vulgatum est, ne penes ceteros imperii præmia, penes ipsos tantum servitii necessitas esset, fremere miles et vires suas circumspicere : septem legiones statim et cum ingentibus auxiliis Suria Judæaque, inde continua Ægyptus duæque legiones, hinc Cappadocia Pontusque et quicquid castrorum Armeniis prætenditur[2], Asia et ceteræ provinciæ nec virorum inopes et pecunia opulentæ, quantum insu-

Antoine, que la guerre suivit au delà des mers, y eurent tous une fin malheureuse. La Syrie et la Judée connaissaient plus le nom des Césars que leur personne. Nul mouvement séditieux parmi les légions; pour toute guerre, des menaces contre les Parthes, suivies de succès partagés; dans les derniers troubles, une paix profonde quoique tout le reste s'émût, et sous Galba, une invariable fidélité. Mais quand on sut que Vitellius et Othon recouraient à des armes sacrilèges pour s'arracher l'empire, le soldat frémit à l'idée de voir en d'autres mains les profits de la domination, et de n'avoir pour sa part que l'esclavage à subir, et il commença dès ce moment à compter ses forces. Sept légions s'offraient d'abord, et avec elles les nombreuses milices de Judée et de Syrie; immédiatement après venait l'Égypte avec deux légions; d'un autre côté la Cappadoce, le Pont et tous les camps dont l'Arménie est bordée; ensuite l'Asie et les provinces voisines, où les hommes ne manquaient pas et l'argent abondait : puis tout ce que la mer enferme

et exitus haud prosperi
fuerant Pompeio,
Cassio, Bruto, Antonio,
quos omnes
bellum civile secutum est
trans mare,
Cæsaresque
auditi
in Suria Judæaque
sæpius quam inspecti.
Nulla seditio legionum,
tantum minæ
adversus Parthos,
eventu vario;
et, proximo bello civili,
aliis turbatis
ibi pax inconcussa,
dein fides erga Galbam.
Mox, ut vulgatum est,
Othonem ac Vitellium
ire raptum res Romanas
armis scelestis,
miles fremere
et circumspicere suas vires,
ne præmia
imperii
penes ceteros,
necessitas servitii
esset penes ipsos tantum:
septem legiones
statim
et Suria Judæaque
cum ingentibus auxiliis,
inde Ægyptus continua
duæque legiones,
hinc Cappadocia
Pontusque
et quicquid castrorum
prætenditur Armeniis,
Asia
et ceteræ provinciæ
nec inopes virorum
et opulentæ pecunia,
quantum insularum

et des fins non heureuses
avaient été à Pompée,
à Cassius, à Brutus, à Antoine,
lesquels tous
la guerre civile suivit
au-delà-de la mer,
et les Césars
avaient été entendus
en Syrie et en Judée
plus souvent que vus.
Nulle sédition des légions,
seulement des menaces
contre les Parthes,
avec un succès varié;
et, dans la dernière guerre civile,
les autres ayant été troublés
là la paix non-ébranlée,
puis fidélité envers Galba.
Puis, quand il eut été publié
Othon et Vitellius
aller saisir les affaires romaines
par des armes criminelles,
le soldat murmurer
et examiner ses forces,
de peur-que les avantages
du pouvoir
ne fussent pour tous-les-autres,
que la nécessité de l'esclavage
ne fût pour eux-mêmes seulement:
sept légions
sur l'heure (sous la main)
et la Syrie et la Judée [liaires,
avec de grandes troupes-auxi-
d'un-côté l'Égypte contiguë
et deux légions,
d'un-autre-côté la Cappadoce
et le Pont
et tout-ce-qui-de camps
est dressé-le-long des Arménies,
l'Asie
et toutes-les-autres provinces
et-non dépourvues d'hommes
et riches en argent,
autant d'îles que

larum mari cingitur, et parando interim bello secundum tutumque ipsum mare.

VII. Non fallebat duces impetus militum, sed bellantibus aliis placuit exspectari : bellorum civilium[1] victores victosque nunquam solida fide coalescere, nec referre, Vitellium an Othonem superstitem fortuna faceret; rebus secundis etiam egregios duces insolescere : discordiam his, ignaviam, luxuriem, et suismet vitiis alterum bello, alterum victoria periturum. Igitur arma in occasionem distulere, Vespasianus Mucianusque nuper, ceteri olim mixtis consiliis, optimus quisque amore rei publicæ; multos dulcedo prædarum stimulabat, alios ambiguæ domi res. Ita boni malique causis diversis, studio pari bellum omnes cupiebant.

VIII. Sub idem tempus Achaïa atque Asia falso exterritæ, velut Nero adventaret, vario super exitu ejus rumore

d'îles; enfin la mer elle-même, qui éloignait la guerre et en secondait les préparatifs.

VII. Cette disposition des soldats n'était pas ignorée des chefs; mais d'autres se faisant la guerre, on trouva bon d'attendre. « Jamais dans les luttes civiles entre vainqueurs ou vaincus l'union ne pouvait être solide, et peu importait qui de Vitellius ou d'Othon la fortune ferait survivre; la prospérité enivrait les plus grands capitaines; et ceux-ci n'avaient pour qualités qu'esprit de discorde, lâcheté, débauche; grâce à leurs vices, ils périraient l'un par la guerre, l'autre par la victoire. » Vespasien et Mucien remirent donc à une occasion favorable la prise d'armes qu'ils résolurent alors et que depuis longtemps leurs amis concertaient, les plus gens de bien par amour de la république, beaucoup par l'attrait du butin, d'autres à cause du dérangement de leurs affaires; car, bons et méchants, pour des motifs différents mais d'une ardeur égale, désiraient tous la guerre.

VIII. Vers la même époque, la Grèce et l'Asie furent épouvantées de la fausse nouvelle que Néron allait arriver. Les récits contra-

cingitur mari,
et mare ipsum
secundum bello
parando interim
tutumque.

VII. Impetus militum
non fallebat duces,
sed aliis bellantibus
placuit exspectari :
victores bellorum civilium
victosque
nunquam coalescere
fide solida,
nec referre
fortuna faceret superstitem
Vitellium an Othonem ;
etiam duces egregios
insolescere
rebus secundis ;
his discordiam,
ignaviam, luxuriem,
et suismet vitiis
alterum periturum bello,
alterum victoria.
Igitur distulere in occasionem
arma,
Vespasianus Mucianusque
consiliis mixtis nuper,
ceteri olim,
quisque optimus
amore rei publicæ ;
dulcedo prædarum
stimulabat multos,
res ambiguæ domi
alios.
Ita boni malique
causis diversis,
omnes cupiebant bellum
studio pari.

VIII. Sub idem tempus
Achaïa atque Asia
exterritæ falso,
velut Nero adventaret,
rumore super exitu ejus

il *en* est ceint par la mer,
et la mer elle-même
favorable pour la guerre [valle
devant être préparée dans-l'inter-
et sûre (offrant protection).

VII. L'ardeur des soldats
n'échappait pas aux chefs,
mais d'autres faisant-la-guerre
il plut être attendu :
les vainqueurs des guerres civiles
et les vaincus
ne jamais se-réunir
par une foi solide,
et-ne-pas importer
si la fortune faisait survivant
Vitellius ou Othon ;
même les chefs remarquables
s'-enorgueillir
par les choses prospères ;
à ceux-ci *être* la discorde,
la lâcheté, la mollesse,
et à-cause-de leurs vices
l'un devoir périr par la guerre,
l'autre par la victoire.
Donc ils différèrent à une occasion
les armes (la prise d'armes),
Vespasien et Mucien, [récemment,
leurs résolutions étant concertées
les autres depuis-longtemps,
chacun le meilleur
par amour de la chose publique ;
la douceur des proies (du butin)
en stimulait beaucoup, [son
des affaires chancelantes à la mai-
en stimulaient d'autres.
Ainsi bons et méchants
par des motifs divers,
tous désiraient la guerre
avec une ardeur égale.

VIII. Vers la même époque
la Grèce et l'Asie
furent effrayées à-tort,
comme-si Néron arrivait,
le bruit sur la fin de lui

eoque pluribus vivere eum fingentibus credentibusque. Ceterorum casus conatusque in contextu operis[1] dicemus : tunc servus e Ponto sive, ut alii tradidere, libertinus ex Italia, citharæ et cantus peritus, unde illi super similitudinem oris pronior ad fallendum fides, adjunctis desertoribus, quos inopia vagos ingentibus promissis corruperat, mare ingreditur; ac vi tempestatum Cythnum insulam detrusus et militum quosdam ex Oriente commeantium adscivit vel abnuentes interfici jussit et spoliatis negotiatoribus mancipiorum valentissimum quemque armavit. Centurionemque Sisennam dextras, concordiæ insignia, Suriaci exercitus nomine ad prætorianos ferentem variis artibus aggressus est, donec Sisenna, clam relicta insula, trepidus et vim metuens aufugeret. Inde late terror; multi ad celebritatem nominis erecti rerum novarum cupidine

dictoires qu'on faisait de sa mort avaient donné lieu au mensonge et à la crédulité de le supposer vivant. Il s'éleva plusieurs imposteurs dont je raconterai dans le cours de cet ouvrage les tentatives et la catastrophe. Celui-ci était un esclave du Pont, ou, selon d'autres, un affranchi d'Italie, habile à chanter et à jouer de la lyre, talent qui, joint à la ressemblance des traits, favorisait le succès de sa fraude. Il prend avec lui des déserteurs errants et sans ressource, qu'il avait séduits par de magnifiques promesses, et se met en mer. Poussé par la tempête dans l'île de Cythnos, il y trouva quelques soldats d'Orient qui venaient en congé; il les enrôle ou, à leur refus, les fait tuer. Il dépouille même les négociants et arme leurs esclaves les plus robustes. Le centurion Sisenna, au nom de l'armée de Syrie, portait aux prétoriens des mains jointes, symbole de concorde : le fourbe essaya sur lui toutes les séductions, jusqu'à ce que Sisenna, quittant secrètement l'île, se fût hâté de fuir dans la crainte qu'on n'en vînt à la force. De là une vaste terreur, accrue par le grand nombre d'esprits mécontents et avides de nouveauté qui se réveillèrent au bruit d'un

vario,	*étant* divers,
eoque pluribus	et par-suite plusieurs
fingentibus credentibusve	feignant ou croyant
eum vivere.	lui vivre. [vrage
Dicemus in contextu operis	Nous dirons dans la suite de l'ou-
casus conatusque	les aventures et les efforts
ceterorum :	de-tous-les-autres :
tunc servus e Ponto,	alors un esclave du Pont,
sive, ut alii tradidere,	ou, comme d'autres *l'*ont transmis,
libertinus ex Italia,	un affranchi d'Italie,
peritus citharæ et cantus,	habile-dans la lyre et le chant,
unde illi	d'où à lui
super similitudinem oris	outre la ressemblance du visage
fides pronior	un témoignage plus favorable
ad fallendum,	pour tromper, [*lui*,
desertoribus adjunctis,	des déserteurs ayant été adjoints *à*
quos vagos inopia	lesquels errants dans le besoin
corruperat	il avait séduits
ingentibus promissis,	par de grandes promesses,
ingreditur mare ;	entre-en (prend la) mer ; [pêtes
ac detrusus vi tempestatum	et poussé par la violence des tem-
insulam Cythnum	dans l'île *de* Cythnos
et adscivit	et il appela *à lui*
quosdam militum	certains d'entre les soldats
commeantium ex Oriente	partant-en-congé d'Orient
vel jussit abnuentes	ou il ordonna *ceux* qui refusaient
interfici	être tués [pouillés
et negotiatoribus spoliatis	et les négociants ayant été dé-
armavit	il arma
quemque mancipiorum	chacun des esclaves
valentissimum.	très robuste. [riés
Aggressusque est artibus variis	Et il attaqua par des moyens va-
centurionem Sisennam	le centurion Sisenna
ferentem ad prætorianos,	qui portait aux prétoriens,
nomine exercitus Suriaci,	au nom de l'armée syrienne,
dextras, insignia concordiæ,	des mains, marques de concorde,
donec Sisenna,	jusqu'à-ce-que Sisenna,
insula relicta clam,	l'île ayant été quittée en-cachette,
aufugeret trepidus	s'-enfuit éperdu
et metuens vim.	et craignant la violence.
Inde terror late;	De-là la terreur au-loin;
multi erecti	beaucoup *furent* éveillés
ad celebritatem nominis	à la célébrité du nom
cupidine rerum novarum	par le désir de choses nouvelles

et odio præsentium. Gliscentem in dies famam fors discussit.

IX. Galatiam ac Pamphyliam provincias Calpurnio Asprenati regendas Galba permiserat. Datæ e classe Misenensi duæ triremes ad prosequendum, cum quibus Cythnum insulam tenuit; nec defuere qui trierarchos nomine Neronis accirent. Is in mæstitiam compositus et fidem suorum quondam militum invocans, ut eum in Suria aut Ægypto sisterent, orabat. Trierarchi, nutantes sem dolo, alloquendos sibi milites et paratis omnium animis reversuros firmaverunt. Sed Asprenati cuncta ex fide nuntiata; cujus cohortatione expugnata navis et interfectus quisquis ille erat. Caput insigne oculis[1] comaque et torvitate vultus in Asiam atque inde Romam pervectum est.

X. In civitate discordi et ob crebras principum mutationes inter libertatem ac licentiam incerta parvæ quoque

nom si fameux. L'imposture s'accréditait chaque jour, quand le hasard en dissipa le prestige.

IX. Calpurnius Asprénas avait été nommé par Galba gouverneur de Galatie et de Pamphylie. Deux trirèmes, détachées de la flotte de Misène pour lui servir d'escorte, arrivèrent avec lui à Cythnos. On ne manqua pas d'appeler les triérarques auprès du prétendu Néron. Celui-ci, avec une douleur affectée, les conjure, par la foi anciennement jurée à leur empereur, de le conduire en Syrie ou en Égypte. Les triérarques, ébranlés ou feignant de l'être, promirent de parler aux soldats et de revenir après avoir disposé les esprits; mais ils rendirent un compte fidèle de tout à Asprénas. Sur l'exhortation de ce chef, le vaisseau fut forcé, et l'aventurier mis à mort sans qu'on s'informât de son nom. Son corps, où les yeux, la chevelure, la férocité du visage, étaient surtout remarquables, fut porté en Asie, puis à Rome.

X. Dans une ville en proie à la discorde, et où le changement réitéré de princes avait rendu la limite indécise entre la licence et

et odio præsentium.
Fors discussit famam
gliscentem in dies.
IX. Galba permiserat
Calpurnio Asprenati
provincias
Galatiam ac Pamphyliam
regendas.
Duæ triremes
e classe Misenensi
datæ ad prosequendum,
cum quibus tenuit
insulam Cythnum;
nec defuere
qui accirent trierarchos
nomine Neronis.
Is compositus in mæstitiam
et invocans fidem
militum quondam suorum,
orabat ut sisterent eum
in Suria aut Ægypto.
Trierarchi,
nutantes sem dolo
firmaverunt milites
alloquendos sibi
et reversuros
animis omnium paratis.
Sed cuncta nuntiata ex fide
Asprenati;
cohortatione cujus
navis expugnata
et ille quisquis erat
interfectus.
Caput insigne
oculis comaque
et torvitate vultus
pervectum est in Asiam
atque inde Romam.
X. In civitate discordi
et incerta inter
libertatem ac licentiam
ob mutationes crebras
principum
res quoque parvæ

et la haine des choses présentes.
Le hasard dissipa une renommée
grandissant *de jours* en jours.
IX. Galba avait confié
à Calpurnius Asprénas
les provinces
de Galatie et *de* Pamphylie
devant être gouvernées.
Deux trirèmes
de la flotte de-Misène [corter,
lui avaient été données pour *l'es-*
avec lesquelles il tint (aborda à)
l'île *de* Cythnos;
et *des gens* ne manquèrent pas
qui appelaient les triérarques
au nom (de la part) de Néron.
Celui-ci arrangé en tristesse
et invoquant la fidélité
de soldats jadis siens,
priait qu'ils déposassent lui
en Syrie ou en Égypte.
Les triérarques,
chancelants ou-bien par ruse
assurèrent les soldats
devoir être harangués par eux
et *soi* devoir revenir [parés
les esprits de tous ayant été pré-
Mais tout *fut* annoncé fidèlement
à Asprénas;
par l'exhortation duquel
le navire *fut* pris-de-force
et celui-là (le faux Néron) quel-
tué. [qu'il-fût
La tête remarquable
par les yeux et la chevelure
et par la férocité du visage
fut portée en Asie
et de-là à Rome.
X. Dans une ville divisée
et incertaine entre
la liberté et la licence
à-cause-des changements fréquents
de princes
des choses même petites

res magnis motibus agebantur. Vibius Crispus, pecunia, potentia, ingenio inter claros magis quam inter bonos, Annium Faustum, equestris ordinis, qui temporibus Neronis delationem factitaverat, ad cognitionem senatus vocabat: nam recenti Galbæ principatu censuerant patres, ut accusatorum causæ noscerentur. Id senatus consultum varie jactatum et, prout potens vel inops reus inciderat, infirmum aut validum, retinebatur adhuc terrori[1]. Sed propria vi Cripsus incubuerat delatorem fratris sui pervertere, traxeratque magnam senatus partem ut indefensum et inauditum dedi ad exitium postularent. Contra apud alios nihil æque reo proderat quam nimia potentia accusatoris : dari tempus, edi crimina, quamvis invisum ac nocentem more tamen audiendum censebant. Et valuere primo, dila-

la liberté, les moindres affaires excitaient de grandes agitations. Vibius Crispus, auquel sa fortune, son crédit, ses talents avaient acquis plus de renommée que d'estime, appelait Annius Faustus, chevalier romain, qui sous Néron faisait le métier de délateur, à se justifier devant le sénat. Car, par un décret rendu sous le règne de Galba, cet ordre avait autorisé les poursuites contre les accusateurs. Ce sénatus-consulte, respecté ou méconnu selon que l'accusé était faible ou puissant, était maintenu pour intimider les délateurs. Crispus ajoutait tout le poids de son crédit, pour accabler le délateur de son frère. Entraînée par lui, une grande partie du sénat demandait que, sans être défendu ni entendu, Faustus fût livré à la mort. Auprès de quelques autres, rien au contraire ne servait mieux l'accusé que le pouvoir excessif de l'accusateur. Ils pensaient qu'il fallait « lui donner du temps, produire les griefs, et, tout odieux et coupable qu'il était, l'entendre cependant par respect pour l'usage ». Ils l'emportèrent d'abord, et le juge-

agebantur	étaient menées
magnis motibus.	avec de grands mouvements.
Vibius Crispus,	Vibius Crispus,
magis inter claros	plutôt entre les illustres [esprit,
pecunia, potentia, ingenio,	par *son* argent, *sa* puissance, *son*
quam inter bonos,	qu'entre les bons
vocabat	appelait
ad cognitionem senatus	à l'enquête du sénat
Annium Faustum,	Annius Faustus,
ordinis equestris,	de l'ordre équestre,
qui temporibus Neronis	qui aux temps de Néron
factitaverat delationem :	avait pratiqué la délation :
nam principatu recenti	car sous le consulat récent
Galbæ	de Galba
patres censuerant	les sénateurs avaient décrété
ut causæ accusatorum	que les causes des accusateurs
noscerentur.	fussent connues (instruites).
Id senatus consultum	Ce sénatus-consulte
jactatum varie,	ballotté en-différents-sens,
et infirmum aut validum,	et faible ou puissant, [tré
prout reus inciderat	selon-qu'un accusé s'-était rencon-
potens vel inops,	puissant ou dénué-de-ressources,
retinebatur adhuc	était conservé encore
terrori.	pour la crainte (pour intimider)
Sed Crispus incubuerat	Mais Crispus s'-était appliqué
vi propria	avec une force particulière
pervertere delatorem	à renverser le délateur
sui fratris,	de *son* frère,
traxeratque	et il avait entraîné
magnam partem senatus	une grande partie du sénat
ut postularent	afin-qu'ils demandassent
indefensum et inauditum	*lui* non-défendu et non-entendu
dedi ad exitium.	être livré à la mort.
Contra apud alios	Au-contraire auprès d'autres
nihil proderat reo	rien ne servait à l'accusé
æque quam	également que (autant que) [teur :
potentia nimia accusatoris :	la puissance excessive de l'accusa-
censebant tempus dari,	ils étaient-d'avis du temps être
crimina edi,	les griefs être produits, [donné
quamvis invisum	*et* l'*accusé* quoique odieux
ac nocentem	et coupable
audiendum tamen	devoir être entendu cependant
more.	selon la tradition.
Et valuere primo,	D'ailleurs ils prévalurent d'abord,

taque in paucos dies cognitio; mox damnatus est Faustus, nequaquam eo assensu civitatis, quem pessimis moribus meruerat: quippe ipsum Crispum easdem accusationes cum præmio exercuisse meminerant, nec pœna criminis, sed ultor displicebat.

XI. Læta interim Othoni principia belli, motis ad imperium ejus e Delmatia Pannoniaque exercitibus. Fuere quattuor legiones, e quibus bina[1] millia præmissa; ipsæ modicis intervallis sequebantur, septima a Galba conscripta, veteranæ[2] undecima ac tertiadecima et præcipui fama quartadecimani rebellione Britanniæ compressa. Addiderat gloriam Nero eligendo[3] ut potissimos, unde longa illis erga Neronem fides et erecta in Othonem studia. Sed quo plus virium ac roboris, e fiducia tarditas inerat. Agmen legionum alæ cohortesque præveniebant. Et ex

ment fut remis à quelques jours plus tard. Faustus fut condamné, mais non avec cet assentiment de l'opinion publique que méritaient ses crimes. On se souvenait que Crispus avait comme lui fait trafic d'accusation, et, sans blâmer la vengeance, on haïssait le vengeur.

XI. Cependant la guerre eut pour Othon de favorables débuts, et les armées de Dalmatie et de Pannonie s'ébranlèrent à son commandement. Les légions étaient au nombre de quatre, sur lesquelles deux mille hommes de chaque légion partirent en avant : elles-mêmes suivaient à de médiocres intervalles. C'étaient la septième, levée par Galba, et trois vieux corps, la onzième, la treizième et la quartorzième, celle-ci fameuse entre les autres pour avoir réprimé le soulèvement de la Bretagne. Néron avait encore rehaussé la gloire de cette légion en l'appelant de préférence à son secours. De là vient qu'elle lui resta longtemps fidèle et embrassa avec chaleur le parti d'Othon. Mais si l'armée était forte et aguerrie, sa confiance en elle-même rendait sa marche plus lente; le gros de chaque légion était précédé de ses cohortes auxiliaires et de sa cavalerie. Les forces parties

cognitioque dilata
in paucos dies;
mox Fabius damnatus est,
nequaquam eo assensu
civitatis
quem meruerat
moribus pessimis:
quippe meminerant
Crispum ipsum exercuisse
easdem accusationes
cum præmio,
nec pœna criminis,
sed ultor displicebat.

XI. Interim
principia belli
læta Othoni,
exercitibus
e Delmatia Pannoniaque
motis ad imperium ejus.
Fuere quattuor legiones
e quibus bina millia
præmissa;
ipsæ sequebantur
modicis intervallis
septima conscripta a Galba,
veteranæ
undecima ac tertiadecima
et quartadecimani
præcipui fama
rebellione Britanniæ
compressa.
Nero addiderat gloriam
eligendo
ut potissimos,
unde longa fides illis
erga Neronem
et studia erecta
in Othonem.
Sed tarditas inerat
e fiducia,
quo plus virium
ac roboris.
Alæ cohortesque
præveniebant agmen legionum.

et l'instruction *fut* différée
à peu de jours;
puis Fabius fut condamné,
nullement avec cet assentiment
de la ville
qu'il avait mérité
par ses mœurs très-mauvaises :
car on se-souvenait
Crispus lui-même avoir exercé
les mêmes accusations
avec récompense,
et-non le châtiment du crime,
mais le vengeur déplaisait.

XI. Cependant
les commencements de la guerre
furent heureux pour Othon,
les armées
de la Dalmatie et de la Pannonie
s'étant soulevées à l'ordre de lui.
Il *y* eut (avait) quatre légions
de chacune desquelles deux mille
furent envoyés-en-avant; [*hommes*
elles-mêmes suivaient
à de médiocres distances,
la septième levée par Galba,
les anciennes
onzième et treizième
et les soldats-de-la-quatorzième
supérieurs par la renommée
la révolte de la Bretagne
ayant été comprimée.
Néron *leur* avait ajouté de la gloire
en *les* choisissant
comme préférables,
d'-où une longue fidélité à eux
à-l'-égard-de Néron
et *leurs* inclinations excitées
pour Othon.
Mais la lenteur était-en *eux*
résultant de la confiance,
par cela que plus de forces
et de vigueur *était en eux.*
Des escadrons et des cohortes
précédaient la marche des légions.

ipsa urbe haud spernenda manus quinque prætoriæ cohortes et equitum vexilla cum legione prima, ac deforme insuper auxilium, duo millia gladiatorum, sed per civilia arma etiam severis ducibus usurpatum. His copiis rector additus Annius Gallus, cum Vestricio Spurinna ad occupandas Padi ripas præmissus, quoniam prima consiliorum frustra ceciderant, transgresso jam Alpes Cæcina, quem sisti intra Gallias posse speraverat. Ipsum Othonem comitabantur speculatorum lecta corpora cum ceteris prætoriis cohortibus, veterani e prætorio, classicorum ingens numerus. Nec illi segne aut corruptum luxu iter, sed lorica ferrea usus et ante signa pedes ire, horridus, incomptus famæque dissimilis.

XII. Blandiebatur cœptis fortuna, possessa per mare et

de Rome n'étaient pas non plus à mépriser. Elles se composaient de cinq cohortes prétoriennes, des vexillaires de la cavalerie avec la première légion, enfin de deux mille gladiateurs; secours humiliant, mais que, dans les guerres civiles, des chefs sévères sur l'honneur n'avaient pas dédaigné. Ces troupes furent mises sous les ordres d'Annius Gallus et de Vestricius Spurinna, et envoyées en avant pour occuper les rives du Pô; car les premiers plans étaient déconcertés par l'arrivée en deçà des Alpes de Cécina, qu'on avait cru pouvoir arrêter dans les Gaules. Othon partit ensuite, accompagné de l'élite des spéculateurs, avec le reste des cohortes prétoriennes, les vétérans du prétoire, et un très grand nombre de soldats de marine. Et sa marche ne fut point celle d'un nonchalant ni d'un voluptueux : vêtu d'une cuirasse de fer, à pied devant les enseignes, son extérieur poudreux et négligé faisait mentir sa renommée.

XII. La fortune souriait à ses entreprises, et sa flotte, après avoir pris possession de la plus grande partie de l'Italie, avait

Et ex urbe ipsa
manus haud spernenda,
quinque cohortes prætoriæ
et vexilla
equitum
cum prima legione,
ac insuper
duo millia gladiatorum,
auxilium deforme,
sed usurpatum
per arma civilia
etiam ducibus severis.
Annius Gallus
additus rector
his copiis,
præmissus
cum Vestricio Spurinna
ad ripas Padi
occupandas,
quoniam prima consiliorum
ceciderant frustra,
Cæcina, quem speraverat
posse sisti
intra Gallias,
transgresso jam Alpes.
Corpora lecta
speculatorum
cum ceteris cohortibus
prætoriis,
veterani e prætorio,
numerus ingens
classicorum
comitabantur Othonem ipsum.
Nec iter illi
segne aut corruptum luxu;
sed usus lorica ferrea
et ire pedes
ante signa,
horridus, incomptus,
dissimilisque famæ.

XII. Fortuna
blandiebatur cœptis,
majore parte Italiæ
possessa

D'ailleurs de la ville même
une troupe non méprisable,
cinq cohortes prétoriennes
et des étendards (des détachements)
de cavaliers
avec la première légion,
et en-outre
deux milliers de gladiateurs,
secours hideux,
mais employé [viles
pendant les armes (les guerres) ci-
même par des chefs sévères.
Annius Gallius
fut donné *comme* directeur
à ces troupes,
envoyé-en-avant
avec Vestricius Spurinna
pour les rives du Pô
devant être occupées, [tions
puisque les premières des résolu-
étaient tombées en-vain,
Cécina, qu'*Othon* avait espéré
pouvoir être arrêté
dans-l'-intérieur des Gaules,
ayant passé déjà les Alpes.
Des corps (des hommes) choisis
de spéculateurs
avec les autres cohortes
prétoriennes,
les vétérans du prétoire,
un nombre considérable
de soldats-de-marine
accompagnaient Othon lui-même.
Ni la marche *ne fut* à lui
lente ou gâtée par la débauche;
mais ayant usé d'une cuirasse de-fer
et marcher piéton (à pied)
devant les étendards,
négligé, non-arrangé
et différent de *sa* renommée

XII. La fortune
favorisait les commencements,
la plus grande partie de l'Italie
ayant été possédée

naves majore Italiæ parte penitus usque ad initium maritimarum Alpium, quibus tentandis aggrediendæque provinciæ Narbonensi Suedium Clementem, Antonium Novellum, Æmilium Pacensem duces dederat. Sed Pacensis per licentiam militum vinctus; Antonio Novello nulla auctoritas; Suedius Clemens ambitioso imperio regebat, ut adversus modestiam disciplinæ corruptus, ita prœliorum avidus. Non Italia adiri nec loca sedesque patriæ videbantur : tanquam externa litora et urbes hostium urere, vastare, rapere, eo atrocius quod nihil usquam provisum adversum metus. Pleni agri, apertæ domus, occursantes domini juxta conjuges et liberos securitate pacis et belli malo circumveniebantur. Maritimas tum Alpes tenebat procurator Marius Maturus. Is concita gente (nec deest

pénétré jusqu'aux Alpes maritimes. Suédius Clémens, Antonius Novellus, Émilius Pacensis, étaient chargés de reconnaître ce pays et d'attaquer la Gaule narbonnaise. Mais Pacensis avait été mis aux fers par les soldats mutinés; Novellus était sans pouvoir; Clémens pliait pour commander, énervant la discipline, et pourtant avide de combats. Ce n'était pas en Italie, au sein de la terre natale, qu'ils semblaient aborder; on eût dit qu'ils attaquaient des rivages étrangers et des villes ennemies, brûlant, ravageant, pillant, avec un succès d'autant plus affreux que nulle part on n'était en garde contre le péril. Les campagnes étaient pleines de richesses, les maisons ouvertes; les propriétaires, suivis de leurs femmes et de leurs enfants, accouraient au devant des troupes avec la sécurité de la paix, et les horreurs de la guerre les enveloppaient tout à coup. Le procurateur Marius Maturus gouvernait alors la province des Alpes maritimes. Il appelle aux armes la

per mare et naves	au-moyen-de la mer et des navires
penitus	à-l'-intérieur
usque ad initium	jusqu'au commencement
Alpium maritimarum,	des Alpes maritimes,
quibus tentandis	pour lesquelles devant être tâtées
provinciæque Narbonensi	et pour la province narbonnaise
aggrediendæ	devant être attaquée
dederat duces	il avait donné *comme* chefs
Suedium Clementem,	Suédius Clémens,
Antonium Novellum,	Antonius Novellus,
Æmilium Pacensem.	Émilius Pacensis.
Sed Pacensis vinctus	Mais Pacensis *fut* enchaîné
per licentiam	par-suite-de l'indiscipline
militum;	des soldats;
nulla auctoritas	nulle autorité *n'était*
Antonio Novello;	à Antonius Novellus;
Suedius Clemens regebat	Suédius Clémens gouvernait
imperio	avec un commandement
ambitioso,	qui-cherchait-à-plaire,
ut corruptus	de-même-que corrompu
adversus modestiam disciplinæ,	à-l'égard-de la retenue de la discipline,
ita avidus prœliorum.	de-même avide de combats.
Non Italia	Non l'Italie
nec loca sedesque patriæ	ni les lieux et les demeures de la patrie
videbantur adiri:	*ne* paraissaient être abordés:
urere	*mais* brûler
tanquam litora externa	comme des rivages étrangers
et urbes hostium,	et des villes d'ennemis,
vastare, rapere,	dévaster, piller,
eo atrocius quod nihil	d'autant plus affreusement que rien
provisum usquam	*n'avait été* prévu en-aucun-lieu
adversum metus.	contre les alarmes.
Agri pleni,	Les champs pleins *de monde,*
domus apertæ,	les maisons ouvertes,
domini occursantes	les propriétaires venant à-la-rencontre
juxta conjuges	auprès de *leurs* femmes
et liberos	et de *leurs* enfants
securitate pacis	dans la sécurité de la paix
et circumveniebantur	et ils étaient enveloppés
malo belli.	par le mal de la guerre.
Procurator Marius Maturus	Le procurateur Marius Maturus
tenebat tum	occupait alors
Alpes maritimas.	les Alpes maritimes.
Is gente concita	Celui-ci la nation étant soulevée

juventus) arcere provinciæ finibus Othonianos intendit, sed primo impetu cæsi disjectique montani, ut quibus temere collectis, non castra, non ducem noscitantibus, neque in victoria decus esset neque in fuga flagitium.

XIII. Irritatus eo prœlio Othonis miles vertit iras in municipium Albintimilium[1]. Quippe in acie nihil prædæ, inopes agrestes et vilia arma, nec capi poterant, pernix genus et gnari locorum, sed calamitatibus insontium expleta avaritia. Auxit invidiam præclaro exemplo femina Ligus, quæ, filio abdito, cum simul pecuniam occultari milites credidissent, eoque per cruciatus interrogarent ubi filium occuleret, uterum ostendens latere respondit, nec ullis deinde terroribus aut morte constantiam vocis egregiæ mutavit.

nation, dont la jeunesse ne laissait pas d'être nombreuse, et se met en devoir de chasser les Othoniens de sa frontière. Mais au premier choc les montagnards furent battus et dispersés, comme devaient l'être des hommes rassemblés au hasard, qui ne connaissaient ni campement ni chef, qui n'attachaient ni honneur à la victoire ni honte à la fuite.

XIII. Irritée par ce combat, la fureur des Othoniens se tourna contre le municipe d'Albintimilium. La victoire avait été sans dépouilles, avec des paysans pauvres et grossièrement armés; des prisonniers, on n'en pouvait faire parmi des hommes si agiles et si au fait du pays : la cupidité se satisfit par le désastre d'une ville innocente. Le beau trait d'une Ligurienne accrut encore l'odieux de cette vengeance. Cette femme dérobait son fils aux recherches, et les soldats, s'imaginant qu'avec lui elle recélait de l'argent, la torturèrent pour qu'elle déclarât où elle cachait son enfant. « Là », répondit-elle en montrant son ventre : parole courageuse que ni la terreur ni la mort ne purent jamais lui faire démentir.

(nec juventus deest)
intendit
arcere Othonianos
finibus provinciæ,
sed primo impetu
montani cæsi
disjectique,
ut quibus
collectis temere
noscitantibus non castra,
non ducem,
neque decus esset
in victoria
neque flagitium in fuga.

XIII. Miles Othonis
irritatus eo prœlio
vertit iras in
municipium Albintimilium.
Quippe nihil prædæ
in acie,
agrestes inopes
et arma vilia,
nec poterant capi,
genus pernix
et gnari locorum,
sed avaritia expleta
calamitatibus insontium
Femina Ligus
auxit
invidiam
præclaro exemplo,
quæ, filio abdito,
cum milites credidissent
pecuniam occultari
simul,
eoque interrogarent
per cruciatus
ubi occuleret filium,
ostendens uterum,
respondit latere,
nec deinde mutavit
constantiam egregiæ vocis
ullis terroribus
aut morte.

(et la jeunesse ne manque pas)
s'-efforce
de repousser les Othoniens
des frontières de la province,
mais au premier choc
les montagnards *furent* taillés-en-[pièces
et dispersés,
comme *gens* auxquels
rassemblés au hasard
ne connaissant ni camp,
ni chef,
ni honneur *ne* serait
dans la victoire,
ni déshonneur dans la fuite.

XIII. Le soldat d'Othon
irrité de ce combat
tourna sa colère sur
le municipe *d'*Albintimilium.
Car rien de (aucun) butin
sur le champ-de-bataille,
les paysans *étaient* pauvres
et *leurs* armes de-nulle-valeur,
et ils ne pouvaient être pris,
étant une race agile
et connaissant les lieux,
mais la cupidité *fut* assouvie
par les désastres des innocents.
Une femme ligurienne
augmenta
l'odieux *de cette conduite*
par un bel exemple,
laquelle, *son* fils ayant été caché,
comme les soldats avaient cru
de l'argent être caché
en-même-temps,
et *que* par-suite ils *l'*interrogeaient
au-moyen de tortures
où elle cachait *son* fils,
montrant *son* ventre,
répondit *lui y* être-caché,
ni ensuite ne changea
la fermeté de *cette* belle parole
par aucunes terreurs (aucunes me-[naces)
ou par la mort.

XIV. Imminere provinciæ Narbonensi in verba Vitellii adactæ classem Othonis trepidi nuntii Fabio Valenti attulere : aderant legati coloniarum[1] auxilium orantes. Duas Tungrorum cohortes, quattuor equitum turmas, universam Treverorum alam cum Julio Classico præfecto misit, e quibus pars in colonia Forojuliensi retenta, ne omnibus copiis in terrestre iter versis vacuo mari classis acceleraret. Duodecim equitum turmæ et lecti e cohortibus adversus hostem iere, quibus adjuncta Ligurum cohors[2], vetus loci auxilium, et quingenti Pannonii nondum sub signis. Nec mora prœlio, et acie ita instructa, ut pars classicorum mixtis paganis in colles mari propinquos exsurgeret, quantum inter colles ac litus æqui loci prætorianus miles expleret, in ipso mari ut annexa classis et pugnæ parata con-

XIV. Des courriers arrivés en toute hâte annoncèrent à Valens que la flotte d'Othon menaçait la province de Narbonne, qui avait reconnu Vitellius. En même temps des députés des colonies imploraient du secours. Il leur envoya le préfet Julius Classicus avec deux cohortes de Tongres, quatre compagnies à cheval du même pays, et toute l'aile des Trévires. Une partie de ces forces restèrent à Fréjus, de peur que, si toutes les troupes prenaient le chemin de terre, la flotte, voyant que la mer n'était pas gardée, ne tombât sur cette colonie. Douze compagnies de cavalerie et l'élite des cohortes allèrent chercher l'ennemi. On y ajouta une cohorte de Liguriens, depuis longtemps cantonnée dans le pays, et cinq cents Pannoniens qui n'étaient pas encore sous les drapeaux. Le combat ne tarda pas à se livrer, et voici quelle en fut l'ordonnance. Les soldats de marine, entremêlés d'habitants du pays, s'élevaient par échelons sur les collines qui bordent la mer; les prétoriens garnissaien tout l'espace qui s'étend du rivage au pied de ces collines; enfin, de la mer, où elle était rangée en bataille, la flotte semblait faire corps avec l'armée et présentait le long de

XIV. Nuntii trepidi
attulere
Fabio Valenti
classem Othonis
imminere
provinciæ Narbonensi
adactæ
in verba Vitellii :
legati coloniarum aderant
orantes auxilium.
Misit
duas cohortes Tungrorum,
quattuor turmas equitum,
alam universam Treverorum
cum præfecto Julio Classico,
e quibus pars retenta
in colonia Forojuliensi,
ne omnibus copiis
versis in iter terrestre
mari vacuo
classis acceleraret.
Duodecim turmæ equitum
et lecti
e cohortibus
iere adversus hostem,
quibus adjuncta
cohors Ligurum,
auxilium vetus loci,
et quingenti Pannonii
nondum
sub signis.
Nec mora prœlio,
et acie instructa ita,
ut pars
classicorum
paganis mixtis
exsurgeret in colles
propinquos mari,
miles prætorianus expleret
quantum loci æqui
inter colles ac litus,
ut in mari ipso
classis annexa
et parata pugnæ

XIV. Des messagers empressés
apportèrent (annoncèrent)
à Fabius Valens
la flotte d'Othon
menacer
la province narbonnaise
qui avait été contrainte [Vitellius:
aux paroles (au serment) de (à)
les députés des colonies étaient-là
demandant secours.
Il envoya
deux cohortes de Tongres,
quatre escadrons de cavaliers,
l'aile entière des Trévires
avec le préfet Julius Classicus,
desquelles une partie *fut* retenue
dans la colonie de Fréjus,
de-peur-que toutes les troupes
étant tournées vers le chemin de-
la mer *étant* libre [terre
la flotte n'arrivât-vite.
Douze escadrons de cavaliers
et des *hommes* choisis
parmi les cohortes
marchèrent contre l'ennemi,
auxquels *fut* ajoutée
une cohorte de Liguriens,
secours vieilli dans le pays
et cinq-cents Pannoniens
qui n'*étaient* pas-encore
sous les drapeaux.
Ni délai ne *fut* au combat,
et la bataille ayant été rangée ainsi,
qu'une partie
des soldats-de-marine
des gens-du-pays *y* étant mêlés
s'-élevait sur les collines
proches de la mer,
que le soldat prétorien remplissait
autant-que de terrain uni
est entre les collines et le rivage,
que sur la mer même
la flotte faisant-suite *à l'armée*
et prête au combat

versa et minaci fronte prætenderetur : Vitelliani, quibus minor peditum vis, in equite robur, Alpinos proximis jugis, cohortes densis ordinibus post equitem locant. Trevirorum turmæ obtulere se hosti incaute, cum exciperet contra veteranus miles, simul a latere saxis urgeret apta ad jaciendum etiam paganorum manus, qui sparsi inter milites, strenui ignavique, in victoria idem audebant. Additus percussis terror invecta in terga pugnantium classe. Ita undique clausi, deletæque omnes copiæ forent ni victorem exercitum attinuisset obscurum noctis, obtentui fugientibus.

XV. Nec Vitelliani quanquam victi quievere : accitis auxiliis securum hostem ac successu rerum socordius

la plage un front menaçant. Les Vitelliens, inférieurs en infanterie, et dont la cavalerie faisait la principale force, placèrent les Liguriens sur les hauteurs voisines, et rangèrent les cohortes en ordre serré derrière les troupes à cheval. Les cavaliers de Trèves s'offrirent à l'ennemi sans précaution, et furent reçus en face par les vieux prétoriens, tandis que sur leur flanc tombait une grêle de pierres lancées par les gens du pays, aussi bons que des soldats pour ce genre de combat, et qui, mêlés aux troupes régulières et animés par la victoire, montraient, braves ou lâches, une égale résolution. Les Vitelliens chancelaient : la flotte mit la terreur à son comble en se portant sur leurs derrières. Enfermée de toute part, l'armée entière eût péri, si l'obscurité de la nuit n'avait arrêté la poursuite des vainqueurs et couvert la fuite des vaincus.

XV. Les Vitelliens, quoique battus, ne restèrent pas en repos : ils appellent des secours et fondent sur l'ennemi que le succès

prætenderetur
fronte conversa
et minaci :
Vitelliani,
quibus minor vis
peditum,
robur
in equite,
locant Alpinos
jugis proximis,
cohortes ordinibus densis
post equitem.
Turmæ Trevirorum
se obtulere hosti
incaute,
cum miles veteranus
exciperet contra,
simul a latere
manus paganorum
apta etiam ad jaciendum
urgeret saxis,
qui sparsi
inter milites,
strenui ignavique,
audebant idem
in victoria.
Terror additus percussis
classe invecta
in terga pugnantium.
Ita clausi
undique,
omnesque copiæ
forent deletæ,
ni obscurum noctis attinuisset
exercitum victorem,
obtentui fugientibus.

XV. Nec Vitelliani
quanquam victi
quievere :
auxiliis accitis
invadunt hostem
securum
ac agentem socordius
successu rerum.

était rangée-devant *le rivage*
avec un front tourné *vers la terre*
et menaçant :
les Vitelliens,
auxquels *était* une moindre force
de fantassins,
auxquels la puissance
était dans le cavalier,
placent les Alpins
sur les hauteurs les plus proches,
et les cohortes en rangs serrés
derrière le cavalier.
Les escadrons des Trévires
s'offrirent à l'ennemi
sans-précaution,
tandis-que le soldat vétéran
les recevait en-face,
*qu'*en-même-temps de côté
la troupe des gens-du-pays [*tiles*
propre aussi à lancer *des projec-*
les pressait par des pierres,
lesquels *gens du pays* répandus
au-milieu des soldats,
braves et (ou) lâches,
osaient la même chose (autant)
dans la victoire. [ébranlés
Une peur *fut* ajoutée aux *soldats*
la flotte s'étant portée
sur les derrières des combattants.
Ainsi *ils furent* enfermés
de-toute-part,
et toutes les troupes
auraient été détruites, [rêté
si l'obscurité de la nuit n'avait ar-
l'armée victorieuse,
étant à couverture aux fuyants.

XV. Ni les Vitelliens
quoique vaincus
ne restèrent-en-repos :
des secours ayant été mandés
ils attaquent l'ennemi
dans-la-sécurité
et vivant avec-plus-de-mollesse
par-suite du succès des choses.

agentem invadunt. Cæsi vigiles, perrupta castra, trepidatum apud naves, donec sidente paulatim metu, occupato juxta colle defensi, mox irrupere. Atrox ibi cædes, et Tungrarum cohortium præfecti, sustentata diu acie, telis obruuntur. Ne Othonianis quidem incruenta victoria fuit, quorum improvide secutos conversi equites circumvenerunt. Ac velut pactis indutiis, ne hinc classis, inde eques subitam formidinem inferrent, Vitelliani retro Antipolim, Narbonensis Galliæ municipium, Othoniani Albigaunum interioris Liguriæ revertere.

XVI. Corsicam ac Sardiniam ceterasque proximi maris insulas fama victricis classis in partibus Othonis tenuit. Sed Corsicam prope afflixit Decimi Pacarii procuratoris temeritas, tanta mole belli nihil in summam profutura, ipsi

rendait imprévoyant. Les sentinelles furent égorgées, le camp forcé, l'alarme jetée sur la flotte; enfin, la frayeur se calmant peu à peu, l'armée surprise occupa une hauteur voisine, d'où elle s'élança bientôt sur les agresseurs. Le carnage fut horrible. Les préfets des cohortes de Tongres, après avoir longtemps soutenu leurs troupes ébranlées, périrent accablés de traits, et ce ne fut pas pour les Othoniens une victoire non sanglante. Quelques-uns poursuivaient sans précaution : la cavalerie tourna bride et les enveloppa. Ensuite, comme si l'on eût fait une trêve pour se délivrer des alarmes soudaines que se donnaient l'une à l'autre la flotte et la cavalerie, les Vitelliens se replièrent sur Antibes, municipe de la Gaule narbonnaise, les Othoniens sur Albigaunum, bien avant dans la Ligurie.

XVI. La renommée de la flotte victorieuse retint dans le parti d'Othon la Corse, la Sardaigne et les autres îles de cette mer. Toutefois le procurateur Décimus Pacarius pensa bouleverser la Corse par une témérité qui, sans pouvoir jamais influer sur le succès d'une si grande guerre, aboutit à le perdre. Ennemi d'Othon,

Vigiles cæsi,	Les sentinelles *furent* massacrées,
castra perrupta,	le camp forcé,
trepidatum apud naves,	du-trouble-fut auprès des vaisseaux,
donec metu sidente	jusqu'à-ce-que la crainte s'-apaisant
paulatim,	peu-à-peu,
defensi	ayant été protégés [cupée auprès,
colle occupato juxta,	par une colline qu'ils avaient oc-
mox irrupere.	ensuite ils s'-élancèrent.
Ibi cædes atrox,	Alors le carnage *fut* horrible,
et præfecti	et les préfets
cohortium Tungrarum	des cohortes Tongres
obruuntur telis,	sont accablés de traits, [temps.
acie sustentata diu.	la bataille ayant été soutenue long-
Ne Othonianis quidem	Pas même pour les Othoniens
victoria fuit incruenta,	la victoire *ne* fut non-sanglante,
quorum	desquels *Othoniens*
equites conversi,	les cavaliers ayant fait-conversion
circumvenerunt	enveloppèrent [précaution.
secutos improvide.	*ceux* qui avaient poursuivi sans-
Ac velut indutiis	Et comme une trêve
pactis,	ayant été conclue,
ne hinc classis,	de-peur-que d'un-côté la flotte,
inde eques	de-l'autre-côté le cavalier
inferrent formidinem subitam,	*ne* portassent une terreur subite,
Vitelliani revertere retro	les Vitelliens revinrent en-arrière
Antipolim,	à Antibes,
municipium	municipe
Galliæ Narbonensis,	de la Gaule narbonnaise,
Othoniani Albigaunum	les Othoniens à Albigaunum,
Liguriæ interioris.	de la Ligurie intérieure.
XVI. Fama	XVI. La renommée
classis victricis	de la flotte victorieuse
tenuit in partibus Othonis	retint dans le parti d'Othon
Corsicam ac Sardiniam	la Corse et la Sardaigne
ceterasque insulas	et toutes-les-autres îles
maris proximi.	de la mer voisine.
Sed temeritas	Mais la témérité
procuratoris Decimi Pacarii	du procurateur Décimus Pacarius
profutura nihil	*témérité ne* devant servir en rien
in summam	au résultat-final
tanta mole	*dans* une si-grande masse
belli,	de guerre,
exitiosa ipsi,	funeste à lui-même,
afflixit prope Corsicam.	abattit (ruina) presque la Corse.

exitiosa. Namque Othonis odio juvare Vitellium Corsorum viribus statuit, inani auxilio, etiam si provenisset. Vocatis principibus insulæ consilium aperit, et contra dicere ausos, Claudium Pyrrhicum trierarchum Liburnicarum ibi navium [1], Quintium Certum equitem Romanum, interfici jubet : quorum morte exterriti qui aderant, simul ignara et alieni metus socia imperitorum turba in verba Vitellii juravere. Sed ubi dilectum agere Pacarius et inconditos homines fatigare militiæ muneribus occepit, laborem insolitum perosi infirmitatem suam reputabant : insulam esse quam incolerent, et longe Germaniam viresque legionum; direptos vastatosque classe etiam quos cohortes alæque protegerent. Et aversi repente animi, nec tamen aperta vi : aptum tempus insidiis legere. Digressis qui Pacarium

il voulut aider Vitellius des forces de son gouvernement; vaine assistance, quand même elle aurait été effective. Il convoqua les principaux de l'île et leur exposa son dessein. Claudius Pyrrichus, qui commandait la station des galères, et Quintius Certus, chevalier romain, ayant osé le combattre, il les fit tuer. Épouvantée de leur mort, l'assemblée prêta serment à Vitellius et fut suivie de la foule ignorante, qui cédait en aveugle à une peur étrangère. Mais, quand Pacarius eut commencé à faire des levées et à soumettre ces hommes presque sauvages aux pénibles exercices du soldat, alors, maudissant une fatigue inaccoutumée, ils songèrent à leur faiblesse : « C'était une île qu'ils habitaient ; la Germanie était loin d'eux, avec la masse des légions; et la flotte n'avait-elle pas pillé, ravagé les pays mêmes que protégeaient les escadrons et les cohortes ? » Ces réflexions aliénèrent tout à coup les esprits. Cependant on n'eut pas recours à la force ouverte. On épia le moment d'une surprise, et, à l'heure où tout le monde était retiré de

Namque odio Othonis	Car par haine d'Othon
statuit juvare Vitellium	il résolut d'aider Vitellius
viribus Corsorum,	avec les forces des Corses,
auxilio inani,	secours faible,
etiam si provenisset.	même si *la chose* eût réussi.
Aperit consilium	Il découvre *son* projet
principibus insulæ vocatis,	[convoqués, aux principaux de l'île ayant été
et jubet	et il ordonne
Claudium Pyrrhicum	Claudius Pyrrhicus
trierarchum ibi	triérarque là
navium Liburnicarum,	des navires liburnes,
Quintium Certum,	Quintius Certus,
equitem Romanum,	chevalier romain,
ausos dicere contra,	ayant osé parler contre,
interfici :	être mis-à-mort :
morte quorum	par la mort desquels
qui aderant	*ceux* qui étaient-présents
exterriti,	ayant été effrayés,
simul turba imperitorum	[biles en-même-temps la foule des inha-
ignara	ignorante
et socia metus alieni	et associée à une peur étrangère
juravere in verba Vitellii.	jurèrent sur les paroles de Vitellius.
Sed ubi Pacarius occepit	Mais quand Pacarius eut commencé
agere dilectum	à faire une levée
et fatigare muneribus militiæ	et à fatiguer des devoirs de la milice
homines inconditos,	*ces* hommes indisciplinés,
perosi	ayant maudit
laborem insolitum,	une fatigue inaccoutumée,
reputabant suam infirmitatem :	ils songeaient à leur faiblesse :
esse insulam.	être (c'était) une île
quam incolerent,	qu'ils habitaient,
et Germaniam	et la Germanie
viresque legionum	et les forces des légions
longe;	*être* loin;
etiam quos	même *ceux* que
cohortes alæque protegerent	[tégeaient des cohortes et des escadrons pro-
direptos vastatosque	*avoir été* pillés et dévastés
classe.	par la flotte.
Et animi aversi repente,	[à-coup, Et les esprits *furent* aliénés-tout-
nec tamen	ni cependant *ils n'agirent*
vi aperta :	par force ouverte :
legere tempus	ils choisirent un moment
aptum insidiis.	propre à une embuscade.
Qui frequentabant Pacarium	*Ceux* qui fréquentaient Pacarius

frequentabant, nudus et auxilii inops balineis interficitur; trucidati et comites. Capita ut hostium ipsi interfectores ad Othonem tulere, neque eos aut Otho præmio affecit aut puniit Vitellius, in multa colluvie rerum majoribus flagitiis permixtos.

XVII. Aperuerat jam Italiam bellum, quod transmiserat[1], ut supra memoravimus, ala Siliana, nullo apud quemquam Othonis favore, nec quia Vitellium mallent, sed longa pax ad omne servitium fregerat faciles occupantibus et melioribus incuriosos. Florentissimum Italiæ latus quantum inter Padum Alpesque camporum et urbium, armis Vitellii (namque et præmissæ a Cæcina cohortes advenerant) tenebatur. Capta Pannoniorum cohors apud Cremonam, intercepti centum equites ac mille classici inter Placentiam Ticinumque. Quo successu Vitellianus miles non jam flumine aut ripis arcebatur; irritabat quin etiam Batavos transrhe-

sa maison, l'acarius, nu et sans défense, fut tué dans le bain. Les amis de sa suite furent massacrés après lui. Les meurtriers portèrent eux-mêmes leurs têtes à Othon, comme les trophées d'une victoire. Du reste ni Othon ne les récompensa, ni Vitellius ne les punit : dans la confusion générale de toutes choses, des crimes plus grands les firent oublier.

XVII. La cavalerie Siliana, comme je l'ai déjà dit, avait ouvert les barrières de l'Italie, et y avait transporté la guerre. Othon n'avait dans le pays aucun ami : ce n'est pas non plus que les habitants préférassent Vitellius; mais une longue paix les avait rompus à toute espèce de servitude, et ils se donnaient au premier occupant, sans s'inquiéter s'il était le plus digne. La plus florissante contrée de l'Italie, tout ce que le Pô d'un côté, les Alpes de l'autre, embrassent de villes et de campagnes, était occupé par les armes de Vitellius; car les cohortes détachées par Cécina étaient aussi arrivées. Une cohorte de Pannoniens fut faite prisonnière à Crémone; cent cavaliers et mille soldats de marine furent enveloppés entre Plaisance et Ticinum ; et ces succès animèrent les Vitelliens au point que le fleuve ne pouvait déjà plus les arrêter. Un obstacle comme le Pô ne faisait même qu'irriter l'audace

digressis,
nudus et inops auxilii
interficitur balineis;
et comites trucidati.
Interfectores ipsi
tulere ad Othonem
capita ut hostium,
neque aut Otho
affecit eos præmio
aut Vitellius puniit,
permixtos majoribus flagitiis
in multa colluvie rerum.

XVII. Jam bellum
aperuerat Italiam,
quod ala Siliana
transmiserat,
ut memoravimus supra,
nullo favore Othonis
apud quemquam,
nec quia mallent Vitellium,
sed longa pax
fregerat ad omne servitium
faciles
occupantibus
et incuriosos melioribus.
Latus florentissimum Italiæ,
quantum camporum et urbium
inter Padum Alpesque,
tenebatur armis Vitellii
(namque et cohortes
præmissæ a Cæcina
advenerant).
Cohors Pannoniorum
capta apud Cremonam,
centum equites
ac mille classici
intercepti inter
Placentiam Ticinumque.
Quo successu
miles Vitellianus
non jam arcebatur
flumine aut ripis;
quin etiam Padus ipse
irritabat Batavos

étant sortis,
nu et privé de secours
il est tué dans le bain;
ses compagnons aussi *furent* égor-[gés.
Les meurtriers eux-mêmes
portèrent à Othon
leurs têtes comme celles d'ennemis,
ni ou Othon
ne frappa (n'honora) eux d'une rè-[compense
ou Vitellius *ne* les punit,
mêlés à de plus grands forfaits
dans une grande confusion de cho-[ses.

XVII. Déjà la guerre
avait ouvert l'Italie,
laquelle *guerre* la cavalerie Siliana
y avait transportée,
comme nous *l'*avons rappelé plus-[haut,
nulle faveur de (pour) Othon
n'existant auprès de qui-que-ce[soit,
et-non qu'ils préférassent Vitellius,
mais une longue paix
avait rompu à tout esclavage
eux faciles *à prendre*
pour *ceux* qui s'*en* emparaient
et insouciants pour les meilleurs.
Le côté le plus florissant de l'Italie,
autant-que de plaines et de villes
est entre le Pô et les Alpes,
était tenu par les armes de Vitellius
(car les cohortes aussi
envoyées-en-avant par Cécina
étaient arrivées).
Une cohorte de Pannoniens
fut prise auprès de Crémone,
cent cavaliers
et mille soldats-de-marine
furent surpris entre
Plaisance et Ticinum.
Par-suite duquel succès
le soldat vitellien
n'était plus retenu
par le fleuve ou par les rives;
bien plus le Pô lui-même
irritait les Bataves

nanosque Padus ipse, quem repente contra Placentiam transgressi, raptis quibusdam exploratoribus, ita ceteros terruere, ut adesse omnem Cæcinæ exercitum trepidi ac falsi nuntiarent.

XVIII. Certum erat Spurinnæ (is enim Placentiam obtinebat) necdum venisse Cæcinam, et, si propinquaret, coercere inter munimenta militem, nec tres prætorias cohortes et mille vexillarios[1] cum paucis equitibus veterano exercitui objicere; sed indomitus miles et belli ignarus, correptis signis vexillisque, ruere et retinenti duci tela intentare, spretis centurionibus tribunisque; quin prodi Othonem et accitum Cæcinam clamitabant. Fit temeritatis alienæ comes Spurinna, primo coactus, mox velle simulans, quo plus auctoritatis inesset consiliis, si seditio mitesceret.

XIX. Postquam *e* conspectu[2] Padus et nox appetebat,

des Bataves et des troupes venues de l'autre rive du Rhin. Ils le passèrent brusquement vis-à-vis de Plaisance, enlevèrent quelques coureurs, et frappèrent les autres d'une telle épouvante qu'ils s'enfuirent en répandant la fausse nouvelle que toute l'armée de Cécina était derrière eux.

XVIII. Spurinna, qui occupait Plaisance, avait la certitude que Cécina n'était pas encore arrivé; bien résolu d'ailleurs, s'il s'approchait, à retenir le soldat dans les retranchements et à ne pas hasarder trois cohortes prétoriennes et mille vexillaires avec une poignée d'hommes à cheval contre une armée entière de vieilles troupes. Mais les soldats, sans frein et sans expérience, enlèvent les enseignes et les drapeaux et courent en avant, présentant la pointe de leurs armes au général qui s'efforce de les arrêter, et bravant centurions et tribuns. Ils criaient même à la trahison, et prétendaient qu'on avait appelé Cécina. Cette témérité qui n'était pas la sienne, Spurinna s'y prête enfin, d'abord malgré lui, ensuite en feignant de l'approuver afin que ses conseils en eussent plus d'autorité, si la sédition devenait moins violente.

XIX. On n'était pas encore en vue du Pô ; la nuit approchant

transrhenanosque,
quem transgressi repente
contra Placentiam,
quibusdam exploratoribus
raptis,
terruere ita ceteros,
ut trepidi ac falsi
nuntiarent
omnem exercitum Cæcinæ
adesse.

XVIII. Erat certum
Spurinnæ
(is enim obtinebat Placentiam)
necdum Cæcinam venisse,
et, si propinquaret,
coercere
militem
inter munimenta,
nec objicere
tres cohortes prætorias
et mille vexillarios
cum paucis equitibus
exercitui veterano;
sed miles indomitus
et ignarus belli,
signis vexillisque correptis,
ruere
et intentare tela
duci retinenti,
centurionibus tribunisque
spretis;
quin clamitabant
Othonem prodi
et Cæcinam accitum.
Spurinna fit comes
temeritatis alienæ,
primo coactus,
mox simulans velle,
quo plus auctoritatis
inesset consiliis,
si seditio mitesceret.

XIX. Postquam Padus
e conspectu
et nox appetebat,

et les transrhénans,
lequel ayant passé tout-à-coup
en-face-de Plaisance,
quelques éclaireurs
ayant été enlevés, [autres
ils effrayèrent tellement tous-les
que des *gens* éperdus et trompés
annonçaient
toute l'armée de Cécina
être-présente.

XVIII. *C'*était chose certaine
pour Spurinna
(celui-là en-effet occupait Plaisance)
et pas-encore Cécina *n'*être venu,
et, s'il approchait,
c'était chose arrêtée de retenir
le soldat
en-dedans-des fortifications,
et de ne pas opposer
trois cohortes prétoriennes
et mille vexillaires
avec peu de cavaliers
à une armée vétérane;
mais le soldat non-dompté
et ignorant de la guerre,
les enseignes et les drapeaux ayant
se-précipiter [été saisis
et montrer-avec-menace *leurs* ar-
au chef qui *les* retenait, [mes
les centurions et les tribuns
ayant été méprisés; [blés
bien-plus ils criaient-à-cris-redou-
Othon être trahi
et Cécina *avoir été* appelé.
Spurinna se-fait compagnon
de la témérité d'-autrui,
d'abord forcé,
puis feignant de vouloir,
afin-que-par-là plus d'autorité
fût-dans *ses* conseils,
si la sédition s'-adoucissait.

XIX. Après-que le Pô
fut hors de la vue
et *comme* la nuit approchait,

vallari castra placuit. Is labor urbano militi[1] insolitus contundit animos. Tum vetustissimus quisque castigare credulitatem suam, metum ac discrimen ostendere, si cum exercitu Cæcina patentibus campis tam paucas cohortes circumfudisset. Jamque totis castris modesti sermones, et inserentibus se centurionibus tribunisque laudari providentia ducis, quod coloniam virium et opum validam robur ac sedem bello legisset. Ipse postremo Spurinna non tam culpam exprobrans quam rationem ostendens, relictis exploratoribus, ceteros Placentiam reduxit minus turbidos et imperia accipientes. Solidati muri, propugnacula addita, auctæ turres, provisa parataque non arma modo, sed obsequium et parendi amor, quod solum illis partibus defuit, cum virtutis haud pæniteret.

XX. At Cæcina, velut relicta post Alpes sævitia ac licentia, modesto agmine per Italiam incessit. Ornatum ipsius

d'ailleurs, on jugea nécessaire de se retrancher. Ce travail, nouveau pour une milice accoutumée à l'oisiveté de Rome, abattit les courages. Les plus vieux soldats s'accusent de crédulité ; ils peignent avec effroi le danger qu'on aurait couru si Cécina, déployant son armée dans ces vastes plaines, eût enveloppé un si petit nombre de cohortes. Déjà on parlait dans tout le camp un langage modeste, et les centurions et les tribuns, se mêlant aux entretiens, louaient la prudence du général qui avait choisi une colonie forte et opulente pour boulevard et pour centre de la guerre. Enfin Spurinna lui-même, après leur avoir fait sentir leur faute, moins par reproches que par raison, laisse en arrière des éclaireurs et ramène à Plaisance le reste de sa troupe, moins turbulente alors et soumise au commandement. On répara les murailles; on y ajouta de nouvelles fortifications; on exhaussa les tours; on prit soin de s'assurer des armes, et outre les armes, cet esprit d'obéissance et de subordination, qui manqua seul à ce parti où le courage ne manquait pas.

XX. Cécina, comme s'il eût laissé au delà des Alpes la licence et la cruauté, maintint dans sa marche en Italie une exacte disci-

placuit castra vallari.
Is labor
insolitus militi urbano
contundit animos.
Tum quisque vetustissimus
castigare suam credulitatem,
ostendere metum et discrimen,
si Cæcina cum exercitu
circumfudisset
tam paucas cohortes
campis patentibus.
Jamque totis castris
sermones modesti,
et centurionibus tribunisque
se inserentibus,
providentia ducis laudari,
quod legisset
robur ac sedem bello
coloniam validam
virium et opum.
Postremo Spurinna ipse
non exprobrans tam
culpam
quam ostendens rationem,
exploratoribus relictis
reduxit Placentiam
minus turbidos
et accipientes imperia.
Muri solidati,
propugnacula addita,
turres auctæ,
non modo arma
provisa parataque,
sed obsequium
et amor parendi,
quod solum defuit
illis partibus,
cum haud pæniteret
virtutis.

XX. At Cæcina,
velut sævitia ac licentia
relicta post Alpes,
incessit per Italiam
agmine modesto.

il plut le camp être retranché.
Ce travail
nouveau pour le soldat urbain
brise les courages.
Alors chacun le plus vieux
blâmer sa crédulité,
montrer de la peur et le péril,
si Cécina avec *son* armée
avait enveloppé
si peu de cohortes
dans des plaines ouvertes.
Et déjà dans tout le camp
des propos modestes,
et les centurions et les tribuns
se mêlant *aux soldats*,
la prévoyance du chef être louée,
de-ce-qu'il avait choisi
comme force et siège pour la guerre
une colonie puissante
en forces et en ressources.
Enfin Spurinna lui-même
ne *leur* reprochant pas tant
leur faute
que montrant la raison,
des éclaireurs ayant été laissés,
ramena à Plaisance *les autres*
moins turbulents
et recevant les ordres.
Les murs *furent* raffermis,
des défenses-extérieures ajoutées,
les tours augmentées (élevées),
non seulement des armes
amassées-d'avance et préparées,
mais la soumission
et l'amour d'obéir,
ce qui seul manqua
à ce parti-là,
attendu-qu'il ne se-plaignait pas
de courage (de manque de courage).

XX. Mais Cécina,
comme la cruauté et la licence
ayant été laissées derrière les Alpes,
s'-avança à travers l'Italie
par une marche disciplinée.

municipia et coloniæ in superbiam trahebant, quod versicolori sagulo, bracas indutus, togatos alloqueretur; uxoremque ejus Saloninam, quanquam in nullius injuriam insignis equo ostroque veheretur, tanquam læsi gravabantur, insita mortalibus natura recentem aliorum felicitatem acribus oculis[1] introspicere modumque fortunæ a nullis magis exigere quam quos in æquo viderunt. Cæcina Padum transgressus, tentata Othonianorum fide per colloquium et promissa, iisdem petitus, postquam pax et concordia speciosis et irritis nominibus jactata sunt, consilia curasque in oppugnationem Placentiæ magno terrore vertit, gnarus, ut initia belli provenissent, famam in cetera fore.

XXI. Sed primus dies impetu magis quam veterani exercitus artibus transactus : aperti incautique muros su-

pline. Son costume déplut toutefois aux villes municipales et aux colonies. On regardait comme un signe d'orgueil qu'en parlant à des hommes revêtus de la toge il portât les braies gauloises et le sagum rayé. Sa femme Salonine, montant un superbe cheval et assise sur la pourpre, offensait aussi les regards. Ce luxe n'était injurieux à personne; mais l'homme est ainsi fait : il considère d'un œil d'envie les fortunes récentes, et on n'exige jamais plus de modestie dans l'élévation que de ceux qu'on a vus de niveau avec soi. Cécina ayant passé le Pô essaya, pour ébranler la foi des Othoniens, les négociations et les promesses, et fut attaqué par les mêmes armes. Après qu'on eut vainement échangé les offres spécieuses de paix et de concorde, il ne songea plus qu'à préparer contre Plaisance une attaque formidable. Il savait combien un premier succès influerait sur l'opinion pour tout le reste de la guerre.

XXI. Le premier jour les Vitelliens, pour une vieille armée, attaquèrent avec moins d'art que d'impétuosité. Ils s'approchèrent des murailles, à découvert et sans précaution, gorgés de nourri-

Municipia et coloniæ
trahebant in superbiam
ornatum ipsius,
quod sagulo versicolori,
indutus bracas,
alloqueretur togatos,
tanquamque læsi
gravabantur uxorem ejus,
Saloninam,
quanquam veheretur
insignis equo
ostroque
in injuriam
nullius,
natura insita
mortalibus
introspicere
oculis acribus
felicitatem recentem aliorum,
exigereque modum
fortunæ
a nullis magis quam
quos viderunt in æquo.
Cæcina transgressus Padum,
fide Othonianorum
tentata
per colloquium et promissa,
petitus iisdem,
postquam pax et concordia
jactata sunt
nominibus speciosis et irritis,
vertit consilia curasque
in oppugnationem Placentiæ
magno terrore,
gnarus,
ut initia belli
provenissent,
famam fore in cetera.

XXI. Sed primus dies
transactus magis impetu
quam artibus
exercitus veterani :
subiere muros
aperti incautique

Les municipes et les colonies
tiraient (interprétaient) en orgueil
l'ornement de lui-même,
parce-qu'avec une casaque rayée,
vêtu de braies,
il parlait-à des *gens* en-toge,
et comme offensés [de lui
ils supportaient-avec-peine l'épouse
Salonine,
quoiqu'elle *ne* fût portée
remarquable par *son* cheval
et par *sa* pourpre
pour l'injure [injurieuse),
de personne (sans aucune intention
ce penchant étant inné-chez
les mortels
d'examiner-à-fond
avec des yeux perçants
le bonheur récent des autres,
et de *n'*exiger la mesure
de (dans) la fortune
d'aucuns plus que *de ceux* [veau).
qu'ils ont vus à égalité (à leur ni-
Cécina ayant traversé le Pô,
la fidélité des Othoniens
ayant été tâtée
par entrevue et promesses, [*yens*,
ayant été attaqué par les mêmes *mo-*
après-que la paix et la concorde
eurent été agitées [nes,
avec des paroles pompeuses et vai-
tourna *ses* desseins et *ses* soins
vers le siège de Plaisance [reur,
avec (en répandant) une grande ter-
sachant,
selon-que les débuts de la guerre
auraient réussi [reste.
la renommée devoir être pour le

XXI. Mais le premier jour
se-passa plutôt avec impétuosité
qu'avec les moyens
d'une armée vétérane :
ils s'-approchèrent des murs
découverts et sans-précaution

biere, cibo vinoque prægraves. In eo certamine pulcherrimum amphitheatri opus situm extra muros conflagravit, sive ab oppugnatoribus incensum, dum faces et glandes et missilem ignem[1] in obsessos jaculantur, sive ab obsessis, dum retorta ingerunt. Municipale vulgus pronum ad suspiciones fraude illata ignis alimenta credidit a quibusdam ex vicinis coloniis invidia et æmulatione, quod nulla in Italia moles tam capax foret. Quocumque casu accidit, dum atrociora metuebantur, in levi habitum, reddita securitate, tanquam nihil gravius pati potuissent, mærebant. Ceterum multo suorum cruore pulsus Cæcina, et nox parandis operibus absumpta. Vitelliani pluteos cratesque et vineas suffodiendis muris protegendisque oppugnatoribus, Othoniani sudes et immensas lapidum ac plumbi ærisque moles per-

ture et de vin. Pendant le combat, un très bel amphithéâtre situé hors de la ville fut réduit en cendres. On ignore si ce furent les assiégeants ou les assiégés qui le brûlèrent en se lançant mutuellement des torches, des globes ardents, des traits enflammés. Le peuple, avec la malignité soupçonneuse des petites villes, s'imagina que des matières combustibles y avaient été portées secrètement par quelques habitants des colonies voisines, jaloux de ce que cet édifice était le plus vaste qu'il y eût en Italie. Quelle que soit la cause du désastre, tant qu'on en craignit de plus grands, on le trouva léger; la sécurité revenue, on le déplora comme la plus grande des calamités. Au reste, Cécina fut repoussé avec beaucoup de pertes, et la nuit se passa en préparatifs. Les Vitelliens disposent des claies, des mantelets et d'autres abris pour se couvrir en sapant les murs ou en donnant l'assaut. Les Othoniens se munissent de pieux aiguisés et font d'énormes amas de pierres, de plomb et d'airain pour détruire les travaux des

prægraves cibo vinoque.	très-alourdis par la nourriture et le [vin.
In eo certamine	Dans ce combat
opus pulcherrimum	l'ouvrage très beau
amphitheatri	d'un amphithéâtre
situm extra muros	situé hors des murs
conflagravit	brûla-complètement
incensum	incendié
sive ab oppugnatoribus,	soit par les assiégeants,
dum jaculantur in obsessos	tandis-qu'ils jettent sur les assiégés
faces et glandes	des torches et des balles
et ignem missilem	et du feu projectile,
sive ab obsessis,	soit par les assiégés,
dum ingerunt	tandis-qu'ils lancent [*assiégeants.*
retorta.	*ces armes* retournées *contre les*
Vulgus municipale	La multitude municipale
pronum ad suspiciones	encline aux soupçons
credidit alimenta ignis	crut les aliments du feu
illata fraude	*avoir été* apportés par perfidie
a quibusdam	par certains
ex coloniis vicinis	des colonies voisines
invidia et æmulatione,	par jalousie et rivalité,
quod nulla moles in Italia	parce-qu'aucune masse en Italie
foret tam capax.	*n'*était aussi vaste. [arrivé,
Quocumque casu accidit,	Par quelque accident que *cela* soit
habitum in levi,	*cela fut* tenu en chose légère,
dum atrociora	tant-que des choses plus affreuses
metuebantur,	étaient redoutées
securitate reddita,	la sécurité ayant été renduc,
mærebant,	ils s'-*en* affligeaient
tanquam potuissent	comme-s'ils *n'*avaient pu
pati nihil gravius.	souffrir rien de plus grave.
Ceterum Cæcina pulsus	D'ailleurs Cécina *fut* repoussé
multo cruore suorum,	avec beaucoup de sang des siens,
et nox absumpta	et la nuit *fut* employée
operibus parandis.	à des travaux devant être préparés.
Vitelliani expediunt	Les Vitelliens mettent-en-état
pluteos, cratesque	des parapets, et des claies,
et vineas	et des mantelets
muris suffodiendis	pour les murs devant être sapés
oppugnatoribusque	et pour les assiégeants
protegendis,	devant être protégés,
Othoniani sudes	les Othoniens des pieux
et moles immensas lapidum	et des masses énormes de pierres
ac plumbi ærisque	et de plomb et d'airain

fringendis *operibus*[1] obruendisque hostibus expediunt. Utrinque pudor, utrinque gloria, et diversæ exhortationes hinc legionum et Germanici exercitus robur, inde urbanæ militiæ et prætoriarum cohortium decus attollentium; illi ut segnem et desidem et circo ac theatris corruptum militem, hi peregrinum et externum increpabant. Simul Othonem ac Vitellium celebrantes culpantesve uberioribus inter se probris quam laudibus stimulabantur.

XXII. Vixdum orto die plena propugnatoribus mœnia, fulgentes armis virisque campi; densum legionum agmen, sparsa auxiliorum manus, altiora murorum sagittis aut saxis incessere, neglecta aut ævo fluxa comminus aggredi. Ingerunt desuper Othoniani pila librato magis et certo ictu adversus temere subeuntes cohortes Germanorum,

assaillants ou les écraser eux-mêmes. La honte, la gloire, également senties des deux côtés, s'y expriment par des exhortations contraires. Ici c'est la force des légions et de l'armée de Germanie, là c'est l'honneur des gardiens de Rome et des cohortes prétoriennes qu'on exalte à l'envi. Les uns traitent leurs ennemis de lâches, corrompus dans l'oisiveté du cirque et du théâtre, les autres d'étrangers et de barbares. Les noms de Vitellius et d'Othon, célébrés ou maudits (et la matière était plus riche pour l'invective que pour l'éloge), achevaient d'enflammer les courages.

XXII. Le jour à peine levé, les remparts étaient couverts de défenseurs, la plaine resplendissait de l'éclat des armes et des guerriers. Les gros bataillons légionnaires, les pelotons épars des alliés, font voler au haut des murs les flèches et les pierres, attaquent de près les endroits négligés par l'ennemi ou dégradés par le temps. Les Othoniens, mieux placés pour balancer leurs javelines et assurer leurs coups, accablent d'en haut les cohortes des Germains qui, nus à la manière de leur pays, s'avançaient

operibus perfringendis
hostibusque
obruendis.
Utrinque pudor,
utrinque gloria,
et exhortationes diversæ
attollentium
hinc robur legionum
et exercitus Germanici
inde decus
militiæ urbanæ
et cohortium prætoriarum;
illi increpabant
ut militem segnem
et desidem
et corruptum circo
ac theatris,
hi
peregrinum et externum.
Simul
celebrantes culpantesve
Othonem ac Vitellium
probris inter se
uberioribus
quam laudibus
stimulabantur.

XXII. Die vixdum orto,
mœnia plena
propugnatoribus,
campi fulgentes
armis virisque;
agmen densum legionum,
manus sparsa auxiliorum,
incessere sagittis
aut saxis
altiora murorum,
aggredi comminus
neglecta aut fluxa ævo.
Othoniani
ingerunt desuper pila
ictu magis librato
et certo
adversus cohortes Germanorum
subeuntes temere

pour les ouvrages devant être brisés
et pour les ennemis
devant être écrasés.
De-part-et-d'autre le point-d'-honneur,
de-part-et-d'autre la gloire,
et les exhortations contraires
de *ceux* qui exaltaient
d'un-côté la force des légions
et de l'armée germanique,
de-l'autre-côté l'honneur
de la milice-urbaine
et des cohortes prétoriennes;
ceux-là accusaient *leur* ennemi
comme un soldat oisif
et lâche
et corrompu par le cirque
et les théâtres,
ceux-ci *accusaient le leur comme*
étranger et barbare.
En-même-temps
célébrant ou accusant
Othon et Vitellius
les outrages *qu'ils échangeaient entre eux*
étant plus abondants
que les éloges
ils étaient excités.

XXII. Le jour à-peine levé
les remparts *étaient* pleins
de défenseurs,
les plaines étincelantes
d'armes et d'hommes;
le corps serré des légions,
la troupe éparse des auxiliaires,
assaillir avec des flèches
ou des pierres
les *parties* plus hautes des murs,
attaquer de-près
les *parties* négligées ou dégradées par le temps.
Les Othoniens
jettent d'en-haut des javelots
avec un coup plus mesuré
et *plus* sûr
contre les cohortes des Germains
s'-avançant témérairement

cantu truci et more patrio nudis corporibus super humeros scuta quatientium. Legionarius pluteis et cratibus tectus subruit muros, instruit aggerem, molitur portas : contra prætoriani dispositos ad id ipsum molares ingenti pondere ac fragore provolvunt. Pars subeuntium obruti, pars confixi et exsangues aut laceri, cum augeret stragem trepidatio, eoque acrius e mœnibus vulnerarentur, rediere, infracta partium fama. Et Cæcina pudore cœptæ temere oppugnationis, ne irrisus ac vanus iisdem castris assideret, trajecto rursus Pado, Cremonam petere intendit. Tradidere sese abeunti Turullius Cerialis cum compluribus classicis et Julius Briganticus cum paucis equitum, hic præfectus alæ, in Batavis genitus, ille primipilaris et Cæcinæ haud alienus, quod ordines in Germania duxerat.

témérairement avec des chants sauvages et en agitant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes. Le légionnaire, à l'abri de ses claies et de ses toits mobiles, sape les murs, élève des terrasses, bat les portes. Les prétoriens les attendaient avec des quartiers de roc, dont les masses pesantes roulèrent sur eux à grand bruit. Une partie des assaillants périrent écrasés. Les autres, percés de traits, épuisés de sang ou déchirés de blessures, dans un désordre qui augmentait leurs pertes et encourageait l'ennemi à redoubler ses coups, firent une retraite fâcheuse pour la renommée de ce parti. Cécina, honteux d'une attaque si mal concertée, ne voulut point languir devant une ville qui se riait de son impuissance. Il repasse le Pô et prend sa route vers Crémone. A son départ, Turullius Cérialis vint se livrer à lui avec un grand nombre de soldats de marine, et Julius Briganticus avec quelques chevaux. Celui-ci, né chez les Bataves, commandait une aile de cavalerie. L'autre était un primipilaire, déjà connu de Cécina pour avoir servi dans le même grade à l'armée du Rhin.

quatientium scuta
super humeros
cantu truci
et corporibus nudis,
more patrio.
Legionarius tectus
pluteis et cratibus
subruit muros,
instruit aggerem,
molitur portas :
contra prætoriani provolvunt
ingenti pondere
ac fragore
molares dispositos
ad id ipsum.
Pars subeuntium
obruti,
pars confixi
et exsangues aut laceri,
cum-trepidatio
augeret stragem,
vulnerarenturque e mœnibus
eo acrius,
rediere
fama partium
infracta.
Et Cæcina pudore
oppugnationis cœptæ temere,
ne assideret
iisdem castris
irrisus ac vanus,
Pado trajecto rursus,
intendit petere Cremonam.
Turullius Cerialis
cum compluribus classicis
et Julius Briganticus
cum paucis equitum
sese tradidere abeunti,
hic præfectus alæ,
genitus in Batavis,
ille primipilaris
et haud alienus Cæcinæ,
quod duxerat ordines
in Germania.

en agitant *leurs* boucliers
au-dessus-de *leurs* épaules
avec un chant sauvage
et les corps nus
selon la coutume nationale.
Le légionnaire couvert
par les parapets et les claies
sape les murs,
élève une terrasse,
ébranle les portes :
de-leur-côté les prétoriens roulent
avec un grand poids
et *un grand* fracas
des *pierres* meulières disposées
pour cela même.
Une partie de *ceux* qui s'-avançaient
furent écrasés,
une partie *furent* percés,
et épuisés-de-sang ou déchirés,
attendu-que le désordre
augmentait le carnage, [murs
et *qu'*ils étaient blessés du-haut des
d'autant plus vivement,
ils revinrent
la renommée du parti
étant affaiblie.
Et Cécina avec honte
du siège entrepris étourdiment,
afin-qu'il ne restât-pas-coi
dans le même camp
raillé et impuissant, [veau
le Pô ayant été traversé de-nou-
s'-efforça de gagner Crémone.
Turullius Cérialis
avec plusieurs soldats-de-marine
et Julius Briganticus
avec peu de cavaliers
se livrèrent à *lui* partant,
celui-ci commandant de cavalerie,
né chez les Bataves,
celui-là primipilaire
et non étranger à Cécina,
parce-qu'il avait commandé des
en Germanie. [compagnies

XXIII. Spurinna, comperto itinere hostium, defensam Placentiam quæque acta et quid Cæcina pararet, Annium Gallum per litteras docet. Gallus legionem primam in auxilium Placentiæ dùcebat, diffisus paucitati cohortium, ne longius obsidium et vim Germanici exercitus parum tolerarent. Ubi pulsum Cæcinam pergere Cremonam accepit, ægre coercitam legionem et pugnandi ardore usque ad seditionem progressam Bedriaci sistit. Inter Veronam Cremonamque situs est vicus duabus jam Romanis cladibus[1] notus infaustusque.

Iisdem diebus a Marcio Macro haud procul Cremona prospere pugnatum; namque, promptus animi, Marcius transvectos navibus gladiatores in adversam Padi ripam repente effudit. Turbata ibi Vitellianorum auxilia, et, ceteris Cremonam fugientibus, cæsi qui restiterant, sed re-

XXIII. Assuré du chemin que prenait l'ennemi, Spurinna mande à Gallus la belle défense de Plaisance, ce qui s'est passé jusqu'alors, et le dernier mouvement de Cécina. Gallus amenait la première légion au secours de la ville, dans la crainte qu'avec peu de cohortes elle ne pût soutenir un long siège, ni résister aux forces de l'armée de Germanie. Quand il sut que Cécina repoussé marchait vers Crémone, il contint non sans peine sa légion que l'ardeur de combattre emportait jusqu'à la révolte, et prit position à Bédriac. C'est un bourg situé entre Vérone et Crémone, et que le sang romain a flétri déjà deux fois d'une funeste célébrité.

Pendant ces mêmes jours, Marcius Macer eut, non loin de Crémone, une affaire avantageuse. Cet officier, brave et entreprenant embarque des gladiateurs et les jette brusquement sur l'autre rive du Pô. Les auxiliaires vitelliens prennent l'épouvante et s'enfuient à Crémone : ce qui résista fut taillé en pièces. Mais Macer arrêta

XXIII. Spurinna,
itinere hostium comperto,
docet per litteras
Annium Gallum
Placentiam defensam,
quæque acta,
et quid Cæcina pararet.
Gallus ducebat
primam legionem
in auxilium Placentiæ,
diffisus
paucitati cohortium,
ne tolerarent
parum
obsidium longius
et vim exercitus Germanici.
Ubi accepit
Cæcinam pulsum
pergere Cremonam,
sistit Bedriaci
legionem coercitam ægre
et progressam
usque ad seditionem
ardore pugnandi.
Vicus jam notus
infaustusque
duabus cladibus Romanis
est situs
inter Veronam Cremonamque.
Iisdem diebus
pugnatum prospere
a Marcio Macro
haud procul a Cremona;
namque Marcius,
promptus animi,
effudit repente
in ripam adversam Padi
gladiatores
transvectos navibus.
Ibi auxilia Vitellianorum
turbata,
et, ceteris fugientibus
Cremonam,
qui restiterant cæsi,

XXIII. Spurinna, [nue,
la marche des ennemis étant con-
instruit par une lettre
Annius Gallus
Plaisance *avoir été* défendue,
et quelles choses *s'étaient* passées,
et quel *projet* Cécina préparait.
Gallus conduisait
la première légion
au secours de Plaisance,
s'-étant défié
du petit-nombre des cohortes,
de-peur-qu'elles ne supportassent
peu (mal)
un siège plus long
et la force de l'armée germanique.
Dès-qu'il eut appris
Cécina repoussé
marcher vers Crémone,
il arrête à Bédriac
la légion retenue avec-peine
et s'-étant avancée
jusqu'à la sédition
par l'ardeur de combattre.
Ce bourg maintenant connu
et funeste
par deux désastres romains
est situé
entre Vérone et Crémone.
Dans les mêmes jours
il *fut* combattu heureusement
par Marcius Macer
non loin de Crémone;
car Marcius,
résolu de caractère,
répandit tout-à-coup
sur la rive opposée du Pô
des gladiateurs
transportés dans des barques.
Là les troupes-auxiliaires des Vitel-
furent mises en-désordre, [liens
et, les autres fuyant
à Crémone, [sacrés,
ceux qui étaient restés *furent* mas-

pressus vincentium impetus, ne novis subsidiis firmati hostes fortunam prœlii mutarent. Suspectum id Othonianis fuit omnia ducum facta prave æstimantibus. Certatim, ut quisque animo ignavus, procax ore, Annium Gallum et Suetonium Paulinum et Marium Celsum [nam eos quoque Otho præfecerat] variis criminibus incessebant. Acerrima seditionum ac discordiæ incitamenta, interfectores Galbæ scelere et metu vecordes miscere cuncta modo palam turbidis vocibus, modo occultis ad Othonem litteris, qui humillimo cuique credulus, bonos metuens trepidabat, rebus prosperis incertus et inter adversa melior. Igitur Titianum fratrem accitum bello præposuit.

XXIV. Interea Paulini et Celsi ductu res egregie gestæ. Angebant Cæcinam nequiquam omnia cœpta et senescens

l'impétuosité des vainqueurs, de peur que l'ennemi, renforcé de nouvelles troupes, ne fît changer la fortune. Sa prudence fut suspecte aux Othoniens qui prêtaient de coupables motifs à toutes les actions de leurs chefs. Il n'était pas un misérable au cœur lâche, à la bouche insolente, qui n'imputât crime sur crime à Gallus, à Suétonius, à Celsus; car ces deux derniers avaient aussi reçu des commandements. Les plus ardents à souffler la discorde et la sédition étaient les meurtriers de Galba. Livrés au délire du crime et de la terreur, ils semaient le désordre tantôt par des cris de révolte, tantôt par des lettres secrètes à Othon. Et celui-ci, crédule pour le dernier des soldats, défiant avec les honnêtes gens, était sans cesse en alarme, inquiet au milieu des succès, et soutenant mieux la mauvaise fortune que la bonne. Il appela de Rome son frère Titianus et lui remit la conduite de la guerre.

XXIV. Dans l'intervalle, l'armée eut, sous les ordres de Suétonius et de Celsus, de brillants avantages. Cécina se tourmentait de voir échouer toutes ses entreprises et la réputation de son

sed impetus vincentium
repressus,
ne hostes firmati
subsidiis novis,
mutarent fortunam
prœlii.
Id fuit suspectum Othonianis
æstimantibus prave
omnia facta ducum.
Ut quisque
ignavus animo, procax ore,
incessebant certatim
criminibus variis
Annium Gallum
et Suetonium Paulinum
et Marium Celsum
(nam Otho
præfecerat eos quoque).
Incitamenta acerrima
seditionum ac discordiæ,
interfectores Galbæ
vecordes scelere et metu
miscere cuncta
modo palam
vocibus turbidis,
modo litteris occultis
ad Othonem,
qui credulus
cuique humillimo,
metuens bonos
trepidabat,
incertus rebus prosperis
et melior
inter adversa.
Igitur præposuit bello
fratrem Titianum accitum

XXIV. Interea
res gestæ egregie
ductu Paulini
et Celsi.
Omnia cœpta
nequiquam
et fama sui exercitus
senescens

mais l'impétuosité des vainqueurs
fut arrêtée,
de-peur-que les ennemis fortifiés
par des renforts nouveaux,
ne changeassent la fortune
du combat.
Cela fut suspect aux Othoniens
appréciant défavorablement
tous les actes de *leurs* chefs.
Selon-que chacun *était*
lâche de cœur, insolent de bouche,
ils attaquaient à-l'-envi
par des accusations diverses
Annius Gallius
et Suétonius Paulinus
et Marius Celsus
(Car Othon
avait préposé ceux-là aussi *aux* [*troupes*).
Stimulants les plus vifs
des séditions et de la discorde,
les meurtriers de Galba
égarés par la scélératesse et la peur
troubler tout
tantôt ouvertement
par des propos séditieux,
tantôt par des lettres secrètes
à Othon,
qui crédule
à-l'égard-de chacun le plus bas,
craignant les bons
s'-alarmait,
incertain dans les choses prospères
et meilleur
au-milieu des choses adverses.
Donc il préposa à la guerre
son frère Titianus mandé.

XXIV. Cependant
des choses *furent* faites heureuse- [ment
sous la conduite de Paulinus
et de Celsus.
Toutes *ses entreprises* commencées
en-vain
et la renommée de son armée
vieillissant (s'amoindrissant)

exercitus sui fama. Pulsus Placentia, cæsis nuper auxiliis, etiam per concursum exploratorum, crebra magis quam digna memoratu prœlia, inferior, propinquante Fabio Valente, ne omne belli decus illuc concederet, recuperare gloriam avidius quam consultius properabat. Ad duodecimum a Cremona (locus Castorum[1] vocatur) ferocissimos auxiliarium imminentibus viæ lucis occultos composuit; equites procedere longius jussi et irritato prœlio sponte refugi festinationem sequentium elicere, donec insidiæ coorerentur. Proditum id Othonianis ducibus, et curam peditum Paulinus, equitum Celsus sumpsere. Tertiædecimæ legionis vexillum, quattuor auxiliorum cohortes et quingenti equites in sinistro locantur, aggerem viæ[2] tres prætoriæ cohortes altis ordinibus obtinuere, dextra fronte prima legio incessit cum duabus auxiliaribus cohortibus et quin-

armée périr de jour en jour. Repoussé de Plaisance, battu dans ses auxiliaires, faible jusque dans les rencontres d'éclaireurs (combats plus fréquents que dignes d'êtres rapportés) il voyait approcher Valens avec la crainte que tout l'honneur de la guerre n'allât à ce nouveau chef. Il voulut promptement ressaisir sa gloire et mit à ce projet plus d'ardeur que de prudence. A douze milles de Crémone est un lieu nommé les Castors. C'est là que, dans les bois qui dominent la route, il cache les plus intrépides de ses auxiliaires. La cavalerie eut ordre de se porter en avant, d'engager le combat et de fuir aussitôt, afin d'offrir une amorce à la témérité de l'ennemi, jusqu'à ce que l'embuscade se levât pour l'écraser. Ce plan fut découvert aux généraux d'Othon. Suétonius se chargea de guider l'infanterie, Celsus la cavalerie. Le détachement de la treizième légion, quatre cohortes auxiliaires, cinq cents chevaux, furent placés à la gauche; trois cohortes prétoriennes en ordre profond occupèrent la chaussée; à la droite marchait la première légion avec deux cohortes auxiliaires et cinq

angebant Cæcinam.
Pulsus Placentia,
auxiliis cæsis nuper,
inferior etiam
per concursum exploratorum
prœlia magis crebra
quam digna memoratu,
Fabio Valente propinquante,
ne omne decus
belli
concederet illuc,
properabat recuperare gloriam
avidius quam consultius.
Ad duodecimum
a Cremona
(locus vocatur Castorum)
composuit
ferocissimos auxiliarium
occultos lucis
imminentibus viæ,
equites jussi
procedere longius,
et prœlio irritato
refugi sponte
elicere festinationem
sequentium
donec insidiæ coorerentur.
Id proditum
ducibus Othonianis,
et sumpsere curam
Paulinus peditum,
Celsus equitum.
Vexillum
tertiædecimæ legionis,
quattuor cohortes auxiliorum,
et quingenti equites
locantur in sinistro,
tres cohortes prætoriæ
obtinuere aggerem viæ
ordinibus altis,
fronte dextra
incessit prima legio
cum duabus cohortibus
auxiliaribus

tourmentaient Cécina.
Repoussé de Plaisance,
ses auxiliaires ayant été massacrés
inférieur même [récemment,
dans la rencontre des éclaireurs
combats plus fréquents
que dignes d'être rapportés,
Fabius Valens approchant,
de-peur-que tout l'honneur
de la guerre
ne passât-là (à celui-là),
il se-hâtait de recouvrer *sa* gloire
plus avidement que prudemment.
A la douzième *borne*
à-partir-de Crémone
(ce lieu est appelé *lieu* des Castors)
il installa
les plus belliqueux des auxiliaires
cachés dans des bois
dominant la route;
les cavaliers reçurent-l'-ordre
de s'-avancer plus au-loin,
et le combat ayant été attisé
reculant volontairement
de provoquer la précipitation
de ceux qui *les* poursuivraient, [vât.
jusqu'-à-ce-que l'embuscade se-le-
Ce *plan fut* livré
aux généraux othoniens, [ment)
et ils prirent le soin (le commande-
Paulinus des fantassins,
Celsus des cavaliers.
L'étendard (le détachement)
de la treizième légion,
quatre cohortes d'auxiliaires,
et cinq-cents cavaliers
sont placés à gauche,
trois cohortes prétoriennes
occupèrent la chaussée de la voie
en rangs profonds,
sur le front droit
s'-avança la première légion
avec deux cohortes
auxiliaires

gentis equitibus; super hos ex prætorio auxiliisque mille equites, cumulus prosperis aut subsidium laborantibus, ducebantur.

XXV. Antequam miscerentur acies, terga vertentibus Vitellianis, Celsus doli prudens repressit suos : Vitelliani temere exsurgentes, cedente sensim Celso, longius secuti ultro in insidias præcipitantur; nam a lateribus cohortes, legionum adversa frons, et subito discursu terga cinxerant equites. Signum pugnæ non statim a Suetonio Paulino pediti datum : cunctator natura, et cui cauta potius consilia cum ratione quam prospera ex casu placerent, compleri fossas[1], aperiri campum, pandi aciem jubebat, satis cito incipi victoriam ratus, ubi provisum foret ne vincerentur. Ea cunctatione spatium Vitellianis datum in vineas nexu traducum[2] impeditas refugiendi; et modica silva adhære-

cents autres chevaux. Enfin mille cavaliers, tant auxiliaires que prétoriens, venaient en dernière ligne pour achever la victoire ou rétablir au besoin le combat.

XXV. Avant que les deux armées fussent aux mains, la cavalerie vitellienne tourna le dos. Prévenu du stratagème, Celsus retint l'impétuosité des siens. Bientôt l'infanterie sort inconsidérément de ses bois, et, en poursuivant trop loin Celsus qui se retirait au petit pas, elle se jette elle-même dans une embuscade. Sur ses flancs elle trouvait les cohortes; les troupes légionnaires étaient en face, et la cavalerie, s'avançant rapidement à droite et à gauche, les avait déjà tournées par derrière. Suétonius ne fit pas donner aussitôt ses gens de pied. Aimant à prendre son temps, et préférant une marche prudemment régulière aux plus belles chances de succès, il fit combler les fossés et découvrir la campagne afin de pouvoir y déployer ses lignes. Il était assez tôt, selon lui, pour commencer à vaincre, quand on s'était assuré de n'être pas vaincu. Ce délai permit aux Vitelliens de se réfugier dans des vignes dont les rameaux attachés d'un arbre à l'autre embarrassaient le terrain, et auprès desquelles était un petit bois

et quingentis equitibus ;
super hos mille equites
ex prætorio auxiliisque
ducebantur,
cumulus prosperis,
aut subsidium laborantibus.
XXV. Antequam acies
miscerentur,
Vitellianis vertentibus terga,
Celsus prudens doli
repressit suos;
Vitelliani exsurgentes temere,
Celso cedente sensim.
secuti longius
præcipitantur ultro
in insidias;
nam a lateribus cohortes,
frons legionum adversa,
et equites cinxerant
terga
discursu
subito.
Signum pugnæ
non datum statim pediti
a Suetonio Paulino :
cunctator natura
et cui consilia cauta
cum ratione
placerent potius quam
prospera ex casu,
jubebat fossas compleri,
campum aperiri,
aciem pandi,
ratus victoriam
incipi satis cito,
ubi provisum foret
ne vincerentur.
Ea cunctatione
spatium datum Vitellianis
refugiendi in vineas
impeditas nexu
traducum;
et modica silva
adhærebat,

et cinq-cents cavaliers ;
outre ceux-ci mille cavaliers
de la garde-prétorienne et des
étaient conduits, [auxiliaires
comble aux *affaires* prospères.
ou renfort pour *les soldats* pliant.
XXV. Avant-que les armées
fussent mêlées,
les Vitelliens tournant le dos,
Celsus connaissant la ruse,
arrêta les siens ; [rément,
les Vitelliens se-levant inconsidé-
Celsus reculant peu-à-peu,
ayant poursuivi trop loin
se précipitent d'eux-mêmes
dans une embuscade ; [tes,
car sur les côtés *étaient* les cohor-
le front des légions en-face,
et les cavaliers avaient entouré
le dos (les derrières) [gauche
par un mouvement-à-droite-et-à-
soudain.
Le signal du combat [fantassin
ne *fut* pas donné sur-le-champ au
par Suétonius Paulinus :
temporiseur par nature [prudents
et en homme auquel les conseils
avec calcul
plaisaient plutôt que [hasard,
les choses prospères *venant* du
il ordonnait les canaux être com-
la plaine être découverte, [blés,
l'armée être déployée,
persuadé la victoire
être commencée assez tôt, [ses
dès-que mesures-auraient-été-pri-
pour qu'ils ne fussent pas vaincus.
Par cette temporisation
loisir *fut* donné aux Vitelliens
de se-réfugier dans les vignes
embarrassées par l'enlacement
de branches-allant-d'un-pied-à-
et un petit bois [l'autre :
y touchait.

bat, unde rursus ausi promptissimos prætorianorum equitum interfecere; vulneratus rex Epiphanes impigre pro Othone pugnam ciens.

XXVI. Tum Othonianus pedes erupit; protrita hostium acie, versi in fugam etiam qui subveniebant; nam Cæcina non simul cohortes, sed singulas acciverat, quæ res in prœlio trepidationem auxit, cum dispersos nec usquam validos pavor fugientium abriperet. Orta et in castris seditio, quod non universi ducerentur : vinctus præfectus castrorum Julius Gratus, tanquam fratri apud Othonem militanti proditionem ageret, cum fratrem ejus, Julium Frontonem tribunum, Othoniani sub eodem crimine vinxissent. Ceterum ea ubique formido fuit apud fugientes, occursantes, in acie, pro vallo, ut deleri cum

De là, hasardant une nouvelle attaque, ils tuèrent les cavaliers prétoriens que leur courage expose le plus. Le roi Épiphane fut blessé en faisant pour Othon des prodiges de valeur.

XXVI. Alors l'infanterie othonienne se montra tout à coup. Elle écrase le gros des ennemis et met en fuite les troupes de réserve à mesure qu'elles arrivent. Car Cécina, au lieu de faire agir à la fois toutes ses cohortes, les avait appelées successivement, et cette faute mit le comble au désordre, les fuyards entraînant dans leur déroute ces corps séparés et qui nulle part ne se trouvaient en force. Elle excita même une sédition dans le camp : irrités qu'on ne les fit pas marcher en masse, les soldats mirent aux fers le préfet de camp Julius Gratus, l'accusant d'intelligence avec son frère qui était au service d'Othon ; tandis que ce frère lui-même, Julius Fronton, tribun militaire, était arrêté sur les mêmes soupçons par les Othoniens. Au reste, dans ces bandes qui se croisaient pour fuir ou pour avancer, sur le champ de bataille devant les retranchements, partout, l'épouvante fut si grande, au dire universel des deux partis, que Cécina pouvait être détruit avec

unde ausi rursus
interfecere promptissimos
equitum prætorianorum;
rex Epiphanes vulneratus
ciens pugnam impigre
pro Othone.

XXVI. Tum
pedes Othonianus
erupit;
acie hostium protrita,
etiam qui subveniebant
versi in fugam;
nam Cæcina acciverat
non cohortes simul,
sed singulas,
quæ res
auxit trepidationem
in prœlio,
cum pavor fugientium
abriperet dispersos
nec usquam validos.
Seditio
orta et in castris,
quod non ducerentur
universi:
Julius Gratus
præfectus castrorum vinctus,
tanquam ageret proditionem
fratri militanti
apud Othonem,
cum Othoniani
vinxissent
sub eodem crimine
fratrem ejus,
tribunum Julium Frontonem.
Ceterum ea fuit ubique
formido
apud fugientes,
occursantes,
in acie,
pro vallo,
ut percrebuerit
in utrisque partibus
Cæcinam potuisse deleri

d'-où ayant osé *s'élancer* de-nou-
ils tuèrent les plus résolus [veau
des cavaliers prétoriens;
le roi Épiphane *fut* blessé
en excitant le combat activement
pour Othon.

XXVI. Alors
le fantassin othonien
s'-élança; [sée,
la ligne des armées ayant été écra-
même *ceux* qui venaient-au-se-
furent tournés en fuite; [cours
car Cécina avait appelé
non les cohortes *toutes* ensemble,
mais les-unes-après-les-autres,
laquelle mesure
augmenta le trouble
dans le combat,
attendu-que la peur des fuyards
entraînait *ces renforts* séparés
et nulle-part forts (en force).
Une sédition
s'-éleva même dans le camp,
parce-qu'ils n'étaient pas menés
tous-ensemble:
Julius Gratus
préfet du camp *fut* enchaîné,
comme-s'il pratiquait la trahison
pour *son* frère servant
auprès d'Othon,
alors-que les Othoniens
avaient enchaîné
sous la même accusation
le frère de lui,
le tribun Julius Fronton.
Du-reste telle fut partout
l'épouvante
chez les *Vitelliens* fuyant,
se-rencontrant
dans le champ-de-bataille,
devant le retranchement,
qu'il se-répandit
dans l'un-et-l'autre parti
Cécina avoir pu être détruit

universo exercitu Cæcinam potuisse, ni Suetonius Paulinus receptui cecinisset, utrisque in partibus percrebruerit. Timuisse se Paulinus ferebat tantum insuper laboris atque itineris[1], ne Vitellianus miles recens e castris fessos aggrederetur et perculsis nullum retro subsidium foret. Apud paucos ea ducis ratio probata, in vulgus adverso rumore fuit.

XXVII. Haud perinde id damnum Vitellianos in metum compulit quam ad modestiam composuit, nec solum apud Cæcinam, qui culpam in militem conferebat seditioni magis quam prœlio paratum; Fabii quoque Valentis copiæ (jam enim Ticinum venerat), posito hostium contemptu et recuperandi decoris cupidine, reverentius et æqualius duci parebant. Gravis alioquin seditio exarserat, quam altiore initio (neque enim rerum a Cæcina gestarum ordinem interrumpi oportuerat) repetam. Cohortes Batavorum, quas

toute son armée, si Suétonius n'eût pas sonné la retraite. Suétonius alléguait la fatigue et la marche qu'il eût fallu soutenir encore et la crainte que le Vitellien, sortant frais et reposé de son camp, ne tombât sur une troupe harassée, qui en cas d'échec, n'avait aucun appui derrière elle. Approuvé du petit nombre, ce calcul du chef fut interprété en mal par la multitude.

XXVII. Ce mauvais succès ôta moins le courage aux Vitelliens qu'il ne leur inspira le respect du devoir; et ce ne fut pas seulement dans le camp de Cécina (qui rejetait toute la faute sur une soldatesque plus disposée à se révolter qu'à se battre), ce fut encore dans l'armée de Valens, arrivée dès lors à Ticinum, que le soldat, cessant de mépriser l'ennemi et jaloux de recouvrer son honneur, obéit désormais au général avec une docilité plus égale et plus respectueuse. Une sédition violente avait précédemment éclaté parmi ces troupes; j'en reprendrai le récit d'un peu plus haut, n'ayant pas voulu interrompre l'ordre des opérations de Cécina. Les cohortes bataves, qui s'étaient séparées de la quator-

cum exercitu universo,
ni Suetonius Paulinus
cecinisset receptui.
Paulinus ferebat
se timuisse
tantum laboris atque itineris,
insuper,
ne miles Vitellianus
recens e castris
aggrederetur fessos
et nullum subsidium
foret retro perculsis.
Ea ratio ducis
probata apud paucos
fuit rumore adverso
in vulgus.

XXVII. Id damnum
haud compulit perinde
Vitellianos in metum
quam composuit
ad modestiam,
nec solum apud Cœcinam,
qui conferebat culpam
in militem magis paratum
seditioni quam prœlio;
copiæ quoque Fabii Valentis
(jam enim
venerat Ticinum),
contemptu hostium posito
et cupidine decoris
recuperandi,
parebant duci
reverentius
et æqualius.
Alioquin gravis seditio
exarserat,
quam repetam
initio altiore
(neque enim oportuerat
ordinem rerum
gestarum a Cæcina
interrumpi).
Cohortes Batavorum,
quas rettulimus

avec l'armée tout-entière,
si Suétonius Paulinus
n'eût sonné pour la retraite.
Paulinus alléguait
soi avoir craint
tant de fatigue et de marche
en-plus,
de-peur-que le soldat vitellien
sorti récemment du camp
*n'*attaquât *ses troupes* fatiguées
et *qu'*aucun appui
ne fût derrière *à elles* ébranlées.
Ce calcul du chef
approuvé auprès de peu
fut d'un bruit défavorable
en se répandant dans la foule.

XXVII. Cette perte (cet échec)
ne poussa pas de-même (poussa
les Vitelliens à la crainte [moins)
qu'elle *ne les* disposa
à la modération,
et-non seulement auprès de Cécina,
qui reportait la faute
sur le soldat plus prêt
à la sédition qu'au combat;
les troupes même de Fabius Valens
(déjà en-effet
il était arrivé à Ticinum),
le mépris des ennemis étant déposé
et par désir de l'honneur
devant être recouvré,
obéissaient à *leur* chef
plus respectueusement
et plus régulièrement.
D'ailleurs une grave sédition
s'-était allumée *auparavant*,
laquelle je reprendrai
à un commencement plus haut
(ni-en-effet il *n'*avait (n'aurait) fallu
la suite des choses
accomplies par Cécina
être interrompue).
Les cohortes des Bataves,
lesquelles nous avons rapportées

bello Neronis[1] e quarta decima legione digressas, cum Britanniam peterent, audito Vitellii motu in civitate Lingonum Fabio Valenti adjunctas rettulimus, superbe agebant, ut cujusque legionis tentoria accessissent, coercitos a se quartadecimanos, ablatam Neroni Italiam atque omnem belli fortunam in ipsorum manu sitam jactantes. Contumeliosum id militibus, acerbum duci, corrupta jurgiis aut rixis disciplina; ad postremum Valens e petulantia etiam perfidiam suspectabat.

XXVIII. Igitur nuntio allato pulsam Trevirorum alam Tungrosque a classe Othonis et Narbonensem Galliam circumiri, simul cura socios tuendi et militari astu cohortes turbidas ac, si una forent, prævalidas dispergendi, partem Batavorum ire in subsidium jubet. Quod ubi auditum vulgatumque, mærere socii, fremere legiones orbari

zième légion pendant la guerre de Vindex, et qui, allant en Bretagne et apprenant en route le mouvement de Vitellius, s'étaient jointes à Valens dans le pays des Lingons, faisaient voir un insolent orgueil. Elles parcouraient les tentes du légionnaire, se vantant d'avoir contenu la quatorzième légion, d'avoir enlevé à Néron l'Italie, de tenir en leurs mains le sort de la guerre. Cette jactance était injurieuse aux soldats et offensait le général. Les disputes et les querelles rompirent les liens de la discipline, et Valens finit par craindre que l'insolence n'amenât après soi la trahison.

XXVIII. Dans ces conjonctures, instruit que l'armée navale d'Othon avait repoussé les Trévires et les Tongres et menaçait la Gaule narbonnaise, il voulut tout à la fois et protéger les alliés, et diviser par une ruse militaire des cohortes turbulentes dont la réunion était trop redoutable. Il ordonne à une partie des Bataves d'aller au secours de la province. Au premier bruit de cet ordre, les auxiliaires s'affligent, les légions murmurent : « On leur ôtait

digressas bello Neronis
e quarta decima legione,
motu Vitellii
audito,
cum peterent Britanniam,
adjunctas Fabio Valenti
in civitate Lingonum,
agebant superbe,
jactantes
ut accessissent tentoria
cujusque legionis,
quartadecimanos
coercitos a se,
Italiam ablatam Neroni
atque omnem fortunam belli
sitam
in manu ipsorum.
Id contumeliosum militibus,
acerbum duci,
disciplina corrupta
jurgiis aut rixis;
ad postremum Valens
suspectabat etiam perfidiam
e petulantia.

XXVIII. Igitur
nuntio allato,
alam Trevirorum
pulsam
Tungrosque
et Galliam Narbonensem
circumiri,
a classe Othonis,
simul cura
tuendi socios
et astu militari
dispergendi cohortes turbidas
ac prævalidas,
si forent una,
jubet partem Batavorum,
ire in subsidium.
Quod ubi auditum
vulgatumque,
socii mærere,
legiones fremere

détachées pendant la guerre de Né-
de la quatorzième légion, [ron
le mouvement de Vitellius
ayant été appris,
lorsqu'elles gagnaient la Bretagne,
s'étant jointes à Fabius Valens
dans la cité des Lingons,
se-comportaient orgueilleusement,
répétant [chées des tentes
à-mesure-qu'elles s'-étaient appro-
de chaque légion, [gion
les-*soldats*-de-la-quatorzième-lé-
avoir été contenus par eux,
l'Italie *avoir été* enlevée à Néron
et toute la fortune de la guerre
être placée
dans la main d'eux-mêmes. [dats,
Cela *était* injurieux pour les sol-
désagréable pour le chef,
la discipline *était* gâtée
par des querelles ou des rixes;
à la fin Valens
soupçonnait même la perfidie
par-suite-de *leur* insolence.

XXVIII. Donc
la nouvelle ayant été apportée
l'aile (la cavalerie des Trévires)
avoir été repoussée
et (ainsi que) les Tongres
et la Gaule narbonnaise
être entourés,
par la flotte d'Othon, [tion
en-même-temps par la préoccupa-
de défendre les alliés
et par une ruse militaire
de (pour) disperser des cohortes
et très-fortes, [turbulentes
si elles étaient ensemble,
il ordonne une partie des Bataves,
aller au secours *des alliés*.
Lequel *ordre* dès-qu'il *fut* appris
et répandu,
les alliés *de* s'-affliger,
les légions *de* murmurer

se fortissimorum virorum auxilio; veteres illos et tot bellorum victores, postquam in conspectu sit hostis, velut ex acie abduci; si provincia Urbe et salute imperii potior sit, omnes illuc sequerentur : sin victoriæ [sanitas] sustentaculum [columen] in Italia verteretur, non abrumpendos ut corpori validissimos artus.

XXIX. Hæc fortiter jactando, postquam immissis lictoribus Valens coercere seditionem cœptabat, ipsum invadunt, saxa jaciunt, fugientem sequuntur. Spolia Galliarum et Viennensium aurum[1], pretia[2] laborum suorum, occultari clamitantes, direptis sarcinis tabernacula ducis ipsamque humum pilis et lanceis rimabantur; nam Valens servili veste apud decurionem equitum tegebatur. Tum Alfenus Varus præfectus castrorum, deflagrante paulatim sedi-

l'appui des plus braves guerriers; ces vieux soldats vainqueurs dans tant de guerres, on attendait que l'ennemi fût en présence pour les arracher du champ de bataille. Si une province était préférable à Rome et au salut de l'empire, pourquoi donc ne pas y mener toute l'armée? mais si l'Italie seule offrait à la victoire de la solidité, des soutiens, une garantie, pourquoi couper à un corps ses membres les plus vigoureux?

XXIX. La violence de leurs plaintes était au comble, lorsque Valens, ayant fait avancer ses licteurs pour réprimer la sédition, est assailli lui-même et poursuivi à coups de pierres. Ils l'accusent à grands cris de cacher les dépouilles des Gaules, l'or des Viennois, le prix de leurs travaux : en même temps ils pillent les bagages, fouillent dans la tente du général, remuent jusqu'à la terre avec leurs javelines et leurs lances; pour Valens, il se cachait sous des habits d'esclave chez un décurion de cavalerie. Le préfet de camp Alfénus Varus, voyant l'ardeur de la sédition

se orbari auxilio	soi être privées du secours
virorum fortissimorum ;	des hommes les plus braves ;
illos veteres	ces *soldats* vieux
et victores tot bellorum	et vainqueurs de tant de guerres
abduci velut	être emmenés en-quelque-sorte
ex acie,	du champ-de-bataille,
postquam hostis	après-que l'ennemi
sit in conspectu ;	est en vue ;
si provincia sit potior	si une province était préférable
Urbe et salute imperii,	à la ville et au salut de l'empire,
omnes sequerentur	que tous suivissent
illuc :	dans-cette-direction :
sin	si-au-contraire
sanitas sustentaculum	la solidité, le soutien,
columen victoriæ	l'appui de la victoire
verteretur in Italia,	se trouvait en Italie,
artus validissimos	les membres les plus vigoureux
non abrumpendos	ne devoir pas être coupés
ut corpori.	comme à un corps.
XXIX. Jactando	XXIX. En proférant (tandis qu'il [proférait)
fortiter	avec-force
hæc,	ces *plaintes*,
postquam lictoribus	après-que des licteurs
immissis,	ayant été envoyés,
Valens cœptabat	Valens entreprenait (eut entrepris)
coercere seditionem,	de réprimer la sédition,
invadunt ipsum,	ils *l'*assaillent lui-même,
jaciunt saxa,	*lui* jettent des pierres,
sequuntur fugientem.	*le* poursuivent fuyant.
Clamitantes	Criant-à-cris-redoublés
spolia Galliarum	les dépouilles des Gaules
et aurum Viennensium,	et l'or des Viennois,
pretia suorum laborum,	prix de leurs travaux,
occultari,	être cachés *par lui*,
sarcinis direptis	les bagages ayant été pillés
rimabantur tabernacula ducis	ils fouillaient la tente du chef
humumque ipsam	et le sol même
lanceis et pilis ;	avec des lances et des javelines ;
nam Valens veste servili	car Valens en habit d'-esclave
tegebatur	était caché
apud decurionem equitum.	chez un décurion de cavaliers.
Tum Alfenus Varus,	Alors Alfénus Varus,
præfectus castrorum,	préfet du camp,
seditione deflagrante paulatim	la sédition s'-éteignant peu-à-peu,

tione, addit consilium, vetitis obire vigilias centurionibus, omisso tubæ sono, quo miles ad belli munia cietur. Igitur torpere cuncti, circumspectare inter se attoniti et id ipsum, quod nemo regeret, paventes, silentio, patientia, postremo precibus ac lacrimis veniam quærebant. Ut vero deformis et flens et præter spem incolumis Valens processit, gaudium, miseratio, favor : versi in lætitiam, ut est vulgus utroque immodicum, laudantesque gratantesque circumdatum aquilis signisque in tribunal ferunt. Ille utili moderatione non supplicium cujusquam poposcit, ac, ne dissimulans suspectior foret, paucos incusavit, gnarus civilibus bellis plus militibus quam ducibus licere.

XXX. Munientibus castra apud Ticinum de adversa Cæcinæ pugna allatum, et prope renovata seditio, tanquam

s'amortir peu à peu, acheva de l'éteindre par un stratagème : il défendit aux centurions de visiter les postes, aux trompettes de sonner les exercices ordinaires. Les soldats frappés de stupeur se regardent l'un l'autre avec un muet étonnement. L'idée même d'être sans chef les épouvante. Le silence et la résignation bientôt suivis de prières et de larmes, demandaient grâce pour eux. Mais lorsque Valens dans un indigne appareil, les yeux en pleurs et vivant, lui qu'ils croyaient mort, parut à leurs regards, sa vue excita la joie, l'attendrissement, l'enthousiasme. La multitude va d'un excès à l'autre : dans leurs nouveaux transports ils le louent, le félicitent, et le portent, environné des drapeaux et des aigles, sur son tribunal. Modéré par politique, Valens ne demanda le supplice de personne ; et, pour ne pas dissimuler au point d'exciter la défiance, il se plaignit de quelques-uns : il savait que la guerre civile donne aux soldats plus de licence qu'aux chefs.

XXX. Comme ils retranchaient un camp auprès de Ticinum, la nouvelle de l'échec éprouvé par Cécina pensa renouveler la sédi-

addit consilium,
centurionibus vetitis
obire vigilias,
sono tubæ,
quo miles cietur
ad munia belli,
omisso.
Igitur cuncti torpere,
circumspectare inter se
attoniti,
et paventes id ipsum,
quod nemo regeret,
quærebant veniam
silentio, patientia,
postremo precibus
ac lacrimis.
Ut vero Valens
processit
deformis et flens
et incolumis præter spem,
gaudium, miseratio,
favor;
versi in lætitiam,
ut vulgus est immodicum
utroque,
laudantesque gratantesque,
ferunt in tribunal
circumdatum aquilis signisque.
Ille moderatione utili
non poposcit supplicium
cujusquam,
ac, ne foret suspectior
dissimulans,
incusavit paucos,
gnarus plus licere
militibus quam ducibus
bellis civilibus.

XXX. Allatum
de pugna adversa
Cæcinæ
munientibus castra
apud Ticinum,
et seditio prope renovata,
tanquam defuissent

ajoute un expédient,
les séditions ayant reçu-la-défense
de visiter les sentinelles,
le son de la trompette
par lequel le soldat est appelé
aux devoirs de la guerre,
étant laissé-de-côté.
Donc tous être-engourdis,
se regarder entre eux
étonnés,
et effrayés de cela même
que personne-ne *les* gouvernât,
ils cherchaient le pardon
par le silence, la résignation,
enfin par des prières
et par des larmes.
Mais dès-que Valens
s'avança (parut)
hideux et pleurant [rance,
et sain-et-sauf contre *toute* espé-
la joie, la compassion,
la faveur *éclatèrent;*
tournés en joie, [sure
comme la multitude est sans-me-
dans l'un-et-l'autre *sens*,
et louant et félicitant
ils *le* portent au tribunal
entouré d'aigles et d'étendards.
Celui-ci par une modération utile
ne réclama le supplice
de qui-que-ce-fût,
et, de-peur-qu'il ne fût plus suspect
en dissimulant,
il *en* accusa peu,
sachant plus être-permis
aux soldats qu'aux chefs
dans les guerres civiles.

XXX. *La nouvelle fut* apportée
touchant le combat contraire
de Cécina
à *eux* fortifiant un camp
auprès de Ticinum, [velée,
et la sédition *fut* presque renou-
comme-s'ils avaient manqué

fraude et cunctationibus Valentis prœlio defuissent : nolle requiem, non exspectare ducem, anteire signa, urgere signiferos. Rapido agmine Cæcinæ junguntur. Improspera Valentis fama apud exercitum Cæcinæ erat : expositos se tanto pauciores integris hostium viribus querebantur, simul in suam excusationem, et adventantium robur per adulationem attollentes ne ut victi et ignavi despectarentur. Et quanquam plus virium, prope duplicatus legionum auxiliorumque numerus erat Valenti, studia tamen militum in Cæcinam inclinabant, super benignitatem animi qua promptior habebatur, etiam vigore ætatis, proceritate corporis et quodam inani favore. Hinc æmulatio ducibus : Cæcina ut fœdum ac maculosum, ille ut tumidum ac vanum irridebant. Sed condito odio eandem utilitatem fovere,

tion ; ils accusaient la perfidie et les délais de Valens de les avoir fait manquer au combat. Ils partent sans vouloir de repos, sans attendre le général, devançant les enseignes pressant ceux qui les portent, et vont par une marche rapide se joindre à Cécina. Le nom de Valens n'était pas en honneur auprès de l'armée que ce chef commandait. Elle se plaignait que, si peu nombreuse en comparaison de l'autre, on l'eût exposée seule à toutes les forces ennemies. C'était une excuse que les soldats cherchaient pour eux-mêmes, et une flatterie par laquelle ils relevaient la supériorité des nouveaux venus afin de n'en pas être méprisés comme des vaincus et des lâches. Il est vrai que Valens était le plus fort, ayant presque le double de légions et d'auxiliaires ; mais l'affection des troupes penchait du côté de Cécina. Outre la générosité dont on lui faisait honneur, il avait pour lui la vigueur de l'âge, une haute taille, et je ne sais quel caprice de l'opinion. Ce fut une source de jalousie entre les deux chefs. Cécina tournait Valens en ridicule comme un homme vil et chargé de souillures et Valens peignait Cécina comme un présomptueux gonflé d'orgueil. Toutefois ils renfermaient leurs haines et se dévouaient sans réserve

prœlio	au combat
fraude et cunctationibus	par la perfidie et les temporisa- [tions
Valentis :	de Valens :
nolle requiem,	ne-pas-vouloir de repos,
non exspectare ducem,	ne-pas attendre le général,
anteire signa,	devancer les enseignes,
urgere signiferos.	presser les porte-enseignes.
Junguntur Cæcinæ	Ils sont joints à Cécina
agmine rapido.	par une marche rapide.
Fama Valentis	La renommée de Valens
erat improspera	était mauvaise
apud exercitum Cæcinæ ;	dans l'armée de Cécina ;
querebantur	ils se-plaignaient
se expositos	soi *avoir été* exposés
tanto pauciores	tellement moins-nombreux
viribus integris hostium,	aux forces entières des ennemis,
simul in suam excusationem	en-même-temps pour leur excuse,
et attollentes per adulationem	et relevant par flatterie
robur adventantium,	la force des arrivants,
ne despectarentur	afin-qu'ils ne fussent pas méprisés
ut victi et ignavi.	comme vaincus et lâches.
Et quanquam plus virium,	Et quoique plus de forces,
numerus prope duplicatus	un nombre presque doublé
legionum auxiliorumque	de légions et d'auxiliaires
erat Valenti,	fût à Valens,
studia tamen militum	les sentiments cependant des sol- [dats
inclinabant in Cæcinam,	penchaient pour Cécina,
super benignitatem animi,	outre la bienveillance d'âme
qua habebatur	par laquelle il paraissait
promptior,	plus disposé,
etiam vigore ætatis,	aussi à cause de la vigueur de [l'âge,
proceritate corporis	de la hauteur du corps
et quodam favore	et d'une certaine faveur
inani.	vaine (sans raison).
Hinc æmulatio ducibus :	De-là rivalité entre les chefs :
irridebant	ils se-moquaient *l'un de l'autre*
Cæcina	Cécina *de Valens*
ut fœdum	comme d'*un homme* infâme
et maculosum,	et souillé,
ille	celui-là (Valens) *de Cécina,*
ut tumidum	comme d'*un homme* orgueilleux
ac vanum.	et vain.
Sed odio condito	Mais *leur* haine étant renfermée
fovere eandem utilitatem,	ils soutinrent le même intérêt,

crebris epistulis sine respectu veniæ probra Othoni objectantes, cum duces partium Othonis, quamvis uberrima conviciorum in Vitellium materia, abstinerent.

XXXI. Sane ante utriusque exitum, quo egregiam Otho famam, Vitellius flagitiosissimam meruere, minus Vitellii ignavæ voluptates quam Othonis flagrantissimæ libidines timebantur. Addiderat huic terrorem atque odium cædes Galbæ, contra illi initium belli nemo imputabat. Vitellius ventre et gula sibi inhonestus, Otho luxu, sævitia, audacia, rei publicæ exitiosior ducebatur.

Conjunctis Cæcinæ ac Valentis copiis nulla ultra penes Vitellianos mora quin totis viribus certarent: Otho consultavit trahi bellum an fortunam experiri placeret.

au même intérêt, ne cessant d'écrire contre Othon mille invectives en hommes qui renonçaient au pardon; tandis que les généraux othoniens, auxquels Vitellius offrait une si riche matière, s'abstenaient envers lui de toute injure.

XXXI. Il est vrai de le dire : avant que la mort eût rétabli dans l'estime publique la renommée d'Othon et mis le comble à l'infamie de Vitellius, on redoutait moins les stupides voluptés du dernier que les ardentes passions de son rival. Othon inspirait la terreur et la haine comme meurtrier de Galba ; personne au contraire n'imputait à Vitellius le commencement de la guerre. Celui-ci, par sa gourmandise et son intempérance, était ennemi de lui-même : Othon, par son luxe, sa cruauté, son audace, semblait menacer l'État de plus de calamités.

Les troupes de Cécina et de Valens une fois réunies, rien ne s'opposait plus de la part des Vitelliens à une bataille générale. Othon délibéra s'il devait traîner la guerre en longueur ou tenter la fortune.

objectantes probra
Othoni
epistulis crebris
sine respectu veniæ,
cum duces
partium Othonis
abstinerent,
quamvis materia conviciorum
in Vitellium
uberrima.

XXXI. Sane
ante exitum utriusque,
quo meruere
Otho egregiam famam,
Vitellius flagitiosissimam,
ignavæ voluptates Vitellii
timebantur minus
quam libidines flagrantissimæ
Othonis.
Cædes Galbæ
addiderat huic
terrorem atque odium,
contra nemo imputabat
illi
initium belli.
Vitellius ducebatur
inhonestus sibi
ventre
et gula,
Otho exitiosior
rei publicæ
luxu, sævitia, audacia.
Copiis
Cæcinæ ac Valentis
conjunctis,
nulla mora ultra
penes Vitellianos
quin certarent
totis viribus:
Otho consultavit
placeret
bellum trahi
an experiri
fortunam.

reprochant *ses* turpitudes
à Othon,
par des lettres fréquentes,
sans arrière-pensée de pardon,
tandis-que les chefs
du parti d'Othon
s'-abstenaient,
quoique la matière des injures
contre Vitellius
étant (fût) très abondante.

XXXI. Certes
avant la fin de-l'un-et-de-l'autre,
par laquelle ils méritèrent
Othon une belle renommée
et Vitellius la plus honteuse,
les lâches voluptés de Vitellius
étaient craintes moins,
que les passions très ardentes
d'Othon.
Le meurtre de Galba
avait ajouté à celui-ci
terreur et haine,
au-contraire personne *n'*imputait
à celui-là
le commencement de la guerre.
Vitellius était regardé-comme
déshonnête pour lui-même
par *son* estomac
et *sa* bouche (sa gourmandise),
Othon *comme* plus funeste
à la chose publique [audace.
par *sa* débauche, *sa* cruauté, *son*
Les troupes
de Cécina et de Valens
ayant été réunies,
aucun retard ne *fut* plus
chez les (de la part des) Vitelliens
qu'ils ne combattissent
avec toutes *leurs* forces:
Othon délibéra
s'il plaisait (si on était d'avis)
la guerre être prolongée
ou de tenter
la fortune.

XXXII. Tunc Suetonius Paulinus dignum fama sua ratus, qua nemo illa tempestate militaris rei callidior habebatur, de toto genere belli censere, festinationem hostibus, moram ipsis utilem disseruit : exercitum Vitellii universum advenisse, nec multum virium a tergo, quoniam Galliæ tumeant et deserere Rheni ripam irrupturis tam infestis nationibus non conducat ; Britannicum militem hoste et mari distineri ; Hispanias armis non ita redundare ; provinciam Narbonensem incursu classis et adverso prœlio contremuisse ; clausam Alpibus et nullo maris subsidio[1] transpadanam Italiam atque ipso transitu exercitus vastam ; non frumentum usquam exercitui, nec exercitum sine copiis retineri posse ; jam Germanos, quod genus

XXXII. Alors Suétonius, qui passait pour le plus habile capitaine de son temps, crut devoir à sa réputation de parler sur tout l'ensemble de la guerre, et soutint qu'il convenait à l'ennemi de se hâter, à Othon de temporiser. Il représenta « que l'armée de Vitellius était arrivée tout entière ; que d'ailleurs elle avait peu d'appui derrière elle, la révolte couvant dans les Gaules et la prudence ne permettant pas d'abandonner la rive du Rhin aux irruptions de tant de peuples ennemis ; que la guerre et l'Océan tenaient les soldats de Bretagne éloignés ; que les forces n'abondaient pas en Espagne ; que l'invasion de la flotte et un combat malheureux avaient consterné la province narbonnaise ; que l'Italie transpadane était fermée par les Alpes, sans ressources du côté de la mer, ravagée enfin par le seul passage des troupes, que nulle part on n'y trouverait de vivres, et que sans vivres une armée se dissipait bientôt ; qu'à l'égard des Germains, portion la plus

XXXII. Tunc
Suetonius Paulinus
ratus dignum
sua fama,
qua nemo
illa tempestate
habebatur
callidior rei militaris,
censere de
genere toto
belli,
disseruit,
festinationem utilem hostibus,
moram ipsis,
exercitum Vitellii
advenisse universum,
nec multum virium
a tergo,
quoniam Galliæ tumeant,
et non conducat
deserere ripam Rheni
nationibus tam infestis
irrupturis;
militem Britannicum
distineri hoste
et mari;
Hispanias
non redundare ita armis;
provinciam Narbonensem
contremuisse
incursu classis,
et prœlio adverso;
Italiam transpadanam
clausam Alpibus,
et nullo subsidio maris,
atque vastam
transitu ipso
exercitus;
non frumentum usquam
exercitui,
nec exercitum posse retineri
sine copiis;
jam Germanos,
quod genus militum

XXXII. Alors
Suétonius Paulinus
persuadé *qu'il était* digne
de sa renommée,
grâce à laquelle personne
en ce temps-là
*n'*était regardé-comme
plus habile dans la chose militaire,
d'opiner sur
la manière (la conduite) entière
de la guerre,
discourut *sur ce point*,
la hâte *être* utile aux ennemis,
le retard à eux-mêmes,
l'armée de Vitellius
être arrivée tout-entière,
ni beaucoup de forces
ne rester par derrière,
attendu-que les Gaules fermentent,
et *qu'*il n'est-pas-bon
d'abandonner la rive du Rhin
des nations si hostiles
devant faire-irruption;
le soldat britannique
être tenu-éloigné par l'ennemi
et la mer;
les Espagnes
ne-pas regorger tellement d'armes;
la province narbonnaise
avoir tremblé-tout-entière
par l'incursion d'une flotte
et par un combat contraire;
l'Italie transpadane
être fermée par les Alpes,
et sans aucun secours de la mer,
et dévastée
par le passage-même (seul)
de l'armée,
non du blé quelque-part
pour l'armée,
ni une armée *ne* pouvoir être retenue
sans provisions;
en-outre les Germains,
laquelle espèce de soldats

militum apud hostes atrocissimum sit, tracto in æstatem bello, fluxis corporibus, mutationem soli cælique haud tolerature. Multa bella impetu valida per tædia et moras evanuisse. Contra ipsis omnia opulenta et fida, Pannoniam, Mœsiam, Delmatiam, Orientem cum integris exercitibus, Italiam et caput rerum urbem senatumque et populum, nunquam obscura nomina, etiam si aliquando obumbrentur; publicas privatasque opes et immensam pecuniam, inter civiles discordias ferro validiorem; corpora militum aut Italiæ sueta æstibus[1]; objacere flumen Padum, tutas viris murisque urbes; e quibus nullam hosti cessuram Placentiæ defensione exploratum; proinde duceret bellum. Paucis diebus quartamdecimam legionem, magna ipsam

effrayante des forces ennemies, il suffirait d'atteindre l'été pour voir leurs corps affaissés succomber au changement de sol et de climat; que plus d'une guerre dont le premier choc eût été redoutable s'était évanouie à travers les lenteurs et les retardements. » A ce tableau il opposait la cause d'Othon, « partout florissante et sûre de ses appuis; la Pannonie, la Mésie, la Dalmatie, l'Orient étaient à eux avec l'intégrité de leurs forces; ils avaient l'Italie et Rome, la tête de l'empire, le sénat et le peuple, noms dont l'éclat ne périrait jamais, dût-il être éclipsé quelquefois; d'immenses richesses, soit publiques, soit privées et l'argent plus puissant que le fer dans les discordes civiles; enfin des soldats faits aux chaleurs de l'Italie, le fleuve du Pô pour les couvrir, des villes bien défendues et bien fortifiées, dont pas une ne céderait à l'ennemi, comme le prouvait assez l'exemple de Plaisance. Il fallait donc faire durer la guerre : dans peu de jours, la quatorzième légion arriverait avec les troupes de Mésie et tout l'as-

sit atrocissimum	est la plus redoutable
apud hostes,	chez les ennemis,
bello tracto	la guerre ayant été traînée
in æstatem,	jusqu'à l'été,
haud toleraturos,	ne pas devoir supporter,
corporibus fluxis,	*leurs* corps *étant* mous,
mutationem soli cælique.	le changement de sol et de ciel.
Multa bella	Beaucoup de guerres
valida impetu	redoutables par le choc
evanuisse	s'-être évanouies
per tædia	au-milieu des dégoûts
et moras.	et des retards.
Contra omnia ipsis	Au-contraire tout *être* à eux-mêmes
opulenta et fida,	riche et sûr,
Pannoniam, Mœsiam,	la Pannonie, la Mésie,
Delmatiam,	la Dalmatie,
Orientem	l'Orient
cum exercitibus integris,	avec *ses* armées entières,
Italiam	l'Italie
et urbem caput rerum	et la ville tête des choses (du monde)
senatumque et populum,	et le sénat et le peuple,
nomina nunquam obscura,	noms jamais obscurs,
etiam si obumbrentur	mêmes s'ils sont couverts d'-ombre
aliquando;	quelquefois;
opes publicas privatasque	des ressources publiques et privées
et pecuniam immensam,	et un argent immense,
validiorem ferro	plus puissant que le fer
inter discordias civiles;	au-milieu des discordes civiles;
aut	d'autre-part
corpora militum	les corps des soldats
sueta æstibus Italiæ;	habitués aux chaleurs de l'Italie;
flumen Padum	le fleuve *du* Pô
objacere,	être-placé-devant,
urbes	des villes *être à eux*,
tutas viris murisque;	sûres par les hommes et les murs;
e quibus nullam	desquelles aucune
cessuram hosti	*ne* devoir céder à l'ennemi
exploratum	*avoir été* prouvé
defensione Placentiæ;	par la défense de Plaisance;
proinde duceret bellum.	qu'ainsi-donc il traînât la guerre.
Paucis diebus	Dans peu de jours
quartamdecimam	la quatorzième,
legionem,	légion,
ipsam magna fama,	*étant* elle-même d'une grande renommée,

fama, cum Mœsiacis copiis affore : tum rursus deliberaturum, et, si prœlium placuisset, auctis viribus certaturos.

XXXIII. Accedebat sententiæ Paulini Marius Celsus; idem placere Annio Gallo paucos ante dies lapsu equi afflicto, missi qui consilium ejus sciscitarentur rettulerant. Otho pronus ad decertandum ; frater ejus Titianus et præfectus prætorii Proculus, imperitia properantes, fortunam et deos et numen Othonis adesse consiliis, affore conatibus testabantur ; neu quis obviam ire sententiæ auderet, in adulationem concesserant. Postquam pugnari placitum, interesse pugnæ imperatorem an seponi melius foret, dubitavere. Paulino et Celso jam non adversantibus, ne principem objectare periculis viderentur, iidem illi deterioris consilii auctores perpulere, ut Brixellum concederet ac dubiis prœliorum exemptus summæ rerum et imperii se

cendant de sa renommée : alors on tiendrait un nouveau conseil, et, si le combat était résolu, on combattrait avec des forces plus nombreuses. »

XXXIII. Celsus partageait l'opinion de Suétonius. On envoya prendre l'avis de Gallus, malade depuis quelques jours d'une chute de cheval, et sa réponse fut la même. Othon penchait pour le combat. Son frère Titianus et le préfet du prétoire Proculus, impatients par ignorance, protestaient que la fortune, les dieux et le génie d'Othon présidaient à ses conseils, prendraient part à ses efforts; et pour échapper aux contradicteurs, ils se réfugiaient dans la flatterie. Quand la bataille fut résolue, on délibéra si l'empereur devait y assister ou se tenir à l'écart. Suétonius et Celsus ne voulurent pas qu'il leur fût reproché de mettre en péril la vie du prince ; ils se turent, et ceux qui avaient déjà fait prévaloir le plus mauvais conseil décidèrent Othon à se rendre à Brixellum, où, sans craindre les chances des combats, il se réserverait pour la direction suprême de la guerre et les

affore cum copiis
Mœsiacis :
tum deliberaturum rursus,
et si prœlium placuisset,
certaturos
viribus auctis

XXXIII. Marius Celsus
accedebat sententiæ Paulini ;
missi qui sciscitarentur
consilium ejus
rettulerant idem placere
Annio Gallo
afflicto ante paucos dies
lapsu equi.
Otho pronus ad decertandum;
frater ejus Titianus,
et præfectus prætorii Proculus,
properantes imperitia,
testabantur fortunam et deos
et numen Othonis
adesse consiliis,
affore conatibus;
neu quis auderet
ire obviam sententiæ,
concesserant in adulationem.
Postquam placitum pugnari,
dubitavere
foret melius
imperatorem
interesse pugnæ
an seponi.
Paulino et Celso
jam non adversantibus
ne viderentur
objectare principem periculis,
illi iidem auctores
deterioris consilii
perpulere,
ut concederet Brixellum,
ac exemptus
dubiis prœliorum
reservaret se ipsum
summæ
rerum et imperii.

devoir arriver avec les troupes
mésiennes:
alors devoir délibérer de-nouveau,
et si le combat avait plu,
eux devoir lutter
leurs forces ayant été accrues.

XXXIII. Marius Celsus
se-rangeait à l'avis de Paulinus;
des *gens* envoyés qui demandassent
l'avis de lui, [plaire
avaient rapporté le même *parti*
à Annius Gallus
abattu peu de jours avant
par une chute de cheval.
Othon *était* porté à combattre ;
le frère de lui Titianus
et le préfet du prétoire Proculus,
étant-pressés par ignorance,
attestaient la fortune et les dieux
et le génie-divin d'Othon
assister à *ses* conseils,
devoir assister à *ses* efforts :
et-de-peur-que quelqu'un n'osât
aller contre *leur* avis,
ils s'-étaient retirés dans la flatterie.
Après-qu'il eut plu être combattu,
ils hésitèrent (se demandèrent)
s'il était mieux
l'empereur
assister au combat
ou être placé-à-l'écart.
Paulinus et Celsus
ne faisant-plus-opposition,
de-peur-qu'ils *ne* parussent
exposer le prince aux dangers,
ces mêmes auteurs
du plus mauvais conseil
le déterminèrent,
à-ce-qu'il se-retirât à Brixellum,
et *qu'*arraché
aux hasards des combats
il réservât lui-même
pour la direction-suprême
des affaires et de l'empire.

ipsum reservaret. Is primus dies Othonianas partes afflixit; namque et cum ipso prætoriarum cohortium et speculatorum equitumque valida manus discessit, et remanentium fractus animus, quando suspecti duces et Otho, cui uni apud militem fides, dum et ipse non nisi militibus credit, imperia ducum in incerto reliquerat.

XXXIV. Nihil eorum Vitellianos fallebat, crebris, ut in civili bello, transfugiis; et exploratores cura diversa sciscitandi sua non occultabant. Quieti intentique Cæcina ac Valens, quando hostis imprudentia rueret, quod loco sapientiæ est, alienam stultitiam opperiebantur, inchoato ponte transitum Padi simulantes adversus oppositam gladiatorum manum, ac ne ipsorum miles segne otium tereret. Naves pari inter se spatio, validis utrinque trabibus conexæ, adversum in flumen dirigebantur, jactis super

soins de l'empire. Ce premier jour fut mortel à la cause d'Othon. Avec lui partit un corps considérable de prétoriens, de spéculateurs, de cavaliers, et ce qui resta perdit courage. Les chefs étaient suspects à l'armée ; et Othon, en qui seul les soldats avaient confiance, ne se fiant lui-même qu'aux soldats, avait laissé l'autorité des généraux incertaine et précaire.

XXXIV. Aucun de ces détails n'échappait aux Vitelliens, grâce à la désertion si commune dans les guerres civiles : ajoutons que les espions curieux des secrets du parti contraire, ne cachaient pas les leurs. Tranquilles et sur leurs gardes, Cécina et Valens voyant l'ennemi courir aveuglément à sa ruine, prirent une résolution qui tient lieu de sagesse, celle d'attendre la folie d'autrui. Ils commencèrent un pont, comme pour aller au delà du Pô attaquer les gladiateurs campés vis à vis d'eux : ils voulaient empêcher aussi que le soldat ne s'engourdît dans le repos. Des barques placées à d'égales distances, liées ensemble par de fortes poutres et dirigées contre le courant, étaient retenues par des ancres qui

Is primus dies
afflixit partes Othonianas ;
namque et manus valida
cohortium prætoriarum
et speculatorum equitumque
dicessit cum ipso,
et animus remanentium
fractus,
quando duces suspecti,
et Otho,
cui uni fides
apud milites,
dum et ipse non credit
nisi militibus,
reliquerat in incerto
imperia ducum.

XXXIV. Nihil eorum
fallebat Vitellianos,
transfugiis crebris,
ut in bello civili;
et exploratores
cura sciscitandi
diversa
non occultabant sua.
Cæcina ac Valens
quieti ac intenti,
quando hostis rueret
imprudentia,
opperiebantur
stultitiam alienam,
quod est loco sapientiæ.
ponte inchoato
simulantes transitum Padi
adversus manum gladiatorum
oppositam,
ac ne miles ipsorum
tereret otium segne.
Naves
pari spatio inter se,
conexæ utrinque
trabibus validis,
dirigebantur
in flumen adversum,
super ancoris jactis,

Ce premier-jour
ruina le parti othonien;
car et une troupe puissante
de cohortes prétoriennes
et de spéculateurs et de cavaliers
s'-éloigna avec lui-même,
et le courage de *ceux* qui restaient
fut brisé, [suspects,
attendu-que les chefs *leur* étaient
et *qu'*Othon,
à (en) qui seul confiance *était*
chez les soldats, [pas
tandis-que lui-même aussi ne se-fie
si-ce-n'est aux soldats,
avait laissé dans l'incertitude
les pouvoirs des chefs.

XXXIV. Rien de ces *détails*
*n'*échappait aux Vitelliens,
les désertions *étant* fréquentes
comme *il arrive* en guerre civile;
et les espions
par le souci d'apprendre [traire)
les *affaires* contraires (du parti con-
ne cachaient pas les leurs.
Cécina et Valens
tranquilles et attentifs,
vu-que l'ennemi se-précipitait
avec imprudence,
attendaient
la sottise d'-autrui,
ce qui est en place de sagesse,
un pont ayant été commencé,
feignant le passage du Pô
contre la troupe de gladiateurs
placée-en-face, [mêmes
et de-peur-que le soldat d'eux-
ne consumât un loisir inactif.
Des barques
à égale distance en elles,
liées-ensemble des-deux-côtés
par des poutres puissantes,
étaient dirigées
contre le fleuve en-face (le courant)
reposant sur des ancres jetées,

ancoris, quæ firmitatem pontis continerent; sed ancorarum funes non extenti fluitabant, ut augescente flumine inoffensus ordo navium attolleretur. Claudebat pontem imposita turris et in extremam navem educta, unde tormentis ac machinis hostes propulsarentur. Othoniani in ripa turrim struxerant saxaque et faces jaculabantur.

XXXV. Et erat insula [1] amne medio, in quam gladiatores navibus molientes, Germani nando perlabebantur. Ac forte plures transgressos completis Liburnicis per promptissimos gladiatorum Macer aggreditur; sed neque ea constantia gladiatoribus ad prœlia quæ militibus, nec perinde nutantes e navibus quam stabili gradu e ripa vulnera derigebant. Et cum variis trepidantium inclinationibus mixti remiges propugnatoresque turbarentur, desilire in vada [2] ultro Germani, retentare puppes, scandere foros aut

assuraient la solidité de l'ouvrage. On avait laissé flottants les câbles de ces ancres, afin que, si les eaux croissaient, tout ce rang de bateaux pût sans être rompu s'élever avec le fleuve. Une tour construite sur la dernière barque fermait l'entrée du pont et contenait des machines et des balistes pour écarter l'ennemi. Les Othoniens avaient élevé sur la rive, une autre tour, d'où ils lançaient des pierres et des torches.

XXXV. Au milieu du fleuve était une île que les gladiateurs voulaient gagner en bateau : les Germains les prévinrent à la nage. Comme il se trouvaient en force, Macer remplit ses barques de ce qu'il avait de plus résolu et les fit attaquer. Mais les gladiateurs n'ont pas dans une action l'intrépidité du soldat; et de leurs bateaux vacillants ils n'ajustaient pas comme l'ennemi de sa rive où il avait le pied ferme. Dans les balancements causés par une foule en désordre qui se jetait sur un bord puis sur l'autre, rameurs et combattants se mêlent et s'embarrassent. Les Germains sautent dans l'eau, tirent les poupes en arrière, s'élancent sur les

quæ continerent
firmitatem pontis;
sed funes ancorarum
fluitabant non extenti,
ut flumine augescente
ordo navium attolleretur
inoffensus.
Turris imposita
et educta in extremam navem,
unde hostes propulsarentur
tormentis ac machinis,
claudebat pontem.
Othoniani struxerant turrim
in ripa
jaculabanturque saxa et faces.

XXXV. Et medio amne
erat insula
in quam perlabebantur
gladiatores
molientes navibus,
Germani nando.
Ac forte Macer aggreditur
per promptissimos gladiatorum
Liburnicis
completis
transgressos plures;
sed neque ea constantia
gladiatoribus
ad prœlia
quæ militibus,
nec nutantes
derigebant vulnera
e navibus
perinde quam e ripa
gradu stabili.
Et cum remiges
propugnatoresque mixti
turbarentur
variis inclinationibus
trepidantium,
Germani desilire ultro
in vada,
retentare puppes,
scandere foros

qui maintissent
la solidité du pont;
mais les câbles des ancres
flottaient non étendus,
afin-que le fleuve grossissant
la ligne des navires s'élevât
non-heurtée (sans accident).
Une tour placée-sur *le pont*
et élevée sur le dernier navire,
d'où les ennemis fussent repoussés
par des balistes et des machines,
fermait le pont.
Les Othoniens avait bâti une tour
sur la rive,
et lançaient pierres et torches.

XXXV. Et au milieu du fleuve
était une île
dans laquelle se-glissaient
les gladiateurs
faisant-effort avec des barques.
les Germains en nageant.
Et par hasard Macer attaque
par les plus résolus des gladiateurs
les *navires* liburnes
ayant été remplis [breux;
les Germains passés plus nom-
mais ni cette (la même) solidité
n'était aux gladiateurs
pour les combats
qu'aux soldats,
ni chancelants [leurs coups)
ils *ne* dirigeaient les blessures
de *leurs* navires
de-même que *les autres* de la rive
d'un pas assuré.
Et comme rameurs
et combattants mêlés
étaient troublés
par les divers changements-de-côté
de *ceux* en-désordre, [mêmes
les Germains de sauter d'-eux-
dans les bas-fonds,
tirer-en-arrière les poupes,
escalader les bancs

comminus[1] mergere; quæ cuncta in oculis utriusque exercitus quanto lætiora Vitellianis, tanto acrius Othoniani causam auctoremque cladis detestabantur.

XXXVI. Et prœlium quidem, abruptis quæ supererant navibus, fuga diremptum; Macer *ad* exitium poscebatur, jamque vulneratum eminus lancea strictis gladiis invaserant, cum intercursu tribunorum centurionumque protegitur. Nec multo post Vestricius Spurinna jussu Othonis, relicto Placentiæ modico præsidio, cum cohortibus[2] subvenit; dein Flavium Sabinum consulem designatum Otho rectorem copiis misit quibus Macer præfuerat, læto milite ad mutationem ducum et ducibus ob crebras seditiones tam infestam militiam aspernantibus.

XXXVII. Invenio apud quosdam auctores belli pavore seu fastidio utriusque principis, quorum flagitia ac dedecus

bancs ou s'accrochent aux bateaux et les submergent. Ce spectacle se donnait sous les yeux de l'un et de l'autre parti : et plus il réjouissait les Vitelliens, plus les Othoniens chargeaient d'imprécations l'auteur de leur désastre.

XXXVI. Le combat finit par la fuite des navires qui purent s'en arracher. On demandait la mort de Macer. Déjà il avait reçu de loin un coup de lance, et on fondait sur lui l'épée nue à la main, lorsque les tribuns et les centurions accoururent et le couvrirent de leurs corps. Bientôt après, Spurinna, sur l'ordre d'Othon, ayant laissé à Plaisance un simple détachement, arrive avec ses cohortes. Othon envoya ensuite le consul désigné Flavius Sabinus commander les troupes qu'avait eues Macer, à la grande joie des soldats, qui aimaient à changer de chefs, tandis que les chefs, lassés de tant de séditions, avaient en dégoût ces périlleux commandements.

XXXVII. Je trouve dans quelques auteurs qu'effrayées des maux de la guerre, ou également dégoûtées de deux princes dont la voix publique proclamait chaque jour plus hautement les bas-

aut mergere
comminus,
cuncta quæ
in oculis
utriusque exercitus,
quanto lætiora
Vitellianis,
tanto acrius Othoniani
detestabantur causam
auctoremque cladis.

XXXVI. Et prœlium quidem
diremptum fuga,
navibus quæ supererant
abruptis;
Macer
poscebatur ad exitium,
jamque invaserant
gladiis strictis
vulneratum eminus lancea,
cum protegitur
intercursu
tribunorum centurionumque.
Nec multo post
Vestricius Spurinna
jussu Othonis,
modico præsidio
relicto Placentiæ,
subvenit cum cohortibus;
dein Otho misit
Flavium Sabinum
consulem designatum
rectorem copiis
quibus Macer præfuerat,
milite læto
ad mutationem ducum,
et ducibus aspernantibus
militiam tam infestam
ob seditiones crebras.

XXXVII. Invenio
apud quosdam auctores
exercitus pavore belli
seu fastidio
utriusque principis,
quorum flagitia

ou couler *les barques*
avec-la-main,
toutes choses qui *se passant*
sous les yeux
de l'une-et-l'autre armée,
d'autant qu'*elles étaient* plus gaies
pour les Vitelliens,
d'autant plus vivement les Othoniens
détestaient la cause
et l'auteur de *cette* défaite.

XXXVI. Et le combat certes
fut séparé (terminé) par la fuite,
les navires qui restaient [*Bataves;*
ayant été arrachés *des mains des*
Macer
était réclamé pour la mort,
et déjà ils avaient attaqué
les épées ayant été dégaînées
lui blessé de-loin par une lance,
lorsqu'il est protégé
par l'intervention
des tribuns et des centurions.
Et-non beaucoup après
Vestricius Spurinna
par l'ordre d'Othon,
une faible garnison
ayant été laissée à Plaisance,
arrive-au secours avec *ses* cohortes;
ensuite Othon envoya
Flavius Sabinus
consul désigné
comme chef aux (des) troupes
auxquelles Macer avait commandé,
le soldat *étant* joyeux
au changement des chefs,
et les chefs refusant
un service si dangereux
à-cause des séditions fréquentes.

XXXVII. Je trouve
chez certains auteurs
les armées par crainte de la guerre
ou par dégoût
de l'un-et-l'autre prince,
dont les turpitudes

apertiore in dies fama noscebantur, dubitasse exercitus, num posito certamine vel ipsi in medium consultarent, vel senatui permitterent legere imperatorem, atque eo duces Othonianos spatium ac moras suasisse, præcipua spe Paulini, quod vetustissimus consularium et militia clarus gloriam nomenque Britannicis expeditionibus meruisset. Ego ut concesserim apud paucos tacito voto quietem pro discordia, bonum et innocentem pro pessimis ac flagitiosissimis expetitum, ita neque Paulinum, qua prudentia fuit, sperasse corruptissimo seculo tantam vulgi moderationem reor, ut, qui pacem belli amore turbaverant, bellum pacis caritate deponerent; neque aut exercitus linguis moribusque dissonos in hunc consensum potuisse coalescere, aut legatos ac duces magna ex parte

sesses et la honte, les deux armées balancèrent si elles ne poseraient pas les armes pour élire de concert un empereur ou en remettre le choix au sénat. C'est dans cette vue, ajoute-t-on, que les chefs othoniens avaient conseillé des lenteurs et des délais dont la principale chance était pour Suétonius, le plus ancien des consulaires, capitaine habile, et auquel ses exploits en Bretagne avaient mérité un nom glorieux. Je le reconnaîtrai volontiers : quelques-uns, dans leurs vœux secrets, préféraient sans doute la paix à la discorde, un prince bon et vertueux aux plus méchants et aux plus déshonorés des hommes ; mais je ne crois pas que Suétonius, avec ses lumières, et dans un siècle aussi corrompu, ait assez compté sur la modération de la multitude pour espérer que ceux qui avaient troublé la paix par amour de la guerre renonceraient à la guerre par enthousiasme pour la paix ; et il me semble difficile que des armées différentes de mœurs et de langage se soient accordées dans un si grand dessein, ou que des lieutenants ou des chefs, dont la plupart se sen-

ac dedecus noscebantur	et le déshonneur étaient connus
fama apertiore	par une renommée plus ouverte
in dies,	*de jours* en jours,
dubitasse	avoir hésité
num certamine posito	si la rivalité étant déposée
vel ipsi consultarent	ou elles-mêmes délibéreraient
in medium,	en commun,
vel permitterent senatui	ou remettraient au sénat
legere imperatorem,	*le soin de* choisir un empereur,
atque eo duces Othonianos	et pour cela les généraux othoniens
suasisse	avoir conseillé
spatium ac moras,	le délai et les retards,
spe Paulini præcipua,	l'espoir de Paulinus *étant* le principal,
quod vetustissimus	parce-que *étant* le plus ancien
consularium	des consulaires
et clarus militia	et illustre par le service-militaire
meruisset gloriam nomenque	il avait mérité gloire et renom
expeditionibus Britannicis.	par les expéditions britanniques.
Ego ut concesserim	Moi de-même-que j'aurais accordé
apud paucos,	chez un petit-nombre,
quietem	le repos *avoir été souhaité*
pro discordia	au-lieu-de la discorde
voto tacito,	par un vœu secret,
bonum et innocentem	*un prince* bon et vertueux
expetitum	*avoir été* souhaité
pro pessimis ac flagitiosissimis,	au lieu des plus mauvais et des plus infâmes,
ita reor	de-même je pense
neque Paulinum,	ni Paulinus,
prudentia qua fuit,	de la sagacité dont il fut,
sperasse	avoir espéré
seculo corruptissimo	dans un siècle très corrompu
tantam moderationem	une si-grande modération
vulgi,	de la multitude,
ut, qui turbaverant pacem	que, *ceux* qui avaient troublé la paix
amore belli,	par amour de la guerre,
deponerent bellum	déposassent la guerre (les armes)
caritate pacis;	par attachement pour la paix;
neque aut exercitus	ni *je ne pense* ou des armées
dissonos linguis moribusque	différentes par les langues et les mœurs
potuisse coalescere	avoir pu s'-unir
in hunc consensum,	pour cet accord,
aut legatos ac duces	ou des lieutenants et des chefs,
conscios sibi	ayant-conscience-en eux-mêmes
ex magna parte	en grande partie (pour la plupart)

luxus, egestatis, scelerum sibi conscios, nisi pollutum obstrictumque meritis suis principem passuros.

XXXVIII. Vetus ac jam pridem insita mortalibus potentiæ cupido cum imperii magnitudine adolevit erupitque : nam rebus modicis æqualitas facile habebatur; sed ubi subacto orbe et æmulis urbibus regibusve excisis securas opes concupiscere vacuum fuit, prima inter patres plebemque certamina exarsere. Modo turbulenti tribuni, modo consules prævalidi, et in urbe ac foro tentamenta civilium bellorum; mox e plebe infima C. Marius et nobilium sævissimus L. Sulla victam armis libertatem in dominationem verterunt. Post quos Cn. Pompeius occultior, non melior; et nunquam postea nisi de principatu quæsitum. Non discessere ab armis in Pharsalia ac Philippis civium legiones, nedum Othonis ac Vitellii exercitus[1] sponte posituri bellum fuerint : eadem illos deum ira,

taient abîmés par le luxe, l'indigence ou le crime, eussent souffert un prince qu'une communauté de souillures et des liens de reconnaissance ne leur eussent pas asservi.

XXXVIII. La passion du pouvoir, de tout temps enracinée au cœur des mortels, grandit avec la république et rompit enfin toutes les barrières. Tant que l'État fut borné, l'égalité se maintint facilement; mais après la conquête du monde, quand les cités et les rois qui nous disputaient l'empire furent abattus, et que l'ambition put à loisir convoiter les fruits d'une grandeur désormais hors d'atteinte, alors s'allumèrent les premières discordes du peuple et du sénat. Ce furent tantôt des tribuns factieux, tantôt des consuls trop absolus. La ville et le Forum servirent de théâtre aux essais de la guerre civile. Marius, né dans les derniers rangs, Sylla, le plus cruel des nobles, substituèrent à la liberté vaincue par les armes la domination de la force. Après eux Pompée cacha mieux ses voies, sans être meilleur. Depuis ce temps il n'y eut pas de lutte qui ne fût une question de pouvoir. Ni Pharsale ni Philippes ne virent se séparer sans combat des légions toutes de citoyens; comment les armées d'Othon et de Vitellius auraient-elles volontairement déposé les armes? C'était

luxus, egestatis,
scelerum,
passuros principem
nisi pollutum
obstrictumque suis meritis.

XXXVIII. Cupido potentiæ
vetus ac insita jam pridem
mortalibus
adolevit erupitque
cum magnitudine imperii :
nam rebus modicis
æqualitas habebatur facile;
sed ubi orbe
subacto
et urbibus regibusve æmulis
excisis
fuit vacuum concupiscere
opes
securas,
prima certamina exarsere
inter patres plebemque.
Modo tribuni turbulenti,
modo consules prævalidi,
et in urbe ac foro
tentamenta bellorum civilium:
mox Caius Marius
e plebe infima
et Lucius Sulla
sævissimus nobilium
verterunt in dominationem
libertatem victam armis.
Post quos Cneus Pompeius
occultior, non melior;
et nunquam postea
quæsitum
nisi de principatu.
Legiones civium
non discessere ab armis
in Pharsalia ac Philippis,
nedum exercitus
Othonis et Vitellii
fuerint posituri bellum
sponte;
eadem ira deum,

de la débauche, de la pauvreté,
de crimes,
avoir dû souffrir un prince
sinon souillé
et lié *à eux* par leurs services.

XXXVIII. La passion du pouvoir
ancienne et plantée depuis long-
chez les mortels [temps
grandit et éclata
avec la grandeur de l'empire :
car les affaires étant modérées
l'égalité était gardée facilement;
mais dès-que le monde
ayant été conquis
et les villes ou les rois *nos* rivaux
ayant été détruits
il fut loisible de convoiter
des ressources (une puissance)
sûres,
les premières luttes s'-allumèrent
entre les patriciens et le peuple.
Tantôt des tribuns turbulents,
tantôt des consuls trop-puissants,
et dans la ville et le forum
des essais de guerres civiles;
puis Caius Marius
de la populace infime
et Lucius Sylla
le plus cruel des nobles
tournèrent en tyrannie
la liberté vaincue par les armes.
Après lesquels Cnéus Pompée
plus dissimulé, non meilleur;
et jamais dans-la-suite
il ne fut cherché
sinon au-sujet du premier-rang.
Des légions *composées* de citoyens
ne s'-éloignèrent pas des armes
à Pharsale et à Philippes,
bien-loin-que les armées
d'Othon et de Vitellius
aient été devant déposer la guerre
spontanément;
la même colère des dieux,

eadem hominum rabies, eædem scelerum causæ in discordiam egere. Quod singulis velut ictibus transacta sunt bella, ignavia principum factum est. Sed me veterum novorumque morum reputatio longius tulit : nunc ad rerum ordinem redeo.

XXXIX. Profecto Brixellum Othone honor imperii penes Titianum fratrem, vis ac potestas penes Proculum præfectum; Celsus et Paulinus, cum prudentia eorum nemo uteretur, inani nomine ducum alienæ culpæ prætendebantur ; tribuni centurionesque ambigui, quod spretis melioribus deterrimi valebant ; miles alacer, qui tamen jussa ducum interpretari quam exsequi mallet. Promoveri ad quartum a Bedriaco castra placuit, adeo imperite, ut, quanquam verno tempore anni et tot circum amnibus, penu-

toujours la colère des dieux, toujours la rage des hommes, toujours le besoin du crime, qui les poussait à la discorde. Si chaque guerre fut terminée du premier coup, la lâcheté des chefs en est la seule cause. Mais la considération des vieilles et des nouvelles mœurs m'a entraîné trop loin ; je reviens à l'ordre des faits.

XXXIX. Depuis le départ d'Othon pour Brixellum, les honneurs du commandement étaient à son frère Titianus, et le préfet Proculus en exerçait le pouvoir. Celsus et Suétonius, dont personne n'employait les lumières, servaient sous le vain nom de généraux à couvrir les fautes d'autrui. Les tribuns et les centurions, voyant le mérite dédaigné et la préférence donnée aux plus indignes, étaient froids et indifférents. Le soldat, bouillant d'ardeur, aimait mieux toutefois interpréter les ordres de ses chefs que de les exécuter. On résolut d'aller camper à quatre milles en avant de Bédriac, et on le fit avec si peu de précaution, qu'au printemps, et dans un pays coupé de rivières, l'armée souffrit du

eadem rabies hominum,
eædem causæ scelerum
egere illos
in discordiam.
Quod bella
transacta sunt
velut singulis ictibus,
factum est
ignavia principum.
Sed reputatio morum
veterum novorumque
tulit me longius;
nunc redeo
ad ordinem rerum.

XXXIX. Othone
profecto Brixellum,
honor imperii
penes
fratrem Titianum,
vis ac potestas
penes
præfectum Proculum;
Celsus et Paulinus,
cum nemo uteretur
prudentia eorum,
prætendebantur
culpæ alienæ
nomine inani ducum;
tribuni centurionesque
ambigui,
quod melioribus
spretis
deterrimi valebant;
miles alacer,
qui tamen mallet
interpretari jussa ducum
quam exsequi.
Placuit castra promoveri
ad quartum
a Bedriaco,
adeo imperite,
ut, quanquam
tempore verno anni
et tot amnibus circum,

la même rage des hommes,
les mêmes causes de crimes
poussèrent eux
à la discorde.
Quant-à-ce que-les guerres
furent terminées
comme par un coup pour-chacune,
cela arriva
par la lâcheté des princes.
Mais la considération des mœurs
anciennes et nouvelles
a emporté moi trop loin;
maintenant je reviens
à l'ordre des faits.

XXXIX. Othon
étant parti pour Brixellum,
l'honneur du commandement *était*
entre-les-mains-de
son frère Titianus,
la force et le pouvoir
entre-les-mains
du préfet Proculus;
Celsus et Paulinus,
comme personne ne se-servait
de l'expérience d'eux,
étaient placés-devant (servaient à couvrir)
la faute d'-autrui
avec le titre vain de généraux;
les tribuns et les centurions
étaient douteux,
parce-que les meilleurs
étant méprisés
les plus mauvais prévalaient;
le soldat ardent,
tel que cependant il aimait-mieux
interpréter les ordres des chefs
que *les* exécuter.
Il plut le camp être avancé
à la quatrième *borne*
à-partir-de Bedriac,
si maladroitement,
que, quoique
dans la saison printanière
et tant de fleuves *étant* autour,

ria aquæ fatigarentur. Ibi de prœlio dubitatum, Othone per litteras flagitante ut maturarent, militibus ut imperator pugnæ adesset poscentibus; plerique copias trans Padum agentes acciri postulabant. Nec perinde dijudicari potest, quid optimum factu fuerit quam pessimum fuisse quod factum est.

XL. Non ut ad pugnam sed ad bellandum profecti confluentes Padi et Aduæ fluminum sedecim inde millium spatio distantes petebant. Celso et Paulino abnuentibus militem itinere fessum, sarcinis gravem objicere hosti non omissuro[1], quo minus expeditus et vix quattuor millia progressus aut incompositos in agmine aut dispersos et vallum molientes aggrederetur, Titianus et Proculus, ubi consiliis vincerentur, ad jus imperii transibant. Aderat sane citus equo Numida cum atrocibus mandatis, qui-

manque d'eau. Là on délibéra sur la bataille à livrer. Othon écrivait en termes pressants qu'on se hâtât de combattre; la plupart voulaient qu'on fît venir les troupes restées au delà du Pô. Il est moins facile de dire quel était le meilleur parti à prendre, que de juger qu'on prit le plus mauvais.

XL. Ils se mirent en marche comme pour une expédition et non pour un combat, se rendant à seize milles de distance, au confluent de l'Adda et du Pô. Celsus et Suétonius refusaient d'exposer des soldats fatigués de la route et surchargés de bagages devant un ennemi qui ne manquerait pas d'accourir avec ses seules armes et de les attaquer, après avoir lui-même fait à peine quatre milles, pendant le désordre de la marche ou quand ils seraient dispersés pour travailler aux retranchements. Titianus et Proculus, vaincus par le raisonnement en appelaient à l'autorité. Il est vrai qu'un Numide venait d'arriver à toute bride avec un message.

fatigarentur
penuria aquæ.
Dubitatum ibi
de prœlio,
Othone flagitante per litteras
ut maturarent,
militibus poscentibus
ut imperator adesset pugnæ;
plerique postulabant
copias agentes trans Padum
acciri.
Nec potest dijudicari
quid fuerit optimum factu
perinde quam
quod factum est
fuisse pessimum.

XL. Profecti
non ut ad pugnam
sed ad bellandum
petebant confluentes
fluminum Padi et Aduæ
distantes inde
spatio sedecim millium.
Celso et Paulino abnuentibus
objicere
militem fessum itinere,
gravem sarcinis,
hosti non omissuro,
quo minus aggrederetur
expeditus
et progressus
vix quatuor millia
aut incompositos
in agmine
aut dispersos
et molientes vallum,
Titianus et Proculus,
ubi vincerentur
consiliis,
transibant
ad jus imperii.
Numida equo
aderat sane citus
cum mandatis atrocibus,

ils étaient fatigués
par le manque d'eau.
Il fut hésité (délibéré) là
sur le combat,
Othon pressant par lettres
afin-qu'ils se-hâtassent,
les soldats demandant
que l'empereur assistât au combat;
la plupart exigeaient [Pô
les troupes stationnées au delà-du
être appelées.
Et il ne peut être jugé
quelle chose fut la meilleure à faire
de-même qu'*il peut être jugé*
la chose qui fut faite.
avoir été la plus mauvaise.

XL. Partis
non comme pour un combat
mais pour faire-campagne
ils gagnaient les confluents
des fleuves *du* Pô et *de* l'Adda
distants de-là
d'un espace de seize milles.
Celsus et Paulinus refusant
d'opposer
un soldat fatigué par la marche,
appesanti par les bagages,
à un ennemi ne devant pas négliger,
qu'il n'attaquât (d'attaquer)
étant leste (sans bagages)
et s'-étant avancé
d'à-peine quatre milles
des adversaires ou désordonnés
dans *leur* marche
ou dispersés
et travaillant au retranchement,
Titianus et Proculus,
quand ils étaient vaincus
par les conseils,
passaient
au droit du commandement. [liers,
Un Numide de l'ordre des chevaarrivait effectivement prompt
avec des instructions menaçantes,

bus Otho increpita ducum segnitia rem in discrimen mitti jubebat, æger mora et spei impatiens.

XLI. Eodem die ad Cæcinam operi pontis intentum duo prætoriarum cohortium tribuni colloquium ejus postulantes venerant : audire conditiones ac reddere parabat, cum præcipites exploratores adesse hostem nuntiavere. Interruptus tribunorum sermo, eoque incertum fuit insidias an proditionem vel aliquod honestum consilium cœptaverint. Cæcina, dimissis tribunis, revectus in castra datum jussu Fabii Valentis pugnæ signum et militem in armis invenit. Dum legiones de ordine agmin sortiuntur, equites prorupere, et, mirum dictu, a paucioribus Othonianis quo minus in vallum impingerentur, Italicæ legionis virtute deterriti sunt : ea strictis mucronibus redire

impérieux où Othon, accusant la paresse de ses généraux, leur ordonnait d'engager une action décisive. Attendre lui était un supplice; espérer, un état insupportable.

XLI. Le même jour, pendant que Cécina surveillait les travaux du pont, deux tribuns des cohortes prétoriennes se présentent et lui demandent un entretien. Il se préparait à entendre leurs conditions et à proposer les siennes, quand des éclaireurs accourent à pas précipités et annoncent l'ennemi. Le discours des tribuns fut interrompu, et il resta douteux si c'était une ruse de guerre, un projet de défection, ou quelque louable dessein qui les avait amenés. Cécina congédie les tribuns, retourne au camp et trouve le signal du combat donné par Valens et le soldat sous les armes. Pendant qu'on tire au sort le rang de chaque légion, la cavalerie s'élance en avant; et, chose étonnante, une poignée d'Othoniens la rejetait sur les palissades, si le courage de la légion italique n'eût arrêté sa fuite : ces braves là reçoivent à la pointe de l'épée, lui font faire volte-face, et la contraignent de retourner à la

quibus Otho
segnitia ducum
increpita
jubebat rem mitti
in discrimen,
æger mora
et impatiens spei.

XLI. Eodem die
duo tribuni
cohortium prætoriarum
venerant ad Cæcinam
intentum operi pontis
postulantes colloquium ejus:
parabat audire
condiciones
ac reddere,
cum exploratores
præcipites
nuntiavere hostem adesse.
Sermo tribunorum
interruptus,
eoque fuit incertum
cœptaverint insidias
an proditionem
vel aliquod consilium
honestum.
Cæcina,
tribunis dimissis,
revectus in castra,
invenit signum pugnæ
datum jussu Fabii Valentis
et militem in armis.
Dum legiones sortiuntur,
de ordine agminis,
equites prorupere,
et, mirum dictu,
deterriti sunt virtute
legionis Italicæ
quo minus impingerentur
in vallum
ab Othonianis paucioribus:
ea mucronibus strictis
coegit pulsos
redire

par lesquelles Othon
la paresse des chefs
étant gourmandée
ordonnait la chose être envoyée
en action-décisive,
étant malade du retard
et incapable d'attente.

XLI. Le même jour
deux tribuns
des cohortes prétoriennes
étaient venus vers Cécina
attentif au travail d'un pont
demandant une entrevue de lui :
il se-préparait à entendre
leurs propositions
et à *en* rendre *d'autres* (à y répondre),
lorsque des éclaireurs
accourant-précipitamment
annoncèrent l'ennemi arriver.
Le discours des tribuns
fut interrompu,
et par cela il fut incertain
s'ils entreprirent un piège
ou une trahison
ou quelque dessein
honorable.
Cécina,
les tribuns ayant été congédiés,
ramené dans le camp,
trouva le signal du combat
donné par l'ordre de Fabius Valens
et le soldat en armes.
Tandis-que les légions tirent-au-sort
sur l'ordre de bataille,
les cavaliers s'-élancèrent-en-avant
et, chose merveilleuse à dire,
ils furent empêchés par le courage
de la légion italique
qu'ils ne fussent rejetés
sur le retranchement
par des Othoniens moins-nombreux
cette *légion* les épées dégaînées
força *les cavaliers* repoussés
de retourner

pulsos et pugnam resumere coegit. Disposita Vitellianarum legionum acies sine trepidatione; etenim quanquam vicino hoste aspectus armorum densis arbustis prohibebatur. Apud Othonianos pavidi duces, miles ducibus infensus, mixta vehicula et lixæ, et præruptis utrinque fossis via quieto quoque agmini angusta. Circumsistere alii signa sua, quærere alii; incertus undique clamor accurrentium, vocitantium; ut cuique audacia vel formido, in primam postremamve aciem prorumpebant aut relabebantur [1].

XLII. Attonitas subito terrore mentes falsum gaudium in languorem vertit, repertis qui descivisse a Vitellio exercitum ementirentur. Is rumor ab exploratoribus Vitellii dispersus, an in ipsa Othonis parte seu dolo seu forte surrexerit, parum compertum. Omisso pugnæ ardore Othoniani ultro salutavere; et hostili murmure

charge. Les légions vitelliennes firent leurs dispositions sans aucun désordre : l'ennemi était tout près; mais des bosquets touffus dérobaient la vue de ses armes. Chez les Othoniens, les chefs étaient déconcertés, les soldats animés contre les chefs, les chariots et les vivandiers mêlés avec les troupes; enfin la route, bordée de deux tranchées profondes était trop étroite même pour une marche paisible. Les uns environnent leurs drapeaux, d'autres les cherchent. Ce ne sont de toutes parts que clameurs confuses de gens qui accourent ou s'appellent; chacun, suivant son audace ou sa frayeur, se précipite aux premiers rangs ou recule aux derniers.

XLII. A cet étourdissement d'une terreur soudaine succéda une fausse joie qui alanguit les courages : un bruit se répand que l'armée de Vitellius vient de l'abandonner. Ce mensonge fut-il imaginé par les espions de Vitellius? fut-il l'ouvrage de la perfidie ou du hasard chez les Othoniens eux-mêmes? on l'ignore; mais, leur feu s'éteignant tout à coup, ils se mettent à saluer l'ennemi, qui répond par un cri de guerre. La plupart des leurs

et resumere pugnam.
Acies legionum Vitellianarum
disposita sine trepidatione;
etenim aspectus armorum
prohibebatur
arbustis densis,
quanquam hoste vicino.
Apud Othonianos
duces pavidi,
miles infensus ducibus,
vehicula et lixæ mixta,
et fossis præruptis
utrinque,
via angusta
agmini quoque quieto.
Alii circumsistere sua signa,
alii quærere;
undique clamor incertus
accurrentium,
vocitantium;
ut audacia vel formido
cuique,
prorumpebant
in primam postremamve aciem
aut relabebantur.

XLII. Falsum gaudium
vertit in languorem
mentes attonitas
terrore subito,
repertis
qui mentirentur
exercitum descivisse a Vitellio.
Parum compertum
is rumor dispersus
ab exploratoribus Vitellii,
an surrexerit
in parte ipsa Othonis
seu dolo seu forte.
Ardore pugnæ
omisso
Othoniani salutavere
ultro;
et excepti
murmure hostili,

et de reprendre le combat.
La ligne des légions vitelliennes
fut disposée sans trouble;
en-effet la vue des armes
était empêchée
par des bosquets épais,
quoique l'ennemi *étant* proche.
Chez les Othoniens
les chefs tremblants,
le soldat hostile aux chefs,
les chariots et les vivandiers mêlés
et des fossés escarpés
étant des-deux-côtés
une voie étroite
pour une marche même paisible.
Les uns entourer leurs enseignes,
les autres *les* chercher;
de-toute-part la clameur confuse
de *gens* accourant,
criant-sans-cesse;
selon-que l'audace ou la frayeur
étaient à chacun,
ils s'-élançaient
au premier ou au dernier rang
ou refluaient-en-arrière.

XLII. Une fausse joie
tourna en langueur
leurs esprits qui avaient été frappés
d'une terreur soudaine,
des gens s'étant trouvés
qui disaient-faussement
l'armée s'-être séparée de Vitellius.
Il *fut* peu avéré
si ce bruit *fut* répandu
par les éclaireurs de Vitellius,
ou s'il s'-éleva
dans le parti même d'Othon
soit par ruse ou par hasard.
l'ardeur du combat (pour combat-[tre)
étant laissée
les Othoniens saluèrent
d'eux-mêmes;
et accueillis
par un murmure hostile

excepti, plerisque suorum ignaris quæ causa salutandi, metum proditionis fecere. Tum incubuit hostium acies, integris ordinibus, robore et numero præstantior; Othoniani, quanquam dispersi, pauciores, fessi, prœlium tamen acriter sumpsere. Et per locos arboribus ac vineis impeditos non una pugnæ facies: comminus, eminus, catervis et cuneis concurrebant. In aggere viæ collato gradu, corporibus et umbonibus niti, omisso pilorum jactu, gladiis et securibus galeas loricasque perrumpere: noscentes inter se, ceteris conspicui, in eventum totius belli certabant.

XLIII. Forte inter Padum viamque patenti campo duæ legiones congressæ sunt, pro Vitellio unaetvicesima, cui cognomen Rapaci, vetere gloria insignis, e parte Othonis prima Adjutrix, non ante[1] in aciem deducta, sed ferox et

ignoraient pourquoi ce salut et se crurent trahis. En cet instant l'armée vitellienne les charge avec l'avantage de l'ordre, de la force et du nombre. Les Othoniens, épars, moins nombreux, fatigués, ne laissèrent pas d'engager une lutte vigoureuse. Le champ de bataille, embarrassé d'arbres et de vignes, offrait un spectacle varié : on s'attaque et de près et de loin, par masses ou en pointe; sur la chaussée, on se joint, on se bat corps à corps, on se heurte du bouclier; aucun ne pense à lancer sa javeline; la hache et l'épée fendent les casques, percent les cuirasses. Là, connu de ses camarades, en vue au reste de l'armée, chacun des soldats combat comme s'il était responsable du succès de la guerre.

XLIII. Le hasard mit deux légions aux prises dans une plaine découverte entre le Pô et la route. C'était du côté de Vitellius la vingt et unième appelée *Rapax*, dès longtemps signalée par ses exploits, et du côté d'Othon la première *Adjutrix*, n'ayant jamais paru en bataille rangée, mais pleine d'ardeur, et pour qui la gloire

plerisque suorum ignaris
quæ causa salutandi,
fecere metum
proditionis.
Tum acies hostium
incubuit,
ordinibus integris,
præstantior
robore et numero ;
Othoniani, quanquam dispersi,
pauciores, fessi,
sumpsere tamen prœlium
acriter.
Et facies pugnæ
non una
per locos impeditos
arboribus ac vineis :
concurrebant
comminus, eminus,
catervis et cuneis.
In aggere viæ
gradu
collato,
niti corporibus
et umbonibus,
jactu pilorum omisso,
perrumpere galeas loricasque
gladiis et securibus ;
noscentes inter se,
conspicui ceteris,
certabant in eventum
totius belli.

la plupart des leurs ignorant
quel *était* le motif de (pour) saluer,
firent *naître* la crainte
de la trahison.
Alors l'armée des ennemis
se-jeta-sur *eux*,
les rangs *étant* entiers,
supérieure
par la force et le nombre ;
les Othoniens, quoique dispersés,
moins-nombreux, fatigués,
prirent (engagèrent) cependant le
vivement. [combat
Et l'aspect du combat
n'*était* pas uniforme
à-travers des lieux embarrassés
d'arbres et de vignes :
on se-rencontrait
de près, de loin,
en masses-profondes et en coins.
Sur la chaussée de la route,
le pied
étant rapproché (pied contre pied),
s'-efforcer avec les corps
et les boucliers,
le jet des javelines étant négligé,
fendre les casques et les cuirasses
avec des épées et des haches ;
se connaissant entre eux,
visibles à tous-les-autres,
ils combattaient pour l'issue
de toute la guerre.

XLIII. Forte duæ legiones
congressæ sunt
inter Padum viamque
campo patenti,
pro Vitellio unaetvicesima,
cui Rapaci cognomen,
insignis gloria vetere,
e parte Othonis
prima Adjutrix
non deducta ante
in aciem,
sed ferox

XLIII. Par hasard deux légions
se-rencontrèrent
entre le Pô et la route
dans une plaine ouverte,
pour Vitellius la vingt-et-unième,
à laquelle Rapax *était* surnom,
distinguée par une gloire ancienne,
du côté d'Othon
la première Adjutrix,
n'ayant pas été menée auparavant
au combat,
mais belliqueuse

novi decoris avida. Primani stratis unaetvicesimanorum principiis aquilam abstulere; quo dolore accensa legio et impulit rursus primanos, interfecto Orfidio Benigno legato, et plurima signa vexillaque ex hostibus rapuit. A parte alia propulsa quintanorum impetu tertia decima legio; circumventi plurium accursu quartadecimani. Et ducibus Othonis jam pridem profugis Cæcina ac Valens subsidiis suos firmabant. Accessit recens auxilium, Varus Alfenus cum Batavis, fusa gladiatorum manu, quam navibus transvectam oppositæ cohortes in ipso flumine trucidaverant; ita victores latus hostium invecti.

XLIV. Et media acie perrupta fugere passim Othoniani Bedriacum petentes. Immensum id spatium[1]; obstructæ strage corporum viæ, quo plus cædis fuit; neque enim

avait tout l'attrait de la nouveauté. Celle-ci culbute les premiers rangs de la vingt et unième et lui enlève son aigle. La vingt et unième, outrée de cet affront, repousse à son tour la première, tue Orfidius Bénignus son commandant, et lui prend beaucoup d'enseignes et de drapeaux. D'un autre côté la treizième légion fut enfoncée par le choc de la cinquième, et le détachement de la quatorzième fut entouré par des forces supérieures. Les généraux d'Othon étant depuis longtemps en fuite, tandis que Cécina et Valens faisaient sans cesse avancer de nouvelles troupes. Un renfort important leur arriva : c'était Alfénus avec les cohortes bataves qui venaient de défaire les gladiateurs. Comme ce corps passait le Pô sur des barques, elles l'avaient reçu de la rive opposée, et massacré sur le fleuve même : ainsi victorieuses, elles se portèrent sur le flanc de l'ennemi.

XLIV. Rompus par leur centre, les Othoniens s'enfuirent en désordre pour regagner Bédriac. L'espace était immense, les chemins obstrués de morts : ce qui donna le temps de tuer davan-

et avida decoris novi.
Primani
principiis
unaetvicesimanorum
stratis,
abstulere aquilam ;
quo dolore legio accensa
et impulit rursus
primanos,
legato Orfidio Benigno
interfecto,
et rapuit ex hostibus
plurima signa vexillaque.
Ab alia parte
tertia decima legio
propulsa impetu
quintanorum;
quartadecimani
circumventi
accursu plurium.
Et ducibus Othonis
profugis jam pridem
Cæcina ac Valens
firmabant suos
subsidiis.
Varus Alfenus, cum Batavis.
accessit recens auxilium,
manu gladiatorum
fusa,
quam transvectam navibus
cohortes oppositæ
trucidaverant
in flumine ipso ;
ita victores
invecti latus
hostium.

XLIV. Et media acie
perrupta
Othoniani fugere passim
petentes Bedriacum.
Id spatium immensum;
viæ obstructæ
strage corporum,
quo plus cædis fuit;

et avide d'un honneur nouveau.
Les soldats-de-la-première-légion
les premiers-rangs
de-ceux-de-la-vingt-et-unième
ayant été renversés,
enlevèrent une aigle; [mée
par lequel dépit la légion enflam-
et poussa en-arrière
ceux-de-la-première,
le lieutenant Orfidius Bénignus
ayant été tué,
et saisit aux ennemis [peaux.
de très nombreux enseignes et dra-
D'un autre-côté
la treizième légion
fut repoussée par l'impétuosité
de-ceux-de-la-cinquième ;
ceux-de-la-quatorzième
furent enveloppés
par l'arrivée de plus nombreux.
Et les généraux d'Othon
étant-en-fuite depuis longtemps,
Cécina et Valens
fortifiaient les leurs
par des renforts.
Varus Alfénus, avec les Bataves,
arriva *comme* dernier secours,
la troupe des gladiateurs
ayant été dispersée, [ques
laquelle transportée dans des bar-
les cohortes placées-en-face
avaient égorgée
dans le fleuve même ;
ainsi vainqueurs
ils se portèrent sur le flanc
des ennemis. [bataille.

XLIV. Et le milieu de-la-ligne-de
ayant été rompu
les Othoniens s'-enfuirent çà-et-là
gagnant Bédriac.
Cette distance *était* énorme;
les routes *étaient* obstruées
par un abatis de corps,
par quoi plus de carnage fut;

civilibus bellis capti in prædam vertuntur. Suetonius Paulinus et Licinius Proculus diversis itineribus castra vitavere, Vedium Aquilam tertiæ decimæ legionis legatum iræ militum inconsultus pavor obtulit. Multo adhuc die vallum ingressus clamore seditiosorum et fugacium circumstrepitur; non probris, non manibus abstinent; desertorem proditoremque increpant, nullo proprio crimine ejus, sed more vulgi suum quisque flagitium aliis objectantes. Titianum et Celsum nox juvit, dispositis jam excubiis compressisque militibus, quos Annius Gallus consilio, precibus, auctoritate flexerat, ne super cladem adversæ pugnæ suismet ipsi cædibus sævirent; sive finis bello venisset, seu resumere arma mallent, unicum victis in consensu levamentum. Ceteris fractus animus; prætorianus miles

tage; car dans les guerres civiles on ne compte pas sur les prisonniers pour enrichir la victoire. Suétonius et Proculus, par des routes diverses, évitèrent le camp. Védius Aquila, commandant de la treizième légion, courut, dans l'égarement de la peur, s'offrir à la colère des soldats. Entré, encore de grand jour, dans les retranchements, il est assailli par les clameurs des séditieux et des fuyards. Outrages, violences, rien ne lui est épargné; les mots de déserteur et de traître retentissent à son oreille : non qu'il fût plus coupable qu'un autre; mais, quand tout le monde a failli, chacun rejette sur autrui sa honte personnelle. La nuit favorisa Celsus et Titianus : ils trouvèrent les sentinelles posées et le tumulte assoupi. Gallus, à force de prières, de conseils, de fermeté, avait su persuader aux soldats « de ne pas aggraver les désastres d'un combat malheureux en tournant leur furie contre eux-mêmes; que soit que la guerre fût arrivée à sa fin, ou qu'ils aimassent mieux reprendre les armes, l'unique adoucissement à leur défaite était toujours la concorde ». Tout était consterné; les seuls prétoriens

neque enim in bellis civilibus
capti
vertuntur in prædam.
Suetonius Paulinus
et Licinius Proculus
vitavere castra
itineribus diversis.
Pavor inconsultus
obtulit iræ militum
Vedium Aquilam legatum
tertiæ decimæ legionis.
Die adhuc multo
ingressus vallum
circumstrepitur clamore
seditiosorum et fugacium;
non abstinent probris,
non manibus;
increpant desertorem
proditoremque,
nullo crimine proprio
ejus,
sed more vulgi
objectantes aliis
quisque suum flagitium.
Nox juvit
Titianum et Celsum,
excubiis jam dispositis
militibusque compressis,
quos Annius Gallus
flexerat
consilio, precibus,
auctoritate,
ne super cladem
pugnæ adversæ
ipsi sævirent
suismet cædibus;
sive finis venisset bello,
seu mallent
resumere arma,
unicum levamentum victis
in consensu.
Animus fractus ceteris;
miles prætorianus
fremebat

ni en-effet dans les guerres civiles
les prisonniers
ne sont tournés (changés) en butin.
Suétonius Paulinus
et Licinius Proculus
évitèrent le camp
par des chemins différents.
Une peur irréfléchie
offrit à la colère des soldats
Védius Aquila lieutenant
de la treizième légion.
Le jour *étant* encore grand
étant entré dans le retranchement
il est entouré par la clameur
de séditieux et de fuyards;
ils ne s'-abstiennent pas d'injures,
ni de mains (de voies de fait);
ils *le* traitent *de* déserteur
et *de* traître,
sans aucun grief particulier
de (contre) lui,
mais selon la coutume de la multitude
reprochant aux autres
chacun sa *propre* turpitude.
La nuit aida (protégea)
Titianus et Celsus,
les sentinelles étant déjà disposées
et les soldats ayant été calmés,
lesquels Annius Gallus
avait fléchis
par conseil, prières,
autorité,
de-peur-qu'outre le désastre
d'un combat contraire
eux-mêmes *ne* sévissent
par leurs-propres massacres;
soit-que la fin fût venue à la guerre,
soit-qu'ils aimassent-mieux
reprendre les armes,
le seul soulagement *être* aux vaincus
dans la concorde.
Le courage *était* abattu aux autres;
le soldat prétorien
murmurait

non virtute se, sed proditione victum fremebat : ne Vitellianis quidem incruentam fuisse victoriam, pulso equite, rapta legionis aquila; superesse cum ipso Othone militum quod trans Padum fuerit, venire Mœsicas legiones, magnam exercitus partem Bedriaci remansisse : hos certe nondum victos, et, si ita ferret, honestius in acie perituros. His cogitationibus truces aut pavidi extrema desperatione ad iram sæpius quam in formidinem stimulabantur.

XLV. At Vitellianus exercitus ad quintum a Bedriaco lapidem consedit, non ausis ducibus eadem die oppugnationem castrorum ; simul voluntaria deditio sperabatur ; sed expeditis et tantum ad prœlium egressis munimentum fuere arma et victoria. Postera die, haud ambigua Othoniani exercitus voluntate et, qui ferociores fuerant, ad

s'écriaient en frémissant « que ce n'était pas le courage, mais la trahison, qui les avait vaincus ; qu'ils avaient après tout laissé à l'ennemi une victoire ensanglantée, témoin sa cavalerie repoussée, une des légions dépouillée de son aigle. Ne restait-il pas d'ailleurs auprès d'Othon lui-même tout ce qu'il y avait de soldats au delà du Pô ? Les légions de Mésie arrivaient ; une grande partie de l'armée n'avait pas quitté Bédriac ; ceux-là du moins n'étaient pas encore vaincus ; et, dût-on périr, l'honneur voulait que ce fût sur le champ de bataille ». Tour à tour échauffés par ces réflexions ou effrayés de leur détresse, ces courages aigris ressentaient plus souvent l'aiguillon de la colère que celui de la peur.

XLV. L'armée vitellienne s'arrêta à cinq milles de Bédriac. Les chefs n'osèrent pas risquer le même jour l'attaque du camp ; ils comptaient d'ailleurs sur une soumission volontaire. Sortis sans bagages, et uniquement pour combattre, leurs armes et la victoire leur tinrent lieu de retranchements. Le lendemain, les dispositions des Othoniens n'étaient plus équivoques, et jusqu'aux plus

se victum
non virtute
sed proditione;
ne Vitellianis quidem
victoriam fuisse incruentam,
equite pulso,
aquila legionis
rapta;
quod militum fuerit
trans Padum
superesse cum Othone ipso,
legiones Mœsicas venire,
magnam partem exercitus
remansisse Bedriaci:
hos certe nondum
victos,
et, si ferret ita,
perituros
honestius
in acie.
His cogitationibus
truces
aut pavidi
desperatione extrema
stimulabantur ad iram
sæpius quam in formidinem.

XLV. At exercitus Vitellianus
consedit ad quintum lapidem
a Bedriaco,
ducibus non ausis
eadem die
oppugnationem castrorum;
simul
deditio voluntaria
sperabatur;
sed arma et victoria
fuere munimentum
expeditis
et egressis tantum ad prœlium.
Die postera,
voluntate exercitus Othoniani
haud ambigua
et, qui fuerant
ferociores,

soi *avoir été* vaincu
non par le courage
mais par la trahison;
pas même pour les Vitelliens
la victoire avoir été non-sanglante,
le cavalier ayant été repoussé,
l'aigle d'une légion
ayant été enlevée,
tout ce qui de soldats avait été
au-delà du Pô
survivre avec Othon lui-même,
les légions mésiennes arriver,
une grande partie de l'armée
être restée à Bédriac: [core
ceux-ci du-moins n'*avoir* pas-en-
été vaincus,
et, si le *sort* le comportait ainsi,
eux devoir périr
plus honorablement
sur le champ-de-bataille.
Par-suite-de ces réflexions
menaçants
ou tremblant
d'un désespoir extrême
ils étaient poussés à la colère
plus souvent que dans l'épouvante

XLV. Mais l'armée vitellienne
s'-arrêta à la cinquième borne
à-partir-de Bédriac,
les chefs n'ayant pas risqué
le même jour
l'attaque du camp;
en-même temps
une reddition volontaire
était espérée:
d'ailleurs *leurs* armes et la victoire
furent *comme* retranchement
à *eux* sans-bagages
et sortis seulement pour le combat.
Le jour suivant,
la volonté de l'armée othonienne
n'*étant* pas douteuse
et *ceux* qui avaient été
plus belliqueux,

pænitentiam inclinantibus missa legatio; nec apud duces Vitellianos dubitatum, quo minus pacem concederent. Legati paulisper retenti; ea res hæsitationem attulit ignaris adhuc an impetrassent. Mox remissa legatione patuit vallum[1]. Tum victi victoresque in lacrimas effusi, sortem civilium armorum misera lætitia detestantes; iisdem tentoriis alii fratrum, alii propinquorum vulnera fovebant; spes et præmia in ambiguo, certa funera et luctus, nec quisquam adeo mali expers, ut non aliquam mortem mæreret. Requisitum Orfidii legati corpus honore solito crematur; paucos necessarii ipsorum sepelivere, ceterum vulgus super humum relictum.

XLVI. Opperiebatur Otho nuntium pugnæ nequaquam trepidus et consilii certus. Mæsta primum fama, dein profugi e prœlio perditas res patefaciunt. Non exspectavit

fougueux inclinaient au repentir; une députation fut envoyée pour demander la paix. Les généraux vitelliens ne balancèrent pas à l'accorder; les députés furent retenus quelque temps, et ce retard causa un moment d'hésitation dans l'armée othonienne, qui ne savait si sa demande était accueillie. Enfin les députés reviennent et les portes du camp sont ouvertes. Alors vainqueurs et vaincus fondent en larmes, et maudissent, dans l'épanchement d'une joie douloureuse, les calamités de la guerre civile. Confondus dans les mêmes tentes, ils pansaient les blessures l'un d'un frère, l'autre d'un parent. Espoir, récompenses, tout cela était douteux; rien d'assuré, que les funérailles et le deuil; et pas un n'était assez exempt des communes douleurs pour n'avoir pas à pleurer quelque mort. On rechercha le corps du lieutenant Orfidius, et il reçut les honneurs du bûcher. Quelques-uns furent ensevelis par leurs amis ou leurs proches; le reste fut laissé gisant sur la terre.

XLVI. Othon, sans trouble, et en homme dont la résolution était prise, attendait le succès de la bataille. D'abord de tristes nouvelles, ensuite des fuyards échappés du combat, lui apprennent que tout est perdu. L'ardeur des soldats prévint en ce moment la

inclinantibus ad pænitentiam,
legatio missa;
nec dubitatum
apud duces Vitellianos
quo minus concederent
pacem.
Legati retenti paulisper;
ea res
attulit hæsitationem
ignaris adhuc
an impetrassent.
Mox legatione remissa
vallum patuit.
Tum victi victoresque
effusi in lacrimas,
detestantes lætitia misera
sortem armorum civilium;
iisdem tentoriis
fovebant vulnera
alii fratrum,
alii propinquorum;
spes et præmia
in ambiguo,
funera et luctus certa,
nec quisquam
adeo expers mali
ut non mæreret
aliquam mortem.
Corpus legati Orfidii
requisitum
crematur honore solito;
necessarii ipsorum
sepelivere paucos,
ceterum vulgus
relictum super humum.

XLVI. Otho opperiebatur
nuntium pugnæ
nequaquam trepidus
et certus consilii.
Primum fama mæsta,
dein profugi e prœlio
patefaciunt res perditas.
Ardor militum
non exspectavit

inclinant au repentir,
une députation *fut* envoyée;
et *il* ne *fut* pas hésité
chez les généraux vitelliens
qu'ils n'accordassent (à accorder)
la paix.
les députés *furent* retenus un-peu-[de-temps;
cette circonstance
apporta de l'hésitation
aux *Othoniens* ignorant encore
s'ils avaient obtenu.
Puis la députation ayant été ren-[voyée
le retranchement s'-ouvrit.
Alors vaincus et vainqueurs
furent répandus en larmes,
détestant avec une joie douloureuse
le sort des guerres civiles;
confondus dans les mêmes tentes
ils soignaient les blessures
les uns de *leurs* frères,
les autres de *leurs* proches;
l'espoir et les récompenses
étaient dans l'incertitude,
les morts et le deuil certains,
ni qui-que-ce-soit *n'était*
tellement exempt du mal
qu'il ne s'-affligeât
de quelque mort.
Le corps du lieutenant Orfidius
ayant été recherché
est brûlé avec l'honneur accoutumé;
les proches d'eux-mêmes
en ensevelirent peu,
le reste de la multitude
fut laissé sur le sol.

XLVI. Othon attendait
la nouvelle du combat
nullement troublé
et certain de *sa* résolution.
D'abord une rumeur triste
puis des fuyards du combat [dues.
font-connaître les affaires *être* per-
L'ardeur des soldats
n'attendit pas

militum ardor vocem imperatoris; bonum haberet animum jubebant : superesse adhuc novas vires et ipsos extrema passuros ausurosque. Neque erat adulatio; ire in aciem, excitare partium fortunam furore quodam et instinctu flagrabant. Qui procul adstiterant, tendere manus et proximi prensare genua, promptissimo Plotio Firmo. Is prætorii præfectus identidem orabat ne fidissimum[1] exercitum, ne optime meritos milites desereret : majore animo tolerari adversa quam relinqui; fortes et strenuos etiam contra fortunam insistere spei, timidos et ignavos ad desperationem formidine properare. Quas inter voces ut flexerat vultum aut induraverat Otho, clamor et gemitus. Nec prætoriani tantum, proprius Othonis miles, sed præmissi e Mœsia

voix de leur empereur. Ils lui criaient « d'avoir bon courage; qu'il lui restait encore des forces intactes; qu'eux-mêmes étaient prêts à tout souffrir et à tout oser ». Et ce n'était pas flatterie : ils brûlaient de combattre; l'idée de relever la fortune du parti les animait d'une sorte de fureur. Les plus éloignés du prince lui tendaient les mains; les plus proches embrassaient ses genoux. Plus empressé que tout autre, Plotius Firmus, préfet du prétoire, le conjurait de moment en moment de ne pas abandonner une armée si fidèle, des soldats si glorieusement éprouvés. « Il y avait plus de grandeur d'âme à soutenir le poids du malheur qu'à s'en décharger. Les hommes braves et fermes tiennent bon contre la fortune elle-même en s'attachant à l'espérance, les lâches et les faibles, à la première frayeur, se précipitent dans le désespoir. » Selon qu'à ces paroles Othon semblait s'émouvoir ou rester inflexible, il s'élevait un cri de joie ou des gémissements. Et cet esprit n'animait pas les seuls prétoriens, plus particulièrement soldats d'Othon : les troupes venues en avant de Mésie promet-

vocem imperatoris;
jubebant
haberet bonum animum :
vires novas
superesse adhuc
et ipsos passuros
ausurosque
extrema.
Neque erat adulatio;
flagrabant
quodam furore
et instinctu
ire in aciem,
excitare fortunam partium.
Qui adstiterant procul,
tendere manus,
et proximi prensare genua,
Plotio Firmo
promptissimo.
Is præfectus prætorii
orabat identidem
ne desereret
exercitum fidissimum,
ne milites
meritos optime,
adversa tolerari
majore animo
quam relinqui;
fortes et strenuos
insistere spei
etiam contra fortunam,
timidos et ignavos
properare ad desperationem
formidine.
Inter quas voces
ut Otho
flexerat
aut induraverat
vultum,
clamor et gemitus.
Nec tantum prætoriani,
miles proprius Othonis,
sed præmissi
e Mœsia

la voix de l'empereur;
ils *l'*engageaient
à-ce-qu'il eût bon courage :
des forces nouvelles
rester encore
et eux-mêmes devoir souffrir
et devoir oser
les dernières *extrémités.*
Ni *ce n'*était flatterie;
ils brûlaient
avec un certain délire
et un *certain* enthousiasme
d'aller au combat,
de relever la fortune du parti.
Ceux qui s'-étaient placés loin,
de tendre les mains, [genoux,
et les plus proches de *lui* saisir les
Plotius Firmus
étant le plus déterminé.
Celui-ci préfet du prétoire
le priait de-temps-en-temps
qu'il n'abandonnât pas
une armée très fidèle,
qu'il n'*abandonnât* pas des soldats
ayant mérité *de lui* très bien,
les choses adverses être supportées
avec un plus grand courage
qu'être laissées ;
les fermes et les vaillants
s'-obstiner à l'espérance
même contre la fortune,
les timides et les lâches
se-hâter vers le désespoir
par l'épouvante.
Au-milieu desquelles paroles,
selon-qu'Othon
avait fléchi (adouci)
ou avait endurci
son visage
il y avait clameur et gémissement.
Et-non seulement les prétoriens,
soldat particulier d'Othon,
mais *ceux* envoyés-en-avant
de Mésie

eandem obstinationem adventantis exercitus, legiones Aquileiam ingressas nuntiabant, ut nemo dubitet potuisse renovari bellum atrox, lugubre, incertum victis et victoribus.

XLVII. Ipse aversus a consiliis belli : « Hunc, inquit, animum, hanc virtutem vestram ultra periculis objicere nimis grande vitæ meæ pretium puto. Quanto plus spei ostenditis, si vivere placeret, tanto pulchrior mors erit. Experti in vicem sumus ego ac fortuna. Nec tempus computaveritis : difficilius est temperare felicitati, qua te non putes diu usurum. Civile bellum a Vitellio cœpit, et ut de principatu certaremus armis, initium illinc fuit; ne plus quam semel certemus, penes me exemplum erit; hinc Othonem posteritas æstimet. Fruetur Vitellius fratre, conjuge, liberis ; mihi non ultione neque solaciis[1] opus est. Alii diu-

taient une foi non moins obstinée de la part des légions, qu'elles montraient arrivant à grands pas et entrées déjà dans Aquilée. On n'en saurait douter; la guerre eût pu se renouveler, acharnée, sanglante, incertaine pour les vaincus et pour les victorieux.

XLVII. Othon ne goûtait pas ces conseils guerriers. « Compagnons, dit-il, exposer tant de dévouement et de courage à de nouveaux périls, ce serait mettre à ma vie un plus haut prix qu'elle ne vaut. Vous me montrez, si je voulais vivre, un avenir plein de ressources : ma mort en sera plus belle. Nous nous sommes mutuellement éprouvés, moi et la fortune. Et ne calculez pas la durée de l'épreuve : il est plus difficile de se modérer dans les prospérités, quand on pense qu'elles cesseront bientôt. La guerre civile a commencé par Vitellius, et, si nous avons tiré le glaive pour la possession de l'empire, la faute en est à lui. Ne l'avoir tiré qu'une fois est un exemple qu'on me devra ; que la postérité juge Othon sur cet acte. Vitellius jouira des embrassements de son frère, de sa femme, de ses enfants ; je n'ai besoin ni de ven-

nuntiabant
eandem obstinationem
exercitus adventantis,
legiones ingressas Aquileiam,
ut nemo dubitet
bellum atrox, lugubre,
incertum
victis et victoribus
potuisse renovari.

XLVII. Ipse aversus
a consiliis belli :
« Puto, inquit
pretium nimis grande
meæ vitæ
objicere ultra periculis
hunc animum,
hanc virtutem vestram.
Mors erit tanto pulchrior,
quanto ostenditis plus spei,
si placeret vivere.
Ego ac fortuna
sumus experti
in vicem.
Nec computaveritis
tempus :
est difficilius
temperare felicitati,
qua putes
te non usurum diu.
Bellum civile
cœpit a Vitellio,
et initium fuit illinc
ut certaremus armis
de principatu ;
exemplum erit penes me
ne certemus
plus quam semel ;
posteritas æstimet Othonem
hinc.
Vitellius fruetur fratre
conjuge, liberis ;
non est opus mihi
ultione neque solaciis.
Alii tenuerint imperium

annonçaient
la même obstination
de l'armée arrivant-à-grands-pas,
les légions *être* entrées à Aquilée,
de-sorte-que personne-ne doute
une guerre atroce, lugubre,
incertaine
pour les vaincus et les vainqueurs
avoir pu être renouvelée.

XLVII. Lui-même étant détourné
des projets de guerre ;
« J'estime, dit-il,
comme un prix trop grand
de ma vie
d'exposer encore aux dangers
ce cœur,
cette valeur vôtre.
Ma mort sera d'autant plus belle,
que vous *me* montrez plus d'espoir,
s'il *me* plaisait de vivre.
Moi et la fortune
nous avons éprouvé *nous*
tour à tour.
Et n'ayez pas calculé
la durée *de l'épreuve :*
il est plus difficile
de modérer la prospérité,
de laquelle tu peux-penser
toi ne pas devoir profiter longtemps.
La guerre civile
a commencé par Vitellius,
et le commencement a été de-là
que nous luttassions par les armes
au-sujet-du principat ;
l'exemple sera en (de) moi
que nous ne luttions pas
plus qu'une-seule-fois :
que la postérité apprécie Othon
par-là.
Vitellius jouira de *son* frère,
de *sa* femme, de *ses* enfants ;
il n'est pas besoin à moi
de vengeance ni de consolations.
D'autres auront occupé l'empire

tius imperium tenuerint; nemo tam fortiter reliquerit. An ego tantum Romanæ pubis[1], tot egregios exercitus sterni rursus et rei publicæ eripi patiar? eat hic mecum animus, tanquam perituri pro me fueritis, sed este superstites. Nec diu moremur, ego incolumitatem vestram, vos constantiam meam. Plura de extremis loqui pars ignaviæ est. Præcipuum destinationis meæ documentum habete, quod de nemine queror; nam incusare deos vel homines ejus est qui vivere velit. »

XLVIII. Talia locutus, ut cuique ætas aut dignitas, comiter appellatos irent propere neu remanendo iram victoris asperarent juvenes auctoritate, senes precibus movebat, placidus ore, intrepidus verbis, intempestivas suorum lacrimas coercens. Dari naves ac vehicula abeuntibus

geance ni de consolation. D'autres auront possédé l'empire plus longtemps ; personne ne l'aura quitté avec plus de courage. Pourrais-je voir tant de généreux fils des Romains, tant de braves armées, jonchant de nouveau la terre et enlevés à la république? Laissez-moi emporter la persuasion que vous seriez morts pour ma cause ; mais vivez, et ne mettons plus d'obstacle, moi à votre salut, vous à mon sacrifice. Parler trop longuement de sa fin, c'est déjà une lâcheté. La meilleure preuve que ma résolution est immuable, c'est que je n'accuse personne : qui se plaint des dieux et des hommes tient encore à la vie. »

XLVIII. Après ce discours, il parle à chacun selon son rang et son âge ; et, les pressant obligeamment de partir au plus tôt, afin de ne pas irriter la colère du vainqueur, il ébranle les plus jeunes par l'autorité, les plus vieux par les prières : paisible en son air, ferme dans son langage, et réprimant les pleurs inutiles qui coulent de tous les yeux. Il fait donner à ceux qui partent des bateaux et

diutius;
nemo reliquerit
tam fortiter.
An ego patiar
tantum pubis Romanæ,
tot exercitus egregios
sterni rursus
et eripi rei publicæ?
Hic animus eat mecum,
tanquam fueritis
perituri pro me,
sed este superstites.
Nec moremur diu
ego vestram incolumitatem,
vos meam constantiam.
Loqui plura
de extremis
est pars ignaviæ.
Habete
præcipuum documentum
meæ destinationis,
quod queror de nemine;
nam incusare
deos vel homines
est ejus qui velit vivere. »

XLVIII Locutus talia,
movebat
auctoritate juvenes,
precibus senes,
appellatos comiter,
ut cuique ætas
aut dignitas,
irent propere
neu asperarent
remanendo
iram victoris,
placidus ore,
intrepidus verbis,
coercens
lacrimas intempestivas
suorum.
Jubet
naves ac vehicula
dari abeuntibus;

plus longtemps;
personne ne *l'*aura laissé
aussi courageusement.
Est-ce-que moi je souffrirai
tant de jeunesse romaine,
tant d'armées remarquables
être abattues de-nouveau
et être enlevées à la république?
Que cette pensée aille avec-moi,
comme-si vous aviez été
devant périr pour moi,
mais soyez survivants.
Et-ne retardons pas longtemps
moi votre salut,
vous ma fermeté.
Parler plus *longuement*
des *moments* suprêmes
est une partie de lâcheté.
Ayez *comme*
principale preuve
de ma résolution,
que je *ne* me-plains de personne;
car accuser
les dieux ou les hommes
est de celui qui voudrait vivre. »

XLVIII. Ayant dit de telles choses
il remuait
par *son* autorité les jeunes-gens,
par *ses* prières les vieux,
interpellés avec-affabilité,
selon-qu'à chacun *était* âge
ou dignité,
pour qu'ils allassent promptement
et-qu'ils n'exaspérassent pas
en restant
la colère du vainqueur,
paisible de visage,
non-troublé dans *ses* paroles,
réprimant
les larmes intempestives
des siens.
Il ordonne
des bateaux et des voitures
être donnés à *ceux* qui partaient;

jubet; libellos epistulasque studio erga se aut in Vitellium contumeliis insignes abolet; pecunias distribuit parce nec ut periturus. Mox Salvium Cocceianum fratris filium, prima juventa, trepidum et mærentem ultro solatus est laudando pietatem ejus, castigando formidinem : an Vitellium tam immitis animi fore, ut pro incolumi tota domo ne hanc quidem sibi gratiam redderet; mereri se festinato exitu clementiam victoris; non enim ultima desperatione, sed poscente prœlium exercitu remisisse rei publicæ novissimum casum. Satis sibi nominis, satis posteris suis nobilitatis quæsitum. Post Julios, Claudios, Servios[1], se primum in familiam novam[2] imperium intulisse; proinde erecto animo capesseret vitam, neu patruum sibi Othonem fuisse aut oblivisceretur unquam aut nimium meminisset.

XLIX. Post quæ dimotis omnibus paulum requievit.

des voitures; il détruit les mémoires et les lettres où respirent trop d'attachement pour lui ou de mépris pour Vitellius; il distribue de l'argent, mais avec économie, et non pas en homme qui va périr. Salvius Coccéianus, fils de son frère, d'une extrême jeunesse, s'abandonnait aux larmes et au désespoir ; il lui prodigua les consolations, louant sa tendresse, blâman ses alarmes : « Vitellius serait-il assez impitoyable pour jouir du salut de tous les siens, sans payer leur sauveur de quelque retour? Et lui-même n'achetait-ils pas en mourant si promptement la clémence du vainqueur? Ce n'était pas un vaincu réduit aux abois, c'était le chef d'une armée impatiente de combattre, qui épargnait à la république une dernière catastropne. Assez d'illustration était acquise à son nom, assez de noblesse à ses descendants. Le premier après les Jules, les Claudes, les Servius, il avait porté l'empire dans une nouvelle maison. Que de motifs pour Coccéianus d'embrasser la vie avec courage, sans oublier jamais qu'Othon fut son oncle, et sans jamais trop s'en souvenir! »

XLIX. Ensuite il fit retirer tout le monde et se reposa quelques

abolet libellos epistulasque
insignes studio erga se
aut contumeliis in Vitellium;
distribuit pecunias
parce,
nec ut periturus.
Mox solatus est ultro
Salvium Cocceianum
filium fratris,
prima juventa,
trepidum et mærentem,
laudando pietatem ejus,
castigando formidinem :
an Vitellium fore
animi tam immitis
ut redderet sibi
ne quidem hanc gratiam
pro tota domo incolumi ?
se mereri
exitu festinato
clementiam victoris ;
remisisse enim
rei publicæ
novissimum casum
non ultima desperatione,
sed exercitu
poscente prœlium.
Satis nominis,
satis nobilitatis,
quæsitum sibi
suis posteris.
Post Julios, Claudios,
Servios,
se intulisse primum
imperium
in familiam novam ;
proinde capesseret vitam
animo erecto,
neu aut oblivisceretur unquam
aut meminisset nimium
Othonem fuisse patruum sibi.

XLIX. Post quæ
omnibus dimotis
requievit paulum.

il détruit les requêtes et les lettres
remarquables par le zèle envers lui
ou les outrages contre Vitellius;
il distribue des sommes-d'argent
avec-ménagement,
et-non comme devant périr.
Puis il consola de-lui-même
Salvius Coccéianus
fils de *son* frère,
étant dans la première jeunesse,
tremblant et s'-affligeant,
en louant la tendresse de lui,
en blâmant *sa* frayeur :
est-ce-que Vitellius devoir être
d'un esprit si cruel,
qu'il *ne* rendît à lui
pas même cette reconnaissance
pour toute *sa* maison sauve ?
lui-même mériter
par une mort hâtée
la clémence du vainqueur;
lui en-effet avoir fait-grâce
à la république
de la dernière catastrophe
non par le dernier désespoir,
mais l'armée
demandant la bataille.
Assez de renom,
assez de noblesse
avoir été acquis par lui-même
pour ses descendants.
Après les Jules, les Claudes,
les Servius
lui-même avait porté le premier
l'empire
dans une famille nouvelle;
ainsi-donc qu'il prît la vie
avec un cœur relevé,
et-que ou il n'oubliât jamais
ou ne se-souvînt trop
Othon avoir été oncle à lui.

XLIX. Après lesquelles *paroles*
tous ayant été éloignés
il se-reposa un peu.

Atque illum supremas jam curas animo volutantem repens tumultus avertit, nuntiata consternatione ac licentia militum : namque abeuntibus exitium minitabantur, atrocissima in Verginium vi, quem clausa domo obsidebant. Increpitis seditionis auctoribus regressus vacavit abeuntium alloquiis, donec omnes inviolati digrederentur. Vesperascente die sitim haustu gelidæ aquæ sedavit. Tum allatis pugionibus *duobus*, cum utrumque pertentasset, alterum capiti subdidit. Et explorato jam profectos amicos, noctem quietam, utque affirmatur, non insomnem egit; luce prima in ferrum pectore incubuit. Ad gemitum morientis ingressi liberti servique et Plotius Firmus, prætorii præfectus, unum vulnus invenere. Funus maturatum; ambitiosis id precibus petierat, ne amputaretur caput ludibrio futurum. Tulere

instants. Déjà les soins du moment suprême occupaient sa pensée, lorsqu'un tumulte soudain vint l'en distraire : c'étaient les soldats qui, dans un accès d'emportement et de licence, menaçaient de la mort ceux qui voulaient partir. Leur violence éclatait surtout contre Verginius, qu'ils tenaient assiégé dans sa maison. Le prince, après avoir réprimandé les auteurs de la sédition, rentra chez lui et se prêta aux adieux de ses amis, assez longtemps pour que tous partissent sans éprouver d'insulte. Aux approches de la nuit, il eut soif et but de l'eau fraîche. Puis s'étant fait apporter deux poignards, il en essaya la pointe et en mit un sous son chevet. Il s'assura une derniere fois du départ de ses amis, et passa une nuit tranquille, et qui, dit-on, ne fut pas sans sommeil. Quand le jour parut, il se laissa tomber sur le fer. Au gémissement qu'il poussa en mourant, ses affranchis, ses esclaves et le préfet Plotius accoururent et le trouvèrent percé d'un seul coup. On hâta ses funérailles. Il l'avait recommandé avec une prévoyante sollicitude, de peur que sa tête ne fût séparée du corps et livrée aux outrages.

Atque tumultus repens
avertit illum
volutantem jam animo
supremas curas,
consternatione
ac licentia militum
nuntiata;
namque minitabantur
exitium abeuntibus,
vi atrocissima
in Verginium,
quem obsidebant
domo clausa.
Auctoribus seditionis
increpitis,
regressus vacavit
alloquiis abeuntium,
donec omnes digrederentur
inviolati.
Die vesperascente
sedavit sitim.
haustu aquæ gelidæ.
Tum duobus pugionibus
allatis,
cum pertentasset utrumque,
subdidit capiti alterum.
Et explorato
amicos jam profectos,
egit noctem quietam,
utque affirmatur,
non insomnem;
prima luce
incubuit pectore in ferrum.
Ad gemitum morientis
liberti servique
et Plotius Firmus,
præfectus prætorii,
ingressi
invenere unum vulnus.
Funus maturatum;
petierat id
precibus ambitiosis,
ne caput amputaretur
futurum ludibrio.

Et un tumulte soudain
détourna lui
roulant déjà dans *son* esprit
les derniers soucis,
le soulèvement
et la licence des soldats
lui ayant été annoncés;
car ils menaçaient
de la mort *ceux* qui partaient,
leur violence *étant* la plus terrible
contre Verginius,
qu'ils assiégeaient
sa maison étant fermée.
Les auteurs de la sédition
ayant été réprimandés,
étant rentré il vaqua
aux adieux de *ceux* qui partaient,
jusqu'-à-ce-que tous s'-éloignassent
non-maltraités.
Le jour tournant-vers-le-soir
il apaisa sa soif
par l'absorption d'eau glacée.
Puis deux poignards
ayant été apportés,
lorsqu'il eut essayé l'un-et-l'autre,
il plaça-sous *sa* tête l'un-des-deux.
Et *ceci* ayant été reconnu
ses amis *être* déjà partis,
il passa une nuit paisible,
et comme il est assuré,
non privée-de-sommeil;
à la première lueur *du jour*
il se-jeta de la poitrine sur le fer.
Au gémissement du mourant
ses affranchis et *ses* esclaves
et Plotius Firmus,
préfet du prétoire,
étant entrés
trouvèrent une seule blessure.
Ses funérailles *furent* hâtées;
il avait demandé cela
par des prières empressées
de-peur-que *sa* tête ne fût coupée
devant être à risée.

corpus prætoriæ cohortes cum laudibus et lacrimis vulnus manusque ejus exosculantes. Quidam militum juxta rogum interfecere se, non noxa neque ob metum, sed æmulatione decoris et caritate principis. Ac postea promiscue Bedriaci, Placentiæ aliisque in castris celebratum id genus mortis. Othoni sepulcrum exstructum est modicum et mansurum. Hunc vitæ finem habuit septimo et tricesimo ætatis anno.

L. Origo illi e municipio Ferentino[1], pater consularis, avus prætorius; maternum genus impar[2] nec tamen indecorum. Pueritia ac juventa, qualem monstravimus. Duobus facinoribus, altero flagitiosissimo, altero egregio, tantumdem apud posteros meruit bonæ famæ quantum malæ. Ut conquirere fabulosa et fictis oblectare legentium animos procul gravitate cœpti operis crediderim, ita vulgatis traditisque demere fidem non ausim. Die quo Bedriaci cer-

Les cohortes prétoriennes le portèrent au bûcher, avec des éloges et des larmes, baisant sa blessure et ses mains. Quelques soldats se tuèrent auprès du bûcher même; et ce n'était chez eux ni remords ni crainte, mais émulation d'héroïsme et attachement à leur prince. Bientôt à Bédriac, à Plaisance et dans les autres camps, un entraînement général multiplia ces trépas volontaires. Un tombeau fut élevé à Othon, simple et qui devait durer. C'est ainsi qu'il finit sa vie à l'âge de trente-sept ans.

L. Sa famille sortait du municipe de Férentinum. Son père fut consul, son aïeul préteur. Son origine maternelle, moins illustre, n'était pourtant pas sans éclat. Enfant et jeune homme, il fut tel que nous l'avons montré. Deux actes fameux, un crime horrible et un beau sacrifice, ont valu à sa mémoire autant d'éloges que de censures. Rechercher le merveilleux et amuser de fictions l'esprit des lecteurs, serait trop au-dessous de la gravité de cet ouvrage. Mais il est des traditions si accréditées que je n'oserais les traiter de fables. Le jour que l'on combattit à Bédriac,

Cohortes prætoriæ
tulere corpus
cum laudibus et lacrimis
exosculantes
vulnus manusque ejus.
Quidam militum
se interfecere juxta rogum,
non noxa
neque ob metum,
sed æmulatione decoris
et caritate principis.
Ac postea id genus mortis
celebratum promiscue
Bedriaci, Placentiæ
inque aliis castris.
Sepulcrum modicum
et mansurum.
exstructum est Othoni.
Habuit hunc finem vitæ
septimo et tricesimo anno
ætatis.

L. Origo illi
e municipio Ferentino,
pater consularis,
avus prætorius;
genus maternum impar
nec tamen indecorum.
Pueritia et juventa,
qualem monstravimus.
Duobus facinoribus,
altero flagitiosissimo,
altero egregio,
meruit apud posteros
tantumdem bonæ famæ
quantum malæ.
Ut crediderim
procul gravitate
operis cœpti
conquirere fabulosa
et oblectare fictis
animos legentium,
ita non ausim demere fidem
vulgatis traditisque.
Die quo certabatur Bedriaci,

Les cohortes prétoriennes
portèrent *son* corps
avec des éloges et des larmes
baisant
la blessure et les mains de lui.
Certains d'entre les soldats
se tuèrent auprès du bûcher,
non par culpabilité
ni à-cause-de la crainte,
mais par émulation d'honneur
et par affection du (pour le) prince.
Et dans-la suite ce genre de mort
fut multiplié indistinctement
à Bédriac, à Plaisance
et dans d'autres camps.
Un tombeau modeste
et-par-conséquent devant durer
fut élevé à Othon.
Il eut cette fin de vie
la septième et trentième année
de *son* âge.

L. Origine *était* à lui
du municipe *de* Férentinum,
son père *était* consulaire,
son aïeul ancien-préteur;
sa race maternelle *était* inférieure,
ni cependant sans-éclat. [*telles*
Son enfance et *sa* jeunesse *furent*
que nous *les* avons montrées.
Par deux actes,
l'un très infâme,
l'autre remarquable, [postérité)
il mérita chez les descendants (la
autant de bonne réputation
que de mauvaise.
De-même-que j'aurais cru
être loin de la gravité
de l'œuvre entreprise
de rechercher des *bruits* fabuleux
et de charmer par des fictions
les esprits de *ceux* qui lisent,
ainsi je n'oserais pas ôter créance
aux *faits* publiés et transmis.
Le jour où il était combattu à Bédriac

tabatur, avem inusitata specie apud Regium Lepidum[1] celebri luco consedisse incolæ memorant, nec deinde cœtu hominum aut circumvolitantium alitum territam pulsamve, donec Otho se ipse interficeret; tum ablatam ex oculis; et tempora reputantibus initium finemque miraculi cum Othonis exitu competisse.

LI. In funere ejus novata luctu ac dolore militum seditio, nec erat qui coerceret. Ad Verginium versi, modo ut reciperet imperium, nunc ut legatione apud Cæcinam et Valentem fungeretur, minitantes orabant : Verginius per aversam domus partem furtim digressus irrumpentes frustratus est. Earum quæ Brixelli egerant cohortium preces Rubrius Gallus tulit, et venia statim impetrata, concedentibus ad victorem per Flavium Sabinum iis copiis, quibus præfuerat.

LII. Posito ubique bello magna pars senatus extremum

un oiseau d'une forme extraordinaire s'abattit, si l'on en croit les habitants de Régium Lépidum, dans un bois très fréquenté près de cette ville. Ni le concours du peuple, ni une multitude d'oiseaux voltigeant autour de lui, ne l'effrayèrent ou ne lui firent quitter la place, jusqu'au moment où Othon se frappa. Alors il disparut; et le calcul du temps fit voir que le commencement et la fin du prodige concouraient avec la mort d'Othon.

LI. Aux funérailles du prince, les regrets et la douleur des soldats rallumèrent la sédition, et il n'y avait pas de chef pour la réprimer. Ils coururent chez Verginius et le prièrent avec menaces, tantôt d'accepter l'empire, tantôt d'aller en députation auprès de Valens et de Cécina. Verginius, assailli dans sa maison, sortit par une porte dérobée et trompa leur violence. Rubrius Gallus porta la soumission des cohortes qui s'étaient trouvées à Brixellum. Leur pardon fut accordé aussitôt; et de son côté Flavius Sabinus remit aux vainqueurs les troupes qu'il avait commandées.

LII. La guerre avait cessé partout, lorsqu'une grande partie du

incolæ memorant
avem
specie inusitata
consedisse apud
Regium Lepidum
luco celebri,
nec deinde territam
pulsamve
cœtu hominum
aut alitum circumvolitantium,
donec Otho
se interficeret ipse;
tum ablatam ex oculis;
et reputantibus tempora
initium finemque
miraculi
competisse cum exitu Othonis.

LI. In funere ejus
seditio novata
luctu ac dolore
militum;
nec erat
qui coerceret.
Versi ad Verginium
orabant minitantes,
modo ut reciperet imperium,
nunc ut fungeretur
legatione
apud Cæcinam et Valentem:
Verginius
digressus furtim
per partem aversam domus
frustratus est irrumpentes.
Rubrius Gallus tulit
preces earum cohortium.
quæ egerant Brixelli,
et venia impetrata statim,
iis copiis
quibus præfuerat,
concedentibus ad victorem
per Flavium Sabinum.

LII. Bello
posito ubique
magna pars senatus,

les habitants rapportent
un oiseau
d'une forme extraordinaire
s'-être posé auprès de
Regium Lepidum
dans un bois-sacré fréquenté,
ni ensuite *n'avoir été* effrayé
ou chassé
par la réunion des hommes
ou des oiseaux voltigeant-autour,
jusqu'-à-ce-qu'Othon
se tuât lui-même;
alors *s'être* enlevé hors des yeux;
et pour *ceux* calculant les temps
le commencement et la fin
du prodige
avoir coïncidé avec la fin d'Othon.

LI. Aux funérailles de lui
la sédition *fut* renouvelée
par le deuil et la douleur
des soldats;
et il n'*y* avait *personne*
qui *la* réprimât.
S'étant tournés vers Verginius
ils priaient en menaçant,
tantôt qu'il reçût l'empire,
tantôt qu'il s'-acquittât
de la députation
auprès de Cécina et de Valens:
Verginius
s'-étant éloigné furtivement
par la partie détournée de la maison
échappa à *eux* assaillant.
Rubrius Gallus porta
les prières de ces cohortes
qui avaient séjourné à Brixellum,
et le pardon *fut* obtenu aussitôt,
ces troupes
auxquelles il avait commandé,
passant au vainqueur
par-l'entremise-de Flavius Sabinus.

LII. La guerre
ayant été déposée partout
une grande partie du sénat,

discrimen adiit, profecta cum Othone ab urbe, dein Mutinæ relicta. Illuc adverso de prœlio allatum; sed milites ut falsum rumorem aspernantes, quod infensum Othoni senatum arbitrabantur, custodire sermones, vultum habitumque trahere in deterius; conviciis postremo ac probris causam et initium cædis quærebant, cum alius insuper metus senatoribus instaret, ne, prævalidis jam Vitellii partibus, cunctanter excepisse victoriam crederentur. Ita trepidi et utrinque anxii coeunt, nemo privatim expedito consilio, inter multos societate culpæ tutior. Onerabat paventium curas ordo Mutinensis[1] arma et pecuniam offerendo, appellabatque patres conscriptos intempestivo honore.

LIII. Notabile jurgium fuit, quo Licinius Cæcina Marcellum Eprium ut ambigue disserentem invasit. Nec ce-

sénat courut le dernier des dangers. C'était celle qu'Othon avait amenée avec lui de Rome et laissée à Modène. Quand la nouvelle de la défaite arriva dans cette ville, les soldats la repoussèrent comme un faux bruit répandu par les sénateurs en haine d'Othon. Discours, visage, maintien, ils épiaient tout pour y trouver du crime. Ils cherchèrent enfin dans les invectives et les injures une occasion d'aller jusqu'au massacre. Et ce n'était pas le seul péril qui alarmât les sénateurs; le parti de Vitellius devenait le plus fort, il ne fallait pas qu'on parût avoir reçu froidement sa victoire. Agités de cette double crainte, ils se rassemblent, aucun n'osant se décider seul et une faute partagée semblant moins dangereuse. Le sénat de Modène aggrava les terreurs de ces âmes inquiètes, en leur offrant des armes et de l'argent, et en les appelant pères conscrits, hommage hors de saison.

LIII. Le conseil fut témoin d'une sortie violente de Licinius Cécina sur Marcellus Éprius, auquel il reprochait l'ambiguité de son langage. Les autres ne s'expliquaient pas plus clairement;

profecta ab urbe cum Othone,
dein relicta Mutinæ,
adiit extremum discrimen.
Allatum illuc
de prœlio adverso:
sed milites aspernantes
ut falsum rumorem,
quod arbitrabantur senatum
infensum Othoni,
custodire sermones,
trahere in deterius
vultum habitumque:
postremo quærebant
conviciis ac probris
causam et initium
cædis,
cum alius metus insuper
instaret senatoribus,
ne, partibus Vitellii
jam prævalidis,
crederentur
excepisse victoriam
cunctanter.
Ita trepidi
et anxii utrinque
coeunt,
nemo
consilio expedito privatim,
tutior
societate culpæ
inter multos.
Ordo Mutinensis
onerabat curas paventium
offerendo arma et pecuniam,
appellabatque
patres conscriptos
honore intempestivo.

LIII. Jurgium
quo Licinius Cæcina
invasit Marcellum Eprium
ut disserentem
ambigue
fuit notabile.
Nec ceteri aperiebant

partie de la ville avec Othon,
puis laissée à Modène,
courut le dernier danger.
La nouvelle fut apportée là
touchant le combat contraire :
mais les soldats *la* repoussant
comme une fausse rumeur,
parce-qu'ils pensaient le sénat
hostile à Othon,
épier les discours *des sénateurs*,
tirer (interpréter) en pis
leur visage et *leur* attitude ;
enfin ils cherchaient
par des invectives et des injures
une cause et un commencement
de massacre,
alors-qu'une autre peur en-outre
pressait les sénateurs,
que, le parti de Vitellius
étant maintenant tout-puissant,
ils *ne* fussent crus
avoir accueilli la victoire
avec-hésitation.
Ainsi tremblants
et inquiets des-deux côtés
ils se-rassemblent,
personne [particulier,
un avis n'étant tiré (donné) en-
chacun étant plus-en-sûreté
par la communauté de faute
entre beaucoup.
L'ordre (*des* décemvirs) de-Modène
aggravait les soucis d'*eux* effrayés
en offrant armes et argent,
et ils *les* appelait
pères conscrits
par un hommage intempestif.

LIII. La querelle
par laquelle Licinius Cécina
attaqua Marcellus Éprius
comme discourant
d'une-manière-ambiguë
fut remarquable.
Ni les autres *ne* manifestaient

teri sententiam aperiebant : sed invisum memoria delationum expositum ad invidiam Marcelli nomen irritaverat Cæcinam, ut novus adhuc et in senatum nuper adscitus magnis inimicitiis claresceret. Moderatione meliorum dirempti. Et rediere omnes Bononiam rursus consiliaturi; simul medio temporis plures nuntii sperabantur. Bononiæ, divisis per itinera qui recentissimum quemque percontarentur, interrogatus Othonis libertus causam digressus habere se suprema ejus mandata respondit; ipsum viventem quidem relictum, sed sola posteritatis cura et abruptis vitæ blandimentis. Hinc admiratio et plura interrogandi pudor atque omnium animi in Vitellium inclinavere.

LIV. Intererat consiliis frater ejus L. Vitellius seque jam adulantibus offerebat, cum repente Cœnus libertus Neronis

mais le nom de Marcellus, lié aux odieux souvenirs de la délation et en prise à toutes les attaques, avait tenté Cécina, jaloux de signaler son élévation encore récente et sa nouveauté sénatoriale par d'éclatantes inimitiés. La médiation des hommes sages apaisa la querelle. Ils retournèrent tous à Bologne pour y délibérer une seconde fois; ils espéraient aussi recevoir dans l'intervalle des nouvelles plus détaillées. A Bologne, ils envoyèrent sur tous les chemins recueillir les plus fraîches. Un affranchi d'Othon, interrogé pourquoi il avait quitté son maître, répondit qu'il était porteur de ses dernières instructions ; qu'il l'avait laissé vivant, mais occupé uniquement de la postérité, et détaché sans retour des illusions de la vie. L'admiration et la bienséance empêchèrent d'en demander davantage, et tous les esprits se tournèrent du côté de Vitellius.

LIV. Son frère L. Vitellius assistait à ces délibérations, et déjà il s'offrait aux hommages de la flatterie, lorsque Cénus, affranchi

sententiam ;
sed nomen Marcelli
invisum memoria delationum
expositum ad invidiam
irritaverat Cæcinam,
ut adhuc novus
et adscitus nuper in senatum
claresceret
magnis inimicitiis.
Dirempti
moderatione meliorum.
Et rediere omnes Bononiam
consiliaturi rursus ;
simul
nuntii plures
sperabantur
medio temporis.
Bononiæ,
divisis
per itinera
qui percontarentur
quemque recentissimum,
libertus Othonis
interrogatus
causam digressus
respondit se habere
suprema mandata ejus ;
ipsum relictum
viventem quidem,
sed sola cura
posteritatis
et blandimentis vitæ
abruptis.
Hinc admiratio
et pudor interrogandi plura
atque animi omnium
inclinavere in Vitellium.

LIV. Lucius Vitellius,
frater ejus
intererat consiliis
jamque se offerebat
adulantibus,
cum repente
Cœnus libertus Neronis

leur avis ;
mais le nom de Marcellus [tions
odieux par le souvenir des déla--
exposé à l'envie
avait excité Cécina,
afin-que nouveau encore
et appelé récemment dans le senat
il s'-illustrât
par de grandes inimitiés.
Ils furent séparés
par la modération des meilleurs.
Et ils revinrent tous à Bologne
devant délibérer de-nouveau ;
en-même-temps
des nouvelles plus nombreuses
étaient espérées (attendues)
dans le milieu du temps (dans l'in-
A Bologne, [tervalle).
des gens ayant été envoyés-sépa-
par les routes [rément
qui interrogeassent
chacun le plus nouveau-venu,
un affranchi d'Othon
interrogé
sur la cause de *son* départ
répondit soi avoir
les dernières instructions de lui ;
lui-même *avoir été* laissé
vivant à-la-vérité,
mais avec le seul souci
de la postérité
et les charmes de la vie
ayant été brisés.
De-là admiration
et honte d'*en* demander davantage
et les esprits de tous
inclinèrent vers Vitellius.

LIV. Lucius Vitellius,
frère de lui,
assistait aux délibérations
et déjà il s'offrait
à *ceux* qui flattaient,
quand tout-à-coup
Cénus affranchi de Néron

atroci mendacio universos perculit, affirmans superventu quartæ decimæ legionis, junctis a Brixello viribus, cæsos victores, versam partium fortunam. Causa fingendi fuit, ut diplomata[1] Othonis, quæ neglegebantur, lætiore nuntio revalescerent. Et Cœnus quidem raptim in urbem vectus paucos post dies jussu Vitellii pœnas luit; senatorum periculum auctum credentibus Othonianis militibus vera esse quæ afferebantur. Intendebat formidinem quod publici consilii facie discessum Mutina desertæque partes forent. Nec ultra in commune congressi sibi quisque consuluere, donec missæ a Fabio Valente epistulæ demerent metum. Et mors Othonis quo laudabilior eo velocius audita.

LV. At Romæ nihil trepidationis; Ceriales ludi ex more

de Néron, vint par un mensonge impudent jeter l'effroi dans les âmes. Selon lui, l'arrivée de la quatorzième légion et la jonction des troupes de Brixellum avaient écrasé les vainqueurs et changé la fortune. Il inventa cette fable parce qu'on lui refusait des chevaux au mépris d'une patente d'Othon; il voulait à l'aide d'une bonne nouvelle faire respecter cette pièce. Cénus fut en effet porté rapidement à Rome, et peu de jours après un ordre de Vitellius l'envoya au supplice. Son imposture accrut le péril des sénateurs, parce que les soldats othoniens la prirent pour la vérité. Les alarmes étaient encore redoublées par le caractère public qu'avaient eu le départ de Modène et l'abandon du parti. Depuis ce moment on ne délibéra plus en commun : chacun pourvut à sa sûreté, jusqu'à ce que des lettres de Valens eussent fait cesser les craintes : d'ailleurs la mort d'Othon était assez belle pour que le bruit s'en répandît promptement.

LV. Rome ne se sentait point du désordre : on y célébrait suivant l'usage les jeux sacrés de Cérès. Dès qu'on eut annoncé au

perculit universos
mendacio atroci,
affirmans
victores
cæsos,
fortunam partium versam,
superventu
quartæ decimæ legionis,
viribus a Brixello
junctis.
Causa fingendi fuit,
ut diplomata Othonis
quæ neglegebantur,
revalescerent
nuntio lætiore.
Et Cœnus quidem
vectus raptim in urbem
luit pœnas post paucos dies
jussu Vitellii;
periculum senatorum auctum
militibus Othonianis
credentibus
quæ afferebantur
esse vera.
Intendebat formidinem
quod discessum
Mutina
partesque forent desertæ
facie
consilii publici.
Nec congressi ultra
in commune
consuluere quisque sibi,
donec epistulæ
missæ a Fabio Valente
demerent metum.
Et mors Othonis
audita velocius
eo
quo laudabilior.

LV. At Romæ
nihil trepidationis;
ludi Ceriales spectabantur
ex more.

frappa *de peur* tous
par un mensonge terrible,
affirmant
les vainqueurs
avoir été massacrés,
la fortune des partis tournée
par l'arrivée-soudaine
de la quatorzième légion,
les forces *venues* de Brixellum
s'*y* étant jointes.
Le motif de feïndre *cela* fut,
que les passe-ports d'Othon
qui étaient mis-de-côté
reprissent-force
par une nouvelle plus heureuse.
Et Cénus effectivement
porté rapidement à la ville,
paya des peines après peu de jours
par ordre de Vitellius;
le péril des sénateurs fut accru
les soldats othoniens
croyant
les nouvelles qui étaient apportées
être vraies.
Ceci redoublait la terreur
à savoir qu'on s'-*était*-éloigné
de Modène
et *que* le parti avait été abandonné
avec la forme
d'une délibération publique.
Et-ne s'étant pas réunis au-delà
en commun
ils délibérèrent chacun pour soi,
jusqu'à-ce-que des lettres
envoyées par Fabius Valens
enlevassent la crainte.
D'ailleurs la mort d'Othon
fut apprise plus promptement
par cela
qu'*elle était* plus louable.

LV. Mais à Rome
rien de (aucun) trouble;
les jeux de-Cérès étaient regardés
selon la coutume.

spectabantur. Ut cessisse Othonem et a Flavio Sabino præfecto urbis quod erat in urbe militum sacramento Vitellii adactum certi auctores in theatrum attulerunt, Vitellio plausere; populus cum lauru ac floribus Galbæ imagines circum templa tulit, congestis in modum tumuli coronis juxta lacum Curti, quem locum Galba moriens sanguine infecerat. In senatu cuncta longis aliorum principatibus composita statim decernuntur; additæ erga Germanicum exercitum laudes gratesque, et missa legatio quæ gaudio fungeretur. Recitatæ Fabii Valentis epistulæ ad consules scriptæ haud immoderatæ; gratior Cæcinæ modestia fuit, quod non scripsisset.

LVI. Ceterum Italia gravius atque atrocius quam bello afflictabatur. Dispersi per municipia et colonias Vitelliani spoliare, rapere, vi et stupris polluere; in omne fas nefasque

théâtre la nouvelle certaine qu'Othon avait quitté la vie, et qu'à la voix de Flavius Sabinus, préfet de Rome, tout ce qui se trouvait de soldats dans la ville venait de prêter serment à Vitellius, le nom de Vitellius fut couvert d'applaudissements. Le peuple promena par les temples, avec des lauriers et des fleurs, les images de Galba, et lui fit, d'un amas de couronnes, une espèce de tombeau près du lac Curtius, au lieu même qu'avait ensanglanté le meurtre de ce prince. Dans le sénat, tous les honneurs inventés pendant les plus longs règnes furent décernés d'un seul coup. On ajouta des louanges et des actions de grâces pour les armées de Germanie. Une députation alla porter le tribut de la joie officielle. On lut un message de Valens aux consuls qui parut assez mesuré : la modestie de Cécina, qui n'écrivit pas, plut encore davantage.

LVI. Cependant des fléaux plus cruels et plus affreux que la guerre affligeaient l'Italie. Épars dans les colonies et les municipes, il n'était pillage, rapine, viol, impureté, que n'y commissent les Vitelliens : capables de tous les crimes pour ravir une proie

Ut auctores certi
attulerunt
in theatrum
Othonem cessisse
et quod militum erat
in urbe
adactum sacramento
Vitellii,
plausere Vitellio;
populus tulit circum templa
cum lauru ac floribus
imagines Galbæ,
coronis congestis
in modum tumuli
juxta lacum Curti,
quem locum Galba moriens
infecerat sanguine.
In senatu cuncta
composita longis principatibus
aliorum
decernuntur statim;
laudes gratesque
erga exercitum Germanicum
additæ,
et legatio missa
quæ fungeretur
gaudio.
Epistulæ Fabii Valentis
scriptæ ad consules
haud immoderatæ
recitatæ;
modestia Cæcinæ,
quod non scripsisset,
fuit gratior.

LVI. Ceterum Italia
afflictabatur
gravius atque atrocius
quam bello.
Vitelliani dispersi
per municipia et colonias
spoliare, rapere,
polluere vi et stupris;
avidi aut venales
in omne fas nefasque

Dés-que des auteurs sûrs
eurent apporté *la nouvelle*
au théâtre
Othon s'-être retiré *de la place*,
et *ce* qui de soldats était
dans la ville
avoir été contraint par le serment
de (à) Vitellius, [Vitellius;
ils applaudirent (on applaudit)
le peuple porta autour des temples
avec du laurier et des fleurs
les images de Galba,
les couronnes ayant été entassées
en manière de tombeau
autour du lac de Curtius,
lequel lieu Galba mourant
avait taché de *son* sang.
Dans le sénat tous *les honneurs*
inventés sous les longs principats
des autres *empereurs*
sont décernés immédiatement;[ces
des louanges et des actions-de grâ-
pour l'armée germanique
furent ajoutées,
et une députation *fut* envoyée
qui s'-acquittât
de *ce* témoignage-de-joie.
Des lettres de Fabius Valens
écrites au consul
non immodérées (sans mesure)
furent lues-publiquement;
la modestie de Cécina,
parce-qu'il n'avait pas écrit,
fut plus agréable.

LVI. Du reste l'Italie
était affligée
plus gravement et plus atrocement
que par la guerre.
Les Vitelliens dispersés [lonies
à-travers les municipes et les co-
dépouiller, ravir,
souiller par la violence et les viols;
avides ou vénals [permise
pour toute chose permise le non-

avidi aut venales non sacro, non profano abstinebant. Et fuere qui inimicos suos specie militum[1] interficerent. Ipsique milites regionum gnari refertos agros, dites dominos in prædam aut, si repugnatum foret, ad excidium destinabant, obnoxiis ducibus et prohibere non ausis. Minus avaritiæ in Cæcina, plus ambitionis. Valens ob lucra et quæstus infamis eoque alienæ etiam culpæ dissimulator. Jam pridem attritis Italiæ rebus tanta peditum equitumque vis[2] damnaque et injuriæ ægre tolerabantur.

LVII. Interim Vitellius victoriæ suæ nescius ut ad integrum bellum reliquas Germanici exercitus vires trahebat. Pauci veterum militum in hibernis relicti, festinatis per Gallias dilectibus, ut remanentium legionum nomina supplerentur. Cura ripæ[3] Hordeonio Flacco permissa; ipse e Britannico *exercitu* delecta octo millia sibi adjunxit. Et

ou gagner un salaire, ils ne respectaient ni le sacré ni le profane. Dans ce désordre, des habitants égorgèrent leurs ennemis et en imputèrent le sang aux soldats. Les soldats eux-mêmes, connaissant les lieux, marquaient les fermes les mieux remplies, les propriétaires les plus riches, pour tout enlever, ou, si l'on résistait, pour tout détruire. Les généraux, dépendant de leurs troupes, n'osaient rien empêcher : moins avide d'argent que Valens, Cécina l'était davantage de popularité. Valens, décrié pour ses rapines et ses gains sordides, fermait les yeux sur les fautes d'autrui. Tant d'infanterie et de cavalerie, tant de violences, de pertes, de vexations, étaient pour l'Italie dès longtemps épuisée un insupportable fardeau.

LVII. Pendant ce temps, Vitellius, vainqueur sans le savoir, venait comme à une guerre où la question serait entière, traînant avec lui le reste de l'armée de Germanie. Il avait laissé dans les quartiers d'hiver un petit nombre de vieux soldats, et pressé le recrutement dans les Gaules, afin de garnir les cadres vides des légions restantes. La garde du fleuve fut remise à Hordéonius. Vitellius emmena huit mille hommes tirés de Bretagne, et, après

non abstinebant sacro,
non profano.
Et fuere qui
interficerent suos inimicos
specie militum.
Militesque ipsi
gnari regionum
destinabant in prædam
agros refertos,
dites dominos,
aut ad excidium,
si foret repugnatum,
ducibus obnoxiis
et non ausis prohibere.
Minus avaritiæ,
plus ambitionis in Cæcina.
Valens infamis
ob lucra et quæstus,
eoque dissimulator
etiam culpæ alienæ.
Rebus Italiæ
attritis jam pridem
tanta vis
peditum equitumque
damnaque et injuriæ
tolerabantur ægre.

LVII. Interim Vitellius
nescius suæ victoriæ trahebat
ut ad bellum integrum
vires reliquas
exercitus Germanici.
Pauci veterum militum
relicti
in hibernis,
dilectibus festinatis
per Gallias,
ut nomina
legionum remanentium
supplerentur.
Cura ripæ
permissa Hordeonio Flacco;
ipse sibi adjunxit
octo millia delecta
ex exercitu Britannico.

ils ne s'-abstenaient pas du sacré,
pas du profane.
Et il *y en* eut qui
tuaient leurs ennemis
sous l'apparence de soldats.
Et les soldats eux-mêmes
connaissant *ces* régions
désignaient au pillage
les champs remplis *de biens*,
les riches propriétaires,
ou à la destruction,
s'il était résisté,
les chefs *étant* soumis
et n'ayant pas osé empêcher.
Moins d'avarice,
plus de désir-de-plaire dans Cécina.
Valens décrié
à-cause-de *ses* gains et de *ses* profits,
et par-suite-de cela dissimulant
même la faute-d'autrui.
Les affaires de l'Italie
étant ruinées depuis longtemps
une si-grande multitude
de fantassins et de cavaliers
et les pertes et les violences
étaient supportées difficilement.

LVII. Cependant Vitellius
ignorant de sa victoire traînait
comme pour une guerre non-commencée
les forces restantes
de l'armée germanique.
Peu de vieux soldats
avaient été laissés
dans les quartiers-d'hiver,
les levées ayant été hâtées
à-travers les Gaules,
afin-que les noms (les cadres)
des légions qui restaient
fussent complétés.
Le soin de la rive *du Rhin*
fut abandonné à Hordéonius Flaccus;
lui-même s'adjoignit
huit mille *hommes* détachés
de l'armée britannique.

paucorum dierum iter progressus prosperas apud Bedriacum res ac morte Othonis concidisse bellum accepit; vocata contione, virtutem militum laudibus cumulat. Postulante exercitu ut libertum suum Asiaticum equestri dignitate ornaret, inhonestam adulationem compescit; dein mobilitate ingenii, quod palam abnuerat, inter secreta convivii largitur, honoravitque Asiaticum anulis, fœdum mancipium et malis artibus ambitiosum.

LVIII. Iisdem diebus accessisse partibus utramque Mauretaniam, interfecto procuratore Albino, nuntii venere. Lucceius Albinus a Nerone Mauretaniæ Cæsariensi præpositus, addita per Galbam Tingitanæ provinciæ administratione, haud spernendis viribus agebat. Decem novem cohortes, quinque alæ, ingens Maurorum numerus aderat, per latrocinia et raptus apta bello manus. Cæso Galba in

une marche de quelques jours, il apprit le succès de Bédriac, et la fin de la guerre, éteinte par la mort d'Othon. Il assemble l'armée et comble d'éloges la valeur des soldats. Sollicité par les troupes d'élever son affranchi Asiaticus au rang de chevalier, il réprima cette basse adulation. Ensuite, par une bizarre inconséquence, ce qu'il avait refusé publiquement, il le donna dans le secret d'un repas, et il décora de l'anneau d'or Asiaticus, un esclave chargé d'opprobre, un courtisan qui n'avait de titres que ses crimes.

LVIII. Vers la même époque, on vint lui annoncer la réunion à son parti des deux Mauritanies et le meurtre d'Albinus, qui en était procurateur. Luccéius Albinus, placé par Néron à la tête de la Mauritanie césarienne, à laquelle Galba joignit la Tingitane, disposait de forces respectables. Dix-neuf cohortes et cinq ailes de cavalerie étaient sous ses ordres, avec un grand nombre de Maures, gens que les courses et le brigandage rendent très propres à la guerre. Après le meurtre de Galba, inclinant pour Othon et

Et progressus iter
paucorum dierum
accepit
res prosperas apud Bedriacum
ac bellum
concidisse
morte Othonis ;
contione vocata,
cumulat laudibus
virtutem militum.
Exercitu postulante
ut ornaret dignitate equestri
suum libertum Asiaticum,
compescit
adulationem inhonestam;
dein mobilitate ingenii
largitur
inter secreta convivii
quod abnuerat palam,
honoravitque anulis
Asiaticum, mancipium fœdum,
et ambitiosum
artibus malis.

LVIII. Iisdem diebus
nuntii venere
utramque Mauretaniam
accessisse partibus,
procuratore Albino
interfecto.
Lucceius Albinus
præpositus a Nerone
Mauretaniæ Cæsariensi,
administratione
provinciæ Tingitanæ
addita per Galbam,
agebat
viribus haud spernendis.
Decem novem cohortes,
quinque alæ,
numerus ingens Maurorum
aderat,
manus apta bello
per latrocinia et raptus.
Galba cæso

Et s'-étant avancé d'une marche
de peu de jours,
il reçut (il apprit) [Bédriac
les choses prospères auprès de
et la guerre
être tombée (avoir pris fin)
par la mort d'Othon;
l'assemblée ayant été convoquée,
il comble d'éloges
le courage des soldats.
L'armée demandant
qu'il ornât de la dignité équestre
son affranchi Asiaticus,
il réprime
une flatterie déshonnête;
puis par mobilité de caractère
il donne [d'un festin
au-milieu-des secrets (du secret)
ce qu'il avait refusé ouvertement,
et il honora des anneaux
Asiaticus, esclave infâme,
et cherchant-à-plaire
par des moyens mauvais.

LVIII. Dans les mêmes jours,
les nouvelles vinrent
l'une-et-l'autre Maurétanie
avoir accédé à *son* parti,
le procurateur Albinus
ayant été tué.
Luccéius Albinus
préposé par Néron
à la Maurétanie césarienne,
le gouvernement
de la province tingitane
ayant été ajouté par Galba,
menait *les affaires*
avec des forces non à-mépriser.
Dix-neuf cohortes,
cinq ailes *de cavalerie,*
un nombre considérable de Maures
était-auprès *de lui,*
troupe préparée à la guerre
par les brigandages et les rapines.
Galba ayant été massacré

Othonem pronus nec Africa contentus Hispaniæ angusto freto diremptæ imminebat. Inde Cluvio Rufo metus et decimam legionem propinquare litori ut transmissurus jussit; præmissi centuriones qui Maurorum animos Vitellio conciliarent. Neque arduum fuit, magna per provincias Germanici exercitus fama; spargebatur insuper, spreto procuratoris vocabulo, Albinum insigne regis et Jubæ nomen usurpare.

LIX. Ita mutatis animis Asinius Pollio alæ præfectus, e fidissimis Albino, et Festus ac Scipio cohortium præfecti opprimuntur : ipse Albinus dum e Tingitana provincia Cæsariensem Mauretaniam petit, in appulsu litoris trucidatus, uxor ejus cum se percussoribus obtulisset simul interfecta est, nihil eorum quæ fierent Vitellio anquirente :

ne se contentant plus de l'Afrique, Albinus menaçait l'Espagne, qui en est séparée par un canal si étroit. Cluvius Rufus s'en alarma : il donne ordre à la dixième légion de s'approcher du détroit comme pour le passer; et des centurions sont envoyés en avant pour gagner à Vitellius les esprits des Maures. Ils y réussirent sans peine, tant la réputation de l'armée de Germanie était grande en ces provinces. On répandait en outre que, dédaignant le titre de procurateur, Albinus se paraît des marques de la royauté et du nom de Juba.

LIX. Les dispositions de l'Afrique ainsi changées, Asinius Pollion, préfet de cavalerie, l'un des amis les plus dévoués d'Albinus, ainsi que Festus et Scipion, chefs de cohortes, sont assassinés. Albinus lui-même, allant par mer de la province Tingitane dans la Mauritanie césarienne, est tué au débarquement. Sa femme, qui s'offrit volontairement aux meurtriers, fut égorgée avec lui. Et tous ces événements, Vitellius n'en demandait aucun compte.

pronus in Othonem
nec contentus Africa
imminebat Hispaniæ
diremptæ freto angusto.
Inde metus Cluvio Rufo
et jussit
ut transmissurus
decimam legionem
propinquare litori;
centuriones
præmissi
qui conciliarent Vitellio
animos Maurorum.
Neque fuit arduum,
fama
exercitus Germanici
magna
per provincias;
spargebatur insuper
Albinum,
vocabulo procuratoris
spreto,
usurpare insigne regis
et nomen Jubæ.

LIX. Animis
mutatis ita
Asinius Pollio
præfectus alæ,
e fidissimis Albino,
et Festus ac Scipio
præfecti cohortium
opprimuntur:
Albinus ipse
dum petit
e provincia Tingitana
Mauretaniam Cæsariensem,
trucidatus
in appulsu litoris,
uxor ejus,
cum se obtulisset
percussoribus,
interfecta est simul,
Vitellio anquirente
nihil eorum quæ fierent:

porté pour Othon
et-non content de l'Afrique
il menaçait l'Espagne
séparée par un détroit étroit.
De-là crainte à Cluvius Rufus
et *celui-ci* ordonna
comme devant faire-passer
la dixième légion
s'-approcher du rivage;
des centurions,
furent envoyés-en-avant
qui conciliassent à Vitellius
les esprits des Maures.
Ni la chose *ne* fut difficile,
la renommée
de l'armée germanique
étant grande
à-travers les provinces;
en-outre il était répandu
Albinus,
le titre de procurateur
ayant été dédaigné,
user de l'insigne d'un roi
et du nom de Juba.

LIX. Les esprits
ayant été changés ainsi
Asinius Pollion
préfet d'une aile-de-cavalerie,
des plus dévoués à Albinus
et Festus et Scipion
préfets des cohortes
sont accablés (assassinés):
Albinus lui-même
tandis-qu'il gagne
de la province tingitane
la Maurétanie césarienne
fut égorgé,
au débarquement du (sur le) rivage,
et l'épouse de lui
comme elle s'était offerte
aux meurtriers,
fut tuée en-même-temps,
Vitellius *ne* s'-enquérant
de rien de ce qui se faisait:

brevi auditu quamvis magna transibat, impar curis gravioribus.

Exercitum itinere terrestri pergere jubet; ipse Arare flumine devehitur, nullo principali paratu, sed vetere egestate[1] conspicuus, donec Junius Blæsus Lugdunensis Galliæ rector, genere illustri, largus animo et par opibus, circumdaret principi[2] ministeria, comitaretur liberaliter, eo ipso ingratus, quamvis odium Vitellius vernilibus blanditiis velaret. Præsto fuere Lugduni victricium victarumque partium duces. Valentem et Cæcinam pro contione laudatos curuli suæ circumposuit. Mox universum exercitum occurrere infanti filio jubet, perlatumque et paludamento opertum sinu retinens Germanicum appellavit cinxitque cunctis fortunæ principalis insignibus. Nimius honos inter secunda rebus adversis in solacium cessit.

LX. Tum interfecti sunt centuriones promptissimi Otho-

Il n'écoutait qu'en passant les plus grandes affaires, incapable qu'il était d'une application sérieuse. Il ordonne à son armée de continuer sa marche par terre; lui-même s'embarque sur la Saône, étalant, au lieu de la splendeur impériale, le spectacle de son ancienne misère. Enfin Junius Blésus, gouverneur de la Gaule lyonnaise, d'une naissance illustre, et aussi riche que généreux, l'environna de tout ce qui compose la maison d'un prince, et l'escorta en grand appareil; odieux à ce titre même, quoique Vitellius cachât sa haine sous les plus serviles caresses. A Lyon se trouvèrent les généraux des deux partis, vainqueurs et vaincus. Vitellius, après avoir loué Cécina et Valens en présence de l'armée, les fit asseoir à ses côtés sur sa chaise curule. Ensuite, il voulut que l'armée tout entière allât au-devant de son fils, enfant au berceau. Il se le fit apporter, le couvrit du manteau de général, et, le tenant dans ses bras, il l'appela Germanicus et le décora de tous les attributs du rang suprême : c'était trop d'honneurs dans la bonne fortune; ce ne fut bientôt qu'une compensation de la mauvaise.

LX. On mit à mort les centurions les plus braves du parti d'O-

transibat brevi auditu
quamvis magna,
impar curis gravioribus.
Jubet exercitum pergere
itinere terrestri;
ipse devehitur flumine Arare,
nullo paratu principali,
sed conspicuus
vetere egestate,
donec Junius Blæsus
rector Galliæ Lugdunensis,
genere illustri,
largus animo
et par opibus,
circumdaret principi
ministeria,
comitaretur liberaliter,
ingratus eo ipso,
quamvis Vitellius
velaret odium
blanditiis vernilibus.
Duces partium victricium
victarumque
fuere præsto Lugduni.
Circumposuit suæ curuli
Valentem et Cæcinam
laudatos pro contione.
Mox jubet
exercitum universum
occurrere
filio infanti,
retinensque sinu perlatum
et opertum paludamento
appellavit Germanicum
cinxitque cunctis insignibus
fortunæ principalis.
Honos nimius
inter secunda
cessit in solacium
rebus adversis.
LX. Tum centuriones
promptissimi
Othonianorum
interfecti sunt,

il passait par une courte audition
les affaires quoique importantes,
incapable de soins plus graves.
Il ordonne l'armée continuer
par la route de-terre ; [la Saône,
lui-même descend par le fleuve *de*
sans aucun appareil impérial,
mais remarquable
par *son* ancienne pauvreté,
jusqu'-à-ce-que Junius Blésus
gouverneur de la Gaule lyonnaise,
de naissance illustre,
généreux par l'âme
et égal par *ses* richesses,
mît-autour du prince
les services *d'une cour*,
*et l'*accompagnât avec-munificence,
désagréable par cela même,
quoique Vitellius
voilât *sa* haine
par des caresses serviles.
Les chefs du parti vainqueur
et du *parti* vaincu
furent auprès (présents) à Lyon.
Il plaça-autour de sa *chaise* curule
Valens et Cécina
loués devant l'assemblée.
Puis il ordonne
l'armée tout-entière
aller-au-devant-de
son fils enfant,
et retenant sur *son* sein *lui* apporté
et couvert du manteau-de-général
il *l'*appela Germanicus
et *l'*entoura de tous les insignes
de la fortune (dignité) impériale
Cet honneur excessif
au-milieu des choses prospères
se-changea en consolation
dans les choses contraires.
LX. Alors les centurions
les plus résolus
des Othoniens
furent tués,

nianorum, unde præcipua in Vitellium alienatio per Illyricos exercitus; simul ceteræ legiones contactu et adversus Germanicos milites invidia bellum meditabantur. Suetonium Paulinum ac Licinium Proculum tristi mora squalidos tenuit, donec auditi necessariis magis defensionibus quam honestis uterentur. Proditionem ultro imputabant, spatium longi ante prœlium itineris, fatigationem Othonianorum, permixtum vehiculis agmen ac pleraque fortuita fraudi suæ assignantes. Et Vitellius credidit de perfidia et fidem absolvit. Salvius Titianus Othonis frater nullum discrimen adiit, pietate et ignavia excusatus. Mario Celso consulatus servatur; sed creditum fama objectumque mox in senatu Cæcilio Simplici quod eum honorem pecunia mercari, nec sine exitio Celsi, voluisset : restitit

thon; et rien n'aliéna davantage les armées d'Illyrie : la contagion gagna même les autres légions, qui déjà étaient jalouses des soldats du Rhin, et les pensées se tournèrent à la guerre. Suétonius et Proculus essuyèrent l'humiliation d'une attente longue et suppliante. Entendus à la fin, la nécessité plus que l'honneur dicta leur apologie. Ils se donnèrent le mérite d'une trahison : la route immense parcourue avant le combat, la fatigue des Othoniens, les voitures de bagages mêlées parmi les bataillons, les chances même du hasard, tout selon eux était leur ouvrage. Vitellius crut récompenser la perfidie et ne fit qu'absoudre la fidélité. Titianus, frère d'Othon, ne courut aucun péril : le devoir et son incapacité lui servirent d'excuse. Celsus conserva la dignité de consul. Mais la renommée accusa Cécilius Simplex (à qui le reproche en fut fait plus tard dans le sénat) d'avoir marchandé cet honneur, et cela aux dépens de la vie de Celsus. Vitellius résista, et donna depuis

unde præcipua alienatio
in Vitellium
per exercitus Illyricos ;
simul ceteræ legiones
contactu
et invidia adversus
milites Germanicos
meditabantur bellum.
Tenuit tristi mora
squalidos
Suetonium Paulinum
ac Licinium Proculum,
donec auditi
uterentur defensionibus
magis necessariis
quam honestis.
Imputabant
ultro
proditionem,
assignantes suæ fraudi
spatium longi itineris
ante prœlium,
fatigationem Othonianorum,
agmen permixtum vehiculis
ac pleraque fortuita.
Et Vitellius credidit
de perfidia
et absolvit fidem.
Salvius Titianus
frater Othonis
adiit nullum discrimen,
excusatus pietate
et ignavia.
Consulatus servatur
Mario Celso ;
sed creditum fama
moxque objectum
in senatu
Cæcilio Simplici
quod voluisset
mercari pecunia
eum honorem,
nec sine exitio Celsi :
Vitellius restitit

d'où le principal éloignement
à-l'égard-de Vitellius
dans les armées illyriques;
en-même-temps les autres légions
par contagion
et jalousie contre
les soldats germaniques
songeaient à la guerre.
Il tint dans une triste attente
sales (vêtus de deuil)
Suétonius Paulinus
et Licinius Proculus,
jusqu'à-ce-qu'ayant été entendus
ils se-servissent de justifications
plus nécessaires
qu'honorables.
Ils mettaient-en-compte
d'eux-mêmes
la trahison,
attribuant à leur perfidie
l'étendue d'une longue marche
avant le combat,
la fatigue des Othoniens,
l'armée mêlée aux voitures
et la plupart *des circonstances* [fortuites.
Et Vitellius crut
au-sujet-de la perfidie
et acquitta la fidélité.
Salvius Titianus
frère d'Othon
ne courut aucun danger,
excusé par (pour) *sa* tendresse
et *son* indolence.
Le consulat est conservé
à Marius Celsus; [public
mais *il fut* cru par-suite-du bruit-
et bientôt-après reproché
dans le sénat
à Cécilius Simplex
qu'il eût voulu
acheter avec de l'argent
cet honneur,
et-non sans la perte de Celsus :
Vitellius résista

Vitellius deditque postea consulatum Simplici innoxium et inemptum. Trachalum adversus criminantes Galeria uxor Vitellii protexit.

LXI. Inter magnorum virorum discrimina, pudendum dictu, Mariccus quidam, e plebe Boiorum, inserere sese fortunæ et provocare arma Romana simulatione numinum ausus est. Jamque assertor Galliarum et deus (id sibi nomen indiderat) concitis octo millibus hominum proximos Æduorum pagos trahebat[1], cum gravissima[2] civitas, electa juventute adjectis a Vitellio cohortibus fanaticam multitudinem disjecit. Captus in eo prœlio Mariccus ac mox feris objectus; quia non laniabatur, stolidum vulgus inviolabilem credebat, donec spectante Vitellio interfectus est.

LXII. Nec ultra in defectores aut bona cujusquam sævitum : rata fuere eorum, qui acie Othoniana ceciderant, testamenta aut lex intestatis; prorsus, si luxuriæ tempe-

à Simplex un consulat qui ne coûtait ni crime ni argent. Trachalus fut protégé contre ses accusateurs par Galérie, femme de Vitellius.

LXI. Au moment où s'agitait le sort des plus illustres têtes, un certain Mariccus, Boïen, de la lie du peuple, osa (j'ai honte de le dire) se mêler aux jeux de la fortune, et provoquer au nom du ciel les armes romaines. Déjà ce libérateur des Gaules, ce prétendu dieu (c'est le nom qu'il s'arrogeait), avait rassemblé huit mille hommes, et entraînait les cantons des Éduens le plus à sa portée, lorsque cette grave cité, avec l'élite de sa jeunesse et les cohortes qu'ajouta Vitellius, dispersa cette multitude fanatique. Pris dans le combat, Mariccus fut exposé aux bêtes. Comme elles tardaient à le dévorer, le stupide vulgaire le croyait invulnérable : Vitellius le fit tuer sous ses yeux.

LXII. Là se borna la sévérité contre les rebelles; il n'y eut pas non plus de confiscations. Les testaments de ceux qui étaient morts en combattant pour Othon furent maintenus, et la loi suivie à défaut des testaments. Que Vitellius eût modéré sa débauche,

deditque postea Simplici
consulatum innoxium
et inemptum.
Galeria uxor Vitellii
protexit Trachalum
adversus criminantes.

LXI. Inter discrimina
magnorum virorum,
pudendum dictu,
quidam Mariccus
e plebe Boiorum
ausus est sese inserere fortunæ
et provocare arma Romana
simulatione
numinum.
Jamque assertor Galliarum
et deus
(indiderat sibi id nomen)
octo millibus hominum
concitis
trahebat pagos proximos
Æduorum,
cum civitas gravissima,
disjecit
multitudinem fanaticam
juventute electa,
cohortibus adjectis
a Vitellio.
Mariccus captus in eo prœlio
ac mox objectus feris;
quia non laniabatur,
vulgus stolidum credebat
inviolabilem,
donec interfectus est
Vitellio spectante.

LXII. Nec sævitum ultra
in defectores
aut bona cujusquam :
testamenta eorum qui
ceciderant acie Othaniana
fuere rata
aut lex intestatis;
prorsus, si temperaret
luxuriæ,

et donna dans la suite à Simplex
un consulat innocent (non criminel)
et non-acheté.
Galérie femme de Vitelllius
protégea Trachalus
contre *eux* qui *l'*accusaient.

LXI. Au-milieu des périls
de grands personnages,
chose honteuse à dire,
un certain Mariccus
de la plèbe des Boïens
osa se mêler à la fortune
et provoquer les armes romaines
par une feinte
des dieux (d'inspiration divine).
Et déjà libérateur des Gaules
et dieu [nom)
(il avait donné à lui-même ce
huit milliers d'hommes
ayant été soulevés [proches
il entraînait les bourgades les plus
des Éduens,
lorsque cette cité très grave
dispersa
cette multitude fanatique
avec une jeunesse choisie,
des cohortes ayant été ajoutées
par Vitellius,
Mariccus *fut* pris dans ce combat
et ensuite exposé aux bêtes ; [ces,
parce-qu'il n'était pas mis-en-piè-
la multitude stupide croyait
lui être invulnérable,
jusqu'à-ce-qu'il fut tué
Vitellius regardant.

LXII. Ni il *ne* fut sévi au-delà
contre les rebelles
ou les biens de qui-que-ce soit :
les testaments de ceux qui [nienne
étaient tombés dans l'armée otho-
furent ratifiés [tats;
où la loi *fut ratifiée* pour les intes-
en-un-mot, s'il eût modéré
sa débauche.

raret, avaritiam non timeres Epularum fœda et inexplebilis libido : ex urbe atque Italia irritamenta gulæ gestabantur, strepentibus ab utroque mari[1] itineribus; exhausti conviviorum apparatibus principes civitatium[2]; vastabantur ipsæ civitates; degenerabat a labore ac virtute miles assuetudine voluptatum et contemptu ducis. Præmisit in urbem edictum, quo vocabulum Augusti differret, Cæsaris non reciperet, cum de potestate nihil detraheret. Pulsi Italia mathematici; cautum severe, ne equites Romani ludo[3] et harena polluerentur. Priores id principes pecunia et sæpius vi perpulerant, ac pleraque municipia et coloniæ æmulabantur corruptissimum quemque adulescentium pretio illicere.

LXIII. Sed Vitellius adventu fratris et irrepentibus

son avarice inspirait peu de craintes; mais il était d'une monstrueuse et insatiable gourmandise. Tout ce qui peut irriter un palais blasé lui arrivait de Rome et de l'Italie, et le bruit des charrois ne cessait pas sur les chemins de l'une et de l'autre mer; son passage ruinait en festins les principaux des villes; les villes elles-mêmes en étaient affamées. Le courage et l'amour du travail s'éteignaient parmi les soldats, dans l'habitude des plaisirs et le mépris d'un tel chef. Il se fit précéder à Rome d'un édit par lequel il différait à prendre le nom d'Auguste, refusait le nom de César ; quant au pouvoir, il n'en retranchait rien. Les astrologues furent chassés de l'Italie ; il fut sévèrement interdit aux chevaliers romains de se dégrader sur l'arène ou dans les écoles de gladiateurs. Les autres princes avaient souvent employé l'or, plus souvent la contrainte, pour les faire descendre à cet abaissement ; et la plupart des municipes et des colonies se faisaient une servile émulation d'y entraîner à prix d'argent leur jeunesse la plus corrompue.

LXIII. Cependant Vitellius fut rejoint par son frère, et il se glissa auprès de lui des maîtres dans la science du pouvoir.

non timeres avaritiam,
Libido epularum
fœda et inexplebilis :
irritamenta gulæ
gestabantur
ex urbe atque Italia,
itineribus
ab utroque mari
strepentibus;
principes civitatium;
exhausti apparatibus
conviviorum;
civitates ipsæ
vastabantur.
Miles degenerabat
a labore ac virtute
assuetudine voluptatum
et contemptu ducis.
Præmisit in urbem
edictum, quo differret
vocabulum Augusti,
non reciperet Cæsaris,
cum detraheret nihil
de potestate.
Mathematici pulsi
Italia;
cautum severe
ne equites Romani
polluerentur
ludo et harena.
Principes priores
perpulerant id
pecunia
et sæpius vi,
ac pleraque municipia
et coloniæ
æmulabantur
illicere pretio
quemque adulescentium
corruptissimum.

LXIII. Sed Vitellius
adventu fratris
et magistris dominationis
irrepentibus

tu n'aurais pas craint *son* avarice.
Mais une passion de bonne-chère
ignoble et insatiable *était en lui :*
des stimulants de gourmandise
lui étaient apportés
de la ville et de l'Italie,
les chemins
partant de l'une-et-l'autre mer
résonnant *du bruit des chariots;*
les principaux des cités
étaient ruinés par les apprêts
de festins;
les cités elles-mêmes
étaient dévastées.
Le soldat dégénérait
du travail et du courage
par l'habitude des plaisirs
et le mépris de *son* chef.
Il envoya-en-avant dans la ville
un édit par lequel il ajournerait
le titre d'Auguste,
ne recevrait pas *celui* de César,
quoiqu'il *ne* retranchât rien
du pouvoir.
Les astrologues *furent* chassés
d'Italie;
il fut pris-garde sévèrement
que les chevaliers romains
ne fussent pas souillés [rène.
par l'école *des gladiateurs* et l'a-
Les princes précédents
avaient poussé *à* cela
par de l'argent
et plus souvent par la violence,
et la plupart des municipes
et des colonies
rivalisaient
pour attirer à-prix-d'argent
chacun des jeunes gens
le plus corrompu.

LXIII. Mais Vitellius
par l'arrivée de *son* frère
et des maîtres de tyrannie
se-glissant-auprès-de *lui,*

dominationis magistris superbior et atrocior occidi Dolabellam jussit quem in coloniam Aquinatem sepositum ab Othone rettulimus. Dolabella audita morte Othonis urbem introierat : id ei Plancius Varus, prætura functus, ex intimis Dolabellæ amicis, Apud Flavium Sabinum præfectum urbis objecit, tanquam rupta custodia ducem se victis partibus ostentasset; addidit tentatam cohortem, quæ Ostiæ ageret; nec ullis tantorum criminum probationibus, in pænitentiam versus seram veniam post scelus quærebat. Cunctantem super tanta re Flavium Sabinum Triaria L. Vitellii uxor, ultra feminam ferox, terruit, ne e periculo principis famam clementiæ affectaret. Sabinus suopte ingenio mitis, ubi formido incessisset, facilis mutatu et in alieno discrimine sibi pavens, ne allevasse videretur, impulit ruentem.

Devenu à leur école plus orgueilleux et plus cruel, il ordonna le meurtre de Dolabella, qu'Othon avait, comme je l'ai dit, relégué dans la colonie d'Aquinum. A la nouvelle de la mort d'Othon, Dolabella était rentré à Rome. Plancius Varus, ancien préteur, son intime ami, lui en fit un crime aux yeux de Flavius Sabinus, préfet de la ville. Il l'accusait d'avoir rompu sa prison, afin de se montrer comme un nouveau chef au parti vaincu. Il avait même, selon lui, voulu séduire la cohorte cantonnée à Ostie. Incapable de prouver d'aussi graves accusations, Varus se repentit et chercha de tardives excuses à un crime consommé. Sabinus balançait dans une si grande affaire ; Triaria, femme de L. Vitellius, d'une violence au-dessus de son sexe, l'avertit durement de ne pas chercher, aux dépens de la sûreté du prince, une réputation de clémence. Doux par caractère, mais prompt à se démentir quand la terreur s'emparait de son âme, Sabinus trembla pour lui-même dans le danger d'autrui, et, de peur qu'on ne l'accusât d'avoir tendu la main à un malheureux, il le précipita.

superbior
et atrocior
jussit Dolabellam occidi,
quem rettulimus
sepositum ab Othone
in coloniam Aquinatem.
Morte Othonis audita
Dolabella introierat urbem :
Plancius Varus
functus prætura,
ex amicis intimis Dolabellæ,
objecit id ei
apud Flavium Sabinum
præfectum urbis,
tanquam custodia
rupta,
se ostentasset ducem
partibus victis ;
addidit cohortem,
quæ ageret Ostiæ
tentatam ;
nec ullis probationibus
tantorum criminum,
versus in pœnitentiam
quærebat veniam seram
post scelus.
Triaria
uxor Lucii Vitellii,
ferox ultra feminam,
terruit Flavium Sabinum
cunctantem
super tanta re,
ne affectaret
famam clementiæ
e periculo principis.
Sabinus mitis
suopte ingenio,
facilis mutatu,
ubi formido incessisset,
et pavens sibi
in discrimine alieno,
impulit ruentem
ne videretur
allevasse.

devenu plus orgueilleux
et plus cruel
ordonna Dolabella être tué,
lequel nous avons rapporté
avoir été relégué par Othon
dans la colonie d'-Aquinum.
La mort d'Othon apprise
Dolabella était entré-dans la ville :
Plancius Varus
s'-étant acquitté de la préture,
des amis intimes de Dolabella,
reprocha cela à lui
auprès de Flavius Sabinus
préfet de la ville,
comme-si la prison
ayant été rompue
il s'était montré *comme* chef
au parti vaincu ;
il ajouta la cohorte
qui séjournait à Ostie
avoir été sollicitée *par lui* ;
et sans aucunes preuves
de si-grandes accusations,
tourné en repentir
il cherchait un pardon tardif
après le crime.
Triaria
femme de Lucius Vitellius,
violente au-delà-d'une femme,
effraya Flavius Sabinus
hésitant
sur une si-grande chose,
afin-qu'il ne recherchât pas
la réputation de clémence
au risque du prince.
Sabinus doux
de son propre naturel
mais facile à changer,
quand la peur était entrée-dans *son* [âme,
et craignant pour lui-même
dans le péril d'-autrui,
poussa *Dolabella* tombant
pour qu'il ne parût pas
*l'*avoir relevé.

LXIV. Igitur Vitellius, metu et odio, quod Petroniam uxorem ejus mox Dolabella in matrimonium accepisset, vocatum per epistulas, vitata Flaminiæ viæ celebritate, devertere Interamnium atque ibi interfici jussit. Longum interfectori visum : in itinere ac taberna projectum humi jugulavit, magna cum invidia novi principatus, cujus hoc primum specimen noscebatur. Et Triariæ licentiam modestum e proximo exemplum onerabat, Galeria imperatoris uxor non immixta tristibus ; et pari probitate mater Vitelliorum Sextilia, antiqui moris : dixisse quin etiam ad primas filii sui epistulas ferebatur, non Germanicum[1] a se, sed Vitellium genitum. Nec ullis postea fortunæ illecebris aut ambitu civitatis in gaudium evicta domus suæ tantum adversa sensit.

LXV. Digressum a Lugduno Vitellium Cluvius Rufus assequitur, omissa Hispania, lætitiam et gratulationem

LXIV. Sans parler de la crainte, Vitellius haïssait Dolabella pour avoir épousé Pétronia, peu de temps après que lui-même eut cessé de l'avoir pour femme. Il le mande par lettre, avec ordre à son conducteur d'éviter la voie Flaminienne comme trop fréquentée, de l'amener par Intéramnium et de le tuer dans cette ville. Le temps parut long au meurtrier. Il le terrassa dans une hôtellerie de la route et lui coupa la gorge, au grand décri du règne, qui se faisait connaître à de pareils coups d'essai. La violence de Triaria contrastait odieusement avec les exemples de modération qu'elle avait près d'elle en Galérie, femme de l'empereur, dont l'influence ne fit jamais couler de larmes, et Sextilia, mère des Vitellius, femme également irréprochable et modèle vivant des anciennes mœurs. Celle-ci, dit-on, à la première lettre de son fils, protesta que c'était de Vitellius et non de Germanicus qu'elle était mère, et depuis ni caresses de la fortune, ni empressements du peuple romain, ne purent ouvrir son cœur à la joie. De la destinée de sa maison elle ne sentit que les malheurs.

LXV. Vitellius était parti de Lyon : Cluvius Rufus qui avait quitté l'Espagne, le joignit en chemin, avec un air d'allégresse et

LXIV. Igitur Vitellius
metu et odio,
quod Dolabella
accepisset mox
in matrimonium
Petroniam uxorem ejus,
jussit vocatum per epistulas,
celebritate viæ Flaminiæ
vitata,
devertere Interamnium
atque interfici ibi.
Visum longum interfectori :
jugulavit in itinere
ac taberna
projectum humi,
cum magna invidia
novi principatus,
cujus hoc primum specimen
noscebatur.
Et exemplum modestum
e proximo,
Galeria uxor imperatoris
non immixta tristibus
onerabat licentiam Triariæ;
et Sextilia mater Vitelliorium
pari probitate,
moris antiqui :
quin etiam ferebatur
dixisse
ad primas epistulas sui filii,
non Germanicum,
sed Vitellium
genitum a se.
Nec evicta
postea
in gaudium
ullis illecebris fortunæ
aut ambitu civitatis
sensit tantum adversa
suæ domus.

LXV. Cluvius Rufus,
Hispania omissa
ferens vultu
lætitiam et gratulationem,

LXIV. Donc Vitellius,
par crainte et par haine,
parce-que Dolabella
avait reçu ensuite
en mariage
Petronia femme de lui *répudiée*,
ordonna *lui* appelé par lettres
la foule de la voie Flaminienne
ayant été évitée,
s'-arrêter à Interamnium
et être tué là.
Cela parut long à l'assassin :
il égorgea en route
et dans un hôtel
lui jeté à terre,
avec une grande haine
du (pour le) nouveau règne,
dont ce premier échantillon
était connu.
Et un exemple modéré (de modé-
venant de près,
à savoir Galérie femme de l'em-
non mêlée à *des affaires* cruelles,
aggravait la licence de Triaria;
et Sextilia mère des Vitellius
était d'une égale probité,
de mœurs anciennes :
bien plus elle était rapportée
avoir dit
aux premières lettres de son fils,
non pas Germanicus
mais Vitellius
avoir été enfanté par elle.
Et n'ayant été vaincue
dans la suite
jusqu'à la joie
par aucunes séductions de la for-
ou par l'empressement de la ville
elle sentit seulement les malheurs
de sa maison.

LXV. Cluvius Rufus
l'Espagne ayant été laissée,
portant sur *son* visage
joie et félicitation,

vultu ferens, animo anxius et petitum se criminationibus gnarus. Hilarius Cæsaris libertus detulerat, tanquam audito Vitellii et Othonis principatu propriam ipse potentiam et possessionem Hispaniarum tentasset, eoque diplomatibus nullum principem præscripsisset; *et* interpretabatur quædam ex orationibus ejus contumeliosa in Vitellium et pro se ipso popularia. Auctoritas Cluvii prævaluit, ut puniri ultro libertum suum Vitellius juberet. Cluvius comitatui principis adjectus, non adempta Hispania, quam rexit absens exemplo L. Arrunti. Eum Tiberius Cæsar ob metum, Vitellius Cluvium nulla formidine retinebat. Non idem Trebellio Maximo honos : profugerat Britannia ob iracundiam militum; missus est in locum ejus Vettius Bolanus e præsentibus.

LXVI. Angebat Vitellium victarum legionum haudqua-

de congratulation, mais inquiet dans l'âme et certain que la délation ne l'avait pas épargné. Hilarius, affranchi du prince, avait déclaré qu'en apprenant l'élévation à l'empire de Vitellius et d'Othon, Cluvius, ambitieux pour son compte, avait voulu s'approprier l'Espagne, et que, dans cette vue, il n'avait mis en tête de ses patentes le nom d'aucun prince. Il trouvait aussi dans quelques traits de ses discours l'intention d'outrager Vitellius et de se populariser lui-même. Le crédit de Cluvius l'emporta, et Vitellius fut le premier à faire punir son affranchi. Depuis ce temps, Cluvius fit partie de la cour, tout en conservant l'Espagne, qu'il gouverna sans y résider. Ainsi avait fait L. Arruntius, que Tibère retenait par défiance ; mais c'était sans redouter Cluvius que le nouvel empereur le gardait près de lui. Trébellius Maximus ne fut pas si favorisé; il arrivait de Bretagne, fuyant la colère de son armée. Un des officiers présents, Vettius Bolanus, fut envoyé à sa place.

LXVI. L'esprit toujours indompté des légions vaincues alarmait

anxius animo
et gnarus se petitum
criminationibus,
assequitur Vitellium
digressum a Lugduno.
Hilarius libertus Cæsaris
detulerat,
tanquam principatu
Vitellii et Othonis
audito
tentasset ipse
potentiam propriam
et possessionem Hispaniarum,
eoque præscripsisset
diplomatibus
nullum principem;
et interpretabatur quædam
ex orationibus ejus
contumeliosa in Vitellium,
propularia pro se ipso.
Auctoritas Cluvii prævaluit,
ut Vitellius
juberet ultro
suum libertum puniri.
Cluvius adjectus
comitatui principis,
Hispania non adempta,
quam rexit absens
exemplo Lucii Arrunti.
Tiberius Cæsar retinebat eum
ob metum,
Vitellius Cluvium
nulla formidine.
Idem honos
non Trebellio Maximo :
profugerat Britannia
ob iracundiam militum;
Vettius Bolanus
e præsentibus
missus est in locum ejus.
LXVI. Animus
haudquaquam fractus
legionum victarum
angebat Vitellium.

inquiet dans *son* âme
et sachant soi *avoir été* attaqué
par des accusations,
rejoint Vitellius
parti de Lyon.
Hilarius affranchi de César
*l'*avait dénoncé,
comme-si le principat
de Vitellius et d'Othon
ayant été appris
il avait tenté *d'acquérir* lui-même
une puissance personnelle
et la possession des Espagnes,
et par-suite-de cela *n'*avait mis-en-
des passe-ports [tête
aucun (le nom d'aucun) prince;
et il interprétait certains *passages*
des discours de lui
comme injurieux contre Vitellius,
populaires pour lui-même.
L'autorité de Cluvius prévalut,
de-sorte-que Vitellius
ordonnait de-lui-même
son affranchi être puni.
Cluvius *fut* ajouté
au cortège du prince,
l'Espagne ne *lui* étant pas enlevée,
qu'il gouverna *quoique* absent
à l'exemple de Lucius Arruntius.
Tibère César retenait celui-ci
par crainte,
Vitellius *retenait* Cluvius
sans aucune peur.
Le même honneur [Maximus :
ne *fut* pas *accordé* à Trébellius
il s'-était enfui de Bretagne
à-cause-de la colère des soldats;
Vettius Bolanus [*lius*
de *ceux* présents *auprès de Vitel-*
fut envoyé à la place de lui.
LXVI. L'esprit
nullement abattu
des légions vaincues
inquiétait Vitellius.

quam fractus animus. Sparsæ per Italiam et victoribus permixtæ hostilia loquebantur, præcipua quartadecimanorum ferocia, qui se victos abnuebant : quippe Bedriacensi acie vexillariis tantum pulsis vires legionis non adfuisse. Remitti eos in Britanniam, unde a Nerone exciti erant, placuit, atque interim Batavorum cohortes una tendere ob veterem adversus quartadecimanos discordiam. Nec diu in tantis armatorum odiis quies fuit. Augustæ Taurinorum dum opificem quendam Batavus ut fraudatorem insectatur, legionarius ut hospitem tuetur, sui cuique commilitones aggregati a conviciis ad cædem transiere. Et prælium atrox exarsisset, ni duæ prætoriæ cohortes causam quartadecimanorum secutæ his fiduciam et metum Batavis fecissent ; quos Vitellius agmini suo jungi ut

Vitellius. Éparses dans l'Italie et mêlées aux vainqueurs, elles parlaient un langage hostile. La quatorzième surtout, plus arrogante que les autres, ne se confessait pas vaincue. « Il n'y avait eu, disait-elle, que ses vexillaires de repoussés à Bédriac; le corps de la légion n'y était pas. » Vitellius ordonna qu'on la renvoyât en Bretagne d'où Néron l'avait tirée, et qu'en attendant on fît camper avec elle les cohortes bataves, dont la vieille inimitié la tiendrait en respect. Entre gens armés que tant de haines divisaient, la paix ne fut pas longue. A Turin, un Batave en querelle avec un ouvrier le traîtait de voleur; un légionnaire le soutient comme son hôte : on s'attroupe des deux côtés, et des injures on en vient aux coups. Un combat sanglant allait s'allumer, si deux cohortes prétoriennes, embrassant la cause de la quatorzième légion, ne l'eussent remplie d'une assurance qu'elles ôtèrent aux Bataves. Vitellius joignit ceux-ci, comme une troupe sûre, à son

Sparsæ per Italiam
et permixtæ victoribus
loquebantur hostilia,
ferocia
quartadecimanorum
qui abnuebant se victos
præcipua :
quippe acie Bedriacensi
vexillariis tantum
pulsis
vires legionis
non adfuisse.
Placuit eos remitti
in Britanniam,
unde erant exciti a Nerone,
atque interim
cohortes Batavorum
tendere una
ob veterem discordiam
adversus
quartadecimanos.
Nec quies fuit diu
in tantis odiis
armatorum.
Augustæ Taurinorum
dum Batavus
insectatur ut fraudatorem
quendam opificem,
legionarius tuetur
ut hospitem,
sui commilitones
aggregati cuique
transiere a conviciis
ad cædem.
Et prælium atrox
exarsisset,
ni duæ cohortes prætoriæ
secutæ causam
quartadecimanorum
fecissent his
fiduciam
et metum Batavis;
quos Vitellius jubet
jungi suo agmini

Éparses à-travers l'Italie
et mêlées aux vainqueurs
elles disaient des choses hostiles,
l'arrogance
des soldats-de-la-quatorzième-légion
qui niaient soi *avoir été* vaincus
étant particulière :
car dans le combat de-Bédriac
les vexillaires (les détachements)
ayant été repoussés
les forces (le gros) de la légion seulement
n'avoir pas été-présentes.
Il plut eux être renvoyés
en Bretagne,
d'-où ils avaient été appelés par-Néron,
et en-attendant
les cohortes des Bataves
camper ensemble (avec eux)
à-cause-de *leur* ancienne discorde
contre (avec)
les soldats-de-la-quatorzième-légion.
Ni le repos *ne* fut longtemps
dans de si-grandes haines
de *gens* armés.
A Augusta des Taurins (à Turin)
tandis-qu'un Batave
invective comme voleur
un certain artisan,
*qu'*un légionnaire *le* défend
comme *son* hôte
leurs compagnons-d'armes
groupés-autour-de chacun *d'eux*
passèrent des outrages
au meurtre.
Et un combat terrible
se-serait allumé,
si deux cohortes prétoriennes
ayant suivi la cause
des soldats-de-la-quatorzième-légion
*n'*eussent fait (donné) à ceux-ci
de la confiance
et de la crainte aux Bataves;
lesquels Vitellius ordonne
être joints à son armée

fidos, legionem Grais Alpibus[1] traductam eo flexu itineris[2] ire jubet, quo Viennam vitarent : namque et Viennenses timebantur. Nocte qua proficiscebatur legio, relictis passim ignibus pars Taurinæ coloniæ ambusta, quod damnum, ut pleraque belli mala, majoribus aliarum urbium cladibus oblitteratum. Quartadecimani postquam Alpibus degressi sunt, seditiosissimus quisque signa Viennam ferebant; consensu meliorum compressi et legio in Britanniam transvecta.

LXVII. Proximus Vitellio e prætoriis cohortibus metus erat. Separati primum, deinde addito honestæ missionis[3] lenimento, arma ad tribunos suos deferebant, donec motum a Vespasiano bellum crebresceret; tum resumpta militia robur Flavianarum partium fuere. Prima classicorum legio in Hispaniam missa, ut pace et otio mites-

corps d'armée. Pour la légion, il la fit conduire par les Alpes Graïennes, avec ordre de prendre un détour qui l'éloignât de Vienne; car on se défiait aussi des Viennois. La nuit où la légion quitta Turin, elle laissa de place en place des feux dont cette colonie fut en partie consumée : désastre que firent oublier, comme presque tous les maux de la guerre, les calamités plus grandes qui désolèrent d'autres villes. Après le passage des Alpes, les plus séditieux portaient les enseignes sur la route de Vienne. L'opposition des gens paisibles comprima cet esprit de révolte, et la légion fut transportée en Bretagne.

LXVII. Les prétoriens étaient la seconde terreur de Vitellius : séparés d'abord, ensuite licenciés avec l'adoucissement du congé honorable, chacun remit ses armes aux tribuns. Les choses durèrent ainsi jusqu'à ce que le bruit de la guerre entreprise par Vespasien se fût accrédité. Alors les cohortes se reformèrent et devinrent le plus ferme appui du parti flavien. La première légion de marine fut envoyée en Espagne, afin qu'elle s'y adoucît dans la

ut fidos,
legionem traductam
Alpibus Grais
ire eo flexu itineris
quo vitarent Viennam:
namque et Viennenses
timebantur.
Nocte qua legio proficiscebatur,
ignibus relictis passim,
pars coloniæ Taurinæ
ambusta,
quod damnum,
ut pleraque mala belli,
oblitteratum
cladibus majoribus
aliarum urbium.
Postquam
quartadecimani
degressi sunt Alpibus,
quisque seditiosissimus
ferebant signa
Viennam;
compressi consensu meliorum
et legio transvecta
in Britanniam.

LXVII. Proximus metus
erat Vitellio
e cohortibus prætoriis.
Separati primum,
deinde lenimento
missionis honestæ
addito,
deferebant arma
ad suos tribunos,
donec bellum
motum a Vespasiano
crebresceret;
tum militia resumpta
fuere robur
partium Flavianarum.
Prima legio classicorum
missa in Hispaniam,
ut mitesceret pace
et otio,

comme *étant* sûrs,
et la légion ayant passé
par les Alpes Graïennes
aller par ce détour du chemin
par lequel ils éviteraient Vienne:
car les Viennois aussi
étaient craints. [partait,
La nuit dans laquelle la légion
des feux ayant été laissés çà-et-là,
une partie de la colonie Taurine
fut brûlée,
lequel dommage, [guerre,
comme la plupart des maux de la
fut effacé
par des désastres plus grands
d'autres villes.
Après-que [gion
les soldats-de-la-quatorzième-lé-
se-furent éloignés des Alpes,
chacun le plus séditieux [gnes
portait (voulait porter) les ensei-
à Vienne; [meilleurs
ils furent arrêtés par l'accord des
et la légion *fut* transportée
en Bretagne.

LXVII. La seconde crainte
était (venait) à Vitellius
des cohortes prétoriennes.
Séparés d'abord,
puis l'adoucissement
d'un congé honorable
ayant été ajouté, [armes
ils (les prétoriens) portaient *leurs*
à leurs tribuns,
jusqu'à-ce-que la guerre
soulevée par Vespasien
s'-ébruitât;
alors le service ayant été repris
ils furent la force
du parti flavien. [marine
La première légion des soldats-de-
fut envoyée en Espagne,
afin-qu'elle s'-adoucît par la paix
et le repos,

ceret, undecima ac septima suis hibernis[1] redditæ, tertiadecimani struere amphitheatra jussi; nam Cæcina Cremonæ, Valens Bononiæ spectaculum gladiatorum edere parabant; nunquam ita ad curas intento Vitellio, ut voluptatum oblivisceretur.

LXVIII. Et *victas* quidem partes modeste distraxerat : apud victores orta seditio, ludicro initio[2], *ni* numerus cæsorum invidiam Vitellio[3] auxisset. Discubuerat Vitellius Ticini, adhibito ad epulas Verginio. Legati tribunique ex moribus imperatorum severitatem æmulantur vel tempestivis conviviis gaudent; perinde miles intentus aut licenter agit. Apud Vitellium omnia indisposita, temulenta, pervigiliis ac bacchanalibus quam disciplinæ et castris propiora. Igitur duobus militibus, altero legionis quintæ, altero e Gallis auxiliaribus, per lasciviam ad certamen

paix et le repos ; la onzième et la septième furent rendues à leurs quartiers d'hiver ; la treizième eut ordre de construire des amphithéâtres. Car Cécina préparait à Crémone, et Valens à Bologne, des spectacles de gladiateurs, Vitellius n'ayant jamais l'esprit si tendu aux affaires qu'il oubliât les plaisirs.

LXVIII. Il avait achevé sans secousse la dispersion du parti vaincu : une sédition éclata parmi les vainqueurs, un jeu en fut l'origine, mais le nombre des tués rendit Vitellius plus odieux. Vitellius soupait à Ticinum, et Verginius était du repas. Suivant les mœurs du général, les lieutenants et les tribuns se piquent d'une conduite sévère ou donnent aux festins un temps dû au travail ; à leur exemple aussi le soldat respecte ou méprise le devoir. Dans l'armée de Vitellius, ce n'était que désordre et ivresse; tout y représentait les excès des fêtes nocturnes et des bacchanales plutôt que la discipline militaire et l'aspect d'un camp. Deux soldats, un de la cinquième légion, l'autre des cohortes gauloises, luttaient, tout en jouant, avec la chaleur d'un combat véritable ;

undecima ac septima
redditæ
suis hibernis,
tertiadecimani
jussi struere
amphitheatra;
nam Cæcina Cremonæ,
Valens Bononiæ,
parabant edere
spectaculum gladiatorum,
Vitellio nunquam ita intento
ad curas,
ut obliviscerentur voluptatum.

LXVIII. Et quidem
distraxerat modeste
partes victas:
seditio orta
apud victores,
ludicro initio,
ni numerus cæsorum
auxisset invidiam
Vitellio.
Vitellius discubuerat
Ticini,
Verginio adhibito
ad epulas.
Legati tribunique
ex moribus imperatorum
æmulantur severitatem
vel gaudent conviviis
tempestivis;
perinde miles agit
intentus aut licenter.
Apud Vitellium
omnia indisposita,
temulenta,
propiora pervigiliis
ac bacchanalibus
quam disciplinæ et castris.
Igitur duobus militibus,
altero quintæ legionis,
altero e Gallis auxiliaribus,
accensis per lasciviam
ad certamen luctandi,

la onzième et la septième
furent rendues
à leurs quartiers-d'hiver,
les soldats-de-la-treizième-légion
reçurent-l'ordre de construire
des amphithéâtres;
car Cécina à Crémone,
Valens à Bologne,
se-préparaient à donner
un spectacle de gladiateurs,
Vitellius n'étant jamais si appliqué
aux soins (aux affaires)
qu'il oubliât les plaisirs.

LXVIII. Et certes
il avait dispersé avec-modération
le parti vaincu:
une sédition s'-éleva
parmi les vainqueurs,
un amusement *en étant* l'origine,
si le nombre des tués
*n'*eût accru la haine
pour (contre) Vitellius.
Vitellius s'-était-mis-à-table
à Ticinum
Verginius ayant été appelé
au festin.
Les lieutenants et les tribuns
selon les mœurs des généraux
cherchent-à-imiter *leur* sévérité
ou se-réjouissent de festins
commencés-de-bonne-heure;
de-même le soldat vit
appliqué ou licencieusement.
Chez Vitellius
tout *était* mal-disposé,
ivre,
plus proche des veilles-prolongées
et des bacchanales
que de la discipline et d'un camp.
Donc deux soldats,
l'un de la cinquième légion,
l'autre des Gaulois auxiliaires,
étant échauffés par amusement
au combat de lutter (de la lutte),

luctandi accensis, postquam legionarius prociderat, insultante Gallo et iis, qui ad spectandum convenerant, in studia diductis, erupere legionarii in perniciem auxiliorum ac duæ cohortes interfectæ. Remedium tumultus fuit alius tumultus : pulvis procul et arma aspiciebantur; conclamatum repente quartam decimam legionem verso itinere ad prœlium venire : sed erant agminis coactores[1]; agniti dempsere sollicitudinem. Interim Verginii servus forte obvius ut percussor Vitellii insimulatur, et ruebat ad convivium miles mortem Verginii exposcens. Ne Vitellius quidem, quanquam ad omnes suspiciones pavidus, de innocentia ejus dubitavit; ægre tamen cohibiti qui exitium consularis et quondam ducis sui flagitabant. Nec quemquam sæpius quam Verginium omnis seditio infestavit : manebat admiratio viri et fama, sed oderant ut fastiditi[2].

le légionnaire tomba, et, le Gaulois insultant à sa chute, les spectateurs prirent parti pour et contre : tout à coup les légionnaires sortirent en fureur pour exterminer les auxiliaires, et deux cohortes furent massacrées. Le remède à ce tumulte fut un tumulte nouveau. On apercevait au loin de la poussière et des armes : un cri général s'élève que c'est la quatorzième légion qui a rebroussé chemin et vient livrer bataille. C'était le corps chargé de maintenir l'ordre sur les derrières de l'armée : on le reconnut, et l'alarme se dissipa. Un esclave de Verginius vint à passer : on en fit un assassin aposté contre l'empereur; et déjà les soldats couraient à la salle du festin, demandant la mort de Verginius. Vitellius, qui tremblait au moindre soupçon, ne douta pas lui-même de son innocence : toutefois il eut peine à contenir cet acharnement d'une armée contre la vie d'un consulaire, son ancien capitaine; et en général personne ne fut plus souvent que Verginius en butte à la rage des séditions : l'admiration et l'estime subsistaient tout entières; mais le soldat haïssait l'homme dont il s'était cru dédaigné.

postquam legionarius
prociderat,
Gallo insultante
et iis qui convenerant
ad spectandum,
diductis in studia,
legionarii erupere
in perniciem auxiliorum
ac duæ cohortes interfectæ.
Alius tumultus
fuit remedium tumultus;
pulvis et arma
aspiciebantur procul;
conclamatum repente
quartam decimam legionem.
itinere verso
venire ad prœlium :
sed erant
coactores agminis ;
agniti
dempsere sollicitudinem.
Interim
servus Verginii
obvius forte
insimulatur
ut percussor Vitellii,
et miles ruebat
ad convivium,
exposcens mortem Verginii.
Ne quidem Vitellius,
quanquam pavidus
ad omnes suspiciones,
dubitavit de innocentia ejus;
qui tamen flagitabant
exitium consularis
et quondam sui ducis,
cohibiti ægre.
Nec omnis seditio
infestavit quemquam sæpius
quam Verginium ;
admiratio et fama viri
manebat,
sed oderant
ut fastiditi.

après-que le légionnaire
fut tombé,
le Gaulois insultant *son adversaire*
et ceux qui s'-étaient-réunis.
pour regarder,
étant séparés en partis,
les légionnaires s'-élancèrent
pour la perte des auxiliaires,
et deux cohortes *furent* massacrées.
Un autre tumulte
fut le remède de *ce* tumulte ;
de la poussière et des armes
étaient aperçues de-loin,
il fut crié-par-tous tout-à-coup.
la quatorzième légion
la marche ayant été tournée
venir pour le combat :
mais *c'*étaient
les soldats-fermant la marche ;
reconnus
ils enlevèrent l'inquiétude.
Sur-ces-entrefaites
un esclave de Verginius,
se-présentant par hasard
est accusé
comme assassin de Vitellius,
et-par-suite le soldat se-précipitait
vers la salle-du-festin,
réclamant la mort de Verginius.
Pas même Vitellius,
quoique tremblant
à tous les soupçons,
ne douta de l'innocence de lui ;
ceux qui cependant réclamaient
la mort d'un consulaire
et jadis leur général,
furent contenus avec-peine.
Ni toute (toute espèce de) sédition
ne harcela quelqu'un plus souvent
que Verginius ; [l'homme
l'admiration et la renommée de
subsistaient,
mais *les soldats le* haïssaient
comme ayant été dédaignés *par lui.*

LXIX. Postero die Vitellius, senatus legatione quam ibi opperiri jusserat audita, transgressus in castra ultro pietatem militum collaudavit, frementibus auxiliis tantum impunitatis atque arrogantiæ legionariis accessisse. Batavorum cohortes ne quid truculentius auderent, in Germaniam remissæ, principium interno simul externoque bello[1] parantibus fatis. Reddita civitatibus Gallorum auxilia, ingens numerus et prima statim defectione inter inania belli assumptus. Ceterum ut largitionibus affectæ jam imperii opes sufficerent, amputari legionum auxiliorumque numeros jubet vetitis supplememtis; et promiscuæ missiones offerebantur. Exitiabile id rei publicæ, ingratum militi, cui eadem munia inter paucos periculaque ac labor crebrius redibant; et vires luxu corrumpebantur,

LXIX. Le lendemain, Vitellius reçut la députation du sénat qui, d'après ses ordres, l'attendait à Ticinum. Puis étant passé dans le camp, il prit la parole et loua le dévouement des soldats : éloges dont frémirent les auxiliaires, indignés de voir tant d'impunité et tant d'insolence devenues le privilège des légions. Les cohortes bataves, dont on craignait quelque vengeance, furent renvoyées en Germanie : ainsi se préparaient les éléments de la guerre à la fois étrangère et civile que nous gardait le destin. On rendit à leur patrie les milices gauloises, immense multitude appelée dans les premiers instants de la défection pour grossir l'appareil de la guerre. Afin que le trésor épuisé pût encore suffire à des largesses, Vitellius dégarnit les cadres des légions et des corps auxiliaires en défendant le recrutement; et en même temps on prodiguait les offres de congé. Ces mesures funestes à la république déplaisaient aux soldats, pour qui le même service réparti sur un moindre nombre ramenait plus souvent les périls et le travail. Leurs forces d'ailleurs s'énervaient dans le luxe, contre l'esprit de

LXIX. Die postero Vitellius,
legatione senatus,
quam jusserat opperiri ibi,
audita,
transgressus in castra
collaudavit ultro
pietatem militum,
auxiliis frementibus
tantum impunitatis
atque arrogantiæ
accessisse legionariis.
Cohortes Batavorum
remissæ in Germaniam
ne auderent quid
truculentius,
fatis parantibus
principium
bello interno simul
externoque.
Auxilia Gallorum
reddita civitatibus,
numerus ingens
et assumptus inter
inania belli
statim prima defectione.
Ceterum
ut opes imperii
jam affectæ
sufficerent largitionibus,
jubet numeros
legionum auxiliorumque
amputari,
supplememtis vetitis;
et missiones promiscuæ
offerebantur.
Id exitiabile
rei publicæ,
ingratum militi,
cui eadem munia
periculaque ac labor
redibant crebrius
inter paucos;
et vires
corrumpebantur luxu,

LXIX. Le jour suivant Vitellius,
la députation du sénat,
qu'il avait ordonnée attendre là,
ayant été entendue,
ayant passé dans le camp
loua-fort de-lui-même
le dévouement des soldats,
les auxiliaires murmurant
tant d'impunité
et d'arrogance
s'-être ajouté aux légionnaires.
Les cohortes des Bataves
furent renvoyées en Germanie,
de-peur-qu'elles n'osassent quel-
de plus brutal, [que chose
les destins préparant
le commencement
à la guerre civile à-la-fois
et étrangère.
Les troupes-auxiliaires des Gaulois
furent rendues à *leurs* cités,
nombre considérable
et adjoint parmi
les vains *appareils* de la guerre
dès la première (le commencement
Du-reste [d'une) révolte.
afin-que les ressources de l'empire
déjà atteintes
pussent-suffire aux largesses,
il ordonne les cadres
des légions et des auxiliaires
être amputés (réduits), [terdites;
les nouvelles-levées ayant été in-
et des congés indistincts
étaient offerts.
Cette *mesure était* funeste
à la république,
désagréable au soldat,
pour qui les mêmes corvées
et les périls et la fatigue
revenaient plus-fréquemment
entre peu (attendu qu'ils étaient
en-outre les forces [peu);
étaient détruites par le luxe,

contra veterem disciplinam et instituta majorum, apud quos virtute quam pecunia res Romana melius stetit.

LXX. Inde Vitellius Cremonam flexit et spectato munere Cæcinæ insistere Bedriacensibus campis ac vestigia recentis victoriæ lustrare oculis concupivit, fœdum atque atrox spectaculum. Intra quadragesimum pugnæ diem lacera corpora, trunci artus, putres virorum equorumque formæ, infecta tabo humus, protritis arboribus ac frugibus dira vastitas. Nec minus inhumana pars viæ, quam Cremonenses lauru rosaque constraverant, extructis altaribus cæsisque victimis regium in morem[1]; quæ læta in præsens mox perniciem ipsis fecere. Aderant Valens et Cæcina monstrabantque pugnæ locos : hinc irrupisse legionum

l'ancienne discipline et les maximes de nos ancêtres, sous lesquels le courage soutenait mieux que l'argent la puissance romaine.

LXX. Vitellius prit le chemin de Crémone, et, après avoir assisté aux jeux de Cécina, il sentit le désir de fouler les champs de Bédriac et de contempler de ses yeux les traces encore récentes de sa victoire. Hideux et horrible spectacle! c'était le quarantième jour après la bataille : on ne voyait partout que des corps en lambeaux, des membres séparés de leurs troncs, des cadavres d'hommes et de chevaux tombant en pourriture, la terre humectée d'une corruption fangeuse, et, à la place des arbres renversés et des moissons détruites, une vaste et affreuse nudité. Plus loin s'offrait un tableau non moins barbare : c'était la partie de la route que les Crémonais avaient jonchée de lauriers et de roses, et couverte d'autels où ils immolaient des victimes comme pour le triomphe d'un roi ; adulation qui, après une courte joie, fut cause de leur ruine. Cécina et Valens étaient près de Vitellius et lui montraient en détail le théâtre du combat : « Les légions s'élancèrent

contra
veterem disciplinam
et instituta majorum,
apud quos res Romana
stetit melius virtute
quam pecunia.

LXX. Inde Vitellius
flexit Cremonam,
et munere
Cæcinæ
spectato
concupivit insistere
campis Bedriacensibus
ac lustrare oculis
vestigia victoriæ recentis,
spectaculum fœdum
atque atrox.
Intra
quadragesimum diem pugnæ
corpora lacera,
artus trunci,
formæ putres
virorum equorumque,
humus infecta tabo,
arboribus ac frugibus
protritis
dira vastitas.
Nec pars viæ
minus inhumana
quam Cremonenses
constraverant
lauru rosaque,
altaribus extructis
victimisque cæsis
in morem regium;
quæ læta
in præsens
fecere mox
perniciem ipsis.
Valens et Cæcina aderant
monstrabantque
locos pugnæ :
agmen legionum
irrupisse hinc,

contrairement
à l'ancienne discipline
et aux institutions des ancêtres,
chez lesquels la chose romaine
se-soutint mieux par le courage
que par l'argent.

LXX. De-là Vitellius
se-détourna-vers Crémone, [teurs)
et le présent (le combat de gladia-
de Cécina
ayant été regardé
il désira-vivement fouler
les plaines de-Bédriac
et parcourir des yeux
les traces de *cette* victoire récente,
spectacle hideux
et terrible.
Dans-la-limite
du quarantième jour du combat
étaient des corps déchirés,
des membres détachés *du tronc*,
des formes pourries
d'hommes et de chevaux,
le sol imprégné de sang-corrompu,
et les arbres et les récoltes
ayant été abattus
une odieuse solitude *était*.
Ni la partie de la route
n'était moins barbare,
laquelle les Crémonais
avaient jonchée
de laurier et de rose,
des autels ayant été élevés
et des victimes ayant été immolées
selon la coutume royale ;
lesquelles choses gaies
pour le présent
firent (causèrent) bientôt-après
perte à eux-mêmes.
Valens et Cécina étaient-auprès
et *lui* montraient
les lieux du combat :
le corps des légions
avoir attaqué de-ce-côté-ci,

agmen, hinc equites coortos, inde circumfusas auxiliorum manus. Jam tribuni præfectique, sua quisque facta extollentes, falsa, vera aut majora vero miscebant. Vulgus quoque militum clamore et gaudio deflectere via, spatia certaminum recognoscere, aggerem armorum, strues corporum intueri, mirari; et erant quos varia sors rerum lacrimæque et misericordia subiret. At non Vitellius flexit oculos nec tot millia insepultorum civium exhorruit : lætus ultro et tam propinquæ sortis ignarus instaurabat sacrum dis loci [1].

LXXI. Exin Bononiæ a Fabio Valente gladiatorum spectaculum editur advecto ex urbe cultu. Quantoque magis propinquabat, tanto corruptius iter immixtis histrionibus et spadonum gregibus et cetero Neronianæ aulæ ingenio;

d'ici; de là chargèrent les cavaliers; c'est de ce point que les auxiliaires se répandirent autour de l'ennemi ». De leur côté, préfets et tribuns, exaltant à l'envi leurs actions, mêlaient dans leurs récits le vrai, le faux, l'exagéré. La foule même des soldats, avec des cris d'allégresse, s'écarte du chemin, reconnaît les places où l'on a combattu, reste en admiration devant les monceaux d'armes et les corps entassés; il y en eut aussi que l'idée des vicissitudes humaines émut de pitié et toucha jusqu'aux larmes. Mais Vitellius ne détourna pas les yeux; il vit sans frisonner tant de milliers de citoyens privés de sépulture. Joyeux au contraire et ignorant du sort qui le menaçait de si près, il offrait un sacrifice aux divinités du lieu.

LXXI. A Bologne, il vit le spectacle de gladiateurs donné par Valens, et dont tout l'appareil fut apporté de Rome. Plus il approchait, plus sa marche étalait de corruption : pêle-mêle avec les gens de guerre, on voyait des troupeaux d'histrions et d'eunuques, et tous les opprobres de la cour de Néron; car Néron lui-même

equites
coortos hinc,
manus auxiliorum
circumfusas
inde.
Jam tribuni præfectique,
extollentes
quisque sua facta,
miscebant falsa, vera
aut majora vero.
Vulgus quoque militum
clamore et gaudio
deflectere via,
recognoscere
spatia certaminum,
intueri, mirari
aggerem armorum,
strues corporum;
et erant quos
sors varia rerum
lacrimæque et misericordia
subiret.
At Vitellius
non flexit oculos,
nec exhorruit
tot millia
civium insepultorum :
lætus ultro
et ignarus sortis
tam propinquæ
instaurabat sacrum
dis loci.

LXXI. Exin
spectacculum gladiatorum
editur Bononiæ
a Fabio Valente,
cultu advecto ex urbe.
Quantoque propinquabat
magis,
tanto iter corruptius,
histrionibus immixtis
et gregibus spadonum
et cetero ingenio
aulæ Neronianæ;

les cavaliers
s'*être* levés-tous-ensemble de-là,
les troupes des auxiliaires [*mi*
s'*être* répandues-autour *de l'enne-*
de-ce-côté,
Puis les tribuns et les préfets,
exaltant
chacun ses exploits,
mêlaient des *faits* faux, vrais
ou plus grands que la vérité.
La foule même des soldats
avec cri et joie
s'-écarter du chemin,
reconnaître
les places des luttes,
regarder, admirer
l'amas des armes,
les monceaux des corps;
et il *en* était que
le sort inconstant des choses
et les larmes et la compassion
pénétrait (pénétraient).
Mais Vitellius
ne détourna pas les yeux
et-n'eut-pas-horreur
de tant de milliers
de citoyens non-ensevelis :
joyeux qui-plus-est
et ignorant d'un sort
si proche
il commençait un sacrifice
aux dieux du lieu.

LXXI. Ensuite
un spectacle de gladiateurs
est donné à Bologne
par Fabius Valens, [ville.
l'appareil ayant été apporté de la
Et *d'autant* qu'il approchait
davantage [rompue.
d'autant la marche *était* plus cor-
des histrions *y* étant mêlés
et (ainsi que) des troupeaux d'eu-
et le reste du caractère [nuques
de la cour néronienne;

namque et Neronem ipsum Vitellius admiratione celebrabat, sectari cantantem solitus, non necessitate, qua honestissimus quisque, sed luxu et saginæ mancipatus emptusque. Ut Valenti et Cæcinæ vacuos honoris menses aperiret, coartati aliorum consulatus, dissimulatus Marci Macri tanquam Othonianarum partium ducis; et Valerium Marinum destinatum a Galba consulem distulit, nulla offensa, sed mitem et injuriam segniter laturum. Pedanius Costa omittitur ingratus principi ut adversus Neronem ausus et Verginii exstimulator, sed alias protulit causas; actæque insuper Vitellio gratiæ consuetudine servitii.

LXXII. Non ultra paucos dies, quanquam acribus initiis cœptum, mendacium valuit. Exstiterat quidam Scribonia-

était l'objet des continuelles admirations de Vitellius, qui le suivait jadis sur les théâtres, non par nécessité comme tant d'hommes honorables, mais par dissolution et vendu en esclave à qui l'engraisserait. Pour ouvrir à Cécina et Valens une place parmi les consuls de l'année, on prit sur les mois déjà promis à d'autres : Macer fut passé sous silence, parce qu'il avait commandé pour Othon; Valérius Marinus, choisi par Galba, fut remis à un autre temps; non qu'on lui reprochât aucun tort, mais on le savait doux et homme à supporter l'injure. Pédanius Costa fut retranché; il déplaisait au prince, pour s'être déclaré contre Néron et avoir sollicité Verginius. D'autres causes toutefois furent mises en avant, et l'on remercia Vitellius par habitude de servilité.

LXXII. Une imposture, qui eut d'abord de rapides succès, ne fit cependant illusion que peu de jours. Un homme parut qui pré-

namque Vitellius
celebrabat admiratione
et Neronem ipsum,
solitus sectari
cantantem,
non necessitate,
qua
quisque honestissimus,
sed mancipatus luxu
et saginæ
emptusque.
Ut aperiret
Valenti et Cæcinæ
menses honoris
vacuos,
consulatus aliorum
coartati,
Marci Macri
dissimulatus
tanquam ducis
partium Othonianarum;
et distulit
Valerium Marinum
destinatum consulem
a Galba,
nulla offensa,
sed mitem
et laturum injuriam
segniter.
Pedanius Costa omittitur
ingratus principi
ut ausus adversus Neronem
et exstimulator Verginii;
sed protulit
alias causas;
gratiæque
actæ insuper Vitellio
consuetudine servitii.

LXXII. Mendacium,
quanquam cœptum
initiis acribus
non valuit
ultra paucos dies.
Quidam exstiterat

Et en-effet Vitellius
célébrait avec admiration
aussi Néron lui-même,
ayant-eu-coutume de suivre
lui chantant,
non par nécessité,
par laquelle (cause) *le suivait*
chaque homme très honorable,
mais asservi à la débauche
et à la graisse
et acheté.
Afin-qu'il ouvrît
à Valens et à Cécina
des mois d'honneur
libres (qui fussent libres),
les consulats des autres
furent restreints
celui de Marcus Macer
fut passé-sous-silence
comme d'un chef
du parti othonien;
et il ajourna
Valérius Marinus
désigné *comme* consul
par Galba,
sans aucun grief,
mais *comme un homme* doux
et devant supporter l'injure
avec-indifférence.
Pédanius Costa est mis-de-côté
désagréable au prince
comme ayant osé contre Néron
et instigateur de Verginius;
mais il mit-en-avant
d'autres causes;
et des actions-de-grâce
furent rendues en-outre à Vitellius
par habitude d'esclavage.

LXXII. Une imposture,
quoique commencée
avec des débuts vifs
ne fut-pas-forte
au-delà-de peu de jours.
Un certain *homme* avait paru

num se Camerinum ferens, Neronianorum temporum metu in Histria occultatum, quod illic clientelæ et agri veterum Crassorum[1] ac nominis favor manebat. Igitur deterrimo quoque in argumentum fabulæ assumpto vulgus credulum et quidam militum, errore veri seu turbarum studio, certatim aggregabantur, cum pertractus ad Vitellium interrogatusque quisnam mortalium esset. Postquam nulla dictis fides et a domino noscebatur condicione fugitivus nomine Geta, sumptum de eo supplicium in servilem modum.

LXXIII. Vix credibile memoratu est quantum superbiæ socordiæque Vitellio adoleverit, postquam speculatores e Suria Judæaque adactum in verba ejus Orientem nuntiavere. Nam, etsi vagis adhuc et incertis auctoribus, erat tamen in ore famaque Vespasianus ac plerumque ad nomen ejus Vitellius excitabatur : tum ipse exercitusque, ut

tendait être Scribonianus Camérinus, « caché, disait-il, pendant les terreurs du règne de Néron, dans la province d'Istrie, où les anciens Crassus avaient laissé des clients, des biens, et un nom dont la popularité subsistait encore ». Il s'associa pour jouer cette comédie les plus vils acteurs; et déjà le crédule vulgaire et quelques soldats abusés ou amis du désordre accouraient autour de lui, quand il fut traîné devant le prince. Interrogé qui il était, il ne répondit que par des mensonges. Reconnu d'ailleurs par son maître pour un échappé de servitude nommé Géta, il fut livré au supplice des esclaves.

LXXIII. Il est à peine croyable à quel point s'accrurent l'orgueil et l'extravagance de Vitellius, quand ses courriers lui eurent annoncé de Syrie et de Judée que l'Orient l'avait reconnu. Jusqu'alors, bien qu'incertaine encore et vague dans ses rapports, la renommée parlait cependant de Vespasien; et plus d'une fois à ce nom Vitellius avait tressailli. Maintenant les chefs de l'armée, ne

se ferens
Scribonianum Camerinum,
occultatum in Histria
metu temporum Neronianorum,
quod illic clientelæ
et agri veterum Crassorum
ac favor nominis
manebat.
Igitur quoque deterrimo
assumpto
in argumentum fabulæ
vulgus credulum
et quidam militum,
errore veri
seu studio turbarum,
aggregabantur certatim,
cum pertractus ad Vitellium
interrogatusque
quisnam mortalium esset.
Postquam nulla fides
dictis
et noscebatur a domino
fugitivus condicione
Geta nomine,
supplicium sumptum de eo
in modum servilem.

LXXIII. Est vix credibile
memoratu quantum
superbiæ socordiæque
adoleverit Vitellio,
postquam speculatores
nuntiavere e Suria
Judæaque
Orientem adactum
in verba ejus.
Nam, etsi
auctoribus
adhuc vagis et incertis,
Vespasianus erat tamen
in ore famaque
ac Vitellius excitabatur
plerumque
ad nomen ejus :
tum ipse exercitusque,

se portant (se donnant) *comme*
Scribonianus Camérinus,
caché en Istrie
par la crainte des temps néroniens,
parce-que là les clientèles
et les terres des anciens Crassus
et la popularité du nom
subsistait (subsistaient).
Donc chaque *homme* le plus pervers
ayant été pris
pour la représentation de la pièce
la multitude crédule
et quelques-uns des soldats,
par erreur de (sur) la vérité
ou par désir de troubles,
se joignaient *à lui* à-l'-envi,
lorsqu'il *fut* amené à Vitellius
et interrogé
qui des mortels il était.
Comme aucune bonne-foi
n'était à *ses* paroles
et *qu'*il était reconnu par *un* maître
comme fugitif de condition
Géta par le nom,
supplice *fut* pris de lui
à la manière servile.

LXXIII. Il est à-peine croyable
à raconter combien
d'orgueil et de sottise
grandit pour (en) Vitellius,
après-que des spéculateurs
lui eurent annoncé de Syrie
et de Judée
l'Orient *avoir été* contraint
aux paroles de lui (à lui prêter serment).
Car, quoique
par des autorités (des sources)
encore vagues et incertaines,
Vespasien était cependant
dans la bouche et la renommée
et Vitellius était éveillé
plus-d'une fois
au nom de lui :
dès-lors lui-même et l'armée,

nullo æmulo, sævitia, libidine, raptu in externos mores proruperant.

LXXIV. At Vespasianus bellum armaque et procul vel juxta sitas vires circumspectabat. Miles ipsi adeo paratus [1], ut præeuntem sacramentum et fausta Vitellio omnia precantem per silentium audierint. Muciani animus nec Vespasiano alienus et in Titum pronior; præfectus Ægypti *Ti.* Alexander [2] consilia sociaverat; tertiam legionem, quod e Suria in Mœsiam transisset, suam numerabat; ceteræ Illyrici legiones secuturæ sperabantur; namque omnes exercitus flammaverat arrogantia venientium a Vitellio militum, quod truces corpore, horridi sermone ceteros ut impares irridebant. Sed in tanta mole belli plerumque cunctatio; et Vespasianus modo in spem erectus, aliquando adversa reputabat : quis ille dies foret, quo sexa-

se voyant plus de rivaux, se jetèrent, en fait de cruauté, de débauche, de brigandage, dans tous les débordements des mœurs étrangères.

LXXIV. Cependant Vespasien tournait ses pensées vers la guerre et les armes et faisait la revue de ses forces, ou voisines ou éloignées. Le soldat était si bien disposé pour lui que, lorsqu'il dicta le serment et prononça les vœux pour Vitellius, pas une voix ne rompit le silence. Mucien n'avait pour Vespasien même aucun éloignement, et il avait du penchant pour Titus; le préfet d'Égypte, Tibérius Alexander, était d'intelligence avec eux; la troisième légion ayant servi en Syrie avant de passer en Mésie, il la comptait parmi les siennes, et l'on espérait que les autres légions de l'Illyrie se déclareraient après elle : car toutes les armées avaient frémi de colère en voyant l'arrogance des soldats venus d'auprès de Vitellius, et qui, avec leur aspect farouche et leur langage barbare, raillaient les autres comme des gens au-dessous d'eux. Mais une si grande guerre ne se remue pas sans qu'on y pense longtemps; et si Vespasien sentait quelquefois l'enthousiasme de l'espérance, il lui arrivait aussi de songer aux revers.

ut nullo æmulo,
proruperant
in mores externos
sævitia, libidine,
raptu.

LXXIV. At Vespasianus
circumspectabat
bellum armaque
et vires sitas
procul vel juxta.
Miles adeo paratus ipsi,
ut audierint per silentium
præeuntem
sacramentum
et precantem Vitellio
omnia fausta.
Animus Muciani
nec alienus Vespasiano
et pronior in Titum;
præfectus Ægypti
Tiberius Alexander
sociaverat
consilia;
numerabat suam
tertiam legionem,
quod transisset e Suria
in Mœsiam;
ceteræ legiones Illyrici
sperabantur
secuturæ;
namque arrogantia militum
venientium a Vitellio
flammaverat
omnes exercitus,
quod truces corpore,
horridi sermone,
irridebant ceteros
ut impares,
sed in tanta mole belli
plerumque cunctatio;
et Vespasianus
modo erectus in spem,
reputabat aliquando adversa :
quis foret ille dies quo

comme aucun rival n'*étant*,
s'-étaient lancés
dans les mœurs étrangères
par la cruauté, la débauche,
la rapine.

LXXIV. Mais Vespasien
considérait-autour-de *lui*
la guerre et les armes
et les forces situées
au-loin ou auprès.
Le soldat *était* si disposé pour lui,
qu'ils écoutèrent en silence
lui prononçant-le-premier
le serment
et souhaitant à Vitellius
toutes choses prospères.
L'esprit de Mucianus [sien
et-n'*était* pas contraire à Vespa-
et *était* plus porté pour Titus;
le préfet de l'Égypte
Tibérius Alexander
avait associé
ses desseins *à ceux de Vespasien;*
il (Vespasien) comptait *comme*
la troisième légion, [sienne
parce-qu'elle était passée de Syrie
en Mésie;
les autres légions d'Illyrie
étaient espérées
comme devant suivre;
et en-effet l'arrogance des soldats
venant d'auprès-de Vitellius
avait enflammé *de colère*
toutes les armées, [pect),
parce-que farouches de corps (d'as-
barbares de langage,
ils se-riaient des autres
comme inférieurs, [guerre
mais dans un si-grand fardeau de
plus-d'une-fois l'hésitation *vient;*
et Vespasien
tantôt élevé à l'espérance,
songeait quelquefois aux revers :
quel serait ce jour où

ginta ætatis annos et duos filios juvenes bello permitteret? esse privatis cogitationibus progressum, *esse regressum*[1], et, prout velint, plus minusve sumi ex fortuna; imperium cupientibus nihil medium inter summa aut præcipitia.

LXXV. Versabatur ante oculos Germanici exercitus robur, notum[2] viro militari : suas legiones civili bello inexpertas, Vitellii victrices, et apud victos plus querimoniarum quam virium. Fluxam per discordias militum fidem et periculum ex singulis; quid enim profuturas cohortes alasque, si unus alterve præsenti facinore paratum ex diverso præmium petat? Sic Scribonianum sub Claudio interfectum, sic percussorum ejus Volaginium e gregario ad summa militiæ provectum : facilius universos impelli quam singulos vitari.

LXXVI. His pavoribus nutantem et alii legati amicique

« Quel jour que celui où il livrerait au destin des batailles soixante années de vie et deux fils à la fleur de l'âge! Dans les projets de la condition privée, il était possible d'avancer ou de reculer, et l'on avait le choix de s'intéresser plus ou moins dans les jeux de la fortune; pour qui voulait l'empire, pas de milieu entre le trône et le précipice. »

LXXV. L'armée de Germanie lui apparaissait avec toute sa force, bien connue d'un si habile capitaine. « Ses légions n'avaient point fait leurs preuves dans la guerre civile; celles de Vitellius venaient d'y triompher; et chez les vaincus il y avait plus de mécontentement que de ressources. Dans les temps de discorde, il fallait peu compter sur la foi des armées, et tout craindre de chacun des soldats. Et que serviraient les escadrons et les cohortes, si un ou deux assassins allaient, sa tête à la main, demander le salaire toujours prêt dans l'autre camp? C'était ainsi que Scribonianus avait péri sous Claude; c'était ainsi que son meurtrier Volaginius était monté des derniers rangs de la milice aux grades les plus élevés. Il est plus facile de remuer une multitude d'hommes que d'en éviter un seul. »

LXXVI. Ses amis et ses lieutenants affermissaient contre ces

permitteret bello
sexaginta annos ætatis
et duos filios juvenes?
progressum esse
cogitationibus privatis,
regressum esse,
et plus minusve
sumi ex fortuna
prout velint;
nihil medium
cupientibus imperium
inter summa aut præcipitia.

LXXV. Robur
exercitus Germanici
versabatur ante oculos,
notum
viro militari :
suas legiones
inexpertas bello civili,
Vitellii victrices,
et plus querimoniarum
quam virium
apud victos.
Fidem militum
fluxam per discordias
et periculum ex singulis;
quid enim profuturas
cohortes alasque,
si unus alterve petat
facinore præsenti
præmium paratum
ex diverso?
Scribonianum interfectum sic
sub Claudio,
percussorem ejus Volaginium
provectum sic
e gregario
ad summa militiæ :
universos impelli
facilius
quam vitari singulos.

LXXVI. Et alii legati
amicique firmabant
nutantem his pavoribus

il abandonnerait à la guerre
soixante ans d'âge
et deux fils jeunes?
liberté-d'avancer être [particulier),
aux pensées particulières (d'un
et liberté-de-reculer être,
et plus ou moins
être pris à la fortune
selon-qu'on veut;
rien (pas) de milieu
pour *ceux* qui désirent l'empire
entre les sommets ou les abîmes.

LXXV. La force
de l'armée germanique
se-présentait devant *ses* yeux,
force connue
à *cet* homme militaire :
ses légions
non-éprouvées dans la guerre civile,
celles de Vitellius victorieuses,
et plus de plaintes
que de forces
être chez les vaincus.
La fidélité des soldats [cordes
être chancelante au-milieu des dis-
et le péril *venir* de chacun;
à quoi en-effet devoir servir
cohortes et escadrons,
si un ou deux cherchaient-à-gagner
par un forfait instantané
la récompense préparée
du *parti* opposé?
Scribonianus *avoir été* tué ainsi
sous Claude,
le meurtrier de lui Volaginius
avoir été élevé ainsi
de simple *soldat*
aux plus hauts *grades* de la milice :
tous-ensemble être poussés
plus-facilement
qu'être évités un-à-un.

LXXVI. Et les autres lieutenants
et *ses* amis affermissaient
lui chancelant par ces frayeurs

firmabant et Mucianus post multos secretosque sermones jam et coram ita locutus : « Omnes, qui magnarum rerum consilia suscipiunt, æstimare debent, an quod inchoaturi, rei publicæ utile, ipsis gloriosum, an promptum effectu aut certe non arduum sit; simul ipse, qui suadet, considerandus est, adjiciatne consilio periculum suum, et, si fortuna cœptis affuerit, cui summum decus acquiratur. Ego te, Vespasiane, ad imperium voco, quam salutare rei publicæ, quam tibi magnificum, juxta deos in tua manu positum est[1]. Nec speciem adulantis expaveris; a contumelia quam a laude propius fuerit post Vitellium eligi. Non adversus divi Augusti acerrimam mentem, Tiberii nec adversus cautissimam senectutem, ne contra Gai quidem aut Claudii vel Neronis fundatam longo imperio domum exsurgimus; cessisti etiam Galbæ imaginibus : torpere ultra et

rayeurs sa volonté chancelante; enfin Mucien, après beaucoup d'entretiens secrets, lui parla ainsi devant tous les autres : « Celui qui met en délibération quelque haute entreprise doit examiner si elle est utile à l'État, glorieuse pour lui-même, d'une exécution facile ou du moins sans obstacles trop grands. Il faut considérer, de plus, si le conseiller qui en appuie le dessein est prêt à en partager les périls, et, en supposant la fortune prospère, de qui le succès doit fonder la grandeur. C'est moi, Vespasien, qui t'appelle au rang suprême; combien cela contribuera-t-il au salut de l'empire ou à ta gloire, c'est de toi que cela dépend après les dieux. Et qu'un vain fantôme d'adulation n'effraye pas ton esprit : c'est presque un affront plutôt qu'un honneur d'être choisi après Vitellius. Ce n'est ni contre la vigilante énergie d'Auguste, ni contre la vieillesse défiante et rusée de Tibère, ni même contre la maison de Gaïus, de Claude, de Néron, affermie par une longue possession de l'empire, que nous levons l'étendard; tu as respecté jusqu'aux aïeux de Galba : rester plus longtemps engourdi,

et Mucianus post sermones
multos secretosque
locutus jam ita et coram :
« Omnes qui suscipiunt
consilia magnarum rerum
debent æstimare
an, quod inchoaturi,
sit utile rei publicæ,
gloriosum ipsis,
an promptum effectu,
aut certe non arduum;
simul ipse,
qui suadet,
est considerandus,
adjiciatne suum periculum
consilio,
et, si fortuna
affuerit cœptis,
cui summum decus
acquiratur.
Ego, Vepasiane,
voco te ad imperium,
quam salutare
rei publicæ,
quam magnificum tibi,
est positum in tua manu,
juxta deos.
Nec expaveris speciem
adulantis;
eligi post Vitellium
fuerit propius a contumelia
quam a laude.
Non exsurgimus
adversus mentem acerrimam
divi Augusti,
nec adversus
senectutem cautissimam
Tiberii,
ne quidem contra domum
Gai aut Claudii vel Neronis
fundatam longo imperio;
cessisti etiam
imaginibus Galbæ;
torpere ultra

et Mucianus après des entretiens
nombreux et secrets [ment :
lui parla enfin ainsi et publique-
« Tous *ceux* qui entreprennent
les desseins de grandes choses
doivent apprécier [cer,
si, *ce* qu'*ils sont* devant commen-
est utile à la république,
glorieux pour eux-mêmes,
si *c'est* aisé à être exécuté,
ou du-moins pas ardu;
en-même-temps celui-là-même,
qui conseille,
est à considérer,
s'il ajoute son péril
au conseil *qu'il donne*,
et, dans-le-cas-où la fortune
aura assisté aux entreprises,
à qui le plus grand honneur
est acquis.
Moi, Vespasien,
j'appelle toi à l'empire,
combien avantageux
pour la république,
combien glorieux pour toi,
cela est placé dans ta main
après les dieux
Et-n'aie pas redouté l'apparence
de *quelqu'un te* flattant;
être choisi après Vitellius
aurait été plus proche de l'affront
que de la louange.
Nous ne nous-levons pas
contre l'esprit très vif
du divin Auguste,
ni contre
la vieillesse très défiante
de Tibère,
pas même contre la maison
de Gaius, de Claude ou de Néron,
affermie par un long règne;
tu t'-es-retiré-devant même
les images (les ancêtres) de Galba;
rester-engourdi au-delà

polluendam perdendamque rem publicam relinquere sopor et ignavia videretur, etiam si tibi, quam inhonesta, tam tuta servitus esset. Abiit jam et transvectum est tempus, quo posses videri concupisse : confugiendum est ad imperium. An excidit trucidatus Corbulo? Splendidior *is* origine quam nos sumus, fateor, sed et Nero nobilitate natalium Vitellium anteibat. Satis clarus est apud timentem quisquis timetur. Et posse ab exercitu principem fieri sibi ipse Vitellius documento, nullis stipendiis, nulla militari fama, Galbæ odio provectus. Ne Othonem quidem ducis arte aut exercitus vi, sed præpropera ipsius desperatione victum, jam desiderabilem et magnum principem fecit, cum interim spargit legiones, exarmat cohortes, nova cotidie bello semina ministrat. Si quid ardoris ac ferociæ miles habuit,

et laisser la république aux mains qui l'avilissent et la perdent, semblerait assoupissement et lâcheté, dût la servitude être pour toi aussi exempte de périls que pleine d'ignominie. Il est passé, il est déjà loin le temps où l'on aurait pu t'accuser d'ambition ; le trône n'est plus pour toi qu'un asile. Corbulon massacré est-il sorti de ta mémoire ? Sa naissance était plus éclatante que la nôtre, je l'avoue ; mais Néron aussi surpassait Vitellius pour la noblesse du sang. Quiconque est redouté n'est que trop illustre pour celui qui le redoute. Qu'une armée puisse faire un empereur, Vitellius le sait par son propre exemple, lui qui, sans réputation ni services militaires, ne fut élevé qu'en haine de Galba. Oui, Othon même, que n'a vaincu après tout ni le talent du général, ni la vigueur des troupes, mais un désespoir follement précipité, Othon semble grand auprès de lui, et déjà il en a fait un prince regrettable. Maintenant, il disperse les légions, désarme les cohortes, sème chaque jour de nouvelles causes de guerre ; et pendant ce temps, ce que ses soldats pouvaient avoir d'ardeur et de courage, ils

et relinquere rem publicam
polluendam perdendamque
videretur
sopor et ignavia,
etiam si servitus esset tibi
tam tuta quam inhonesta.
Jam tempus
Abiit et est transvectum
quo posses videri
concupisse :
confugiendum est ad imperium.
An Corbulo trucidatus
excidit?
Is splendidior
origine
quam nos sumus, fateor,
sed et Nero
anteibat Vitellium
nobilitate natalium.
Quisquis timetur
est satis clarus
apud timentem.
Et Vitellius
ipse documento sibi
principem posse fieri
ab exercitu,
provectus odio Galbæ,
nullis stipendiis,
nulla fama militari.
Fecit jam desiderabilem
et magnum principem
Othonem
ne quidem victum
arte ducis,
aut vi exercitus,
sed desperatione præpropera
ipsius,
cum interim
spargit legiones,
exarmat cohortes,
ministrat cotidie
nova semina bello.
Si miles habuit quid
ardoris ac ferociæ,

et laisser la république
à souiller et à perdre
paraîtrait
assoupissement et lâcheté,
même si l'esclavage était pour toi
aussi sûr qu'*il serait* déshonorant.
Déjà le temps
s'-en-est-allé et est passé
où tu aurais pu paraître
avoir convoité *l'empire :*
il faut se-réfugier vers l'empire.
Est-ce-que Corbulon égorgé
est sorti *de ta mémoire?*
Celui-ci *était* plus éclatant
par l'origine
que nous *ne le* sommes, je *l'*avoue,
mais aussi Néron
surpassait Vitellius
par l'illustration de la naissance.
Quiconque est craint
est assez illustre [craint.
auprès (aux yeux) de *celui* qui
D'ailleurs Vitellius *est* [même
lui-même à enseignement à lui-
un empereur pouvoir être-fait
par l'armée, [Galba,
lui élevé par la haine de (contre)
sans aucuns services,
sans aucune réputation militaire.
Il a rendu déjà regrettable
et grand prince
Othon
n'ayant pas même été vaincu
par le talent de général,
ou par la force de l'armée,
mais par le désespoir trop-hâté
de lui-même,
alors-que cependant
il disperse les légions,
désarme les cohortes,
fournit chaque-jour
de nouvelles semences à la guerre.
Si le soldat a eu quelque-peu
d'ardeur et d'humeur-guerrière,

popinis et comissationibus et principis imitatione deteritur : tibi e Judæa et Suria et Ægypto novem legiones integræ, nulla acie exhaustæ, non discordia corruptæ sed firmatus usu miles et belli domitor externi, classium, alarum, cohortium robora et fidissimi reges et tua ante omnes experientia[1].

LXXVII. « Nobis nihil ultra arrogabo quam ne post Valentem et Cæcinam numeremur; ne tamen Mucianum socium spreveris, quia æmulum non experiris ; me Vitellio antepono, te mihi. Tuæ domui triumphale nomen[2], duo juvenes, capax jam imperii alter et primis militiæ annis apud Germanicos quoque exercitus clarus. Absurdum fuerit non cedere imperio ei, cujus filium adoptaturus essem, si ipse imperarem. Ceterum inter nos non idem prosperarum adversarumque rerum ordo erit; nam si

l'usent dans les tavernes, l'éteignent dans la débauche et l'imitation de leur prince Pour toi, la Judée, la Syrie, l'Égypte, te fournissent neuf légions complètes, qui ne sont ni épuisées par une bataille sanglante, ni corrompues par la discorde, mais aguerries par l'exercice, et victorieuses de l'ennemi étranger. Tu as des flottes, une cavalerie, des cohortes nombreuses, des rois dévoués, et ton expérience supérieure à celle de tous les autres.

LXXVII. « Je ne prétends rien pour moi-même que de n'être pas compté après Cécina et Valens. Toutefois, si tu n'as pas Mucien pour rival, ne le dédaigne pas pour allié. Je me préfère à Vitellius, je te préfère à moi. Un nom triomphal ennoblit ta maison ; tu as deux fils; l'un d'eux est déjà capable de régner, et, grâce à ses premières armes, les légions de Germanie parlent aussi de sa gloire. Ce serait folie de ne pas céder l'empire à celui dont j'adopterais le fils si j'étais empereur. Au reste, les succès ne se partageront pas entre nous sur le même pied que les revers. Si nous

deteritur
popinis et comissationibus
et imitatione principis :
tibi e Judæa
et Suria et Ægypto
novem legiones integræ,
exhaustæ nulla acie,
non corruptæ
discordia,
sed miles firmatus usu
et domitor belli
externi ;
robora classium,
alarum, cohortium,
et reges fidissimi
et tua experientia
ante omnes.

cela est usé
par les tavernes et les orgies
et par l'imitation du prince :
à toi *sont* de la Judée
et de la Syrie et de l'Égypte
neuf légions entières,
*n'*ayant été épuisées par aucune [bataille,
n'ayant pas été corrompues
par la discorde,
mais un soldat fortifié par la pra- [tique
et vainqueur de (dans) la guerre
étrangère ;
des forces de flottes,
d'escadrons, de cohortes,
et des rois très-fidèles
et ton expérience
avant (supérieure à celle de) tous.

LXXVII. Arrogabo nihil
ultra nobis
quam
ne numeremur
post Valentem et Cæcinam :
ne tamen spreveris
Mucianum socium,
quia non experiris
æmulum :
me antepono Vitellio,
te mihi.
Tuæ domui nomen triumphale,
duo juvenes,
alter jam capax imperii,
et clarus primis annis
militiæ
quoque apud exercitus
Germanicos.
Fuerit absurdum
non cedere imperio ei
cujus essem adoptaturus
filium
si imperarem ipse.
Ceterum inter nos
idem ordo non erit
rerum prosperarum
adversarumque ;

LXXVII. Je ne prétendrai rien
au-delà (de plus) pour nous
sinon-que
nous ne soyons pas comptés
après Valens et Cécina ;
n'aie pas cependant méprisé
Mucien *comme* allié,
parce-que tu ne *l'*éprouves pas
comme rival :
je me place-avant Vitellius,
toi *avant* moi.
A ta maison *est* un nom triomphal,
et sont deux jeunes-gens,
l'un déjà capable de l'empire,
et illustre par *ses* premières années
de service
aussi auprès des armées
germaniques.
Il aurait été absurde
de ne-pas céder l'empire à celui
dont je serais devant adopter
le fils
si je régnais moi-même.
Du-reste entre nous
la même proportion ne sera pas
des choses prospères
et des contraires ;

vincimus, honorem, quem dederis, habebo; discrimen ac pericula ex æquo patiemur. Immo, ut melius est, tu hos exercitus rege, mihi bellum et prœliorum incerta trade. Acriore hodie disciplina victi quam victores agunt : hos ira, odium, ultionis cupiditas ad virtutem accendit; illi per fastidium et contumacia hebescunt. Aperiet et recludet contecta et tumescentia victricium partium vulnera bellum ipsum; nec mihi major in tua vigilantia, parsimonia, sapientia, fiducia est quam in Vitellii torpore, inscitia, sævitia. Sed meliorem in bello causam quam in pace habemus; nam, qui deliberant, desciverunt. »

LXXVIII. Post Muciani orationem ceteri audentius circumsistere, hortari, responsa vatum et siderum motus referre. Nec erat intactus tali superstitione, ut qui mox

sommes vainqueurs, le rang que tu me donneras est celui que j'aurai; mais les dangers et les risques seront égaux pour tous deux. Ou plutôt (et ce conseil est le meilleur) réserve-toi pour diriger les armées d'Orient; laisse à moi seul la guerre et ses hasards. La discipline est aujourd'hui plus sévère chez les vaincus que chez les vainqueurs. La colère, la haine, le désir de la vengeance, allument le courage des premiers; les autres s'engourdissent dans un dédaigneux et indocile orgueil. Le parti victorieux nourrit des plaies couvertes et envenimées : le premier effet de la guerre sera de les dévoiler et de les mettre à nu; et, si j'espère beaucoup de ta vigilance, de ton économie, de ta sagesse, je ne compte pas moins sur l'abrutissement, l'ignorance et la cruauté de Vitellius. Enfin la guerre rend notre condition meilleure que la paix; délibérer, c'est être déjà rebelle. »

LXXVIII. Enhardis par ce discours, les autres amis de Vespasien se pressent autour de lui, l'encouragent, lui parlent de réponses prophétiques, d'astres favorables. Ces chimères n'étaient pas sans pouvoir sur l'esprit de Vespasien, puisque, devenu maître du

nam si vincimus,
habebo honorem
quem dederis;
patiemur ex æquo
discrimen ac pericula.
Immo, ut est melius,
tu rege hos exercitus,
trade mihi bellum
et incerta prœliorum.
Hodie victi agunt
disciplina
acriore
quam victores;
ira, odium,
cupiditas ultionis
accendit hos
ad virtutem
illi hebescunt
per fastidium et contumacia.
Bellum ipsum
aperiet et recludet
vulnera partium victricium
contecta et tumescentia;
nec fiducia major
est mihi
in tua vigilantia,
parsimonia, sapientia,
quam in torpore,
inscitia, sævitia Vitellii.
Sed habemus causam
meliorem in bello
quam in pace;
nam qui deliberant,
desciverunt ».

LXXVIII. Post
orationem Muciani
ceteri circumsistere
audentius, hortari,
referre
responsa vatum
et motus siderum.
Nec erat intactus
tali superstitione,
ut qui mox

car si nous vainquons,
j'aurai l'honneur (le rang)
que tu *m*'auras donné;
nous souffrirons à égalité
le risque et les périls.
Bien-plus, comme il est mieux,
toi dirige ces armées-ci,
remets-moi la guerre
et les incertitudes des combats.
Aujourd'hui les vaincus vivent
avec une discipline
plus vive (plus sévère)
que les vainqueurs;
la colère, la haine,
le désir de la vengeance
enflamme (enflamment) ceux-là
jusqu'à la vaillance
ceux-ci s'-émoussent
au-milieu du dédain et de l'orgueil.
La guerre elle-même
découvrira et montrera
les blessures du parti vainqueur
cachées et enflant;
ni une confiance plus-grande
n'est à moi
dans ta vigilance,
ton économie, *ta* sagesse
que dans l'engourdissement,
l'ignorance, la cruauté de Vitellius.
D'ailleurs nous avons une cause
meilleure dans la guerre
que dans la paix:
car *ceux* qui délibèrent,
ont fait-défection. »

LXXVIII. Après
le discours de Mucien
tous-les autres entourer *Vespasien*
plus hardiment, *l*'encourager,
lui rapporter
les réponses des devins
et les mouvements des astres.
Ni il *n*'était non-touché
par une telle superstition,
en *homme* qui dans-la-suite

rerum dominus Seleucum quendam[1] mathematicum rectorem et præscium palam habuerit. Recursabant animo vetera omina : cupressus arbor in agris ejus conspicua altitudine repente prociderat, ac postera die, eodem vestigio resurgens procera et lætior virebat. Grande id prosperumque consensu haruspicum et summa claritudo juveni admodum Vespasiano promissa; sed primo triumphalia et consulatus et Judæicæ victoriæ decus implesse fidem ominis videbantur; ut hæc adeptus est, portendi sibi imperium credebat. Est Judæam inter Suriamque Carmelus : ita vocant montem deumque. Nec simulacrum deo aut templum (sic tradidere majores), ara tantum et reverentia. Illic sacrificanti Vespasiano, cum spes occultas versaret animo, Basilides[2] sacerdos inspectis identidem extis ;

monde, il tint publiquement à sa cour un astrologue nommé Séleucus, dont il faisait son conseil et son oracle. D'anciens présages lui revinrent à la pensée : un cyprès d'une hauteur remarquable s'élevait dans ses terres; un jour il tomba soudainement, et le lendemain, debout à la même place, il reverdissait avec sa tige majestueuse et un plus vaste branchage. C'était, de l'aveu commun des aruspices, un grand et heureux pronostic, et d'éclatantes destinées furent prédites à Vespasien, tout jeune en ce temps-là. Les décorations triomphales, le consulat, le beau nom de vainqueur de la Judée, semblaient d'abord avoir accompli le présage; en possession de cette gloire, il pensa que c'était l'empire qui lui était promis. Entre la Judée et la Syrie est le Carmel; c'est le nom tout à la fois d'une montagne et d'un dieu. Ce dieu n'a ni statue ni temple; ainsi l'ont voulu les fondateurs de son culte : il n'a qu'un autel et des adorations. Vespasien sacrifiait en ce lieu dans le temps où son esprit roulait de secrètes espérances. Le prêtre, nommé Basilide, après avoir à plusieurs reprises considéré

dominus rerum	maître des choses (du monde)
habuerit palam	eut ouvertement
rectorem et præscium	*comme* directeur et devin
quendam Seleucum	un certain Seleucus
mathematicum.	astrologue.
Vetera omina	D'anciens présages
recursabant animo :	revenaient à *son* esprit :
arbor cupressus	un arbre cyprès
altitudine conspicua	d'une hauteur remarquable
in agris ejus	dans les terres de lui
prociderat repente,	était tombé tout-d'un-coup,
ac die postera	et le jour suivant
resurgens eodem vestigio	se-relevant sur la même trace
virebat procera et lætior.	il verdissait haut et plus touffu.
Id grande prosperumque	C'*était* un présage grand et heureux
consensu haruspicum,	de l'avis-commun des aruspices,
et summa claritudo	et la-plus-grande illustration
promissa	*était* promise
Vespasiano admodum juveni ;	à Vespasien extrêmement jeune ;
sed primo	mais d'-abord
triumphalia	les *ornements* triomphaux
et consulatus	et les consulats
et decus victoriæ Judæicæ	et la gloire de la victoire judaïque
videbantur implesse	paraissaient avoir accompli
fidem ominis ;	la réalisation du présage ;
ut est adeptus hæc,	dès-qu'il eut obtenu ces *honneurs*,
credebat	il croyait
imperium portendi sibi.	l'empire être présagé à lui-même.
Inter Judæam Suriamque	Entre la Judée et la Syrie
est Carmelus :	est le Carmel :
vocant ita	on appelle ainsi
montem deumque.	la montagne et le dieu.
Nec simulacrum aut templum	Ni statue ou temple
deo	*n'est* au dieu
(majores tradidere sic),	(les ancêtres ont transmis ainsi),
tantum ara	*mais* seulement un autel
et reverentia.	et l'adoration.
Sacerdos Basilides	Le prêtre *nommé* Basilide
extis inspectis	les entrailles ayant été examinées
identidem	à-diverses-reprises
inquit Vespasiano	dit à Vespasien
sacrificanti illic,	sacrifiant là,
cum versaret animo	tandis-qu'il roulait dans *son* esprit
spes occultas :	des espérances secrètes :

« Quicquid est », inquit, « Vespasiane, quod paras, seu domum extruere seu prolatare agros sive ampliare servitia, datur tibi magna sedes, ingentes termini, multum hominum » Has ambages[1] et statim exceperat fama et tunc aperiebat; nec quicquam magis in ore vulgi. Crebriores apud ipsum sermones, quanto sperantibus plura dicuntur. Haud dubia destinatione discessere Mucianus Antiochiam, Vespasianus Cæsaream : illa Suriæ, hoc Judææ caput est.

LXXIX. Initium ferendi ad Vespasianum imperii Alexandriæ cœptum, festinante Tiberio Alexandro, qui Kalendis Juliis sacramento ejus legiones adegit. Isque primus principatus dies in posterum celebratus, quamvis Judæicus exercitus quinto nonas Julias[1] apud ipsum jurasset, eo ardore, ut ne Titus quidem filius exspectaretur, Suria re-

les entrailles de la victime : « Vespasien, lui dit-il, quelque projet que tu médites, soit de bâtir une maison, soit d'étendre tes domaines, soit de multiplier tes esclaves, le ciel te donne un vaste terrain, d'immenses limites, une grande multitude d'hommes. » La renommée avait alors recueilli cette énigme : elle l'expliquait maintenant; il n'était pas de sujet dont le public s'entretînt davantage, et l'on en parlait encore plus dans l'intimité de Vespasien : on a beaucoup à dire à ceux qui espèrent beaucoup. Les deux chefs se séparèrent, bien sûrs de leurs desseins, et Mucien se rendit à Antioche, Vespasien à Césarée : ce sont les capitales, celle-ci de Judée, et l'autre de Syrie.

LXXIX. Le mouvement qui mit l'empire aux mains de Vespasien partit d'Alexandrie. Tibérius Alexander en hâta le signal en faisant reconnaître ce prince par ses légions dès les kalendes de juillet. L'usage a consacré ce jour comme le premier de son règne, quoique ce soit le cinq des nones que les troupes de Judée firent serment entre ses mains. Ce fut du reste avec tant d'ardeur qu'elles n'attendirent pas même son fils Titus revenant de Syrie et organe

« Quicquid est, Vespasiane,
quod paras,
seu extruere domum
seu prolatare agros
sive ampliare servitia,
magna sedes tibi datur,
termini ingentes,
multum hominum. »
Et fama
exceperat statim
et tunc aperiebat
has ambages;
nec quicquam magis
in ore vulgi.
Sermones
crebriores
apud ipsum,
quanto
plura dicuntur
sperantibus.
Destinatione haud dubia
discessere
Mucianus Antiochiam,
Vespasianus Cæsaream :
illa est caput Suriæ,
hoc Judææ.

LXXIX. Initium
imperii ferendi
ad Vespasianum
cœptum Alexandriæ,
Tiberio Alexandro festinante,
qui adegit legiones
sacramento ejus
Kalendis Juliis.
Isque dies celebratus
in posterum
primus principatus,
quamvis exercitus Judæicus
jurasset
apud ipsum
quinto nonas Julias,
eo ardore
ut ne quidem Titus filius,
remeans Suria

« Quoi-que *ce* soit, Vespasien,
que tu prépares,
soit élever une maison
soit étendre *tes* domaines,
soit accroître *tes* esclaves,
une grande demeure t'est donnée,
des limites immenses,
beaucoup d'hommes. »
Et la renommée
avait recueilli aussitôt
et alors elle expliquait
ces ambiguïtés;
ni quoi-que-ce-soit *n'était* plus
dans la bouche du peuple.
Les propos
étaient encore plus fréquents
devant lui-même (Vespasien),
d'autant que
plus de choses sont dites
à ceux qui espèrent. [douteuse
Leur détermination n'*étant* pas
ils se-retirèrent
Mucien à Antioche,
Vespasien à Césarée :
celle-là est la capitale de la Syrie,
celle-ci de la Judée.

LXXIX. Le début (le signal)
de l'empire à transférer
à Vespasien
fut commencé à Alexandrie,
Tibérius Alexander se-hâtant,
lequel contraignit les légions
par le serment de (à) lui
aux calendes de-juillet.
Et ce jour *fut* célébré
dans la suite
comme le premier du règne,
quoique l'armée judaïque
eût juré
auprès-de lui-même (Vespasien)
le cinq des nones de-Juillet,
avec une telle ardeur
que pas même Titus *son* fils,
revenant de Syrie

means et consiliorum inter Mucianum ac patrem nuntius. Cuncta impetu militum acta, non parata contione[1], non conjunctis legionibus.

LXXX. Dum quæritur tempus, locus, quodque in re tali difficillimum est, prima vox, dum animo spes, timor, ratio, casus obversantur, egressum cubiculo Vespasianum pauci milites, solito assistentes ordine ut legatum salutaturi, imperatorem salutavere; tum ceteri accurrere, Cæsarem et Augustum et omnia principatus vocabula cumulare. Mens a metu ad fortunam transierat; in ipso nihil tumidum, arrogans aut in rebus novis novum fuit. Ut primum tantæ altitudinis[2] offusam oculis caliginem disjecit, militariter locutus læta omnia et affluentia excepit; namque id ipsum opperiens Mucianus alacrem militem in verba Vespasiani adegit. Tum Antiochensium theatrum ingressus, ubi illis

des intelligences de Mucien et de son père. L'enthousiasme des soldats fit tout sans qu'on eût préparé une assemblée, sans qu'on eût réuni les légions.

LXXX. Pendant qu'on cherchait un temps, un lieu favorables, et, ce qui est plus difficile à trouver, une voix qui s'élevât la première, dans ces moments où l'espérance, la crainte, les calculs de la raison, les chances du hasard, assiègent la pensée, quelques soldats rangés à la porte de Vespasien, pour lui rendre, quand il sortirait de son appartement, les devoirs ordinaires, au lieu de le saluer comme général, le saluèrent comme empereur. Aussitôt leurs compagnons accoururent et lui donnèrent l'un sur l'autre les noms de César, d'Auguste, et tous les titres du rang suprême : les esprits affranchis de la peur s'étaient tournés du côté de la fortune. Chez Vespasien, nul signe d'arrogance ni d'orgueil; rien n'était nouveau en lui que sa destinée. Aussitôt qu'il eut dissipé l'éblouissement que lui avait causé une telle élévation, il harangua militairement ses troupes, et bientôt les plus heureuses nouvelles arrivèrent de toutes parts. Mucien n'attendait que le mouvement de Judée : il convoque ses soldats déjà pleins d'ardeur, et reçoit leur serment; il se rend ensuite au théâtre d'Antioche, où les

et nuntius consiliorum
inter Mucianum et patrem
exspectaretur.
Cuncta acta impetu militum,
contione
non parata,
legionibus non conjunctis.
LXXX. Dum tempus,
locus,
quodque est difficillimum
in re tali,
vox prima
quæritur,
dum spes, timor,
ratio, casus
obversantur animo,
pauci milites
assistentes ordine solito,
ut salutaturi legatum,
salutavere imperatorem
Vespasianum
egressum cubiculo;
tum ceteri accurrere,
cumulare
Cæsarem et Augustum
et omnia vocabula principatus.
Mens transierat a metu
ad fortunam;
in ipso nihil tumidum,
arrogans aut novum
fuit in rebus novis.
Ut primum disjecit
caliginem tantæ altitudinis
offusam oculis,
locutus militariter
excepit omnia læta
et affluentia;
namque Mucianus
opperiens id ipsum
adegit in verba
Vespasiani
militem alacrem.
Tum ingressus
theatrum Antiochensium,

et intermédiaire de *leurs* projets
entre Mucien et *son* père
*n'*était attendu. [soldats,
Tout *fut* fait par l'impétuosité des
une assemblée
n'ayant pas été préparée,
les légions n'ayant pas été réunies.
LXXX. Tandis-que le temps,
le lieu,
et *ce* qui est le-plus-difficile
dans une circonstance telle,
une voix *s'élevant* la première
est cherchée,
tandis-que l'espérance, la crainte,
le calcul, les hasards
se-présentent à l'esprit,
peu de soldats,
se-tenant-là dans l'ordre accoutumé
comme devant saluer le général,
saluèrent empereur
Vespasien
sorti-de *sa* chambre;
puis les autres d'accourir,
d'accumuler [et d'Auguste)
César et Auguste (les noms de César
et tous les titres du principat.
L'esprit avait passé de la crainte
à la fortune (à la confiance en la for-
en lui-même rien d'enflé, [tune);
d'arrogant ou de nouveau [velles.
ne fut dans des circonstances nou-
Dès-que d'abord il eut dissipé
l'éblouissement d'une telle éléva-
répandu-devant *ses* yeux, [tion
ayant parlé militairement
il reçut toutes *nouvelles* heureuses
et affluant (venant de-tous-côtés);
et en-effet Mucien
attendant cela même (cela seul)
poussa aux paroles (au serment)
de (à) Vespasien
le soldat empressé.
Puis étant entré
au théâtre des Antiochiens,

consultare mos est, concurrentes et in adulationem effusos alloquitur, satis decorus etiam Græca facundia, omniumque quæ diceret atque ageret arte quadam ostentator. Nihil æque provinciam exercitumque accendit, quam quod asseverabat Mucianus, statuisse Vitellium ut Germanicas legiones in Suriam ad militiam opulentam quietamque transferret, contra Suriacis legionibus Germanica hiberna cælo ac laboribus dura mutarentur; quippe et provinciales sueto militum contubernio gaudebant, plerique necessitudinibus et propinquitatibus mixti, et militibus vetustate stipendiorum nota et familiaria castra in modum penatium diligebantur.

LXXXI. Ante idus Julias Suria omnis in eodem sacramento fuit. Accessere cum regno Sohæmus[1] haud spernendis viribus, Antiochus[2] vetustis opibus ingens et inser-

habitants s'assemblent pour délibérer, et là entouré d'une foule immense qui se répandait en adulations, il leur adresse un discours : il s'énonçait, même en grec, avec assez de grâce, et savait embellir toutes ses paroles et toutes ses actions d'un éclat qui les faisait valoir. Rien n'enflammait les esprits de la province et de l'armée comme l'assurance donnée par Mucien que Vitellius avait résolu de transporter les légions du Rhin dans les riches et paisibles garnisons de la Syrie, tandis que les légions de Syrie, reléguées dans les camps qui bordent le Rhin, auraient en échange le ciel âpre et le rude service de la Germanie. Les habitants, accoutumés à vivre avec les soldats, trouvaient de la douceur à ce commerce que beaucoup avaient resserré par des liaisons d'amitié et des alliances de famille. Et les soldats attachés au camp témoin de leurs longs services et connu de leurs yeux, le chérissaient comme de seconds pénates.

LXXXI. Avant les ides de juillet, toute la Syrie avait passé sous le même serment. Vinrent ensuite des rois avec leurs États : Sohémus, dont les forces n'étaient pas méprisables; Antiochus,

ubi mos est illis
consultare,
alloquitur concurrentes
et effusos in adulationem,
satis decorus
etiam facundia Græca,
ostentatorque
quadam arte
omnium quæ diceret
atque ageret.
Nihil accendit æque
provinciam exercitumque
quam quod Mucianus
asseverabat
Vitellium statuisse
ut transferret in Suriam
ad militiam opulentam
quietamque
legiones Germanicas,
contra hiberna
Germanica
dura cælo ac laboribus
mutarentur
legionibus Suriacis;
quippe et provinciales
gaudebant contubernio sueto
militum,
plerique mixti
necessitudinibus
et propinquitatibus,
et castra
nota et familiaria militibus
vetustate stipendiorum
diligebantur
in modum penatium.

où coutume est à eux
de délibérer,
il parle-à *eux* accourant
et répandus en adulation,
assez élégant
même dans la langue grecque,
et sachant-faire-valoir
avec un certain art
toutes les choses qu'il pouvait-dire
et pouvait-faire.
Rien n'enflamma également
la province et l'armée,
que *ce* que Mucien
affirmait
Vitellius avoir résolu
qu'il transporterait en Syrie
à un service riche
et paisible
les légions germaniques,
que par-contre les quartiers-d'hiver
germaniques
durs par le climat et les fatigues
seraient reçus-en-échange
par les légions syriaques;
car et les provinciaux
se-réjouissaient du commerce habituel
des soldats,
la plupart étant mêlés *à eux*
par des liens-d'-amitié
et des parentés,
et le camp
connu et familier aux soldats
par l'ancienneté des services
était chéri *par eux*.
en manière de pénates.

LXXXI. Ante Idus Julias
omnis Suria fuit
in eodem sacramento.
Accessere
cum regno
Sohæmus
viribus haud spernendis,
Antiochus ingens
vetustis opibus,

LXXXI. Avant les Ides de-juillet
toute la Syrie fut
dans le même serment.
A elle s'-ajoutèrent
avec *leur* royaume
Sohémus
de forces non méprisables,
Antiochus considérable
par d'anciennes ressources,

vientium regnum ditissimus. Mox per occultos suorum nuntios excitus ab urbe Agrippa ignaro adhuc Vitellio, celeri navigatione properaverat. Nec minore animo regina Berenice[2] partes juvabat, florens ætate formaque et seni quoque Vespasiano magnificentia munerum grata. Quicquid provinciarum alluitur mari Asia atque Achaia tenus, quantumque introrsus in Pontum et Armenios patescit, juravere; sed inermes legati regebant, nondum additis Cappadociæ legionibus[3]. Consilium de summa rerum Beryti[4] habitum. Illuc Mucianus cum legatis tribunisque et splendidissimo quoque centurionum ac militum venit, et e Judæico exercitu lecta decora : tantum simul peditum equitumque et æmulantium inter se regum paratus speciem fortunæ principalis effecerant.

LXXXII. Prima belli cura agere dilectus, revocare vete-

fier d'une antique opulence et le plus riche des monarques sujets. Bientôt averti secrètement par les siens, et sorti de Rome avant que Vitellius eût encore rien appris, Agrippa se joignit à eux après une rapide navigation. Le parti trouvait une auxiliaire non moins zélée dans la reine Bérénice, parée des fleurs de l'âge et de la beauté, agréable même aux vieux ans de Vespasien par la magnificence des présents qu'elle offrait. Toutes les provinces baignées par la mer jusqu'aux frontières de l'Asie et de la Grèce, toutes celles qui s'étendent à l'intérieur jusqu'aux royaumes de Pont et d'Arménie, jurèrent obéissance. Mais elles étaient aux mains de lieutenants désarmés, la Cappadoce n'ayant pas encore de légions. On tint un grand conseil à Béryte. Mucien s'y rendit avec ses lieutenants, ses tribuns et les plus distingués des centurions et des soldats. L'armée de Judée fournit aussi l'élite et l'honneur de ses rangs. Tant de fantassins et de cavaliers rassemblés, la pompe que tous ces rois déployaient à l'envi, formaient un spectacle digne de la grandeur impériale.

LXXXII. Parmi les soins de la guerre, le premier fut de faire

et ditissimus
regum inservientium.
Mox Agrippa
excitus ab urbe
per nuntios occultos suorum,
Vitellio adhuc ignaro,
properaverat
navigatione celeri.
Nec regina Berenice
juvabat partes
minore animo,
florens ætate formaque
et grata
quoque seni Vespasiano
magnificentia munerum.
Quicquid provinciarum
alluitur mari
tenus Asia atque Achaia,
quantumque patescit
introrsus
in Pontum et Armenios,
juravere;
sed legati inermes
regebant,
legionibus nondum additis
Cappadociæ.
Consilium habitum Beryti
de summa rerum.
Illuc Mucianus venit
cum legatis tribunisque
et quoque splendidissimo
centurionum ac militum,
et decora
lecta
ex exercitu Judæico :
tantum peditum equitumque
simul
et paratus regum
æmulantium inter se
effecerant speciem
fortunæ principalis.

LXXXII. Prima cura belli
agere dilectus,
revocare veteranos;

et le plus riche
des rois sujets.
Puis Agrippa
appelé de la ville (de Rome)
par des messages secrets des siens,
Vitellius *étant* encore dans-l'-igno-
s'-était hâté [rance,
par une navigation rapide.
Ni la reine Bérénice
*n'*aidait le parti
avec moins de cœur,
florissante par l'âge et la forme
et agréable
même au vieux Vespasien
par la magnificence de *ses* présents.
Tout-ce-qui de provinces
est baigné par la mer
jusqu'à l'Asie et à la Grèce,
et *autant*-qu'il s'étend *de terres*
à-l'intérieur
jusqu'au Pont et aux Arméniens
jurèrent;
mais des lieutenants désarmés
les gouvernaient, [ajoutées
des légions n'ayant pas-encore été
à la Cappadoce.
Un conseil *fut* tenu à Béryte [res.
sur la direction-suprême des affai-
Là Mucien vint
avec des lieutenants et des tribuns
et chacun le plus brillant
des centurions et des soldats,
ainsi-que les honneurs (les hommes
choisis [d'élite)
de l'armée judaïque :
tant de fantassins et de cavaliers
à-la-fois (réunis)
et l'appareil des rois
rivalisant entre eux
avaient produit l'apparence
de la fortune impériale. [guerre

LXXXII. Le premier soin de la
fut de faire des levées,
de rappeler les vétérans;

ranos; destinantur validæ civitates exercendis armorum officinis, apud Antiochenses aurum argentumque signatur, eaque cuncta per idoneos ministros suis quidque locis festinabantur. Ipse Vespasianus adire, hortari, bonos laude, segnes exemplo incitare sæpius quam coercere, vitia magis amicorum quam virtutes dissimulans. Multos præfecturis et procurationibus, plerosque senatorii ordinis honore percoluit, egregios viros et mox summa adeptos; quibusdam fortuna pro virtutibus fuit. Donativum militi neque Mucianus prima contione nisi modice ostenderat, ne Vespasianus quidem plus civili bello obtulit quam alii in pace, egregie firmus adversus militarem largitionem eoque exercitu meliore. Missi ad Parthum Armeniumque legati, provisumque ne, versis ad civile bellum legionibus, terga

des levées et de rappeler les vétérans. On désigne des villes fortifiées pour y fabriquer des armes; on frappe à Antioche des monnaies d'or et d'argent, et tous ces travaux, dirigés par des mains habiles, exécutés chacun à leur place, avançaient avec rapidité. Vespasien les visite en personne, encourage les travailleurs, anime l'activité par ses éloges, la lenteur par son exemple, usant plus souvent de persuasion que de contrainte, et dissimulant les vices de ses amis plutôt que leurs vertus. Il distribua des charges de procurateurs et de préfets; il décora de la dignité sénatoriale beaucoup d'hommes que d'éminentes qualités élevèrent bientôt aux premiers honneurs : il en est toutefois à qui leur bonne fortune tint lieu de mérite. Quant au don militaire, Mucien dans sa première harangue ne l'avait que laissé entrevoir, et Vespasien lui-même n'offrit pas plus pour la guerre civile que d'autres en pleine paix : ennemi sagement inflexible de ces largesses qui corrompent le soldat, et par cela même mieux obéi de son armée. Des ambassadeurs furent envoyés chez le Parthe et l'Arménien, et l'on pourvut à ce que les légions employées à la guerre civile ne laissassent point derrière elles les frontières découvertes. Il fut

civitates validæ destinantur	des villes fortes sont désignées
officinis armorum	pour des fabrications d'armes
exercendis,	devant être pratiquées,
aurum argentumque	l'or et l'argent
signatur	est monnayé (sont monnayés)
apud Antiochienses,	chez les Antiochiens,
cunctaque ea festinabantur	et tous ces *travaux* étaient hâtés
quidque suis locis	chacun en leurs places
per ministros idoneos.	par des agents compétents.
Vespasianus ipse adire,	Vespasien lui-même visiter,
hortari,	encourager,
incitare bonos laude,	exciter les bons par l'éloge,
segnes exemplo	les paresseux par l'exemple
sæpius quam	plus souvent (plutôt) que
coercere,	*les* contraindre,
dissimulans	dissimulant
vitia amicorum	les vices de *ses* amis
magis quam virtutes.	plutôt que *leurs* vertus.
Percoluit multos	Il *en* honora beaucoup
præfecturis et procurationibus,	de préfectures et d'intendances,
plerosque honore	un très-grand-nombre de la dignité
ordinis senatorii,	de l'ordre sénatorial,
viros egregios	hommes éminents
et adeptos mox	et ayant atteint bientôt
summa;	les plus hautes *places;*
fortuna fuit quibusdam	le bonheur fut à certains
pro virtutibus.	à-la-place-de qualités.
Neque Mucianus	Ni Mucien
prima contione	dans *sa* première harangue
ostenderat donativum militi	n'avait montré le don au soldat
nisi modice,	sinon faiblement,
ne Vespasianus quidem	ni Vespasien même
obtulit plus bello civili	*n'*offrit plus dans la guerre civile
quam alii in pace,	que d'autres dans la paix,
egregie firmus	remarquablement ferme
adversus largitionem militarem	contre les largesses militaires
exercituque	et *son* armée
meliore eo.	*étant* meilleure par cela.
Legati missi	Des députés *furent* envoyés
ad Parthum Armeniumque,	au Parthe et à l'Arménien,
provisumque	et *il fut* pourvu
ne, legionibus versis	de-peur-que, les légions étant tournées
ad bellum civile,	vers la guerre civile,
terga nudarentur.	*leurs* dos *ne* fussent découverts.

nudarentur. Titum instare Judææ, Vespasianum obtinere claustra[1] Ægypti placuit; sufficere videbantur adversus Vitellium pars copiarum et dux Mucianus et Vespasiani nomen ac nihil arduum fatis. Ad omnes exercitus legatosque scriptæ epistulæ præceptumque, ut prætorianos Vitellio infensos recuperandæ militiæ præmio invitarent[2].

LXXXIII. Mucianus cum expedita manu, socium magis imperii quam ministrum agens, non lento itinere, ne cunctari videretur, neque tamen properans, gliscere famam ipso spatio sinebat, gnarus modicas vires sibi et majora credi de absentibus; sed legio sexta et tredecim vexillariorum millia[3] ingenti agmine sequebantur. Classem e Ponto Byzantium adigi jusserat, ambiguus consilii, num omissa Mœsia Dyrrachium pedite atque equite, simul lon-

réglé que Titus pousserait les succès en Judée, et que Vespasien garderait les barrières de l'Égypte. On crut que c'était assez contre Vitellius qu'une partie des troupes, Mucien pour chef, le nom de Vespasien, et une puissance qui triomphe de tout, les destins. Des lettres écrites à toutes les armées, à tous les lieutenants, recommandaient de mettre à profit la haine des prétoriens contre Vitellius, et de les engager par l'appât d'une récompense à rentrer sous les drapeaux.

LXXXIII. A la tête d'une troupe légère, Mucien s'avançait en homme associé à l'empire, plutôt qu'en ministre d'un empereur; ne marchant ni trop lentement, de peur de sembler timide, ni trop vite, afin de laisser de l'espace aux progrès de la renommée : car il savait que ses forces étaient médiocres, et que l'opinion grossit ce que les yeux ne voient pas. Du reste, la sixième légion et treize mille vexillaires suivaient en un formidable appareil. Il avait ordonné que la flotte du Pont fût amenée à Byzance, incertain si, laissant de côté la Mésie, il n'irait pas avec son armée de terre occuper Dyrrachium, tandis qu'avec des vaisseaux longs

Placuit
Titum instare Judææ,
Vespasianum obtinere claustra
Ægypti;
pars copiarum
et Mucianus dux
et nomen Vespasiani
ac nihil arduum fatis
videbantur sufficere
adversus Vitellium.
Epistulæ scriptæ
ad omnes exercitus
legatosque
præceptumque,
ut invitarent
præmio
militiæ recuperandæ
prætorianos infensos Vitellio.

LXXXIII. Mucianus
cum manu expedita,
agens socium
magis quam ministrum
imperii,
non itinere lento,
ne videretur cunctari,
neque tamen properans,
sinebat famam gliscere
spatio ipso,
gnarus
vires modicas sibi
et majora credi
de absentibus;
sed sexta legio
et tredecim millia
vexillariorum
sequebantur agmine ingenti.
Jusserat classem adigi
e Ponto Byzantium,
ambiguus consilii,
num Mœsia
omissa
clauderet Dyrrachium
pedite atque equite,
simul navibus longis

Il plut
Titus presser la Judée,
Vespasien garder les barrières
de l'Égypte;
une partie des troupes
et Mucien *comme* général
et le nom de Vespasien [destins
et *ce fait que* rien *n'est* difficile aux
paraissaient suffire
contre Vitellius.
Des lettres *furent* écrites
à toutes les armées
et à *tous* les lieutenants
et *il fut* recommandé *à ceux-ci*,
qu'ils invitassent
par une récompense [pris
au service-militaire devant-être re-
les prétoriens hostiles à Vitellius.

LXXXIII. Mucien
avec une troupe légère,
faisant l'associé
plutôt que le ministre
de l'empire,
non avec une marche lente,
de-peur-qu'il *ne* parût hésiter,
ni toutefois se-hâtant,
laissait la renommée grossir [seul),
par l'intervalle même (le temps
sachant
des forces médiocres *être* à soi
et des choses plus-grandes être
touchant les absents; [crues:
mais la sixième légion
et treize milliers
de vexillaires (de soldats détachés)
suivaient en troupe considérable.
Il avait ordonné la flotte être ame-
du Pont à Byzance, [née
incertain dans *sa* résolution,
si la Mésie
ayant été laissée-de-côté
il *ne* fermerait *pas* Dyrrachium
avec fantassin et cavalier, [longs
en-même-temps par des vaisseaux

gis navibus versum in Italiam mare clauderet, tuta pone tergum Achaia Asiaque, quas inermes exponi Vitellio, ni præsidiis firmarentur, atque ipsum Vitellium in incerto fore, quam partem Italiæ protegeret, si *simul* Brundisium Tarentumque et Calabriæ Lucaniæque litora infestis classibus peterentur.

LXXXIV. Igitur navium, militum, armorum paratu strepere provinciæ, sed nihil æque fatigabat quam pecuniarum conquisitio : eos esse belli civilis nervos dictitans, Mucianus non jus aut verum in cognitionibus, sed solam magnitudinem opum spectabat. Passim delationes, et locupletissimus quisque in prædam correpti. Quæ gravia atque intoleranda, sed necessitate armorum excusata, etiam in pace mansere ipso Vespasiano inter initia imperii ad obtinendas iniquitates haud perinde obstinante, donec indulgentia fortunæ et pravis magistris didicit aususque est. Propriis quoque opibus Mucianus bellum juvit, largus pri-

il fermerait la mer qui baigne l'Italie. Ainsi seraient couvertes derrière lui la Grèce et l'Asie, exposées sans défense à Vitellius à moins qu'on n'y laissât des forces; ainsi Vitellius lui-même ne saurait quelle partie de l'Italie protéger de ses armes, quand il verrait à la fois Brindes, Tarente, les rivages de Calabre et ceux de Lucanie, menacés par les flottes ennemies.

LXXXIV. Les provinces retentissaient donc de préparatifs en tout genre, vaisseaux, armes, soldats. Mais rien ne les fatiguait autant que les poursuites fiscales. Mucien répétait sans cesse que l'argent était le nerf de la guerre civile; aussi n'était-ce ni le droit, ni la vérité, mais la grandeur des richesses qui dictaient ses sentences. La délation s'exerçait sans relâche, et tout homme opulent était saisi comme une proie : excès intolérables, excusés par les besoins de la guerre, mais qui subsistèrent jusque dans la paix. Ce n'est pas que Vespasien lui-même, dans les commencements de son règne, mît encore à enlever d'injustes arrêts une volonté obstinée. Un temps vint où gâté par la fortune, instruit par des maîtres pervers, il apprit et osa. Mucien contribua de ses propres trésors aux dépenses de la guerre, libéral d'un bien qu'il reprenait à

mare versum in Italiam,
Achaia Asiaque
tuta pone tergum,
quas exponi inermes
Vitellio,
ni firmarentur præsidiis,
atque Vitellium ipsum
fore in incerto,
quam partem Italiæ
protegeret,
si Brundisium Tarentumque
et litora Calabriæ Lucaniæque
peterentur simul
classibus infestis.

LXXXIV. Igitur provinciæ
strepere paratu
navium, militum, armorum,
sed nihil fatigabat æque
quam conquisitio pecuniarum;
Mucianus dictitans
eos esse nervos
belli civilis
non spectabat in cognitionibus
jus aut verum,
sed solam magnitudinem opum.
Passim delationes
et quisque locupletissimus
correpti in prædam.
Quæ gravia atque intoleranda
sed excusata
necessitate armorum
mansere etiam in pace,
Vespasiano ipso
inter initia imperii
haud obstinante perinde
ad iniquitates
obtinendas,
donec indulgentia fortunæ
et magistris pravis
didicit aususque est.
Mucianus juvit bellum
quoque opibus propriis,
largus privatim,

la mer tournée contre l'Italie,
la Grèce et l'Asie [dos,
étant ainsi en-sûreté derrière *son*
lesquelles être exposées désarmées
à Vitellius, [renforts,
si elles n'étaient fortifiées par des
et Vitellius lui-même
devoir être dans l'incertitude,
quelle partie de l'Italie
il protégerait,
si Brindes et Tarente
et les côtes de Calabre et de Lucanie
étaient attaquées en-même-temps
par des flottes ennemies.

LXXXIV. Donc les provinces
retentir de l'apprêt
de navires, de soldats, d'armes,
mais rien ne *les* fatiguait autant
que la recherche de l'argent :
Mucien répétant
ceux-là être les nerfs
de la guerre civile
ne regardait pas dans les enquêtes
le droit ou la vérité, [ses.
mais la seule grandeur des riches-
De-tous-côtés des délations
et chacun très riche
saisi en-guise-de proie.
Excès qui pesants et intolérables
mais excusés
par la nécessité des armes
subsistèrent même dans la paix,
Vespasien lui-même
dans les débuts de *son* règne
ne s'-obstinant pas de-même
à des injustices
devant être obtenues, [la fortune
jusqu'à-ce-que par l'indulgence de
et par des maîtres pervers
il apprit et osa.
Mucien aida à la guerre [nelles,
même de *ses* ressources person-
prodigue en-particulier

vatim, quod avidius de re publica sumeret. Ceteri conferendarum pecuniarum exemplum secuti, rarissimus quisque eandem in recuperando licentiam habuerunt.

LXXXV. Accelerata interim Vespasiani cœpta Illyrici exercitus studio : transgressa in partes tertia legio exemplum ceteris Mœsiæ legionibus præbuit; octava erat ac septima Claudiana imbutæ favore Othonis. quamvis prœlio non interfuissent. Aquileiam progressæ, proturbatis qui de Othone nuntiabant, laceratisque vexillis nomen Vitelli præferentibus, rapta postremo pecunia et inter se divisa, hostiliter egerant. Unde metus et ex metu consilium : posse imputari Vespasiano quæ apud Vitellium excusanda erant. Ita tres Mœsicæ legiones per epistulas alliciebant Pannonicum exercitum aut abnuenti vim parabant. In eo motu

pleines mains sur la république. Les autres ouvrirent leur bourse à son exemple : très peu eurent comme lui toute licence de s'en dédommager.

LXXXV. Les succès de Vespasien furent accélérés par l'empressement des légions illyriques à se ranger sous ses drapeaux. La troisième donna l'exemple aux autres légions de Mésie. C'étaient la huitième et la septième Claudienne, toutes deux passionnées pour la mémoire d'Othon, quoiqu'elles ne se fussent pas trouvées à la bataille. Elles s'étaient avancées jusqu'à Aquilée. Là en chassant violemment ceux qui annonçaient la catastrophe d'Othon, en déchirant les enseignes qui portaient le nom de Vitellius, en pillant à la fin et se partageant le trésor militaire, elles s'étaient montrées en ennemies. Elle conçurent des craintes, et la crainte porta conseil : elles crurent qu'on pouvait faire valoir auprès de Vespasien ce qui auprès de son rival aurait besoin d'excuse. Les trois légions écrivirent à l'armée de Pannonie pour l'engager dans leurs desseins, et, en cas de refus, elles se préparaient à employer la force. Dans ce mouvement, Aponius Saturninus, gouverneur de

quod sumeret avidius
de re publica.
Ceteri secuti exemplum
pecuniarum
conferendarum,
quisque rarissimus
habuerunt eandem licentiam
in recuperando.

LXXXV. Interim
cœpta Vespasiani
accelerata studio
exercitus Illyrici :
tertia legio
transgressa in partes
præbuit exemplum
ceteris legionibus Mœsiæ ;
erat octava
et septima Claudiana,
imbutæ favore
Othonis,
quamvis non interfuissent
prœlio.
Progressæ Aquileiam,
qui nuntiabant
de Othone
proturbatis,
vexillisque
præferentibus nomen Vitellii
laceratis,
pecunia postremo rapta
et divisa inter se,
egerant hostiliter.
Unde metus
et ex metu consilium :
quæ erant excusanda
apud Vitellium
posse imputari
Vespasiano.
Ita tres legiones Mœsicæ
alliciebant per epistulas
exercitum Pannonicum
aut parabant vim
abnuenti.
In eo motu

parce-qu'il prenait plus-avidement
du bien public.
Les autres suivirent l'exemple
de l'argent
à apporter-pour-contribuer,
chacun fort-rare (fort peu)
eurent la même licence
dans l'action-de-recouvrer.

LXXXV. Cependant
les entreprises de Vespasien
furent hâtées par l'empressement
de l'armée illyrique :
la troisième légion
ayant passé dans *son* parti
donna l'exemple
aux autres légions de la Mésie ;
c'était la huitième
et la septième Claudienne,
imprégnées de faveur
de (pour) d'Othon,
quoiqu'elles n'eussent pas assisté
au combat.
S'-étant avancées à Aquilée,
ceux qui annonçaient
au-sujet-d'Othon
ayant été chassés,
et les drapeaux
portant-devant le nom de Vitellius
ayant été déchirés,
l'argent enfin ayant été saisi
et ayant été partagé entre elles,
elles avaient agi hostilement.
D'-où la crainte
et de la crainte résolution :
des *actes* qui étaient à excuser
auprès de Vitellius
pouvoir être-mis-en-compte
à Vespasien.
Ainsi les trois légions mésiennes
cherchaient-à-attirer par lettres
l'armée pannonienne
ou préparaient la violence
contre *elle* refusant (si elle refusait).
Dans ce mouvement

Aponius Saturninus Mœsiæ rector pessimum facinus audet, misso centurione ad interficiendum Tettium[1] Julianum, septimæ legionis legatum, ob simultates, quibus causam partium prætendebat. Julianus comperto discrimine et gnaris locorum accitis per avia Mœsiæ ultra montem Hæmum profugit, nec deinde civili bello interfuit, per varias moras susceptum ad Vespasianum iter trahens et ex nuntiis cunctabundus aut properans.

LXXXVI. At in Pannonia tertia decima légio ac septima Galbiana dolorem iramque Bedriacensis pugnæ retinentes haud cunctanter Vespasiano accessere, vi præcipua Primi Antonii. Is legibus nocens et tempore Neronis falsi damnatus inter alia belli mala senatorium ordinem recuperaverat. Præpositus a Galba septimæ legionis scriptitasse Othoni credebatur, ducem se partibus offerens, a quo

Mésie, tenta un audacieux forfait : il envoya un centurion assassiner Tettius Julianus, lieutenant de la septième légion ; vengeance particulière qu'il couvrait d'un motif politique. Julianus, instruit du danger, prit des guides sûrs, et s'enfuit par les déserts de la Mésie jusqu'au delà du mont Hémus. Depuis il ne fut plus mêlé à la guerre civile, reculant sous différents prétextes son arrivée au camp de Vespasien, pour lequel il s'était mis en route, et, selon la diversité des nouvelles, ralentissant ou hâtant sa marche.

LXXXVI. En Pannonie, la treizième légion et la septième Galbienne, nourrissant un profond ressentiment de l'affront de Bédriac, embrassèrent sans balancer la cause de Vespasien. Ce fut surtout par l'influence d'Antonius Primus. Coupable devant les lois et condamné sous Néron pour crimes de faux, cet homme (et ce fut un des maux de la guerre) avait recouvré le rang de sénateur Chargé par Galba du commandement de la septième légion, il passait pour avoir écrit à Othon lettres sur lettres s'offrant d'être un des chefs de son parti. Dédaigné par Othon, il n'eut aucun

Aponius Saturninus
rector Mœsiæ
audet facinus pessimum,
centurione misso
ad Tettium Julianum,
legatum septimæ legionis,
interficiendum,
ob simultates,
quibus prætendebat
causam partium,
Julianus discrimine comperto
et gnaris locorum
accitis
profugit
per avia Mœsiæ
ultra montem Hæmum,
nec deinde interfuit
bello civili,
trahens per varias moras
iter susceptum
ad Vespasianum,
et cunctabundus aut properans
ex nuntiis.

LXXXVI. At in Pannonia
tertia decima legio
ac septima Galbiana
retinentes dolorem iramque
pugnæ Bedriacensis
accessere Vespasiano
haud cunctanter,
vi Primi Antonii
præcipua.
Is nocens legibus
et damnatus falsi
tempore Neronis
recuperaverat,
inter alia mala belli,
ordinem senatorium.
Præpositus septimæ legionis
a Galba
credebatur scriptitasse
Othoni,
se offerens ducem partibus,
a quo neglectus

Aponius Saturninus
gouverneur de la Mésie
ose un acte très-criminel,
un centurion ayant été envoyé
pour Tettius Julianus,
lieutenant de la septième légion,
devant être tué,
à-cause-d'inimitiés,
devant lesquelles il mettait
la cause du parti.
Julien le danger ayant été su
et des *guides* connaissant les lieux
ayant été mandés
s'-enfuit
par les *endroits* écartés de la Mésie
au-delà du mont Hémus,
ni dans-la-suite il *n'*assista
à la guerre civile,
faisant-traîner par divers délais
son voyage entrepris
vers Vespasien,
et tardant ou se-hâtant
selon les nouvelles.

LXXXVI. Mais en Pannonie
la treizième légion
et la septième Galbienne
gardant ressentiment et colère
du combat de-Bédriac,
se-joignirent à Vespasien
non avec-hésitation,
l'influence de Primus Antonius
étant dominante.
Celui-ci coupable d'après les lois
et condamné pour faux
du temps de Néron
avait recouvré,
entre les autres maux de la guerre,
l'ordre sénatorial.
Préposé de (à) la septième légion
par Galba,
il était cru avoir écrit-à-plusieurs-[reprises
à Othon,
s'offrant *comme* chef au parti,
par lequel ayant été négligé

neglectus in nullo Othoniani belli usu fuit. Labantibus Vitellii rebus Vespasianum secutus grande momentum addidit, strenuus manu, sermone promptus, serendæ in alios invidiæ artifex, discordiis et seditionibus potens, raptor, largitor, pace pessimus, bello non spernendus. Juncti inde Mœsici ac Pannonici exercitus Delmaticum militem traxere, quanquam consularibus legatis nihil turbantibus. Tampius Flavanius Pannoniam, Pompeius Silvanus Delmatiam tenebant, divites senes; sed procurator aderat Cornelius Fuscus, vigens ætate, claris natalibus. Prima juventa quæstus cupidine[1] senatorium ordinem exuerat; idem pro Galba dux coloniæ suæ eaque opera procurationem adeptus, susceptis Vespasiani partibus acerrimam bello facem prætulit; non tam præmiis periculorum quam ipsis periculis lætus pro certis et olim partis nova, ambi-

emploi dans cette guerre. Quand il vit chanceler la fortune de Vitellius, il suivit celle de Vespasien et mit un grand poids dans la balance; brave de sa personne, parlant avec facilité, habile artisan de haines, puissant auteur de discordes et de séditions, mêlant les vols et les largesses, détestable dans la paix, moins à mépriser dans la guerre. Fortes de leur union, les armées de Mésie et de Pannonie entraînèrent les soldats de Dalmatie, quoique les lieutenants consulaires ne fissent aucun mouvement. C'étaient pour la Pannonie Tampius Flavanius, et pour la Dalmatie Pompéius Silvanus, riches et vieux l'un et l'autre. Mais près d'eux était un procurateur dans la force de l'âge et d'une grande naissance, Cornélius Fuscus. Dans sa première jeunesse, séduit par le désir de s'enrichir, Fuscus avait abdiqué la dignité sénatoriale. Il donna sa colonie au parti de Galba, et ce service le fit procurateur. Passé sous les drapeaux de Vespasien, il fut le plus ardent à secouer les brandons de la guerre. Ami des dangers, moins pour les fruits qu'on en tire que pour les dangers mêmes, il préférait

fuit in nullo usu	il *ne* fut en aucun emploi
belli Othoniani.	de (dans) la guerre othonienne.
Rebus Vitellii labantibus	Les affaires de Vitellius chancelant
secutus Vespasianum	ayant suivi Vespasien
addidit grande momentum,	il ajouta un grand poids *à sa cause*,
strenuus manu,	vaillant par le bras,
promptus sermone,	facile par la parole,
artifex invidiæ serendæ	artisan de la haine à semer
in alios,	contre les autres,
potens discordiis	puissant par les discordes
et seditionibus,	et les séditions,
raptor, largitor,	pillard, prodigue,
pessimus pace,	détestable dans la paix,
non spernendus bello.	non à dédaigner dans la guerre.
Juncti inde	Unies à-la-suite-de-cela
exercitus	les armées
Mœsici ac Pannonici	mésiennes et pannoniennes
traxere militem Delmaticum,	entraînèrent le soldat dalmatique,
quanquam legatis consularibus	quoique les lieutenants consulaires
turbantibus nihil.	ne troublant rien (n'encourageant
Tenebant	Ils tenaient [aucun trouble).
Tampius Flavanius Pannoniam,	Tampius Flavanius la Pannonie,
Pompeius Silvanus	Pompéius Silvanus
Delmatiam,	la Dalmatie,
senes divites;	vieillards riches; [rateur
sed aderat procurator	mais auprès-d'*eux*-était le procu-
Cornelius Fuscus,	Cornélius Fuscus,
vigens ætate,	vigoureux par l'âge,
natalibus claris.	de naissance illustre.
Prima juventa	Dans *sa* première jeunesse
exuerat	il avait dépouillé
ordinem senatorium	le rang sénatorial
cupidine quæstus;	par amour du gain; [nie
idem dux suæ coloniæ	le même *avait été* chef de sa colo
pro Galba,	en-faveur-de Galba,
adeptusque procurationem	et ayant obtenu une intendance
ea opera,	par ce service,
partibus Vespasiani susceptis,	le parti de Vespasien ayant été pris,
prætulit bello	il porta-devant la guerre
facem acerrimam;	un brandon très-vif;
lætus	joyeux [rils
non tam præmiis periculorum	non tant des récompenses des pé-
quam periculis ipsis	que des périls mêmes [les
malebat nova	il aimait-mieux des choses nouvel-

gua, ancipitia malebat. Igitur movere et quatere quicquid usquam ægrum foret, aggrediuntur. Scriptæ in Britanniam ad quartadecimanos in Hispaniam, ad primanos epistulæ, quod utraque legio pro Othone, adversa Vitellio fuerat; sparguntur per Gallias litteræ; momentoque temporis flagrabat ingens bellum, Illyricis exercitibus palam desciscentibus, ceteris fortunam secuturis.

LXXXVII. Dum hæc per provincias a Vespasiano ducibusque partium geruntur, Vitellius contemptior in dies segniorque ad omnes municipiorum villarumque amœnitates resistens, gravi urbem agmine petebat. Sexaginta millia armatorum sequebantur, licentia corrupta; calonum numerus amplior, procacissimis etiam inter servos lixarum ingeniis; tot legatorum amicorumque comitatus inha-

à des avantages sûrs et anciennement acquis d'incertaines et hasardeuses nouveautés. On s'applique donc à remuer tous les mécontentements, à aigrir toutes les blessures. Des lettres sont adressées en Bretagne à la quatorzième légion, en Espagne à la première, parce qu'elles avaient tenu pour Othon contre Vitellius; des écrits sont répandus dans les Gaules, et l'espace d'un moment a vu s'allumer une guerre formidable où déjà les armées illyriques ont levé l'étendard, et les autres sont prêtes à suivre la fortune.

LXXXVII. Pendant que les choses étaient ainsi conduites dans les provinces par Vespasien et les chefs de son parti, Vitellius, plus méprisé de jour en jour et plus indolent, ne passant ni maison de plaisance ni ville un peu agréable sans y amuser sa paresse, traînait vers Rome sa marche pesante. A sa suite venaient soixante mille soldats corrompus par la licence, un plus grand nombre de valets d'armée, de tous les esclaves la plus insolente espèce, un cortège immense d'officiers et de courtisans,

ambigua, ancipitia
pro certis
et partis olim.
Aggrediuntur igitur
movere et quatere
quicquid foret usquam
ægrum.
Epistulæ scriptæ
in Britanniam
ad quartadecimanos,
in Hispaniam
ad primanos,
quod utraque legio
fuerat pro Othone,
adversa Vitellio;
litteræ sparguntur
per Gallias;
momentoque temporis
ingens bellum flagrabat,
exercitibus Illyricis
desciscentibus palam,
ceteris secuturis fortunam.

LXXXVII. Dum hæc
geruntur per provincias
a Vespasiano
ducibusque partium,
Vitellius
contemptior in dies
segniorque
resistens
ad omnes amœnitates
municipiorum villarumque
petebat urbem
agmine gravi.
Sexaginta millia armatorum,
corrupta licentia,
sequebantur;
numerus amplior
calonum,
ingeniis lixarum
procacissimis
etiam inter servos;
comitatus
tot legatorum amicorumque

incertaines, hasardeuses
au-lieu-des *biens* certains
et acquis depuis-longtemps.
Ils entreprennent donc
de remuer et d'agiter [part
tout-ce-qui pouvait-être quelque-
malade (mécontent).
Des letires *furent* écrites
en Bretagne [gion,
aux soldats-de-la-quatorzième-lé-
en Espagne
aux soldats-de-la-première-légion,
parce-que l'une-et-l'autre légion
avait été pour Othon,
opposée à Vitellius;
des lettres sont répandues
à-travers les Gaules;
et en un moment de temps
une grande guerre s'-allumait,
les armées illyriques
faisant-défection ouvertement,
les autres devant suivre la fortune.

LXXXVII. Tandis-que ces choses
sont faites dans les provinces
par Vespasien
et les chefs du parti,
Vitellius
plus-méprisé *de jours* en jours
et plus-indolent
s'-arrêtant
à tous les agréments [campagne
des municipes et des maisons-de-
gagnait la ville
par une marche pesante.
Soixante milliers d'*hommes* armés,
corrompus par la licence,
suivaient;
puis un nombre plus-considérable
de goujats,
les caractères des vivandiers
étant très-insolents
même entre les esclaves;
un cortège
de tant de lieutenants et d'amis

bilis ad parendum, etiam si summa modestia regeretur. Onerabant multitudinem obvii ex urbe senatores equitesque, quidam metu, multi per adulationem ceteri ac paulatim omnes, ne aliis proficiscentibus ipsi remanerent. Aggregabantur e plebe flagitiosa per obsequia Vitellio cogniti, scurræ, histriones, aurigæ, quibus ille amicitiarum dehonestamentis mire gaudebat. Nec coloniæ modo aut municipia congestu copiarum, sed ipsi cultores arvaque maturis am frugibus ut hostile solum vastabantur.

LXXXVIII. Multæ et atroces inter se militum cædes post seditionem Ticini cœptam, manente legionum auxiliorumque discordia, ubi adversus paganos certandum foret, consensu, sed plurima strages ad septimum ab urbe lapidem. Singulis ibi militibus Vitellius paratos cibos ut

gens incapables d'obéir quand l'esprit du commandement eût été le meilleur. Au fardeau de cette multitude se joignaient les sénateurs et les chevaliers, venus de Rome les uns par crainte, beaucoup par flatterie, la plupart et insensiblement tous pour ne pas rester quand les autres partaient. Du sein de la populace accouraient des troupes d'hommes connus de Vitellius par d'infâmes complaisances, bouffons, comédiens, cochers, dont la flétrissante amitié avait pour lui un merveilleux attrait. Et ce n'étaient pas seulement les colonies et les municipes que l'on épuisait pour amasser des approvisionnements; on dépouillait jusqu'aux laboureurs, et les campagnes, couvertes de moissons déjà mûres, étaient ravagées comme une terre ennemie.

LXXXVIII. Les soldats s'étaient souvent livrés entre eux, depuis la sédition de Ticinum, des combats meurtriers, effet de la querelle toujours subsistante des légions et des auxiliaires, unis toutefois contre les habitants. Mais le plus grand carnage eut lieu à sept milles de Rome. Vitellius y distribuait à chaque sol-

inhabilis ad parendum,
etiam si regeretur
summa modestia.
Senatores equitesque
obvii ex urbe,
quidam metu,
multi per adulationem,
ceteri ac paulatim omnes
ne ipsi remanerent
aliis proficiscentibus,
onerabant multitudinem.
Aggregabantur e plebe
cogniti
Vitellio
per obsequia flagitiosa,
scurræ, histriones, aurigæ
quibus dehonestamentis
amicitiarum
ille gaudebat mire.
Nec modo coloniæ
aut municipia
vastabantur
congestu copiarum,
sed cultores ipsi
arvaque
frugibus jam maturis
ut solum hostile.

LXXXVIII. Cædes militum
inter se
multæ et atroces
post seditionem
cœptam Ticini,
discordia legionum
auxiliorumque
manente,
consensu, ubi
foret certandum
adversus paganos;
sed plurima strages
ad septimum lapidem
ab urbe.
Ibi Vitellius
dividebat singulis militibus
cibos paratos

impropre à obéir,
même s'il était gouverné
avec la-plus-grande modération.
Des sénateurs et des chevaliers
venus-à-*sa*-rencontre de la ville.
certains par crainte,
beaucoup par flatterie,
les autres et insensiblement tous
afin-qu'eux-mêmes ne restassent
les autres partant, [pas
chargaient *cette* multitude.
Se joignaient de la populace
des individus connus
à (de) Vitellius
par des complaisances scandaleuses
bouffons, histrions, cochers,
desquels déshonneurs
des amitiés
lui se-réjouissait singulièrement.
Et-non seulement les colonies
ou les municipes
étaient ravagés [*qu'on faisait*,
par l'amas d'approvisionnement
mais les laboureurs eux-mêmes
et les campagnes
les moissons *étant* déjà mûres
comme un territoire ennemi. [dats

LXXXVIII. Les massacres des sol-
entre eux.
étaient nombreux et atroces
depuis la sédition
commencée à Ticinum,
la discorde des légions
et des auxiliaires
subsistant, [fois-que
ainsi que leur accord, toutes-les-
il était à combattre
contre les gens-du-pays;
mais le-plus-grand carnage *fut*
à la septième borne
à-partir-de la ville.
Là Vitellius
distribuait à chaque soldat
des aliments préparés

gladiatoriam saginam dividebat, et effusa plebes totis se castris miscuerat. Incuriosos milites — vernacula utebantur urbanitate — quidam spoliavere, abscisis furtim balteis, an accincti forent, rogitantes. Non tulit ludibrium insolens contumeliarum animus; inermem populum gladiis invasere. Cæsus inter alios pater militis, cum filium comitaretur, deinde agnitus, et, vulgata cæde, temperatum ab innoxiis. In urbe tamen trepidatum præcurrentibus passim militibus; forum maxime petebant, cupidine visendi locum in quo Galba jacuisset. Nec minus sævum spectaculum erant ipsi tergis ferarum et ingentibus telis horrentes, cum turbam populi per inscitiam parum vitarent, aut, ubi lubrico viæ vel occursu alicujus procidissent, ad jurgium,

dat, comme à des gladiateurs qu'on engraisse, des viandes apprêtées; et la multitude accourue à grands flots avait inondé tout le camp. Des gens du peuple, par un badinage qu'ils croyaient plaisant, saisirent le moment où les soldats ne pensaient à rien pour en désarmer plusieurs, en coupant furtivement l'attache de leur baudrier; ils leur demandèrent ensuite s'ils avaient leurs épées. Ce jeu révolta des cœurs peu faits à l'insulte. On se jette le fer à la main sur une foule sans armes. Le père d'un soldat, qui était avec son fils, périt dans ce massacre. Il fut reconnu, et, au bruit semé de ce coup malheureux, on ménagea le sang innocent. Rome trembla néanmoins, envahie par une multitude de soldats qui devançaient l'armée. C'est le Forum qu'ils cherchaient surtout, impatients de visiter la place où Galba fut laissé gisant. Et eux-mêmes n'offraient pas un spectacle moins horrible à voir, lorsque, vêtus de la dépouille hérissée des bêtes fauves et armés d'énormes javelines, ils allaient çà et là, heurtant la foule qu'ils ne savaient pas éviter, et, chaque fois que trahis par un pavé glissant ou renversés de quelque choc ils venaient à tomber, s'empor-

ut saginam gladiatoriam,	comme de la graisse à-gladiateur,
et plebes effusa	et la populace répandue-dehors
se miscuerat totis castris.	s'était mêlée à tout le camp.
Quidam	Quelques-uns
(utebantur	(ils usaient
urbanitate vernacula)	d'une espièglerie indigène)
spoliavere milites	dépouillèrent les soldats
incuriosos,	insouciants,
balteis abscisis	*leurs* baudriers étant coupés
furtim,	furtivement,
rogitantes,	*leur* demandant-à-plusieurs-repris-ses
an forent accincti.	s'ils étaient ceints *de leurs épées.*
Animus	*Leur* cœur
insolens contumeliarum	non-habitué aux insultes
non tulit	ne supporta pas
ludibrium ;	la moquerie ;
invasere gladiis	Ils se-jetèrent avec *leurs* épées
populum inermem.	sur le peuple désarmé.
Pater militis,	Le père d'un soldat,
cum comitaretur filium,	comme il accompagnait *son* fils,
cæsus inter alios,	*fut* massacré parmi les autres,
deinde agnitus,	puis reconnu,
et cæde vulgata,	et *ce* meurtre ayant été répandu,
temperatum	on s'-abstint
ab innoxiis.	des innocents.
Trepidatum tamen	Cependant on trembla
in urbe	dans la ville
militibus præcurrentibus	des soldats accourant-en-avant
passim ;	de-tous-côtés ;
petebant maxime forum	ils gagnaient surtout le forum
cupidine visendi locum	par le désir de visiter le lieu
in quo Galba	dans lequel Galba
jacuisset.	avait été gisant.
Nec ipsi erant	Ni eux-mêmes *n'*étaient
spectaculum minus sævum	un spectacle moins terrible
horrentes tergis ferarum	hérissés de peaux de bêtes-fauves
et telis ingentibus,	et de javelines énormes,
cum vitarent parum	lorsqu'ils évitaient peu (mal)
turbam populi	la foule du peuple
per inscitiam,	par ignorance,
aut, ubi procidissent	ou *que*, quand ils étaient tombés
lubrico viæ	par le *pavé* glissant d'une rue
vel occursu alicujus,	ou par la rencontre de quelqu'un,
transirent ad jurgium,	ils passaient à la querelle,

mox ad manus et ferrum transirent. Quin et tribuni præfectique cum terrore et armatorum catervis volitabant.

LXXXIX. Ipse Vitellius a ponte Mulvio insigni equo, paludatus accinctusque senatum et populum ante se agens, quo minus ut captam urbem[1] ingrederetur, amicorum consilio deterritus, sumpta prætexta et composito agmine incessit. Quattuor legionum aquilæ per frontem totidemque circa e legionibus aliis vexilla, mox, duodecim alarum signa et post peditum ordines eques, dein quattuor et triginta cohortes, ut nomina gentium aut species armorum forent, discretæ. Ante aquilas præfecti castrorum tribunique et primi centurionum candida veste, ceteri juxta suam quisque centuriam, armis donisque fulgentes; et

tant en menaces que leur bras et leur fer exécutaient bientôt. Des tribuns même et des préfets couraient avec des bandes armées, semant partout la terreur.

LXXXIX. Vitellius cependant était parti du pont Milvius, monté sur un superbe cheval, avec l'habit du commandement et l'épée au côté, chassant devant lui le sénat et le peuple, et tout prêt à entrer dans Rome, comme dans une ville prise, si ses amis ne l'en eussent détourné. Averti par leurs conseils, il revêtit la prétexte, rangea son armée en bon ordre et fit son entrée à pied. Les aigles de quatre légions paraissaient d'abord, et, des deux côtés de ces aigles, les drapeaux détachés de quatre autres légions. Venaient ensuite douze enseignes de cavalerie; puis les troupes légionnaires, et après elles les cavaliers; enfin trente-quatre cohortes, distinguées suivant le nom du pays et la variété des armures. Devant les aigles marchaient, vêtus de blanc, les préfets des camps, les tribuns et les premiers centurions; les autres étaient à la tête de leurs centuries, dans tout l'éclat de leurs armes et de leurs décorations. Au cou des soldats brillaient éga-

mox ad manus
et ferrum.
Quin et tribuni
præfectique
volitabant
cum terrore
et catervis
armatorum.

LXXXIX. Vitellius ipse
a ponte Mulvio
equo insigni,
paludatus
accinctusque
agens ante se
senatum et populum,
deterritus
consilio amicorum
quo minus ingrederetur
ut urbem captam,
incessit
prætexta sumpta
et agmine composito.
Aquilæ quattuor legionum
per frontem,
circaque totidem vexilla
ex aliis legionibus,
mox signa
duodecim alarum
et post ordines peditum
eques;
dein quattuor et triginta
cohortes,
discretæ,
ut forent
nomina gentium
aut species armorum.
Ante aquilas
præfecti castrorum tribunique
et primi centurionum
veste candida,
ceteri quisque juxta
suam centuriam,
fulgentes armis
donisque;

puis aux mains (aux violences)
et au fer.
Bien-plus même des tribuns
et des préfets
couraient-çà-et-là
avec (en répandant) la terreur
et avec des bandes
d'*hommes* armés.

LXXXIX. Vitellius lui-même
venant du pont Milvius,
sur un cheval remarquable,
revêtu-du-manteau-militaire
et ceint *du glaive*
chassant devant lui
le sénat et le peuple,
ayant été détourné
par le conseil de *ses* amis
qu'il n'entrât (d'entrer) *dans Rome*
comme dans une ville prise,
s'-avança *à pied*
la *robe* prétexte ayant été revêtue
et l'armée rangée-en-ordre.
Les aigles de quatre légions
étaient sur le front,
et autour autant-de drapeaux
des autres légions,
puis les enseignes
de douze escadrons
et après les rangs des fantassins
le cavalier (la cavalerie);
puis quatre et trente
cohortes,
distinguées,
selon-qu'étaient
les noms des nations
ou les formes des armes.
Devant les aigles
les préfets des camps et les tribuns
et les premiers des centurions
en vêtement blanc,
les autres chacun auprès-de
sa centurie,
éclatants par les armes
et les récompenses *militaires*;

militum phaleræ torquesque[1] splendebant. Decora facies, et non Vitellio principe dignus exercitus. Sic Capitolium ingressus atque ibi matrem complexus Augustæ nomine honoravit.

XC. Postera die, tanquam apud alterius civitatis senatum populumque magnificam orationem de semet ipso prompsit, industriam temperantiamque suam laudibus attollens, consciis flagitiorum ipsis qui aderant omnique Italia, per quam somno et luxu pudendus incesserat. Vulgus tamen vacuum curis et sine falsi verique discrimine solitas adulationes edoctum clamore et vocibus adstrepebat; abnuentique nomen Augusti expressere ut assumeret, tam frustra quam recusaverat.

XCI. Apud civitatem cuncta interpretantem funesti ominis loco acceptum est, quod maximum pontificatum adeptus

lement des colliers et les autres prix de la valeur : spectacle imposant! armée digne d'un autre prince que Vitellius! Entré dans cet appareil au Capitole, il embrasse sa mère et la décore du nom d'Augusta.

XC. Le lendemain, comme s'il eût parlé devant le sénat et le peuple d'une autre ville, il prononça un magnifique éloge de lui-même, exaltant son activité et sa tempérance, tandis qu'il avait pour témoins de son opprobre et ceux qui l'entendaient, et l'Italie entière, à travers laquelle il venait de promener la honte de son assoupissement et de ses débauches. Toutefois le vulgaire insouciant et instruit à répéter, sans distinction de faux ni de vrai, les flatteries accoutumées, répondit par des vœux et des acclamations, et le força, malgré sa résistance, d'accepter le nom d'Auguste, aussi vain pour lui, reçu que refusé.

XCI. Dans une ville où tout s'interprète, on regarda comme d'un sinistre augure que Vitellius, devenu souverain pontife, eût donné

et phaleræ
torquesque militum
splendebant.
Decora facies,
et exercitus dignus
non Vitellio principe.
Ingressus sic Capitolium
atque complexus ibi matrem
honoravit nomine Augustæ.

XC. Die postera
prompsit
orationem magnificam
de semet ipso
tamquam apud senatum
populumque
alterius civitatis,
attollens laudibus
suam industriam
temperantiamque,
ipsis qui aderant
consciis flagitiorum
omnique Italia
per quam incesserat
pudendus
somno et luxu.
Vulgus tamen
vacuum curis
et edoctum adulationes solitas
sine discrimine
falsi verique
adstrepebat
clamore et vocibus;
expressereque
abnuenti nomen Augusti
ut assumeret,
tam frustra
quam recusaverat.

XCI. Apud civitatem
interpretantem cuncta
est acceptum
loco ominis funesti,
quod Vitellius
adeptus
maximum pontificatum

et les phalères
et les colliers des soldats
brillaient.
Bel aspect,
et armée digne
non de Vitellius *comme* chef.
Étant entré ainsi au Capitole
et ayant embrassé là *sa* mère
il *l'*honora du nom d'Augusta.

XC. Le jour suivant
il prononça
un discours magnifique
sur lui-même
comme devant le sénat
et le peuple
d'une autre ville,
exaltant par des éloges
son activité
et *sa* tempérance,
ceux-là-mêmes qui étaient-présents
ayant été témoins *de ses* turpitudes
ainsi-que toute l'Italie,
à travers laquelle il s'-était avancé
déshonoré
par le sommeil et le luxe.
La multitude toutefois
vide de soucis
et façonnée aux flatteries accoutumées
sans distinction
du faux et du vrai
faisait-du-bruit-autour
par acclamation et par paroles;
et ils arrachèrent *à Vitellius*
refusant le nom d'Auguste
qu'il *le* prît,
aussi inutilement
qu'il *l'*avait refusé.

XCI. Dans une ville
qui interprète tout
il fut reçu
en-guise-de présage funeste,
que Vitellius
ayant acquis
le souverain pontificat

Vitellius de cærimoniis publicis XV kalendas Augustas[1] edixisset, antiquitus infausto die Cremerensi Alliensique[2] cladibus : adeo omnis humani divinique juris expers, pari libertorum, amicorum socordia, velut inter temulentos agebat. Sed comitia consulum cum candidatis civiliter celebrans omnem infimæ plebis rumorem, in theatro ut spectator, in circo ut fautor affectavit : quæ grata sane et popularia, si a virtutibus proficiscerentur, memoria vitæ prioris indecora et vilia accipiebantur. Ventitabat in senatum, etiam cum parvis de rebus patres consulerentur. Ac forte Priscus Helvidius[3] prætor designatus contra studium ejus censuerat. Commotus primo Vitellius; non tamen ultra quam tribunos plebei in auxilium spretæ potestatis advocavit; mox mitigantibus amicis, qui altio-

un édit sur le culte public, le quinze des kalendes d'août, jour marqué depuis longtemps entre les plus funestes par les désastres de Crémère et d'Allia : tant, dans sa profonde ignorance des lois divines et humaines, au milieu d'affranchis et d'amis également stupides, tous ses actes semblaient dictés par le délire de l'ivresse! Toutefois, aux comices consulaires, il sollicita pour ses candidats comme un simple citoyen brigue pour ses amis. Jaloux de la faveur des dernières classes, afin d'en recueillir jusqu'aux moindres murmures, il assistait aux jeux du théâtre, prenait parti dans les cabales du cirque : conduite populaire sans doute, et qu'on aurait aimée si elle fût partie d'une source plus pure, mais qui, rapprochée du reste de sa vie, ne paraissait que basse et indécente. Il allait souvent au sénat, même pour les délibérations d'une légère importance. Un jour Priscus Helvidius, désigné préteur, avait opiné contre l'avis qu'il favorisait. Vitellius, d'abord vivement ému, n'avait fait cependant qu'appeler les tribuns du peuple au secours de son pouvoir méprisé. Bientôt, aux paroles de ses amis, qui,

edixisset
de cærimoniis publicis
quindecimo die
kalendas Augustas,
die antiquitus infausto
cladibus Cremerensi
Alliensique :
adeo expers omnis juris
humani divinique,
socordia
libertorum, amicorum,
pari,
agebat velut
inter temulentos.
Sed celebrans
civiliter
cum candidatis
comitia consulum
affectavit
omnem rumorem
infimæ plebis,
in theatro ut spectator,
in circo ut fautor :
quæ grata
et popularia sane,
si proficiscerentur
a virtutibus,
accipiebantur
indecora et vilia
memoria vitæ prioris.
Ventitabat in senatum,
etiam cum patres
consulerentur
de rebus parvis.
Ac forte Priscus Helvidius
prætor designatus
censuerat
contra studium ejus.
Vitellius commotus primo;
non tamen ultra quam
advocavit tribunos plebei
in auxilium
potestatis spretæ;
mox amicis mitigantibus,

eût rendu-un-édit
sur les cérémonies publiques
le quinzième jour
des calendes d'-Auguste,
jour depuis-longtemps funeste
par les défaites de-Crémère
et d'-Allia :
tellement ignorant de tout droit
humain et divin,
l'insouciance
de *ses* affranchis, de *ses* amis,
étant égale,
il agissait comme
au-milieu-de *gens* ivres.
D'ailleurs fréquentant
comme-un-citoyen
avec les candidats
les comices des consuls
il rechercha
toute rumeur (acclamation)
de la-plus-basse populace,
au théâtre comme spectateur,
au cirque, comme fauteur d'*une*
choses qui agréables [*cabale :*
et populaires sans doute,
si elles partaient
de vertus,
étaient regardées-comme
déshonorantes et viles [dente.
par le souvenir de *sa* vie précé-
Il allait-souvent au sénat,
même lorsque les sénateurs
étaient consultés
sur des affaires peu-importantes.
Et par-hasard Priscus Helvidius
préteur désigné
avait opiné
contre l'avis de lui.
Vitellius *fut* vivement-ému d'abord;
non toutefois au-delà *sinon* que
il appela les tribuns du peuple
au secours
de *son* pouvoir méprisé ;
puis *ses* amis *l'*apaisant,

rem iracundiam ejus verebantur, nihil novi accidisse respondit, quod duo senatores in re publica dissentirent; solitum se etiam Thraseæ contra dicere. Irrisere plerique impudentiam æmulationis; aliis id ipsum placebat, quod neminem ex præpotentibus, sed Thraseam ad exemplar veræ glòriæ legisset.

XCII. Præposuerat prætorianis Publilium Sabinum a præfectura cohortis, Julium Priscum tum centurionem. Priscus Valentis, Sabinus Cæcinæ gratia pollebant; inter discordes Vitellio nihil auctoritatis. Munia imperii Cæcina ac Valens obibant, olim anxii odiis, quæ bello et castris male dissimulata pravitas amicorum et fecunda gignendis inimicitiis civitas auxerat, dum ambitu, comitatu, et immensis salutantium agminibus contendunt comparan-

craignant de sa part un plus profond ressentiment, essayaient de l'adoucir, il répondit : « que ce n'était pas chose nouvelle que le dissentiment de deux sénateurs dans la république; que lui-même avait aussi bien des fois contredit Thraséas. » Ce rapprochement effronté fut la risée du plus grand nombre : d'autres se complaisaient dans la pensée que ce n'était pas quelque riche en crédit, mais Thraséas, qu'il avait choisi pour modèle de la véritable gloire.

XCII. Il avait donné pour chefs aux prétoriens Publilius Sabinus, ancien préfet d'une cohorte, et Julius Priscus, alors centurion, protégés, celui-ci par Valens et l'autre par Cécina. Entouré de dissensions, Vitellius était sans autorité : Cécina et Valens gouvernaient sous son nom, ennemis invétérés dont les haines, mal contenues dans la guerre et les camps, envenimées depuis par des amis pervers et le séjour d'une ville où abondent les germes de discorde, s'aigrissaient encore par les comparaisons qu'amenait entre eux la prétention d'avoir des courtisans, un cortège, des troupes immenses d'adulateurs. La faveur de Vitellius penchait

qui verebantur
iracundiam ejus altiorem,
respondit
nihil novi accidisse,
quod duo senatores
dissentirent
in re publica;
se solitum etiam
contra dicere Thraseæ.
Plerique irrisere
impudentiam æmulationis;
id ipsum placebat aliis,
quod legisset
ad exemplar veræ gloriæ
neminem ex præpotentibus
sed Thraseam.

XCII. Præposuerat
prætorianis
Publilium Sabinum
a præfectura cohortis,
Julium Priscum
tum centurionem.
Pollebant
Priscus gratia Valentis,
Sabinus Cæcinæ.
Nihil auctoritatis Vitellio
inter discordes.
Cæcina ac Valens
obibant
munia imperii,
anxii olim
odiis,
quæ male dissimulata
bello et castris
pravitas amicorum
et civitas fecunda
inimicitiis gignendis
auxerat,
dum contendunt
comparanturque
ambitu,
comitatu
et agminibus immensis
salutantium,

eux qui craignaient
un ressentiment de lui plus-profond,
il répondit
rien de nouveau *n'*être arrivé,
parce-que deux sénateurs
étaient en-désaccord
sur la chose publique;
lui-même avoir eu-coutume aussi
de contredire Thraséas.
La plupart se-moquèrent
de l'impudence de la comparaison;
cela même plaisait à d'autres,
qu'il eût choisi,
pour exemple de véritable gloire
personne des plus-puissants
mais Thraséas.

XCII. Il avait proposé
aux prétoriens
Publilius Sabinus [cohorte,
sortant du commandement d'une
et Julius Priscus
alors centurion.
Ils étaient-puissants
Priscus par la faveur de Valens,
Sabinus *par celle* de Cécina.
Rien d'autorité *n'était* à Vitellius
entre *eux* divisés.
Cécina et Valens
remplissaient
les fonctions de l'empire,
tourmentés de-longue-date
par des haines
lesquelles mal dissimulées
dans la guerre et le camp
la perversité de *leurs* amis
et la ville féconde
en inimitiés à engendrer
avait (avaient) augmenté,
tandis-qu'ils rivalisent
et sont comparés
par la recherche *de popularité*,
et par le cortège
par les troupes immenses
de *ceux* qui-venaient-*les*-saluer,

turque, variis in hunc aut illum Vitellii inclinationibus. Nec unquam satis fida potentia, ubi nimia est. Simul ipsum Vitellium, subitis offensis aut intempestivis blanditiis mutabilem contemnebant metuebantque. Nec eo segnius invaserant domos, hortos, opesque imperii, cum flebilis et egens nobilium turba[1], quos ipsos liberosque patriæ Galba reddiderat, nulla principis misericordia juvarentur. Gratum primoribus civitatis etiam plebs approbavit, quod reversis ab exilio jura libertorum[2] concessisset; quanquam id omni modo servilia ingenia corrumpebant, abditis pecuniis per occultos aut ambitiosos sinus, et quidam in domum Cæsaris transgressi atque ipsis dominis potentiores[3].

XCIII. Sed miles, plenis castris et redundante multitu-

tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Le pouvoir d'ailleurs n'est jamais assuré quand il est sans limites. Vitellius lui-même, passant avec mobilité d'un accès d'humeur à des caresses déplacées, était l'objet de leurs mépris et de leurs craintes. Ils ne s'en hâtaient pas moins d'envahir des palais, des jardins, toutes les richesses de l'empire, tandis que la déplorable indigence d'une foule de nobles que Galba avait, ainsi que leurs enfants, rendus à la patrie, n'obtenait de la pitié du prince aucun soulagement. Un acte agréable aux grands, approuvé même du peuple, fut d'accorder aux citoyens revenus de l'exil les droits des patrons. Mais l'artificieuse bassesse des affranchis les éludait de toutes manières, en plaçant leurs trésors dans d'obscurs dépôts ou sous de hautes protections. Quelques-uns même étaient passés au service du prince et devenus plus puissants que leurs maîtres.

XCIII. Les soldats, dont le camp trop rempli ne pouvait contenir

inclinationibus Vitellii
in hunc aut illum
variis.
Nec unquam potentia
satis fida
ubi est nimia.
Simul contemnebant
metuebantque
Vitellium ipsum,
mutabilem
offensis subitis
aut blanditiis intempestivis.
Nec invaserant
segnius eo
domos, hortos,
opesque imperii,
cum turba
flebilis et egens
nobilium,
quos Galba
reddiderat ipsos
liberosque
patriæ,
juvarentur
nulla misericordia principis.
Plebs etiam approbavit
gratum
primoribus civitatis,
quod concessisset
reversis ab exilio
jura libertorum;
quanquam ingenia servilia
corrumpebant id
omni modo,
pecuniis abditis
per sinus occultos
aut ambitiosos,
et quidam transgressi
in domum Cæsaris
atque potentiores
dominis ipsis.

XCIII. Sed miles,
castris plenis
et multitudine redundante,

les inclinations de Vitellius
pour celui-ci ou *pour* celui-là
étant changeantes.
Ni jamais une puissance
n'est assez sûre
dès-qu'elle est excessive.
En-même-temps ils méprisaient
et craignaient
Vitellius lui-même,
prompt-à-changer
par des susceptibilités soudaines
ou des caresses déplacées.
Ni ils *n'*avaient envahi
plus-lentement pour cela
les maisons, les jardins
et les richesses de l'empire
alors-que la foule
lamentable et indigente
des nobles
que Galba
avait rendus eux-mêmes,
et (avec) *leurs* enfants
à *leur* patrie,
*n'*étaient aidés
par aucune compassion du prince.
Le peuple même approuva
une *mesure* agréable
aux principaux de la ville,
qu'il eût accordé
à *ceux* revenus de l'exil
les droits des (sur les) affranchis;
quoique *ces* âmes serviles
gâtassent cette *mesure*
de toute manière,
leur argent ayant été caché
dans des poches secrètes
ou puissantes,
et certains ayant passé
dans la maison de César
et *étant* plus-puissants
que *leurs* maîtres eux-mêmes.

XCIII. Mais le soldat
le camp *étant* plein
et la multitude débordant,

dine, in porticibus aut delubris et urbe tota vagus, non principia noscere, non servare vigilias, neque labore firmari; per illecebras urbis et inhonesta dictu corpus otio, animum libidinibus imminuebant. Postremo ne salutis quidem cura : infamibus Vaticani locis magna pars tetendit, unde crebræ in vulgus mortes; et adjacente Tiberi Germanorum Gallorumque obnoxia morbis[1] corpora fluminis aviditas[2] et æstus impatientia labefecit. Insuper confusus pravitate vel ambitu ordo militiæ : sedecim prætoriæ, quattuor urbanæ cohortes scribebantur quis singula millia inessent. Plus in eo dilectu Valens audebat, tanquam ipsum Cæcinam periculo exemisset. Sane adventu ejus partes convaluerant et sinistrum lenti itineris rumorem prospero

l'immense multitude, jetés au hasard sous les portiques ou dans les temples, erraient par toute la ville sans connaître le lieu de ralliement, sans monter de gardes, sans se fortifier par le travail. Au milieu des délices de Rome, plongés dans des excès qu'on rougirait de nommer, ils énervaient leurs corps par l'oisiveté, leurs âmes par la débauche. Ils en vinrent jusqu'à négliger le soin de leur vie. Une partie campa dans les lieux les plus insalubres du Vatican, ce qui produisit une grande mortalité. Le voisinage du Tibre augmenta encore dans les Germains et les Gaulois la disposition aux maladies; et les eaux du fleuve offertes à leur avidité achevèrent d'abattre ces corps épuisés par la chaleur. Enfin la corruption et la brigue confondirent tous les degrés du service. On formait seize cohortes prétoriennes et quatre de la ville, chacune de mille hommes. Valens s'arrogeait dans cette opération la principale autorité, prétendant avoir sauvé Cécina lui-même. Il est vrai que l'arrivée de Valens avait fait la force du parti; les bruits qui accusaient la lenteur de sa marche avaient été réfutés par la

vagus in porticibus
aut delubris
et tota urbe,
non noscere
principia,
non servare vigilias,
neque firmari labore;
per illecebras urbis
et inhonesta dictu
imminuebant
corpus otio,
animum libidinibus.
Postremo
ne quidem cura salutis:
magna pars tetendit
locis Vaticani
infamibus,
unde mortes crebræ
in vulgus;
et Tiberi adjacente
aviditas
fluminis
et impatientia
æstus
labefecit corpora
Germanorum Gallorumque
obnoxia morbis.
Insuper ordo militiæ
confusus
pravitate vel ambitu:
sedecim cohortes prætoriæ,
quattuor urbanæ
scribebantur
quis millia singula
inessent.
Valens audebat plus
in eo dilectu,
tamquam exemisset periculo
Cæcinam ipsum.
Sane partes convaluerant
adventu ejus,
et verterat prœlio prospero
rumorem sinistrum
itineris lenti,

errant dans les portiques
ou dans les temples
et par toute la ville,
ne-pas connaître
de centre-de-ralliement,
ne-pas garder des postes,
ni être fortifié par le travail;
au-milieu des séductions de la ville
et de *plaisirs* déshonnêtes à dire
ils affaiblissaient
leur corps par l'oisiveté,
leur âme par les débauches.
Enfin [*tait à eux:*
pas même soin de *leur* salut *n'é-*
une grande partie campa
dans les lieux du Vatican
décriés *pour leur insalubrité*,
d'-où des morts fréquentes
se répandant dans la foule;
et le Tibre étant situé-auprès
l'avidité
du fleuve (de boire au fleuve)
et l'impossibilité *de supporter*
les chaleurs
ébranla (ébranlèrent) les corps
des Germains et des Gaulois
disposés aux maladies.
En-outre l'ordre du service
était troublé [plaire:
par la perversité ou le désir-de-
seize cohortes prétoriennes,
quatre urbaines
étaient enrôlées,
dans lesquelles un millier *d'hom-*
serait. [*mes* pour-chacune
Valens osait plus
dans cette levée,
comme-s'il avait arraché au danger
Cécina lui-même.
Assurément le parti s'-était fortifié
par l'arrivée de lui, [heureux
et il avait changé par un combat
le bruit fâcheux
de *sa* marche lente,

prœlio verterat omnisque inferioris Germaniæ miles Valentem assectabatur, unde primum creditur Cæcinæ fides fluitasse.

XCIV. Ceterum non ita ducibus indulsit Vitellius, ut non plus militi liceret. Sibi quisque militiam sumpsere : quamvis indignus, si ita maluerat, urbanæ militiæ adscribebatur; rursus bonis remanere inter legionarios aut alares[1] volentibus permissum. Nec deerant, qui vellent, fessi morbis et intemperiem cæli incusantes; robora tamen legionibus alisque subtracta, convulsum castrorum decus, viginti millibus[2] e toto exercitu permixtis magis quam electis.

Contionante Vitellio postulantur ad supplicium Asiaticus et Flavus et Rufinus duces Galliarum, quod pro Vindice bellassent. Nec coercebat ejus modi voces Vitellius : super insitam inerti animo ignaviam conscius sibi instare dona-

victoire, et tous les soldats de la Basse-Germanie lui étaient dévoués. On croit que la foi de Cécina commença de cette époque à flotter incertaine.

XCIV. Au reste, Vitellius ne donnait pas aux chefs une telle licence que les soldats n en eussent encore une plus grande. Chacun choisit lui-même ses drapeaux. Le plus indigne était, s'il le voulait, enrôlé pour le service de Rome, et il fut permis aux meilleurs soldats de rester légionnaires ou dans la cavalerie attachée aux légions. Il s'en trouva qui préférèrent ce parti, fatigués qu'ils étaient par les maladies, et maudissant l'intempérie du climat. Les légions et les escadrons n'en perdirent pas moins leur principale force; et une atteinte profonde fut portée à l'honneur du prétoire, par ce mélange confus de vingt mille hommes ramassés plutôt que choisis dans toute l'armée.

Pendant que Vitellius haranguait les troupes, on demanda le supplice d'Asiaticus, de Flavus et de Rufinus, chefs gaulois qui avaient combattu pour Vindex. Vitellius ne réprimait pas ces clameurs : outre que la nature l'avait fait trop lâche, il sentait approcher le moment inévitable des gratifications; et manquant d'ar-

omnisque miles
Germaniæ inferioris
assectabatur Valentem,
unde fides Cæcinæ
creditur fluitasse
primum.

XCIV. Ceterum Vitellius
non indulsit ita ducibus,
ut plus non liceret
militi.
Sumpsere quisque sibi
militiam;
quamvis indignus,
si maluerat ita,
adscribebatur
militiæ urbanæ;
rursus permissum
bonis volentibus
remanere inter legionarios
aut alares.
Nec deerant,
qui vellent,
fessi morbis,
et incusantes
intemperiem cæli;
tamen robora subtracta
legionibus alisque,
decus castrorum convulsum,
viginti millibus
e toto exercitu
permixtis magis quam electis.

Vitellio contionante
Asiaticus et Flavus et Rufinus,
duces Galliarum,
postulantur ad supplicium,
quod bellassent
pro Vindice.
Nec Vitellius coercebat
voces ejus modi :
super ignaviam
insitam animo inerti
conscius sibi
donativum instare
et pecuniam deesse

et tout le soldat
de la Germanie inférieure
était-attaché à Valens,
d'-où la fidélité de Cécina
est crue avoir vacillé
pour-la-première-fois.

XCIV. D'ailleurs Vitellius
n'accorda pas tant aux chefs,
que plus ne fût permis
au soldat.
Ils prirent chacun pour soi
le service *qu'ils voulurent :*
un sujet quoique indigne,
s'il *l'*avait préféré ainsi,
était enrôlé
dans la milice urbaine;
d'-autre-part *il était* permis
aux bons *le* voulant
de rester parmi les légionnaires
ou les cavaliers-des-légions.
Et il n'*en* manquait pas
qui *le* voulaient,
fatigués par les maladies
et accusant
l'intempérie du ciel ;
toutefois *leurs* forces *furent* retirées
aux légions et aux escadrons,
l'honneur du camp ébranlé,
vingt milliers *d'hommes*
de toute l'armée
ayant été mêlés plutôt que choisis.

Vitellius haranguant
Asiaticus et Flavus et Rufinus,
chefs des Gaules,
sont réclamés pour le supplice
parce-qu'ils avaient combattu
pour Vindex
Ni Vitellius *ne* réprimait
des paroles de cette sorte :
outre la lâcheté
innée dans *son* âme faible
ayant-conscience-en lui-même
le don (le moment du don) arriver
et l'argent manquer

tivum et deesse pecuniam omnia alia militi largiebatur. Liberti principum conferre pro numero mancipiorum ut tributum jussi : ipse, sola perdendi cura, stabula aurigis exstruere, circum gladiatorum ferarumque spectaculis opplere, tanquam in summa abundantia pecuniæ illudere.

XCV. Quin et natalem Vitellii diem[1] Cæcina ac Valens editis tota urbe vicatim gladiatoribus celebravere, ingenti paratu et ante illum diem insolito. Lætum fœdissimo cuique apud bonos invidiæ fuit, quod exstructis in campo Martio aris inferias Neroni fecisset. Cæsæ publice victimæ crematæque; facem Augustales subdidere, quod sacerdotium, ut Romulus *Titios*[2] *T.* Tatio regi, ita Cæsar Tiberius Juliæ genti sacravit. Nondum quartus a victoria mensis, et libertus Vitellii Asiaticus Polyclitos, Patrobios[3] et vetera

gent, il accordait aux soldats tout le reste. Les affranchis du palais furent soumis à un tribut réglé sur le nombre de leurs esclaves. Quant à lui, n'ayant de soin que pour dissiper, il bâtissait des écuries aux conducteurs de chars, couvrait l'arène d'animaux et de gladiateurs, se jouait de l'argent comme s'il en eût regorgé.

XCV. L'anniversaire de sa naissance excita le zèle de Cécina et de Valens. Ils le célébrèrent à grands frais et avec un appareil inouï jusqu'alors, en donnant des spectacles de gladiateurs dans tous les quartiers de la ville. Ce fut une joie pour les âmes dégradées, un scandale pour les gens de bien, de voir Vitellius dresser des autels dans le Champ-de-Mars et honorer les mânes de Néron. Des victimes furent immolées au nom du peuple romain, et le feu du sacrifice allumé par les prêtres d'Auguste. C'est un sacerdoce imité de celui que Romulus, par la création des *Titiens*, fonda pour Titus Tatius son collègue, et consacré par Tibère à la maison des Jules. Quatre mois ne s'étaient pas écoulés depuis la victoire, et l'affranchi du vainqueur, Asiaticus, égalait déjà les Polyclète, les Patrobius, et toutes ces odieuses célébrités des temps

largiebatur omnia alia
militi.
Liberti principum jussi
conferre
pro numero mancipiorum
ut tributum:
ipse, cura sola
perdendi,
exstruere stabula aurigis,
opplere circum
spectaculis gladiatorum
ferarumque,
illudere pecuniæ,
tanquam in summa abundantia.

XCV. Quin et
Cæcina et Valens celebravere
diem natalem Vitellii
gtadiatoribus
editis tota urbe
vicatim,
paratu ingenti
et insolito ante illum diem.
Fuit lætum
cuique fœdissimo,
invidiæ apud bonos
quod aris exstructis
in campo Martio
fecisset inferias
Neroni.
Victimæ cæsæ publice
crematæque;
Augustales subdidere facem,
quod sacerdotium,
ut Romulus
Titios
regi Tito Tatio,
ita Tiberius Cæsar
sacravit genti Juliæ.
Quartus mensis
nondum
a victoria,
et libertus Vitellii
Asiaticus æquabat
Polyclitos, Patrobios,

il accordait toutes-les-autres choses
au soldat. [l'ordre
Les affranchis des princes reçurent-
de payer-une-contribution
selon le nombre *de leurs* esclaves
comme un tribut:
lui-même, avec le soin seul
de dissiper, [chers,
construire des écuries pour les co-
remplir le cirque
de spectacles de gladiateurs
et de bêtes-féroces,
se-jouer de l'argent, [dance.
comme dans la-plus-grande abon

XCV. Bien-plus même
Cécina et Valens célébrèrent
le jour natal de Vitellius
par des gladiateurs
donnés par toute la ville
par-quartier,
avec un appareil immense
et inusité avant ce jour-là.
Il fut joyeux (ce fut une joie)
à chacun le-plus-souillé,
à mécontentement chez les bons
que des autels ayant été élevés
dans le champ de-Mars
il eût fait des sacrifices-funèbres
à Néron. [ficiellement
Des victimes *furent* immolées of-
et brûlées; [sous la torche,
les prêtres-d'Auguste mirent-des-
lequel sacerdoce,
de-même-que Romulus
avait consacré les Titiens
au roi Titus Tatius,
ainsi Tibérius César
consacra à la famille Julia.
Le quatrième jour
ne *s'était*-pas-encore *écoulé*
depuis la victoire,
et l'affranchi de Vitellius
Asiaticus égalait
les Polyclète, les Patrobius,

odiorum nomina æquabat. Nemo in illa aula probitate aut industria certavit; unum ad potentiam iter, prodigis epulis et sumptu ganeaque satiare inexplebiles Vitellii libidines. Ipse abunde ratus, si præsentibus frueretur, nec in longius consultans, novies millies sestertium[1] paucissimis mensibus intervertisse creditur sagina. At misera civitas, eodem anno Othonem, Vitellium passa, inter Vinios, Fabios, Icelos, Asiaticos varia et pudenda sorte agebat, donec successere Mucianus et Marcellus et magis alii homines quam alii mores.

XCVI. Prima Vitellio tertiæ legionis defectio nuntiatur, missis ab Aponio Saturnino epistulis, antequam is quoque Vespasiani partibus aggregaretur; sed neque Aponius cuncta, ut trepidans re subita, perscripserat, et amici

plus anciens. Personne dans cette cour ne se fit un titre de la vertu ni du talent. Le seul chemin du pouvoir était d'assouvir par des festins extravagants et de ruineuses orgies l'insatiable gourmandise de Vitellius. Lui, content de jouir de l'heure présente, n'étendait pas plus loin sa prévoyance; et l'on porte à neuf cents millions de sesterces les sommes qu'il engloutit en si peu de mois. Humiliante condition d'une grande et malheureuse cité, contrainte d'endurer en moins d'un an Othon et Vitellius, et tour à tour abandonnée aux Vinius, aux Valens, aux Icélus, aux Asiaticus, jusqu'à ce qu'elle passât dans les mains d'un Marcellus et d'un Mucien, en qui elle trouva d'autres hommes plutôt que d'autres mœurs.

XCVI. La première défection qu'apprit Vitellius fut celle de la troisième légion. Elle lui fut annoncée par Aponius Saturninus, avant que ce lieutenant embrassât lui-même le parti de Vespasien; mais Aponius, dans le premier étourdissement de la surprise, n'avait pas tout écrit, et la flatterie adoucissait encore la nouvelle :

et vetera nomina odiorum.
Nemo in illa aula
certavit probitate
aut industria.
Unum iter ad potentiam
satiare
epulis prodigis
et sumptu ganeaque
libidines inexplebiles
Vitellii.
Ipse ratus abunde,
si frueretur præsentibus,
nec consultans
in longius,
creditur intervertisse
sagina
novies millies sestertium
paucissimis mensibus.
At misera civitas,
passa eodem anno
Othonem, Vitellium,
agebat
inter Vinios, Fabios,
Icelos, Asiaticos,
sorte varia et pudenda,
donec
Mucianus et Marcellus
et magis alii homines
quam alii mores
successere.

XCVI. Defectio
tertiæ legionis
nuntiatur prima
Vitellio,
epistulis missis
ab Aponio Saturnino,
antequam is quoque
aggregaretur
partibus Vespasiani;
sed neque Aponius
perscripserat cuncta,
ut trepidans
re subita,
et amici adulantes

et les anciens noms de haines.
Personne dans cette cour-là
ne lutta d'honnêteté
ou d'activité.
Le seul chemin vers le pouvoir
*était d'*assouvir
par des festins ruineux
et la dépense et la taverne
les passions insatiables
de Vitellius.
Lui-même pensant *être* assez,
s'il jouissait des *biens* présents,
et-ne songeant pas
pour un *temps* plus-éloigné,
est cru avoir détourné
par la bonne-chère
neuf mille-fois *cent mille* sesterces
en très peu de mois.
Mais la malheureuse ville,
ayant souffert la même année
Othon, Vitellius,
menait *le temps*
entre les Vinius, les Fabius,
les Icélus, les Asiaticus,
avec un sort divers et déshonorant,
jusqu'à-ce-que
Mucianus et Marcellus
et plutôt d'autres hommes
que d'autres mœurs
leur succédèrent.

XCVI. La défection
de la troisième légion
est annoncée la première
à Vitellius,
des lettres ayant été envoyées
par Aponius Saturninus,
avant-que lui aussi
se joignît
au parti de Vespasien;
mais ni Aponius
*n'*avait écrit-complètement tout,
comme étant troublé
par un événement soudain,
et *ses* amis flattant (par flatterie)

adulantes mollius interpretabantur : unius legionis eam seditionem, ceteris exercitibus constare fidem. In hunc modum etiam Vitellius apud milites disseruit, prætorianos nuper exauctoratos insectatus, a quibus falsos rumores dispergi, nec ullum civilis belli metum asseverabat, suppresso Vespasiani nomine, et vagis per urbem militibus, qui sermones populi coercerent. Id præcipuum alimentum famæ erat.

XCVII. Auxilia tamen e Germania Britanniaque et Hispaniis excivit, segniter et necessitatem dissimulans. Perinde legati provinciæque cunctabantur, Hordeonius Flaccus suspectis jam Batavis anxius proprio bello, Vettius Bolanus nunquam satis quieta Britannia, et uterque ambigui. Neque ex Hispaniis properabatur, nullo tum ibi consulari;

« ce n'était après tout qu'une légion mutinée; les autres armées étaient fidèles au devoir ». Tel fut même le langage que Vitellius tint devant les troupes, en y mêlant des invectives contre les prétoriens dernièrement licenciés, qu'il accusait de semer de faux bruits, et en protestant qu'il n'y avait pas de guerre civile à craindre. Il supprima le nom de Vespasien; et des soldats furent répandus dans la ville pour imposer silence aux discours du vulgaire : c'était donner à la renommée un nouvel aliment.

XCVII. Il demanda toutefois des secours en Germanie, en Bretagne, en Espagne, mais mollement et en dissimulant l'urgence du besoin. Les lieutenants et les provinces imitaient sa froideur. Hordéonius, dont les Bataves excitaient la défiance, craignait d'avoir personnellement une guerre à soutenir; et Bolanus n'avait jamais eu en Bretagne une paix complète : eux-mêmes d'ailleurs étaient irrésolus. On n'accourait pas plus vite de l'Espagne, alors privée

interpretabantur
mollius,
eam seditionem
unius legionis,
fidem constare
ceteris exercitibus.
Vitellius disseruit
in hunc modum etiam
apud milites,
insectatus
prætorianos
exauctoratos nuper,
a quibus
falsos rumores dispergi,
et asseverabat
nullum metum
belli civilis,
nomine Vespasiani
suppresso,
et militibus vagis
per urbem,
qui coercerent
sermones populi.
Id erat
præcipuum alimentum
famæ.

XCVII. Excivit tamen
auxilia
e Germania Britanniaque
et Hispaniis,
segniter
et dissimulans necessitatem.
Legati provinciæque
cunctabantur perinde,
Hordeonius Flaccus,
Batavis jam suspectis
anxius bello proprio,
Vettius Bolanus,
Britannia
nunquam satis quieta,
et ambigui uterque.
Neque properabatur
ex Hispaniis,
nullo consulari tum ibi;

interprétaient *ces nouvelles*
plus-favorablement,
disant cette sédition
être le fait d'une seule légion,
la fidélité rester-ferme
à toutes-les-autres armées.
Vitellius discourut
de cette manière aussi
devant les soldats,
ayant attaqué-vivement
les prétoriens
licenciés récemment,
par lesquels *il disait*
de faux bruits être répandus,
et il affirmait
aucune crainte
n'être de la guerre civile,
le nom de Vespasien
ayant été supprimé,
et des soldats *étant* répandus
par la ville,
qui arrêtassent
les propos du peuple.
C'était
le principal aliment
de la renommée.

XCVII. Il appela toutefois
des secours
de la Germanie et de la Bretagne
et des Espagnes,
mollement
et dissimulant la nécessité.
Les lieutenants et les provinces
hésitaient de-même,
Hordéonius Flaccus,
les Bataves *lui* étant déjà suspects
inquiet par une guerre personnelle,
Vettius Bolanus,
la Bretagne
n'*étant* jamais bien tranquille,
et irrésolus l'un-et-l'autre.
Ni on *ne* se-hâtait
des Espagnes,
aucun consulaire *n'étant* alors là;

trium legionum legati, pares jure et prosperis Vitellii rebus certaturi ad obsequium, adversam ejus fortunam ex æquo detrectabant. In Africa legio cohortesque delectæ a Clodio Macro, mox a Galba dimissæ, rursus jussu Vitellii militiam cepere; simul cetera juventus dabat impigre nomina. Quippe integrum illic ac favorabilem proconsulatum Vitellius, famosum invisumque Vespasianus egerat; proinde socii de imperio utriusque conjectabant, sed experimentum contra fuit.

XCVIII. Ac primo Valerius Festus legatus studia provincialium cum fide juvit; mox nutabat, palam epistulis edictisque Vitellium, occultis nuntiis Vespasianum fovens et hæc illave defensurus, prout invaluissent. Deprehensi cum litteris edictisque Vespasiani per Rætiam et Gallias

de chef consulaire. Les lieutenants de trois légions, égaux en droits et qui eussent rivalisé de zèle pour Vitellius heureux, repoussaient à l'envi le fardeau de sa mauvaise fortune. En Afrique, la légion et les cohortes levées par Macer, puis congédiées par Galba, reprirent les armes sur l'ordre de Vitellius. Le reste de la jeunesse s'enrôlait aussi avec empressement. Le proconsulat de Vitellius avait laissé dans le pays un souvenir favorable de son intégrité; celui de Vespasien était odieux et flétri. Les alliés partaient de là pour juger de ce que l'un et l'autre ferait comme empereur : mais l'expérience démentit leurs conjectures.

XCVIII. D'abord le lieutenant Valérius Festus seconda franchement l'ardeur de la province. Bientôt sa foi chancela. Il se déclarait publiquement pour Vitellius par ses édits et ses lettres, et il servait son rival par de secrets messages, prêt à soutenir l'un et l'autre rôle suivant le parti qui serait victorieux. Des centurions et des soldats, arrêtés dans la Rhétie et les Gaules avec des lettres et des édits de Vespasien, furent envoyés à

legati trium legionum,
pares jure
et certaturi ad obsequium
rebus Vitellii
prosperis,
detractabant ex æquo
fortunam adversam ejus.
In Africa legio cohortesque
delectæ a Clodio Macro,
mox dimissæ a Galba,
cepere rursus militiam
jussu Vitellii;
simul
cetera juventus
dabat nomina
impigre.
Quippe Vitellius egerat illic
proconsulatum integrum
ac favorabilem,
Vespasianus famosum
invisumque;
proinde socii conjectabant
de imperio
utriusque,
sed experimentum fuit contra.

XCVIII. Ac primo
legatus Valerius Festus
juvit cum fide
studia provincialium;
mox nutabat,
fovens Vitellium
palam
epistulis edictisque.
Vespasianum
nuntiis occultis
et defensurus
hæc illave
prout invaluissent.
Quidam militum
et centurionum
deprehensi per Rætiam
et Gallias
cum litteris edictisque
Vespasiani

les lieutenants des trois légions
égaux en droit
et devant rivaliser en soumission
les affaires de Vitellius
étant prospères,
repoussaient d'*une manière* égale
la fortune adverse de lui.
En Afrique une légion et des cohortes
levées par Clodius Macer,
puis licenciées par Galba,
prirent de-nouveau du service
par l'ordre de Vitellius;
en-même-temps
tout-le-reste de la jeunesse
donnait *ses* noms (s'enrôlait)
avec-empressement.
Car Vitellius avait exercé là
un proconsulat intègre
et qui-lui-avait-acquis-la-faveur,
Vespasien *un proconsulat* décrié
et odieux;
de-là les alliés conjecturaient
au-sujet-du règne
de-l'un-et-de-l'autre,
mais l'expérience fut contre *leur attente.*

XCVIII. Et d'abord
le lieutenant Valérius Festus
aida avec fidélité
les penchants des provinciaux;
bientôt-après il chancelait,
réchauffant (favorisant) Vitellius
ouvertement
par des lettres et des édits,
Vespasien
par des messages secrets
et devant défendre
ces choses-ci ou ces choses-là
selon-qu'elles auraient-été-fortes.
Certains des soldats
et des centurions
saisis dans la Rhétie
et les Gaules
avec des lettres et des édits
de Vespasien

militum et centurionum quidam ad Vitellium missi necantur; plures fefellere, fide amicorum aut suomet astu occultati. Ita Vitellii paratus noscebantur, Vespasiani consiliorum pleraque ignota, primum socordia Vitellii; dein Pannonicæ Alpes præsidiis insessæ nuntios retinebant. Mare quoque etesiarum[1] flatu in orientem navigantibus secundum, inde adversum erat.

XCIX. Tandem *de* irruptione hostium atrocibus undique nuntiis exterritus[2] Cæcinam ac Valentem expedire ad bellum jubet. Præmissus Cæcina, Valentem e gravi corporis morbo tunc primum assurgentem infirmitas tardabat. Longe alia proficiscentis ex urbe Germanici exercitus species : non vigor corporibus, non ardor animis; lentum et rarum agmen, fluxa arma, segnes equi; impatiens solis, pulveris, tempestatum, quantumque hebes ad sustinendum laborem miles, tanto ad discordias promptior. Accedebat

Vitellius et mis à mort. Un plus grand nombre échappèrent, sauvés par la fidélité de leurs amis ou leur adresse à se cacher. Ainsi les préparatifs de Vitellius étaient connus, et les desseins de Vespasien restaient presque tous ignorés. La stupidité de Vitellius en était la première cause. Ensuite les Alpes pannoniennes, occupées par des corps ennemis, fermaient le passage aux courriers; et la mer, où régnaient les vents étésiens, était favorable pour aller en Orient, contraire pour en revenir.

XCIX. Enfin, épouvanté par les nouvelles effrayantes qui de toutes parts annonçaient l'invasion de l'ennemi, Vitellius ordonne à Valens et à Cécina de se tenir prêts pour la guerre. Cécina fut envoyé en avant; Valens, qui relevait d'une grande maladie, était retenu par sa faiblesse. L'armée de Germanie, à son départ de Rome, offrait un aspect que l'œil eût méconnu : des corps sans vigueur, des âmes sans énergie; une marche lente et éparpillée, des armes tombantes, des chevaux sans feu, des soldats impatients du soleil, de la poussière, des intempéries de l'air, et aussi ardents pour la discorde que mous à la fatigue. Il faut ajouter

missi ad Vitellium
necantur ;
plures fefellere,
occultati fide amicorum
aut suomet astu.
Ita paratus Vitellii
noscebantur,
pleraque consiliorum
Vespasiani
ignota,
primum socordia Vitellii ;
dein Alpes Pannonicæ
insessæ præsidiis
retinebant nuntios ;
mare quoque
secundum flatu etesiarum
navigantibus in orientem,
erat adversum inde.

XCIX. Tandem exterritus
nuntiis atrocibus
undique
de irruptione hostium
jubet Cæcinam ac Valentem
expedire ad bellum.
Cæcina præmissus,
infirmitas tardabat Valentem
assurgentem
tunc primum
e gravi morbo corporis.
Species exercitus Germanici
proficiscentis ex urbe
longe alia :
non vigor corporibus,
non ardor animis ;
agmen lentum et rarum,
arma fluxa,
equi segnes ;
miles impatiens solis,
pulveris, tempestatum,
tantoque promptior
ad discordias
quantum hebes
ad laborem sustinendum.
Huc accedebat

ayant été envoyés à Vitellius
sont-mis-à-mort ;
de-plus-nombreux échappèrent,
cachés par la fidélité de *leurs* amis
ou par leur-propre ruse.
Ainsi les préparatifs de Vitellius
étaient connus,
la plupart des desseins
de Vespasien
étaient inconnus,
d'abord par l'apathie de Vitellius ;
ensuite les Alpes pannoniennes
occupées par des troupes
retenaient les courriers ;
la mer aussi [étésiens
favorable par le souffle des vents-
à *ceux* naviguant vers l'Orient,
était contraire *à ceux venant* de-là.

XCIX. Enfin effrayé
par des nouvelles menaçantes
venant de-tous-côtés
sur l'invasion des ennemis
il ordonne Cécina et Valens
se-mettre-en-route pour la guerre.
Cécina *fut* envoyé-devant,
sa faiblesse retardait Valens
se-relevant
alors pour-la-première-fois
d'une grave maladie de corps.
L'aspect de l'armée germanique
partant de la ville
fut tout autre *qu'auparavant :*
ni vigueur *n'était* au corps,
ni ardeur aux âmes ;
une marche lente et éparpillée,
des armes s'-échappant,
des chevaux mous ;
le soldat impatient du soleil,
de la poussière, des mauvais-temps,
et d'autant plus enclin
aux discordes
qu'*il était* émoussé [tée.
pour la fatigue devant être suppor-
A-cela s'-ajoutait

huc Cæcinæ ambitio vetus, torpor recens, nimia fortunæ indulgentia soluti in luxum, seu perfidiam meditanti[1] infringere exercitus virtutem inter artes erat. Credidere plerique Flavii Sabini consiliis concussam Cæcinæ mentem, ministro sermonum Rubrio Gallo : rata apud Vespasianum fore pacta transitionis. Simul odiorum invidiæque erga Fabium Valentem admonebatur, ut impar apud Vitellium gratiam viresque apud novum principem pararet.

C. Cæcina e complexu Vitellii multo cum honore digressus partem equitum ad occupandam Cremonam præmisit. Mox vexilla primæ, quartæ, quintædecimæ, sextædecimæ legionum, dein quinta et duoetvicesima secutæ, postremo agmine unaetvicesima Rapax et prima Italica incessere cum vexillariis trium Britannicarum legionum et electis

l'ancienne indulgence et l'engourdissement actuel de Cécina. Les caresses de la fortune l'avaient jeté dans une lâche indolence; ou peut-être, méditant une trahison, entrait-il dans son plan d'énerver le courage de l'armée. Plusieurs ont cru que c'étaient les conseils de Flavius Sabinus qui avaient ébranlé la fidélité de ce général. Organe de cette négociation, Rubrius Gallus lui assurait, dit-on, que les conditions en seraient maintenues par Vespasien; il réveillait en même temps sa haine et sa jalousie contre Valens, et l'exhortait à chercher auprès d'un nouveau prince la faveur et la puissance dont il n'avait que la seconde part auprès de Vitellius.

C. Cécina reçut les embrassements de l'empereur, et partit comblé de distinctions. Il envoya une partie des cavaliers occuper Crémone. A leur suite marchèrent les vexillaires de la quatorzième et de la seizième légion, puis la cinquième et la vingt-deuxième, enfin la vingt et unième *Rapax*, et la première italique avec les vexillaires des trois légions de Bretagne, et des auxiliaires

vetus ambitio,
torpor recens Cæcinæ,
soluti in luxum
indulgentia nimia
fortunæ,
seu infringere
virtutem exercitus
erat inter artes
meditanti perfidiam.
Plerique credidere
mentem Cæcinæ concussam
consiliis Flavii Sabini,
Rubrio Gallo
ministro sermonum :
pacta transitionis
fore rata
apud Vespasianum.
Simul admonebatur
odiorum invidiæque
erga Fabium Valentem,
ut impar
apud Vitellium
pararet gratiam viresque
apud novum principem.
C. Cæcina digressus
e complexu Vitellii
cum multo honore,
præmisit
partem equitum
ad Cremonam occupandam.
Mox
vexilla legionum
primæ, quartæ,
quintædecimæ, sextædecimæ,
dein quinta et duoetvicesima
secutæ,
postremo agmine
unaetvicesima Rapax
et prima Italica
incessere
cum vexillariis
trium legionum
Britannicarum
et auxiliis electis.

l'ancienne recherche-de-popularité,
la torpeur récente de Cécina,
détendu dans la mollesse
par l'indulgence excessive
de la fortune,
soit-qu'énerver
le courage de l'armée
fût parmi les moyens *à employer*
pour *lui* méditant une trahison.
La plupart ont cru
l'esprit de Cécina *avoir été* ébranlé
par les conseils de Flavius Sabinus,
Rubrius Gallus
étant l'intermédiaire des discours :
disant les conditions du passage
devoir-être ratifiées
auprès de Vespasien.
En-même-temps il était averti
de *ses* haines et de *sa* jalousie
contre Fabius Valens,
afin-qu'inférieur
auprès-de Vitellius
il acquît crédit et forces
auprès du nouveau prince.
C. Cécina étant parti
de l'embrassement de Vitellius
avec beaucoup-d'honneur,
envoya-devant
une partie des cavaliers
pour Crémone devant être occupée.
Puis [des légions
des vexillaires (des détachements)
première, quatrième,
quinzième, seizième, [deuxième
puis la cinquième et la vingt-
ayant suivi,
en dernière troupe
la vingt-et-unième Rapax
et la première italique
s'-avançèrent
avec les vexillaires
des trois légions
britanniques
et des auxiliaires choisis.

auxiliis. Profecto Cæcina scripsit Fabius Valens exercitui, quem ipse ductaverat, ut in intinere opperiretur : sic sibi cum Cæcina convenisse. Qui præsens eoque validior mutatum id consilium finxit, ut ingruenti bello tota mole occurreretur. Ita accelerare legiones Cremonam, pars Hostiliam petere jussæ; ipse Ravennam[1] devertit, prætexto classem alloquendi; mox Patavi secretum componendæ proditionis quæsitum. Namque Lucilius Bassus post præfecturam alæ Ravennati simul ac Misenensi classibus a Vitellio præpositus, quod non statim præfecturam prætorii adeptus foret, iniquam iracundiam flagitiosa perfidia ulciscebatur. Nec sciri potest traxeritne Cæcinam, an, quod evenit inter malos ut et *consiliis*[2] similes sint, eadem illos pravitas impulerit.

choisis. Après le départ de Cécina, Valens écrivit aux troupes qui avaient primitivement composé son armée, « de l'attendre en chemin; que la chose était convenue avec son collègue ». Celui-ci, abusant de l'avantage que lui donnait sa présence, feignit un changement de résolution, dont le but était, selon lui, d'opposer au premier choc de la guerre une masse plus imposante. Les légions eurent ordre de presser leur marche, une partie pour Crémone, l'autre pour Hostilie. Lui-même se rendit à Ravenne, sous prétexte de s'entendre avec la flotte. Bientôt, accompagné de Lucilius Bassus, il alla cacher à Padoue les apprêts de sa trahison. Bassus, simple préfet de cavalerie, avait reçu de Vitellius le commandement des deux flottes de Ravenne et de Misène : irrité de n'avoir pas obtenu sur-le-champ la préfecture du prétoire, il cherchait dans une honteuse perfidie une injuste vengeance. On ne peut savoir si ce fut lui qui entraîna Cécina, ou si, par une de ces rencontres que produit entre méchants la conformité de desseins, la même perversité les poussa l'un et l'autre.

Cæcina profecto	Cécina étant parti
Fabius Valens scripsit	Fabius Valens écrivit
exercitui	à l'armée
quem ipse ductaverat,	que lui-même avait conduite
ut opperiretur in itinere :	qu'elle *l'*attendît en chemin :
convenisse sic sibi	être convenu ainsi à lui
cum Cæcina.	avec Cécina.
Qui præsens	Lequel *Cécina* étant présent
eoque validior	et par cela plus-puissant
finxit id consilium	feignit cette résolution
mutatum,	*avoir été* changée,
ut tota mole	afin-qu'avec toute la masse *de l'ar-* [*mée*
occurreretur	il fût-allé-au-devant
bello ingruenti.	de la guerre fondant-sur *eux*.
Ita legiones jussæ	Ainsi les légions reçurent-l'-ordre
accelerare Cremonam,	de se-hâter-vers Crémone,
pars petere Hostiliam ;	une partie de gagner Hostilie;
ipse devertit	lui-même se-détourna
Ravennam,	vers Ravenne,
prætexto	sous prétexte
alloquendi classem ;	de parler-à la flotte ;
mox Patavii	puis à Padoue
secretum quæsitum	un *lieu* retiré *fut* cherché
proditionis	de (pour) la trahison
componendæ.	devant être concertée.
Namque Lucilius Bassus	Et en-effet Lucilius Bassus
præpositus a Vitellio	préposé par Vitellius
post præfecturam	après le commandement
alæ	d'une-aile-de cavalerie
classibus Ravennati simul	aux flottes de-Ravenne à-la-fois
ac Misenensi	et de-Misène
ulciscebatur perfidia flagitiosa	vengeait par une perfidie honteuse
iniquam iracundiam,	une injuste colère,
quod non adeptus foret	parce-qu'il n'avait pas obtenu
statim	sur-le-champ
præfecturam prætorii.	la préfecture du prétoire.
Nec potest sciri	Ni il *ne* peut être su
traxeritne Cæcinam,	s'il entraîna Cécina,
an, quod evenit	ou-si, *ce* qui arrive
inter malos	entre les méchants
ut sint similes	qu'ils soient semblables
et consiliis,	aussi par les desseins
eadem pravitas	la même perversité
impulerit illos.	poussa eux.

CI. Scriptores temporum[1] qui potiente rerum Flavia domo monimenta belli hujusce composuerunt, curam pacis et amorem rei publicæ corruptas in adulationem causas tradidere : nobis, super insitam levitatem et prodito Galba vilem mox fidem, æmulatione etiam invidiaque, ne ab aliis apud Vitellium anteirentur, pervertisse ipsi Vitellium videntur. Cæcina legiones assecutus centurionum militumque animos obstinatos pro Vitellio variis artibus subruebat. Basso eadem molienti minor difficultas erat, lubrica ad mutandam fidem classe ob memoriam recentis pro Othone militiæ.

CI. Les annalistes contemporains, qui pendant la puissance de la maison flavienne ont écrit l'histoire de cette guerre, ont par esprit de flatterie attribué leur défection à l'amour de la paix et du bien public. Pour moi, sans parler de leur légèreté naturelle et du peu que devait coûter un parjure de plus à des hommes qui avaient trahi Galba, leur révolte me paraît le crime de la vanité et de l'envie : pour n'être pas surpassés dans la faveur de Vitellius, ils le précipitèrent. Cécina, ayant rejoint ses légions, mit tout en œuvre pour miner sourdement l'opiniâtre fidélité que lui gardaient les centurions et les soldats. Bassus, dans la même entreprise, trouva moins d'obstacles; la flotte inclinait à violer sa foi, par le souvenir de la campagne qu'elle venait de faire pour Othon.

Cl. Scriptores temporum
qui composuerunt
monimenta hujusce belli
domo Flavia
potiente
rerum,
tradidere curam pacis
et amorem rei publicæ
causas corruptas
in adulationem :
videntur nobis,
super levitatem insitam
et fidem mox
vilem
Galba prodito,
pervertisse ipsi Vitellium
æmulatione etiam invidiaque,
ne anteirentur
ab aliis
apud Vitellium.
Cæcina assecutus legiones
subruebat artibus variis
animos centurionum
militumque
obstinatos pro Vitellio.
Difficultas minor erat
Basso
molienti eadem,
classe lubrica
ad fidem mutandam
ob memoriam
recentis militiæ
pro Othone.

Cl. Les écrivains de l'époque
qui ont réuni
les monuments de cette guerre-ci
la maison flavienne
étant-maîtresse
des choses (du pouvoir),
ont transmis le souci de la paix
et l'amour de la chose publique
causes dénaturées
en-vue-de la flatterie :
Cécina et Bassus paraissent à nous
outre *leur* légèreté innée,
et *leur* fidélité *devenue* ensuite
de-nulle-valeur
Galba ayant été trahi,
avoir renversé eux-mêmes Vitellius
par émulation aussi et par jalousie,
de-peur-qu'ils ne fussent dépassés
par d'autres
auprès de Vitellius.
Cécina ayant rejoint les légions
minait par des moyens variés
les esprits des centurions
et des soldats
obstinés en-faveur-de Vitellius.
Difficulté moindre était
à Bassus
entreprenant les mêmes choses,
la flotte étant glissante (encline)
à sa foi devant être changée
à-cause-du souvenir
de *sa* récente campagne
pour Othon.

NOTES

DES DEUX PREMIERS LIVRES DES *HISTOIRES*

LIVRE I

Page 4 : 1. *Initium... erunt.* Le 1er janvier 69 après J.-C.

— 2. *Octingentos... annos*, huit cent vingt-deux ans en réalité.

Page 6 : 1. *Quod si... suppeditet.* Tacite semble prévoir que la mort devait l'empêcher d'accomplir son projet.

Page 8 : 1. *Quattuor principes*, Galba, Othon, Vitellius et Domitien.

— 2. *Trina... civilia*, 1° entre Othon et Vitellius, 2° entre Vitellius et Vespasien, 3° entre Domitien et L. Antonius.

— 3. *Haustæ..., urbes*, Herculanum et Pompéï, an 79 après J.-C.

— 4. *Scopuli*, îlots désolés où l'on exilait les condamnés, souvent pour les massacrer ensuite.

Page 10 : 1. *Nec.* Nous prévenons une fois pour toutes que dans le mot à mot nous décomposons *nec*, en *et non*, quand la particule et la négation retombent chacune sur un mot différent.

— 2. *Odio.... corrupti.* Dans Burnouf, le point étant placé après *cuncta*, *odio et terrore* sont le complément de *corrupti*. Il traduit donc « La haine ou la terreur armant les esclaves ».

— 3. *Suprema... necessitate.* Dans Burnouf : « *suprema clarorum virorum necessitas*, des têtes illustres soumises à la dernière de toutes les épreuves. »

Page 12 : 1. *Justis*, comme ils doivent être « clairs, concluants. » Nous nous éloignons ici de l'interprétation de Burnouf qui traduit par « justes ».

— 2. *Non.. ultionem.* Dans Burnouf : « Que si les dieux ne veillent pas à notre sécurité, ils prennent soin de notre vengeance ».

Page 12 : 3. *Casus*. Dans Burnouf : « le dénouement ».

— 4. *Urbanum militem*, les troupes qui étaient à Rome : neuf cohortes prétoriennes et quatre cohortes urbaines.

— 5. *Primores equitum*, les chevaliers qui avaient atteint le cens sénatorial et pouvaient recevoir de l'empereur les ornements sénatoriaux : le laticlave, l'anneau d'or et la chaussure sénatoriale.

Page 14 : 1. *Impulsu*. Nymphidius leur avait persuadé que Néron s'était enfui en Égypte, et leur avait promis un *donativum* au nom de Galba.

— 2. *Promissum*. Les prétoriens et les soldats des cohortes urbaines devaient recevoir 30 000 sesterces par tête, environ 6300 francs.

— 3. *Legionibus*, les légions d'Espagne.

Page 16 : 1. *Cetera*. Dans Burnouf : « le reste de sa conduite ». Selon nous, le mot comprend non seulement la conduite de Galba, mais aussi les mœurs et l'esprit du temps.

— 2. *Tardum... iter*. Galba, parti de l'Espagne au commencement de juillet, n'arriva à Rome que vers le mois de septembre.

Page 18 : 1. *Trucidatis tot millibus*, 7000 soldats de marine.

— 2. *Insolito*. Rome n'avait eu jusqu'alors pour garnison que les prétoriens et les cohortes urbaines.

— 3. *Caspiarum*, sous-entendu *portarum*. C'était une passe étroite dans le Wladi-Kawkas entre la Médie et l'Hyrcanie.

Page 20 : 1. *Facta... liberti....* Dans ce passage, le texte suivi par Burnouf diffère complètement du nôtre. Le voici : « *Facta premunt. Jam afferebant venalia cuncta præpotentes liberti.* Le bien et le mal qu'il fait pèsent également sur le prince. Déjà les affranchis puissants mettaient tout à l'enchère. »

Page 22 : 1. *Obligatæ... civitates*. Galba avait donné le droit de cité aux villes de la Gaule qui ne l'avaient pas reçu de Claude et qui s'étaient rangées du côté de Vindex.

— 2. *Tributi levamento*. Galba leur avait fait remise du quart de leurs impôts.

— 3. *Proximæ... civitates*, les Trévires et les Lingons dont Galba avait amoindri le territoire au profit de leurs voisins, parce qu'ils s'étaient déclarés contre Vindex.

Page 22 : 4. *Recentis victoriæ*, la victoire qu'ils avaient remportée sur les troupes de Vindex sous les murs de Besançon.

Page 24 : 1. *Verginio*. Galba l'avait mandé près de lui et avait nommé à sa place Hordéonius Flaccus.

— 2. *Superior exercitus*, les légions de la Germanie supérieure.

Page 28 : 1. *Occulta fati*. Dans Burnouf : « *occulta lege fati*, par une loi secrète du destin ».

Page 30 : 1. *Minoris*, subalterne. Nous avons suivi pour ce mot la traduction de Burnouf. M. Goelzer entend « qui s'était montré trop médiocre ».

Page 32 : 1. *Stulta spe*. Dans Burnouf : « *Occulta spe*, par de secrètes espérances ».

Page 34 : 1. *Anulis*. Le pluriel *anuli* désigne l'anneau d'or des chevaliers, par opposition à *anulus* qui signifie n'importe quel anneau.

— 2. *Ibi*, dans cette circonstance : « Burnouf lit *Hi* ». La différence de texte nous force à modifier légèrement la traduction française.

— 3. *Vidua*, veuve, d'après Burnouf; non mariée, selon M. Goelzer.

Page 40 : 1. *Lege... pontifices*. Allusion aux cérémonies requises pour l'*adrogatio* (l'adoption).

— 2. *Erat*, imparfait au sens conditionnel; ce qui arrive fréquemment quand le verbe de la proposition suppositive est à l'imparfait du subjonctif, comme ici, *adoptarem*.

— 3. *Majores nostri*. Le père de Galba avait servi sous César contre Pompée, dont Pison était l'arrière-petit-fils.

Page 42 : 1. *Adversam*. Claude avait fait mourir le père, la mère et un des frères de Pison, Néron, un autre de ses frères, et lui-même était resté longtemps en exil.

Page 44 : 1. *Unius familiæ*, la famille de César.

Page 48 : 1. *Statim intuentibus*, les personnes présentes à la cérémonie de l'adoption. — *Omnium oculi*, le public.

— 2. *In castris*, le camp des prétoriens placé aux portes de Rome.

Page 52 : 1. *Bis... sestertium* Devant ce génitif, sous-entendez *centena millia :* 462 millions de notre monnaie.

Page 56 : 1. *Super... erant.* Tmèse pour *supererant.*

— 2. *Instrumenta vitiorum.* Ce sont les meubles précieux, chevaux, esclaves, etc.

— 3. *Hasta... sector.* Une pique enfoncée en terre était le signal des ventes à l'encan. — *Sector* signifie également celui qui procède à la vente des biens mis à l'encan, ou celui qui s'en rend acquéreur.

— 4. *Exauctorati,* ceux à qui on donne un congé infamant, ôtant tout droit à une pension de retraite; appliqué à des officiers, il pourrait se traduire par *mis en réforme.*

— 5. *Vigilibus.* Corps spécial formé de sept cohortes de mille hommes, recruté en grande partie parmi les esclaves publics et les affranchis, et destiné surtout à combattre les incendies ; cependant il était aussi chargé de la garde des prisons, des magasins et des bains publics.

Page 60 : 1. *Vetabitur... retinebitur.* Les *mathematici* ou astrologues frappés d'arrêtés d'expulsion sous Auguste, 33 av. J.-C., sous Tibère, 16 ap. J.-C.. sous Claude, 52, sous Vitellius, 69, revinrent toujours et plus écoutés.

Page 62 : 1. *In itinere,* pendant le voyage d'Espagne à Rome.

— 2. *Centenos nummos.* C'est-à-dire *sestertios,* environ 21 fr.

Page 64 : 1. *Speculatori.* On donnait ce nom à certains soldats d'élite, dans chaque légion, qui étaient employés comme courriers au service des dépêches. Il y en avait un nombre un peu plus grand dans les cohortes prétoriennes, et ils pouvaient même former un corps de cavalerie spéciale.

Page 66 : 1. *Tesserarium.* Soldat d'élite chargé dans chaque corps de distribuer la *tessera* (petite planchette carrée en bois) portant le mot d'ordre pour la nuit.

Page 68 : 1. *Postero... die.* Burnouf supprime *Januariarum,* et traduit « le quatorze janvier », c'est-à-dire le lendemain des ides.

Page 70 : 1. *Velabrum,* le Vélabre, quartier de Rome élevé sur l'emplacement d'un marais desséché, entre le Forum, le Tibre et l'Aventin.

— 2. *Milliarium aureum.* C'était une borne en bronze doré qu'Auguste fit élever à l'entrée du Forum, près du temple de Saturne, et de laquelle on commençait à compter les distances sur toutes les routes.

— 3. *Et gaudiis.* Dans Burnouf : « *cum gladiis,* agitant leurs épées ».

Page 72 : 1. *Minora vero.* Devant *minora*, sous-entendez un mot de sens analogue à *referentes* dont l'idée est contenue dans *augentes.*

Page 74 : 1. *Sextus dies agitur.* Il n'y a que cinq jours qui soient complètement écoulés, puisque nous sommes dans le sixième; mais c'était ainsi que les Romains comptaient habituellement.

Page 78 : 1. *Destituit,* en voulant se sauver en Égypte.

— 2. *Vipsania porticu,* portique bâti par M. Vipsanius Agrippa, entre le champ de Mars et le mont Pincius.

Page 80 : 1. *Primipilaribus,* anciens centurions primipiles qui, le temps de leur service terminé, recevaient le rang de chevalier et la dotation de 400 000 sesterces, exigée pour le cens équestre.

— 2. *Libertatis atrio.* C'était un ensemble de constructions importantes sur le mont Aventin qui servaient d'archives et qui, incendiées sous Auguste, furent remises en état par Asinius Pollion.

— 3. *Vexilla.* Les détachements des légions recevaient pour enseignes des *vexilla,* petits drapeaux en étoffe, et non des *signa* qui restaient avec ces légions. De là vient que le mot *vexilla* est pris souvent, comme ici, dans le sens de « détachements ».

Page 84 : 1. *Ignaros.* Dans Burnouf : « sans y être attendus », nous n'avons pas cru devoir suivre cette interprétation.

Page 88 : 1. *Nimii... feroces,* syllepse. L'idée du pluriel est contenue dans *ignavissimus quisque.*

— 2. *Irruenti... levaretur.* Pour ce passage, nous avons adopté l'interprétation de Burnouf. M. Goelzer fait d'*irruenti turbæ* le complément de *levaretur.*

Page 90 : 1. *Suggestu,* tribunal élevé dans la partie du camp appelée *Prætorium,* et formé d'un amas de terre ou de gazon, d'où le commandant en chef haranguait les soldats.

— 2. *Armis.* Nous traduisons avec Burnouf par « armes ». M. Goelzer en fait l'ablatif d'*armus.*

— 3. *Juxta.* Sous-entendez *se.* Burnouf sous-entend *suggestum,* « le placera près du tribunal ».

Page 92 : 1. *Tot... militum.* Allusion au massacre des soldats de marine.

Page 94 : 1. *Septem... menses.* Néron s'était tué en juin 68.

— 2. *Polycliti... Ægialii,* tous affranchis de Néron. Dans Burnouf : *Hælii* au lieu d'*Ægialii.*

Page 94 : 3. *Petierint.* Ils avaient au moins sollicité leur fortune; Icélus a extorqué la sienne. Toutefois telle n'est pas l'interprétation de Burnouf qui traduit ce verbe par « ont acquis ».

Page 96 : 1. *Togata.* La cohorte qui montait la garde au palais quittait le vêtement militaire, *sagum*, pour prendre la toge, et ne conservait de ses armes que l'épée et la lance.

Page 98 : 1. *Marius Celsus.* Il avait été chargé de se rendre auprès des contingents égyptiens.

Page 102 : 1. *Imaginem.* Le médaillon de Galba, attaché au-dessous de la couronne qui surmontait la hampe.

— 2. *Curti lacum*, le bassin de Curtius, situé au milieu du forum; ainsi nommé de M. Curtius qui se précipita à cheval et tout armé dans un gouffre qui s'était ouvert dans cet endroit-là.

— 3. *Agerent*, ce mot, emprunté à la formule des sacrifices (*hoc age*), n'est pas traduit dans Burnouf; au mot *frappe*, j'ajouterais « sur-le-champ ».

Page 104 : 1. *Evocatum*, soldat, qui, après avoir fini son temps, avait repris du service.

Page 106. 1. *Ardentis*, se rapporte à Néron. Dans Burnouf : *ardentes*, qui se rapporte à Sulpicius Florus et à Statius Murcus.

Page 108 : 1. *Legionis* (*classicæ*), la seule qui fût présente à Rome.

Page 112 : 1. *Vacationes*, exemptions du service ordinaire que l'on achetait aux centurions, et aussi, prix payé pour obtenir cette exemption.

— 2. *Servilibus ministeriis.* Ils se mettaient au service des particuliers pour fendre du bois, balayer la maison, apporter de l'eau, etc., tous métiers indignes d'hommes libres et de soldats.

Page 114 : 1. *Prætor urbanus.* C'était le plus élevé en dignité des préteurs.

Page 120 : 1. *Nobilitas.* Dans son tableau généalogique, il faisait remonter à Jupiter l'origine de sa famille.

Page 124 : 1. *Deteriorem... qui vicisset*, parce qu'il faudrait supporter la tyrannie.

Page 126 : 1. *Expeditionum feracium.* Dans Burnouf : « *expeditionem et aciem* (le soldat) ne parlait plus que d'expéditions et de batailles ».

Page 128 : 1. *Pro Nerone fide.* Néron avait donné 4 millions de sesterces (840 000 fr.) pour la relever après l'incendie de 58 après J.-C.

Page 130 : 1. *Superioris anni*, l'an 68 de notre ère.

— 2. *Ei parendi.* Dans Burnouf : *imperandi*, auquel il donne le sens passif de *ut ipsi imperentur*, « le désir ardent d'être enfin commandé ».

Page 132 : 1. *Collegium Cæsaris.* Il avait été collègue de Claude, deux fois comme consul ordinaire, une fois comme censeur.

Page 136 : 1. *Dextras*, mains entrelacées en bronze ou en argent, symbole de paix ou d'hospitalité.

Page 138 : 1. *Sollemni.* Tous les ans, le 1er janvier, les légions renouvelaient leur serment de fidélité à l'empereur.

— 2. *Et duoetvicesima.* Dans Burnouf : « *ac duodevicesima*, la dix-huitième ».

Page 140 : 1. *Hibernis*, à Mogontiacum (Mayence).

Page 142 : 1. *Coloniam Agrippinensem*, colonie fondée par Agrippine dans le pays des *Ubiens.*

— 2. *Proxima... hiberna.* Elle était cantonnée à Bonn, à six lieues environ de Cologne, quartier général de Vitellius.

Page 144 : 1. *Die proximo*, le 2 janvier.

— 2. *Phalerasque*, plaques circulaires d'or ou d'argent que les soldats recevaient pour prix de leur courage, et qu'ils portaient sur la poitrine, comme nos décorations modernes.

Page 146 : 1. *Fisco.* C'était le fisc, ou cassette impériale alimentée non seulement par les revenus patrimoniaux de l'empereur, mais par ceux des provinces impériales, les tributs des états tributaires, le produit des confiscations, des deshérences, des monopoles.

— 2. *Raro.* Dans Burnouf, « *partim* », il lui en déroba d'autres.

Page 150 : 1. *Cottianis Alpibus*, toute la partie de la chaîne qui comprend le mont Viso, le mont Genève et le mont Cenis.

Page 152 : 1. *Pœninis jugis*, le Grand-Saint-Bernard.

— 2. *Aquila quintæ legionis*, l'aigle, c'est-à-dire le gros de la cinquième légion, marchant avec son aigle, tandis que les détachements n'avaient que des étendards, *vexilla.*

Page 154 : 1. *Divoduri*, aujourd'hui Metz.

— 2. *Rapuit*. Burnouf lit : « *exterruit*, emporta les courages ».

— 3. *Iere*. Ce mot manque dans le texte suivi par Burnouf, mais ni le sens, ni la traduction n'en sont sensiblement modifiés.

Page 156 : 1. *Cum... precibus*, figure hardie pour « *magistratibus veniam precantibus* ».

— 2. *Civitate Leucorum*. Les Leuques habitaient le pays dont Toul est aujourd'hui le chef-lieu.

— 3. *Civitas Lingonum*. Leur capitale était *Andomatunum*, aujourd'hui *Langres*.

Page 158 : 1. *Gaudio*, parce qu'ils voyaient dans Vitellius le vengeur de Néron, leur bienfaiteur.

Page 160 : 1. *Proximum bellum*, le soulèvement de Vindex.

— 2. *Externa*. Vienne, en effet avait été la capitale des Allobroges avant de devenir colonie romaine.

Page 162 : 1. *Trecenos... sestertios*, 63 francs par soldat.

Page 164 : 1. *Allobrogum... Vocontiorum*. Les Allobroges occupaient une partie du Dauphiné et de la Savoie, avec Vienne pour capitale ; les Voconces habitaient au midi des Allobroges ; leur ville principale était Vasio ou Vaison.

Page 166 : 1. *Locus... frequens*. Cette localité, qui n'était qu'un *vicus aquensis*, est aujourd'hui Baden, sur la Linnat, célèbre par ses sources thermales.

Page 168 : 1. *Montem Vocetium*. Le Bözberg, canton d'Aarau, sur la rive gauche de l'Aar, appartient au contrefort septentrional du Jura.

— 2. *Sub corona*. On mettait une couronne sur la tête de ceux qui étaient à vendre comme esclaves.

— 3. *Aventicum*, Avenches, à six kilomètres de Fribourg en Brisgau.

Page 170 : 1. *Siliana*, de Silianus, du nom du préfet sous lequel elle avait servi. Dans Burnouf : « *Syllana*, de Sylla ».

Page 172 : 1. *Petriana*. Dans Burnouf : « *Petrina*, Pétrina ».

— 2. *Petronium urbicum*. Dans Burnouf : « *Petronium* (*urbis*) », ce dernier mot non traduit.

Page 174 : 1. *Subsignanum militem.* Par cette expression, Tacite distingue les soldats légionnaires servant sous les *signa*, étendards des cohortes, des troupes auxiliaires servant sous des *vexilla.*

— 2. *Sed... adhibens.* Dans Burnouf : « *sed ne hostis metum reconciliationis adhiberet*, pour l'assurer que la réconciliation ne cachait rien d'hostile ».

Page 178 : 1. *Prima.* Dans Brunouf : « *plurima*, se déchaîne avec moins de contrainte ».

— 2. *Sinuessanas aquas*, station thermale auprès de la ville de Sinuessa, aux confins de la Campanie et du Latium, sur la voie Appienne, au pied du mont Massicus.

Page 180 : 1. *Famem*, en retenant les vaisseaux chargés de blé.

Page 182 : 1. *Tanto ante*, seulement douze jours avant.

Page 188 : 1. *Consul... kalendas*, à partir du 26 janvier.

Page 190 : 1. *Bonæ leges*, telles que la loi sur le péculat, *lex repetundarum.*

— 2. *Hispaliensibus* et *Emeritensibus*, les habitants de Séville dans l'Andalousie et de Mérida dans l'Estramadure.

— 3. *Lanciensibus*, les habitants de *Lancia*, ville de la Taraconnaise ou de la Lusitanie. Dans Burnouf : « *Lingonibus*, aux Lingons ».

Page 194 : 1. *Facilis lorica*, souple avec sa cuirasse. Burnouf lit : « *facili lorica* », ce qui ne modifie pas le sens de la phrase.

— 2. *Aut vulnerum*, sous-entendu *sævitia.* Dans Burnouf: *et vi vulnerum*, et par l'effet des blessures.

Page 202 : 1. *Quina... nummum*, cinq mille sesterces, c'est-à-dire, mille cinquante francs par tête.

Page 204 : 1. *Cupiditate vel odio.* Ces ablatifs s'expliquent par *ortum est*, dont le sens est contenu dans *initium.*

Page 206 : 1. *Imprecentur.* Ce verbe signifie souhaiter du mal.

Page 208 : 1. *Decora... provinciarum.* Les plus considérables d'entre les provinciaux entraient au sénat.

— 2. *Italiæ alumni.* Les prétoriens se recrutaient à Rome et en Italie.

Page 210 : 1. *Et... apta.* Dans Burnouf : « *ea* remplace *et*, *apta* est supprimé »; le sens est néanmoins à peu près le même.

Page 212 : 1. *Othoni... dicenti.* Othon savait quel cas il devait faire de ces flatteries, lui qui, naguère simple particulier, flattait Néron dans les mêmes termes.

Page 214 : 1. *Statuam... in orientem conversam.* Ce prodige parmi les autres présages ordinaires semblait plus spécialement concerner la fortune de Vespasien, qui commandait en Orient.

Page 218 : 1. *Immutatus*, sans changement. Burnouf lit *comitatus.*

Page 220 : 1. *Coloniam Aquinatem*, Aquino, dans la terre de Labour, province de Naples.

Page 222 : 1. *Anxii.* Ce mot est omis dans le texte de Burnouf, qui traduit simplement : « ruinés dans la paix ».

Page 224 : 1. *Tantum... pertimuere.* Dans Burnouf : « *Tantum pacis adversa pertimuere* ; on ne craignait que les malheurs de la paix ».

— 2. *Nondum... ancilium.* Pendant le mois de mars, les Saliens tiraient de la *curia saliorum* les anciles ou boucliers sacrés auxquels était attaché, d'après une ancienne tradition, le salut de l'empire, et les promenaient processionnellement dans Rome. Tant qu'ils n'avaient pas été replacés dans leur sanctuaire, c'est-à-dire, pendant tout le mois de mars, la religion défendait d'entreprendre rien d'important.

— 3. *Neronianarum sectionum.* Galba avait institué une commission de trente membres chargés de faire rendre gorge à ceux qui s'étaient enrichis des libéralités de Néron ; c'est l'argent provenant de ces poursuites qu'Othon abandonnait aux victimes de Néron, à condition qu'il n'eût pas encore été versé au fisc.

LIVRE II

Page 228 : 1. *Lætum... exitio. Lætum et prosperum.* Allusion à Vespasien et à Titus, *atrox exitio*, à Domitien.

Page 232 : 1. *Audentioribus spatiis*, parce qu'il navigua en pleine mer, montrant en cela plus d'audace que le commun des navigateurs.

— 2. *Ritum.* Dans Burnouf : « *situm*, l'établissement du temple ».

Page 234 : 1. *Familiæ... posteri*, les Cinyrades et les Tamirades.

Page 234 : 2. *Puro*, sans mélange de sang ni d'encens.

— 3. *In aperto*. Le temple était ὑπ' αἰθρᾷ, à ciel ouvert.

Page 238 : 1. *Inexperti... amor*. Dans Burnouf : « *inexpertus belli labor*, que les fatigues de la guerre n'avaient point encore émoussés ».

Page 242 : 1. *Proximo... bello*, le soulèvement de Vindex.

— 2. *Quicquid... prætenditur*. Il y avait de ce côté une ligne de camps et de postes fortifiés, destinés à surveiller les mouvements des Parthes.

Page 244 : 1. *Exspectari... bellorum civilium*. Dans Burnouf : « *exspectari belli exitum*, d'attendre l'issue de la guerre que les autres se faisaient ».

Page 246 : 1. *Ceterorum... contextu*. L'histoire parle de trois faux Nérons. Celui-ci est le premier, le second parut sous Titus, l'an 80 après J.-C. et fut appuyé quelque temps par un Artaban, roi des Parthes. Cet homme, né en Asie, se nommait Térentius Maximus. Enfin, le troisième trouva aussi de l'appui chez les Parthes, l'an 88 après J.-C. La partie de l'œuvre où Tacite a parlé de ces deux derniers personnages est perdue.

Page 248 : 1. *Insigne oculis*. Il avait sans doute comme Néron les yeux bleus et faibles.

Page 250 : 1. *Terrori*. Dans Burnouf, après *retinebatur*, un point; et « *Ad hoc terroris*, à la terreur de la loi ».

Page 252 : 1. *Bina*. Ce mot ayant le sens distributif, nous avons ajouté à la traduction de Burnouf : « de chaque légion ».

— 2. *Veteranæ*, par rapport à la *septima Galbiana*, levée par Galba en Espagne, il y avait moins d'un an.

— 3. *Eligendo*. Il les avait choisis pour les opposer à Vindex.

Page 258 : 1. *Albintemelium*, aujourd'hui Vintimille. Burnouf lit : *Albium Intemelium*.

Page 260 : 1. *Coloniarum*, les colonies de la Narbonnaise, *Narbo Martius* (Narbonne), *Aquæ Sextiæ* (Aix), *Forum Julii* (Fréjus), etc., etc.

— 2. *Ligurum cohors*, milice locale chargée de la police du pays; plus loin Tacite les appelle *Alpinos*.

Page 266 : 1. *Liburnicarum... navium*, proprement vaisseaux des Liburnes, pirates illyriens. C'étaient des navires rapides et légers, introduits dans la flotte de l'empire par Auguste; ils pouvaient même être utilisés sur les fleuves.

Page 268 : 1. *Aperuerat... transmiserat.* Dans Burnouf : « *Aperuerat jam Italiam bellumque transmiserat,* avait ouvert à la guerre les barrières de l'Italie ».

Page 270 : 1. *Vexillarios,* soldats détachés des légions de Dalmatie et de Pannonie.

— 2. *E conspectu.* Ils n'étaient qu'à une petite distance du Pô, mais ne pouvaient encore l'apercevoir. Dans Burnouf : « *in conspectu,* quand on fut à la vue du Pô ».

Page 272 : 1. *Urbano militi* désigne ici, non pas une milice particulière, comme précédemment, mais les soldats amollis par la vie de Rome.

Page 274 : 1. *Acribus oculis,* avec des yeux pénétrants. Dans Burnouf : *ægris oculis.* Le sens est toujours à peu près le même ; aussi n'avons-nous pas modifié la traduction française.

Page 276 : 1. *Missilem ignem,* au lieu du terme technique *falaricas.* C'étaient des traits de forte dimension lancés par une machine, et dont le fer, large de trois pieds, était enveloppé d'étoupes garnies de poix ou d'autres matières inflammables auxquelles on mettait le feu avant de lancer le trait.

Page 278 : 1. *Perfringendis operibus.* Le mot *operibus* manque dans Burnouf qui traduit : « pour rompre et écraser les assaillants ».

Page 282 : 1. *Duabus... cladibus,* celle d'Othon et celle de Vitellius à quelques mois de distance.

Page 286 : 1. *Locus Castorum.* Il y avait là un sanctuaire de Castor et Pollux.

— 2. *Aggerem viæ.* La chaussée de la voie Postumia qui conduisait de Crémone à Mantoue.

Page 288 : 1. *Fossas,* les canaux d'irrigation, comme il y en a encore aujourd'hui dans cette partie de la Lombardie.

— 2. *Traducum.* Ce sont les cordons de vignes qu'on fait couri d'arbre à arbre ; en Italie, on plante les pieds des vignes à côté d'ormes ou de peupliers qui leur servent de supports naturels.

Page 292 : 1. *Tantum... itineris.* Le champ de bataille était éloigné de Crémone, c'est-à-dire du camp de Vitellius, d'au moins douze milles (près de quatre lieues et demie).

Page 294 : 1. *Bello Neronis.* Néron les avait fait venir pour l'expédition qu'il méditait contre les Albanais ; mais après sa mort,

les Bataves, revenus à Rome, avaient été renvoyés en Bretagne par Galba.

Page 296 : 1. *Viennensium aurum.* L'or qu'ils le soupçonnaient d'avoir reçu des habitants de Vienne.

— 2. *Pretia laborum.* Apposition à *spolia* et *aurum.* Dans Burnouf : « *et* pretia, et le prix ».

Page 304 : 1. *Nullo... subsidio.* Les Vitelliens n'avaient pas de flotte.

Page 306 : 1. *Aut... æstibus.* Pour expliquer le texte de M. Goelzer, nous donnons à *aut* un sens qu'il a rarement. Nous avouons préférer le texte et l'interprétation de Burnouf : « *aut Italiæ sueta aut æstibus,* acclimatés en Italie, ou faits à la chaleur ».

Page 312 : 1. *Insula.* Cette île est située un peu au-dessous du confluent du Pô et de l'Adda, en face du petit bourg actuel de Spinadesco.

— 2. *Vada.* Ce mot indique toujours un endroit où l'eau est peu profonde.

Page 314 : 1. *Comminus,* a son sens étymologique *cum manu.*

— 2. *Cohortibus.* Les cohortes prétoriennes qui avaient défendu Plaisance.

Page 318 : 1. *Civium legiones... exercitus.* Ces deux derniers mots sont opposés l'un à l'autre. Si des *légions* toutes romaines avaient mis tant d'acharnement à se combattre, que devait-on attendre d'*armées* comme celles de Vitellius et d'Othon, représentant des nationalités différentes ?

Page 322 : 1. *Non omissuro.* Burnouf lit : « *non admissuro,* ne devant pas laisser échapper ». En somme, le sens de la phrase est le même dans les deux leçons ; aussi n'ai-je pas modifié la traduction.

Page 326 : 1. *Relabebantur,* refluaient. Dans Burnouf : « *revertebantur,* étaient portés en arrière ».

Page 328 : 1. *Non ante* ; car l'engagement auquel cette légion avait pris part près du temple de Castor n'était pas une vraie bataille.

Page 330 : 1. *Immensum id spatium.* Douze milles et demi (26 kilomètres 600 mètres) ; c'était une distance énorme pour des troupes fatiguées et démoralisées.

Page 336 : 1. *Patuit vallum.* Le camp des Othoniens.

Page 338 : 1. *Fidissimum.* On ignorait encore la défection des troupes qui avaient combattu à Bédriac.

Page 340 : 1. *Solaciis.* Les consolations qu'il pourrait trouver en se vengeant de Vitellius sur sa famille.

Page 342 : 1. *Romanæ pubis.* Les prétoriens qui, comme nous l'avons vu, se recrutaient à Rome et dans l'Italie.

Page 344 : 1. *Servios.* A la famille desquels appartenait Galba.

— 2. *Familiam novam,* la *gens Salvia,* à laquelle il appartenait.

Page 348 : 1. *Ferentino. Ferentinum* était un municipe d'Étrurie, aujourd'hui *Ruine di Ferento.*

— 2. *Impar.* D'après Suétone, sa mère était d'une famille de chevaliers.

Page 350 : 1. *Regium Lepidum.* Place dans le pays des Boïens, probablement colonisée par Émilius Lépidus; c'est aujourd'hui Reggio.

Page 352 : 1. *Ordo Mutinensis.* Le sénat municipal de Modène; l'expression complète serait : *Ordo decurionum Mutinensium.*

Page 356 : 1. *Diplomata,* saufs-conduits ou passeports délivrés par les gouverneurs au nom du prince, ou par le prince même aux particuliers, pour les autoriser à se servir de la poste impériale, de ses relais et de ses gîtes de nuit.

Page 360 : 1. *Specie militum.* Nous avons conservé le sens adopté par Burnouf. M. Goelzer entend : « sous un déguisement militaire ».

— 2. *Tanta... vis.* Dans Burnouf : un seul mot, *tantum;* le sens est le même.

— 3. *Ripæ,* la rive gauche du Rhin.

Page 366 : 1. *Vetere egestate.* A son départ pour la Germanie, ses créanciers, qui lui avaient fait escorte, étaient si nombreux qu'ils avaient occasionné une sorte d'émeute.

— 2. *Principi.* Burnouf lit : *principis;* au fond le sens est le même.

Page 370 : 1. *Trahebat.* J'ai laissé l'interprétation de Burnouf; M. Goelzer donne à *trahebat* le sens de *vastabat.*

— 2. *Gravissima.* Burnouf sous-entend *fide,* cette cité fidèle. M. Goelzer entend « pleine de bon sens ». Aucune de ces deux interprétations ne m'ayant paru satisfaisante j'ai laissé à ce mot son sens ordinaire.

Page 372 : 1. *Ab utroque mari.* La mer supérieure ou Adriatique, la mer inférieure ou Tyrrhénienne.

— 2. *Principes civitatium.* Les principaux des villes par lesquelles le prince passait et qui étaient forcés de le défrayer lui et sa suite.

— 3. *Ludo* sous-entendu *gladiatorio.* C'était devenu une manie, parmi les jeunes gens du beau monde, de fréquenter les écoles de gladiateurs et de combattre dans le cirque.

Page 376 : 1. *Germanicum.* Titre qu'il avait pris dans la suscription de la lettre.

Page 382 : 1. *Grais Alpibus.* Le petit Saint-Bernard.

— 2. *Flexu itineris.* On leur fit faire un détour par Chambéry au lieu de passer par Vienne.

— 3. *Honestæ missionis.* Avec un don de 20 000 sesterces (2400 francs) par tête.

Page 384 : 1. *suis hibernis*, la Dalmatie et la Pannonie.

— 2. *Ludicro initio.* Burnouf entend ce passage autrement : « par une cause qui ne serait qu'un jeu ».

— 3. *Vitellio.* Ce mot manque dans le texte de Burnouf, qui traduit : « si le nombre des tués n'eût ajouté à l'horreur de la guerre ».

Page 386 : 1. *Agminis coactores*, l'arrière-garde chargée de ramasser les traînards.

— 2. *Fastiditi.* Ils reprochaient à Verginius de les avoir méprisés en refusant l'empire qu'ils lui offraient.

Page 388 : 1. *Interno... bello.* Allusion au soulèvement de Civilis et des Bataves auquel prirent part aussi les Germains d'au-delà du Rhin.

Page 390 : 1. *Regium in morem.* Allusion aux despotes de l'Orient.

Page 392 : 1. *Dis loci.* C'est dans ces mêmes lieux que six mois plus tard sa fortune devait être abattue.

Page 396 : 1. *Veterum Crassorum.* Camérinus était apparenté à la famille des Crassus.

Page 398 : 1. *Miles... paratus.* Nous nous sommes éloigné du sens de Burnouf qui traduit : « dans son camp, le soldat était tout prêt ».

Page 398 : 2. *Ti.* C'est le personnage désigné sous le nom de Tibérius Alexander dans le livre Ier, chap. XI, ligne 6e. Il se nomme lui-même *Ti. Julius Alexander*, dans un édit que reproduit le *Corpus inscriptionum* n° 4957. Il était né à Alexandrie d'une famille juive sacerdotale.

Page 400 : 1. *Progressum... regressum.* Burnouf lit simplement *regressum*, « le retour était possible ».

— 2. *Notum.* Il avait sous Claude commandé une légion en Germanie.

Page 402 : 1. *Quam salutare... positum est.* Burnouf met un point après *magnificum* et traduit en conséquence : « Autant pour le salut de Rome que pour ta propre gloire : après les dieux tu as l'empire dans tes mains ».

Page 408 : 1. *Tua... experientia.* Pour ce passage, nous préférons l'interprétation de M. Goelzer : *experientia qua omnes anteis*, à celle de Burnouf, qui rapporte *omnes* à *classes, alæ, cohortes, reges*, et traduit : « et le meilleur des auxiliaires, ton expérience ».

— 2. *Triumphale nomen.* Vespasien avait reçu de Claude en 42 les ornements du triomphe.

Page 410 : 1. *Seleucum quendam.* Probablement le même qu'avait consulté Othon.

— 2. *Basilides.* Ce nom (fils de roi) était déjà de bon augure.

Page 412 : 1. *Ambages.* En effet, chacun de ces termes, *sedes, termini, homines*, pouvait s'appliquer à un riche particulier aussi bien qu'à un futur empereur.

— 2. *Quinto nonas Julias :* le 3 juillet.

Page 414 : 1. *Contione.* Nous avons suivi pour ce mot l'interprétation de M. Goelzer. Burnouf lui donne le sens de harangue « sans qu'on les eût harangués ».

— 2. *Altitudinis.* Burnouf lit *multitudinis*, ce qui change complètement le sens de la phrase. « Dès qu'il eut dissipé cette nuée de soldats dont la vue était comme obscurcie. »

Page 416 : 1. *Sohæmus.* Roi des Ituréens.

— 2. *Antiochus.* Roi de Comagène et d'une partie de la Cilicie.

Page 418 : 1. *Agrippa.* Hérode Agrippa, fils d'Hérode Agrippa Ier ; il avait reçu de Claude le trône de Chalcidène, petit pays situé en Syrie le long du Liban.

Page 418 : 2. *Berenice.* Sœur du précédent; elle avait épousé en premières noces Hérode de Chalcis.

— 3. *Nondum legionibus.* Ce fut Vespasien qui donna des légions à cette province.

— 4. *Beryti.* Ville maritime, très ancienne, sur les côtes de la Phénicie, à l'embouchure du Magoras, entre Byblos et Sidon, aujourd'hui Beirut.

Page 422 : 1. *Claustra Ægypti.* Péluse et Alexandrie.

— 2. *Recuperandæ... invitarent.* Nous nous éloignons ici de l'interprétation de Burnouf qui considère *militiæ* comme un génitif dépendant de *præmio* et traduit : « De les gagner par l'espoir de rentrer sous les drapeaux ».

— 3. *Tredecim... millia.* C'étaient treize mille hommes détachés des légions complétées par le rappel des prétoriens.

Page 428 : 1. *Tettium.* Dans Burnouf : *Tertium.*

Page 430 : 1. *Quæstus cupidine.* Le commerce était interdit aux sénateurs. Burnouf lit *quietis* au lieu de *quæstus* « par l'amour du repos ».

Page 438 : 1. *Captam urbem.* Il était interdit aux généraux d'entrer à Rome, vêtus du *paludamentum.* Enfreindre cette défense, c'eût été traiter Rome en ville prise.

Page 440 : 1. *Torques.* Ces colliers d'or ou d'argent, portés tantôt autour du cou, tantôt sur la poitrine, étaient comme les *phaleræ* dont nous avons parlé plus haut, des récompenses du courage militaire.

Page 442 : 1. XV *Kalendas Augustas :* le 18 juillet.

2. — *Cremerensi... cladibus.* Le Cremère, petit affluent du Tibre, était célèbre par la défaite que les Romains avaient essuyée sur ses bords, et dans laquelle avait péri toute la gens Fabia, en 479 avant Jésus-Christ. L'Allia était un autre affluent du Tibre, sur lequel l'armée romaine avait été mise en déroute par les Gaulois, 390 avant Jésus-Christ.

— 3. *Priscus Helvidius.* Gendre de Thraséas dont il cherchait à rappeler les vertus. Désigné comme préteur par Vitellius, il fut moins heureux sous Vespasien, qui le fit mettre à mort à cause de son opposition.

Page 444 : 1. *Thraseæ, Thraseas* (*Pœtus*). Célèbre par ses vertus, forcé de se faire ouvrir les veines par ordre de Néron.

Page 446 : 1. *Nobilium turba.* Ceux que Néron avait exilés.

— 2. *Jura libertorum.* D'après la loi des douze tables, les patrons succédaient, comme agnats, à ceux de leurs affranchis qui n'avaient pas d'héritiers *siens* et qui mouraient sans testament. Si l'affranchi faisait un testament, il ne pouvait disposer que de la moitié de son bien, l'autre étant de plein droit dévolue au patron. De plus, l'affranchi était tenu envers le patron à des services et à des présents réglés par l'usage, et si celui-ci tombait dans l'indigence, il lui devait la nourriture, comme un fils à son père (Burnouf).

— 3. *Transgressi... potentiores.* Ces nominatifs se rapportent à *servi* contenu dans *servilia ingenia*, sujet de *corrumpebant.*

Page 448 : 1. *Obnoxia morbis.* Disposés aux maladies par ce qui vient d'être dit.

— 2. *Fluminis aviditas.* Ils abusaient de l'eau du Tibre aussi malsaine pour ceux qui s'y baignaient que pour ceux qui en buvaient.

Page 450 : 1. *Alares.* Ce mot ne désigne pas ici la *cavalerie auxiliaire;* il semble pris dans la signification ancienne du mot, *cavalerie légionnaire.*

— 2. *Viginti millibus.* A savoir seize mille pour les seize cohortes prétoriennes et quatre mille pour les cohortes urbaines.

Page 452 : 1. *Natalem Vitellii diem :* le 7 ou le 24 septembre.

— 2. *Titios.* Par la création des *Titiens* et « à Titus ». J'ai dû ajouter ces mots à la traduction de Burnouf dont le texte ne porte pas *Titios.*

— 3. *Polyclitos, Patrobios.* Affranchis de Néron, punis du dernier supplice par Galba.

Page 454 : 1. *Novies millies sestertium :* neuf fois cent mille sesterces, environ 189 millions de francs.

Page 460 : 1. *Etesiarum :* les vents étésiens, soufflant du N.-O. du 20 juillet au 30 août.

— 2. *De... exterritus. De* n'est pas dans le texte de Burnouf qui traduit « épouvanté par l'invasion de l'ennemi et les nouvelles effrayantes qui arrivaient de toutes parts ».

— 3. *Meditanti.* Dans Burnouf : *meditato*, mais le sens n'est pas modifié.

Page 462 : 1. *Ravennam*. Port d'attache de la flotte de l'Adriatique.

— 2. *Consiliis similes*. Ce premier mot manque dans Burnouf qui traduit : « la conformité de mœurs ».

Page 466 : 1. *Scriptores temporum*. Par exemple, Pline l'Ancien, Vipstanus Messala et Claudius Rufus.

FIN.

14498. — Imprimerie A. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

Boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

NOUVELLE COLLECTION

DE CLASSIQUES

GRECS, LATINS, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

A L'USAGE DES ÉLÈVES.

Format petit in-16 cartonné.

(LES NOMS DES ANNOTATEURS SONT INDIQUÉS ENTRE PARENTHESES.)

LANGUE GRECQUE

Aristophane : *Morceaux choisis* (Poyard)..... 2 fr.
Aristote : *Morale a Nicomaque*, liv. 8e (Lucien Lévy)..... 1 fr.
— *Morale à Nicomaque*, 10e livre (Hannequin)..... 1 fr. 50 c.
— *Poétique* (Egger, membre de l'Institut)..... 1 fr.
Démosthène : *Discours de la couronne* ou pour Ctésiphon (Weil, membre de l'Institut)..... 1 fr. 25 c.
— *Les quatre philippiques* (Weil)..... 1 fr.
— *Les trois olynthiennes* (Weil)..... 60 c.
— *Sept philippiques* (Weil)..... 1 fr. 50 c.
Denys d'Halicarnasse : *Lettre à Ammée* (Weil)..... 60 c.
Elien : *Morceaux choisis* (J. Lemaire)..... 1 fr. 10 c.
Epictète : *Manuel* (Thurot, membre de l'Institut)..... 1 fr.
Eschyle : *Morceaux choisis* (Weil)..... 1 fr. 60 c.
— *Prométhée enchaîné* (Weil)..... 1 fr.
— *Les Perses* (Weil)..... 1 fr.
Euripide : *Théâtre* (Weil) *Alceste; Electre; Hécube; Hippolyte; Iphigénie à Aulis: Iphigénie en Tauride.* Chaque tragédie séparée,..... 1 fr.
— *Morceaux choisis* (Weil)..... 2 fr.
Hérodote : *Morceaux choisis* (Tournier, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure)..... 2 fr.
Homère : *Iliade* (A. Pierron)..... 3 fr. 50 c.
— *Odyssée, chants I, II, VI, XI, XII, XXII, XXIII*. .. chacun 25 c.
— *Morceaux choisis de l'Iliade* (A. Pierron)..... 1 fr. 60 c.
Lucien : *De la manière d'écrire l'histoire* (A. Lehugeur)... 75 c.
— *Le Songe ou le Coq* (Desrousseaux)..... 1 fr.
— *Dialogues des morts* (Tournier et Desrousseaux)..... 1 fr. 50 c.
— *Morceaux choisis* (E. Talbot, prof. au lycée Fontanes)..... 2 fr.
Platon : *Criton* (Ch. Waddington, professeur à la Faculté des lettres de Paris)..... 50 c.
— *République*, VIe livre (Aubé)..... 1 fr. 50 c.
— *République*, VIIe livre (Aubé)..... 1 fr. 50 c.
— *République*, VIIIe livre (Aubé)..... 1 fr. 50 c.
— *Morceaux choisis* (Povard)..... 2 fr.

Plutarque : *Vie de Cicéron* (Graux)..... 1 fr.
— *Vie de Démosthènes* (Graux)..... 1 fr.
— *Morceaux choisis des biographies* (Talbot), 2 vol. : 1° les Grecs illustres, 1 vol., 2 fr.; 2° les Romains, 1 vol..... 2 fr.
— *Morceaux choisis des Œuvres morales* (V. Bétholaud)..... 2 fr.
Sophocle : *Théâtre* (Tournier); *Ajax; Antigone; Electre; Œdipe roi; Œdipe à Colone; Philoctète; Trachiniennes.* Chaque tragédie..... 1 fr.
— *Morceaux choisis du théâtre* (Tournier)..... 2 fr.
Thucydide : *Morceaux choisis* (Croiset, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris)..... 2 fr.
Xénophon : *Economique* (Graux et Jacob)..... 1 fr. 50 c.
— *Mémorables*, livre I (Lebègue)..... 1 fr.
— *Extraits des Mémorables* (Jacob)..... » »
— *Morceaux choisis* (de Parnajon)..... 2 fr.

LANGUE LATINE

Cicéron : *Extraits des principaux discours* (F. Ragon). 2 fr. 50
— *Extraits des ouvrages de rhétorique* (V. Cucheval, professeur de rhétorique au lycée Fontanes)..... 2 fr.
— *Choix de lettres* (V. Cucheval)..... 2 fr.
— *De amicitia* (E. Charles, recteur de l'Académie de Lyon). 50 c.
— *De finibus libri I et II* (E. Charles)..... 1 fr. 50 c.
— *De legibus liber I* (Lucien Lévy)..... 75 c.
— *De natura deorum* (Thiaucurt)..... 1 fr. 50 c.
— *De re publica* (E. Charles)..... 1 fr. 50 c.
— *De senectute* (E. Charles)..... 40 c.
— *De suppliciis* (E. Thomas)..... 1 fr. 50 c.
— *De signis* (E. Thomas)..... » »
— *In M. Antonium philippica secunda* (Gantrelle)..... 1 fr.
— *In Catilinam orationes quatuor* (A. Noël) ..... 60 c.
— *Orator* (C. Aubert)..... 1 fr.
— *Pro Archia poeta* (E. Thomas)..... 30 c.
— *Pro lege Manilia* (A. Noël)..... 30 c.
— *Pro Ligario* (A. Noël)..... 30 c.
— *Pro Marcello* (A. Noël)..... 30 c.
— *Pro Milone* (A. Noël)..... 40 c.
— *Pro Murena* (A. Noël)..... 40 c.
— *Somnium Scipionis* (V. Cucheval)..... 30 c.
Cornelius Nepos (Monginot, prof. au lycée Fontanes).... 90 c.
Heuzet : *Selectæ e profanis scriptoribus* (Lemaire).. 1 fr. 75 c.
Jouvency : *Appendix de diis et heroïbus* (Esdeline)..... 70 c.
Lhomond : *De viris illustribus Romæ* (Chaine)..... 1 fr. 10
— *Epitome historiæ sacræ* (A. Pressard)..... 60 c.
Lucrèce : *De la Nature*, 5e livre (Benoist et Lantoine).... 90 c.
— *Morceaux choisis* (Poyard)..... 1 fr. 50 c.
Ovide : *Morceaux choisis des Métamorphoses* (Armengaud) 1 fr. 80 c.
Pères de l'Eglise latine (Nourrisson)..... 2 fr. 25 c.
Phèdre : *Fables* (E. Talbert)..... 80 c.
Plaute : *La Marmite* (*Aulularia*) (Benoist, professeur à la Faculté des lettres de Paris)..... 80 c.
— *Morceaux choisis* (Benoist)..... 2 fr.
Pline le Jeune : *Choix de lettres* (Waltz)..... 1 fr. 80 c.
Quinte-Curce (Dosson)..... 2 fr. 25 c.
Quintilien : *Institutions oratoires*, xe livre (Dosson). 1 fr. 50 c.
Salluste (Lallier)..... 1 fr. 80 c.

Sénèque : *De vita beata* (Delaunay)..... 75 c.
— *Lettres à Lucilius, I à XVI* (Aubé)..... 75 c.
Tacite : *Annales* (E. Jacob, professeur de rhétorique au lycée Louis le Grand)..... 2 fr. 50 c.
— *Histoires, liv. I et II* (Gœlzer)..... 1 fr. 80 c.
— *Vie d'Agricola*, (E. Jacob)..... 75 c.
Térence : *Adelphes* (Psichari et Benoist)..... 80 c.
Tite-Live : *Livres XXI et XXII* (Riemann et Benoist)..... 2 fr.
— *Livres XXIII, XXIV et XXV*..... 2 fr. 25 c.
— *Livres XXVI à XXX*..... » »
Virgile : *Œuvres* (Benoist)..... 2 fr. 25 c.

LANGUE FRANÇAISE

Boileau : *Œuvres poétiques* (E. Geruzez)..... 1 fr. 50 c.
— *L'Art poétique*, séparément..... 40 c.
Bossuet : *Connaissance de Dieu* (de Lens)..... 1 fr. 60 c.
— *Sermons choisis* (Rébelliau)..... 3 fr.
Buffon : *Discours sur le style*..... 30 c.
— *Morceaux choisis* (E. Dupré)..... 1 fr. 50 c.
Chanson de Roland et Joinville : *Extraits* (G. Paris)... » »
Corneille : *Cinna* (Petit de Julleville)..... 1 fr.
— *Horace* (Petit de Julleville)..... » »
— *Le Cid* (Petit de Julleville)..... » »
— *Nicomède* (Petit de Julleville)..... 1 fr.
— *Le Menteur* (Lavigne)..... 1 fr.
Descartes : *Discours de la méthode;* première méditation (Charpentier, professeur au lycée Louis le Grand)..... 1 fr. 50 c.
— *Principes de la philosophie, livre I* (Charpentier).. 1 fr. 50 c.
Fénelon : *Fables* (Ad. Régnier, de l'Institut)..... 75 c.
— *Sermon pour la fête de l'Epiphanie* (G. Merlet)..... 60 c.
— *Télémaque* (A. Chassang)..... 1 fr. 80 c.
Florian : *Fables* (Geruzez)..... 75 c.
Joinville : *Histoire de saint Louis* (Natalis de Wailly, membre de l'Institut)..... 2 fr.
— *Extraits*, voy. *Chanson de Roland.*
La Fontaine : *Fables* (E. Géruzez)..... 1 fr. 60 c.
Lamartine : *Morceaux choisis*..... 2 fr.
Leibniz : *Extraits de la Théodicée* (P. Janet)..... 2 fr. 50 c.
— *Monadologie* (H. Lachelier)..... 1 fr.
— *Nouveaux Essais* (Lachelier)..... 1 fr. 75 c.
Molière : *L'Avare* (Lavigne)..... 1 fr.
— *Le Tartuffe* (Lavigne)..... 1 fr.
— *Le Misanthrope* (Lavigne)..... 1 fr.
— *Les Femmes savantes* (Larroumet)..... » »
Pascal : *Opuscules* (C. Jourdain)..... 75 c.
Racine : *Andromaque* (Lavigne)..... 75 c.
— *Les Plaideurs* (Lavigne)..... 75 c.
— *Esther* (Lanson)..... 1 fr.
— *Iphigénie* (Lanson)..... 1 fr.
Sévigné : *Lettres choisies* (Ad. Régnier)..... 1 fr. 80 c.
Théâtre classique (Ad. Régnier, de l'Institut)..... 3 fr.
Voltaire : *Lettres choisies* (Brunel)..... 2 fr. 25 c.

LANGUE ALLEMANDE

Auerbach : *Récits villageois de la Forêt-Noire* (B. Lévy)... 3 fr.
Benedix : *Le Procès* (Lange)..... 60 c.
— *L'Entêtement* (Lange)..... 60 c.

Chamisso : *Pierre Schlemihl* (Koell)..... 1 fr.
Contes et Morceaux choisis de Schmid, Krummacher, Liebeskind, Lichtwer, Hebel, Herder et Campe (Scherdlin, professeur au lycée Charlemagne)..... 2 fr.
Contes populaires tirés de Grimm, Musæus, Andersen et des *Feuilles de palmier* **par Herder et Liebeskind** (Scherdlin)..... 3 fr.
Gœthe : *Iphigénie en Tauride* (B. Lévy)..... 1 fr. 50 c.
— *Campagne de France* (B. Lévy)..... 1 fr. 50 c.
— *Faust*, 1re partie (Büchner)..... 2 fr.
— *Le Tasse* (B. Lévy)..... 1 fr. 80 c.
— *Morceaux choisis* (B. Lévy)..... 3 fr.
Hoffmann : *Le Tonnelier de Nuremberg* (Bauer)..... 2 fr.
Kleitz (de) : *Michael Kohlhaas* (Koch)..... » »
Lessing : *Laocoon* (B. Lévy)..... 2 fr.
— *Extraits des lettres sur la littérature moderne et des lettres archéologiques* (Cottler, professeur au lycée Charlemagne). 2 fr.
— *Extraits de la Dramaturgie* (Cottler)..... 1 fr. 50 c.
— *Minna de Barnhelm* (B. Lévy)..... 1 fr. 50 c.
Niebuhr : *Histoires tirées des temps héroïques de la Grèce* (Koch, professeur au lycée Saint-Louis)..... 1 fr. 50 c.
Schiller : *Guerre de Trente ans* (Schmidt et Leclaire) 2 fr. 50 c.
— *Histoire de la révolte des Pays-Bas* (Lange)..... 2 fr. 50 c.
— *Jeanne d'Arc* (Bailly)..... 2 fr. 50 c.
— *Fiancée de Messine* (Scherdlin)..... 1 fr. 50 c.
— *Wallenstein*, poème dramatique en 3 parties (Cottler) 2 fr. 50 c.
— *Oncle et Neveu* (Briois, professeur au lycée de Rouen).... 1 fr.
— *Morceaux choisis* (B. Lévy)..... 3 fr.
Schiller et Gœthe : *Correspondance* (B. Lévy)..... 3 fr.
Schmid : *Cent petits Contes* (Scherdlin)..... 1 fr. 50 c.
— *Les Œufs de Pâques* (Scherdlin)..... 1 fr. 50 c.

LANGUE ANGLAISE

Byron : *Childe Harold* (E. Chasles)..... 2 fr.
Cook : *Extraits des Voyages* (Angellier)..... 2 fr.
Edgeworth : *Forester* (Al. Beljame)..... 1 fr. 50 c.
— *Contes choisis* (Motheré, prof. au lycée Charlemagne).... 2 fr.
Eliot (G.) : *Silas Marner* (A. Malfroy)..... » »
Foë (Daniel de) : *Robinson Crusoé* (Al. Beljame)..... 1 fr. 80 c.
Goldsmith : *Le Vicaire de Wakefield* (A. Beljame)... 1 fr. 50 c.
— *Le Voyageur; le Village abandonné* (Motheré)..... 75 c.
— *Essais choisis* (Mac Enery, prof. au lycée Fontanes) 1 fr. 50 c.
Irving (Washington) : *Extraits de la Vie de Christophe Colomb* (E. Chasles, inspecteur général de l'Université)..... 2 fr.
Macaulay : *Morceaux choisis des Essais* (Beljame).. 2 fr. 50 c.
— *Morceaux choisis de l'Histoire d'Angleterre* (Battier)..... 2 fr.
Milton : *Paradis perdu, livres I et II* (Beljame)..... 90 c.
Pope : *Essai sur la critique* (Motheré)..... 75 c.
Shakespeare : *Jules César* (C. Fleming)..... 1 fr. 25 c.
— *Henri VIII* (Morel, prof. au lycée Louis le Grand) . 1 fr. 25 c.
— *Othello* (Morel)..... 1 fr. 50 c.
Tennyson : *Enoch Arden* (Beljame)..... » »
Walter Scott : *Extraits des Contes d'un grand-père* (Talandier, ancien professeur au lycée Henri IV)..... 1 fr. 50 c.
— *Morceaux choisis* (Battier)..... 3 fr.

6158. — BOURLOTON. — Imp. réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

Universitas

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

ce 4-7-57

17 JUI 1963

a39003 002585106b

CE PA 6705
.A6B1 1887
COO TACITUS, COF LIVRES I, II
ACC# 1187949

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 10 04 04 22 8